



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

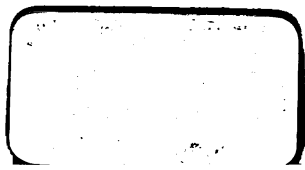
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

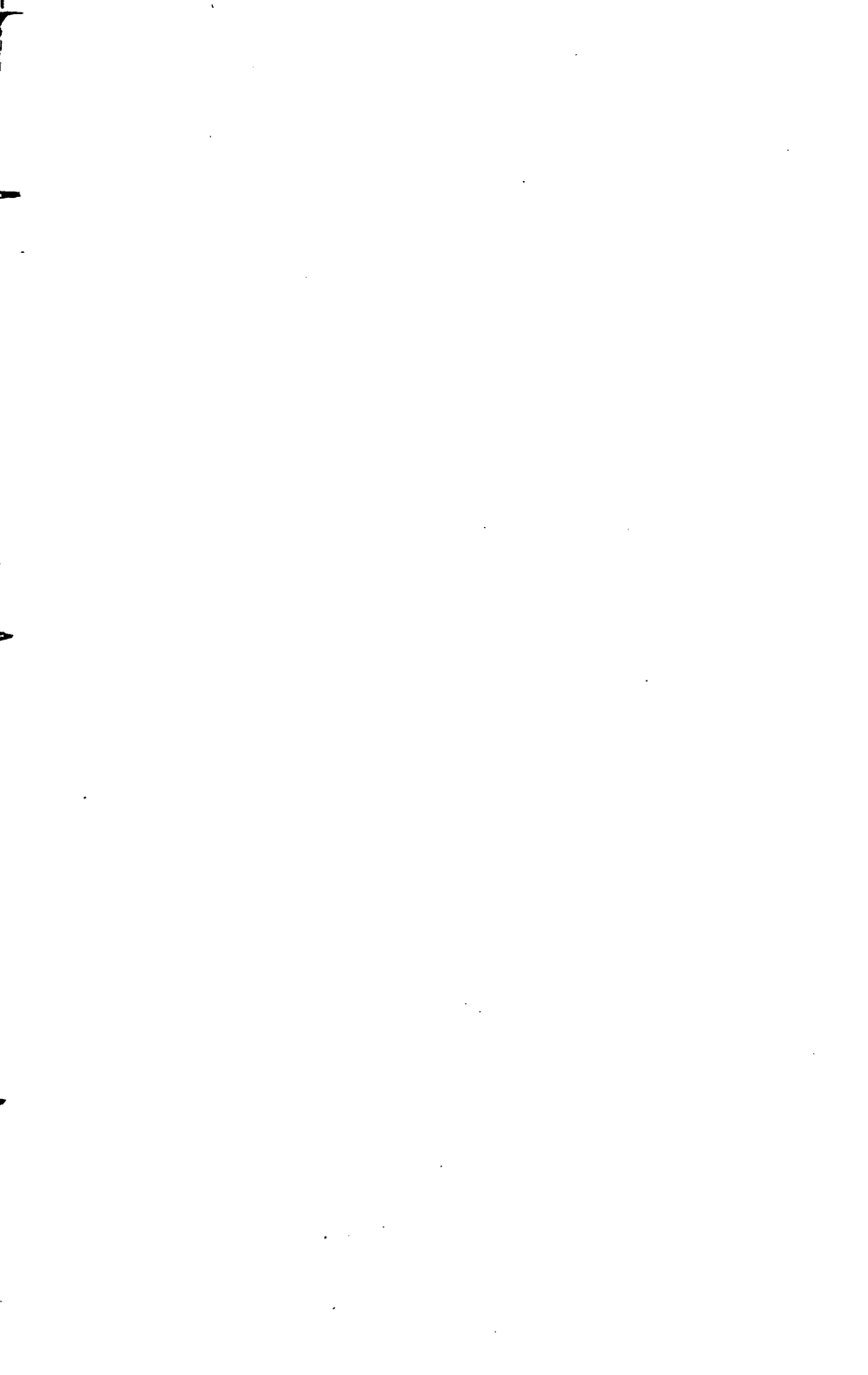
### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

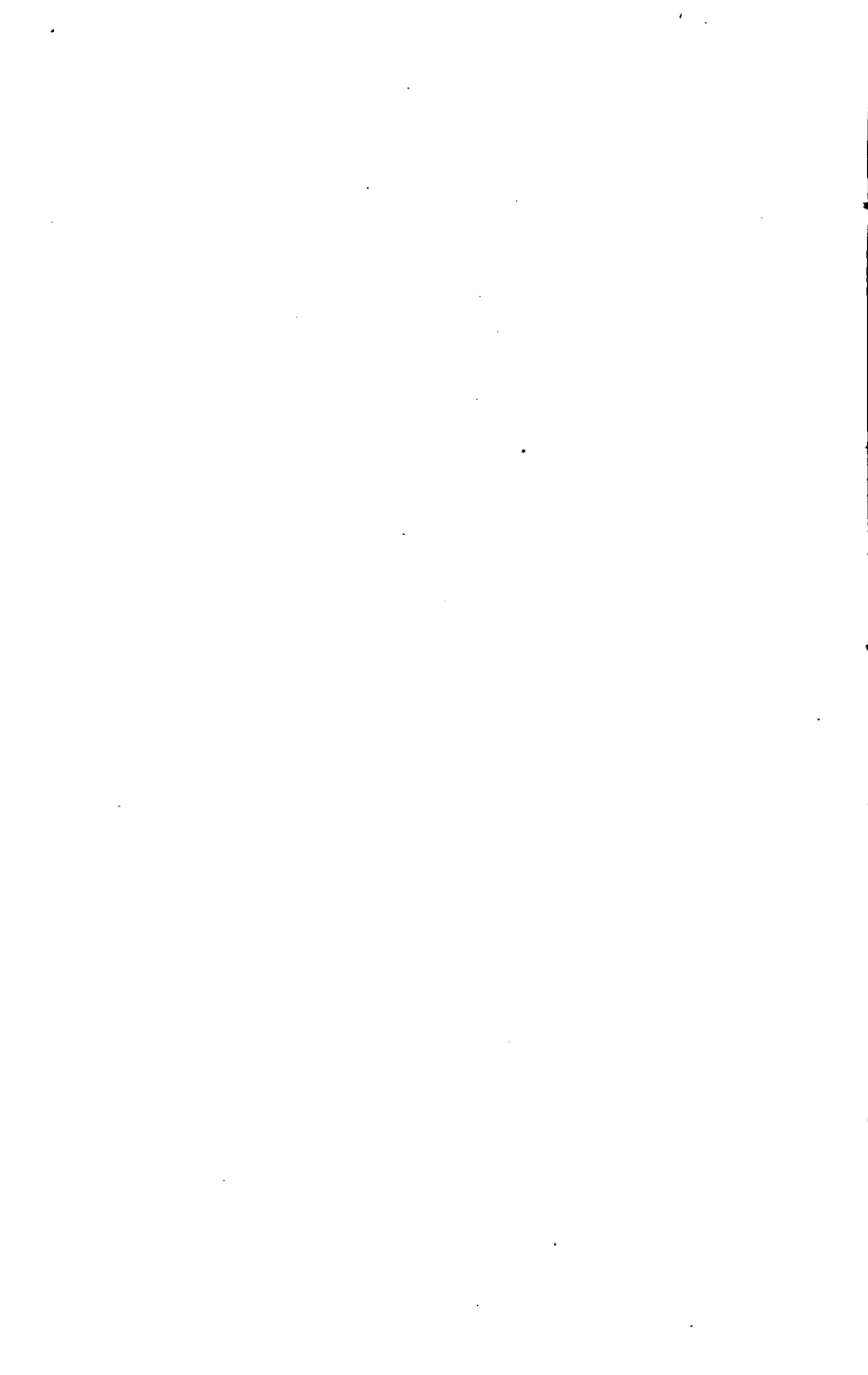


Per. 23721. e. 21





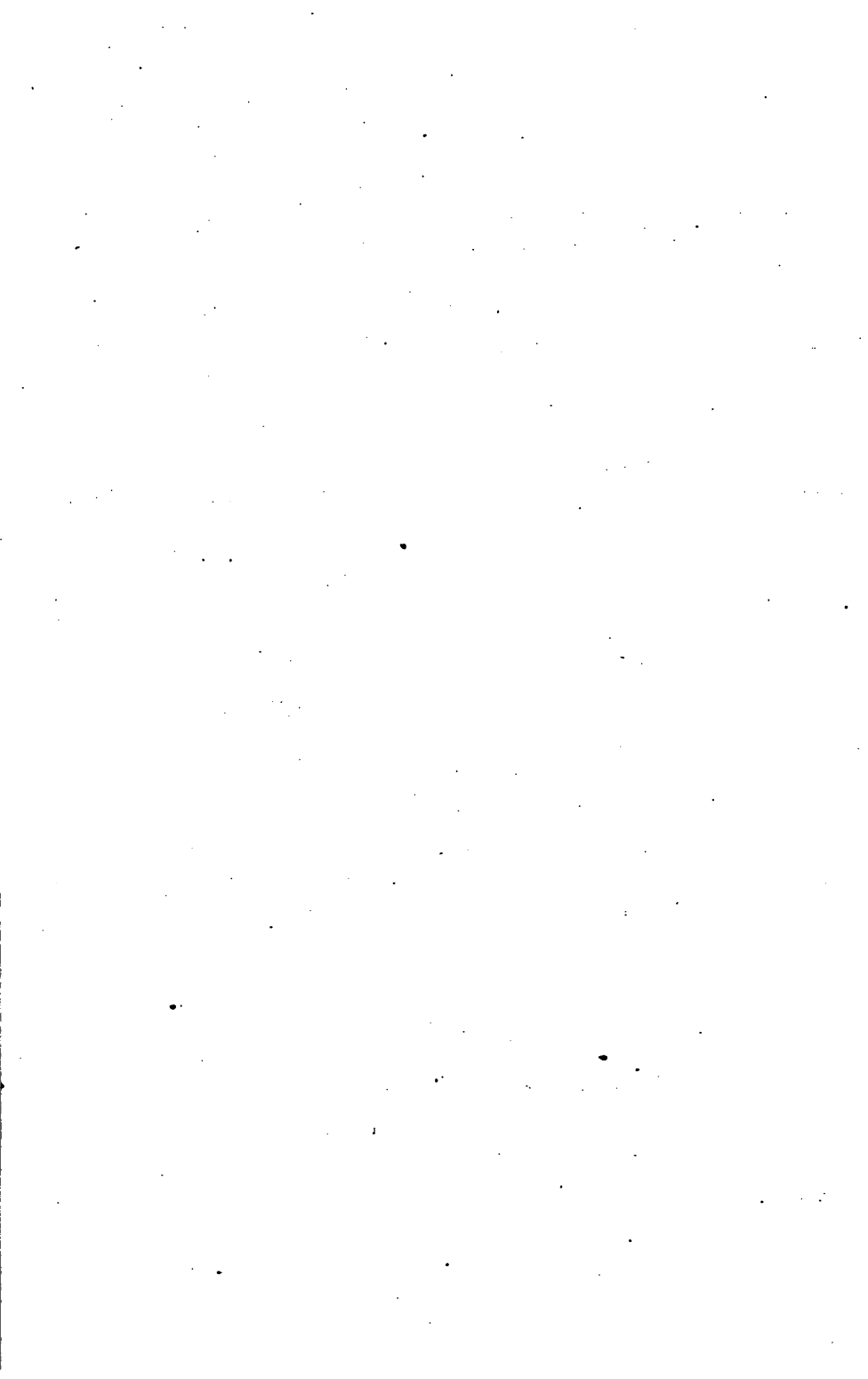




# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.



# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,  
Grand'Place.

CHEZ L. DANÉL, IMPRIMEUR,  
rue Nationale.

55<sup>e</sup> ANNÉE. — 1883.



---

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

---

## Présidence de la République.

---

M. JULES GRÉVY. G. ✱, Président de la République.

---

MM. F. PITTIE, (C. ✱), général de brigade, *Chef de la Maison militaire, Secrétaire général*; FOURNERET ✱, *Secrétaire particulier*.

## MAISON MILITAIRE.

MM. BRUYÈRE (O. ✱), *Colonel d'artillerie*; LICHTENSTEIN (O. ✱), *Lieutenant-colonel de cavalerie*; DESSIRIER, ✱, *Chef de bataillon d'infanterie*; FAYET (O. ✱), *Chef d'escadron d'artillerie*; CANCE (O. ✱), *Chef d'escadron de gendarmerie, Commandant militaire du palais de l'Elysée*

## MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.

M. DUCLERC, sénateur, *Ministre des Affaires étrangères*, Président du Conseil.

M. DEVÈS, député, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice*.

M. FALLIÈRES, député, *Ministre de l'Intérieur et des Cultes*

M. TIRARD, député, *Ministre des Finances*.

M. le général de division BILLOT (C. ✱), sénateur, *Ministre de la Guerre*.

M. le vice-amiral JAURÉGUIBERRY (C. ✱), *Ministre de la Marine et des Colonies*.

M. DUVAUX, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*.

M. HÉRISSON, député, *Ministre des Travaux publics*.

M. PIERRE LÉGRAND, député, *Ministre du Commerce*.

M. DE MAHY, député, *Ministre de l'Agriculture*.

M. COCHERY, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes*.

## Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

### BUREAU DU SÉNAT.

*Président* : M. Le Royer.

*Vice-Présidents* : MM. le comte Rampon ; Calmon ; Peyrat.  
N. ....

*Questeurs* . MM. Rampon; le général Pélissier ; Eugène Pelletan.

*Secrétaires* : MM. Lenoël , baron Lafond-de-St-Mûr , Labiche , Barne, Roger-Marvaise, Clément.

### Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne* ; Barthélemy St-Hilaire, *Oise* ; Bérenger, *Drôme* ; général Billot, *Corrèze* ; Calmon, *Seine-et-Oise* ; Carnot père, *Seine-et-Oise* ; Cazot, *Gard* ; général de Chabron, *Haute-Loire* ; colonel de Chadois, *Dordogne* ; gén<sup>ral</sup> Chanzy, *Ardennes* ; Corbon, *Seine* ; Cordier, *Seine-Inférieure* ; Corne, *Nord* ; comte de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure* ; Denormandie, *Seine* ; comte de Douhet, *Puy-de-Dôme* ; Duclerc, *Basses-Pyrénées* ; Dumon, *Gers* ; amiral Fouchon, *Dordogne* ; Foubert, *Manche* ; général Frébault, *Seine* ; Gauthier de Rumilly, *Mayenne* ; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord* ; Humbert, *Haute-Garonne* ; amiral Jaurès, *Tarn* ; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz, *Seine* ; Laboulaye, *Seine* ; de Lasteyrie *Seine-et-Marne* ; Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; Littré, *Seine* ; vicomte de Lorgeril, *Côtes-du-Nord* ; Luro, *Gers* ; Magnin, *Côtes-du-Nord* ; marquis de Maleville, *Dordogne* , Martel, *Pas-de-Calais* ; amiral de

Montaignac, *Allier*; Pajot, *Nord*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Rampont, *Yonne*; Scherer, *Seine-et-Oise*; Scheurer-Kestner, *Seine*; Schœlcher, *Martinique*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

### *Sénateurs élus par le Sénat.*

MM. Allou; Baragon; Bardoux; F. Barrot; Berthelot; Lucien Brun; Buffet; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Cheneslong; Clamageran; Deschanel; Didier; Dietz-Monnin; Dupuy de Lôme; général Farre; Grandperret; général Gresley; Albert Grévy; amiral Jauréguiberry; d'Haussonville; Lefranc; John Lemoine; de Vallée; de Voisins-Lavernière; Wurtz.

### *Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.*

MM. Adam, *Seine-et-Marne*; Ancel, *Seine-Inférieure*; général Marquis d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise*; Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales*; Arbel, *Loire*; général Arnaudeau, *Vienne*; Audren de Kerdrel, *Morbihan*.

Barbey, *Tarn*; Barne, *Bouches-du-Rhône*; Barthe, *Basses-Pyrénées*; Bathie, *Gers*; Bazille, *Hérault*; Béraldi, *Aude*; Bernard, *Meurthe-et-Moselle*; X. Blanc, *Hautes-Alpes*; Bocher, *Calvados*; Boffinton, *Charente-Inférieure*; Boisse, *Aveyron*; comte de Bondy, *Indre*; Bonnet, *Ain*; de Bosredon, *Dordogne*; Boucher-Cadard, *Pas-de-Calais*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; général Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure*; Brugerolle, *Cantal*; Ch. Brun, *Var*; Brunet, *Corrèze*.

Callen, *Gironde*; Campanan, *Haute-Garonne*; Canrobert, *Charente*; de Carné, *Côtes-du-*

*Nord*; Carquet, *Savoie*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-Rhône*; H. de Champagny, *Cotes-du-Nord*; de Chantemerle, *Allier*; Chardon, *Haute-Savoie*; Char-ton, *Yonne*; Chaumontel, *Haute-Savoie*; Chavassieu, *Loire*; Cherpin, *Loire*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Claude, *Vosges*; Clément, *Indre*, Combescure, *Hérault*; Cordelet, *Sarthe*; comte de Cornulier, *Vendée*; Guvinot, *Oise*.

Dauphin, *Somme*; Dauphinot, *Marne*; Daussel, *Dordogne*; Deffès, *Hautes-Pyrénées*; Delacroix, *Eure-et-Loir*; Delbreil, *Tarn-et-Garonne*; Delord, *Lot*; Delsol, *Aveyron*; Demiautte, *Pas-de-Calais*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Denis, *Mayenne*; Desmazes, *Martinique*; Devaux, *Pas-de-Calais*; Dieudé-Desly, *Alp.-Maritimes*; Donnot, *Haute-Marne*; de Dompierre-d'Hor-moy, *Somme*; général Duboys-Fresney, *Mayenne*; comte de



Chaffaut, *Basse-Alpes* ; Dufay, *Loire-et-Cher* ; Dufresne, *Manche* ; Dumesnil, *Loiret* ; Dupouy, *Gironde* ; Dupré, *Hautes-Pyrénées* ; Dutilleul, *Nord* ; Duval, *Côtes-du-Nord*.

Escarguel, *Pyrén.-Orientales* ; général Espivent de la Villeboisnet, *Loire-Inférieure* ; Eymard-Duvenay, *Isère*.

Faidherbe, *Nord* ; Faye, *Lot-et-Garonne* ; Fayolle, *Creuse* ; Feray, *Seine-et-Oise* ; comte Ferrouillat, *Vur* ; C<sup>te</sup> de Flers, *Orne* ; Foucher de Careil, *Seine-et-Marne* ; Fournier, *Cher* ; Casimir Fournier, *Nord* ; Fournier, *Indre-et-Loire* ; de Fourtou, *Dordogne* ; Frézoul, *Ariège* ; Fresneau, *Morbihan* ; de Freycinet, *Seine*.

Gailly, *Ardennes* ; Galloni d'Istria, *Corse* ; Garrisson, *Tarn-et-Garonne* ; Gaudineau, *Vendée* ; de Gavardie, *Landes* ; Gayot, *Aube* ; Gazagne, *Gard* ; Gent, *Vaucluse* ; George, *Vosges* ; Gilbert-Boucher, *Seine-et-Oise* ; Goguet, *Deux-Sèvres* ; Gontay, *Puy-de-Dôme* ; général Grévy, *Jura* ; Griffe, *Hérault* ; Guiffrey, *Hautes-Alpes* ; général Guillemaut, *Saône-et-Loire* ; Guinot, *Indre-et-Loire* ; Guyot, *Rhône* ; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halna du Fretay, *Finistère* ; Hébrard, *Haute-Garonne* ; Hébrard, *Inde-Française* ; Honoré, *Meuse* ; Victor Hugo, *Seine* ; Huguot, *Pas-de-Calais*.

Issartier, *Gironde*.

Jacques, *Oran* ; Jobart, *Haute-Saône* ; Joubert, *Maine-et-Loire*, Jouin, *Ille-et-Vilaine*.

Kiéner, *Vosges*.

Labiche, *Manche*. Labiche, *Eure-et-Loir* ; Labitte, *Somme* ; Labordère, *Seine* ; Lacave-Laplagne, *Gers* ; La Caze, *Basses-Pyrénées* ; Lacomme, *Côte-d'Or* ; général de Ladmirault, *Vienne* ; de La Fayette, *Haute-Loire* ; Lafond de Saint-Mur, *Corrèze* ; Lagache, *Oise* ; général vicomte de la Jaille, *Guadeloupe* ; Lambert de Sainte-Croix, *Aude* ; Lamorte, *Drôme* ; baron de Lareinty, *Loire-Inférieure* ; de Lasicotière, *Orne* ; de Lavrignais, *Loire-Inférieure* ; Le Bastard, *Ille-et-Vilaine* ; Leblond, *Marne* ; G<sup>al</sup> Lecointe, *Eure* ; B<sup>on</sup> Le Guay, *Maine-et-Loire* ; Le Guen, *Finistère* ; Lelièvre, *Alger* ; Le Monnier, *Sarthe* ; Lenoël, *Manche* ; Lizot, *Seine-Inférieure* ; Lucet, *Constantine* ; de Lur Saluces, *Gironde*.

Magniez, *Somme* ; Malens, *Drôme* ; Martenot, *Allier* ; Martin, *Aisne* ; Massé, *Nièvre* ; Massiet-du-Biest, *Nord* ; Masson de Morfontaine, *Aube* ; Mathey, *Saône-et-Loire* ; Mayran, *Aveyron* ; Mazeau, *Côte-d'Or* ; colonel Meinadier, *Gard* ; Merlin, *Nord* ; de Mérode, *Doubs* ; Michal Ladichère, *Isère* ; Michel, *Basses-Alpes* ; Milhet-Fontarabie, *la Réunion* ; Millaud, *Rhône* ; comte de la Monneraye, *Morbihan* ; Mussier, *Rhône*.

Ninard, *Haute-Vienne* ; Noblot, *Haute-Saône*.

Oudet, *Doubs*.

Palotte, *Creuse* ; Parent, *Savoie* ; de Parieu, *Cantal* ; Paulmier, *Calvados* ; gén. Pélessier, *Haute-Marne* ; E. Pelletan, *Bouches-du-Rhône* ; Péronne, *Ardennes* ;

Peyrat, *Seine*; Piétri, *Corse*; Pin, *Vaucluse*; Pons, *Lot-et-Garonne*; Poriquet, *Orne*; Pouyer-Quertier, *Seine-Inférieure*.

De Raismes, *Finistère*; comte Rampon, *Ardèche*; B<sup>on</sup> de Ravignan, *Landes*; Reignié, *Deux-Sèvres*; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*; Renaud, *Basses-Pyrénées*; Ribière, *Yonne*; Rigal, *Tarn*; duc de Rivière, *Cher*; Robert de Massy, *Loiret*; général Robert, *Seine-Infér.*; Robin, *Ain*; Roger Marvaise, *Ille-et-Vilaine*; Ronjat, *Isère*; Roussel, *Lozère*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; de Rozière, *Lozère*; Rubillard, *Sarthe*.

Vicomte de Saint-Pierre, *Calvados*; comte de Saint-Vallier, *Aisne*; Salneuve, *Puy-de-Dôme*; Léon Say, *Seine-et-Oise*; Soubigou, *Finistère*.

Tailhand, *Ardèche*; Teisserenc de Bort, *Hte-Vienne*; Tenaille-Saligay, *Nièvre*; Thurel, *Jura*; Tolain, *Seine*; comte de Tréveneuc, *Côtes-du-Nord*.

Vallier, *Rhône*; Varroy, *Meurthe-et-Moselle*; baron Vast-Vimeux, *Charente-Inférieure*; baron de Veauce, *Allier*; Viellard-Migeon, *Belfort*; Vigarosy, *Ariège*; Vissaguet, *Hte-Loire*; Vivenot, *Meuse*.

Waddington, *Aisne*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

*Ain*. MM. Bonnet, Robin.

*Aisne*. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier, Sandrique.

*Allier*. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenet.

*Alpes (Basses)*. Michel, comte du Châtaut.

*Alpes (Hautes)*. Guiffrey; Xavier Blanc.

*Alpes - Maritimes*. Dieudé-Desly, Chéris.

*Ardèche*. Comte Rampon, Tailhand.

*Ardennes*. Gailly, Péronne.

*Ariège*. Vigarosy, Frézoul.

*Aube*. Masson de Morfontaine, E. Gayot.

*Aude*. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

*Aveyron*. Boisse, Delsol, Mavran.

*Bouches-du-Rhône*. Barne, Challemel-Lacour, Pelletan.

*Calvados*. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

*Cantal*. De Parieu, Brugolre.

*Charente*. Général Brémont d'Ars, Canrobert (maréchal).

*Charente-Inférieure*. Boffinton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux.

*Cher*. H. Fournier, duc de Rivière.

*Corrèze*. Brunet, Baron Lafond de St-Mur.

- Corse.* Galloni d'Istria, Piétri.  
*Côte-d'Or.* Lacomme, Mazeau.,  
*Côtes du Nord.* Vicomte de  
 Champagny, comte de Treve-  
 neuc, de Carné, Sylvain Duval.  
*Creuse.* Fayolle, Palotte.  
*Dordogne.* Daussel, de Four-  
 tou, de Bosredon.  
*Doubs.* de Mérode, Oudet.  
*Drôme.* Lamorte, Malens.  
*Eure.* duc de Broglie, général  
 Lecoïnte.  
*Eure-et-Loir.* Delacroix,  
 Labiche.  
*Finistère.* De Raïsmes, Sou-  
 bigou, Halna du Fretay. Le Guen  
*Gard.* Gazagne, colonel  
 Meinadier. N.....  
*Garonne (Haute).* Camparan,  
 Hébrard, Paul de Rémusat.  
*Gers.* Batbie, Lacave - La-  
 plagne.  
*Gironde.* Callen, Dupouy,  
 de Lur-Saluces, Issartier.  
*Hérault.* G. Bazile, D' Com-  
 bescure, Griffe.  
*Ille-et-Vilaine.* Le Bastard,  
 Jouin, Roger-Marvaise.  
*Indre.* comte de Bondy, Clé-  
 ment.  
*Indre-et-Loire.* Fournier, Gui-  
 not.  
*Isère.* Michal - Ladichère,  
 Eymard-Duvernay, Ronjat.  
*Jura.* Général Grévy, Thurel.  
*Landes.* Baron de Ravignan,  
 de Gavardie.  
*Loir-et-Cher.* Bozérian, Dufay.  
*Loire.* Arbel, Chavass eu,  
 Cherpin.  
*Loire (Haute).* E. de Lafayette,  
 Vissaguet.  
*Loire - Inférieure.* Baron de  
 Lareinty, général Espivent de  
 la Ville-Boisnet, de Lavrignais.  
*Loiret.* Dumesnil, Robert de  
 Massy.  
*Lot.* Delord. N.....  
*Lot-et-Garonne.* L. Faye, Pons  
*Lozère.* T. Roussel, de Ro-  
 zière.  
*Maine - et - Loire.* Général  
 d'Andigné, baron Le Guay, A.  
 Joubert.  
*Manche.* Dufresne, Labiche,  
 Lenoël.  
*Marne.* Dauphinot, Leblond.  
*Marne (Haute).* Général Pélis-  
 sier, Donnot.  
*Mayenne.* Général Duboys-  
 Fresney, G. Denis.  
*Meurthe-et-Moselle.* Bernard,  
 Varroy.  
*Meuse.* Honoré, Vivenot.  
*Morbihan.* Audren de Kerdrel,  
 comte de la Monneraye, Fres-  
 neau.  
*Nièvre.* Massé, Tenaille-Sa-  
 ligny.  
*Nord*<sup>(1)</sup>. Dutilleul, général Fai-  
 dherbe, C. Fournier, Massiet du  
 Biest, Merlin.  
*Oise.* Colonel comte d'Andlau,  
 Cuvinot, Célestin Lagache.  
*Orne.* De Flers. Poriquet, de  
 la Sicotière.  
*Pas-de-Calais.* Huguet, Bou-  
 cher-Cadart, Demiautte, Devaux  
*Puy-de-Dôme.* Guyot-Lavaline,  
 Salneuve, Goutay.  
*Pyrénées (Basses).* Barthe, La  
 Caze, Renaud.  
*Pyrénées (Hautes).* G<sup>al</sup> Diffes,  
 Dupré.  
*Pyrénées - Orientales.* Em.  
 Arago, Escarguel.

---

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris,  
 page 7.

- Rhin (Haut)*. Belfort, Viellard-Migeon.
- Rhône*. Vallier, Millaud, Guyot, Munier.
- Saône (Haute)*. Jobard, Noblot.
- Saône-et-Loire*. Général Guillemaut, Demolle, Mathey.
- Sarthe*. Rubillard, Le Monnier, Cordelet.
- Savoie*. Parent, Carquet.
- Savoie (Haute)*. Chardon, Chaumontel.
- Seine*. De Freycinet, V. Hugo, Peyrat, Tolain, Labordère.
- Seine - Inférieure*. Ancel, Pouyer-Quertier, général Robert, Lizot.
- Seine-et-Marne*. Adam, Fouché de Careil.
- Seine - et - Oise*. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.
- Sèvres (Deux)*. de Reignier, Goguet.
- Somme*. Dauphin, Magniez, Labitte.
- Tarn*. Rigal, Barbey.
- Tarn-et-Garonne*. Delbreil, Garrisson.
- Var*. Ch. Brun, Ferrouillat.
- Vaucluse*. Pin, Gent.
- Vendée*. Gaudineau, comte de Cornulier.
- Vienne*, général Arnaudeau, général de Ladmirault.
- Vienne (Haute)*. Teisserenc de Bort, Ninard.
- Vosges*. Claude, George, Kiener.
- Yonne*. Charton, Ribière.
- ALGÉRIE. *Alger*, Lelièvre; *Constantine*, Lucet; *Oran*, Jacques.
- MARTINIQUE. Desmazes.
- GUADELOUPE. Général vicomte de la Jaille.
- RÉUNION. Milhet-Fontarabie.
- INDE FRANÇAISE. Hébrard.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), \*, *secrétaire-général*; Didier, *sous-chef*.  
 CABINET DU PRÉSIDENT: M. Lebon, \*, *chef du cabinet*; M. Leleux, *chef-adjoint*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

- | <i>Sénateurs inamovibles.</i>        | <i>Sénateurs élus par le Département.</i>                  |
|--------------------------------------|--|
| M. CORNE, rue d'Assas, 76.           | M. DUTILLEUL, rue d'Amsterdam, 36.                         |
| M. KOLÉ-BERNARD, rue de Tournon, 14. | M. le général FAIDHERBE, au Palais de la Légion d'Honneur. |
| M. PAJOT, rue de Rennes, 93.         | M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.                        |
| M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.    | M. MASSIET DU BREST, rue du Four-St-Germain, 53.           |
| M. THÉRY, rue de Rennes, 93.         | M. MERLIN, rue d'Assas, 15.                                |
| M. WALLON, Quai Conti, 25.           |  |

## Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

### BUREAU DE LA CHAMBRE.

*Président* : M. H. Brisson.

*Vice-Présidents* : MM. Philippoteaux, Lepère, Boysset.

*Questeurs* : MM. Madier de Montjau, Margaine, Nadaud.

*Secrétaires* : MM. Armez, Adrien Bastid, Marcellin Pellet, Renault-Morlière, Riotteau, De La Billiais, Bénazet, Roquet.

### *Liste alphabétique de Messieurs les Députés.*

Achard, *Gironde* ; d'Aillières, *Sarthe* ; Alicot, *Hautes-Pyrén.* ; Allain-Targé, *Seine* ; Amagat, *Cantal* ; Ancel, *Mayenne* ; André, *Charente* ; Andrieux, *Rhône* ; Ansart, *Pas-de-Calais* , Arène, *Corse* ; Armez, *Côtes-du-Nord* ; Arnoult, *Finistère* ; Arrazat, *Hérault* ; Audiffred, *Loire*.

Bacquias, *Aube* ; Baïhaut, *Haute-Saône* ; Ballue, *Rhône* ; Ballet, *Aube* ; Bansard des Bois, *Orne* ; Barbedette, *Charente-Inférieure* ; Barodet, *Seine* ; Bartoli, *Corse* ; Bastid, *Cantal* , Baudry-d'Asson, (de) *Vendée* ; Bavoux, *Jura* ; Beauquier, *Doubs* ; Bel, *Savoie* ; Bélizal (V<sup>te</sup> de) *Côtes-du-Nord* ; Belle, *Indre-et-Loire* ; Bellot, *Cher* ; Bélon, *Lozère* ; Bénazet, *Indre* ; Benoist, *Maine-et-Loire* ; Bergerot, *Nord* ; Berlet, *Meurthe-et-Moselle* ; Bernard, *Doubs* ; Bernard, *Nord* ; Bernier, *Loiret* ; Bernot, *Somme* ; P. Bert, *Yonne* ; Bertholon, *Loire* ; Bienvenu, *Vendée* ; Billiais (de

la), *Loire-Inférieure* ; Bischoffsheim, *Alpes-Maritimes* ; Bisseuil, *Charente-Inférieure* ; Bizarelli, *Drôme* ; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne* ; Blanc Pierre *Savoie* ; Blancsubé, *Cochinchine* ; Blanchin, *Marne* ; Blin de Bourdon (v<sup>te</sup>), *Somme* ; Boissy d'Anglas (bon), *Ardèche* ; Bontoux, *Basses-Alpes* ; Borriglione, *Alpes-Maritimes* ; Boucau, *Landes* ; Bouchet, *Bouches-du-Rhône* ; Boudeville, *Oise* ; Bougues, *Haute-Garonne* ; Bouliez-Bridou, *Pas-de-Calais* ; Boulard, *Cher* ; Bourgeois, *Vendée* ; Bourrillon, *Lozère* ; Bousquet, *Gard* ; Bouteille, *Basses-Alpes* ; Bouthier de Rochefort, *Saône-et-Loire* , Bovier-Lapierre, *Isère* ; Boyer, *Gard* ; Boysset, *Saône-et-Loire* ; Brame, *Nord* ; Bravet, *Isère* ; Brelay, *Seine* ; Bresson, *Vosges* ; Brice, *Ille-et-Vilaine* ; Brierre, *Loiret* ; Brisson, *Seine* ; Brossard, *Loire* ; Brousse, *Pyrénées-Orientales* ; Brugère, *Dordogne* ; Brugnot, *Vosges* ; Bru

neau, *Mayenne*; Bully, *Eure*; Bury, *Maine-et-Loire*; Buvignier, *Meuse*; Buyat, *Isère*.

Cadet, *Seine*; Caduc, *Gironde*; Camescasse, *Finistère*; Cantagrel, *Seine*; Carette, *Somme*; Carnot (Sadi), *Côtes-d'Or*; Casimir-Perrier, *Aube*; Casimir-Perrier (Paul), *Seine-Inférieure*; Casse, *Seine*; Cassou, *Basses-Pyrénées*; Caurant, *Finistère*; Cavaignac, *Sarthe*; Cavalie, *Tarn*; Cayrade, *Aveyron*; Cazauvieilh, *Gironde*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chalamet, *Ardèche*; Chantemille, *Allier*; Charmes, *Cantal*; Chauveau, *Oise*; Chavanne (Marius), *Loire*; Chavanne, *Rhône*; Chavoix, *Dordogne*; Chenau, *Cher*; Chevallay, *Savoie*; Chevandier, *Drôme*; Chevreau (Léon), *Oise*; Choiseul (Horace de), *Seine-et-Marne*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord*; Clémenceau, *Seine*; Cochery, *Loiret*; Colbert-Laplace (c<sup>ie</sup> Jean de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Corentin Guyho, *Finistère*; Corneau, *Ardennes*; Cornudet, *Creuse*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Courmeaux, *Marne*; Couturier, *Isère*.

Danelle-Bernardin, *Haute-Marne*; Daron, *Saône-et-Loire*; Datas, *Allier*; Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; David Jean, *Gers*; David, *Indre*; Daynaud, *Gers*; Debuchy, *Nord*; Delafosse, *Calvados*; Delattre, *Seine*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demarcay (baron), *Vienne*; Deniau,

*Loir-et-Cher*; Deproge, *Martinique*; Deroyer, *Côtes-du-Nord*; Descamps, *Gers*; Desmons, *Gard*; Desmoutiers, *Nord*; Desprez, *Pas-de-Calais*; Dessoliers, *Oran*; Desson de Saint-Aignan, (vic<sup>e</sup>), *Seine-Inférieure*; Dethomas, *Seine-et-Marne*; Dethou, *Yonne*; Devade, *Loiret*; Deyelle, *Eure*; Develle, *Meuse*; Devès, *Hautes-Pyrénées*; Devic, *Aveyron*; Dieu, *Somme*; Donnet, *Haute-Vienne*; Douville-Mallefeu (C<sup>ie</sup> de), *Somme*; Dréolle, *Gironde*; Dreux, *Eure-et-Loir*; Dreyfus, *Seine-et-Oise*; Drumel, *Ardennes*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Dubost, *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duchesne-Fournet, *Calvados*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *H<sup>ie</sup>-Savoie*; Dufour (baron), *Lot*; Dupont, *Haute-Savoie*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; Dureau de Vaulcomte, *la Réunion*; Durfort de Civrac (comte de), *Maine-et-Loire*; Durieu, *Cantal*; Dusolier, *Dordogne*; Dutailly, *Haute-Marne*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*; Duvivier, *Seine-Inférieure*.

Escande, *Dordogne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Eschasseriaux, (baron,) *Charente-Inférieure*; Esnault, *Calvados*; Espeuilles, (comte d') *Nièvre*; Étienne, *Oran*; Even, (de Lannion) *Côtes-du-Nord*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Fanien, *Pas-de-Calais*; Farcy, *Seine*; Faure Hippolyte, *Marne*; Faure Félix, *Seine-Inférieure*; Fauré, *Gers*; Féau, *Seine-et-Oise*; Feltre (Duc

dé), *Côtes - du - Nord*; Ferrary, *Hautes-Alpes*. Ferry Albert *Vosges*; Ferry Charles, *Vosges*; Ferry Jules, *Vosges*; Fleury, *Orne*; Floquet, *Pyrénées-Orientales*; Florent-Lefebvre. *Pas-de-Calais*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forné, *Pyrénées - Orientales*; Fouquet, *Aisne*; Fourcand, *Gironde*; Fousset, *Loiret*; Franconie, *Guyane française*; Frébault, *Seine*; Freppel, *Finistère*; Fréry. *Belfort*;

Gagneur, *Jura*; Gaillard, *Vaucluse*; Galpin, *Sarthe*; Gambetta, *Seine*; Gambon, *Nièvre*; Ganault, *Aisne*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Garet, *Basses-Pyrénées*; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal*; Gassier, *Basses-Alpes*; Gatineau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inf.*; Gaudy, *Doubs*; Gautier. *Charente*; Gavini, *Corse*; Gérard (baron). *Calvados*; Germain, Henri, *Ain*; Germain, *Haute - Garonne*; Gerville - Réache. *la Guadeloupe*; Gevelot, *Orne*; Gilliot, *Saône - et - Loire*; Ginoux de Fermon (comte), *Loire - Inférieure*; Giard, *Nord*; Girard, *Nord*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girodet, *Loire*; Giroit-Pouzol, *Puy-de Dôme*; Giroud, *Nord*; Goblet, *Somme*; Gomot, *Puy-de-Dôme*; Gonidec de Traissan (comte Le), *Ille - et - Vilaine*; Granet, *Bouches - du - Rhône*; Granier de Casagnac (P.), *Gers*; Graux, *Pas-de-Catais*; Graziani, *Corse*; Greppo, *Seine*; Grollier, *Orne*; Guéguen, *Finistère*; Guichard, *Yonne*; Guillemain, *Nord*; Guillot, *Isère*; Guilloutet (de), *Landes*; Guyot (Paul), *Marne*;

Haëntjens, *Sarthe*; Hamille. *Pas-de-Calais*; Hémon, *Finistère*; Henry, *Calvados*; Herault, *Vienne*; Hérédia, (de) *Seine*; Hérisson, *Nièvre*; Hérisson, *Seine*; Horteur, *Savoie*; Hovius, *Ille - et - Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or*; Hugues, *Bouches-du-Rhône*; Hurard, *la Martinique*.

Jametil, *Somme*; Janvier de la Motte, *Eure*; Zanzé (le baron) *Côtes-du-Nord*; Joigneaux, *Côte-d'Or*; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Joubert, *Indre-et-Loire*; Journault, *Seine-et-Oise*, Jouve, *Haute-Loire*; Juigné (Comte de), *Loire-Inférieure*; Jullien, *Loir-et Cher*.

Kergorlay (comte de) *Haute-Loire*; Kermenguy (vicomte de), *Finistère*;

La Bassetière (de) *Vendée*; Labat, *Basses-Pyrénées*; Labussière, *Allier*; Labuze, *Haute-Vienne*; Lachôte *Creuse*; Lacreteille (de), *Saône-et-Loire*; Ladoucette (Etienne de), *Ardenes*; Laffitte Lajoannenque (de), *Lot-et-Garonne*; Lafont, *Seine*; La Forge (Anatole de) *Seine*; Lagrange, *Rhône*; Laisani, *Loire-Inférieure*; Lalande, *Gironde*; Lalanne, *Gironde*; Lanel, *Seine-Inférieure*; Lannessan (de) *Seine*; Langlois, *Seine-et-Oise*; Ianjuinais, (comte de) *Morbihan*; Laporte, *Nièvre*; Laporte (de), *Deux-Sèvres*; Largentaye (de), *Côtes-du-Nord*; Lariboisière (C), *Ille-et-Vilaine*; La Rochefoucault duc de Bisaccia, *Sarthe*; La Rochejaquelein (marquis de) *Deux-Sèvres*; Laroche-Joubert, *Charente*; La Rochette. (Er-

nest de), *Loire-Inférieure*; Laroze *Gironde*; Lesbaysses, *Ariège*; Lasserre, *Tarn-et-Garonne*; Latour, *Haute-Garonne*; Latrade, *Corrèze*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Lavergne, *Tarn*; La vieille, *Manche*; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Lechevallier, *Seine-Inférieure*; Le Comte, *Mayenne*; Leconte, *Indre*; Lefebvre, *Seine-et-Marne*; Lefebvre-du Prey, *Pas-de-Calais*; Lefevre, *Seine*; Leglise, *Landes*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legrand (Pierre), *Nord*; Lelièvre, *Jura*; Lenient, *S.-et-Marne*; Léon (Prince de), *Morbihan*; Lepère, *Yonne*; Leporché, *Sarthe*; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord*; Leroux *Vendée*; Leroy, *Côte-d'Or*; Lesguillier, *Aisne*; Letellier, *Alger*; Levavasseur, *Oise*; Lévêque *Côte-d'Or*; Levert, *Pas-de-Calais*; Levet, *Loire*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Liouville, *Meuse*; Lockroy, *Seine*; Logerotte, *Saône-et-Loire*; Lombard, *Jura*; Lorois, *Morbihan*; Loubet, *Drôme*; Loustalot, *Landes*;

Mackau (Bonde), *Orne*; Madier de Montjau, *Drôme*; Mahy (de), *La Réunion*; Maigne, *Haute-Loire*; Maillé (d'Angers), *Maine-et-Loire*; Malartre, *Haute-Loire*; Malézieux, *Aisne*; Mallevalle, *Aveyron*; Malric, *Aude*; Mangon (Hervé), *Manche*; Marcère (de), *Nord*; Marcou, *Aude*; Maret, *Seine*; Margaine, *Marne*; Margue, *Saône-et-Loire*; Marion, *Isère*; Marmottan, *Seine*; Marquiset, *Haute-Saône*; Marrot, *Charente*; Martin (d'Auray),

*Morbihan*; Martin-Feuillée, *Ille-et-Vilaine*; Mas, *Aveyron*; Massip, *Ariège*; Masure, *Nord*; Mathé, *Yonne*; Mathieu, *Morbihan*; Manger, *Calvados*; Manguin, *Alger*; Maunoury, *Eure-et-Loir*; Maurel, *Var*; Mayet, *Savoie*; Maynard de la Claye, *Vendée*; Maze, *Seine-et-Oise*; Mazéron, *Creuse*; Méline, *Vosges*; Ménard-Dorian, *Hérault*; Mercier, *Ain*; Mestreau, *Charente-Inférieure*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michou, *Aube*; Million, *Rhône*; Mingasson, *Cher*; Mir, *Aude*; Montané, *Haute-Garonne*; Morel, *Manche*; Mun, (comte Albert de) *Morbihan*, Murat (Comte Joachim), *Lot*.

Nadaud, (Martin), *Creuse*; Naquet, *Vaucluse*; Neveux, *Ardennes*; Noël-Parfait, *Eure-et-Loire*; Noirot, *Haute-Saône*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ordinaire, *Doubs*; Ornano (Cunéo d'), *Charente*; Osmoy, (comte d') *Eure*; Outters, *Nord*;

Pagés, *Tarn-et-Garonne*; Pain, *Vienne*; Papon, *Eure*; Parry, *Creuse*; Passy (Frédéric), *Seine*; Passy (Louis) *Eure*; Pelisse, *Lozère*; Pellet, *Gard*; Pelletan, *Bouches-du-Rhône*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Pénières, *Corrèze*; Péraldi, *Corse*; Périgois, *Indre*; Périn, *Haute-Vienne*; Perras, *Rhône*; Petitbien, *Meurthe-et-Moselle*; Peulevey, *Seine-Inférieure*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Philippe (Jules) *Haute-Savoie*; Philippoteaux, *Ardennes*; Picard, (Arthur); *Basses-Alpes*; Pierre, Alype, *Inde-française*; Pieyre, *Gard*; Pinault, *Ille-et-Vilaine*;



Plantié, *Basses-Pyrénées*; Ples-  
sier, *Seine-et-Marne*; Plichon,  
*Nord*; Ponlevoy (Frogier de),  
*Vosges*; Poujade, *Vaucluse*;  
Poulet, *Var*; Pouliot, *Haute-*  
*Vienne*; Pradal, *Ardèche*; Pra-  
det-Balade, *Basses-Pyrénées*;  
Pradon, *Ain*; Prax-Paris, *Tarn-*  
*et-Garonne*; Préverand, *Allier*;  
Antonin Proust, *Deux-Sèvres*.

Rameau, *Seine-et-Oise*; Ranc,  
*Seine*; Raspail, *Seine*; Rathier,  
*Yonne*; Rauline, *Manche*; Ray-  
nal, *Gironde*; Récipon, *Alpes-*  
*Maritimes*; Regnault, *Manche*;  
Reille, (baron) *Tarn*; Remoiville,  
*Seine-et-Oise*; Renault, *Alpes-*  
*Maritimes*; Renault-Morlière,  
*Mayenne*; Révillon, (Tony),  
*Seine*; Rey, *Basse-Pyrénées*;  
Reymond, *Loire*; Reyneau,  
*Saône-et-Loire*; Ribot, *Pas-de-*  
*Calais*; Richard, *Drôme*; Rin-  
guier, *Aisne*; Riotteau, *Manche*;  
Rivière, *Indre-et-Loire*; Robert,  
*Oise*; Roche, *Charente-Infé-*  
*rieure*; Roche, *Var*; Rodat,  
*Aveyron*; Roger, *Dordogne*;  
Roqué (de Fillol), *Seine*; Roselli  
Mollet, *Ain*; Rotours (des) *Nord*;  
Roudier, *Gironde*; Rougé, *Aude*;  
Rousseau, *Finistère*; Rouvier,  
*Bouches-du-Rhône*; Roy de Lou-  
lay, *Charente-Inférieure*; Royer,  
*Meuse*; Roys (marquis de),  
*Aube*;

Saint-Martin (de) *Indre*;  
Saint-Martin, *Vaucluse*; Saint-  
Prix, *Ardèche* Saint-Romme,  
*Isère*; Salis, *Hérault*; *Aisne*;  
Sandrique; Salomon, *Vienne*;  
Sarlat, *La Guadeloupe*; Sar-  
rette, *Lot-et-Garonne*; Sarrien,  
*Saône-et-Loire*; Savary, *Man-*

*che*; Screpel, *Nord*; Sentenac,  
*Ariège*; Serph, *Vienne*; Silhol,  
*Gard*; Simon, *Loire-Inférieure*;  
Simonnet, *Allier*; Soland (de)  
*Maine-et-Loire*; Sonnier (de)  
*Loir-et-Cher*; Soubeyran (ba-  
ron de), *Vienne*; Souchu-Servi-  
nière, *Mayenne*; Sourigues;  
*Landes*; Soustre, *Basses-Alpes*;  
Soye, *Aisne*; Spuller *Seine*;  
Steege, *Gironde*;

Talandier, *Seine*; Tallon  
(Alfred), *Puy-de-Dôme*; Tar-  
bouriech, *Hérault*; Tassin, *Loir-*  
*et-Cher*; Teilhard, *Lot*; Ténot,  
*Hautes-Pyrénées*; Terves (de)  
*Maine-et-Loire*; Tézenas, *Aube*;  
Theulier, *Dordogne*; Thiessé,  
*Seine-Inférieure*; Thirion-Mon-  
tauban, *Dordogne*; Thoinet de  
la Turmelière, *Loire-Inférieure*;  
Thomas, *Marne*; Thomas (Fré-  
déric), *Tarn*; Thompson, *Cons-*  
*tantine*; Tiersot, *Ain*; Tirard,  
*Seine*; Tisserand, *Puy-de-Dôme*;  
Tondou, *Ain*; Toulet, *Somme*;  
Treille, *Constantine*; Trouard-  
Riolle, *Seine-Inférieure*; Truelle,  
*Eure-et-Loir*; Trystram, *Nord*;  
Turigny, *Nièvre*; Turquet, *Aisne*.

Vachal, *Corrèze*; Vacher, *Cor-*  
*rèze*; Valon (de) *Lot*; Varambon,  
*Rhône*; Vaschalde, *Ardèche*;  
Vermond, *Seine-et-Oise*; Vern-  
hes, *Hérault*; Vernière, *Hérault*;  
Versigny, *Haute-Saône*; Viel-  
faure, *Ardèche*; Viette, *Doubs*;  
Vignancour, *Basses-Pyrénées*;  
Villain, *Aisne*; Villeneuve, *Seine*;  
Villiers, *Finistère*; Viox, *Meur-*  
*the-et-Moselle*;

Waddington, *Seine-Inférieure*;  
Waldeck-Rousseau, *Ille-et-*  
*Vilaine*; Wilson, *Indre-et-Loir*

ous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la  
mbre des députés par département.

*Ain.* MM. Tiersot, Tondu, Roselli-Mollet, Pradon, Mercier, Germain.

*Aisne.* Ganault, Fouquet, Lesguiller, Villain, Malézieux, Ringuier, Soye, Turquet.

*Allier.* Datas, Labussière, Chantemille, Simonnet, Roquet, Préverand.

*Alpes (Basses).* Soustre, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Bontoux.

*Alpes (Hautes).* Chaix, Laurençon, Ferrary,

*Alpes-Maritimes.* Borriglione, Bischoffsheim, Rénault, Recipon.

*Ardèche.* Chalamet, Pradal, Vieilfaure, Vaschalde, Saint-Prix, baron Boissy-d'Anglas.

*Ardennes.* Corneau, Drumel, Neveux, Philippoteaux, baron de Ladoucette.

*Ariège.* Massip, Lasbaysses, Sentenac.

*Aube.* Bacquias, Baltet, Tézenas, comte de Roys, Michou, Casimir Périer.

*Aude.* Marcou, Mir, Rougé, Malric.

*Aveyron.* Fabre, Rodat, Devic, Mas, Mallevialle, Cibiel, Cayrade.

*Bouches-du-Rhône.* Peytral, Hugues, Rouvier, Bouchet, Pelletan, Clémenceau, Granet, Leydet.

*Calvados.* Henry, Mauger, baron Gérard, Esnault, comte de Colbert, Laplace (Jean), Duchesne, Delafosse.

*Cantal.* Bastid, Durieu, Char- mes, Amagat.

*Charente.* Laroche-Joubert, Marrot, André, Ornano (Cunéo d') Duclaud, Gantier.

*Charente-Inférieure.* Barbedette, baron Eschassériaux, Mes-

treau, Bisseuil, Jolibois, Roy de Loulay fils, Roche.

*Cher.* Cheneau, Boulard, Girault, Bellot, Mingasson.

*Corrèze.* Vachal, Vacher, Le Cherbonnier, Latrade, Pénrières.

*Corse.* Péraldi, Gavini, Graziani, Bartoli, Arène.

*Côte-d'Or.* Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot.

*Côtes-du-Nord.* Armez, vicomte de Bélizal, de Largentaye, Ollivier, duc de Feltre, Le Provost de Launay, Even (de Lannion), bon de Janzé, Déroyer.

*Creuse.* Lacôte, Nadaud, Parry, Mazon, Cornudet.

*Dordogne.* Theuller, Chavoix, Garrigat, Thirion-Moitauban, Dusolier, Brugère, Roger, Escande.

*Doubs.* Beauquier, Gaudy, Bernard, Viette, Ordinaire.

*Drôme.* Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, Richard.

*Eure.* Bully, Papon, Passy, Janvier de la Motte, Develle, comte d'Osmoy.

*Eure-et-Loir.* Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

*Finistère.* Hémon, Arnoult, Camescasse, Villiers, Freppel, Caurant, Gueguen, Rousseau, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guyho.

*Gard.* Boyer, Bousquet, Desmons, Silhol, Pellet, Pieyre.

*Garonne (Haute).* Constans, Duportal, Montané, Germain, Bougues, Latour, Caze.

*Gers.* David, Daynaud, Descamps, Fauré, Granier de Cassagnac (Paul).

**Gironde.** Achard, Fourcand, Steeg, Raynal, Cazauvieilh, Laroze, Dréolle, Caduc, Lalande, Roudier, Lalanne,

**Hérault.** Ménard - Dorian, Salis, Vernhes, Arrazat, Tarbouriech, Vernière.

**Ile-et-Vilaine.** Waldeck - Rousseau, Martin - Feuillée, comte de Lariboisière, Pinault, Brice, Hovius, Durand, le comte de Gonidec de Traissan.

**Indre.** Périgois, David, Benazet, Leconte, De Saint-Martin.

**Indre-et-Loire.** Belle, Rivière, Joubert, Wilson.

**Isère.** Bravet, Bovier - La Pierre, Guillot, Dubost, Marion. Saint - Romme, Buyat, Couturier.

**Jura.** Lelièvre, Lombard, Gagneur, Bavoux.

**Landes.** De Guilloutet, Boucau, Loustalot, Léglise, Sourigues.

**Loir et Cher.** Deniau, Tassin, Julien, De Sonnier.

**Loire.** Bertholon, Girodet, Chavanne, Levet, Raymond, Audiffred, Brossard.

**Loire (Haute),** Jouve, comte de Kergerlay, Maigne, Malarre.

**Loire - Inférieure.** Laisant, Gaudin, Biliais (De La) Thoinnet de la Turmelière, Ginoux de Fermon (comte), Juigné, (Comte de), Simon, De La Rochette.

**Loiret.** Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierre.

**Lot.** Murat (comte de), De Valon, Teilhard, Dufour (baron)

**Lot et Garonne.** De Lafitte De La Joannenque, Deluns - Montaudo, Fallières, Sarrette.

**Lozère.** Bourrillon, Belon, Pelisse.

**Maine-et-Loire.** De Soland, Maillé, Benoist, comte de Maillé, comte de Durfort de Civrac, Bury, de Terves.

**Manche.** Rauline, Morel, Riotteau, La Vieille, Savary, Regnault, Legrand, Mangon (Hervé).

**Marne.** Faure, Blandin, Courneaux, Thomas, Margaine, P. Guyot.

**Marne (Haute)** Dutailly, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

**Mayenne.** Souchu - Servignière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

**Meurthe-et-Moselle.** Duvaux, Berlet, Mézières, Viox, Petitbien.

**Meuse** Develle, Liouville, Royer, Buvignier.

**Morbihan.** Du Bodan, Lorois, Mathieu, Martin (d'Auray), C<sup>te</sup> de Lanjuinais, comte de Mun, Prince de Léon.

**Nièvre.** Laporte, Turigny, comte d'Espeuilles, Hérisson, Gambon.

**Nord** <sup>(1)</sup>. P. Legrand, Masure, Screpel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemin, de Marcère, Bernard, Cirier, Giroud, Desmoutiers, Trystram, Befgerot Outters, Plichon, Girard, Giard.

**Oise.** Boudeville, Chevreau, Le Vavasseur, Robert, Chauveau (Frank).

**Orne.** Grollier, baron de Mackau, Christophe, Gévelot, Bansard des Bois, Fleury.

**Pas-de-Calais.** — Bouilliez-Bridou, Florent-Lefebvre, Fa-

nien, Desprez, Ansart, Ribot, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Graux.

*Puy-de-Dôme.* Tisserand, Talon, Costes, Girot-Pouzol, Gomot, Laville, Duchasseint.

*Pyrénées (Basses).* Garet, Cas-sou, Plantié, Labat, Pradet-Balade, Rey, Vignancour.

*Pyrénées (Hautes).* Cazeaux, Tenot, Alicot, Devès.

*Pyrénées-Orientales.* Brousse, Forné, Escanyé, Floquet.

*Rhin (Haut)* Fréry.

*Rhône.* Ballue, Chavanne, Andrieux, Varambon, Perras, Lagrange, Million.

*Saône (Haute).* Noirot, Versigny, Balhaut, Marquiset.

*Saône-et-Loire.* Margue, de Lacretelle, Gilliot, Reyneau, Boyssset, Daron, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Logerotte.

*Sarthe.* Leporehé, Haëntjens, Galpin, de la Rochefoucauld duc de Bisaccia, d'Aillières, Cavaignac

*Savoie.* Chevallay, Bel, Blanc, Mayet, Horteur,

*Savoie (Haute).* Philippe, Ducroz, Dupont, Folliet.

*Seine.* Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, de Lanessau, Hérisson, Frébault, Passy, De La Forge, Ranc, Lefebvre, Brisson, Cadet, Lockroy, Greppo, Cantagrel, Casse, Farcy, Marmottan, de Heredia, Maret, Allain-Targé, Gambetta, Révillon Tony, Delattre, Villeneuve, Roque (de Fillot), Raspail, Talandier, Lafont, Clémenceau, N. . .

*Seine-Inférieure.* Duvivier, Dautresme, Waddington, Lanel, Trouard - Riolle, Peulevey, Casimir Périer, Faure, Thiessé, Lechevalier, Desson de Saint-

Aignan (V°).

*Seine-et-Marne.* De Choiseul Plessier, Lefebvre, Dethomas, Lenient.

*Seine-et-Oise.* Journault, Maze, Rameau, Remoiville, Féau, Lebaudy, Vermond, Langlois, Dreyfus.

*Sèvres (Deux-).* Proust, de La Porte, Marquis de la Rochejaquelin, Giraud, Ganne.

*Somme.* Goblet, Dieu, Carette, comte de Douville- Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jame-tel, Bernot, Toulet.

*Tarn.* Cavalie Thomas, Baron Reille, Lavergne, Compayré.

*Tarn-et-Garonne.* Prax-Paris, Pagès, Laserre, Chabrié.

*Var.* Roche, Daumas, Mau-rel, Marius Poulet.

*Vaucluse.* Saint-Martin, Naquet, Poujade, Gaillard.

*Vendée.* Maynard de la Claye, Bourgeois, Bienvenu, Le Roux (Paul), de la Bassetière, Baudry-d'Asson (de).

*Vienne.* Salomon, Pain, Hé-rault, Serph (Gusman), baron de Soubeyran, baron Demarçay.

*Vienne (Haute).* G. Périn, Pé-nicaud, Labuze, Donnet, Pouliot.

*Vosges.* Brugnot, Ferry (Ch.), Bresson, Poulevoy (Frogier de), Méline, Ferry (Jules), Ferry (A.)

*Yonne.* Lepère, Bert (Paul), Germain Mathé, Dethou, Gui-chard, Rathier.

*Algérie.* Letellier, Mauguin, Thomson, Etienne, Dessoliers, Treille.

*Colonie.* Gerville-Réache, Sarlat, Pierre Alype, Dureau de Vaulcomte, De Mahy, Franconie, Hurard, Deproge, Gasconi, Blancsubé.

·**SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE.**

MM. Poudra, O. \*, *Secrétaire-Général*; — Garreaud, \*, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; — Lefebvre, *Commis principal*.

**DOMICILES DES DÉPUTÉS DU NORD, A PARIS.**

**AVESNES.** — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons d'Avesnes Sud et Nord, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon*: M. Guillemain, rue de l'Estrapade, 15. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bavai, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy Est et Ouest*: M. de Marcère, rue Montaigne, 23.

**CAMBRAI.** — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Cambrai Est et Ouest, Carnières, Marcoing*: M. Bernard, Boulevard St-Germain, 215 bis. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons du Câteau, Clary, Solesmes*: M. Cirier, rue de l'Université, 35.

**DOUAI.** — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Douai Nord, Ouest et Sud*: M. Giroud, rue Jacob, 12. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons d'Arleux, Marchiennes, Orchies*: M. Desmoutiers, rue Jacob, 29.

**DUNKERQUE.** — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Dunkerque Est et Ouest, Gravelines*: M. Trystram, rue de Rennes, 95. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt*: M. Bergerot, rue Richepanse, 5.

**HAZEBROUCK.** — *Cantons de Cassel, Hazebrouck Nord et Sud, Steenvoorde*: M. Outters, rue du Faubourg Saint-Honoré, 108. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bailleul-Nord-Est et Sud-Ouest, Merville*: M. Plichon, rue de Lisbonne, 2.

**LILLE.** — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Lille Nord-Est et Ouest*: M. Pierre Legrand, au Ministère du Commerce. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Lille Sud-Est et Sud-Ouest*: M. Masure, rue Godot-de-Mauroi, 35. — 3<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Roubaix-Est et Ouest*: M. Scrépel, rue Montmartre, 132. — 4<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons d'Armentières, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deule*: M. Des Rotours, rue de l'Université, 29. — 5<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Gysoing, Lannoy, Pont-à-Marcq, Seclin*: M. G. Brame, rue Tronchet, 25. — 6<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Tourcoing-Nord et Sud*: M. Debuchy, rue du Départ, 1.

**VALENCIENNES.** — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Valenciennes-Nord, Est et Sud*: M. Giard  
— 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bouchain, Condé, Saint-Amand* (rive droite et rive gauche): M. A. Girard, rue de Rome, 68.

## Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

### Composition des sections du Conseil d'Etat.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Courcelle, Seneuil, Victor Chauffour, Paul Dupré, Colonna Ceccaldi, Camille Sée. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Jacquin, Billot. — *Maitres des requêtes*: MM. Paul Boiteau, Léon Béquet, Brossard-Marsillac. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Bize, Gueret Desnoyers. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe*: M. Wolski. — *Secrétaire*: M. Salin.

Section du contentieux. — M. Laferrière, *Président*. *Conseillers d'Etat*: MM. Lamé-Fleury, Bertout, Braun, Tétreau, Georges Coulon, Chabrol. — *Maitres des requêtes*: MM. Mayniel, Matheus, Gervais de Rouville, Gauvain, Georges Bousquet, Abel Flourens, Dédebat, Jagerschmidt. — *Commissaires du gouvernement*: MM. Gomel, Le Vavasseur de Précourt, Marguerie, Chante-Grellet. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Baudenet, Vandal, Saint-Paul, de Mouy. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Villetard de Prunières, Labiche, Bénac, Quennec, Guillemain, Romieu, Menant, Simon. — *Secrétaire*: M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux arts. — M. Collet, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Gilbert Le Guay, Dumont, Zévort. — *Maitres des requêtes*: MM. Vacherot, de Salvette, Francisque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Sevène, Mourier. — *Auditeurs de 2<sup>me</sup> classe*: MM. Blondot, Cottu, Dubief. — *Secrétaire*: M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. l'intendant général Blondeau, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. le vice-amiral Bourgeois, Gougard, Hely d'Oissel, le colonel Mojon, Paul Dislère. — *Conseillers d'Etat en service extraordi-*

*naire* : MM. Dufrayer, Gay, Lesler, Anbaud, général Ferron, intendant-général Ferrier, Fournier, Pallain. — *Maitres des requêtes* : MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Camille Lyon, Léon Grévy. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Marcel, Ducos. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Turrel, Grenier. — *Secrétaire* : M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Berger, *président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Picard, Béral, Dunoyer, Chauchat, Albert Delmar. — *Conseillers d'État en service extraordinaire* : MM. Girard, Leblanc, Tisserand, Lax. — *Maitres des requêtes* : MM. Fabas, Cotelte, Camille Krantz, Bérard-Varagnac, Bailly. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Auburtin, Colson. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. de Loménie, Manégat. — *secrétaire* : M. Delabarre.

#### BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaud, \*, *président*; Collin, \*, administrateurs de l'enregistrement et des domaines; Geraud, \*, directeur de l'enregistrement et du timbre; Gonse, \*, Griolet, \*; Housset, \*. Lehmanne; Caille, \*, secrétaire du contentieux, *secrétaire-délégué*.

### Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

#### *Membres du Tribunal.*

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, *président*; Collet, \*, présid. de section au Conseil d'État, *vice-président*; Braun, \*, Berger, Chauffour, conseillers d'État; Merville, \*, Demangeat, O \*, Saint-Luc, O \*, conseillers à la Cour de cassation, Accarias, inspecteur général des facultés de droit; — *Membres suppléants* : MM. Hallays-Dabot, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, et Leveillé, professeur à la faculté de droit.

#### *Commissaires du Gouvernement.*

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.  
M. Chante-Grellet, maître des requêtes au Conseil d'État.

#### *Suppléants.*

M. Ronjat, avocat général à la Cour de cassation.  
M. Tappie, \*, avocat-général à la Cour de cassation.  
*Secrétaire* : M. Boyeldieu d'Auvigny.

## **MINISTÈRES.**

### **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.**

M. Duclerc, sénateur, *Ministre des Affaires Étrangères, Président du Conseil.*

CABINET DU MINISTRE ET SÉCRÉTARIAT. — M. Barry, *chef*; M. le baron Pierlot, *sous-chef.*

SERVICE DE L'ANALYSE DES DÉPÊCHES ET DES TRAVAUX RÉSERVÉS. — M. le baron Imbert de St-Armand, O \*, *Ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe.*

SERVICE DE LA PRESSE. — M. Liévin, *chef.*

CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. le capitaine Barry, *chef.*

SERVICE DU PROTOCOLE. — M. Mollard, O \*, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de directeur*; M. de Pont, \*, *sous-chef.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES. — M. Billot, *directeur*; M. Nisard, O \*, *sous-directeur du Nord*; M. Cogordan, \*, *sous-directeur du Midi.*

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES. — M. Clavery, O \*, *directeur*; M. Malivoire de Butet, \*, *secrétaire-archiviste*; Louis (Georges), *sous-directeur des affaires commerciales*; Chevrey-Rameau, O \*, *sous-directeur des affaires consulaires*; Belliard, \*, *sous-directeur des affaires de chancellerie.*

DIRECTION DU CONTENTIEUX POLITIQUE ET COMMERCIAL. — M. Billot, O \*, *directeur*; Boutin, \*, et Millet, *sous-directeurs.*

DIVISION DES ARCHIVES. — M. Girard de Rialle, \*, *chef de division.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Brédif, \*, *chef de division (en mission)*; M. Houette, *inspecteur des finances*, chargé de la division.

DIRECTION SUPÉRIEURE DES ARCHIVES. — M. Despretz, *inspecteur général, directeur.*

CABINET DU SOUS-SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Gronier, *chef*. M. Louis Couturier, *secrétaire particulier.*

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Jacquin, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau. *Personnel des Cours, Tribunaux, etc.*, 2<sup>e</sup> bureau. *Personnel des justices de paix, etc.*; 3<sup>e</sup> bureau. *Algérie.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS. — M. Durier, \*, *chef de division.* — 1<sup>er</sup> bureau, *comptabilité*; 2<sup>e</sup> bureau, *pensions et secours.*



**DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCAU.** — M. Gonse, \*, *directeur*. — Bureau d'administration et de législation. — Bureau du notariat et des officiers ministériels.

**BUREAU DU SCAU.** — M. Fabrègue, *chef de bureau*. — 1<sup>re</sup> section. *Naturalisations. Admission des étrangers au domicile en France. Autorisation de servir à l'étranger. Dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage.* — 2<sup>e</sup> section. *Titres nobiliaires, majorats, dotations, changements et additions de noms, etc.*

**DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.** — M. Poux-Franklin, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau. *Affaires criminelles.* — 2<sup>e</sup> bureau. *Graces.* — 3<sup>e</sup> bureau. *Statistique.* — 4<sup>e</sup> bureau. *Frais de justice.*

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

M. Fallières, député, *Ministre*.

M. Jules Develle, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

**CABINET DU MINISTRE.** — M. Henry Marcel, *chef*; Grumbach et Menant, *sous-chefs*.

**SECRETARIAT PARTICULIER DU MINISTRE.** — M. Alfred Foubert, \*, *chef*; M. Cassagneau, *secrétaire particulier*; M. Demagny, *secrétaire-adjoint*.

**CABINET DU SOUS-SECRETIRE D'ÉTAT.** — M. de Pince, *chef du cabinet*; M. Noël, *sous-chef*; M. Leroy, *secrétaire particulier*.

**SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE.** — Bureau de la correspondance générale : M. Fleury, O. \*, *chef*. — Bureau du personnel : M. Farcinet, O. \*, *chef*. — Bureau des secours généraux : M. Gallo, \*, *chef*. — Service de la presse : M. Carles, O. \*, *sous-directeur*, chef du service.

**DIRECTION DU SECRETARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.** — M. Rousseau, \*, *directeur*.

**SECRETARIAT.** — 1<sup>er</sup> Bureau : *Secretariat*. — 2<sup>e</sup> bureau : *personnel de l'administration centrale et de l'inspection générale*. — 3<sup>e</sup> bureau : *Sociétés de secours mutuels*. — 4<sup>e</sup> bureau : *Etablissements généraux de bienfaisance*.

**COMPTABILITÉ.** — 1<sup>er</sup> bureau : M. Coppel, \*, *chef, Opérations et écritures centrales*. — 2<sup>e</sup> bureau : M. Bernard, \*, *chef, Ordonnancement*. — 3<sup>e</sup> bureau : M. Tardieu, *chef, Comptabilité départementale*. — *Caisse centrale du ministère* : M. Badin, \*, *caissier*.

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.** — M. Gilbert-Le Guay, O. \*, *directeur, Conseiller d'Etat en service extraordinaire*.

**DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE.** —  
 1<sup>er</sup> bureau : M. Morgand, \*, *chef, Administration générale, élections, pensions.* — 2<sup>e</sup> bureau : M. Lucas, \*, *chef, Administration départementale.* — 3<sup>e</sup> bureau : M. Payelle, \*, *chef, Aliénés, enfants assistés, mendicité.*

**DIVISION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE.** —  
 1<sup>er</sup> bureau : M. de Roulhac du Maupas, \*, *chef, Administration financière des communes.* — 2<sup>e</sup> bureau : M. Vaucheret, *chef, Contentieux des communes.* — 3<sup>e</sup> bureau : M. Guillaume, \*, *chef, Voirie urbaine et vicinale.* — 4<sup>e</sup> bureau : M. Defarge, \*, *chef, Construction et comptabilité des chemins vicinaux.* — 5<sup>e</sup> bureau : M. de Valbreuze, *chef, Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.** — M. Herhette, \*, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité, affaires diverses.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Prisons départementales* — 3<sup>e</sup> bureau : *Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles.* — 4<sup>e</sup> bureau : *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel.* — 5<sup>e</sup> bureau : *Transfèrements.*

**DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE.** — M. Schnerb, \*, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *Correspondance politique.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Correspondance personnelle.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Police administrative.* — 4<sup>e</sup> bureau : *Police spéciale.* — 5<sup>e</sup> bureau : *Correspondance, imprimerie et librairie.*

**SERVICE DE L'ALGÉRIE.** — M. Delabarre \*, *chef du service.*

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES CULTES.

M. Flourens, O \*, *directeur général.* — 1<sup>er</sup> bureau : *cabinet du directeur général, affaires réservées et contentieuses.* — 2<sup>e</sup> bureau : *personnel du clergé, organisation et régime administratif des chapitres, séminaires, cures et succursales.* — 3<sup>e</sup> bureau : *biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs, contrôle administratif.* — 4<sup>e</sup> bureau : *administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions.* — 5<sup>e</sup> bureau : *édifices diocésains.*

**CULTES NON CATHOLIQUES.** — M. Eugène Hepp, \*, *sous-directeur.*

**COMPTABILITÉ, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES.** — M. A. de Taillandier, \*, *chef du service.* — 1<sup>er</sup> bureau : *opérations centrales, liquidation, ordonnancement.* — 2<sup>e</sup> bureau : *écritures centrales, tenue des livres, pensions, service du matériel des bureaux.*

**PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES.** — M. Tiphaigne, O \*, *sous-directeur du contrôle des administrations financières et contre-seing.*

**DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'INSPECTION GÉNÉRALE, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ORDONNANCEMENT.** — M. Pallain, \*, *directeur, agent judiciaire du Trésor.*

1° **SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.** — M. Machart, \*, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale.*

**INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.** — MM. Harmand, O \*, Tronson du Coudray, O \*, de Colmont, O \*, Cavailhon, O \*, marquis de Marguerie, O \*, Druilhet, O \*, Rouget, O \*, Duparge, O \*, Jacquême, O \*, Le Blant, \*, Brodin, \*, Bellaigue de Bughas, \*, Hamot, \*.

2° **SERVICE DU CONTENTIEUX.**

3° **SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION COMPARÉE.**

4° **SERVICE DE L'ORDONNANCEMENT ET DE LA COMPTABILITÉ.**

**DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.** — M. Gay, O \*, *directeur.* — M. Prevost, \*, *sous-directeur.* — Section des opérations de trésorerie. — Bureau central. — Section, des ordonnances. — Bureau du service extérieur. — Bureau des écritures.

**DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.** — M. Thiboust, O \*, *directeur.* M. Grimprel, O \*, *sous-directeur.* — Bureau central. — Bureau du Grand-Livre. — Bureau du double du Grand-Livre. — Bureau des transferts et mutations (à la Bourse). — Bureau des reconversions et renouvellements des titres de rentes au porteur (au Louvre). — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE.** — M. de Roussy, G.O. \*, *conseiller d'État, directeur-général.* — M. Couder, O \*, *directeur-adjoint.* — Bureau central. — 1° Budget général de l'État. — 2° Écritures et comptes. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. — Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée. — Bureau de la comptabilité des administrations financières. — Bureau de la comptabilité des chemins de fer de l'État.

**CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC.** — MM. Chazal, O \*, *caissier-payeur-central.* — Bureau central et de Comptabilité. — Contrôle des dépenses. — Opérations en numéraire. — Portefeuille du Trésor.

**SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE.** — M. de Marcillac, O \*, *payeur-central*. — Bureau central. — Bureau des paiements. — Bureau de la comptabilité.

**DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL.** — M. de Boisdeffre, O \*, *contrôleur central du Trésor, chef de la division*.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Billot, C. \*, sénateur, *Ministre*.

**CABINET DU MINISTRE.** — M. Penne, O \*, *général de brigade, chef du cabinet*. — 1<sup>er</sup> bureau : *ouverture des dépêches, centralisation du travail pour le Président de la République, affaires réservées, etc.*, M. Ray, \*, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau : *Correspondance générale, personnel des officiers généraux etc.*, M. Jeanson, O \*, *chef*.

**ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.** — MM. Vuillemot, G O \*, *général de division, chef d'état-major général*; Ferron, \*, *général de brigade, de France*, O \*, *colonel d'artillerie, sous-chefs d'état-major général*. — Bureau du personnel des services d'état-major. — 1<sup>er</sup> bureau : *organisation et mobilisation générale de l'armée, emplacements et effectifs*. — 2<sup>e</sup> bureau : *statistique militaire et d'étude des armées étrangères*. — 3<sup>e</sup> bureau : *opération militaire et instruction générale de l'armée*. — 4<sup>e</sup> bureau : *service des étapes et des chemins de fer; exécution des mouvements de troupes; transports des troupes par voie de fer et par eau*.

**SOUS-DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE.** — *Service géographique*. — M. Perrier, O \*, *colonel d'infanterie, sous-directeur*.

**1<sup>re</sup> DIRECTION, (Infanterie).** — M. Boulanger, C. \*, *général de brigade, directeur*; M. Tramond, \*, *colonel; sous-directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *personnel de l'infanterie*. — 2<sup>e</sup> bureau : *instruction technique et matériel particulier de l'arme de l'infanterie*. — 3<sup>e</sup> bureau : *recrutement*. — 4<sup>e</sup> bureau : *réserves et armée territoriale*.

**2<sup>e</sup> DIRECTION, (Cavalerie).** — M. Humann, \*, *général de brigade, directeur*. — 1<sup>re</sup> sous-direction : M. Robert, *lieutenant-colonel, sous-directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *cavalerie*. — 2<sup>e</sup> bureau : *remontes*. — 2<sup>e</sup> sous-direction : M. d'Estouilles, O \*, *sous-directeur*. — 3<sup>e</sup> bureau : *justice militaire*. — 4<sup>e</sup> bureau : *gendarmérie*.

**3<sup>e</sup> DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Tricoche, O \*, général de brigade, directeur.** — 1<sup>er</sup> bureau : *personnel de l'artillerie et des équipages militaires*. — 2<sup>e</sup> bureau : *Matériel de l'artillerie et des équipages militaires*.

4<sup>e</sup> DIRECTION, (Génie). — M. Gillon, O \*, *colonel du génie, directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *personnel du génie*. — 2<sup>e</sup> bureau : *matériel du génie*.

5<sup>e</sup> DIRECTION, (Services administratifs). — M. Delaperrière, O \*, *intendant militaire directeur*. — 1<sup>er</sup> sous-direction : M. N..., *sous-directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *personnels administratifs et transports généraux*. — 2<sup>e</sup> bureau : *vivres*. — 3<sup>e</sup> bureau : *fourages et chauffage*. — 2<sup>e</sup> sous-direction : M. Monnier, O \*, *sous-directeur*. — 4<sup>e</sup> bureau : *solde, revue de comptabilité, indemnités de route*. — 5<sup>e</sup> bureau : *habillement et campement*.

6<sup>e</sup> DIRECTION, (Poudres et Salpêtres). — M. Maurouard O \*, *inspecteur général, directeur*. — Bureau des poudres et salpêtres : M. Bonnard, \*, *chef*.

7<sup>e</sup> DIRECTION, (Service de santé). — M. Baizeau, C \*, *médecin-inspecteur, directeur*. M. Dehau, O \*, *sous-directeur*. — Bureau des hôpitaux : M. Flandin, *chef*.

DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Guillaume, O \*, *directeur*. — 1<sup>er</sup> sous-direction : M. Fieffé de Lièville, \*, *sous-directeur*. — Section des budgets, 1<sup>er</sup> bureau : *contrôle des dépenses, contentieux, liquidation de la dotation de l'armée, liquidation des dépenses des armées, agence comptable*. — 2<sup>e</sup> bureau : *fonds, ordonnances et comptes généraux*. — 3<sup>e</sup> bureau : *comptes, matières, état des approvisionnements généraux*. — 2<sup>e</sup> sous-direction, M. de Beaucourt, O \*, *sous-directeur*. — 4<sup>e</sup> bureau : *pensions et secours*. — 5<sup>e</sup> bureau : *archives administratives*. — 6<sup>e</sup> bureau : *service intérieur*.

## MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Jauréguiberry, G C \*, sénateur, *Ministre*.

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE. — MM. Peyron, G C \*, vice-amiral, *chef d'état-major, chef du cabinet*. — Humann, O \*, capitaine de vaisseau, *aide de camp*; Dupont, \*, capitaine de frégate, *idem*; Fournier, O \*, *idem, idem*; Schlumberger, \*, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance*; Richard, \*, *idem, idem*; Cordier, \*, *idem, idem*; Garnault, \*, *idem, idem*; Humbert, \*, capitaine en premier d'artillerie de marine, *idem*; Lange, \*, capitaine d'infanterie de marine, *idem*; Josse, capitaine d'artillerie de l'armée de terre, *idem*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Peyron, G C \*, *chef d'état-major, chef du cabinet*. — 1<sup>er</sup> bureau : *mouvements de la flotte et opérations militaires*. — 2<sup>e</sup> bureau : *statistique maritime et étude des marines*

*étrangères.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Etat-major de la flotte, services spéciaux de l'état-major.* — 1<sup>er</sup> service : *mouvements, affaires militaires et nautiques réservées.* — 2<sup>e</sup> service : *mobilisation et défense des ports.*

**CABINET DU MINISTRE.** — M. Giraud, O ✱, *commissaire général de la marine, chef du cabinet.* — 1<sup>er</sup> bureau : *secrétariat.* — 2<sup>e</sup> bureau : *service intérieur et bibliothèques.* — 3<sup>e</sup> bureau : *archives et publications.*

**1<sup>re</sup> DIRECTION. — PERSONNEL.** — M. Moltez, G O ✱, *contre-amiral, directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *corps entretenus et agents divers.* — 2<sup>e</sup> bureau : *troupes de la marine.* — 3<sup>e</sup> bureau : *équipages de la flotte et justice maritime.* — 4<sup>e</sup> bureau : *Inscription maritime et police de la navigation.* — 5<sup>e</sup> bureau : *Pêches et domanialité maritimes.* — 6<sup>e</sup> bureau : *solde, habillement et revues.*

**2<sup>e</sup> DIRECTION. — MATÉRIEL.** — M. de Fauque de Jonquières, G O ✱, *vice-amiral, directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *constructions navales et torpilles.* — 2<sup>e</sup> bureau : *travaux hydrauliques et bâtiments civils.* — 3<sup>e</sup> bureau : *artillerie.* — 4<sup>e</sup> bureau : *approvisionnements généraux.* — 5<sup>e</sup> bureau : *Subsistances et hôpitaux.*

**SERVICES TECHNIQUES.** — M. de Bussy, O ✱, *directeur des constructions navales,* et Dard, O ✱, *général de brigade d'artillerie de marine.*

**3<sup>e</sup> DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.** — M. Fournier, O ✱, *directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *fonds et ordonnances.* — 2<sup>e</sup> bureau : *dépenses d'outre-mer.* — 3<sup>e</sup> bureau : *comptabilité centrale des fonds.* — 4<sup>e</sup> bureau : *comptabilité des matières.*

**DIRECTION DES COLONIES.** — MM. Dislère, O ✱, *directeur;* Roy, O ✱, *directeur-adjoint.* — 1<sup>er</sup> bureau : *administration générale et affaires politiques.* — 2<sup>e</sup> bureau : *administration intérieure, colonisation libre et pénale.* — 3<sup>e</sup> bureau : *justice, instruction publique, cultes.* — 4<sup>e</sup> bureau : *solde, congés, etc., troupes indigènes, commissariat colonial.* — 5<sup>e</sup> bureau : *finances, travaux, approvisionnements, bâtiments militaires.*

**INVALIDES DE LA MARINE.** — M. Roubaud, O ✱, *directeur.* — Bureau central des invalides. — Bureau des pensions et secours. — Bureau des prises, bris et naufrages, du service des *gens de mer.*

**CONTRÔLE CENTRAL.** — MM. Vermot, C. ✱, *Inspecteur en chef;* Bideau, ✱, Gestin, ✱, Châtelain, ✱, *Inspecteurs.*

**DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉPÔT DES CARTES ET PLANS.** — M. le contre-amiral Duburquois, C ✱, *directeur général.*

## MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Jules Duvaux, député, *Ministre*.

M. Logerotte, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Morel, *chef*; M. Roujon, *chef de bureau*.

SECRETARIAT PARTICULIER DU MINISTRE. — M. Leroy, *secrétaire particulier, affaires personnelles*.

CABINET DU SOUS-SECRETARIE D'ÉTAT. — M. Chalamet, *chef du cabinet*.

SERVICE INTÉRIEUR DU MINISTÈRE. — M. Réjon, *chef du service*.

DIRECTION DU SECRETARIAT. — M. Charmes, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *enregistrement général et archives du ministère*. — 2<sup>o</sup> bureau : *travaux historiques et scientifiques, sociétés savantes, missions et échanges internationaux*. — 3<sup>o</sup> bureau : *grandes bibliothèques et archives nationales, souscription, dépôt légal*. — 4<sup>o</sup> bureau : *bibliothèques populaires, communales et du ministère*.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — M. Dumont, O \*, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *inspection générale, facultés et écoles*. — 2<sup>o</sup> bureau : *administration académique, établissements scientifiques et littéraires*. — 3<sup>o</sup> bureau : *matériel et comptabilité des facultés et écoles*. — 4<sup>o</sup> bureau : *matériel et comptabilité des établissements scientifiques, etc.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — M. Zévort, G O \*, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *enseignement secondaire, classique et enseignement spécial*. — 2<sup>o</sup> bureau : *personnel*. — 3<sup>o</sup> bureau : *matériel et comptabilité des lycées*. — 4<sup>o</sup> bureau : *comptabilité des collèges et caisses des lycées et collèges*.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — M. Buisson, O \*, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *personnel de l'enseignement primaire*. — 2<sup>o</sup> bureau : *contentieux et discipline de l'enseignement primaire*. — 3<sup>o</sup> bureau : *maisons d'école, mobilier scolaire*. — 4<sup>o</sup> bureau : *comptabilité de l'enseignement primaire*. — 5<sup>o</sup> bureau : *matériel d'enseignement*. — 6<sup>o</sup> bureau : *créations d'écoles et d'emplois, examens, bourses*.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Langlois de Neuville, O \*, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *comptabilité générale*. — 2<sup>o</sup> bureau : *pensions de retraite*. — *Beaux-arts*. — 1<sup>er</sup> bureau : *ordonnancement, budgets, crédits supplémentaires*. — 2<sup>o</sup> bureau : *écritures centrales*.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS.

M. Paul Mantz, O \*, *directeur général honoraire*. — M. Kaempfer, *délégué dans les fonctions de directeur*.

SECRETARIAT DE LA DIRECTION. — M. Roger Ballu, *secrétaire*. — Beaux-arts : 1<sup>o</sup> bureau des travaux d'art. — 2<sup>o</sup> Bureau de l'enregistrement. — 3<sup>o</sup> Bureau des musées et des expositions. — 4<sup>o</sup> Bureau des monuments historiques. — 5<sup>o</sup> Bureau des théâtres. — 6<sup>o</sup> Bureau des manufactures nationales.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX. — M. Poulin, \*, *directeur*. — 1<sup>o</sup> bureau des batiments civils. — 2<sup>o</sup> bureau des palais nationaux. — 3<sup>o</sup> bureau du mobilier national et régies des palais. — 4<sup>o</sup> bureau des comptes.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Hérisson, député, *Ministre*.

M. Baihaut, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Choquet, *chef*. — M. Bénac, *chef-adjoint*. — *Demandes d'audience*. — *Réceptions*. — *Rapports personnels avec les Chambres*. — *Communications avec la Presse*. — *Affaires réservées*.

CABINET DU SOUS-SECRETÉAIRE D'ÉTAT. — M. Ménard, *chef*.

**Direction du personnel et du secrétariat** : M. Gonzay, \*, *directeur*.

1<sup>re</sup> DIVISION. — M. Nobécourt, *chef de division*. — *Nominations, promotions et mouvements*.

2<sup>e</sup> DIVISION. — M. Bizé, \*, *chef de division*. — *Frais et indemnités, pensions, secours, contrôle et statistique du personnel*.

**Division du Secrétariat** : M. Marin, *chef de division*.

**Direction de la comptabilité** : M. Boyer, \*, *directeur*.

1<sup>re</sup> DIVISION. — M. Bouteiller, \*, *chef de division*.

2<sup>e</sup> DIVISION. — M. Genué, \*, *chef de division*.

**Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique** : M. Cheysson, \*, *ingénieur en chef directeur*.

DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE. — M. Charle, \*, *chef de division* : 1<sup>er</sup> bureau : *cartes et plans* ; 2<sup>o</sup> bureau : *archives* ; 3<sup>o</sup> bureau : *statistique graphique*.

**Direction des routes et de la navigation**. — M. Leblanc, O \*, *directeur*.



**DIVISION DES ROUTES ET DE LA NAVIGATION.** — M. Grancoïn, \*, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *routes nationales*, — 2<sup>e</sup> bureau : *routes départementales ; police du roulage*.

**DIVISION DE LA NAVIGATION.** — M. Caulet de Longchamp, O. \*, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *ports maritimes, phares et balises*. — 2<sup>e</sup> bureau : *rivières navigables et flottables*. — 3<sup>e</sup> bureau : *canaux de navigation*.

**DIVISION DES MINES ET USINES.** — M. Dequet, \*, *chef de division*. — Bureau : *des mines et usines*. — *Statistique de l'industrie minérale*.

**Direction de la construction des chemins de fer :**  
M. Lax, *directeur*.

1<sup>re</sup> Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer non concédés* : M. Schelle, *chef de bureau* *flons de chef de division*.

2<sup>e</sup> Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer concédés* : M. de Muizon, \*, *chef de division*.

3<sup>e</sup> Division. — *Contrôle des comptes des Compagnies et statistique des chemins de fer* : M. Systermans, \*, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *contrôle des comptes des Compagnies des chemins de fer* : 2<sup>e</sup> bureau : *statistique des chemins de fer*.

**DIRECTION DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER.** — M. Rougeot de Briel, \*, *chargé de la direction* — 1<sup>er</sup> bureau : *exploitation commerciale*. — 2<sup>e</sup> bureau : *exploitation technique*. — 3<sup>e</sup> bureau : *rappports avec les autres départements ministériels ; conventions internationales ; services extérieurs des Compagnies ; inventions*.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. de Mahy, député, *ministre*.

**CABINET DU MINISTRE.** — M. Ouchard, *chef* ; M. Gélinet, *sous-chef* ; M. Soubier, *chef de bureau* ; M. Camille Friant, *secrétaire particulier*.

**DIVISION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ ET DES SERVICES INTÉRIEURS.** — M. Signard, \*, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *secrétariat*. — 2<sup>e</sup> bureau : *comptabilité*. — 3<sup>e</sup> bureau : *services intérieurs*.

**DIRECTION DE L'AGRICULTURE.** — M. Tisserand (C. \*), *directeur*. — 1<sup>re</sup> DIVISION : M. Leblond, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : *Enseignement agricole*. — 2<sup>e</sup> bureau : *Écoles et services vétérinaires*.

2<sup>e</sup> DIVISION : M. Challot, \*. — 1<sup>er</sup> bureau : *Encouragements à*

*l'agriculture.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Subsistances, secours et statistique, service de la statistique graphique et bibliothèque.*

**DIRECTION DES FORÊTS.** — M. Lorentz (O. \*), *directeur.* — 1<sup>er</sup> service : *personnel et contrôle*; MM. Loyer, *inspecteur, chargé de la section du personnel*; Gallot, *inspecteur, chargé de la section du contrôle.* — 2<sup>e</sup> service : *aménagement et exploitation*; M. Lecomte, *conservateur, chef de service.* — 3<sup>e</sup> service : *reboisement et travaux*; M. Ethis, *conservateur, chef de service.* — 4<sup>e</sup> service, *contentieux et comptabilité*; M. Colenne, *conservateur, chef de service.*

**DIVISION DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE.** — M. Philippe, O. \*, *ingénieur en chef, directeur.*

**DIVISION DU SERVICE HYDRAULIQUE.** — M. Chenou, \*, *chef de division.*

**DIRECTION DES HARAS.** — M. de Cormette (O. \*), *inspecteur général, directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *Administration des dépôts d'étalons.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Remonte des haras et encouragements à l'industrie chevaline.*

## MINISTÈRE DU COMMERCE.

M. Pierre Legrand, député, *Ministre.*

**CABINET DU MINISTRE.** — M. Paul Wallet, *chef du cabinet.* — M. Pasquier, *chef-adjoint.* — M. Bouquet, *secrétaire particulier.*

**DIRECTION DU SÉCRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.** — MM. Grison, \*, *directeur.* 1<sup>er</sup> bureau : *Secrétariat et personnel.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Comptabilité.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Statistique.*

**DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR.** — MM. Girard, O. \*, *directeur*; Rougeot, \*, *sous-directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *commerce.* — 2<sup>e</sup> bureau : *industrie.* — 3<sup>e</sup> bureau : *police sanitaire et industrielle.* — 4<sup>e</sup> bureau : *enseignement professionnel et travail des enfants dans les manufactures.*

**DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.** — MM. Marie, C. \*, *directeur*; Hédouin, O. \*, *sous-directeur.* — 1<sup>er</sup> bureau : *législation et tarifs de douanes en France.* — 2<sup>e</sup> bureau : *législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger.* — 3<sup>e</sup> bureau : *mouvement général du commerce et de la navigation.*

## MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. A. Cochery, député, *Ministre*.

DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL. — M. G. Cochery, \*, *directeur*. — *Cabinet, contentieux, service intérieur, service central.*

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Fribourg, O. \*, *sous-directeur*.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — M. Bergon, O. \*, *directeur* — *Construction et entretien des lignes aériennes, matériel des bureaux, construction et entretien des lignes spéciales, liquidation des dépenses et comptabilité, matières*

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — M. Baron O. \*, *directeur*. — *Service sédentaire de bureaux; transmission télégraphique; distribution.*

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — M. Besnier, O. \*, *directeur*. — *Correspondance intérieure, correspondance étrangère, services maritimes, service des colis postaux, franchises, contraventions, fabrication des timbres postes.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Chassinat, O. \*, *directeur*. — *Ordonnancement des dépenses. — Vérification des produits, articles d'argent. — Réclamations.*

---

## TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		<b>MM.</b>	<b>NN. SS.</b>	
Ain.....	Bourg.....	Stéhélin, *	Soubirane.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Seblin, *, A.	Thibaudier, *	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Genouille, *	De Dreux-Brézé...	Moulins.
Alpes (B.)...	Digne.....	Danican-Philidor, *, I.	Vigne.....	Digne.
Alpes (H.)...	Gap.....	Vernet, A.	Jacquet.....	Gap.
Alpes-Marit..	Nice.....	Laugrange de Langre, O *	Balaïn, *	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Faure.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Blondin, *, A.	Langénieux.....	Reims (Marne).
Ariège.....	Foix.....	Paul, A.	Rougerie.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Rondineau, *	Cortet, *	Troyes.
Aude.....	Carcassonne.....	Bossu, *	Billard.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rhodes.....	Demangeat *	Bourret.....	Rodez.
Bouches-du- Rhône.....	Marseille.....	Poubelle, *, M I.	FORCADE, O *	AIX, Arles et Embrun.
Calvados.....	Caen.....	Monod, *	Robert.....	Marseille.
Cantal.....	Aurillac.....	Deron, *	Hugonin, *	Bayeux.
Charente.....	Angoulême.....	Rivaud, *	Baduel.....	Saint-Flour.
Charente-Inf.	La Rochelle.....	Lagarde, *	Sebaux.....	Angoulême.
Cher.....	Bourges.....	Ribert, *	Thomas, *	La Rochelle.
			Marchal.....	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Briens *	Dénechaux.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	A. de Trémontels, *, A.	Dé la Foata.....	Ajaccio.
Côte-d'Or.....	Dijon.....	Duval, *	Rivet, O *	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc.....	Cleiftie, A.	Bouché.....	Saint-Brieuc.
Creuse.....	Guéret.....	Javal.....	Lamarou.....	Limoges (Haute- Vienne).
Dordogne.....	Périgueux.....	Le Mallier.....	Dabert, *	Périgueux.
Doubs.....	Besançon.....	Gallié, *, A.	Paulinier *	BESANÇON et Haute-Saône.
Drôme.....	Valence.....	Najean.....	Cotton.....	Valence.
Eure.....	Évreux.....	Barrême, *	Grolleau.....	Évreux.
Eure-et-Loir.	Chartres.....	Floret *	Regnault *,	Chartres.
Finistère.....	Quimper.....	Gragnon.....	Nouvel.....	Quimper.
Gard.....	Nîmes.....	Girardin, *	Besson.....	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse.....	Baille, *	DESPREZ, O *	TOULOUSE et Narbonne.
Hers.....	Auch.....	Delatte.....	GÉRAULT DE LAN- GALERIE, *.....	AUCH.



DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES
		<b>MM.</b>	<b>NN. SS.</b>	
Pyrénées (H.)	Tarbes .....	Jules de Lamer, *	Billère .....	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan ..	Doucin .....	Caraguel .....	Perpignan.
Rhin (Haut) ..	Belfort .....	Gros .....	Foulon .....	Nancy.
Rhône .....	Lyon .....	Massicault, O *, U I .....	CAVEROT, O * .....	LYON et Vienne.
Saône (H.) .....	Vesoul .....	Michel, U A .....	Foulon .....	Besançon (Doubs)
Saône-et-Loire	Mâcon .....	Bertereau, * .....	Perraud, * .....	Autun.
Sarthe .....	Le Mans .....	Dumonteil .....	D'Outremont .....	Le Mans.
			LEULLIEUX .....	CHAMBÉRY.
Savoie .....	Chambéry ..	Bargeton, * .....	Pagis .....	St-Jean de Maurienne
			Rosset .....	Tarentaise.
Savoie (H.) ..	Annecy .....	Levallant, *, U A .....	Isoard .....	Annecy.
Seine .....	PARIS .....	Oustry C *, U I .....	S. E. le Cardinal GUIBERT, O * .....	PARIS.
			Richard, év. <i>coadjut.</i>	
Seine-Infér...	Rouen .....	Hendlé, O *, U A .....	S. E. le Cardinal DE BONNECHOSE C. *	ROUEN.
			Allou, O * .....	Meaux.
Seine-et-Marn	Meaux .....	Patinot, O * .....	de Brley, <i>coadj.</i> .....	
Seine-et-Oise	Versailles ..	Bon Cottu, O *, U I .....	Goux .....	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort .....	Grimanelli .....	Bellot des Minières..	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Somme .....	Amiens .....	Cohn, *, U I .....	Gullbert, * .....	Amiens.
Tarn .....	Alby .....	Bourgeois .....	RAMADIÉ, * .....	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban ..	Émile Martin .....	Fiard, * .....	Montauban.
Var .....	Draguignan..	Favalelli, U A .....	Terris .....	Fréjus et Toulon.
Vaucluse .....	Avignon .....	Assiol, *, U I .....	Hasley .....	AVIGNON.
Vendée .....	La Roche-s.-Yon.	Calvet .....	Cateau .....	Luçon.
Vienne .....	Poitiers .....	Obissier-St-Martin, * .....	Bellot des Minières ..	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Vienne (H.) ..	Lamoges .....	Henri Fresne, *, U A .....	Lamazou, * .....	Limoges.
Vosges .....	Épinal .....	Bœgner, *, U A .....	De Briey .....	Saint-Dié.
Yonne .....	Auxerre .....	Laffou .....	BERNADOU, O * .....	So et Auxerre

### Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Firbach, O \*, préfet; — Département d'Oran, M. Laugier, préfe  
Département de Constantine, M. Doucin, préfet

### Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique) .....
 Mgr. Goldefy || Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles) ..... | Blanger. |
| St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles) ..... | Carméné. |
| Sénégal ..... | Dubois. |

### Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand Lavigerie, O \*; Dusserre, *coadjuteur*.  
Evêque d'Oran, Mgr. Ardin. — Evêque de Constantine, Mgr. Combes

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

### DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

#### ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

**M. JOUBERT**, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

**M. DIEUDONNÉ**, officier de la Légion d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

**M. DE POMMEREU**, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

**M. DUPLANTIER**, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

**M. le comte BEUGNOT** a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

**M. le baron SIMÉON**, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

**M. DUPONT-DELEPORTE**, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

**M. DUPLEIX DE MÉZY**, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

**M. le comte DE RÉMUSAT**, grand-croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet de la Haute Garonne, nommé le 5 février 1817.

**M. le comte H. DE MURAT**, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

**M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT**, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-

Jean de Jérusalem; auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. ÉM. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAISSE, commandeur de la Légion d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, grand officier des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MÉYRET, commandeur des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand-croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de



Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. SENCIER, grand officier de la Légion d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, chevalier de la Légion d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, depuis sénateur.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, depuis député et ministre du commerce.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, depuis député et ministre de l'Instruction publique.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, depuis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher et de Saône-et-Loire.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, officier de la Légion d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, (O ✱), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. LIZOT (O ✱), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE (C ✱), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, ✱ (l. O, G. O. ✱), nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, depuis ministre plénipotentiaire.

## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

### PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

*Préfet* : M. Jules Cambon, \*, I. O., G. O. †.

**CABINET DU PRÉFET.** — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

M. Poirson, Conseiller de Préfecture, *délégué à la direction du cabinet*

MM. Forestier, *chef du Secrétariat particulier du Préfet* ; Rével, *employé de 1<sup>re</sup> classe.*

### SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture

*Secrétaire-général* : M. Gabriel Bouffet, C. †, A. O.

### CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits

travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont jugés en séance publique par le président et le conseiller rapporteur devant et sur ce point les observations orales des intéressés (loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet suivant).

La présence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

#### COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *président* ; Arnauld de Praneuf, C  $\times$ , I.  $\odot$ , *vice-président* ; Delaporte, O  $\times$ , Joppé, O  $\times$ , Poirson, O  $\times$ , *conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

*Commissaire du Gouvernement*, M. le secrétaire-général et, à son défaut, un des conseillers.

**GREFFE.** — MM. Bury, *chef de bureau, secrétaire-greffier*, Lepius, *commis-greffier* ; Bouchez et Puvrez, *employés* ; Colas, *auché*.

## CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déferées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Conformément à la loi du 10 août 1871, il a été procédé, le 16 septembre suivant, le 8 novembre 1874, le 4 novembre 1877 et le 4 juillet 1887, à l'élection des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Le Conseil général est composé comme suit :

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

#### *Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche Levent à Bavai.
Berlaimont,	Evrard Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. ☉, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. ☉, agriculteur, maire de Salesches
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge.	Sculfort, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Duponchel, maître de verreries à Sars-Poteries.
Trélon,	Boussus, *, filateur à Wignehies.

#### *Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard, député fab. de sucre à Aubencheul-au-Bac
Carnières,	Telliez, *, propriétaire à Carnières.
Clary,	Dutemple, ancien notaire à Walincourt.
Le Câteau,	Ch. Seydoux, O. *, I. ☉, ✕, manif. au Câteau.
Marcoing,	Crépin, *, propriétaire, cultivateur et maire à Noyelles-sur-l'Escaut.
Solesmes,	Macarez, *, industriel à Saint-Python.

(1) Voir à la 3<sup>e</sup> partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

*Arrondissement de Douai.*

Arleux,	Ch. Mention, propriétaire, à Douai.
Douai-Nord,	Alain-Chartier, *, A. O., industriel à Douai.
Douai-Ouest,	Giroud, *, A. O., député à Douai.
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre à Sin.
Marchiennes,	Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies,	Des Rotours, député, maire d'Avelin.

*Arrondissement de Dunkerque.*

Bergues,	Claeys, maire de Bergues.
Bourbourg,	Edmond Duriez, fabricant de sucre, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Gustave Lemaire, avocat, à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Trystram, député, négociant et président de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines,	Goussard, O. *, ancien président de section au Conseil d'Etat (à Watten).
Hondschoote,	Boudewel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Bergerot, député, maire à Esquelbecq.

*Arrondissement d'Hazebrouck.*

Bailleul,	Claeys, propriétaire à Bailleul.
Cassel,	Claeys, O. C. X., député, à Bailleul.
Cassel,	Claeys, *, propriétaire et maire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Joets de Metershof, propriétaire à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Massiet du Biest, sénateur, maire à Hazebrouck.
Merville,	Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde,	Outters, député, notaire à Steenvoorde.

*Arrondissement de Lille.*

Armentières,	Aug. Mahieu, manufacturier, maire d'Armentières.
Cysoing,	Georges Brame, *, député, propriétaire à Hem.
Haubourdin,	Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin.
La Bassée,	Édouard Chombart, maire d'Herlies.
Lannoy,	Bouchery, maire de Saily.
Lille-Centre,	P. Legrand, député, ministre du commerce.
Lille-Nord-Est,	Jules Dutilleul, *, A. O. sénateur, propriétaire à Lille.

Lille-Ouest. Albert Legrand, industriel, maire de St-André.  
 Lille-Sud-Est, Mariage, négociant à Lille.  
 Lille-Sud-Ouest, Testelin, docteur en médecine, sénateur à Lille  
 Pont-à-Marcq, Desmoutier, \*, cult. et propr. à Mons-en-Pévèle  
 Quesnoy-sur-D., Meurillon, notaire à Comines.  
 Roubaix-Est, Pierre Catteau, \*, manufacturier à Roubaix.  
 Roubaix-Ouest, Emile Moreau, ingénieur à Roubaix.  
 Seclin, Desmazières, industriel, maire à Seclin.  
 Tourcoing-Nord, Ch. Jonglez, Président de la chambre de commerce de Tourcoing.  
 Tourcoing-Sud, Lehoucq, propriétaire à Tourcoing.

#### *Arrondissement de Valenciennes.*

Bouchain, Caillet, fabricant de sucre, maire à Haspres.  
 Condé, Dervaux, \*, industriel à Condé.  
 St-Amand, r. d., Sirot, maître de forges à St-Amand.  
 St-Amand, r. g., L. Legrand (de Lœvelles), avocat à Douai.  
 Valenciennes-E., Bultot, \*, A O, maire de Valenciennes.  
 Valenciennes-N., Jules Rousseau, propriétaire à Valenciennes.  
 Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), ministre plénipotentiaire à la Haye.

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE

*Instituée par la loi du 10 août 1871.*

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Dutemple, *président* ; Alain Chartier, *secrétaire* ; Sculfort, Potié, Claeys, Joets de Metershof et Jules Sirot.

### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

**1<sup>re</sup> SÉRIE. 30 cantons.** — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

**2<sup>e</sup> SÉRIE. 31 cantons.** — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Câteau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1<sup>re</sup> série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1<sup>re</sup> série et le 4 novembre 1877 pour la seconde

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1<sup>re</sup> série, ont été renouvelés le 4 juillet 1880. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2<sup>e</sup> série expirent en 1883.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

### *Organisation des bureaux.*

*Chefs de division honoraires :* MM. A. Druetz, \*, Ch. Vincent, \*, A. ⚡, Baillœuil.

**Première division.** — M. Charrier, *chef de division.*

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — **SECRETARIAT-GÉNÉRAL.** — MM. Breton, père, *chef de bureau*; Plouvier, *sous-chef*; Delesalle fils, Cailliau, employés de 3<sup>e</sup> classe.

**ATTRIBUTIONS.** — Administrations municipales, maires, adjoints, conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. — Concours. — Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. — Bascules publiques. — Alsaciens-Lorrains. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épicerics, remèdes secrets. — Beaux-arts: élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements. — Bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie: consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie: Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseil d'Etat, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Cultes, personnel. — Congrégations religieuses, personnel. — Douanes. — Ecoles supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections: Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties: Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand: Admission des indigents. — Etrangers: admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des



jurés. — Logements insalubres. — Lycées et collèges, création, bourses. — Médecine vétérinaire. — Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Orphelins de la guerre. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir ; munitions. — Sociétés particulières. — Sociétés savantes. — Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés de charité maternelle ; crèches. — Sociétés subventionnées. — Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

**Affaires militaires.** — MM. Plumecocq, *chef de bureau adjoint*; Lesaffre, *employé de 2<sup>e</sup> classe*; Duhin, *employé de 3<sup>e</sup> classe*.

**ATTRIBUTIONS.** — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canoniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** — POLICE. MM. Breton fils, *chef de bureau*; Torck, *sous-chef*; Lefebvre, *employé de 2<sup>e</sup> classe*; Demade et Telliez, *employés de 3<sup>e</sup> classe*.

**ATTRIBUTIONS.** — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evénements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-

champêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmes création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

**Deuxième division.** — M. H. Lecocq, *chef de division*

1<sup>er</sup> BUREAU. — MM. Barbotin, *chef de bureau*; Pruvost, *sous-chef*; Guinois, *employé de 1<sup>re</sup> classe*; Bourelle, *employé de 2<sup>e</sup> classe*; Colpaert, *employé de 3<sup>e</sup> classe*.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2<sup>e</sup> BUREAU. — MM. Heidet, *chef de bureau*; Petit, *sous-chef*; Coquelle, *employé de 3<sup>e</sup> classe*.

ATTRIBUTIONS. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime fores-

tier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

**Troisième division.** — M. Féver, *chef de division*.

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Crépin, *sous-chef*; Decourcelles, Lefebvre et Delesalle, *employés de 3<sup>e</sup> classe*.

**ATTRIBUTIONS.** — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'épargne. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Taxe des chiens. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes.

**2<sup>e</sup> BUREAU. FINANCES DE L'ÉTAT.** — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS ET DU 1<sup>er</sup> AGE. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous chef*; Broutin, *employé de 1<sup>re</sup> classe*; Delcambre, *employé de 2<sup>e</sup> classe*; Quenet, Brisy et Olivier, *employés de 3<sup>e</sup> classe*.

**ATTRIBUTIONS.** — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Comptes des contumax. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Amendes de police. — Ordonnement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles — Rentes et valeurs mobilières con-

signées. — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. — Produits éventuels du département. — Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1<sup>er</sup> âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1<sup>er</sup> âge.

### **Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.**

*Directeur départemental* : M. Brunel, \*, I. ☉, inspecteur d'académie ; M. Poulain, A. ☉, *chef de division, inspecteur primaire délégué, secrétaire.*

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — M. Rogeaux, *chef de bureau*, Badard, Morelle, *employés.*

**ATTRIBUTIONS.** — INSTRUCTION SECONDAIRE. — Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. — Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales et aux cours normaux, au brevet de capacité, au certificat de grammaire, aux bourses dans les lycées, collèges et au prytanée, à l'école de Cluny. — Expédition des diplômes. — Enquête sur les demandes de bourses dans les lycées et collèges. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. — Bibliothèques pédagogiques. — Bibliothèques scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Statistiques diverses. — Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire.

**2<sup>e</sup> BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. —** MM. Bouchez, *chef de bureau* ; Ménétreau, Berthelon, Leleux, *employés*.

**ATTRIBUTIONS.** — Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget départemental de l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Rétributions scolaires. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Cartes et globes. — propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, pour les cours d'adultes, pour les caisses d'épargne scolaires, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

### ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I. ☉, *archiviste honoraire* ; M. Finot, *archiviste* ; Forret, *chef de bureau* ; Declene, Vermaere, *employés* ; M. Fournet, *dessinateur*.

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président* ; Van Hende, propriétaire à Lille ; Houdoy, propriétaire, à Lille ; l'abbé Dehaisnes, I. ☉ ; Finot, *archiviste, secrétaire*.

*Imprimeur de la Préfecture*, M. L. Daniel, \*, à Lille, rue Nationale.

*Conservateur-régisseur*, M. Plumecocq.

*Huissier du cabinet du préfet*, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Delannoy. — *Concierger de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierger des bureaux*, rue Jacmars-Giélée, Delesalle. — *Concierger du Secrétaire-Général*, Garin.

*Garçons de bureau*, Delannoy, *brigadier*; Delattre, George, Garin, Benazet.

## SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 4 juillet 1880. Des élections auront lieu en 1883.

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Sous-préfet*, M. René-Pichon.

*Secrétaire*, M. Deckmyn.

#### *Conseil d'arrondissement.*

Bergues,	MM. de Meesemaecker, à Bergues.
Bourbourg,	Vercoustre, président des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	Derode, maire de Rosendael.
Dunkerque-O.,	Gaspard, propriétaire, à Dunkerque.
—	Vancauwemberghe, industriel, maire de Saint-Pol.
Gravelines,	Demarle-Fetel, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Outters, propriétaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Lernout, docteur en médecine à Wormhoudt.

### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Sous-préfet*, M. Eric Isôard. A. O.

*Secrétaire*, M. Quilliet.

*Conseil d'arrondissement.*

Bailleul-N.-E.,	MM. Ignace de Coussemacker, à Bailleul.
—	Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	H. de Coussemacker, propriétaire à Bailleul.
Cassel,	Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Dausse, négociant à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Deram, notaire, maire à Steenbecque.
Merville,	Hennion, notaire à Estaires.
—	Bouilliez, *, à Merville.
Steenvoorde,	Verrière, maire de Winnezele.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Conseil d'arrondissement.*

Armentières,	MM. Lescornez, Achille, Armentières.
Cysoing,	Dubreucq, Victor, Templeuve.
Haubourdin,	Billon, *, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,	Leroy-Dubois, cultivateur et maire d'Illics.
Lannoy,	Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,	Jules Leduc.
Lille-Nord-Est,	Géry Legrand, maire de Lille.
Lille-Ouest,	Barbe, avocat à Lille.
Lille-Sud-Est,	G. Wattrelot, à Lille
Lille-Sud-O.,	Pérot, banquier à Lille.
Pont-à-Marcq,	Et. Vallois, maire de Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,	Bodé, Charles, à Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Lacquement, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Morel, Augustin, *, manufact. à Roubaix.
Seclin,	Achille Leleu, à Annœullin.
Tourcoing-N.,	Dhalluin, notaire et maire de Linselles.
Tourcoing-S.,	Léon Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Sous-préfet*, M. Desprez.

*Secrétaire*, M. J. Sainsaux.

*Conseil d'arrondissement.*

Cambrai-Est,	MM. Fiévet, brasseur, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,	Liefquint, Jean-Baptiste, cultivateur à Haynecourt.

Carnières,	Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.
Clary,	Bauchard, propriétaire à Ligny.
—	Poete-Taisne, *, manufacturier, maire de Maretz.
Le Câteau,	Hallette, Jules, *, fabricant de sucre, Câteau.
—	Constant Lozé, maire du Câteau.
Marcoing,	Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.
Solesmes,	Vallez, fabricant de sucre et maire de Briastre.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Sous-préfet*, M. G. Pasques.

*Secrétaire*, M. Gravel, Albert.

*Conseil d'arrondissement.*

Avesnes-N.,	MM. Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Pecqueriaux, père, à Avesnelles.
Bavai,	Gravis, Amand, à Louvignies-Bavay.
Berlaimont.	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,	Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,	George, à Solre-le-Château.
Trélon,	Berteaux, à Fourmies.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Sous-Préfet*, M. J. Boyenval, \*.

*Secrétaire*, M. P. Collier, licencié en droit

*Conseil d'arrondissement.*

Arleux,	MM. Trannin, maire de Lambres.
Douai-Nord.	Morel, maire de Lallaing.
—	Renard, agricult <sup>r</sup> et maire de Sin-le-Noble.
Douai-Ouest,	Bernard, *, maire de Roost-Warendin.
—	de Boisset, *, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
Douai-Sud,	Ducret, Charles, maire d'Aniches.
Marchiennes,	Couplet-Josson, fabricant de sucre à Mar chiennes.
—	Mottez, fabricant de sucre à Wandignies.
Orchies,	Josson fils.



## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Sous-Préfet*, M. H. de Malherbe.  
*Secrétaire*, M. Ségard.

*Conseil d'arrondissement,*

Bouchain,	MM. Delcambre, vétérinaire et maire à Denain.
—	Laderrière, brasseur à Escaudain.
Condé,	Wagret, maître de verreries à Escaupont.
Saint-Amand, r. d.	Le docteur Isnard.
— r. g.	Barbieux, ancien notaire à St-Amand.
Valenciennes-E.,	Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Jénart, négociant à Anzin.
—	Debaralle, Paul, adjoint au maire de Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Thellier, propriétaire à Hérin.

## SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

## CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

**Personnel.**

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

Le 3<sup>e</sup> arrondissement comprend le service ordinaire des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

*Inspecteur général du 3<sup>e</sup> arrondissement*, M. Robaglia, \*, à Paris.

SERVICE ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables, chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, \*, *Ingénieur en chef du département*, rue Nationale, n° 91, Lille.

*Ingénieurs ordinaires.* — MM. Gérard, \*, à Lille; Cosserat, à Dunkerque; Etienne, à Cambrai; Barbet, à Douai; Berthet, à Valenciennes; Bonneau, cond<sup>e</sup> P<sup>al</sup> ff. d'ing<sup>r</sup> à Avesnes

*Conducteurs principaux.* — MM. Legendre, J., à Lille.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe.* — MM. Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Carouille, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Heunet, à Douai.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Godin, Vanriscotte, à Lille; Vallez, à Douai; Groniez, à Dunkerque; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque; Mallet, J.-B., à Cambrai; Robin, à Lille; Dagalier, Belin, Dargent, à Valenciennes.

*Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe.* — MM. Baelen, à Bailleul; Delsaux, à Cambrai; Lecat, Léon, à Lille; Dayez, à Valenciennes; Magné, à Dunkerque.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe.* — MM. Caullery, à Avesnes; Thoury, Bourel, à Lille; Desmasures, à Avesnes; Muylaert, à Douai; Legendre, R., à Hazebrouck; Lecat (Louis), Sipra, à Dunkerque.

*Sous-chef de section.* — M. Loir (Erasmus), *sous chef de section de 1<sup>re</sup> classe*, à Cambrai.

*Employés secondaires; 1<sup>re</sup> classe.* — MM. V. Ingelrans, Pigache, Billiau, Degouge, Piat, Legroux, à Lille; Désicy, à Cambrai; Denis, Berthelot, à Valenciennes; Martinès, à Avesnes; Canonne, à Cambrai; Coquel, à Valenciennes.

*Employés secondaires: 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Godfrind, Couvez, Devos, Risbourg, Gombert, à Lille; Wiart, à Douai; Hahault, à Avesnes; Tronquée, à Dunkerque; Wattremez, à Valenciennes; Legendre (Gustave), à Lille; Gendrop, à Douai; Ravaux, Damman, à Dunkerque; Delavalle, à Cambrai; Delvaux, à Avesnes. — *Agents temporaires:* A. Ingelrans, Tembremande, Lefèbre, à Lille; Malaquin, à Valenciennes.

## SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, \*, *ingénieur en chef*, à Dunkerque

*Ingénieurs ordinaires* : MM. Crépin et Dardenne, à Dunkerque

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe* : M. J. Haeuw, Gauthier, Leduc et Em. Debacker, à Dunkerque.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Ed. Debacker, Dieuset, E. Haeuw, Vitrant et Verlinde, à Dunkerque.

*Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Delbouve, Breynaert, A. Balsen, Cleenewerck, J<sup>h</sup> Mesnage, Denquin et Lecomte, à Dunkerque ; Decreus et Darnet, à Gravelines.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe* : MM. Laverge, Vangraefscheppe, et G. Balsen, à Dunkerque ; Bourdon, à Gravelines.

*Sous-chef de section de 2<sup>e</sup> classe du cadre auxiliaire* : M. Lafra, à Dunkerque.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Sipra et Butez, à Dunkerque.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Delahaye, Lubin, Fournier, Nortier, Declercq, Jannin, Bocquet, Galloo, Landay, A. Mesnage, Berthe, Breynaert, Vanloo, Magniez, Wadoux, Declercq et Louis, à Dunkerque ; Duthoit, à Gravelines.

*Officiers de port* : MM. Devriés, *capitaine de port de 2<sup>e</sup> classe, chef de service* ; Hamelin, Damman (P<sup>re</sup>) et Sion, *lieutenants de 2<sup>e</sup> classe* ; Couvreur, *maître de 1<sup>re</sup> classe* ; Damman (J<sup>h</sup>) et Clayessen, *maîtres de 2<sup>e</sup> classe* ; Lathouwer, Merlen, Brossier, Messen, Bom-melaer, Robyn, N. . . . , N. . . . , *maîtres de 3<sup>e</sup> classe*, à Dunkerque ; Lavallée, *maître de 3<sup>e</sup> classe*, à Gravelines.

*Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque* : MM. Morice, *capitaine d'armements* ; Léglise, Bateman, Trouchaud et Guillermou, *capitaines en premier* ; Michelot, Dhondt et Cousin, *capitaines en second* ; Dumont, Darnet, Vanwaelfelghem et Boëchie, *maîtres d'équipage* ; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1<sup>re</sup> classe et 19 de 2<sup>e</sup> classe.

## NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves et rivières et sur mer, établie à Dunkerque, conformément aux ordonnances royales des 23 mai 1843 et 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, \*, *ingénieur en chef des Ponts et*

*Chaussées, président*; Crepin, \* *ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire*; Berteloot, \*, *lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port*; Dardenne, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Dardenne, *ingénieur civil*; Devries, *capitaine de port*; Cosserat, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Lemerle, *commissaire de l'inscription maritime*; Rouillé, *chef à terre des pilotes*; Terquem, \*, *professeur d'hydrographie en retraite*.

**SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.**

M. Gruson, \* **I**, *ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe*, à Douai.

*Ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe* : M. Cosserat, à Dunkerque.

*Ingénieurs ordinaires de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Barbet, à Douai; Stoclet, à Lille.

*Conducteurs principaux* : MM. Cuvelier, à Dunkerque; Pons, à Douai.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Diruit, à Roubaix; Coyaux, à Lille; Truck, à Douai.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Mallet, à Lille, Haeuw, à Douai; Dereuder, à Dunkerque; Wackernie, à Merville.

*Conducteur de 3<sup>e</sup> classe* : M. Renault, à Douai.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe* : MM. Durier, à Dunkerque; Gin et Willemyns à Douai.

*Sous-chef de section des travaux de l'État* : MM. Devrez, 1<sup>re</sup> classe, Douai; Roussel, *id.*; Savagner, 1<sup>re</sup> classe, Dunkerque; Pezard, 2<sup>e</sup> classe, Lille.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Pingel, Charley, à Douai; May, à Dunkerque; Brifaut, à Lille; Lejonne, à Douai.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Gheers, Leferre, Roux, à Lille; Pesin, à Dunkerque; Héquet, Boucher, Pons et Caby, à Douai.

**SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.**

*Direction du service.* — M. Derôme, \*, *ingénieur en chef*, à Compiègne; MM. Doldé, *conducteur de 2<sup>e</sup> classe*; Chevrier, *conducteur de 3<sup>e</sup> classe*; Bastien, *conducteur de 4<sup>e</sup> classe*; Billa, Pecqueux, Ruin, *employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe*; René, *employé secondaire de 2<sup>e</sup> classe*.

*Première section du canal de Saint-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé* : 1<sup>re</sup> partie,

canal de Mons à Condé et Escaut, M. Berthet \*, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes; 2<sup>e</sup> partie, Escaut et canal de Saint-Quentin, M. Etienne, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai; MM. Huriez, *conducteur principal* à Valenciennes; Cavel, *conducteur de 2<sup>e</sup> classe*, à Condé; Brassart, *2<sup>e</sup> classe*, à Riqueval; Rose, *3<sup>e</sup> classe*, à Cambrai; Carlier, *4<sup>e</sup> classe*, à Cambrai; Lerebours, *idem*, à Valenciennes. — *Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* MM. Carion, à Valenciennes; Paul, Raux, Bruniaux, à Cambrai; Latreille, à Valenciennes; de 2<sup>e</sup> classe: MM. Cuisset, à Valenciennes; Corneille, à Cambrai; Mercier, à Condé.

*Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (service du contrôle)*: MM. Bonneau, *conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire*, à Avesnes; Dubreuque, *ingénieur ordinaire*, à Saint-Quentin; Drouets, *conducteur de 1<sup>re</sup> classe*, à Avesnes; Gauché, *conducteur de 1<sup>re</sup> classe* à Saint-Quentin; Goursault, *employé secondaire de 1<sup>re</sup> classe*, à Avesnes.

#### NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU: MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur*; Raverdy, *président*; N....., *secrétaire-trésorier*.

## Chemins de Fer.

#### SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Meissonnier, O. \*, *inspecteur général des mines, chef du service*, à Paris, boulevard Magenta, 137.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2<sup>e</sup> section: les lignes de Busigny à Erquelines, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1<sup>re</sup> section.

*Ingénieur en chef de la 1<sup>re</sup> section* : M. Daniel, \*, à Paris, rue de Navarin, 3.

*Ingénieur en chef de la 2<sup>e</sup> section* : M. Bonnet, \*, à Amiens, boulevard Fontaine, 38.

*Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées* : M. Damery, à Laon; lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Dubreuque, à Saint-Quentin; lignes de Busigny à Erquelines et d'Hautmont à Quévy.

M. Stoclet, à Lille; lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux; de Lille à Douai; de Douai à Valenciennes; de Lille à Béthune; de Dunkerque à Furnes; d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

M. Berthet, à Valenciennes; lignes de Somain à Busigny; de Cambrai au Quesnoy; de Somain à Valenciennes; de Valenciennes à Quiévrain; de Valenciennes à Aulnoye; de Cambrai à Dour; de Cambrai à Douai.

*Ingénieurs des mines* : MM. Poincaré, à Paris; Olry, à Lille; Soubeiran, à Valenciennes.

*Ingénieurs des mines* : MM. Poincaré, à Paris; Olry, à Lille. — MM. Lefevre, Devaux, garde-mines, à Lille. Vaillant, à Valenciennes et Poteau, à Douai.

*Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.*—MM. Peslin, \*, ingénieur en chef des mines, à Douai; Soubeiran, ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes; Berthet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem; Lafont, garde-mines, idem.

*Inspecteurs de l'exploitation commerciale* : MM. de Roux, inspecteur principal, à Paris; Thévenin, inspecteur particulier, à Lille.

#### SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

*Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.*

CHEMINS DE FER DU NORD.—MM. Duménil, commissaire de 3<sup>e</sup> cl., à Lille; Barré, O. \*, idem de 2<sup>e</sup> classe, à Lille; Samuel, \*, idem de 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Blondiaux, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Douai; Boissier, \*, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Dunkerque; N...., idem de 4<sup>e</sup> classe, à Maubeuge; Germond, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck; Prêcher, \*, idem de 4<sup>e</sup> classe, à Cambrai.

**CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN.** — M. Marula, commissaire de 3<sup>e</sup> classe, à Anzin.

**CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHY, DE MARCOING A MASNIÈRES ET DE MARCOING A HAVRINCOURT.** — M. Ducainin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

**CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE VALENCIENNES A DOUZIES-MAUBEUGE.** — M. Gagnebin, commissaire de surveillance administrative, à Valenciennes.

**CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE DON A HÉNIN-LIÉTARD.** — M. Barré, commissaire de surveillance administrative, à Lille.

**SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.**

M. Cirodde (Ernest), \*, ingénieur en chef à Paris, rue Vineuse, 10.

*Lignes de Lille à Valenciennes.* — MM. Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes; Roussel, conducteur, idem.

*Ligne de Maubeuge à Fourmies.* — MM. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Avesnes; Passage, conducteur, idem.

*De Gravelines à Watten, de Calais à Dunkerque.* — MM. Cosserat, ingénieur ordinaire à Dunkerque; Cuvelier, conducteur, principal, idem.

*Lignes de Lille à Valenciennes, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière.* — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai; Vallez et Haeuw, conducteurs à Douai.

*Ligne de Cambrai à Dour.* — MM. Etienne, ingénieur ordinaire à Cambrai; Delsaux, conducteur, idem.

*Lignes d'Aubigny-au-bac à Somain.* — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai; Haeuw, conducteur, idem.

*Lignes de Saint-Omer à Berquette et embranchements houillers de Lens.* — MM. N....., ingénieur ordinaire à Béthune; Averlant, conducteur, idem.

**SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.**

M. Doniol, \*, ingénieur en chef du service ordinaire du département à Lille. — MM. Etienne, ingénieur à Cambrai. — Barbet,

idem, à Douai. — Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ingénieur des mines, à Lille. (matériel et exploitation technique et commerciale.)

#### SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

MM. Doniol, \*, ingénieur en chef du service ordinaire du département, à Lille. — Gérard, \*, ingénieur, à Lille. — Cosserrat, idem, à Dunkerque. — Berthet, idem, à Valenciennes. — Étienne, idem à Cambrai; Barbet, idem, à Douai; Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, à Avesnes; Olry, ingénieur des mines, à Lille.

#### ÉTUDES ET TRAVAUX DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT.

Service de M. Doniol, \*, ingénieur en chef à Lille rue Nationale, 91.

*Bureaux du service général : conducteur principal : M. Legrand, chef-comptable ; chef de section : M. Sannier, chef de bureau ; sous-chef de section : M. Blancard ; agents temporaires : MM. Trambly et Amant ; Expéditionnaire : M. Leuridan.*

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Lens à Armentières, d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, de Don à Templeuve, et de Lille-la-Madeleine à Lannoy.* — *Ingénieur ordinaire : M. Gérard, \*, à Lille. — Conducteurs : MM. Larivière, à Lens; Bouchez, à Lille; Chesnoy, à Lens. — Chef de section : M. Martin, à Lens. — Agent secondaire : M. Danthoine, à Lens. — Agents temporaires : MM. Dupont, Peltier, Peckre, et Bellegœuille, à Lille, et M. Douchet, garde-magasin à Lens.*

2<sup>o</sup> ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Valenciennes au Câteau, de Thiant à Lourches, et de Denain à St-Amand.* — *Ingénieur ordinaire : M. Etienne, à Cambrai ; conducteurs : MM. Généau, à Solesmes et Barré, à Valenciennes ; sous-chefs de section : MM. Bara, à Denain, Chamillard à Thiant, Schwartz, à Solesmes et Derez, à Neuville ; agent secondaire : M. Choquart, à Valenciennes ; agents temporaires : MM. Lacroix et Ducornez, à Cambrai.*

3<sup>o</sup> ARRONDISSEMENT. — *Ligne d'Avesnes à Solre-le-Château.* — *Ingénieur ordinaire : M. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, à Avesnes.*

Service de M. Menche de Loisne, \*, ingénieur en chef à Laon, 38, rue Saint-Martin.

*Ligne de Valenciennes à Laon. 2<sup>o</sup> section du Câteau à Laon.* — MM. Jongleux, conducteur principal, chef du bureau de l'ingénieur



en chef. — Bourbier, faisant fonctions d'ingénieur, à Laon. — M. Leprest, conducteur, à Guise. — Dufour, conducteur, à Marle. — Havart, conducteur à Laon. — Tondu, conducteur, à Laon. — Beldame chef de section à Crécy-sur-serre. — Petit, sous-chef de section, à Crécy-sur-Serre.

*Ligne de Busigny à Hirson.* — MM. Jongleux, conducteur principal, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Vergnol, ingénieur auxiliaire, à la Capelle. — Havart, conducteur à Laon. — Maroteaux, conducteur au Nouvion. — Michaud, chef de section principal à La Capelle — Richet, chef de section, à La Capelle. — Franckhauser, chef de section, à La Capelle. — Villenave, chef de section, au Nouvion. — De Salma, chef de section, à La Capelle. — Lecœur, sous-chef de section, à La Capelle. — Michel, sous-chef de section, à Vaux-Audigny. — Fraënkcl, sous-chef de section, à Ohis. — Bergounhous, sous-chef de section, à La Capelle. — Schulerud, sous-chef de section, à Etreux. — Cabasse, sous-chef de section à La Capelle.

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETÉS  
DANS LE DÉPARTEMENT.

*Canal du Nord sur Paris.* — MM. Flamant, \*, ingénieur en chef, à Amiens (provis<sup>re</sup>) — Cadart, ingénieur ordinaire, à Arras. — Debauve, \*, ingénieur ordinaire à Clermont. — Nicou, \*, ingénieur ordinaire, à Paris. — Lecourt, ingénieur ordin<sup>re</sup>, à Beauvais.

*Canal de la Meuse à l'Escaut.* — MM. Quinette de Rochemont, \*, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Bourquelot, ingénieur ordinaire, à Valenciennes.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES  
CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, \*, ingénieur en chef, à Lille.

1<sup>er</sup> arrondissement — *Bassin de la Sambre et ses affluents.* — M. Bonneau, conducteur principal, s<sup>ons</sup> d'ingénieur, à Avesnes.

2<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys.* — M Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de la Scarpe.* — M. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai.

4<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de la Lys.* — M. Stoclet, ingénieur ordinaire, à Lille.

5<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de l'Yser.* — M. Cossrat, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

## MINES.

*Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest*, M. de Chancourtis, O \*.

*Ingénieur en chef* chargé du service des mines dans les départements du Nord et de l'Aisne, M. Peslin, \*, ingénieur en chef à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines*, MM. Olry, à Lille; Soubeiran, à Valenciennes — *Gardes-mines*, MM. Lafont, Vaillant, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux, à Lille; Poteau, à Douai.

## ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les Sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

L'instruction qui leur est donnée et qui a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés, comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin de plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

## PERSONNEL.

*Directeur*, M. Peslin, \*, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris et Cambessédès, gardes-mines. — *Maître-surveillant*, M. Dorsinfang. — *Economé*: M. Poteau, gardes-mines.

## SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6<sup>e</sup> Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial

d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Souffrerie.

*Directeur du service*, M. Maurouard, O. ✱, inspecteur général de 1<sup>re</sup> classe, rue d'Argenton, n° 1, Paris.

#### RAFFINERIE DE SALPÊTRE DE LILLE.

*Inspecteur général*, M. Arnould, ✱, inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe, rue Herschell, n° 6, Paris; *Directeur*, M. Faucher (Léon), ✱, A. Ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe cour des Bourloires, n° 5, Lille; *Caissier-comptable*, M. Baratte, commis principal de 3<sup>e</sup> classe; *Chefs ouvriers*. MM. Camelin, chef raffineur; Chevretté, chef tonnelier; Bouchard, adjoint au chef raffineur.

#### SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

*Chargés des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.*

M. Doniol, ✱, *agent-voyer en chef*, à Lille.

M. Ternant, *sous-agent-voyer en chef*, à Lille.

MM. Dubois, Romain ✱ et Leroy, *agents-voyers en chef honoraires*.

#### AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT

MM. Baelde, agent-voyer principal de 1<sup>re</sup> classe, à Douai; Carbone (Alexandre), idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Fourquez, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Vandeveld, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Lille; Rolez, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Avesnes; Jeanjean, idem, de 3<sup>me</sup> classe, à Hazebrouck; Degravier (Edouard), idem, de 3<sup>e</sup> classe à Dunkerque;

#### AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

*Bureaux de l'agent-voyer en chef.*

MM. Dubois, agent-voyer principal de 3<sup>e</sup> classe, chef de bureau; Quillet, agent-voyer cantonal de 4<sup>e</sup> classe, chargé de la comptabilité; Mestagh, agent-voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe; Leroy (Charles), commis de 1<sup>re</sup> classe; Montaigne, Dusautoir, Thomas et Doulier, idem, de 3<sup>me</sup> classe.

*Bureaux des agents-voyers d'arrondissement.*

MM. Pruvot, agent-voyer cantonal de 4<sup>e</sup> classe à Avesnes;

Nissen, idem, de 4<sup>e</sup> classe à Lille; Riddez, idem, de 5<sup>e</sup> classe à Hazebrouck; Fiévet, idem, à Donai; Dhenin, idem, à Valenciennes; Houcke, idem, à Dunkerque; Delasalle (Paul), idem à Cambrai; Mestagh, idem, à Lille; Parent, commis de 1<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Pourrez, commis de 2<sup>e</sup> classe, à Lille; Catoire, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Avesnes; Blavoet, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Dunkerque; Roch, idem de 2<sup>e</sup> classe à Cambrai; Debadts, commis de 3<sup>e</sup> classe à Lille; Degravier (Auguste), idem, de 3<sup>e</sup> classe à Dunkerque; Basier, idem de 3<sup>e</sup> classe à Hazebrouck; Carbonel (Alphonse), idem de 3<sup>e</sup> classe à Cambrai; Laude, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Avesnes; Douchez, Jules, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Douai.

#### SERVICE DES CIRCONSCRIPTIONS.

*Arrondissement de Lille.* — MM. Bodyvin, agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, à Lille; Collart, idem, à Tourcoing; Deschodt, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Haubourdin; Saguez, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Lannoy; Maranjon, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Pont-à-Marcq; Cloëz, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Cysoing; Codvelle, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Armentières; Nory, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Seclin.

*Arrondissement d'Avesnes.* — MM. Delasalle, Jean-Baptiste, agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, au Quesnoy; Siron, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Trélon; Ansieaux, idem de 2<sup>e</sup> classe, à Maubeuge; Langelé, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 3<sup>e</sup> classe, à Avesnes; Devred, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Bavai; Delille, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Berlaimont; Bruyère, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Landrecies.

*Arrondissement de Cambrai.* — MM. Delhay, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, au Câteau; Bouvier, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Vasseur, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Solesmes; Gillot, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Marcoing; Rénaux, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Clary; Lecoutre, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Carnières; Quarré, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Cambrai.

*Arrondissement de Douai.* — MM. Lefèvre-Malet, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Douai; Pilate, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Douai; Guilbert, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Marchiennes; Coplo, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Arleux.

*Arrondissement de Dunkerque.* — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Bourbourg; Willaëys, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Wormhoudt; Falempin, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Hondschoote.

*Arrondissement d'Hazebrouck* — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Hazebrouck; Petit,, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Cassel; Clément, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Merville; Lotthé, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Steenvoorde.

*Arrondissement de Valenciennes.* — MM. Garbe, agent-voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Guilmain, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Bouchain; Leroy (Jules), idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Denain; Guillaume, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Condé; Delerue, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Saint-Amand.

#### DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE.

M. Mongy, A. , conducteur des ponts et chaussées, *Directeur*.


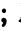



M. Midard, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 1<sup>re</sup> circonscription*.

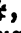

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 2<sup>me</sup> circonscription*.




### COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.



#### CHEMIN DE FER DU NORD.


##### *Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.*

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C. , *président*; le baron de St-Didier, O. , *vice-président*; Léon Say; Griolet, ; de Waru, ; Vallon, .

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, , *secrétaire de la Compagnie*, de Ronseray, , *chef du contentieux et du domaine*; Graffin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*; Gateau, *chef du bureau des titres*.

EXPLOITATION. — MM. Félix Mathias, O. , *Ingénieur chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, , *Ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation*; Muel, , *Inspecteur principal*, à Lille; Lechelle, *Inspecteur*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, , *Ingénieur chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, , *Ingénieur de la Traction*, à Lille; Dubousquet, *Sous-Ingénieur de la Traction*, à Fives.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Manton, O. , *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service des travaux et de*

la surveillance; Boucher, O \*, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, inspecteur général des travaux neufs et d'entretien; Vainet, \*, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ingénieur principal à Paris; Morice, \*, ingénieur de la voie, à Hazebrouck; Piéron, \*, idem, à Lille; Dablincourt, inspecteur de la voie, à Lille; Hardelin, inspecteur de la voie à Hazebrouck.

TRAVAUX NEUFS.— MM. Manton, O. \*, Ingénieur en chef; Salle, \*, idem.

#### CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

*Siège de la Compagnie*, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, \*†, ancien député, *président*; Vulfran-Mollet, \*, président de la Chambre de commerce, à Amiens, *vice-président*; Cuheval-Clarigny, O. \*, propriétaire à Paris; Wattinne, Gustave, propriétaire à Roubaix; le comte de Villermont, propriétaire à Paris; J. Brabant, \*, ancien député, ancien maire de Cambrai, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Beauvais; Gontran Gonnet, O. \*, ancien notaire, à Péronne; Wallerand, \*, président de la Chambre de commerce, à Cambrai; Quenon, propriétaire à Mons; le comte de Fontaine de Resbecq, \*, propriétaire à Paris, *administrateurs*.

*Ingénieur en chef*. — M. E. Cambier, O. \*, à Paris.

#### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

*Syndic définitif de la faillite*: M. Sauvalle, 23, rue Richer, Paris.

#### COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES.

*Siège social*: rue de Dunkerque, 48, Paris.

*Conseil d'administration*: MM. Emile Level, \*, *président*; Aubertin, \*, Bertin, \*, Lévi-Alvarès, \*, de Loynes, Prévôt, de Saisset, O \*, Tambour, \*, Vion. M. Monjean, *Ingénieur attaché au Conseil*.

MM. de la Frémoire, \*, *ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, ingénieur en chef des travaux et de la voie*; Plocq, *Ingénieur de l'exploitation*, à Arras; Keromnès, *ingénieur du matériel et de la traction*, à Roye; Crotet-Parent, *Inspecteur de l'exploitation*, à Cambrai; Doux, idem, à Roye; de Coubertin, *Inspecteur de l'exploitation*, à Arras; Faidherbe, *sous-inspecteur de l'exploitation*, à Roye.

**COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.**

Siège social, 24 : rue Porte-Robert, à Cambrai.

*Conseil d'administration* : MM. le comte de Saint-Foix, *président* ; Nicolas, Georges et Rey.*Ingénieur, directeur de la Compagnie* : M. Lambert.**Tramways de Dunkerque.**M. Spilliardt, banquier à Anvers, *rétrocessionnaire*.M. Lessent, *sous-directeur*, à Dunkerque.**Tramways de la ville de Lille.***Administrateur délégué* : M. le comte Delamarre, à Paris. — *Ingénieur-directeur de la construction* : M. Marsillon, ingénieur, 2, rue Vauban, à Lille. — *Directeur de l'exploitation* : M. Muller, rue Vauban, 2, à Lille.**Tramways de Roubaix-Tourcoing.**La compagnie rétrocessionnaire est en faillite et les villes sont actuellement en instance pour obtenir sa déchéance. — *Syndic de la faillite* : M. Ruffelet, à Roubaix.**Tramways de Valenciennes à Anzin et extensions.***Président du Conseil d'administration* : M. Terlinden, à Bruxelles.— *Administrateur délégué* : M. Empain, banquier, à Bruxelles. —*Directeur* : M. V. Mestreit, rue de la Cave, 56, à Anzin. — *Ingénieur* :

M. Ferret, 3, rue du Quesnoy, à Valenciennes.

*ENTREPRISE* : Société anonyme d'entreprises générales, 16, place Vendôme, à Paris ; *Administrateur délégué* : M. T. Fresson. —*Ingénieur* : M. Tournier, 6, rue des Anges, à Valenciennes.**APPAREILS A VAPEUR.**Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, \*, †, *ingénieur en chef de l'association*. — Bureaux : rue de la Gare, 16, à Lille.**ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT***Arrondissement de Lille*, M. Marteau \* ; — *de Dunkerque*, M. Van Moé ; — *d'Hazebrouck*, E. Vandembulcke ; — *de Cambrai*, M. N..... ; — *d'Avesnes*, M. Fiévet ; — *de Douai*, M. Dubrulle ; — *de Valenciennes*, M. Bernard.

## Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier; sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

*Membres de la Commission.* — MM. le Préfet, *président*, Masquelez, O ✱, ingénieur en chef, directeur de l'Institut industriel, *vice-président*; Marteau, ✱, architecte du département, *secrétaire*; A. de Praneuf, C. ✱, I. O, *vice-président du Conseil de préfecture*; Vandenberg, architecte, à Lille; Mourcou, idem; Druetz, ✱, chef de division honoraire de la Préfecture; Dubrulle, architecte du département et de la cour d'appel, à Douai; Leroy, agent-voyer en chef honoraire du département, à Lille; Contamine, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblanc, architecte, à Tourcoing; Sproit, architecte, à Lille; Gérard, ✱, ingénieur des ponts et Chaussées, à Lille; Faucher, ✱, ingénieur en chef, directeur des poudres et salpêtres, et H. Lecocq, chef de la division des travaux publics à la Préfecture.

### ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Alfred, *Roubaix*, 16 mars 1868; Argelliès, Gustave, *Roubaix*, 16 mars 1868; Barbier, *Hazebrouck*, 22 mai 1860; Barbotin, *Roubaix*, 31 mai 1859; Barbotin, *Lille*, 28 mars 1870; Barbotin, Louis, *Roubaix*, 21 décembre 1880; Bateur, *Lille*, 1<sup>er</sup> février 1872; Bernard, Jules, *Valenciennes*, 31 décembre 1872; Barré, *Valenciennes*, 8 avril 1833; Boivin, *Lille*, 4 juin 1869; Boudin, *Haubourdin*, 17 mai 1878; Bruyère, *Paris*, 10 décembre 1858; Cannissié, *Lille*, 5 octobre 1875; Canonnc, *au Câteau*, 19 novembre 1866; Canu, *Valenciennes*, 19 septembre 1854; Caron, *Lille*, 25 février 1867; Cokempot, *Lille*, 12 juin 1868; Contamine, *Lille*, 23 janvier 1849; Contamine, Albert, *Lille*, 23 mars 1880;



ordonnier, J.-Bte. *Haubourdin*, 17 août 1847; Cordonnier, Louis, *Lille*, 7 juin 1882; Croin Louis, *Tourcoing*, 21 mai 1869; Dautel, *Valenciennes*, 11 novembre 1869; Debayser, *Lille*, 4 décembre 1832; Decroos, *Lille*, 8 mai 1861; Delery, Edmond, *Lille*, 18 août 1882; Dellemmes, *Lille*, 17 août 1864; Delvigne, *Cambrai*, 30 avril 1879; Deperne, Charles, *Lille*, 16 mars 1868; Deperne, Jules *Lille*, 14 novembre 1870; Derégnaucourt, *Roubaix*, 21 mars 1856; Destombes, Paul, *Roubaix*, 5 avril 1879; Dubrulle, *Douai*, 11 avril 1849; Dubuisson, *Lille*, 19 avril 1865; Dupire, *Lille*, 15 juin 1870; Pussart, *Valenciennes*, 22 novembre 1851; Duthilleul, *Lille*, 5 avril 1862; Dutouquet, *Hasnon*, 4 août 1847; Duvivier, *Cambrai*, 24 janvier 1862; Duyck, *Lille*, 12 juin 1868; Faucon, Arthur, *Hondschoote*, 1<sup>er</sup> oct. 1869; Fiévet, Oscar, *Avesnes*, 10 décembre 1868; Flament, *Fourmies*, 24 avril 1846; Gilquin, *Lille*, 8 octobre 1856; Godey, *Roubaix*, 12 novembre 1863; Foucart, Jean-Georges-Victor, *Paris*, 18 août 1882; Goris, Gustave, *Haubourdin*, 14 juin 1877; Gourmez, *Hazebrouck*, 10 juillet 1874; Gruloy, *Lille*, 15 mars 1849; Guillemin, *Maubeuge*, 6 avril 1859; Guillot, *Lille*, 6 février 1868; Hannotin, *Lille*, 23 novembre 1875; Lafitte, Jean, *Fourmies*, 6 mars 1882; Lajoie, *Anzin*, 29 mai 1869; Lallemand, *au Câteau*, 3 octobre 1868; Leblan, Louis, *Tourcoing*, 23 février 1876; Lecocq, *Hazebrouck*, juillet 1872; Leroux, *Tourcoing*, 2 mars 1880; Lestienne, *Lille*, 6 juillet 1868; Liagre, Achille, *Lille*, 7 juin 1882; Lobert, *Valenciennes*, 29 août 1857; Mahieu, Adolphe, *Lille*, 1<sup>er</sup> août 1866; Marteau, *Lille*, 12 juin 1839; Meurant, *Maubeuge*, 27 mars 1844; Meurillon, *Lille*, 9 décembre 1861; Mourcou, *Lille*, 11 mai 1852; Mouton, *Lille*, 12 juin 1868; Neveux, Louis, *Douai*, 2 décembre 1879; Neuilliers, fils, *Maubeuge*, 1<sup>er</sup> septembre 1869; Newnham, *Lille*, 28 mai 1862; Nicole, Désiré, *Haubourdin*, 6 août 1872; Nieuviarts, Félix-Paul Joseph, *Haubourdin*, 14 décembre 1882; Normand, *Lille*, 31 mars 1854; Outters, *Bergues*, 13 septembre 1848; Pavot, Henri, *Bergues*, 22 juillet 1874; Pennel, *Lille*, 22 mai 1860; Peckre, *Lille*, 30 mars 1875; Pennequin, *Lille*, 6 juillet 1868; Pépe, *Douai*, 24 novembre 1859; Pilette, Emile *Armentières*, 17 novembre 1880; Richez, *Valenciennes*, 8 août 1871; Roussel, *Lille*, août 1873; Salomé, Henri - Joseph - Edouard, *Lille*, 18 août 1882; Sauvage, *Lille*, 26 juin 1851; Seiter, Emile, *Lille*, 27 juillet 1858; Sproit, Eugène, *Lille*, 16 décembre 1879; Tenière, *Cambrai*, 4 septembre 1867; Thibeau, Ernest, *Roubaix*, 1<sup>er</sup> mai 1879; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854; Vandenbulcke, *Hazebrouck*; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871; Vennin, *Cambrai*, 22 mars 1867; Vitrant, *Valenciennes*, 7 mars 1841; Wissocq, *Bourbourg*, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÊTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES  
DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. —

EXAMENS A SUBIR.

*Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa  
séance du 21 avril 1873.*

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ; — 2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; — 4° Subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse sera faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livrera à cette étude n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On pourra en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

• COMMISSION POUR L'EXAMEN DES PROJETS DE CONSTRUCTION  
DE MAISONS D'ÉCOLE.

Aux termes d'un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 8 novembre 1881, une commission est instituée dans chaque département pour l'examen des projets et la surveillance des travaux de construction de maisons d'école. La commission du département du Nord est composée de la manière suivante :

MM. Brunel \*, inspecteur d'académie, directeur départemental de

l'enseignement primaire; Albert Legrand, conseiller général; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Marteau, architecte du département; Vandenberghe, architecte, à Lille; Tous-saint, inspecteur primaire, à Lille; Aubert, idem; Bertrand, idem; Contamine, Albert, architecte, à Lille, *contrôleur-rapporteur*; Faucault, inspecteur primaire honoraire, *secrétaire*.

## DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

**MOERES.** — *Commission administrative.* — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président*; Hovelt Em., Collette, Louis; Christiaens, Louis; Feron, Gustave. — *Conducteur*, M. Fornet, à Warhem; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

**WAETERINGUES.** Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.

*Première section.* — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque. Sa superficie est de 9,729 hectares.

*1<sup>re</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandènbavière, *président*; Louf, *vice-président*; Cocquillier, Hamerel, Geerssen. — *Conducteur-secrétaire*: M. Degravier; *percepteur*: Barbier.

*2<sup>e</sup> section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord; le canal de la Haute-Colme, au Sud; — de Bergues à Dunkerque, à l'Est; la rivière d'Aa (section de Watten au sas du Guindal), à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

*Commission administrative.* — MM. Vercoestre, *président*; Meezemacker, Alexandre (Looberghe), *vice-président*; Meezemacker, Isaïe (Bierne), Ghys, Charles, Demerseman. — *Conducteur*: M. Petit; *Secrétaire*: M. Petit. — *Receveur*: M. Flajollet.

*Troisième section.* — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Hondergracht. Sa superficie est de 8,468 hectares.

*3<sup>e</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. N. . . ., *président*; Outters, *vice-président*; MM. Daniel Dantu, Bellanger; Vanhove Edouard; Decroocq, *receveur*; Hagron, *conducteur et secrétaire-archiviste*.

*Quatrième section.* — Cette section ne comprend pas le bassin

des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

*4<sup>e</sup> section. — Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président*; Demeezemaker, Stanislas, *vice-président*; Grysez, Jules; Lebecque, Auguste; Boudeweel, Auguste; *Conducteur*, M. A. Smagge, à Dunkerque; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

**MARAI DE LA HAUTE-DEULE.** — L'agence administrative des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule, est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

*Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.*

MM. Ed. d'Hespel, *directeur*; E. Schotsmans, *directeur-adjoint*; le maire de Wavrin; Ducourouble, propriétaire à Lille; N....., *syndics*; M. Parsy, propriétaire à Annœullin et M. le maire d'Emmerin, *syndics suppléants*.

*Percepteur*, M. Deman, à Haubourdin; *secrétaire*, M. Godin, conducteur des ponts et chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

**PRÈS DUHEM.** — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, *directeur*; Ramery, Alexandre, *directeur-adjoint*; Delattre-Desplanque, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles, *syndics*.

**VALLÉE DE LA SCARPE.** — Cette association est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de dessèchement. — *Commission administrative* (1). MM. le baron de Bouteville, *président-directeur*; Lenclud, à Hasnon; Sion, à Pecquencourt; Barbieux, ancien notaire à St Amand; André, à Nivelle; Denisse, à Raches; Morel

---

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

à Lallaing. — *Taxes et rôles*. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — *Percepteurs*. Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée; *receveur-payeur*, M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs*, M. Lefèvre, à Douai, Guilbert, à Marchiennes. — *Piqueur*, M. Baudry, \*, à Hasnon. — *Garde auxiliaire*, Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Le syndicat a donné sa démission. On va procéder à de nouvelles élections. — *Conducteur*, M. Brunelat; *secrétaire-percepteur*, M. Mayeur, Constantin; *garde des canaux*, Guillaume.

MARAI DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — *Commission administrative* MM. Miroux, Arthur, *président*; Hautcœur, Emile, *vice-président*; Dubois, Ernest; Lamotte Isidore; Dorchie, Gustave, *membres*; M. Hette, Théodore, *conducteur-percepteur*.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative*. — MM. Joseph de Bretagne, *président*; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — *Percepteur-receveur*, M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — *Syndicat*, MM. Defernez, *directeur*; Dufrenoy, *directeur-adjoint*; J.-B. Devaux, Hermart, *syndics*; Wibaut, Thuin; *syndics-suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. Coquelle, Clément, *directeur*; Gidoin, *secrétaire-général* de la Cie d'Anzin, *directeur-adjoint*; Dombé, *directeur* des mines de Douchy; Pailly, *directeur* des verreries de Louches; Delcambre-Bridoux, *brasseur* à Denain; *syndics*; le baron de Maingoval, à Douchy; Diverchy, *négociant* à Rœulx, *syndics-suppléants*. — *Receveur*, M. Baude, à Bouchain.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

*Commission syndicale* — MM. C. Defernez, *président-directeur*, Capillon, *directeur-adjoint*, Blicquy-Hocq, Lemer-Dupriez, Dupriez, Jules, *membres*; Lecœuvre-Laramez, Dupas Pierre, *suppléants*.

**MARAI DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER.** — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Syndicat* : MM. Fontaine, Henri, *président-directeur*; Theillier de Poncheville, *directeur-adjoint*; Maurice, Leduc, Jules Douchy, Peniaux, N. . . , *syndics*; M. Dupont, *receveur* à Trith-St-Léger. Le syndicat est en voie de reconstitution.

**VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE.** — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat.

*Commission administrative du syndicat de la rive droite.* — MM. Briatte, *directeur*; Mary, Alfred, *directeur-adjoint*; le baron Ferdinand de l'Epine, Cauderlier, Lamelin, Poulet, Paul Evrard, *syndics titulaires*; Evrard Achille, Balligand-Waignier, *syndics-adjoints*. — *Conducteur*, M. Drouets.

*Commission administrative du syndicat de la rive gauche.* — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douillet, *membres*.

**VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE.** — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Bousois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

*Syndicat de Berlaimont.* — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur*; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint*; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont; Wittrant, Jules, propriétaire à Aulnoye; Wuïot, Célestin, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics*; Demade, Pierre, propriétaire à Pont-sur-Sambre; Bayard, Eléonore, propriétaire à Bachant; Dequesne, Léon, propriétaire à Leval, *syndics-suppléants*. — M. Drouets, *conducteur*,

*Syndicat de Maubeuge* — MM. Deharveng-Colson, propriétaire à Maubeuge, *directeur*; Meurisse, propriétaire à Recquignies, *directeur-adjoint*; Duchateau, fermier, à Assevent; Bultiaux, Constant, propriétaire à Rousies; Neullies, Jules, propriétaire à Assevent. — *Syndics-suppléants* : MM. Wilmant, nég. à Maubeuge; Henri, Charles, propriétaire à Jeumont; Fissiau, propriétaire, à Assevent.

## COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES.

**SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE.** — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

**MM.** Lamelin, *directeur* ; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Sohier Suger, Preux André, *membres* ; Bever Ignace, *membre suppléant*.

**RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX.** — Syndicat mixte institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et du courant des Breux, son affluent.

*Syndics nommés par le département du Nord.* — **MM.** Messéan, maire de Bois-Grenier ; Lemaire, propriétaire à Fromelles ; Capelle, cultivateur à Radinghem, Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.

*Syndics nommés dans le Pas-de-Calais.* — **MM.** Pollet, maire de Fleurbaix ; Bavière, maire de La Ventie ; Lebleu, maire de Saily ; Legillon, avocat à Béthune.

*Suppléant du Nord.* — **M.** Wattel, cultivateur à Bois-Grenier.

*Suppléant du Pas-de-Calais.* — **M.** Cuvelier, maire de Lorgies.

*Bureau du syndicat.* — **MM.** Pollet, maire de Fleurbaix, *président* ; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire*.

**RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH.** — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce syndicat sont : **MM.** Albert Legrand, conseiller général, *président* ; Morel, Auguste, conseiller d'arrondissement *vice-président* ; les maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints *ff<sup>ons</sup>* de maires), et Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing, *secrétaire* ; **M.** Wéber, conducteur des ponts et chaussées à Lille, *régisseur comptable*.

**RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE.** — Par arrêté du 29 novembre, 1881, une association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

Les membres de cette association nommés par arrêté du 9 décembre 1882 sont : **MM.** les maires de Wignehies et de Four-

mies, pour représenter les intérêts de ces deux communes ;  
**MM.** Staincq Alphonse, Berteaux, Bélisaire, filateurs à Fourmies ;  
**MM.** Gouttière Omer, filateur, et Rousseaux Emile, propriétaire à  
 Wignehies, *syndics*. — **MM.** Legrand Auguste, filateur à Four-  
 mies, et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, *syndics*  
*suppléants*.

## SERVICES DE SANTÉ.

### Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

**MM.** Lemaire, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Pilat, \*, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagneris fils, à Douai ; Manouvriez, à Valenciennes.

### Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre 1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

#### CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

**MM.** le Préfet, \*, *président* ; Meurein, \* †, pharmacien, *vice-président* ; Pilat, \*, d<sup>r</sup> en méd., *secrétaire-général* ; Garreau, \*, professeur à la Faculté de médecine ; Charles, médecin-vétérinaire ; Joire, docteur en médecine ; Viollette, \*, doyen de la Faculté des Sciences ; Delezenne, pharmacien ; L. Faucher, \*, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Pollet, médecin-vétérinaire ; Hallez, docteur en médecine ; Masquelez, O \*, ingénieur en chef directeur de l'institut industriel du Nord ; Wannebroucq, \*, doyen de la Faculté de médecine ; Thibaut, d<sup>r</sup> en méd., pharmacien, chef des travaux chimiques de la Faculté ; Marteau, \*, architecte du département ; Arnould, \*, d<sup>r</sup> en méd., professeur à la Faculté.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

**MM.** le Sous-Préfet, *président* ; Deswartes, docteur en médecine, Lemaire, docteur en médecine, *vice-président* ; Goube d'Anzin,



pharmacien à Rosendaël ; Vaneste, pharmacien ; Duriau, docteur en médecine ; Blanckaert, docteur en médecine ; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique ; Coolen, médecin vétérinaire ; Dieu, directeur du service sanitaire ; Van Moé, architecte départemental ; Géry Dantu, maire de Steene.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Decool, docteur en médecine, *secrétaire* ; Fiévé, pharmacien, à Merville ; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck ; Lesage, pharmacien à Bailleul ; Vandebulcke, architecte départemental ; de Baccker, pharmacien, à Hazebrouck ; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck ; de Capol, industriel, à Hazebrouck ; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires, Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Tersin Gustave, industriel à Hazebrouck.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; A. Boileux, pharmacien, *vice-président* ; Genet, pharmacien, *secrétaire* ; Delbarre fils, docteur en médecine ; Timal, idem ; Brunelle, idem ; Ronnelle, architecte ; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai ; Bernard (Auguste), député, à Aubencheul-au-Bac ; Boucly, docteur en médecine, à Cambrai ; Robert, docteur en médecine à Ligny, Depoutre, pharmacien à Cambrai, et Lallemand, architecte à Cambrai.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; Mouronval, doct' en médecine, à Avesnes ; Herbecq, officier de santé, à Avesnes ; Demazure, docteur, à Doullers ; Flament, filateur, à Avesnelles ; Lemoine, pharmacien, à Avesnes ; Mariscal, pharmacien, à Doullers ; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes ; Despaigne, vétérinaire, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château ; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée ; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes ; Malard, docteur en médecine, à Bavai.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; N....., *vice-président* ; Vasse aîné, \*, ancien professeur de sciences au lycée, *secrétaire* ; Léonardi, docteur en médecine ; Delplanque, vétérinaire ; Frey, pharmacien ; Gruson, \*, ingénieur en chef de la navigation ; Paix, chimiste ; Trannin, agronome, fabric. de sucre, maire de Lambres ; Sockeel, docteur en médecine ; Watelle, fils, idem ; Laigniez, id. ; Pollet, id.

**CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.**

**MM.** le sous-préfet, *président* ; Pesier, \*, chimiste, *vice-président* ; Dutemple, ancien fabricant de sucre ; Lecerf et Devémy, docteurs en médecine ; Honnis, ex-pharmacien ; Canu, architecte ; Huart, vétérinaire ; Bara, docteur en médecine ; Manouvriez, Anatole, docteur en médecine ; Tanchon, docteur en médecine ; Abadie, pharmacien ; Weil, industriel, maire de Marly. — *Secrétaire* : M. Devémy.

**Commissions cantonales d'hygiène publique.**

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

**Inspection de la salubrité.**

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration ; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

*Inspecteur de la salubrité* : M. Meurein, \* † A ☉, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

**Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.**

**MM.** le maire de Lille, *Président* ; le comte de Melun, *Vice-Président honoraire*.

*1<sup>re</sup> Section* : **MM.** V. Meurein \* † A ☉, inspecteur de la salubrité, *Président* ; J. Dutilleul, architecte ; Paul Thellier, avocat ; Deleplanque, propriétaire ; Manoury, docteur en médecine. — *Secrétaire*, M. Lestienné, architecte.

*2<sup>e</sup> Section* : **MM.** D. Sauvage, architecte, *Président*, Bécourt, docteur en médecine ; Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur ; Ozenfant-Scrive ; Charles, vétérinaire ; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire*, M. Bouchée, conseiller municipal.

3<sup>e</sup> Section : MM. Mourcou, architecte, *Président* ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langagne, conducteur des ponts et chaussées en retraite ; Bazin, administrateur des hospites ; Carlier, propriétaire, ancien entrepreneur ; Caron, docteur en médecine.

*Service* : M. J. Colin, inspecteur-secrétaire ; MM. Sauvage et Alberty, employés.

### **Police de la pharmacie.**

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service.

*Arrondissement de Lille.* MM. Joire, docteur en médecine, professeur à la Faculté ; Garreau \*, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la Faculté ; Meurein, \* †, pharmacien, à Lille.

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, pharmacien, idem ; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendaël.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Pascalin, docteur en médecine à Estaires ; Debaccker, Gaston, pharmacien à Hazebrouck.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai ; Boileux et Genet pharmaciens à Cambrai.

*Arrondissement d'Avesnes.* MM. Marquis, docteur en médecine à Avesnes ; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

*Arrondissement de Douai.* MM. Vasse, \*, chimiste à Douai ; Frey, pharmacien à Douai ; N.....

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Honnis, pharmacien à Valenciennes ; Devemy et Bara, docteurs en médecine à Valenciennes.

### **Police sanitaire des ports.**

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

## COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes. Coquelle-Gourdin, conseiller municipal; Lefebvre, Alexandre, idem ; Petyt, Alfred, membre de la Chambre de commerce ; Vancauwemberghe-Lemaire, idem ; Duriau, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène ; Deswarte, idem ; Féron, délégué du corps consulaire.

*Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872* : MM. Sauvage, capitaine des douanes, à Dunkerque ; Lenoir, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque ; Couture, idem, à Gravelines.

*Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879 approuvé par décision ministérielle* : MM. les officiers du port, les pilotes et les gardes maritimes.

**Vaccins.**

## COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; Joppé, membre du Conseil de Préfecture, *vice-président* ; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille ; le curé-doyen de Saint-Michel ; Ollier, pasteur protestant ; Pilat, \*, docteur en médecine ; Wannebrouck, \*, docteur en médecine ; Hallez, docteur en médecine ; Olivier, idem ; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque ; Derode, conseiller d'arrondissement ; Vitse, doyen-curé de la paroisse St-Eloi, à Dunkerque ; Breynaert, docteur en médecine ; Duriau, idem ; Reumcaux, médecin des épidémies, *secrétaire*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck ; Decouvlaere, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Thellier, médecin, à Nieppe ; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *secrétaire du Comité*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Cambrai ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai ; Bernard , Auguste , à Aubencheul-au-Bac ; Hannois , docteur en médecine ; Delbarre , médecin des épidémies ; Timal , docteur en médecine , *secrétaire du Comité*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Avesnes ; Hannoie , doyen-curé à Avesnes ; Marquis , docteur en médecine , *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Douai ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai ; Fauchaux , père , docteur en médecine ; l'abbé Dayez , doyen de Saint-Pierre ; Wattelle fils , docteur en médecine ; Léonardi , médecin des épidémies , *secrétaire du Comité*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Valenciennes ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance ; Marbotin , \* , docteur en médecine à Valenciennes ; Manouvriez , \* , ex-médecin des épidémies , *secrétaire du Comité*.

**Eaux et Boues de Saint-Amand.**

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom , 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources : La Fontaine-Bouillon , le Pavillon-Ruiné , la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Grégoire , jusqu'au 31 décembre 1906 en vertu d'un acte passé 23 juin 1882 et ont reçu des améliorations notables , tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

*Inspecteur de l'établissement*, M. Isnard , \* , docteur en médecine à Saint-Amand.

*Service médical*. — M. le docteur Isnard , \* , à Saint-Amand.

## PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'Assises ; six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

### Prisons départementales.

*Directeur*, M. Le Gouest, directeur de la maison centrale de Loos et des prisons du Nord ; *gardiens-chefs*, MM. Pouzet, à Lille ; Champaya, à Douai ; Delvallée, à Avesnes ; Costa, à Cambrai ; Cliquot, à Dunkerque ; Quéniart, à Hazebrouck ; Montacq, à Valenciennes.

### Commission des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur de la République sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

**DUNKERQUE.** MM. le Sous-Préfet, *président* ; Dessurne, *vice-président* ; le maire de Dunkerque ; de Maindreville, président du tribunal ; Pelletreau, procureur de la République ; Lucas, ancien juge ; de Vienne, juge d'instruction ; Reumeaux, docteur en médecine ; Terquem, adjoint au maire de Dunkerque ; Decoster Gustave, négociant ; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

**HAZEBROUCK.** MM. le Sous-Préfet, *président* ; le président du tribunal, le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé ; le Procureur de la République ; Dufresne, juge ; Delalé, juge de paix ; Taverne, avoué ; Deschodt, Louis.

**LILLE.** MM. le Préfet, *président* ; Scrive, *vice-président* ; Albert Legrand ; Werquin ; Bommart ; L. Rouzé, licencié en droit ; Coquelin, juge au Tribunal civil.

**CAMBRAI.** MM. le Sous-Préfet, *président* ; de Liénard, *vice-président* ; le maire de Cambrai ; Vallée, vicaire-général ; Wallerand, \*, manufacturier ; Tamboise, juge de paix ; Borel, juge d'instruction.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Caplain; Guillemain, Pasqual; Legrand; Manesse; Pillion.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; Jorel, \*, président de Chambre à la Cour d'appel, *vice-président*; Desmarets, propriétaire, *trésorier*; Espinas, conseiller à la Cour, *secrétaire*; le procureur général; le maire de Douai; Legentil, propriétaire; Hanotte, \*; Hattu, avocat; Emile Dubois, ancien notaire, à Douai.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; le maire de Valenciennes; le président du Tribunal civil; le procureur de la République; Bultot, juge, *vice-président*; Courtin, juge suppléant; Guillemart, juge d'instruction; Sabès, juge de paix; Lecerf, docteur en médecine; Lemaitre, conseiller municipal.

#### Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Vezien; Hazebrouck, M. le d<sup>e</sup> Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

#### Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge; Dunkerque, M. Jourdin; Hazebrouck, M. Govaere; Lille, M. Sterskeman; Cambrai, M. Marle; Avesnes, M. Schmitz; Valenciennes, M. Dupuis.

#### Maison centrale de détention de Loos.

##### COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin, sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

M. Billon, \*, maire de Loos.

*Administration.* — MM. Le Gouest, *directeur*; Froideval, *inspecteur*; Renard, *greffier-comptable*; Billon, \*, *docteur en médecine*; Dewailly, *pharmacien*; N....., *aumônier*; Lebrat, *Pasteur protestant*; Martin, *instituteur*; M. Marteau, *architecte*; Brandstetter, Chauvière, Dussaud, Herménégilde, *commis aux écritures*; Roussel, *gardien-chef*; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens.

### **Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.**

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 400.

*Administration.* MM. Bondy, *directeur*; Delavigne, *économe*, Courmontagne, *greffier-comptable*; Régrigny, *aumônier*; Lipman, *rabbin*; Vigier, *teneur de livres*; Guilloux, *instituteur*; Toulze, *gardien-chef*; 2 premiers gardiens, un gardien-commis-greffier, 10 gardiens contre-maîtres et 17 gardiens ordinaires.

*Commission de surveillance.* MM. A. de Praneuf, *président* du Conseil de préfecture, *vice-président*; Albert Legrand, *conseiller général*; Chombart, *idem*; de Valroger, *vice-président* du Tribunal civil de Lille; Duriez, *curé* de la paroisse de Sainte-Catherine, à Lille.

### **Monastère du Bon-Pasteur.**

#### *Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.*

Cette œuvre, a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

### **Société de patronage des jeunes libérés.**

*Comité central de Lille.* Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *président-d'honneur*; Aug. Scrive, *président*; général du Guiny, *vice-président*; M. Houdoy, *secrétaire*; le premier président de la Cour d'appel de Douai, le Préfet du département, le Procureur général, le Président du Tribunal civil de Lille, le Pro-



cureur de la République, le maire de Lille, le président du Comité agricole, chanoine Lasne, curé-doyen de Saint-Maurice, Arnault de Praneuf (A. P.), vice président du Conseil de Préfecture, de Valroger, vice-président du Tribunal civil, l'abbé Duriez, archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Renard, ancien directeur des contributions directes; Potié, conseiller-général; Bondy, directeur de la colonie agricole de St-Bernard; Charrier, chef de division à la préfecture.

## ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10 membres dans les communes de :	500 habitants,
12	501 à 1,500,
16	1,501 à 2,500,
21	2,501 à 3,500,
23	3,501 à 10,000,
27	10,001 à 30,000,
30	30,001 à 40,000,
32	40,001 à 50,000,
34	50,001 à 60,000,
36	60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 12 août 1876, les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton; dans les autres communes ils sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis, membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire*, M. E. Lebleu, O. \* (☉ I).

*Adjoints*, MM. Terquem, \*, ☉ A., Fichaux et Duriau.

*Conseillers municipaux*, MM. Woutermaertens, Vézien, Sergent, Montenuis, Charpentier, Ricquer-Debadts, Daigrement, E. Marchand, Grysez, Montigny, Coquelle-Gourdin, Crujeot, Deloince, Detraux, Belle, Vancauwemberghe-Lemaire, Dutoit, d'Ortigue, Bossaert-Tresca, Coolen, Dubuisson, Demey, Lefebvre, Verleye, Dusommerard, Herfort. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Chambelant \*; *receveur municipal*, M. Gardet.

BERGUES. — *Maire*, M. Léon Claeys.

*Adjoints*, MM. A. Carpentier, Vermullen.

*Conseil municipal*, MM. Claeys Léon, Cieren Jean, N..... Carpentier, de Meczemaker, Goetgheluck, Vermullen, Dekyndt, Margory, Dael, Dupuy, Vanderhaeghe, Carouille, Charlemaigne, Fasseur, Beyaert Louis, Bekelynck, Bérenger, Beck, Lips. Marcant, J. Swynghedauw. — *Secrétaire de la mairie*, M. Braets. — *Receveur municipal*, M. Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire*, M. Demarle-Fétel.

*Adjoints*, MM. Voiturriez et Leurette.

*Conseil municipal*, MM. Demarle, Leurette, Voiturriez, Trollé-Levert, Salamé, Buttez-Laudes, Gellé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Hannequin-Darnet, Anquez, Daullé-Martel, Merlen, Demarthes, Legoulon, J. Lavallée, Carney Merlen, L. Corne, Gombert Lavalée, J. Merlen, E. Bonne, Jannin Codron, C. Dumont. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bellon. — *Receveur municipal*, M. Leconte.

HONDSCHOOTE. — *Maire*, M. Charles Vanderheyde.

*Adjoints*, MM. Eugène De Bil et Alfred Outters.

*Conseil municipal*, MM. Vanderheyde, De Bil, Outters, Coornaert, Yercamer, Deturck, Andries, Sapelier, Bollengier, Debril, Vansteenberghé, Delaroière, Hennegrave, Depoorter, Pickaert, Beyaert, Billiaert, Massélis, Boudeweel, Boulogne, Plécy, Dumolin, Verhulst. — *Secrétaire de la mairie*, M. A. Cornette. — *Receveur municipal*: M. Joathon.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK. — *Maire*, N...-

*Adjoints*, MM. Carlier et Deregnacourt.

*Conseil municipal*, MM. Massiet du Biest, sénateur, Plancke, Carlier, de Capol, Cailliau, Deschot, Delbecq, Goidin, Laporte, Leleu, Huyghe, Bourel, Vandamme Victor, Debruyne, François, Deregnaucourt, Verlynde, Demey, A. Villette, G., Tersen, Vandamme Alfred, Dausse, Legrand, Charles, Marrie. — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

BAILLEUL. — *Maire*, M. Emile Hié.

*Adjoint*, MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault.

*Conseil municipal*, MM. Hié; H. Flahault, J. de Coussemaker, Delalleau, M. de Coussemaker, Devos, Vanuxem, P. Liefoghe, Lesage, Leroy, Bieswal, Th. Liefoghe, Lebleu, Vandewalle, Hopsomer, Herry, V. Flahaut, Venière, Becuwe, V. Behaghel, H. de Coussemaker, Dumez, Perrier, Pruvost, Gourmez, Dufour, P. Behaghel.

— *Secrétaire de la mairie*, M. D. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire*, M. Desmyttère, \*.

*Adjoint*, MM. Dehandschœwercker et Vantroyen.

*Conseil municipal*, MM. Desmyttère, \*, Vantroyen, Windrif, Dehandschœwercker, Vanbever, Becuwe, Bosquillon de Jenlis, Marant, Smaghe, Grondel, Delabaere, Chevalier, Dequidt, Crinquette, Laporte, Balcop, Vernimmen, Deprieck, Ryckewaert, Clyté. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors.

— *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire*, M. Degruson Edouard.

*Adjoint*, MM. Fénart, Salomé, et Singer.

*Conseil municipal*, MM. Deroullers, Dupont, Pascalín, Delbecq, Hernu, Blanquart, Dethoor, Duprez, Durez, Gruson, Hennion, Watine, Duchateau, Hameau, Patinier, Logez, Rohart, Taffin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bertein. — *Receveur municipal*, M. Bossu.

MERVILLE. — *Maire*, M. Duhamel, Charles.

*Adjoint*: M. Bouilliez, Emile, \*, et Traisnel, Henri.

*Conseil municipal*, MM. Duhamel Charles, Deroo, Roussel, Lefebvre, Bourel, Potié, Crinquette, Dambrine, Ducatez, Bouilliez, Degruson, Duhamel Léon, Traisnel, Cappon, Desnoullez, Loridan, Verhaeghe, Halonchery, Senellart, Delcambre, Hennion, Legrand, Arnould. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*, M. Dufour.

*Adjoint*, MM. Outters et Verbèke.

*Conseil municipal*, MM. Lardeur, Samsoen, Mortier, Meaux Serlooten, Dufour, Vasseur, Dejonghe, Outters, Verbèke, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Neuwe, Becquaert, Dewitte, Fossaert, Gilloots Louis, Gilloots Alfred, Vanhove, Marant Désiré, Maerten, Goetgheluck. — *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*, M. Géry Legrand.

*Adjoints*, MM. Rigaut \* A, Mercier, Meurein \*, † A O, Violette \*, Werquin, Giard.

*Conseil municipal*, MM. Alhant, Baggio, Basquin, Bonduel, Bouchée, Bucquet, Cannisié, Carron, Carton, Charles, Crépy, Dalbertanson, Debièvre, Ed. Desbonnets, J.-B. Desbonnet, Deschamps, Dodanthun, Faucher \*, Gavelle, Giard, Grandel, Legrand, Manoury, Marsillon, Martin, Mercier O A, Meurein, \*, † A O, Pamelard, Peert, Rigaut \*, Rochart, Roussel, Violette, \*, Werquin.

— *Secrétaire général de la mairie*, M. Toffart A. O — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

ARMENTIÈRES. — *Maire*, M. Tahon-Fauvel.

*Adjoints*, MM. Decherf, Lebleu, Lacherez-Dewilde.

*Conseil municipal*, MM. Villard, Tahon-Fauvel, Decherf, Miellez, Becquart Lacherez-Dewilde, Lebleu, Vermeulen, Chas, Wanin, Rogeau, Hacot, Potel, Fontaine, Fremaux, Duriez, Dubar, Prevost, Turpin, Hoet, Dautricourt, Briquet, Dumoulin, Sénéchal, Dulac, Olivier. — *Secrétaire de la mairie*, M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

COMINES. — *Maire*, M. Lauwick Van Elslande.

*Adjoints*, MM. Meurillon et Hassebroucq.

*Conseil municipal*, MM. Lauwick-Van Elslande, Meurillon Augustin, Hassebroucq Liévin, Bourlet Charles, Capelle Louis, Carissimo Henri, Desprez Clément, Desprez Louis, Flayelle Léon, Goeman Louis, Gondrexon Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq César, fils : Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre Florent, Montaigne Désiré, Pollet Augustin, Pollet Noël, Roussel Louis, Salembié Jean-Baptiste, de Wulf Eugène. — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. — *Receveur municipal*, M. Delobel.

ROUBAIX. — *Maire*, M. Léon Allart, †.

*Adjoints*, MM. P. Flipo, Roussel, Rye, Lacquement, Willem.

*Conseil municipal*, MM. Renaux, Bourgois, Legrand, Briet,

Dhalluin, Moreau, Vienne, Godefroy, Destombes, Lepercq, Caudrelier, Spel, Bonne, Debuisne, Vaissier, Deletoile, Carette, Degremont, Trannoy, Bonnel, Hte Pennel, Saen, Béghin-Bonave, Reboux, Largillière, Degand, Delebois, Demarquette, Cordonnier et X... — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Gung'l. — *Chef du bureau du secrétariat*, N. Comerre, A. — *Receveur municipal*, M. Salembier. — *Service des travaux municipaux*, M. L. Bailly, chef du service de la voirie ; M. A. Richez, idem, des bâtiments.

TOURCOING. — *Maire*, M. V. Hassebroucq.

*Adjoint*, MM. L. Leloir, Fidèle-Lehoucq, Edouard Sasselage, \*.

*Conseil municipal*, MM. Vandeboulque, Honoré-Dumortier, Lehoucq, Marafin, Leloir, Pollet-Hassebroucq, Fourlignie, Sasselage, \*, Leroy-Meurice, Rasson, Glorieux, Didry-Bodin, Lefrançois, Dervaux, Doublemart, Hassebroucq, Dupont-Chopart, Dupont-Jevenois, Jubaru, Fournier, Vienne, Dupire, Darras, Appréderis, Dehaene, Faveur, Duvillier-Labbe, Lefebvre-Poissonnier — *Secrétaire général de la mairie*, M. O. Devaux. — *Receveur municipal*, M. Bulté.

SEGLIN. — *Maire*, M. L. Desmazières.

*Adjoint*, MM. Pinte, Desurmont Edouard.

*Conseil municipal*, MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier, Lepoivre, Desmons, Duriez, Guillemaud, Vasseur, Demeestère, Collette, Gruson, Duvivier, Delaune, Dujardin-Bernard, Thuét, Roger-Caucheteux, Liénart, Delahaye, Delhaye. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*, M. de Beauvais.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire*, M. Renard, Louis.

*Adjoint*, MM. Galland, Ruskoné.

*Conseil municipal*, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cirier, Lancelle, Danquigny-Mallet, Ronnelle, Lallement, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Soland, Cornaille, Galland, Timal, Brunelle-Pierson, Ramette, Bilbaut, Lallement A., Boucly, Delalande, Bocquet et Simon. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Dhaussy. — *Receveur municipal*, M. Delattre.

CATEAU. — *Maire*, M. Lozé.

*Adjoint*, MM. Basquin et Ponsin.

*Conseil municipal*, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, O. \*, I. \*, J. \*. Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Déjardin-Denise, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Garin, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Soufflet-Leblond,

Maréchal-Fleuru, Picard, Lacourte-Dumont, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — *Secrétaire de la Mairie*, M. Dubois. — *Receveur municipal*, M. France.

### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire*, M. Herbecq.

*Adjoints*, M. Manesse.

*Conseil municipal*, MM. Liézar, Clavon, Manesse, Marquis, Guillemain, Lecohier, Herbecq Casimir, Herbecq Isidore, Goursault, Pillion, Lemoine Ad., Baudoux, Lequime, Legrand, Dubois Ed., Druart, Cromback, Neuillies, Stou, Caffiéri, Ducarne. — *Secrétaire de la mairie*, M. Lemire. — *Receveur municipal*, M. Pinchart.

FOURMIERS. — *Maire* M. N....

*Adjoints*, MM. N.....

*Conseil municipal*, MM. Legrand, Bouret, Sizaire, Bernier, Hardy, Lefebvre, Belin, Hancart, Driguet, Mulat, Gobinet, Delval, Buissart, François, Jacquot, Staincq, Flament, Ravaux, Défontaine, Marchand, Goury, Legrand Baligant, Delsaux, Desbons, Levasseur, Bricout. — *Secrétaire de la mairie*, M. Rousseau. — *Receveur municipal*, M. Hettler.

MAUBEUGE. — *Maire*, M. Berteaux.

*Adjoints*, MM. Pechmarty, Neuillès.

*Conseil municipal*, MM. Walrand, Dubois, Berteau, Laurent, Verdavaine, Monier, Delgorge, Givet, Dufranne, Warnotte, Evrard, Duvivier, Arnould, Neuillès, Laloux, Autier, Colart, Deharveng, Pesant, Manfroy, Brasseur, Michaux, Herbecq, Pechemarty, Riquaire, Julien. — *Secrétaire de la mairie*, M. Cobert. — *Receveur municipal*, M. Voeltzel.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire*, M. Merlin, A. ☉, sénateur.

*Adjoints*, MM. Hanotte, \* et Maugin, A. ☉.

*Conseil municipal*, MM. Courtecuisse, Pochez, Hanotte, \*, Clavon, François-Bertelle, Haycz, Boulé, Farez ☉, Watelle, Picot, Evrard, Maugin ☉, Giroud \*, Courdaveaux \*, Merlin A. ☉, Demont, Bourrion \*. Fabre A. ☉, Raison, Dubois-Estabel, Trenffet, Leconte, Corne, Cavroy, Saphore, Messien et Ch. de Bailliencourt — *Secrétaire général de la mairie*, M. Fonrobert. — *Receveur municipal*, M. Parsy.

**MARCHIENNES-VILLE.** — *Maire*, M. Maton.

*Adjoint*s, MM. Hubert et Rocquet.

*Conseil municipal*, MM. Maton, Groulez, Laden, Lepeuple, Hubert, Finez, Rocquet, Théry, Descamps, Lesur, Poitou, Henni-quaux, Carbonné, Cardon, Legros, Fromont, Meunier, Rombaut, Haze, Tilmant et Henri Dubois. — *Secrétaire de la mairie*, M. Foulon. — *Receveur municipal*, M. Havez.

**ORCHIES.** — *Maire*, M. Sturme.

*Adjoint*s, MM. Dufossé et Herbo.

*Conseil municipal*, MM. Henno, Sturme, Herbo, Naveau, Delemer, Désespringalle, Couplet, Deletombe, Dhainaut, Chantraine \*, Rémy, Broutin, Coëz, Tréhout, Legris, Dufossé, Descarpentries, Carlier, Butez, Duraud, Broutin, Desmarescaux et Delbecq. — *Secrétaire de la mairie*, M. Lorthoir. — *Receveur municipal* N...

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

**VALENCIENNES.** — *Maire*, M. Bultot \*.

*Adjoint*s, MM. Debaralle et P. Sautteau.

*Conseil municipal*, MM. Doutriaux Auguste; Sautteau Paul; Leduc Hyacinthe; Lestoille Edmond; Debaralle Paul; Cheval Charles; Boucher Charles; Debrabant Henri; Dècele Julien; Damien François-Côme; Mineur Léon; Lecerf Iréné; Renotte Adolphe; Lemaitre Louis; Vincent Edmond; Desorbaix Victor; Canu Alexandre; Bultot Amédée; Beauvois Louis; Trinquet Alfred; Robert Charles; Debiève Anatole; Mariage Edouard; Giard-Motte; N.... — *Secrétaire de la mairie*, M. Victor Patou. — *Receveur municipal*, M. Caffiaux.

**CONDÉ.** — *Maire*, M. Castiau; *adjoints*: MM. Lefèvre et Abrassart.

*Conseil municipal*: MM. Gostiaux, Martel, Fougnes, Pureur, Colbert, Mention, Amand, Deblaton, Cousin, Fally, Housez, Raverdy, Sirez, Miroir, Dubruille, Beaumont, Fauveau, Cavel, Jossé, Dubreucq. — *Secrétaire de la mairie*, M. Caille — *Receveur municipal*, M. Nector Gonthier

**SAINT-AMAND.** — *Maire*, M. Bruneau-Flour.

*Adjoint*s, MM. Davaine et Biller.

*Conseil municipal*: MM. Bouillaux, Sirot, Deneux, Masingue, Copin, Davaine, Haudegand, Raviart, Spelle, Remy, Baudet, Doutriaux, Debrabant, Corez, Basiez, Beauboutique, Coquériaux, Dorchies, Dufлот, Herbert, Davaine, André, Coquériaux et Caroul. *Secrétaire de la mairie*, M. Flament. — *Receveur municipal*, Portet.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai ....	Lesne, V ....	Lesne, F. ....	Bourdon.
Abcon .....	V	Bouchain ...	Lourches....	Scribe .....	Boulanger, Fiévet	Gobert .....
Aibes.....	A	Solre-le-Chât	Cousloire ...	Petit, D. ....	Hersoy .....	Dorchies.
Aix .....	D	Orchies.....	Orchies .....	Masquellier ..	Bouly .....	Mucherie.
Allennes-les-Mar.	L	Seclin .....	Seclin .....	Marchand....	Lhomme .....	Dechy.
Aines.....	D	Marchiennes .	Marchiennes..	Monier .....	Tison .....	Leroy.
Amfroidpret ..	A	Bavai .....	Bavai .....	Carlier A. ....	Carlier Xavier..	Cailliez.
Anhiers.....	B	Douai-Nord ...	Raches .....	Caby .....	Coulmont .....	V. Raches.
Aniche.....	D	Douai-Sud...	Bureau .....	Ducret.....	Dubrulle, Bastin.	Lecocq.
Annappes....	L	Lannoy .....	Ascq.....	De Montalembert	Picavet.....	Delcroix.
Anneux .....	C	Marcoing....	Cambrai....	Panien. ....	Crépin .....	Parent
Annœulin...	L	Seclin .....	Bureau.....	Parsy .....	Wattrelot, Leleu.	Allard, Ridez.
Anor .....	A	Trélon .....	Id.....	Legrand C. ..	Boulet, Hanssens..	Crouzet.
Anstaing.....	L	Lannoy .....	Ascq.....	Delaoutre ...	Dufay .....	Delassus.
Anzin .....	V	Valenciennes.	Bureau .....	Jenart .....	Villain, Senault.	Delattre.
Arleux .....	D	Arleux .....	Id.....	Bar .....	Herbo .....	Vandepitte.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues .....	Dewaele .....	Dupont.....	Pillyser.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau .....	Tahon Fauvel	Decherf, Leblier, La-	Berteloot, Huet.
Arnêke .....	H	Cassel .....	Id.....	Becquaert ...	Isaert .....	Beck.
Artres.....	Y	Valenciennes	Id.....	D'Haussy .....	Deswatenne .....	Douce.
Ascq .....	L	Lannoy .....	Id.....	Lamblin .....	Delerue .....	Dillies.
Assevent .....	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Fissiau .....	Mousain .....	V. Bousois.
Attiches .....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Deneulin .....	Lecomte .....	Desmarescaux.
Aubancheul-au-B.	C	Cambrai-O ..	Aubigny .....	Fontaine .....	Dhénin .....	V Aubigny-au-Bac
Auberchicourt...	D	Douai-Sud ..	Aniche .....	Buisson .....	Buisset .....	Samain.
Aubers .....	D	La Bassée ..	Bureau.....	Waymel .....	Debaussart....	Caullier*.
Aubigny-au-Bac	L	Arleux .....	Bureau.....	Hannois .....	Dumont .....	Dumont.
Aubry .....	V	Valenciennes.	Anzin .....	Mambré .....	Lebrun .....	Collet.
Auby .....	D	Douai-O .....	Flers .....	Courtecuisse.	Facomprez..	Marcotte.
Auchy .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Simon .....	Dupire .....	Melot.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry .....	Nicolas, C. ...	Marlin .....	V. Inchy.
Audignies ...	A	Bavai .....	Bavai .....	Hennet d'Audi-	Jonart .....	V. Bavai.
Aulnoy .....	V	Valenciennes.	Valenciennes.	gnies .....	Caniez .....	Dervaux.
Aulnoye .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Thiétart .....	Colmant .....	N.....
Avelin .....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Carpentier ..	Lecouffe..	Barbieuux.
Avesnelles ...	A	Avesnes-S. ...	Avesnes .....	Des Rotours ..	Hannoye .....	Deloffre.
Avesnes.....	A	Avesnes .....	Bureau .....	Pecqueriaux ..	Hannesse .....	Hannoye.
				Herbecq .....		
Avesnes-le-Sec ..	V	Bouchain ...	Bouchain .....	Bricout .....	Lanthiez .....	Linglin.
Avesnes-les-Aub.	C	Carnières...	Bureau.....	Canonne .....	Wallez, Couvez..	Joly.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai .....	Lesage .....	Tellier .....	Pinet.
Aymeries .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary .....	Bertrand .....	Samain.
Bachant .....	A	id.....	Pont s/Sambre..	Demade .....	Bayard .....	Portier.
Bachy .....	L	Cysling.....	Cysling .....	Quique .....	Devienne .....	Wastin.
Bailleul .....	H	Bailleul .....	Bureau .....	Hié-Delemer .	de Coussemaker, Fla-	Hamez, Coubroune
					haut.....	Dannoot, Revel,

(4) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Baisieux.....	L	Lannoy.....	Bureau.....	Carrez.....	Dubar.....	Bombart.
Baives.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Pêcheux.....	Bernard.....	Imbert.
Bambecque..	Dk	Hondschoote.	Wormhoudt..	van Bookstaete.	Verschave.....	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing.....	Masnieres....	Crépin.....	Trocmet.....	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Foveau.....	Focquet.....	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing.....	Masnieres....	Millet-Bricout.	Sombrin.....	Callens.
Bas-Lieu.....	A	Avesnes-N....	Avesnes.....	Goerges.....	Pépin.....	V. Avesnes.
Baudegnies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Caffiau.....	Frémaut.....	Trannois.
Bauvin.....	L	Seclin.....	Bureau.....	Delecourt....	Lefort.....	Decottignies.
Bavai.....	A	Bavai.....	Id.....	Hennet de Cour-	Montier R.....	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel.....	Cassel.....	tefroy.....	Maes.....	Vandromme
Basuel.....	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Pierrens.....	Lemaire.....	Desilve.
Beaucamps..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Besse.....	Caignet.....	Mortreux.
Beaufort....	A	Maubeuge....	Hautmont....	Prêmesque..	Duveau.....	Marchand.
Beaumont....	C	Le Câteau...	Inchy.....	Courtin.....	Priot.....	V. Inchy.
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes....	Dejardin....	Pruvot.....	Noisette.
Beaurepaire.	A	Avesnes-S....	Landrecies..	Drecq.....	Duchesne.....	Mutle
Beaurieux..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Melot.....	Arnould.....	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières....	Bureau.....	De Robaulx..	Bastien.....	Remy.
Bellaing....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Wattremetz..	Dupont.....	Delannoy.
Bellignies..	A	Bavai.....	Bavai.....	Joly.....	N.....	Jourdain
Berelles....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Hanze.....	Nazard.....	Germe.
Bergues.....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	Claeys.....	Carpentier, Vermullen	Delautre.
Berlaimont..	A	Berlaimont..	Id.....	Eliez Evrard.	Savoye, Bailly..	Dubois.
Bermerain..	C	Solesmes....	Solesmes....	Crépin.....	Lefebvre.....	Delrue.
Bermeries..	A	Bavai.....	Bavai.....	Carlier.....	Richard.....	V Amfroipret
Bersée.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Hovine.....	Dubus.....	Turpin.
Bersillies..	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Moreau.....	Molle.....	V Villers-sira-N.
Berthen.....	H	Bailleul-S-O	Bailleul.....	Vandewalle..	Chirouter.....	Thibaut.
Bertry.....	C	Clary.....	Bureau.....	Fontaine Herbet.	Poulain, Delhaye	Druenne.
Béthencourt.	C	Carnières....	Caudry.....	Dubois.....	Bracq.....	Pollet.
Bettignies..	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Moreau.....	Croy.....	V. Mairieux.
Bettrechies..	A	Bavai.....	Bavai.....	N.....	Junin.....	Facon.
Beugnies....	A	Avesnes-N....	Sars-Poteries	Dubols.....	Jonnieux.....	Brassart.
Beuvrages..	V	Valencien.-N.	Anzin.....	Cromback....	Zabiaux.....	Ghyselincq.
Beuvry.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Dupont.....	Dupret.....	Wallex.
Bevillers....	C	Carnières....	Carnières....	Prevot.....	Pertriaux....	Vandermeersch.
Bierne.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bastaert....	Meesmaecker..	Deblonde.
Bissezeele..	Dk	Id.....	Id.....	Vanhoucke..	Vanhaecke....	Devos.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Renescure....	Dacquain....	Dezoomer.....	Declerck.
Blécourt....	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Normand.....	Richard.....	Cardon.
Boeschèpe..	H	Steenvoote..	Godewaersvelde.	Ryckewaert..	Houvenaghel..	Caulier.
Boeseghem..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Foine.....	Cattoir.....	Reuben.
Bois-Grenier.	L	Armentières..	Armentières..	Messéan.....	Bouchery.....	Mouque.
Bollezeelle..	Dk	Wormhoudt..	Bureau.....	Bellynck....	Isaert.....	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Bureau.....	Dhespel.....	Pollet, Desbonnets...	Leccœuvre.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Borre.....	H	Hazeb.-Sud.	Hazebrouck..	Soots.....	Staes.....	Cappelaere.
Bouchain....	V	Bouchain....	Bureau.....	N.....	Telar.....	Bourgois
Boulogne....	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Lemoine....	Savareux....	Momai.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Duriez.....	Fonteyne....	V. Bourbourg-V.
Bourbourg-Ville.	Dk	Id.....	Bureau.....	Vandenbroucque	Cronier.....	Dominicus.
Bourghelles	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Foutry.....	Lemaire.....	Lotthé.
Boursies....	C	Marcoing....	Hermies(P-d-C)	Baclet.....	Hombert.....	Rogel.
Bousbecques.	L	Tourcoing-N.	Halluin.....	Dalle.....	Delannoy....	Duez.
Bousies.....	A	Landrecies..	Bureau.....	Legrand....	Cloche, Leblont	Lubrez.
Bousignies..	A	Solre-le-Chât	Cousolre....	Pouillard...	Sour.s.....	Lerche
Bousignies..	V	st-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Heunocq....	Lecœuvre....	V. Brillon.
Boussières..	A	Berlaimont..	Hautmont...	Forest.....	Fau eau.....	Ducaiteau...
Boussières..	C	Carnières...	St-Aubert...	Senex.....	Ledieu.....	Lévéillé.
Boussois....	A	Maubeuge...	Jeumont....	Moulin.....	Badard.....	Fiévet
Bouvignies..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier..	Cathelain...	Leconte
Bouvines....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Dehau.....	Deffontaine...	Desbarbieux.
Briastre....	C	Solesmes...	Viesly.....	Valez.....	Laforge.....	Boutrouille.
Brillon.....	V	st-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Remy.....	Martin.....	Dumon
Bruckerque..	Dk	Bourbourg..	Bourbourg...	Debavelaere.	Devey.....	Deram.
Broxeele....	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele..	Dehaene....	Permandt...	Snyders.
Bruay.....	V	Valencien -N.	Anzin.....	Hautcœur...	Deltombe, Dassonville.	Dauehy.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant....	Dulieux.....	Quéva.
Bruille-St-Amand.	V	st-Amand (r. d.)	St-Amand...	Wargny.....	Evrard.....	Valet
Brunémont..	D	Arleux.....	Arleux.....	Duhen, Louis	Duhen C.....	Basiez.
Bry.....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	François J.	Moreaux....	N.....
Bugnicourt..	D	Arleux.....	Arleux.....	Mailliet....	Dénizart....	Visieur.
Busigny.....	C	Clary.....	Bureau.....	Lépousez...	Vilette, Debail.	Moine.
Buysscheure.	H	Cassel.....	Cassel.....	Drieux.....	Devinck.....	Christiaen.
Caestre.....	H	Hazeb.-N..	Hazebrouck.	Degroote...	Vanneufville..	Bailleul.
Cagnoncles..	C	Cambrai-Est.	Cambrai....	Lefebvre....	Lemaire.....	Dassonville
Cambrai....	C	Cambrai....	Bureau.....	Renard, *	Galland-Ruskoné.....	Bouchart, Leoco
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Carvin.....	Hennart....	Collette....	Demaret.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing....	Baisieux...	C <sup>te</sup> de Brigode	Crétin.....	Lobel.
Cantaing....	C	Marcoing....	Cambrai....	Raux.....	Billoir.....	Lecuppre.
Cantin.....	D	Arleux.....	Bureau.....	Coquet....	Bauvois....	Delnatte.
Capelle.....	C	Solesmes...	Solesmes...	Macarez....	Mériaux....	Catelain
Capinghem..	L	Armentières.	Lomme.....	Delepierre..	Lermite....	V. Escarmain
Cappelle....	Dk	Dunkerque-O	Bergues...	DeMersseman.	Leconte....	V. Lomme.
Cappelle....	L	Cysoing....	Templeuve..	Poutrain...	Ballet.....	V. ArmaboutsC
Cappellebrouck.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Vaesken....	Delepouve...	Feucheroles
Carnières...	C	Carnières...	Bureau.....	Déjardin...	Denizart....	Vanneufville
Carnin.....	L	Seclin.....	Carvin.....	Ledoux.....	Berte.....	Brunet.
Cartignies..	A	Avesnes-Sud.	Bureau.....	Huet.....	Vittrant....	Cauliez.
Cassel.....	H	Cassel.....	Id.....	Desmytière *	Dehandschoewercker, Vantroyen.	Duhem.
						Loviny.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Catillon.....	C	Le Câteau...	Bureau ....	Lombois ....	Clément, Cordier	Lesnes
Cattenières..	C	Carnières....	Carnières....	Leduc.....	Lefebvre .....	Delassus.
Caudry.....	C	Clary.....	Bureau ....	Fontaine....	Debail, Lemaire	Vandenbrouque,
Caulley.....	C	Id.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Dayez.
Cauroir.....	C	Cambrai-Est.	Carnières....	Bricout, P....	Bricout, H.....	Delannoy.
Cerfontaine..	A	Maubeuge....	Ferrière la G <sup>de</sup>	Mabille.....	Maricaux.....	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron....	Béhagle, Coustenoble,	Serleys
Château-l'Abbaye	V	St-Amand(r. d.	St-Amand....	Camberlin...	Jouveneaux....	Fourdin.
Chemy.....	L	Secl <sup>t</sup> .....	Phalempn...	Cordonnier..	Winglet.....	Becuwe.
Chéreng.....	L	Launoy.....	Baisieux....	Duquennoy..	Castel.....	Leroy.
Choisies.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Suin.....	Huvenoît.....	V. Obrechies.
Clary.....	C	Clary.....	Bureau ....	Sauvez.....	Fontaine, Millot.	Senneville.
Clerfayts....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Leroy.....	Payen.....	Pruvost.
Cobrieux....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Grulois.....	Wartel.....	Boulogne.
Colleret.....	A	Maubeuge....	Cousolre....	Bugnin.....	MeurillonHasebroucq	Lécuyer.
Comines.....	L	Quesnoy-s-D.	Bureau ....	Launwick-Van Es- lande		Duburcq.
Condé.....	V	Condé.....	Id.....	Castiau.....	Lefèvre, Ar assart.	Béréaud, Dere- gnaucourt.
Coudokerque	Dk	Dunkерque-E.	Bergues....	N.....	Janssen.....	Labey.
Coudokerque-Br.	Dk	Id.....	Dunkерque..	Clère.....	Piétiers, Mabe....	V. Dunkerque
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.....	Jacquart....	Bayart.....	V. Lambres.
Cousolre.....	A	Solre-le-Chât.	Bureau ....	Wallerand..	Lecat etWastiaux	Genain.
Coutiches....	D	Orchies.....	Orchies.....	Deregnaucourt.	Dromez.....	de Calmayrac
Craywick....	D	Gravelines..	Gravelines..	Duriez.....	Desmidt.....	Dekervel.
Crespin.....	V	Condé.....	Bureau ....	Tassin.....	Laurent.....	Margerin.
Crèvecœur....	C	Marcoing....	Masnières..	Leroy-Dolez..	Dhouailly.....	Caillies, Fiévez.
Crochte.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Cockenpot....	Thibouw.....	Leenhouder.
Croix.....	A	Landrecies..	Bousies....	Lacomblez..	Dehen.....	Bottiaux.
Croix.....	L	Roubaix....	Bureau ....	Pluquet.....	Selosse, Ségard..	Deram
Cuincy.....	D	Douai-O.....	Douai.....	v <sup>ie</sup> d'August *	Lemaire.....	Lambrisse.
Curgies.....	V	Valenciennes-E.	Bureau ....	Rigaut.....	Hermain.....	Taquet.
Cuvillers....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Germe.....	Théry.....	V. Bantigny.
Cysoing.....	L	Cysoing.....	Bureau ....	Parent-Delinselle	Nouque, Gallenghen.	Herrengt.
Damousies..	A	Maubeuge....	Ferrière-la-Gde..	Moustier....	Daniel.....	Dupire.
Dechy.....	D	Douai-S.....	Douai.....	Ducatillon..	Latot.....	Debuchy.
Dehéries....	C	Clary.....	Walincourt..	Taisne.....	Leveau.....	V. Malincourt
Denain.....	V	Bouchain....	Bureau ....	Pelcambre..	Dienne, Douay..	Vaast.
Deulémont..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D	Philippo....	Chuffart.....	Lavechin
Dimechaux..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Châ.	Bultiaux....	Dubray.....	V. Dimont.
Dimont.....	A	Id.....	Sars-Poterie.	N.....	Dequesnes....	Dardenne.
Doignies....	C	Marcoing....	Hermies(P-d-C)	N.....	Caudriller..	Duvillier.
Dompierre..	A	Avesnes-N..	Avesnes....	Harramant..	Pecqueur.....	Bertrand.
Douai.....	D	Douai.....	Bureau ....	Merlin.....	Hanotte, Maugin.	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy.....	V	Bouchain....	Bouchain....	Soriaux.....	Dutemple.....	Toupet
Dourliers....	A	Avesnes-N..	Bureau ....	Desmazures..	Desquennes....	Denis.
Drincham..	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Declercq....	Bertram.....	Impe.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau ....	Lebleu .....	Terquem, Fichaux Duriau .....	Vitse, Lootgieter et Scalbert.
Ebblinghem...	H	Hazebrouck-N.	Hazebrouck.	Dumont .....	Dassonneville...	Gantois.
Ecaillon .....	D	Douai-Sud ..	Montigny. ...	Lecouffe .....	Proust .....	Hébert.
Ecclès. ....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled. ....	Desort .....	V. Solrinne .
Eclaibes .....	A	Maubeuge ..	Hautmont ..	Cuisset .....	François .....	Louys...
Ecuelin .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Fiévet .....	Masure .....	V. St-Remi-Ch
Eecke .....	H	Steenvoorde	Steenvoorde	Desmarescaux	Houvenaghel ..	Despicht.
Elincourt .....	C	Clary .....	Wallincourt.	Delhay .....	Decaudin .....	Carpentier.
Elesmes .....	A	Maubeuge ..	Maubeuge ..	Bayart .....	Gillot J .....	Dalcambre
Emerchicourt	V	Bouchain .....	Aniche .....	Rémy, Ph. ....	Loquet .....	V. Aniche.
Emmerin .....	L	Haubourdin ..	Haubourdin ..	Castel .....	Delepierre .....	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau .....	Janglet .....	Moraux .....	Pollet.
Englès .....	L	Haubourdin ..	Haubourdin ..	Bajoux .....	Lesieu .....	Budin.
Ennetières-en-W.	L	Id .....	Id .....	Lefebvre .....	Descamps .....	Roch.
Bnevelin .....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier .....	Mouveaux .....	Phalempin.
Eppe Sauvage	A	Trélon .....	Trélon .....	Six .....	Wattiez .....	Berteaux.
Erchin .....	D	Arleux .....	Cantin .....	Cuthiat-Du Fresno	Verrier .....	Castier.
Eringham .....	Dk	Bergues .....	Esquelbecq ..	Meneboo .....	N .....	Léturgie.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin ..	Haubourdin ..	Six .....	Caignet .....	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Armentières.	Morel .....	Wattelle .....	Bèle.
Erre .....	D	Marchiennes.	Somain .....	Lotte .....	Delcambre .....	Loquet.
Escarmain .....	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Macarez .....	Henry .....	Faqueux.
Escaudain .....	V	Bouchain .....	Bureau .....	Cartigny .....	Copin, Jonas ..	Poupart.
Escaudouvres	C	Cambrai-Est.	Cambrai .....	Chowin .....	Brabant .....	Fauvel.
Escaupont .....	V	Condé .....	Fresnes .....	Wagret .....	Alglave .....	Cerf.
Escobecques ..	L	Haubourdin ..	Haubourdin ..	Delefortrie ..	Fortrie .....	V. Radingham
Esnès .....	C	Clary .....	Wallincourt ..	Laslins, Jules	Laslins, H. ....	Fournet.
Esquelbecq .....	Dk	Wormhoudt ..	Bureau .....	Bergerot .....	Champeaux .....	Paëile.
Esquerchin .....	D	Douai-Ouest ..	Fliers .....	Tarlier .....	Lubrez .....	Wicart.
Estaires .....	H	Merville .....	Bureau .....	Degruson .....	Singer, Fenart Salomé .....	Boedt. Carpentier.
Estourmel .....	C	Carnières .....	Carnières .....	N .....	Roland .....	Poulet.
Estrées .....	D	Arleux .....	Arleux .....	Lefranc .....	Jacquart .....	Montaigne.
Eth .....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain .....	Gravelle .....	Guilbert .....	Dhainaut.
Etrœungt .....	A	Avesnes-S. ...	Bureau .....	Obled .....	Cuisset, Godbille	Laurent.
Etrœux .....	V	Valenciennes-E.	Saultain .....	Hunet .....	Becquériaux ..	Broyart.
Estrun .....	C	Cambrai-E ..	Iwy .....	Stiévenard *	Boulet .....	Gralle.
Eswars .....	C	Id .....	Cambrai .....	Salez .....	LeLONG .....	Dupas.
Faches .....	L	Lille-Sud-Est.	Lille .....	Delesalle .....	Duhainaut .....	Lecomte, Gabide.
Famars .....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Harpignies ..	Lottiaux .....	Dekerchleter.
Faumont .....	V	Orchies .....	Raches .....	Desmoutiers ..	Hornez .....	Dabresse.
Favril .....	D	Landrecies ..	Landrecies ..	Mesnes .....	Dupont .....	Leclercq.
Féchain .....	A	Arleux .....	Aubigny .....	Villette .....	Delille .....	Boudailliez.
Feignies .....	D	Bavai .....	Bureau .....	Derkenne .....	Méurant, Dursent...	Delannoy.
Fellerics .....	A	Avesnes-N. ...	Bureau .....	Crucis .....	Wallerand .....	Dupain.
Fenain .....	A	Marchiennes.	Somain .....	Boulangé .....	Bouliet .....	Gombert.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Férin .....	D	Douai-Sud. . .	Cantin .....	Couppé.....	Watel .....	Delannoy.
Féron .....	A	Trélon .....	Wignehies..	Lion .....	Bosquet.	Denis.
Ferrière-la-Gr. .	A	Maubeuge. . .	Bureau .....	Wuillame	Herbecq, Lemaire	Bourlet.
Ferrière-la-Petite	A	Id .....	Ferrière-la-Gr.	Huftier A. . .	Huftier Camille	Cattelin
Flaumont et Waud	A	Avesnes-N. . .	Avesnes.....	Carnoy, M. . .	Renoirt. . . . .	Dubray.
Fliers .....	L	Lannoy .....	Croix .....	Masqueliez... .	Wattel, Leclercq.	Lefebvre.
Flers .....	D	Douai. . . . .	Bureau .....	Carlier .....	Nutly-Desmoutier	Cailliez.
Flesquières .. .	C	Marcoing. . .	Cambrai .....	Solau .....	Coupez .....	Dervaux.
Flêtre .....	H	Bailleul-S-O .	Bailleul. . . .	Ricour .....	Huyghe .....	Vancostenoble.
Flinos-1-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne .....	Defernez. . . .	Colin .....	Dherin.
Flines-1-Raches.	D	Douai-N. . . .	Bureau .....	Lespagnol . . .	Godin, Deregnacourt	Rouez.
Floursies .....	A	Avesnes-N. . .	Dourliers .....	Stordreau .....	Thiroux .....	V. Semousiez.
Floyon .....	A	Avesnes-S. . .	Etroëungt. . .	Hédon. . . . .	Dussart .....	Fosset.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies. .	Landrecies..	Gille .....	Leblond .....	Faidherbe.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières .....	Beauvois .....	Demaël. . . . .	Lenotte .....	Laisney.
Fontaine-N.-D. .	C	Cambrai-O . .	Cambrai .....	Lavalard, Jh.	Bocquet. . . . .	Claïse.
Forenville .....	C	Cambrai-E. . .	Id. . . . .	Banse, L. . . . .	Banse, Dominique	V Soranvillers
Forest .....	L	Lannoy .....	Ascq .....	Prouvost .....	Castel .....	Vandebeuque
Forest .....	A	Landrecies. .	Bousies .....	Payen. . . . .	Druesne .....	Cattelin.
Fort-Mardyck . .	Dk	Dunkerque-O .	Dunkerque ..	A. Benard. . . .	Turbot. . . . .	Lemière.
Fourmies .....	A	Trélon .....	Bureau .....	Flament. . . . .	Bouret .....	Soufflet, Basquin.
Fournes. . . . .	L	La Bassée. . .	Id. . . . .	Béhague .....	Selosse. . . . .	Dufour.
Frasnoy. . . . .	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy ..	De l'Epine .....	Duquesnoy .....	Ployart.
Frelinghien. . .	L	Armentières. .	Houplines .....	Destombes. . .	Delannoy .....	Cochet.
Fresnes .....	V	Condé .....	Bureau .....	Renard, L. * . .	Guiot, Ville. . . .	Decalonne.
Fressies. . . . .	C	Cambrai-O . .	Cambrai. . . .	N. . . . .	Haine. . . . .	Dernoncourt.
Fressain. . . . .	D	Arleux .....	Aniche .....	Lanvin .....	Pollart .....	Martinache.
Fretin .....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Wasteller du Parc, * . . . .	Chuffart. . . . .	Goëman.
Fromelles. . . .	L	La Bassée. . .	Aubers .....	Descamps .....	Gruson .....	Catteau.
Genech. . . . .	L	Cysoing. . . .	Templeuve ..	Delezenne .....	Mortreux .....	D'halluin.
Ghissignies. . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Douay. . . . .	Deparis .....	Dufour.
Ghyvelde .....	Dk	Hondschoote.	Dunkerque ..	Mormentyn ..	Deswarte. . . . .	Devulder.
Glageon. . . . .	A	Trélon .....	Bureau .....	Mehaux. . . . .	Walbert .....	Lacomblez.
Godewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Bureau .....	Staes .....	Vermersch .....	Legrain.
Gœulzin .....	D	Arleux .....	Cantin .....	D'Heursel. . . .	Branque. . . . .	Laurette.
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge. . .	Maubeuge. . .	Lemaire. . . . .	Flamand. . . . .	Baert.
Gommegnies. . .	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy ..	Lanselle. . . . .	Basilaire, Payen.	Proye, Baillet.
Gondécourt. . .	L	Seclin .....	Seclin .....	Duprez. . . . .	Grard .....	Helle
Gonnellieu. . . .	C	Marcoing. . . .	Gouzeaucourt	Delabre .....	Dubois .....	Seulin.
Gouzeaucourt . .	C	Id .....	Bureau .....	Tordeux. . . . .	Desjardin .....	Selosse.
Grande-Synthe. .	Dk	Dunkerque-O .	Dunkerque ..	Macgherman. . .	Lefebvre. . . . .	Deduytsche.
Grand-Fayt. . . .	A	Avesnes-S. . .	Cartignies. . .	N. . . . .	Denis .....	Bertrand.
Gravelines. . . .	lk	Gravelines. . .	Bureau .....	Demarle-Pétel	Voituriez, Leu- rette	Brousse, Harrau
Gruson .....	L	Lannoy .....	Cysoing. . . . .	Libert, A. . . . .	Decalonne. . . . .	Honorez.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Guesnain....	D Douai-Sud...	Douai.....	Leleu.....	Poulet.....	Reytier.
Gussignies...	A Bavai.....	Bavai.....	Colot.....	Godry.....	Defroyenne.
Bailennes-1-Haub	L Haubourdin..	Haubourdin..	Platel.....	Choquet.....	Pennequin.
Halluin.....	L Tourcoing-N.	Bureau....	Lemaître....	Lemaire, Phalempin.	Deyne.
Hamel.....	D Arleux.....	Arleux.....	Vallez.....	Varlet.....	Rigaut.
Hantay.....	L La Bassée...	La Bassée...	Parent.....	Pollet.....	Bauduin.
Hardifort....	H Cassel.....	Cassel.....	Debuyser...	Campel.....	Savagé.
Hargnies....	A Berlaimont..	Pont-sur-Sambre	Hapleucour..	Cailleaux....	Pouille.
Hasnon.....	V St-Amand (r. d)	Bureau....	Lenclud....	Cochin, Monnier.	Duquesne.
Haspres.....	V Bouchain....	Bouchain....	Caullet....	Cossiaux, Mercier	Deswel.
Haubourdin..	L Haubourdin..	Bureau....	Cte d'Hespel..	Rose et Potié...	Cateau.
Haucourt....	C Clary.....	Ligny.....	Happe, D....	Happe, A.....	Dailliez.
Haulchain...	V Valenciennes-S.	Denain.....	Macarez....	Lefebvre.....	Bécar.
Haussy.....	C Solesmes....	Solesmes....	Bera.....	Marchant-Sorriaux	Fatrez
Haut-Lieu....	A Avesnes-Sud.	Avesnes....	Fostier.....	Evrard.....	V. Avesnes.
Hautmont...	A Maubeuge....	Bureau....	Collet.....	Gillet L <sup>e</sup> , Lejuste.	Clarisse
Haveluy.....	V Bouchain....	Denain.....	Sorreau....	Oliviez.....	Pierchon.
Haverskerque	H Merville....	Hazebrouck..	Delassus....	Colson.....	Verbecque.
Haynecourt..	C Cambrai-O....	Cambrai....	Herbet.....	Herlin.....	Devred.
Hazebrouck..	H Hazebrouck..	Bureau....	N.....	Carlier, Derégnaucourt	Salomé.
Hecq.....	A Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier.....	Lauda.....	Criffon.
Hélesmes....	V Bouchain....	Denain.....	Brassart....	Boisseau....	Lemay.
Hellemmes...	L Lille-N. E...	Lille.....	Castel.....	Decalonne, Raquet	Vanacker.
Hem.....	L Lannoy.....	Lannoy.....	Leuridan....	Françhomme, Braquaval....	Deltour.
Hem-Lenglet.	C Cambrai-O....	Cambrai....	Tribon.....	Berlant.....	Tartulier.
Hergnies....	V Conde.....	Vieux-Conde.	Dupas.....	France, Dubraille	Demars.
Herlies.....	L La Bassée...	Fournes....	Chombart...	De Beaulincourt.	Canyn.
Hérin.....	V Valenciennes-S	Valenciennes	Sauvage....	Breucq.....	Briffaut.
Herrin.....	L Seclin.....	Seclin.....	Queva.....	Durot.....	Dubois.
Herzele....	Dk Wormhoudt..	Wormhoudt..	Outters-Hilst	Declunder....	Hemelsdael.
Hestrud....	A Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot.....	Boisart.....	Hariez
Holque.....	Dk Bourbourg...	Watten.....	Ghys.....	Lardeur.....	Deruywe.
Rondeghem..	H Hazebrouck N	Hazebrouck..	Declerck...	Plancke.....	Blaevoet.
Honlschoote.	Dk Hondshoote..	Bureau....	Vanderheyde	Debil, Outters..	Wyckaert.
Hon-Hergies.	A Baval.....	Baval.....	N.....	Joli.....	Danel.
Honnechy....	C Le Câteau...	Bureau....	Levéque C...	Lévéque L.....	Jaclin
Honnecourt..	C Marcoing....	Gouzeaucourt	N.....	Françomme...	Manet, Blas.
Hordain....	V Bouchain....	Bouchain....	Olivier.....	François....	Delebecque.
Hornaing....	D Marchiennes.	Somain.....	Brassart....	Bridoux....	Dessauvage.
Houdain....	A Bavai.....	Bavai.....	Bourlart...	Carlot.....	Dolez..
Houplin....	L Seclin.....	Seclin.....	Durot.....	Marchand....	Pélabon.
Houplines...	L Armentières.	Bureau....	Luton.....	Sion, Mouret...	Houcke.
Houtkerque..	H Steenvoorde.	Steenvoorde.	Castelyn...	Vanlichtervelde.	Depecker..
Hoymille....	Dk Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde...	Beyaert.....	V. Bergues

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

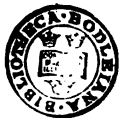
NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Illies .....	L	La Bassée ..	La Bassée....	Leroy .....	Rigaut .....	Testelin.
Inchy .....	C	Le Câteau ..	Bureau.....	Gabet .....	Delwarde.....	Mériaux.
Iwuy .....	C	Cambrai-E...	Bureau .....	N.....	Fiévet, Derieux..	Dehaisnes.
Jenlain .....	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Bassez .....	Couvreur.....	Dupont.
Jeumont .....	A	Maubeuge ..	Bureau.....	Hannequart..	Roufflette.....	Montay.
Jolimetz .....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poierette .....	Rousseau.....	Lancelle.
Killem .....	D	Hondschoote.	Hondschoote.	Debreeuw .....	Cornette.....	Martin.
La Bassée....	L	La Bassée ..	Bureau.....	Cousin .....	Cordier, Leroy ..	Leblon.
La Flamengrie..	A	Bavai .....	Bavai .....	Philippe .....	Duhot.....	Danel.
La Gorgue.....	H	Merville .....	Bureau.....	Cattoir .....	Lefér, Ridez .....	Ruyssen.
La Groise....	C	Le Câteau ..	Catillon .....	Denisc.....	Béthune.....	Menet.
Lallaing.....	D	Douai-N. ....	Raches .....	Morel .....	Caron .....	Lefebvre.
La Longueville..	A	Bavai .....	Bavai .....	Prévoit .....	Jean Victor .....	Delvallée.
Lambersart...	L	Lille-O.....	Lille .....	Bailly .....	Wambre .....	Cazier, Capelle.
La Madeleine..	L	Lille-C.....	Bureau.....	Crépelle .....	Ricouart, Galley.	Blanquart,
Lambres .....	D	Douai-O.....	Douai .....	Trannin .....	Mazet .....	Pémaret.
Landas .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Dupire .....	Duhem.....	Batteur.
Landrecies...	L	Landrecies...	Bureau .....	N.....	Minon et Vendois	Blondel.
La Neuville ..	A	Pont-à-Marcq.	Thumeries ..	Bernard .....	Denneulin .....	Carlier.
Lannoy .....	L	Lannoy .....	Bureau.....	Muliez de Wailly	Bétre mieux.....	Destombes.
La Rouillies..	L	Avesnes-S. ..	Etrocungt...	Contesse .....	Courbét .....	Dransart.
La Sentinelle	A	Valencienn.-S	Trith-St-Léger.	Laurette .....	Dumont, Martin.	Heirfelinck.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O.....	Flers .....	Cauchy .....	Cresson .....	Réquillart.
Le Câteau ..	C	Le Câteau ..	Bureau.....	Lozé .....	Ponsin, Basquin.	Decorne.
Lecelles .....	V	St-Amand (r. g.)	St Amand .....	Bouchart .....	Legrand .....	Cérisier.
Lécluse .....	D	Arleux .....	Bureau.....	Branque .....	Dubois .....	Richez.
Lederzeele...	Dk	Wormhoudt..	Watten .....	Debroucker ..	Devynck .....	Franchois.
Ledringhem...	Dk	Id .....	Esquelbecq ..	Caillaux .....	Castier .....	Gryson.
Leers .....	L	Lannoy .....	Lannoy .....	Salembier .....	Ducatillon, Heapel..	Bordoduc.
Leffrinckhoucke.	L	Dunkerque-E	Dunkerque ..	Baekeroot .....	Lenoir .....	Monsterlet.
Le Maisnil ..	Dk	Haubourdin..	Fournes .....	Carlier .....	Lutan .....	Cornille.
Le Quesnoy ..	A	Le Quesnoy ..	Bureau.....	Dubois .....	Carlier, Avis .....	Lotte.
Lesdain .....	C	Marcoing .....	Masnières ..	N.....	Dorchin .....	Gonthier.
Les Moères...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier...	Regodt .....	Decherf.
Lesquin .....	L	Seclin .....	Lille .....	Descat .....	Taffin .....	Crépin.
Leval .....	L	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Bois .....	Druet .....	Vandeville.
Lewarde .....	A	Douai-S. ....	Donai .....	Béharelle .....	Simon .....	Mascret.
Lezennes .....	D	Lille-S.-E....	Lille .....	Lainé .....	Desfandre.....	Legrand.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Biérent .....	Virgo .....	Lamour.
Liesies .....	A	Id .....	Id .....	Lhomme, Ch.	Largillière .....	Vallez.
Lieu-St-Amand.	A	Bouchain .....	Bouchain .....	Margerin .....	Gossez .....	Lécuyer.
Ligny .....	C	Clary .....	Bureau.....	Leduc .....	Maubec .....	Claise.
Ligny .....	L	Haubourdin..	Fournes .....	De Garsignies	Foucart .....	V. Beaucamps

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Lille.....	L	Lille.....	Bureau.....	Géry Legrand	Rigaut, Mercier, Meunreln, Violette, Werquin et Giard.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge..	Hautmont...	Vandermarcq	François.....	Dehon.
Linselles....	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dhalluin....	Ducatteau, Demarcq	Leroux.
Locquignol..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Renard.....	Douyet.....	Wallez.
Loffre.....	D	Douai-Sud...	Montigny...	Blanchart...	Debeve.....	V. Montigny.
Lomme.....	L	Haubourdin..	Bureau.....	Becquart....	DeflandreBecquet	Loquet.
Lompret.....	L	Quesnoy-s.-D	Lille.....	Destombes...	Lesage.....	Meurillon.
Looberghe...	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Hocquette...	N.....	Maes.
Loon.....	Dk	Gravelines...	Bureau.....	Fetel.....	Matrenghem...	Leynaert.
Loos.....	L	Haubourdin..	Id.....	Billon, *...	Delplanque, Denoyelle	Bodin.
Lourches....	V	Bouchain....	Id.....	Dertelle....	Brugneau, Lesne.	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.....	Bavai.....	Mary.....	Lobry.....	V. Bavai.
Louvignies-Queen	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Bruneau....	Wattremez....	Dewez.
Louvil.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Damide.....	Dehau.....	Ducarín.
Louvroil....	A	Maubeuge..	Maubeuge..	Flamet.....	Laurent, Prevot.	Lenain.
Lynde.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue..	Baey.....	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Boutemy....	Hespel, Constant.	Lécuyer.
Maing.....	V	Valencienn.-S	Trith-S-Léger	Plichon André.	Dupont.....	Butin.
Mairieux....	A	Maubeuge..	Maubeuge..	Blavier.....	Veillez.....	Manouvrier.
Malincourt...	C	Clary.....	Walincourt..	Lecarnelle..	Laude.....	Caude.
Marbaix....	A	Avesnes-S...	Avesnes.....	Wéry.....	Bertaux.....	Clavier.
Marchiennes-C.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart.....	Lesens.....	V. Rieulay.
Marchiennes-V.	D	Id.....	Bureau.....	Maton.....	Hubert, Rocquet.	Lefebvre.
Marcoing....	C	Marcoing....	Id.....	Dron.....	Bidaux.....	Leriche.
Marcq.....	D	Arleux.....	Aniche.....	Fournet....	Wiart.....	Degruson
Maroq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Aug.Delesalle	Debuchy,Gouillard...	Guillemot, Houwen.
Mardyck....	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque..	Cocquillier..	Mormentyn....	Aernout.
Maresches..	A	Le Quesnoy-O	Artres.....	Frémaut....	Sueur.....	Cambreleng.
Marez.....	C	Clary.....	Bureau.....	Poete-Taisne.	Louis, Lantoin.....	Charles.
Marly.....	V	Valencienn.-E	Valenciennes.	Weil.....	Druesne.....	Dabus.
Maroilles...A.	A.	Landrecies..	Bureau.....	Briatte.....	Wery.....	Farinaux.
Marpent....	A	Maubeuge..	Jeumont....	Moulin.....	Desombiaux...	Roseau.
Marquette...	L	Lille-Ouest..	Lille.....	Desprets...	Desrumaux, Goeman.	Dethoor.
Marquette...V	V	Bouchain....	Bouchain....	Cachera, J...B.	Cachera, J.-B.	Comère.
Marquillies..	L	La Bassée...	Fournes....	Coget.....	Brunel.....	Millescamps.
Masnières...C	C	Marcoing....	Bureau.....	N.....	Crépin.....	Pollet.
Masny.....	D	Douai-Sud...	Montigny...	Fiévet, O *.	Herbage.....	Henghebart.
Mastaing....	V	Bouchain....	Lourches...	Coquelle....	Miens.....	Detourmignies.
Maubeuge...A	A	Maubeuge..	Bureau.....	Berteaux....	Pechmarty, Neuville s.	Lassein, Sinsollier.
Maulde.....	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne...	Dutrieux....	Chautin.....	Ballgand.
Maurois....	C	Le Câteau..	Honnechy...	Taine.....	Lemaire.....	Metsu.
Mazinghien..	C	Id.....	Le Câteau..	Warin.....	Richard.....	Wyart.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Cant.
Mecquignies . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Gérin . . . . .	Prévost . . . . .	Loyez . . . . .
Mérignies . . .	L	Pont à Marcq . . .	Pont-à-Marcq . . .	Leboucq . . . . .	Henne . . . . .	Lambert . . . . .
Merkeghem . . .	Dk	Wormhoudt . . .	Bollezecele . . .	Desmidt . . . . .	Clément . . . . .	Carnel . . . . .
Merris . . . . .	H	Bailleul-S-O . . .	Bailleul . . . . .	Dubaële . . . . .	Savaete . . . . .	Bécuwe . . . . .
Merville . . . . .	H	Merville . . . . .	Bureau . . . . .	Duhamel . . . . .	Boulliez, * Trainsel.	Becquart . . . . .
Meteren . . . . .	H	Bailleul-S-O . . .	Bailleul . . . . .	Bécuwe P . . . . .	Deswarte, B. Becuwe	Ruckebusch , . . .
Millam . . . . .	Dk	Bourbourg . . . .	Watten . . . . .	Vandenbavière . . .	Delgrange . . . . .	Meesemacker . . .
Millonfosse . . .	V	St-Amand (r. g.) . .	Hasnon . . . . .	Mouy . . . . .	Larivière . . . . .	V. Hasnon . . . . .
Mœuvres . . . . .	A	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Foulon, Ph . . . . .	Pagniez . . . . .	Fremaux . . . . .
Monceau-St-W . .	C	Berlaimont . . . .	Berlaimont . . . .	Bosseau . . . . .	Vitrant . . . . .	Hénin . . . . .
Monchaux . . . .	V	Valencienn-S . . .	Valenciennes . . .	Léquipar . . . . .	Dhaussy . . . . .	Richard . . . . .
Moncheaux . . .	L	Pont-à-Marcq . . .	Thumeries . . . .	Mathis . . . . .	Carlier . . . . .	Panien . . . . .
Monchecourt . .	D	Arleux . . . . .	Aniche . . . . .	Dujardin . . . . .	Hocquet . . . . .	Dewitte . . . . .
Mons-en-Bar . . .	L	Lille-N.-E . . . .	Lille . . . . .	Delemar . . . . .	Dewas . . . . .	Derode . . . . .
Mons en-Pév . . .	L	Pont-à-Marcq . . .	Pont-à-Marcq . . .	Lefebvre . . . . .	Carpentier . . . . .	Deregnacourt , . .
Montay . . . . .	C	Le Câteau . . . .	Le Câteau . . . .	Wanaïque . . . . .	Dupont . . . . .	Dehen . . . . .
Montigny . . . .	C	Clary . . . . .	Betry . . . . .	Millot . . . . .	Rousseaux . . . . .	Leveaux . . . . .
Montigny . . . .	D	Douai-Sud . . . . .	Bureau . . . . .	Dovillers . . . . .	Legrand . . . . .	Masquelier . . . .
Montrécourt . . .	C	Selesmes . . . . .	Saulzoir . . . . .	Thomas . . . . .	Télar . . . . .	Delfosse . . . . .
Morbecque . . . .	H	Hazebrouck-S . . .	Hazebrouck . . . .	Deblonde . . . . .	Vermelle, Béquart	Staelen, Facon . . .
Morenchiés . . .	C	Cambrai-O . . . . .	Cambrai . . . . .	Bonnel . . . . .	Gamez . . . . .	V. Tilloy . . . . .
Mortagne . . . . .	V	St-Amand (r. d.) . .	Bureau . . . . .	de Bretagne . . . . .	Decourrières . . . .	Margerin . . . . .
Mouchin . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Orchies . . . . .	Varlet . . . . .	Dumoulin . . . . .	Hennino . . . . .
Moustiers . . . .	A	Trélon . . . . .	Trélon . . . . .	Hancart . . . . .	Docquier . . . . .	Imbert . . . . .
Mouveaux . . . .	L	Tourcoing-S . . . .	Tourcoing . . . . .	Varasse . . . . .	Lepers , Lecroart	Delernuyelle . . . .
Naves . . . . .	C	Cambrai-Est . . . .	Cambrai . . . . .	Lemaire . . . . .	Lecquet . . . . .	Mutel . . . . .
Neuf-Berquin . . .	H	Merville . . . . .	Estaires . . . . .	Papegay . . . . .	Bédours . . . . .	Coevoet . . . . .
Neuf-Mesnil . . .	A	Bavai . . . . .	Maubeuge . . . . .	Boez . . . . .	Chony . . . . .	Lelong . . . . .
Neuville . . . . .	A	Le Quesnoy-E . . .	Poix . . . . .	Jacquemari . . . . .	Lacomblez . . . . .	Sockeel . . . . .
Neuville en-Ferr .	L	Tourcoing-N . . . .	Tourcoing . . . . .	Dewitte . . . . .	Cau-Carette, D'haluin	Prince . . . . .
Neuville-St-Remi .	C	Cambrai-O . . . . .	Cambrai . . . . .	Ledoux . . . . .	Derly . . . . .	Felmy . . . . .
Neuville-s.-l'Esc .	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Fauville . . . . .	Félix . . . . .	Sapelier . . . . .
Neuvilly . . . . .	C	Le Câteau . . . .	Bureau . . . . .	Toillez . . . . .	Watrenez, Facon	Dapvril . . . . .
Nieppe . . . . .	H	Bailleul-N-E . . . .	Armentières . . . .	Loridan . . . . .	Delcour , Deschildre.	Schacht . . . . .
Niergnies . . . .	C	Cambrai-E . . . . .	Cambrai . . . . .	Masclet . . . . .	Courbet . . . . .	Sénéchal . . . . .
Nivelle . . . . .	V	St-Amand (r. g.) . .	St-Amand . . . . .	Monnier . . . . .	Tréhout . . . . .	Ficheux . . . . .
Nomain . . . . .	D	Orchies . . . . .	Orchies . . . . .	Lemaire . . . . .	Dorchies . . . . .	Cloche . . . . .
Noordpeene . . .	H	Cassel . . . . .	Cassel . . . . .	Heele . . . . .	Marquis . . . . .	Devos . . . . .
Noyelles . . . . .	A	Berlaimont . . . . .	Marolles . . . . .	hemade . . . . .	Lécaillez . . . . .	Lepers . . . . .
Noyelles . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Crépin, *	Dherbécourt . . . . .	Masingue . . . . .
Noyelles-l-Seelin .	L	Seclin . . . . .	Wattignies . . . .	Debuchy . . . . .	Chivoret . . . . .	Décroq . . . . .
Noyelles-s.-Sette .	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Oudart . . . . .	Flament . . . . .	Dubus . . . . .
Obies . . . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Duhot . . . . .	Deghaye . . . . .	Carlier . . . . .
Obrechies . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Ferrière - la-Grande .	Bulin-Martial . . . .	Legrand Victor . . . .	Dentis . . . . .



NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Canton.
Ochtezecele...	H	Cassel.....	Arneke.....	Outerleys....	Cardon.....	Delautre.
Odomez.....	V	Condé.....	Fresnes.....	Bocquel.....	Tricart.....	Delahousse.
Ohain.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Bastien.....	Hanoteau....	Desive.
Oisy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Pluchart.....	Pillion.....	V. Hérin.
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	N.....	N.....	Cailliez.
Ost-Cappel....	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch... Sturne.....	Rabat..... Dufossé, Herbo.	Frieux. Flament.
Orchies.....	C	Orchies.....	Bureau.....	Wuillot.....	Manesse.....	Mouvet.
Ors.....	C	Le Câteau....	Le Câteau....	Carpentier... Dubois.....	Croix..... Lefebvre.....	Pruvost. Dubus.
Orsinval.....	D	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Blaevoet....	Bossuwe.....	Spanneut.
Ostricourt....	L	Pont-à-Marcq.	Carvin.....	Joos.....	Faes.....	Vandenabeele
Oudezeele....	H	Steenvoorde.	Cassel.....	Gamez.....	Delmotte....	Wirth.
Oxelaère.....	H	Cassel.....	Id.....	Sion.....	Derode.....	Caron.
Pailencourt..	C	Cambrai-O....	Iwuy.....	Decottignies.	Lamblin.....	Bertein.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny....	Deffontaine..	Delval.....	Costonoble
Pérenchies...L	L	Quesnoy-s.-D.	Lille.....	Douchy.....	Robert.....	V. Aubry.
Péronne.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Deschamps..	Cardock.....	Delactier.
Petite-Forêt..	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Rousseaux... Cogel.....	Lebon..... Thérin.....	N..... Duriez.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque..	Stevenoote..	N.....	Maes.
Petit-Fayt...A	A	Avesnes-S....	Cartignies... Bureau.....	Williot.....	Fignier.....	Leman.
Phalempin...L	L	Pont-à-Marcq.	Bureau.....	Seillier.....	Manesse....	Doby.
Pitgam.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bulteau.....	Six.....	Lefebvre.
Poix.....	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Delmarle....	Brissy.....	Wallez.
Pommereuil..C	C	Le Câteau....	Le Câteau....	Cacheux.....	Lecomte....	V. Villereau.
Pont-à-Marcq	A	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Didier.....	Debrock....	Devulder
Potelle.....	A	Berlaimont..	Bureau.....	D'Espel de Flencques.	Lesage.....	Boone.
Pradelles....H	H	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Dassonville..	Chuffart....	Bonduelle.
Prêmesques..L	L	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Boulmont... Monchicourt.	Ternant.... Dehove.....	Humez. Malaquin.
Préseau.....V	V	Armentières.	Lomme.....	Godfrin-Euguet.	Béthune-Maréchal...	Carpentier
Preux-au-Bois	A	Valenciennes.	Curgies.....	N.....	Mallet.....	Flesch.
Preux-au-Sart	A	Landrecies... Le Quesnoy-O	Landrecies... Le Quesnoy..	Crépin, Ch.-P	Dinoir.....	Brunet.
Prezches....A	A	Landrecies..	Landrecies..	Lequesne...	Menu-Mortelecoque...	Delgorge.
Prezrouvy....V	V	Landrecies..	Landrecies..	Delater.....	Dewaels....	Debavelaere.
Prezroville...C	C	Valenciennes	Denain.....	Alglave.....	Joly, Maizière..	Lambelin.
Prezrovin....L	L	Cambrai-O....	Cambrai.....	Tamboise....	Huloux.....	Saffroy.
Prezsaëdypre..Dk	Dk	Cambrai-O....	Carvin.....	Dervaux....	Bodé, Delannoy..	Plouy.
Prezsaërouble..V	V	Bergues.....	Bergues.....	Hannequart..	Suin.....	V. Aibes.
Prezsaërenaing..V	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Cartry.....	Lecocq.....	Semoulin.
Prezsaënoy-s.-Deûle	L	Valencienn.-S	Artres.....	Delcroix....	Deladoulle, Davaine	Deligny.
Prezsaëvelon..A	A	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Denisse....	Delcève.....	Gadagne.
Prezsaëvrechain	V	Maubeuge....	Consolre....	Lernould....	Barbery.....	Quentin.
Prezsaëvéy....C	C	Valencienn.-E	Crespin.....	Dépret-Bury	Chauwi.....	De Lécq.
Prezsaëves....D	D	Carnières....	Bureau.....	Dupuis.....	Deroubaix..	Delplanque.
Prezsaëvinghem..L	L	Douai-O.....	Id.....			
Prezsaëwincourt..C	C	Haubourdin..	Haubourdin..			
Prezsaëwincourt..C	C	Cambrai-O....	Cambrai.....			
Prezsaëwincourt..D	D	Douai-O.....	Raches.....			

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du	CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Rainsars.....	A	Trélon.....	Sains.....	Peronne.....	Fauconnier.....	Anselot.
Raismes.....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Wuibaux.....	Prudhomme, t-Quentin	Rogie, Gillet.
Ramillies.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Vasseur.....	Germe.....	Delcourt.
Ramousies.....	A	Avesnes-N.....	Sains.....	Rousseau.....	Michel.....	Deschamps.
Raucourt.....	A	Le Quesnoy-E	Engfontaines.....	Lozé.....	Caudrelier.....	V. Engfontaine
Recquignies.....	A	Maubeuge.....	Jeumont.....	Delforge.....	Meurisse.....	Dubuisset.
Renescure.....	H	Hazebrouck..	Bureau.....	Sockeel.....	Cafler.....	Leyt, Dehenne.
Reumont.....	C	Le Câteau.....	Le Câteau.....	Passet.....	Gibot.....	Delassus.
Rexpoëde.....	D	Hondschoote.	Hondschoote.	Dewaële.....	Cornette.....	Baert.
Ribécourt.....	C	Marcoing.....	Marcoing.....	Duhon.....	Ribaux.....	Redoux.
Rieulay.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Villain.....	Williatte.....	Lallemant.
Rieux.....	C	Carnières.....	Bureau.....	Kd. Wilmot.....	Bassez.....	Bresson.
Robersart.....	A	Landrecies.....	Landrecies.....	Pauplaire.....	Collet.....	Balgand.
Rœulx.....	V	Bouchain.....	Lourches.....	Robert.....	Diverchy.....	Delattre
Rombles et March	V	Valencien.-E.	Valenciennes.	Debiève.....	Roger.....	Manouvrier.
Romerics.....	C	Solesmes.....	Solesmes.....	Bourson.....	Moine.....	Porez.
Ronchin.....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Dubuisset.....	Descarpentrics..	Delsart.
Roncq.....	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Bonduel.....	Cattéau, Lepoutre...	Delehaye, Villain
Rost-Warendin.	D	Douai-Ouest..	Raches.....	Bernard *.....	Pinquel.....	Delnatte.
Rosendaël (le)	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque.....	Derode.....	Goube, Schodduyn	Bouden.
Rosult.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand.....	Detourmignales..	Legrand.....	Castelain.
Roubaix.....	L	Roubaix.....	Bureau.....	Allart.....	Ryo, Lacquement, Roussel, Flipo Willem	Berteaux, Evrard, Gontier, Thomas Plancke Lesage.
Roucourt.....	D	Douai-Sud.....	Douai.....	Recquet de Mégile	Berlant.....	Dupondt.
Rousies.....	A	Maubeuge.....	Maubeuge.....	Hensell.....	Olivier Grégoire.	Delcambre.
Rouvignies.....	V	Valencien.-S.	Denain.....	Delille.....	Lecarf.....	V Prouvy.
Rubrouck.....	H	Cassel.....	Arnêke.....	Leurs.....	Martau.....	Legrain
Ruesnes.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.....	Camaret.....	Bruyère.....	Démont.
Rumegies.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand.....	Robert.....	Lejeune.....	Delporte
Rumilly.....	C	Marcoing.....	Masneries.....	Leriche.....	Lempereur.....	Esquive.
Sailly.....	C	Cambrai-O.....	Cambrai.....	Richard.....	Brunelle.....	Barbet.
Sailly-l-Lannoy..	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Bouchery.....	Deleplanque.....	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing.....	Ascq.....	Pollet.....	Delebarre.....	Deleporte.
Sainghin-en-W.	L	La Bassée.....	Wavrin.....	Binault.....	Pierreuse.....	Brassart.
Sains.....	A	Avesnes-Sud..	Bureau.....	Revelart.....	Dubois, Fosset..	Lobry.
St-Amand.....	V	St-Amand.....	Id.....	Bruneau Flour	Davaine, Biller..	Duriez.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest..	Lille.....	Legrand.....	Bailly.....	Dezitter.
St-Aubert.....	C	Carnières.....	Bureau.....	Canonne.....	Duez, Leriche..	Villain.
St-Aubin.....	A	Avesnes-Nord	Dourlers.....	Willot.....	Lermusieau.....	Wallez.
St-Aybert.....	V	Condé.....	Condé.....	Joisse.....	Thomas.....	Viviers.
St-Benin.....	C	Le Câteau.....	Le Câteau.....	Caillot.....	Lacourt.....	Loubert.
St-Georges.....	Dk	Gravelines.....	Gravelines.....	Tettart.....	Isaert.....	Fockenberghé
St-Hilaire.....	A	Avesnes-Nord	Avesnes.....	Lécuyer.....	Siron.....	Coquelet.
St-Hilaire.....	C	Carnières.....	St-Aubert.....	Bécommier.....	Leducq.....	Bécar.
St-Jans-Cappel..	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul.....	Decupe.....	Weexsteen.....	Pouwels.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Dequidt.....	Werkeyn.....	Despicht.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
St-Martin...	C	Solesmes ...	Solesmes ...	Lecerf .....	Hégot .....	Lecuppre.
St-Momelin ..	Dk	Bourbourg ..	Watten .....	Castier .....	Du Teil .....	Desmis.
St-Pierrebrouc...	Dk	Id .....	Bourbourg ..	Dereudre .....	Bollart .....	Plouvier.
St-Pol .....	Dk	Dunkerque-O.	Dunkerque ..	vancauwomborgh	Vanvynck, Liagre	Des dt.
St-Python ...	C	Solesmes ...	Solesmes ...	Cardon .....	Douay .....	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss-	A	Berlaimont ..	Avesnes ...	Martin .....	Lapostolle .....	Corneil.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge ...	Haulmont ...	Bois .....	Juste .....	Lenclet.
St-Saulve ...	V	Valencien -N.	Valenciennes	Jacqmarcq .....	Alglave .....	Graveline.
St-Souplet ...	C	Le Câteau ...	Bureau .....	Delay .....	Bricout, Fontaine	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Gantois .....	Deboudt .....	Vanheegher.
St-Vaast .....	C	Solesmes ...	St-Aubert ...	Langrand .....	Signal .....	Veys.
St-Waast .....	A	Bavai .....	Bavai .....	Delusse .....	Cauchie .....	Defontaine
Salesches ...	A	Le Quesnoy-E	Poix .....	Boulangé .....	Monier .....	Malaquin.
Salomé .....	L	La Bassée ...	La Bassée ..	Dubruille .....	Fourmault .....	Lenoir.
Saméon .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Herbomez .....	Duhem .....	Ducornetz.
Sancourt .....	C	Cambrai-O ...	Cambrai .....	Rodriguez .....	Delsaux .....	Dufour.
Santes .....	L	Haubourdin ..	Haubourdin ..	Fremaux .....	Coustenable .....	Wattel
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand ...	Doby .....	Couteau .....	Laurent.
Sars-Poteries	A	Solre-le-Chât	Bureau .....	Manfroid .....	Contesse, Maillard.	Bottiaux.
Sassegnies ...	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Flament .....	Stoclet .....	Lepers.
Saultain .....	V	Valencien -E.	Bureau .....	Hamoir, *	Martin .....	Quintin de Ker- cadio.
Saulzoir .....	C	Solesmes ...	Bureau .....	Gouvion .....	Mériaux .....	Marécaux.
Sebourg .....	V	Valencien -E.	Curgies .....	Lengrand .....	Baudry .....	Plouvier.
Seclin .....	L	Seclin .....	Bureau .....	Desmazières ..	Pinte, Desurmont	Hutin.
Selvigny .....	C	Clary .....	Walincourt ..	Delhay .....	Givry .....	Delecambre.
Semeries ...	A	Avesnes-N ...	Avesnes ...	Hazard .....	Boulanger .....	Duquesne.
Semousies ...	A	Id .....	Id .....	Vandermarcq ..	Henau .....	Delannoy.
Sepmeries ...	A	Le Quesnoy-O	Artres .....	Wallerand .....	Lefebvre .....	Delebarre.
Sequedin ...	C	Haubourdin ..	Haubourdin ..	Corenwinder ..	Sis .....	Muys.
Séranvillers	L	Carnières ...	Cambrai .....	Lenoir .....	Parent .....	Harbonnier.
Sercus .....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Justice .....	Cousyn .....	Cornette.
Sin-le-Noble ..	D	Douai-Nord ..	Douai .....	Renard .....	Anache-Thery et Sau- vage .....	Deleslie.
Socx .....	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Poublanc .....	Dehaene .....	Lotten.
Solesmes ...	C	Solesmes ...	Bureau .....	Petit Narcisse ..	Menard, Lemahien...	Rousselle.
Solre-le-Chat	A	Solre-le-Chât	Id .....	Legrand-Beyer ..	Lamelin, Pourpoint..	Echevin.
Solrinnes ...	A	Id .....	Solre-le-Chât	Leporcq .....	Lebrun .....	Gilleron.
Somain .....	D	Marchiennes.	Bureau .....	Morelle .....	Pagniez .....	Buzin.
Sommaing ...	C	Solesmes ...	Solesmes ...	Bruyère .....	Vinox .....	Coutelle
Spycker .....	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Depoers .....	Charlemagne ..	Lemeiter.
Staple .....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Fovez E. ....	Fovez M .....	Braets.
Steenbecque	H	Hazebrouck-S	Id .....	Deram .....	Deroo .....	Delattre
Stiene .....	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Dantu Géry .....	Demey .....	Cockempot.
Steenvoorde	H	Steenvoorde	Bureau .....	Dufour .....	Outters, Verbeke	Reumaux.
Steenwerck ...	H	Bailleul N -R.	Id .....	Plouvier .....	Henlon, Charlet...	Lé François, Leleu
Stazele .....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck ..	Deswarte .....	Ruckebusch .....	Papegay.
Talsnières-en-T.	A	Avesnes-N ...	Maroilles ...	Witrand, Isid.	Nécaille .....	Cailliez.



NOMS			NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Vred .....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bailliez .....	Thuilliez .....	Vanreust.
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries..	Vallois .....	Marquant .....	Dupire.
Walincourt ..	C	Clary .....	Bureau.....	Proy .....	Blondiaux, Galiègue.	Morelle
Walleris .....	A	Trélon .....	Trélon .....	Paul .....	Boudry .....	Marbotin.
Walleris .....	V	Valencien-N.	Bureau.....	Lavechin....	Mériaux-Wallez..	Dubus.
Wallon-Cappel.	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Descure .....	Dormion .....	Salomé
Wambaix .....	C	Carnières ..	Cambrai .....	Delacourt....	Lefebvre .....	Leducq.
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Jenlain.....	Sénélar .....	Salenbier, Delos.	Destombes.
wandignies et B.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Cauvez .....	Rachez .....	Vallez.
Wannehain ..	L	Cysoing .....	Cysoing.....	Heddebautl..	Descamps .....	Bernaert.
Wargnies-le-Gr.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	Dervaux .....	Picry .....	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id .....	Le Quesnoy..	Colmant, F.	Dremaux .....	Dernoncourt.
Warheun .....	Dk	Hondschoote.	Bergues.....	N .....	Didier .....	V. Baudens
Warnéton B.	L	Quesnoy-s. D.	Comines.....	Vermès .....	Delannoy .....	<i>V. Deulémont</i>
Warnéton-S.	L	Id .....	Id .....	Ghestem .....	Spillart .....	<i>Id.</i>
Wasnes-au-Bac	V	Bouchain .....	Bouchain....	Rohart .....	Bétrencourt .....	Mullier.
Wasquehal ..	L	Roubaix .....	Croix .....	Proulers .....	Bralois, Tyberghien..	Vanalderwerelt.
Watten .....	Dk	Bourbourg ..	Bureau.....	annier .....	Jemette .....	Boedt.
Wattignies ..	A	Maubeuge .....	Maubeuge....	Cyrille Carnoye	Carnoye F. ....	<i>V. Damousies</i>
Wattignies ..	L	Seclin .....	Bureau.....	Dehau .....	Crépin .....	Richard .....
Wattrelos ..	L	Roubaix .....	Bureau.....	Pollet .....	Delmarre, Dhalluin..	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain .....	Denain .....	Leduc .....	Cheminais .....	<i>V. Denain.</i>
Wavrechain-s-F.	V	Id .....	Bouchain....	Caplier .....	Dolet .....	Huart.
Wavrin .....	L	Haubourdin..	Bureau.....	C <sup>te</sup> O. d'Hespele	Conia-Liénard ..	Dhinaut.
Waziers .....	D	Douai-Nord ..	Douai .....	Caudreller...	Duforét .....	Leroy.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel .....	Cassel .....	Looten, Henri	Hidden .....	Barbry..
Wervicq-Sud.	L	Quesnoy-s.-D.	Comines.....	Flipo .....	Dumortier, Seruus..	Roussel.
West-Cappel.	Dk	Bergues .....	Bergues.....	Choqueel....	Verriéle.....	Corlon
Wicres .....	L	La Bassée .....	Fournes .....	Brasme .....	Lézie .....	Sadnel.
Wignehies...	A	Trélon .....	Bureau.....	Poulet .....	Sterbecq, Dupont....	Bernaux.
Willems.....	L	Lannoy .....	Baisieux .....	Delattre .....	Pottier .....	Feuillet.
Willies .....	A	Trélon .....	Solre-le-Chât.	Boutée .....	Appidsal .....	<i>V. Liessies.</i>
Winnezeele..	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Verriéle .....	Goussen .....	Huyser.
Wormhout ..	Dk	Wormhout ..	Bureau.....	Moraël .....	Lernout, Desmytère,	Herreman
Wulverdinghe.	Dk	Bourbourg ..	Watten .....	Drieux .....	Beyaert .....	Béroyer.
Wylder .....	Dk	Bergues .....	Bergues.....	Baudens .....	Schipman .....	Sadyn.
Zeggars-Cappel..	Dk	Wormhoudt.	Esquelbecq..	Franchois....	Arnouts .....	Serlouten.
Zermezeele ..	H	Cassel .....	Cassel .....	Vandaele....	Decuyper .....	Vandermeersch..
Zuytcoote...	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Blanquart...	Vambelle.....	Acke.
Zuytpeene...	H	Cassel .....	Cassel .....	Rémart du Neuf-pré	Desmoudt .....	Wallaert.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMÉAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Abeele (l').....	Boeschèpe.....	H	Booneghem.....	Lederzeele.....	Dk
Aire.....	Escaudœuvres.....	C	Boucheneuil.....	Bouchain.....	V
Allumette (l').....	Wasquehal.....	L	Boulette (la).....	Blécourt.....	C
Amervalles.....	Solesmes.....	C	Bout-là-Haut (le).....	Cuvillers.....	C
Ancoisne.....	Houplin.....	L	Bracquemart (le).....	Bermeries.....	A
Antroeuille.....	Avelin.....	L	Bréaugies.....	Amfroipret.....	A
Arbre de Guise (l').....	Ennevelin.....	L	Briquette (la).....	Bellignies.....	A
Arbrisseau (l').....	Mazinghien.....	C	Broderie (la).....	Marly.....	V
Arbroye (l').....	Wattignies.....	L	Bruyère (la).....	Bersée.....	L
Ardomprez.....	Etrœungt.....	A	Buffle (te).....	St-Amand.....	V
Asturies (les).....	Templeuve.....	L	Buisson (le).....	Etrœungt.....	A
Avelin.....	Auby.....	D	Bulsson - Barbet (le).....	Lille.....	L
Azincourt.....	Maretz.....	C		Féron.....	A
	Emerchicourt.....	V		Cartignies.....	A
	Gondecourt.....	L	Buisson-Moreau.....	Château-l'Abbaye.....	V
Bac-à-Wavrin.....	Houplin.....	L	Buridon.....	Louvignies-Bavai.....	A
	Wavrin.....	L	Buvignies.....	Valenciennes.....	V
Bains (les).....	Rosendaël.....	Dk	Cambrai (faubourg de).....	Trith-St-Léger.....	V
Bargues.....	Wattignies.....	L		Lambersart.....	L
Basse - Maroilles (la).....	Maroilles.....	A	Canteleu.....	Lille.....	L
Baviseau.....	Obies.....	A	Canteleux.....	Flers.....	L
Beaucamps.....	Villiers-Plouich.....	C	Cantignoul.....	Cantaign.....	C
Beaulien.....	Wattrelos.....	L	Cantraine.....	Proville.....	C
Belle-Hôtesse.....	Blaringhem.....	H	Carnoy.....	Etrœungt.....	A
Belle-Vue (la).....	Denain.....	V	Carnoye (la).....	Gomegnies.....	A
Benthes Meulen.....	Hoymille.....	Dk		Lambersart.....	L
	Warhem.....	Dk		Lomme.....	L
Bercu.....	Mouchin.....	L	Cassel (faubourg de).....	Quaedypre.....	Dk
Berlière (la).....	Feignies.....	A		Socx.....	Dk
Béthune (s de).....	Lille.....	L	Cattelet (le).....	Flines.....	D
Beumont.....	Willies.....	A		Marchiennes-Ville.....	D
Bistade (la).....	St-Pierre-Brouck.....	Dk	Cave-St-Paul (la).....	Wambrechies.....	L
Bizet (le).....	Armentières.....	L	Champeaux.....	Willies.....	A
Blanc-Coulon.....	Comines.....	L	Chapeau - Rouge (le).....	La Groise.....	C
Blanc-Misseron.....	Quilévrehain.....	V	Chapelle (la).....	Monceau-St-Vaast.....	A
Blanc-Seau.....	Tourcoing.....	L	Charnoul (la).....	Beugnies.....	A
Blaton.....	Linselles.....	L	Chaussée-du-Bois (la).....	Hon-Hergies.....	A
Bodelez (les).....	Wervicq-Sud.....	L		Taisnières-sur-Hon.....	A
Bois-des-Retz.....	St-Aubin.....	A	Chêne-au-leup (le).....	Audignies.....	A
Bois-l'Abbaye.....	Roost-Warendin.....	D		Mecquignies.....	A
Bois-Lasson.....	Câtillon.....	C	Chêne-Houpline (le).....	Tourcoing.....	L
Bois-Maillard.....	Fournes.....	L	Cheval-Blanc (le).....	Gomegnies.....	A
Bois-St-Denis.....	Crévecœur.....	C	Chevireul.....	Etrœungt.....	A
Boistrancourt.....	Wignehies.....	A	Cinq-Chemins (les).....	Oost-Cappel.....	Dk
Bonavis.....	Carnières.....	C			
	Banteux.....	C			
	Crévecœur.....	C			

NOMS			NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Cinq-Bues .....	Bollezeele.....	Dk	Enchemont.....	Lesquin.....	L
Citadelle (la)....	Bondues.....	L	Engrain.....	Lesquin.....	L
Cloche (la).....	Esquelbecq.....	Dk	Ennecourt.....	Camphin-en-Carembault.....	L
Cohem.....	Zegers-Cappel.....	Dk	Ennequin.....	Loos.....	L
Colbras.....	Lys-lez-Lannoy.....	L	Epine (1').....	Solre-le-Château.....	A
Comté (la).....	Halluin.....	L	Epinoy.....	Clairfayt.....	A
	Prisches.....	A	Erkelsbrugge.....	Bollezeele.....	Dk
Coppenaxfort .....	Bourbourg-Campagne.....	Dk	Ermitage (1').....	Beaufort.....	A
	Brouckerque.....	Dk	Ermitage (1').....	Estrées.....	D
Coquerie (la)....	Craywick.....	Dk	Escarpelle (1').....	Roost-Warendin.....	D
Cornet (le).....	Cappelle.....	L	Etoques (les).....	Landrecies.....	A
	Erquinghem-le-Sec.....	L	Eugnies.....	Houdain.....	A
Couplevoie.....	Santes.....	L	Eveltin.....	Lesquin.....	L
Coutant.....	Glageon.....	A	Fives.....	Lille.....	L
Couvagne.....	Hargnies.....	A	Fléquières.....	Wattignies.....	L
Crèche (la).....	Bousignies.....	A	Folie (la).....	Hon-Hergies.....	A
Créchet (le).....	Bailleul.....	H	Folie (la).....	Landrecies.....	A
Crétinier.....	Croix.....	L	Fontaine.....	Limont-Fontaine.....	A
	Wattrelos.....	L	Fosse-Thiers (la).....	Bruay.....	V
Croisette (la)....	Forest.....	A	Fcurmanoir.....	Avesnelles.....	A
	Solesmes.....	C	Fourneau (le)....	Ferrière-la-Grande.....	A
Croisette (la)....	St-Amand.....	V	Frais-Marais.....	Douai.....	D
Croix (la).....	Lez-Fontaine.....	A	Fresnoy (le).....	Beaucamps.....	L
Croix-au-Bois (la).....	Frelinghien.....	L	Funquereaux.....	Fournes.....	L
Croix-de-Pierre.....	Lomme.....	L	Futoy.....	Frelinghien.....	L
Croix-du-Bac (la).....	Steenwerck.....	H		Louvignies-Quesnoy.....	A
Croix-Rouge (la).....	Caestre.....	H	Gamand.....	Fretin.....	L
Croix Rouge (la).....	Tourcoing.....	L	Gibraltar.....	Lesquin.....	L
Croquet (le).....	Avelin.....	L	Glatignies.....	Leers.....	L
Crosse (la).....	Renescore.....	H	Grand-Bréart.....	Quesnoy-sur-Deûle.....	L
Cruysee (la).....	Lederzeele.....	Dk	Grand-Bois (le).....	Prisches.....	A
Cyseaux (les)....	Boesehem.....	H	Grand-Bois (le).....	Et'roeuq.....	A
			Grand-Bray.....	Hasnon.....	V
Dacquerie.....	Wambrechies.....	L	Grand-Cataine.....	Hasnon.....	V
Demicourt.....	Boursies.....	C	Grande-Carrière (la).....	Berlaimont.....	A
Don.....	Annœullin.....	L	Grandes-Pâtures (les).....	Locquignol.....	A
	Sainghin-en-Weppes.....	L	Grandes-Zorées (les).....	Sémeries.....	A
Dorignies.....	Wavrin.....	L	Grand-Fort-Philippe.....	Gravelines.....	Dk
Doulien.....	Douai.....	D	Grand-Fussiau.....	Dompierre.....	A
Douzies.....	Flers.....	D	Grand-Mille-Brugghe.....	St-Hilaire.....	A
Drumez.....	Estaires.....	H	Grand-Pont.....	Armbouts-Cappel.....	Dk
Dunes (les).....	Feignies.....	A	Grand-Sart.....	Steen.....	Dk
Dunes (ies).....	Maubœuge.....	A		Esnes.....	C
	Attiches.....	L		Gommegnies.....	A
Ecluses (les)....	Ghyvelde.....	Dk			
Elpret.....	Mardyck.....	Dk			
Empempont.....	Deûlémont.....	L			
	Marchiennes-Ville.....	D			
	Hem.....	L			



NOMS			NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Gravelin .....	Illies .....	L	Lommelet .....	Marquette .....	L
Grenouillère (la) .....	Bantouzele .....	C	Longsart .....	Esnes .....	C
Gressart .....	Tressin .....	L	Louveral .....	Doignies .....	C
Grimonpont .....	Wattrelos .....	L		Cappellebrouck .....	Dk
Grisoelle .....	Mairieux .....	A	Lynck .....	Looberghe .....	Dk
Gros-Chêne (le) .....	La Longueville .....	A		Merckeghem .....	Dk
Guerzignies .....	Bas-Lieu .....	A	Machine (la) .....	Ferrière-la-Grande .....	A
Guides (les) .....	Feignies .....	A	Macon .....	Condé .....	V
Guindal (le) .....	Bourbourg-Campagne .....		Malgarni .....	Fontaine-au-Bois .....	A
		Dk	Malgarni .....	La Longueville .....	A
Guizette .....	Béthencourt .....	C	Malplaquet .....	Prisches .....	A
			Marais (le) .....	Talsnières-sur-Hon .....	A
Hachette .....	Locquignol .....	A	Marchenelle .....	Lomme .....	L
Haeghemeucleu .....	Warhem .....	Dk	Marcigny .....	Annappes .....	L
Haie-Catelaine .....	Beaurepaire .....	A	Marequis .....	Cousolre .....	A
Haie-Menneresse .....	Busigny .....	C	Marichon .....	Chérens .....	L
	Saint-Souplet .....	C		Flines .....	L
Haies (les) .....	Cousolre .....	A	Marlière (la) .....	Tourroing .....	L
Haies (les) .....	Trélon .....	A		Wattrelos .....	V
Halot (le) .....	Tourcoing .....	L	Marly (faub <sup>s</sup> de) .....	Valenciennes .....	V
Happegarbes .....	Landrecies .....	A	Martinsart .....	Seclin .....	L
Hautefois .....	Cappelle .....	L	Merchin .....	Lesquin .....	L
	Bruille-St-Amand .....	V	Milourd .....	Anor .....	A
Hauterive .....	Nivelle .....	V	Mitterie (la) .....	Lomme .....	L
Haute-Rue (la) .....	Pont-sur-Sambre .....	A		Marcq-en-Barceul .....	L
Helin .....	Ennevelin .....	L	Molinel (le) .....	Wasquehal .....	L
Herbignies .....	Villereau .....	A	Molpas .....	Mérgnies .....	L
Hôtel .....	Bachy .....	L	Mont-d.-Péruwelz .....	Vieux-Condé .....	V
Huiteau .....	Semousies .....	A	Mont-des-Bruyères .....		
	Capelle .....	L	Marchipont .....	St-Amand .....	V
Huquinville .....	Templeuve .....	L	Mont-à-Camp .....	Rombies .....	V
Huttes (les) .....	Gravelines .....	Dk		Lambersart .....	L
Huvet .....	Fretin .....	L	Mont-Berbu .....	Lomme .....	L
			Mont-Dourlers .....	Tressin .....	L
Jardins (les) .....	Marchiennes-Ville .....	D	Mont-du-Croquet .....	Dourlers .....	A
Jeune-Bois (le) .....	Beauvois .....	C	Montéconvez .....	Blaringhem .....	H
			Montreuil .....	Crévecœur .....	C
Killem-Lynde .....	Hondschoote .....	Dk	Motte-aux-Bol <sup>s</sup> (la) .....	Flines-les-Raches .....	D
	Killem .....	Dk	Mottes (les) .....	Morbecque .....	H
Kreule (la) .....	Hazebrouck .....	H	Mottes (les) .....	Feignies .....	A
Kruys-Stræte (la) .....	Bambeque .....	Dk	Moulins (les) .....	La Longueville .....	A
				Lille .....	L
Labroye .....	Ennevelin .....	L	Nieppe .....	Renescure .....	H
Laboureur (le) .....	Wattrelos .....	L	Nieurlet .....	Lederzeele .....	Dk
Lacherie (la) .....	Santes .....	L	Noir-Bonnet .....	Wasquehal .....	L
Lameris .....	Vieux-Rengt .....	A	Noires-Terres .....	Fourmies .....	A
Laurette .....	Câtillon .....	C	Notre-Dame (fg) .....	Cambrai .....	C
L'hem .....	Auchy .....	D	Notre-Dame-aux-Bois .....		
Ligny-le-Grand .....	Illies .....	L	Nouvion (le) .....	Bruille-St Amand .....	V
Lille (faub <sup>s</sup> de) .....	Valenciennes .....	V		Baval .....	A
Linières .....	Prisches .....	A			

NOMS			NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Ocron .....	Sainghin-en-Weppes	L	Reasies .....	Ramousies .....	A
Offles .....	Dimont .....	A	Retteau .....	Floyon .....	A
Offrande (1') .....	Mons-en-Barœul .....	L	Reugnies .....	Cousolre .....	A
Ogiers (les) .....	Croix .....	L	Rieux-de-Condé (le) .....	Hergnies .....	V
Ostergnies .....	Colleret .....	A	Risquons-Tout .....	Vieux-Condé .....	V
Outtersteene .....	Bailleul .....	H	Rivage (le) .....	Neuville-en-Ferrain .....	L
Ouvignies .....	Nomain .....	D	Rocq .....	Tourcoing .....	L
Ovillers .....	Solesmes .....	C	Rœux .....	Marquillies .....	L
Oversteel .....	Watten .....	Dk	Romarin (le) .....	Recquignies .....	A
Parc (le) .....	Morbecque .....	H	Rond-Quêsnè .....	Flines-lez-Mortagne .....	V
Paris (faub. de) .....	Cambrai .....	C	Ropsies .....	Lomme .....	L
Pas-de-l'Étang .....	Anor .....	A	Rouge-Croix .....	Jolimetz .....	A
Petit-Cembrésis (le) .....	Câtillon .....	C	Rouges-Barres (les) .....	Villereau .....	A
Petit-Cataine .....	Millonfosse .....	V	Rouillies (la) .....	Beaufort .....	A
Petit-Fort-Philippe .....	Gravelines .....	Dk	Rouillon .....	Cartignies .....	A
Pétrie (la) .....	Mons-en-Pévèle .....	L	Rue-Heureuse (la) .....	Marcq-en-Barœul .....	L
Picterie (la) .....	Coutiches .....	D	Rue-Marie .....	Feignies .....	A
Pile (le) .....	Roubaix .....	L	Rue-des-Vignes (les) .....	Flines-lez-Mortagne .....	V
Placette (la) .....	Raches .....	D	St-Antoine .....	Féron .....	A
Planche-à-Quesnoy .....	Loos .....	L	St-Cloud (faub.) .....	Chapelle-d'Arment <sup>es</sup> .....	L
Plonck (le) .....	Phalempin .....	L	St-Aldegonde .....	Crévecoeur .....	C
Pommereau .....	Aubers .....	L	St-Druon (faub.) .....	Maubeuge .....	A
Pont-à-Charrette .....	Teteghem .....	Dk	St-Hélène .....	Cambrai .....	C
Pont-à-Pierres .....	Beaudegnies .....	A	St-Marguerite .....	St-André .....	L
Pont-à-Tressin .....	Chérens .....	L	St-Mulders .....	Comines .....	L
Pont-de-Douai .....	Lallaing .....	D	St-Georges .....	Millam .....	Dk
Pont-de-Nieppe .....	Nieppe .....	H	St-Ladre (faub.) .....	Condékerque-Branche .....	Dk
Pont-de-Petite-Synthe .....	Armbouts-Cappel .....	Dk	St-Lazare .....	Cambrai .....	C
Pont-l'Abbesse .....	Petite-Synthe .....	Dk	St-Maurice .....	Maubeuge .....	A
Pont-Rouge .....	Cappellebrouck .....	Dk	St-Nicolas .....	Lille .....	L
Porquerie (la) .....	Merckeghem .....	Dk	St-Pierre .....	Bourbourg-Campagne .....	Dk
Posterie (la) .....	Millam .....	Dk	St-Quentin .....	Wambrechies .....	L
Prayelle .....	Frelinghien .....	L	St-Roch (faub.) .....	Maubeuge .....	A
Prévôté (la) .....	Pont-sur-Sambre .....	A	St-Sépulcre (faub.) .....	Cambrai .....	C
Quennaumont .....	Bourghelles .....	L	St-Waast-là-Haut .....	Cambrai .....	C
Quennelet (le) .....	Viesly .....	C	Sambreton .....	Valenciennes .....	V
Ramponneau .....	Frelinghien .....	L	Sapin-Vert (le) .....	Landreclies .....	A
Raquet (le) .....	Pérenchies .....	L	Sarbaras .....	Wattrelos .....	L
Rejet-de-Beaulieu (le) .....	Cysoing .....	L	Sarloton .....	Bertaimont .....	A
Renaissance (la) .....	Ascq .....	L	Sart (le) .....	Gommegnies .....	A
	Villereau .....	A	Sart (le) .....	Fiers .....	L
	Lambres .....	D	Sartel (le) .....	Merville .....	H
	Câtillon .....	C	Sarts (les) .....	Wattrelos .....	L
	Somain .....	D		Maubeuge .....	A

NOMS			NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Sebourquiaux...	Sebourg.....	V	Vallée (la).....	Ennetières-en-Wep- pes.....	L
Sec-Bois (le)....	Vieux-Berquin.....	H	Vallées (les)....	Prisches.....	A
Sec-Marais.....	Beuvry.....	D	Vaucelles.....	Crévecœur.....	C
Selles (faubg de)	Marchiennes.....	D	Vémy.....	Bersée.....	L
Sept-Planètes(les)	Cambral.....	C	Vercognie.....	Landas.....	D
Sin.....	Cappel.....	Dk	Vertigneul.....	Romerics.....	C
Stentje (le)....	Baisieux.....	L	Vicoigne.....	Raismes.....	V
Sud (faubg du)..	Bailleul.....	H	Vigne (la).....	Wambrechies.....	L
Sur-Hon (à)....	Lille.....	L	Vignette (la)....	Linselles.....	L
	Taisnières-sur-Hon..	A			
			Wachemy.....	Chemy.....	L
Targette (la)....	Armentières.....	L	Wagnonville.....	Douai.....	D
Targette.....	Forenville.....	C	Wagnonville.....	Poix.....	A
Tatimont.....	Etrœungt.....	A	Wargnories.....	Hautmont.....	A
Tente-Verte (la)..	Rosendaël.....	Dk	Wattlessart.....	Seclin.....	L
Terne (le).....	Liessies.....	A		Holque.....	Dk
Terrière (la)....	Honnecourt.....	C	Wattendam.....	Watten.....	Dk
Tête-Noire (la)..	Berlaimont.....	A		Flaumont-Wandre- chies.....	A
Thélu.....	Thumeries.....	L	Waudrechies...	Cappelle.....	L
Thumesnil.....	Faches.....	L	Wemy.....	Loon.....	Dk
Touquet (le)....	Marquette.....	L	Westhouck.....	Chapelle-d'Armen- tières.....	L
Touquet (le)....	Wattrelos.....	L		Ennetières-en-Wep- pes.....	L
Touvent.....	Etrœungt.....	A	Wez-Macquart..	Houplines.....	L
Tramelois.....	Illies.....	A		Prêmesques.....	L
Tréchon.....	Obies.....	L	Willy.....	Illies.....	L
Trioux-de-Villers	Fourmies.....	A			
Triez (le).....	Wasquehal.....	L			
Trois-Baudets (les)	Hem.....	L			
Trois-Ponts (les).	Roubaix.....	L			
Vacquerie (la)...	Gonnelieu.....	C			
	Villers-Plouick.....	C			

## OCTROIS.

*Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).*

Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Maes, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannoot, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondshoote, M. Debril, r. c.; Brangers, surveillant; Saint-Pol, M. Metsu,

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central).

r. c.; Bailleul, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. N....., p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castribue, r. c.; Nieppe, Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuville, r. c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r. c.; Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r. c.; La Bassée, M. Graffigne, r. c., Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Ch. Levat, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Daire, r. c.; Lannoy, M. Herbaux, r. c.; Lille, MM. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M. Castelein, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Decottignies, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Poyart, r.; Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Câteau, MM. Carpentier, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.; Avesnes, MM. Pinchart p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Boutteau, r. c.; Cousolre, M. Pringarbe, r. c.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Hautmont, M. Maîtreperre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Louvroil, M. Alvin, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r. c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.; Aniche, M. Leteneur, r. c.; Douai, MM. Daullé, p. ch.; Houssin, r. c.; Orchies, M. Lorthioir, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Benoît, Etienne, r.; Anzin; MM. Coderlier, p. ch.; Dusart, r. c.; Saint-Amand, MM. Guillaume, p. ch.; Roquet, r. c.; Condé, MM. N....., p. ch.; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r. c.; Louches, M. Jonglet, r. c.; Denain, MM. Delhayé, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c., Cazin, J.-B., r. c.; Vieux-Condé, M. Trotin, r. c.

### SAPEURS-POMPIERS.

Aux termes du décret du 29 décembre 1875, les corps de sapeurs-pompiers relèvent du ministère de l'Intérieur.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés.

ETAT-MAJOR. — MM. Armand Labbé, *chef de bataillon*; L. Croquet, \*, *capitaine-adjutant-major*; Ch. Deperne, *capitaine-ingénieur*; Doutreligne, *capitaine ingénieur*; N....., *capitaine d'habillement*.

ment et d'armement; Olivier, *aide-major en premier*; Castelain, *aide-major en second*; Manoury, *id., id.*; Verhaeghe, *id., id.*; Vanpeteghem, *id., id.*; Deblonde, *id., id.*; Anatole Boutry, *id., id.*; Bourelle, *lieutenant, chef d'harmonie*; Wybo, *sous-lieutenant, sous-chef de musique*; Parent, *adjudant-sous-officier*.

1<sup>re</sup> COMPAGNIE. — MM. A. Herland, *capitaine*; Em. Deléarde, *lieutenant*; Eug. Druetz, *sous-lieutenant*. — 2<sup>e</sup> COMPAGNIE. — MM. J. Vermond, *capitaine*; F. Lainé, *lieutenant*; Ch. Thellier, *sous-lieutenant*. — 3<sup>e</sup> COMPAGNIE. — MM. E. Delattre, *capitaine*; F. Phalempin, *lieutenant*; N. . . , *sous-lieutenant*. — 4<sup>e</sup> COMPAGNIE. — MM. Jules Deperne, *capitaine*; N. . . , *lieutenant*; N. . . , *sous-lieutenant*. — COMPAGNIE DE VÉTÉRANS. — MM. Dusautoir, Hornez, Noffe, Desrousseaux, André, *capitaines*; Mouquet, Desprez, *lieutenants*, Dubar, *adjudant-sous-officier*.

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux.

Nous donnons dans la seconde partie de l'annuaire, un sommaire de l'effectif actuel des compagnies et subdivisions existantes.

## COMMISSARIATS DE POLICE.

### LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

#### *Arrondissement de Dunkerque.*

Bergues, MM. Staës; Bourbourg, Chapé; Dunkerque, Calvet-Abet, *commissaire central*; Leroy, Decurre; Gravelines, Camson.

#### *Arrondissement d'Hazebrouck.*

Bailleul, MM. Guyot; Hazebrouck, Cureau; Merville, Gavrel; Estaires, Bollier.

#### *Arrondissement de Lille.*

VILLE DE LILLE. — M. Gasser, *commissaire central*; 1<sup>er</sup> arrond. ; M. Simon; 2<sup>e</sup> arrondiss., M. Barroyer; 3<sup>e</sup> arrondiss., M. Jagot, 4<sup>e</sup> arrondiss., M. Six; 5<sup>e</sup> arrondiss., M. Desbant; 6<sup>e</sup> arrondiss. M. Guilluy; 7<sup>e</sup> arrondiss., M. Dumarchay; 8<sup>e</sup> arrondiss., M. Maguero; — Armentières, M. Perlet; — Comines, M. Vancostenoble; — Halluin, M. Guilbert; — La Madeleine, M. Guargualé; — Loos, M. Grosteffan; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central*; MM. Denis, Masse, Henry, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Dona, Vasseur; Wattrelos, M. Letoucq; Seclin, M. Robert.

*Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai, MM. Mouroux, *commissaire central*; Bailly, Le-Câteau, M. Maurin; Solesmes, M. Roget.

*Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes, MM. Bontemps; Maubeuge, Lemaire; Le Quesnoy, Foulon; Fourmies, Braibant; Hautmont, Guénin.

*Arrondissement de Douai.*

Douai, M. Delagrange, *commissaire central*.

*Arrondissement de Valenciennes.*

Valenciennes, MM. Hénault, *commissaire central*; Condé, MM. Mercier; Denain, Petit; Saint-Amand, Piercy; Anzin, M. Salomez.

*Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.*

*Commissaires spéciaux* : MM. Guilhen, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; de Beaufort, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Lanctin, à Baisieux; Echinard, à Lannoy; Brault, à Somain; Desbonnet à Caudry; Garrien, à Halluin; Bouchenaud, à Vieux-Condé; Waeles, à Gode-waersvelde; Rodière, à Montagne; Vanhaecker, à Ghyvelde; Leibrand, à Bavai.

*Inspecteurs spéciaux* : MM. Audriffen, à Dunkerque; Pelte, à Tourcoing; Keller, à Jeumont; Royer, à Feignies; Houzelles, à Blanc-Misseron; Pector, à Baisieux.

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

### ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont : l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

#### ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

*Recteur* : M. Nolen, \*, (I); *Inspecteurs* : MM. Brunel, \*, (I), à Lille; Cune, (I), à Douai; Zeller, \*, (I), à Laon; Bail-

liart,  $\odot$  I, à Amiens; Beurrier, A.  $\odot$ , à Arras; Cornet,  $\ast$ ,  $\odot$  I, à Mézières; *secrétaire de l'Académie*, M. Dauthuille,  $\odot$  A; *commis*: MM. Leblanc, Gilles, Roger et Rozier.

#### CONSEIL ACADÉMIQUE.

*Membres de droit*: Le Recteur, *président*; les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

*Membres nommés*: MM. Testelin, sénateur; Giroud, député; Carette, ancien maire d'Abbeville; Tiéfaïne, Conseiller général, (Aisne); Gossin, proviseur du Lycée de Lille; Rigaux, principal du Collège de Cambrai.

*Membres élus*: MM. Bossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Lescœur, professeur à la faculté de médecine de Lille; Lenoël, professeur à l'École de médecine d'Amiens; Contet, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de St-Quentin; Humbert; professeur de physique au Lycée de Lille; Pacaud, professeur de philosophie au Lycée de Douai; Choquet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque; N..., N...

#### INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1<sup>o</sup> M. Brunel,  $\ast$ ,  $\odot$  I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2<sup>o</sup> M. Cune,  $\odot$  I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville,  $\odot$  O. S. P, *doyen de la Faculté*; *secrétaire*, M. le Coz; *bibliothécaire*, M. Cousiu.

1<sup>re</sup> année. — Droit romain : M. Piébourg, *professeur* ; histoire générale du droit français public et privé : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours* ; code civil : M. de Folleville, *professeur doyen* ; législation criminelle : M. Garçon, *agrégé, chargé du cours*.

2<sup>e</sup> année. — Droit romain : M. Drumel, *professeur* ; M. Poissnel-Lantillière, *agrégé, chargé du cours* ; code civil : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours* ; procédure civile : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours*. M. Chevallier *agrégé, chargé du cours* ; cours complémentaire de code civil : M. Gambart *chargé du cours*.

3<sup>e</sup> année. — Code civil : M. Féder, *professeur* ; droit commercial : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours* ; droit administratif : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours* ; droit international privé : M. de Folleville, *professeur doyen* ; droit maritime : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours*.

4<sup>e</sup> année. — Conférences sur les Pandectes : M. Piébourg, *professeur* ; histoire du droit romain et du droit français : M. Garçon, *agrégé, chargé du cours* ; droit des gens public et législations comparées de l'Angleterre, de la Belgique et de la France : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours* ; cours sur une matière approfondie du droit français : M. Féder, *professeur* ; cours sur l'enregistrement dans ses rapports avec le droit civil : M. Chevalier, *agrégé, chargé du cours* ; législation industrielle : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours* ; droit constitutionnel : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE, RUE JEAN-BART.

*Doyen* : M. Wannebroucq, \*, (O. I.) ; *secrétaire* : M. de Valon (A. (O.)) 61, rue de Douai.

Anatomie : MM. Demon ; pathologie médicale : Bergeron, (\*, (O. I.)) anatomie pathologique et pathologie générale : Hermann, clinique médicale : Hallez (A. (O.)) ; histologie : Tourneux ; clinique chirurgicale : Parise, O. \*, (O. I., N. . . .) ; clinique obstétricale : Pilat, \*, (O. I.) ; médecine légale : Castiaux ; hygiène : Arnould, (\*, (O. I.)) ; histoire naturelle médicale : Giard (A. (O.)) ; chimie minérale et toxicologie : Garreau (\*, (O. I.)) ; chimie médicale organique : Lescœur, ((O. A.)) ; physique médicale : Terquem, (\*, (O. I.)) ; pharmacie et pharmacologie : Lotar, ((O. A.)) ; physiologie : Laffont ; thérapeutique et matière médicale : Joire, ((O. I.)) ; médecine opératoire Paquet (O. A.) ; accouchements, maladies des femmes, Pilat, \*, ((O. I.)) ; Agrégé : Gaulard.

Chargés des fonctions d'agrégés : MM. Castelain, Thibaut, N. . . ., N. . . .

*Doyen et professeur honoraire* : M. Cazeneuve, (O. \*, (O. I.))



## COURS COMPLÉMENTAIRES.

Maladies nerveuses et mentales: MM. le docteur Dubiau, ophthalmologie: Cuignet, (\*, O. ✖.); maladies cutanées et vénériennes: Castelain; maladies des enfants: Looten.

Chef des travaux anatomiques: M. Demon; chef des travaux chimiques: M. Thibaut; chef de clinique: MM. Lober, Leroy, Raynal, Legroux, maîtres de conférences: MM. Morelle, Moniez, Looten et Gaulard; prosecteur d'anatomie: M. le docteur Chotin; bibliothécaire: M. S. Ozil; préparateurs de chimie: MM. Machelart, Lhomme; préparateur de physiologie: Meyer; préparateur d'anatomie pathologique: docteur Leroy; commis de secrétariat: M. Maguin; aides d'anatomie: MM. Lesur et Curtis; aides préparateurs: MM. de Guerne, Rogez, Legay, Huart, Berquet, Jacquié. — Appareiteur: Duval.

## FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

rue des Fleurs

*Doyen*: M. C. Violette, \*, O I, rue Patou, 43; *Secrétaire* Roullier, rue Charles-de-Muyssart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits; mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août; les candidats qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs.



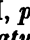


Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

*Mathématiques pures et appliquées, professeur*: M. Boussinesq, quai Basse-Deûle, 58; *Mécanique et astronomie, professeur*: M. Soullart, rue Fontaine-del-Saulx, 20; *Physique, professeur*: M. Terquem, \*, rue Nationale, 116; *Chimie industrielle*: M. Viollette, \*, doyen; *Géologie et minéralogie, professeur*: M. Gosselet, \*, rue d'Antin, 18; *Chimie générale*: M. Wilm, à la Faculté; *Zoologie, professeur*: M. Giard, rue Colbert, 37; *Botanique, professeur*: M. Bertrand, Grande rue de Béthune, 17, à Loos; *Conférences; Géologie et minéralogie*: M. Charles Barrois, docteur es-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; *physique*, M. Damien, docteur es-sciences, rue Brûle-Maison, 45; Paul Hallez, docteur es-sciences, rue de Gand, 45; Lefebvre, professeur au lycée. *Préparateurs*: MM. Buisine, Emmanuel, Six, Lignier, Dutilleul, Cannissié.

#### COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.



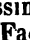

*Géographie*: M. Mamet, professeur d'histoire au Lycée de Lille; *Littérature française*: M. Moy, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature ancienne*: M. Courdaveaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature étrangère*: M. Bossert, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; *Histoire*: M. Desjardins, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres de Douai.

#### FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O \*,  I, membre correspondant de l'Institut, *professeur d'histoire*: Penjeon,  I, *professeur de philosophie*; Courdaveaux, \*,  I, *professeur de littérature grecque*; Moy, A.  I, *professeur de littérature française*; Bossert, *professeur de littérature étrangère*; Thomas, *professeur de littérature latine*; Geley, *maître de conférences d'histoire*; Lamy, *maître de conférences de géographie*; Dupont, *maître de conférences de littérature française*; Augellier, *maître de conférences d'anglais*; Bétout, *chargé de conférences de littérature latine*; Nicolas, *chargé de conférences de littérature grecque*; Cousin,  I, *secrétaire de la Faculté*.

#### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

##### Lycée de Lille.

*Bureau d'administration*. MM. Brunel, \*,  I, inspecteur d'académie, *président*; le Préfet du département du Nord, \*,  I; le maire de Lille; Gossin,  I, *proviseur du Lycée*; Viollette, \*,  I, *doyen de la Faculté des sciences*; Corenwinder,

O \* ; Rigaut, \* O A, adjoint au maire ; Wannebrouck, \* O I, doyen de la faculté de médecine ; Faucher, \*, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Ovigneur \*.

*Administration.* MM. Gossin, O I, proviseur du lycée ; Jacob, O I, censeur des études ; Legrand, aumônier ; Dufaure, O I, économiste ; Lefèvre et Lèpan, surveillants généraux ; Petitjean, Perbal, Vallelte, commis d'économat.

*Professeurs.* Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès, O A ; philosophie, M. Debon ; rhétorique, M. Lafont ; physique et chimie, MM. Humbert, \* O I, Gay et Boissart ; histoire naturelle, M. Duponchelle ; histoire, MM. Mamet, suppléé par MM. Spinay, O A, Guillot et Romptaux ; mathématiques pures et appliquées, MM. Bouvart C. O I, Lefebvre O A, Millot et Darchez O A ; *Seconde*, M. Poiret ; *troisième*, M. Rosman ; professeur de lettres pour les classes de sciences, M. Berlemont ; *quatrième*, MM. Doisy O I et Froissart ; *cinquième*, MM. Dorémieux O A et Profillet de Mussy O A ; *sixième* MM. Renard, O I et Dongny O A ; *septième*, MM. Buridant, O A et Lemoine ; *huitième*, MM. Locquette et Hebert, ; *classe préparatoire*, MM. Swynghedauw et Dupret.

*Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles.* Littérature, M. Meunier ; histoire et géographie, M. Michaux ; mathématiques, MM. Basselart O A et Frœlich ; chimie, manipulations chimiques, M. Boissart ; histoire naturelle, M. Duponchelle ; — *Français* : MM. Dubois et Antoine Céleste, *professeurs de langue allemande*, MM. Grandjean, Schwartz et Muller ; *professeurs de langue anglaise*, MM. Guesnon, O A, Aigre et de Rocquigny. — *Classes primaires*, MM. Cœugnet et Antoine Charles. — *Dessin d'imitation*, M. Sératzki et Lecat.

### Lycée de Douai.

*Bureau d'administration.* MM. Cune, O, I, inspecteur d'Académie, *président* ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Serres, O. \*, O, I, procureur général ; A. Chartier, \*, O A, conseiller général ; Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Farez, industriel ; Margin, propriétaire ; Bottin, président de chambre ; Charles, \*, proviseur.

*Administration* MM. Charles, \*, O I, *proviseur* ; Luquet, *censeur* ; Fournet, \*, O I, *aumônier* ; Lamare, *économiste* ; Barbelet, Vaché, *commis d'économat*.

*Professeurs* : *Philosophie*, M. Pacaux ; *rhétorique*, M. Betoux, *mathématiques spéciales*, M. Piquet, O A ; *physique*, M. Offret,

☉ I; *histoire*, MM. Quesvin et Cardon; *mathématiques pures et appliquées*, MM. Mantrand; Théry \*, Amoureux; *professeur de physique*, M. Fiévet; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire*, M. Hilaire; *seconde*, M. Nicolas, *troisième*, M. Giroux; *quatrième*, M. Petit; *cinquième*, M. Jaumart; *sixième*, M. Théliez, A. ☉; *septième*, M. Bercq, ☉ I; *huitième*, M. Cousin; *langue anglaise*, MM. Thumerel, de Lauwereyns; *langue allemande*, MM. Kotzowski, ☉ I, Koscherperger; — *Surveillants généraux*, MM. Petain et Blaizot.

*Maitres élémentaires pour l'enseignement primaire*, MM. Leleu et Delmer; directrice de la classe enfantine, M<sup>lle</sup> Regnaud.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL : *Professeurs* : *Sciences mathématiques*, M. Lamy; *sciences physiques et naturelles*, M. Lirondelle; *histoire et géographie*, M. Boblin; *morale, littérature et grammaire*, MM. Nicolas, Leleu, Boblin; *comptabilité*, M. Riémain; *légalisation*, M. Paquier.

*Maitre des travaux graphiques*, M. Guillet; *Maitre de chant*, M. Detrain, *Maitre de dessin*, M. Crépin; *Maitre d'écriture*, M. Flament; *Médecin*, M. Maugin; *Chirurgien*, M. Watelle fils; *Maitre de gymnastique*, M. Deleplace et M. Demaire.

### Lycée de Valenciennes.

*Bureau d'administration*. MM. Cune, ☉ I, Inspecteur d'Académie, *président*; de Malherbe, sous-préfet; Bultot, ☉ A, maire; Marcet, ☉ A, proviseur; Bultot V., juge d'instruction; Beauvois, avocat; Debaralle, adjoint au maire; Berthet, ingénieur des Ponts et Chaussées; Doutriaux, avocat, juge suppléant; Rousseau, conseiller général.

*Administration*. — MM. Letrait, proviseur, Le Goff, A, ☉, censeur; l'abbé Lehoucq, ☉ A, aumônier; Dournes, économiste; Belloir, commis d'économat.

*Enseignement classique*. — *Professeurs*. MM. Gomien, Prevost, Descamps, Bleunard, de *physique*; Audic, Cannac, de *mathématiques*; Parrenin, de *philosophie*; de Cornillon, d'*histoire*; Becker, de *rhétorique*; Lemoine, de *seconde*; Pottier, de *troisième*; Godbout, de *quatrième*; Carton, de *cinquième*; Duburcq, ☉ A, de *sixième*; Lebeau, de *septième*; Buridant, de *huitième*; Darras, Landa, M<sup>e</sup> Wilfert, de *neuvième*; Szumowski, de *langue anglaise*; Labaere, de *langue allemande*.

*Enseignement spécial*. — *Professeurs*: MM. Parrenin, de *morale*; Carton, d'*histoire littéraire*; Chanal, de *Math*; Mascart, de *mathé-*

matique; Farez,  $\odot$  A, d'histoire naturelle; Simonet, d'histoire; Bouve, de mathématiques; Duchêne, de français; Delbove, de français; St-Quentin, de législation.

*Dessin d'imitation*, M. Gilliot. — *Dessin graphique*, MM. Chanal et Mascart. — *Chant*, M. Billoir. — *Gymnastique*, N...

### Collège communal d'Armentières.

*Bureau d'administration*. MM. le maire, président; Wanin,  $\odot$  A; Rémant,  $\odot$  A; Frémaux, L. Miellez, fabr. de toile et Becquart Henri, id. — Bailliez,  $\odot$  A, principal.

*Professeurs*. MM. Barthelemy, physique et chimie; Manier, mathématiques; Bailliez, histoire; Bréard, rhétorique et seconde; Graux, troisième et quatrième; Pinon, cinquième et sixième; Bertemont, septième et huitième; de Lauwereyns, professeur de langues vivantes; Moral, maître de dessin. — Hieulle, A., surveillant général; Fontaine, professeur de l'enseignement spécial; Duforrentelle, professeur de la classe préparatoire; Thiébaud, maître primaire; Bleuzet, Rousselle, Sanier et Levêque, maîtres d'études; Bachelet, professeur de gymnastique, Christmann, professeur de musique.

### Collège communal d'Avesnes.

*Bureau d'administration*. MM. le Maire, président; Mention, Cromback, Mairesse. — M. Tirlemont, principal.

*Professeurs*. MM. Legrand, de physique; Baudet, de mathématiques; Marquet, de troisième et de quatrième; Demangeot, de cinquième et de sixième; Hervotte, de septième et de huitième; Fontaine, d'allemand.

MM. Véron, professeur de l'enseignement secondaire spécial, chargé de l'anglais, Tricot, Ruffin, maîtres d'études, chargés de cours de français. *Dessin*: MM. Baudet, Tricot.

*Maîtres d'études*: MM. Fauquet, Pique.

### Collège communal de Bailleul.

*Bureau d'administration*. MM. le maire, président; Pichon, O\* député, l'abbé Conbronne, archi-prêtre, Liefoghe, P. Behaghel, De Coussemaker, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement. — l'abbé Pruvost, principal.

*Professeurs*. MM. le principal, de rhétorique et de seconde; Bellot, de mathématiques; Loviny, de troisième et de quatrième; Lefebvre, de cinquième et de sixième; Chatilliez, cours

*spéciaux* (partie scientifique) ; Gouyet, *cours spéciaux* (partie littéraire). Declerck, *cours élémentaires*.

### Collège communal de Cambrai.

*Administration.* MM. Rigaux,  $\odot$  I, *principal* ; M. l'abbé Courtois, *aumônier* ; Jarlot, *sous-principal*.

*Professeurs de l'enseignement classique.* MM. Fournaud,  $\odot$  A ; Laurens ; *mathématiques* ; Watteau, *physique, chimie, histoire naturelle* ; Capelle,  $\odot$  I ; *philosophie* ; Bauer, *histoire et géographie* ; Liennart, *rhétorique* ; Chauvin, *seconde* ; Le Palud, *troisième* ; Lemaire, *quatrième* ; Buridan, *cinquième* ; Déjardin, *sixième* ; Raison, *septième* ; Delaby, *huitième*. — *Langues vivantes* : MM. Dhiély, *allemand* ; Le Breton, *anglais*. — *Professeurs de l'enseignement spécial* : MM. Blanchard, *mathématiques et comptabilité* ; Lespillette, *physique, chimie, histoire naturelle* ; Capelle, *littérature* ; Dhiély, *allemand* ; Le Breton, *anglais* ; Waslet, *grammaire française, histoire, géographie, écriture*. — *Enseignement primaire* ; MM. Lecuppre, Mauriaucourt, Cateluin. — *Dessin d'imitation* : MM. Berges, Dureux ; *dessin géométrique*, MM. Christian et Decisy ; *gymnastique* : M. Deflandre ; *solfège* : M. Lourdault.

*Mattres d'études.* MM. Verdière, Fiévet, Lassaux, Lavallée, Fourmant, Delplanque, Destailleurs, Hanot.

### Collège communal de Cassel.

*Bureau d'administration.* MM. Desmyttère,  $\ast$ , *maire, président* ; Dehandschoewerker, Aimé ; Vantroyen, Chevalier ; Marant.

M. Pruvost,  $\odot$  A, *principal*.

*Professeurs* : MM. le principal, *de quatrième, de cinquième et du cours supérieur de français* ; Fourgault, *professeur de mathématiques* ; Delahaye, *de sixième et de septième* ; Bourel, *matre primaire*,

### Collège communal du Câteau.

BUREAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, *président* ; Ch. Seydoux, *conseiller général, vice-président* ; Sariaux, Jules, *conseiller municipal* ; Ponsin, *manufacturier* ; Lempereur, *propriétaire* ; Francq, *principal*.

*Principal et professeur d'enseignement spécial* (lettres), M. Francq,  $\odot$  A.

*Professeurs de latin*, M. Bricout ; *de mathématique*, M. Bon-

vallot; de *physique*, M. Billet; d'*enseignement spécial*, M. Lhomme; de *langues vivantes*, M. Hartmann; de *français*, MM. Lozé et Burlion; de *dessin*, M. N...; de *musique*, M. Ferret.

*Moniteur de gymnastique et d'exercices militaires*, M. Carlin.

### Collège communal de Condé.

*Bureau d'administration*, MM. Castiaux, maire, *président*; Martel, notaire honoraire; Petit, ancien receveur municipal; Fougny, Jules, directeur d'usine, conseiller municipal; Cavel, conducteur des ponts et chaussées. — M. Bouchendomme, *principal*; M. Canonne, *surveillant général*.

*Professeurs*, MM. Thiéry, de *physique et de chimie*; Richard, de *mathématiques*; Meurant, de *littérature et d'histoire*, Pourchez, de *l'année préparatoire*; le principal, chargé de la *troisième et de quatrième*; Evin, *professeur de cinquième et de sixième*; Venet, de *septième et de huitième*; Canonne, de *la classe primaire*; Maussiaux, de *langues vivantes*; Pourchez, Venet et Grenez, *maître d'études*; Coutainville et Thierry, *professeurs de dessins*, Vettege, et Provinsal, *professeurs de musique vocale et instrumentale*; Bernique, *professeur de gymnastique*; le docteur Wagner, *professeur d'hygiène*; 2 sous-officiers, *professeurs d'équitation*.

### Collège communal de Dunkerque.

*Bureau d'administration*. MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque; Terquem, adjoint au maire; Collet, armateur; Coquelle-Gourdin, négociant; Pelletreau, procureur de la République; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées, L. Bouvart, *principal*


*Professeurs*: MM. Boone, *philosophie*; Défossé, *histoire*; Fouinat, *rhétorique*; Choquet, *mathématiques 1<sup>re</sup> chaire*; Schmitt, *mathématiques 2<sup>e</sup> chaire*; Cagnard, *mathématiques 3<sup>e</sup> chaire*; Bouchon, *physique*; N....., *seconde*; Bonnemayre, *troisième*; Armand, *quatrième*; Dubus, *cinquième*; Bertemont, *sixième*; Dubuc, *septième*; Tirmont, *huitième*; Détaille, *anglais 1<sup>re</sup> chaire*; Huot, *anglais 2<sup>e</sup> chaire*; Dargegen, *allemand*; Morel, *littérature française*; Montfort, *histoire naturelle*; Lefranc, *dessin, comptabilité*; Hocquette, *année préparatoire*; Bataille, *neuvième*; Pruvost, *premier cours primaire*; Heulle, *deuxième cours, idem*.


### Collège communal d'Hazebrouck.

*Bureau d'administration*. MM. le sous-préfet, *président*; le maire, Carlier, adjoint, Bogaert, notaire, Thibaut, propriétaire, Monnier, *principal et professeur de mathématiques*.

*Professeur de mathématiques*, M. Monnier ; *aumônier*, M. l'abbé Camerlynck ; *chaire latine*, MM. Lebeau et Arnoux ; *enseignement spécial, littérature*, M. Debierre ; *première année*, M. Théry ; *année préparatoire*, M. Hugoo ; *maîtres élémentaires*, MM. Dumez, Cahier et Anselin ; *langues vivantes*, N. Dolle ; *dessin*, Wackernie.

### **Collège communal de Landrecies.**

*Bureau d'administration* : MM. Hubert Quénot, maire, *président* ; Manesse, Emile, propriétaire ; Démoulin, docteur en médecine ; Lefrancq, propriétaire ; Bonnaire-Goffart, ancien maire. — Lemaire,  A, *principal*.

MM. Lemaire,  A, *principal et professeur de physique* ; Robinet, *professeur de mathématiques* ; Hallynck, *professeur de latin* ; Lemaire, *professeur d'anglais*.

*Enseignement spécial*. MM. Chopin et Fontaine ; Giffroy, *professeur de la classe primaire*.

*Maîtres d'études* : MM. Collin et Dongny.

### **Collège communal de Maubeuge.**

*Bureau d'administration*. MM. le maire, *président* ; Culot, médecin ; Sculfort, industriel ; Michaux, pharmacien ; Walrand, notaire ; M. Dubois, *ingénieur civil*. — M. Parget, *principal*.

*Professeurs*. M. Stordeur, *mathématiques* ; Vivot, *physique* ; Tournoux, *rhétorique et seconde* ; Thuillier, *troisième et quatrième* ; Manier, *cinquième et sixième* ; Berriot, *histoire* ; Herrewyn, *maître de langues vivantes* *Enseignement spécial*, MM. Drucbert, Levaux, Cotreaux, *classe primaire* ; Clouez, Louis, *maîtres d'études*.

*Professeurs de dessin*: MM. Laurain et Levaux.

### **Collège communal du Quesnoy.**

*Bureau d'administration*. MM. le maire, *président* ; Petit, juge de paix ; Beauvais, ancien banquier ; Coquelain, propriétaire, Gorisse, notaire ; Navez, directeur de la caisse commerciale ; Avis, propriétaire ; — Brepant, *principal*.

*Professeurs*. MM. Laude, *de rhétorique et de seconde* ; Galam-  
poix, *de troisième et de quatrième* ; Lays, *de cinquième et de sixième* ; Meunier, *professeur de septième et de huitième* ; Regnault, *de mathématiques* ; Sueur, *de physique* ; Lesnes *d'enseigne-*



*ment spécial* ; Duval, chargé de la *classe préparatoire* ; Delbreuve, chargé de la *classe primaire* ; Galampoix, de *langue anglaise* ; Sueur, de *dessin* ; Despagne, de *musique* ; X. de *gymnastique*.

### **Collège communal de Saint-Amand.**

*Bureau d'administration*, MM. le maire, *président* ; Davaine, Jules Sirot, Barbieux, Wauché, Doutriaux et Herbert — M. Cosserat, *principal*.

*Professeurs*, MM. le principal, *sciences physiques et agriculture* ; Croix, *sciences, mathématiques* ; Toulet, *latin* ; Desmarchelier, *français, histoire et géographie* ; Hennequin, *enseignement primaire* ; Provensal, Desplanques et Boutileux, *maîtres d'étude*.

*Langues vivantes* : M. Nizart. — *Dessin de tête et d'ornement*, M. Hennequin. — *Travaux graphiques*, M. Croix. = *Gymnastique*, M. Hennequin.

### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, \*  $\odot$  I, *président* ; Brunel, \*  $\odot$  I, inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire, *vice-président* ; Telliez, \*,  $\odot$  A, juge au tribunal civil, *secrétaire* ; Lasne, doyen de St-Maurice, délégué de Monseigneur l'archevêque de Cambrai ; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, désigné par monseigneur l'archevêque de Cambrai ; Lipman, \*,  $\odot$  A, grand rabbin ; Ollier, \*,  $\odot$  A, pasteur protestant ; Maulion, procureur de la République ; Le Roy, \*,  $\odot$  A, président du tribunal civil de Lille ; Seydoux, O. \*,  $\odot$  I, membre du Conseil général ; Giroud, \*,  $\odot$  A, député, membre du conseil général ; Géry Legrand, maire de Lille ; Tous-saint,  $\odot$  I, inspecteur de l'instruction primaire.

### **COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES.**

MM. Brunel, \*,  $\odot$  I, inspecteur d'académie, *président* ; Gossin, Doisy, Froissart, Renart, Rompteaux, Darchez, Meunier, Basselart, Guesnon, professeurs au lycée. — Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure. — Bertrand, inspecteur primaire.

**COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.**

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président*; Doisy et Darchez, professeurs au lycée de Lille; Toussaint, Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires; Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure,

**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

*Inspecteurs de l'enseignement primaire.*

MM. Mordacq, **Q. I.**, pour l'arrondissement de Dunkerque; Dupont, **Q. A.**, pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint, **Q. I.**, pour l'arrondissement de Lille, 1<sup>re</sup> circonscription; Aubert, **Q. I.**, pour la 2<sup>e</sup> circonscription; Bertrand **Q. A.**, pour la 3<sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lille; Delsart, **Q. A.**, pour la 4<sup>e</sup> circonscription de Lille; Martin **Q. A.**, pour la circonscription de Cambrai; Moriez, **Q. I.**, pour la circonscription d'Avesnes; Richez, **Q. A.**, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, **Q. I.**, pour l'arrondissement de Valenciennes; Lancelin, **Q. A.**, pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes.

*Commission d'examen des aspirants et des aspirantes au brevet  
de capacité pour l'enseignement primaire.*

LILLE. — MM. Humbert, Doisy, Rompteu et Aigre, professeurs au lycée; l'abbé Hélin, curé de St-Michel; le pasteur Ollier; Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires; Toussaint, inspecteur primaire, secrétaire.

DOUAI. — MM. Duhem, conseiller à la Cour d'appel; Fournet, aumônier du lycée; Lamy; Offret; Koszutski et Thumerel, professeurs au lycée; Martin, inspecteur primaire à Cambrai; Richez, inspecteur primaire à Douai, secrétaire.

VALENCIENNES. — MM. Marcet, proviseur au lycée; Damien, conseiller municipal; l'abbé Lehoucq, aumônier du lycée et le pasteur Funck; Dauthuille, N..... et N..... professeurs au lycée; Lancelin, inspecteur primaire au Quesnoy; Lambert, inspecteur primaire, à Valenciennes, secrétaire.

*Commission chargée d'examiner les aspirants à la direction  
des écoles maternelles.*

MM. Brunel, directeur de l'enseignement primaire, *président*;  
MM. Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires, Mademoiselle

Descamps, inspectrice départementale et Mademoiselle Deghilage, directrice de l'école supérieure de filles ; M. Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*.

### **Ecole normale primaire du département**

Établie à Douai.

#### COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Brunel, \* ♀ I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président* ; M. Merlin, Sénateur, A. ♀, Lemaire, Conseiller à la cour d'appel de Douai ; l'abbé Fournet, \*, Aumônier du Lycée de Douai ; Gruson, \*, Ingénieur des Ponts et Chaussées ; Maugin, ♀ A, Adjoint au maire de Douai ; Giroud, Député, \* ♀ A., Conseiller général ; Alain-Chartier, \* ♀ A., Conseiller général

MM. Hilaire, \*, ♀ I, *directeur* ; l'abbé Toupet *aumônier* ; Monier, ♀ A, *économiste*, Leduc, *professeur* ; Pamart, ♀ A, Lesourd, Lemaire et Cœuil, *maîtres-adjoints* ; Herlin, ♀ A, *directeur de l'école primaire annexe* ; Prévost et Rogeaux, *surveillants* ; Bonnet, *instituteur-adjoint à l'école annexe* ; de Folleville, doyen de la faculté de droit, *professeur de législation et institution civique* ; Moy, *professeur à la faculté des lettres : littérature* ; Lamy, *professeur à la faculté de lettres : psychologie et morale* ; Offret, *professeur de physique* ; Hilaire fils, *professeur de mathématiques* ; Crépin, *professeur de dessin* ; Flament, *professeur d'écriture* ; Gabriel, *maître de chant* ; Delahaye, *professeur d'orgue* ; Fournier, *maître d'horticulture* ; Faucheux, *médecin*.

Le nombre des élèves-maîtres est de 177, tous entretenus par l'Etat.

### **Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.**

MM. Tilmant, ♀ A, *directeur*, Mathieu, Herlemont, Helluy, Lefèvre, Daniel, Hecht, Lebrun, *professeurs* ; Cochez, *professeur de dessin* ; Bar, *professeur de chant*.

### INSTITUT FÉNELON.

#### **Collège municipal de jeunes filles.**

*Directrice*, Mlle Lambret, ♀ A ; *économiste*, Mlle Bazin ; *professeur de la 4<sup>e</sup> année : morale*, M. Debôn ; *littérature*, M. Lafont ; *histoire et géographie*, M. Guillot ; *mathématiques et dessin linéaire*, M. Bouvart ; *physique et chimie*, M. Lescœur ; *histoire naturelle et hygiène*, M. Monier. *Professeurs de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année* : Mlle Lempéteur, *pour les lettres* ; Mlle Rousseau, *pour les sciences*.

*Professeur de 1<sup>re</sup> année : pour les lettres et les sciences*, Mlle Flamand. *Professeurs de langues vivantes ; allemand*, Mlle Lamorlette ; *anglais*, Mlle Abrey. *Economie domestique et pédagogie*, Mlle Lambret ; *comptabilité et tenue des livres*, M. Van Hende ; *dessin et peinture sur porcelaine*, M. Pluchart ; *musique et chant*, M. Boulanger ; *coupe de couture*, Mme Pochez ; *gymnastique*, M. Masurel *danse et maintien*, M. Vughs.

### **École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.**

Mlle Deghilage, **A.**, *directrice* ; mesdames Vrambout, Dupont, Pennequin ; Mlles Marsy, Petit, Debay, Van de Wèghe, Dugardin, Mahieu, *maitresses adjointes*.

Des professeurs du lycée sont attachés à cet établissement pour les cours de 4<sup>e</sup> année, ainsi que des professeurs de l'Institut Fénelon.

## **FACULTÉS LIBRES.**

### **FACULTÉ DE DROIT.**

*Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit canon*, M. l'abbé Pillet. — *Droit romain*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil*, MM. de Vareilles-Sommières, *doyen* ; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile*, M. Vanlaer. — *Droit criminel*, M. N. . . . — *Droit administratif*, M. Groussau. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Histoire de Droit*, M. Rothe.

**COURS DE DOCTORAT.** — *Pandectes*, M. Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit*, M. Roland. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau. — *Droit civil approfondi*, M. N. . .

**COURS COMPLÉMENTAIRES.** — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer. — *Conférences pour la licence*, MM. Roland et Dubrulle.

### **FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.**

*Professeurs*, MM. A. Béchamp, *doyen* ; Desplats, Schmitt, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Eustache, J. Béchamp, Baltus, A. Faucon, Redier, Augier, Guermontprez, Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Monnet, Baelde, V. Faucon, Van Oye, Delassus.

### **FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.**

*Professeurs*, MM. de Margerie, *doyen* ; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orhand, Charaux, Canet, l'abbé Soulié, Hyver.

## FACULTÉ DES SCIENCES.

*Professeurs*, MM. Chautard, *doyen* ; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor, l'abbé Bourgeat.

## COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen* ; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

## ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

*Armentières* : MM. l'abbé Coulon. — *Bantigny* : Bachelet. — *Bavai* : l'abbé Fournier. — *La Bassée* : Duchâteau. — *Bergues* : l'abbé Laurent. — *Cambrai* : l'abbé Foulon ; Meurisse (petit séminaire). — *Douai* : Faure ; l'abbé Loridan. — *Dunkerque* : l'abbé Durant ; Mahieu. — *Gondrecourt* : Couvreur. — *Estaires* : l'abbé Delplanque. — *Gravelines* : l'abbé Denys. — *Le Cateau* : Honoré Debuyser. — *Lille* : Preys ; Pilate ; l'abbé Baunard. — *Marcq-en-Barœul* : l'abbé Lassé. — *Merville* : l'abbé Vanhaecke. — *Hazebrouck* : Baron (petit séminaire). — *Roubaix* : l'abbé Chabé. — *Saint-Amand* : l'abbé Moreaux. — *Tourcoing* : l'abbé Leblanc. — *Valenciennes* : l'abbé Juleaud ; Bachy-Nonclercq.

## INSTITUT INDUSTRIEL ET AGRONOMIQUE.

L'institut industriel et agronomique a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

Il comprend deux écoles distinctes : Ecole industrielle, Ecole agronomique. La durée des études est de trois années.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1875.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *président* ; Bergerot, *conseiller général* ; Dutilleul, id. ; A. Legrand, id. ; Rigaut, *adjoit au maire de Lille* ; E. Delesalle, *président de la chambre de commerce de Lille* ; Wannebroucq, *doyen de la faculté de médecine* ; Masquelez, *directeur de l'institut, secrétaire* ; Oly, *sous-directeur, secrétaire adjoint*.

Ce conseil tient ses séances à la préfecture, sur la convocation du préfet, président.

## ADMINISTRATION.

M. Masquelez, (O \*, I. ☉), ingénieur en chef des ponts et chaussées, Conseil des travaux municipaux de Lille, *directeur*; Olry, (A ☉, ✱), ingénieur des mines, *sous-directeur et directeur des études*; Lavigne, (\*), capitaine en retraite, *inspecteur principal des études, trésorier*; Castandet, \*, capitaine en retraite, *inspecteur des études*, Waidmann, \*, capitaine en retraite, *idem*.

## ENSEIGNEMENT.

*Mathématiques pures et appliquées.* MM. Boussinesq (I. ☉), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (I. ☉), *idem*; Bouvart, (I, ☉), professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique générale*: Olry, (A, ☉, ✱), ingénieur des mines. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Du Bousquet, ancien élève de l'École centrale, sous-ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord; Codron, ancien élève de l'École d'arts et métiers de Châlons. — *Architecture, constructions civiles et chemins de fer*, M. Faucher, (\*, A. ☉), ingénieur en chef des poudres et salpêtres; — *Physique générale*, M. Terquem (\*, I. ☉), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. ☉), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; — *Physique industrielle*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Chimie générale*, Damien, (A, ☉), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences, *Chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*; M. Buisine, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Préparateur à la Faculté des Sciences. *Teinture et apprêts*, M. Viollette (\*, I. ☉), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Histoire naturelle. Minéralogie et géologie*, M. Hallez, docteur ès-sciences, maître de conférences à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences; — *Exploitation des mines et métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Sucrerie et distillerie*, M. Viollette (\*, I. ☉), doyen de la Faculté des Sciences; — *Économie rurale*, M. Ladureau, directeur de la station agronomique du Nord et du laboratoire de l'État. *Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Zootéchnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Droit, sciences économiques et commerciales*, M. Henry, docteur en droit.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-mâtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage.

## **Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.**

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, Ronchin ; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y ont ouvertes pour les jeunes aveugles.

*Comité de surveillance* : MM. le Maire de Lille, *président* ; Théodore Aronio, propriétaire ; docteur Billon, conseiller d'arrondissement ; docteur Wannebroucq ; N...

*Directeurs des Sourds-Muets*, les Frères de Saint-Gabriel.

*Directrices des Sourdes-Muettes*, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1882, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

## **ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE**

### **Hospices et Hôpitaux.**

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans cinquante-six villes du département du Nord, est de quatre-vingt-un, savoir : cinq hospices généraux, douze hôpitaux de malades, dix-sept hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins, six hospices pour les malades et les vieillards ; neuf hospices pour les vieillards et les orphelins, vingt-neuf hospices destinés spécialement aux vieillards, et trois hospices pour les orphelins.

### **Bureaux de bienfaisance.**

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1<sup>er</sup> et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de

bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

**PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX  
DE BIENFAISANCE. (4)**

**ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.**

Dunkerque. — *Hospices*. Le Maire de la ville, président; G<sup>re</sup> Féron, vice-président; Daigremont, Vézien, Duriau, Deloince, membres, Mine, secrétaire, Vanthielt, receveur-économe; Bom-melaer, aumônier. — *Bureau de bienfaisance*. Le Maire de la ville, président; Charpentier, vice-président, Coolen, Delval, B. Lefebvre, G<sup>re</sup> Tresca, Crujeot, Vanthielt, receveur-économe, Mine, secrétaire.

Bergues. — *Hospices*. MM. Guilbert, Louis; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas; Dupuy; Delautre; J<sup>ie</sup> Swynghedauw. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Carpentier, Arthur; Cieren, Jean; Delautre; J<sup>ie</sup> Swynghedauw; J. Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas. MM. Vercknocke, *receveur-économe-comptable*; Braets, *secrétaire de l'hospice*; A. Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Bollezeele. — *Hospice*. MM. Bailleul, Bruno; Geesen, Aimé; Vanbalinghem, François; Vandekerckhove, Louis; Isaert, Auguste; Léturgie, curé. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Bonduaeux, Edmond; Pharaildis; Cattoor, Delater, Charles; Monstertelet, Polidor; Paccou, Aimé; Vanlerberghe, Édouard.

Bourbourg. — *Hospice*. MM. Delepouve; Bondu; N...; Lesage; V. Declerq; Tettart Adonis; — *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur*; Dammarez, *secrétaire-économe*.

Esquelbecq. — *Hospice*. MM. Dejonghe, Pierre; Hamez, Martin; Cazem, Isidore; Belle, Ernest; Lootvoet, Désiré; Iserby,

(4) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 639; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.



Fidèle. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Devey, Albert; Boddaert, Désiré; Vandamme, Émile; Schocmaecker, Amand; Lootvoet; Désiré; Iserby, Fidèle.

Ghyvelde. — *Hospice*. MM. Daullé; Decock; Duquenne, Louis; Popieul, Charles; Lagatie, Edouard et Rubbens, Gaspard. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Coolen; Boeckelée; Mormentyn; Derancy, Seraphin; Noorenberghe, Pierre; Vanbatten, Constant

Gravelines. — *Hospice*. MM. Daullé, Brousse, Voituriez.; Flajollet, Elie; Torris, Adolphe; Salomé, Victor. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Verheyden-Vigreux; Legoulon-Butez; Merlin, Joseph; Wasca, Constantin.

Hondschoote. — *Hospice*. MM. Coulier, Benoit; Brunet, Henri; Andries, Charles. Debreus, Ferdinand; Libbrecht, Jacques; — *Bureau de bienfaisance*, les mêmes. — *Receveur des deux administrations*: M. Joathon.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospice*. M. le Maire, *Président*, MM. Duvet Louis, Lefeu Charles, Massiet du Biest Louis, Salomé Fidèle, Tersen Gustave, Halinck Justin, *receveur*; Eugène Demey, *économiste-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Duvet Henri, Deschodt Louis, Delbecq Alex., Salomé, curé-doyen, Taverne Charles, Deschodt Henri, Halinck, *receveur*; Deswarte, *secrétaire*.

Bailleul. — *Hospice*. MM. Baelde Ed., de Coussemacker Maximilien, Houriez, Gourmez Ed., Hamez, curé-doyen, de Coussemaker Henri. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen, Liefoghe Prosper, Perrier Léon, Petit-Hendrick, Verbaere Théophile. — Hopsomer Ch., *receveur et secrétaire*; Declercq, *économiste-comptable*.

Cassel. — *Hospices*. MM. Bascop Louis, Bonnière Achille, Dehandschoewerker, Haeu Jules, Verhaege Edmond. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Laporte Aimé, Smagghe Benoit, Vanbever Ambroise, Devrière Hdephonse. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire*; Pastors, *économiste-comptable*.

Estaires. — *Hospice*. MM. Hennion Edouard, Duchateau, Pascalin, Fénart-Permanne, Singer, Donze et Lecomte Paul. — M. Bossu *receveur*, M. Bertin, *secrétaire économiste*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanquart, Guesquière, Watine, Salomé Georges, Singer Omer et Kieken, *receveur* M. Bossu.

Haverskerque. — *Hospice*. MM. Pruvost-Lotte, l'abbé Verbèque, Vandeveldé Zéphirin, Colson-D'hem, Sénéchal-Delbecque, et Calonne Florimond. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Delbecque Jean-

Baptiste, Danel Albert, Delansay-Danel, Colson-Davrout et Suel Jean-Baptiste.

La Gorgue. — *Hospice*. MM. Duquenne Adolphe, Joye Jules, Lefer Louis, Leroy Louis, Marsy Louis, Pasquessone Gustave. — *Bureau de Bienfaisance*. MM. Courtois Cyrille, Ducrocquet Jean-Baptiste, Dupont Antoine, Gailly Amédée, Ridez César, Vienne Eugène. — MM. Marsy, *secrétaire-économiste*, Verhaeghe, *receveur*.

Merville. — *Hospice*. MM. Delassus Charles, Duhamel Léon, Blotin Léon, Lefebvre-Deroide, Potié Henri et Degruson Paul. *Bureau de bienfaisance* : MM. Becquart, curé-doyen, Beeseau Alphonse, Dambrine Edouard, Bouilliez Emile, Variscote Orphée, Delassus Achille. — MM. Bacrot, *receveur*, Lefebvre *secrétaire de l'Hospice*; Beeseau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance*.

Morbecque. — *Hospice*. MM. Asseman Lambert, Boddart Benjamin, Degroote Henri, Vandenabeele Charles, Baron de La Grange Alexis, Staelen, curé-doyen. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Costenoble Henri, Lerouge Jean-Baptiste, Degroote Henri, Salomé Louis, Lyoen Emile, Vermelle Hippolyte. — *receveur*, M. Barbier, *secrétaire*, M. Sergheraert.

Nieppe. — *Hospice*. MM. Delbecque-Béghin, Gokelaere, Omer, Rattet Jules, Schaht Louis, curé, Vancostenoble-Deschildre, Watelet de Messange, Théobald. *Bureau de bienfaisance*. — MM. Delangue-Barbry, Demeulenarc-Lamerand, Demulier François, Loridan Henri, Poissonnier Henri, Chieus-Ernout Henri.

Steenbecque. — *Hospice*. MM. Deram, *président*, Naeye Henri, Deblonde Charles, Delattre, curé, Looten Célestin, Gantois Louis, Sockeel Charles, *économiste*. — *Bureau de bienfaisance* : — MM. Deram, *président*, Lesage Jules, Cadet Edouard, Degrave Charles, Deblonde Henri, Delattre, curé, Deback Charles. — *Receveur-percepteur* : M. Barbier.

Steenvoorde. — *Hospice*. MM. Bariseel Louis, Fossaert Louis, Outters Alphonse, Rouseré Pierre, Vandamme Désiré. — Verbèke Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Degrave Henri, Vanpeene Pierre, Dejonghe Amand, Demey Désiré, Debeyer Benjamin. — M. Buns, *receveur-économiste-comptable et secrétaire*.

Steenwerck. — *Hospice*. MM. Charlet Jean-Baptiste, Charlet Jean, Chieus François, Decherf Charles, Lefrançois, curé, Vanuxém Pierre. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bourel Louis, Delaval Thomas, Lefrançois curé, Peucelle Fleury, Theeten Auguste, Chieus, *secrétaire-économiste*, Hubert, *Receveur*.

Vieux-Berquin. — *Hospice*. MM. Bouquet Pierre, Dekeister.

curé, Lemièrre Charles, Loridan Albert, Senellart Florent, Deken Louis. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Acquart Auguste, Hernu François, Podvin Emile, Delassus Pierre, Roussel Henri, Lesaffre Abel. — MM. Vanhoucke, *receveur*, Blondeau, *secrétaire*.

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices*. MM. Milson, *vice-président* ; Bouchée, Viseur, Warin, Thévenin, Wattrelot.

MM. J. Dumoutiez, *receveur* ; Breunin, *secrétaire* ; Bon, *économiste de l'Hôpital Sainte-Eugénie* ; Bodin, *économiste de l'hôpital Saint-Sauveur* ; Lecomte, *économiste de l'Hospice-Général* ; Delrue, *économiste des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert* ; Mouquet, *économiste de l'hospice des Vieux-Ménages* ; Candelier, *chef de comptabilité*.

Armentières. — *Hospices*. MM. Lebleu Jules, *vice-président* ; Briquet, Loridan Charles, Dautricourt, Miellez Édouard, Wanin Gustave, — *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. MM. Marcotte, *receveur honoraire* ; Leroy, *receveur-économiste-comptable*.

Bondues. — *Hospices*. MM. Lecœuvre, curé, Delefortrie, Delecourt, Crepel, Destombe, Despature. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Delefortrie, Dupire, Montagne, Bonte, Ghesquière, Lecœuvre, curé, Tacquet, *receveur*, M. H. Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Bousbecque. — *Hospice*. MM. Delannoy-Vanrullen, Duez, curé, Dalle-Leroux, Dumortier Louis, Van de Beulque Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Castelain-Deneuville, Duez, curé, Dumortier, Hazebroucq, Van de Beulque Jules, Pollet Louis.

Chappelle-d'Armentières. — *Hospice*. MM. Nory André ; Delannoy, Hippolyte ; Behagle Emile ; Deron, Henri ; Ramery, Alexandre ; Sevin, Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Desrousseaux, Florimond ; Allard, Augustin ; Nory, Ch ; Olivier, Pierre ; Hocheiron, Auguste ; Lemesre, Alexandre. — M. Dclerue, *receveur*.

Comines. — *Hospice*. MM. Carissimo Henri, Dehaene François, Hassebroucq César père, Lecomte Ch., Logie Louis, Roussel Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bourlet-Vermès, Cattiau Louis, Flavelle, Hassebroucq-Pollet, Salembié J.-B., Gaudron Emile, P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance* ; Capelle, *économiste de l'hospice et secrétaire de l'hospice*, Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Cysoing. *Hospice*. MM. Delecourt-Desmons, Desmons Arthur, Masquelier Alexandre, Montagne Edmond. Montois-Mouque, Parent-Delinselle. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Ballenghien

Charles, Bataille-Fabien, Descatoire Augustin, Bradefor Xavier, Dupont-Ledez, Ledez J.-B.

Erquinghem-Lys. *Hospice*. MM. Hocedez; Fauquenoy, Martin, Mullié, Wattelle, Augustin; Lys. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Hocedez, Fauquenoy, Martin, Mullié, Wattelle Augustin. Lys.

Halluin. *Hospice*. MM. Catteau - Hespel; Dumortier, Pierre-François; Lemaire, Jules; Loridan Jules; Odoux Pierre, Phalempin Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Beuque François, Deyne, *curé*, Dewyn J.-B., Leduc-Dubois, Mahieu Alfred, Wouters-Delporte.

Haubourdin. *Hospice*. MM. d'Hespel Edmond, Fichaux Alexandre, Butin Auguste, Pélacier Auguste, Delefortrie Henri, Bonzel Fernand et Pouillet Paul. — *Bureau de bienfaisance*. MM. d'Hespel Edmond, Butin Auguste, Bigo Pierre, Rose Ernest, Mazingarbe J.-B., Loridan Jules et Serret. — M. Blanchart, *receveur*.

Herlies. *Hospice*. MM. Buisine, Edouard; Canyn, *curé*; Cousin, François; Dubar, Fidèle; Dutilleul, Henri; Halluin, Désiré. — *Bureau de bienfaisance*. MM. de Beaulaincourt, Louis; Bolet, Louis; Buisine, Edouard; Merveille, Aimable; Dutilleul, Albéric.

Houplines. *Hospice*. MM. Delerue Louis, Duthoit Jules-César, Hellin Charles, Leroy Augustin, Petit Edouard, Roussel. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Chombart Auguste, Delefortrie Amédée, Houcke, Leduc J.-B., Bonduel Carlos.

La Bassée. *Hospice*. MM. Cousin, maire, *président*; Béghin-Dilly, *vice-président*; Ghesquière, Buisine, Lenglin, Wallart et Guénez. *Bureau de bienfaisance*. MM. Cousin, maire, *président*; Caron, Denis, Dubuisson, Martin, Lesage et Lefebvre, Leleux Florimond, *receveur*, Clarisse Edouard, *secrétaire*.

Lannoy. *Hospice*. MM. Jules Mulliez-Dewailly, *maire*; Florimond Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; l'abbé Destombes, *curé-doyen*; Parent Edouard et Despretz-Delerue. — *Bureau de bienfaisance*. MM. J. Mulliez-Dewailly; Parent Edouard; Deffrennes-Derache; Joseph Herbaut et Émile Séverin.

Linselles. *Hospice*. MM. Leroux, Ducatteau, Bouillet, Delannoy, Destombes. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Leroux, Bouillet, Six, Destombes, Ghesquière-Dillies, Delobel — M. Barbare, *receveur*.

Loos. *Hospice*. MM. Célarier, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Célarier, Henri; Cormorant; Delebassée, Amédée; Vanderaa; Monpays, Wacquez-Lalo.

Marcq-en-Barœul. *Hospice*. MM. Debailleul, Emile; Ducrocq,

Léon ; Fremaux, Louis ; Goulliard, Félix ; Liénart-Binauld ; Moreau. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Casier, Edmond ; Couvreur, Louis ; Debailleul, Emile ; Ducrocq, Léon ; Edouard, Faillet ; Louis, Delbecq.

Quesnoy - sur - Deûle. *Hospice*. MM. Coget, Dubuisset, Ghesquier-Poullier, Poullier Charles, Pasquesoone, Plouy, *curé*. — *Bureau de bienfaisance* MM. Plouy, *curé*, Leigniel Henri, Delannoy Isidore, Waigon Alphonse, Béreaud Jules, Cardon Jules.

Roncq. *Hospice*. MM. Couvreur Ch., Delahousse-Vienne, Manessier Henri, Delehayé, Haquette. *Bureau de bienfaisance*. MM. Couvreur Ch., Haquette J.-B., Manessier Henri, Piat Pierre-Louis, Delahousse-Vienne et Catteau-Destombes, Jean-Baptiste.

Roubaix. *Hospices*. MM. Auguste Leloire, *vice-président* ; Gri-monprez-Cavrois, Deleporte-Bayart, D<sup>r</sup> Ct Godefroy, Henri Briet et Emile Moreau. — Vincre, *secrétaire*, Charles Caron, *économiste*, Paul Foveau, *receveur*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Martel-Delaspierre, *vice-président*, Ch. Dhalluin, Henri Caudrelier, A. Renaux, A. Florin et H. Dhalluin. Paul Foveau, *receveur* ; L. Crombé, *secrétaire*.

Seclin. *Hospice*. MM. Desurmont, Pinte, J.-B., Duriez Pierre-François, Flinois J.-B., Guillemaud Claude. — Delacourt, *receveur-économiste-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Caby Henri, Monchy Victor, Olivier Auguste, Couté Louis, Hue Louis et Leconte. — M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance*, Delacourt, *receveur*.

Tourcoing. *Hospices*. MM. Delepouille Joseph, Hassebroucq-Pollet, Herbaux-Sion, Jonglez, Leloir Louis, Debisschop. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Dervaux François, Masurel François. H. Vienne, A. Fourlignie, A. Duhamel, Ad. Vanoverbeck. — Bulté, *receveur et secrétaire* ; Ch. Duhamel, *économiste-comptable des hospices*.

Templeuve. *Hospice*. MM. Constant Hippolyte, Degand Louis, Montois Victor, Pottier Louis, Mortreux Jean. — *Bureau de bienfaisance* MM. Bernard Henri, Pottier Aimé, Demesmay Charles, Doignies Jules, Pottier Louis, Mortreux Jean.

Wambrechies. *Hospice*. MM. Destombes, *curé*, Clayessens, Ledoux, Villers, Delebecque, Duthoit. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Mulié-Butin, Destombes, *curé*, Lelong, Duthoit, Ghestem, — M. Villemant, *receveur de l'hospice* ; M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Wattrelos. *Hospices*. MM. Delmarre-Dupont Bayart-Florentin, Dhalluin-Delanglez, Dhalluin-Pollet, Lejeune Louis, curé, Meurisse Louis. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Delberghe Louis, Delmarre-Dupont, Lejeune, curé, Leruste Louis, Lepers Carlos, Liagre Etienne. — Delchambre J.-B., *économiste-secrétaire*; Foutry, *receveur*.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*. MM. Dutemple-Delphin, fils, Lallement Joseph, Parent Alfred, Tabary Théophile, Wallerand Louis, et Galand-Ruskoné. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bertrand Alfred, Cornaille Alfred, Milcent, Adolphe. — Jacquemart, *receveur*; Béal, *économiste-comptable*; Delattre, *secrétaire*.

Le Câteau. *Hôpital-Paturle*. MM. Ch. Ponsin, Flament-Gabet, Basquin, Sartiaux Jules, Seydoux Charles, Regnaudin Adolphe. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Danjou Emile, Dubrulle François, Decaudin François Gard-Verin, Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet. — M. France, *receveur et secrétaire*.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices*. MM. Caffieri, Charles, Corduant, Victor, Chevreux, Edouard, Stou, François, Manesse, Charles, Pasqual, Auguste. — M. Pinchart, *receveur*; M. Menu, *économiste-comptable et secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Druart, Adolphe, Caphain, Gustave, Wauthier, Bernard, Collinet, Azambre, Pécard, Henri, N..... — M. Pinchart, *receveur-secrétaire*.

Bavai. *Hospices*. MM. Peyron, Bernard Henri, fils, Colmant, Levent Louis, Libert, *doyen*, Wattiez. — *Bureau de Bienfaisance* MM. Lambert, Colmant, Fournier, Audin, Levent Ernest, Waiters.

Landrecies. *Hospices*. MM. Demoulin, Hubert-Quenot, Bonnaire-Goffart, Leblond, Lefrancq, Vendois. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blondel, curé-doyen, Duchateau, Sculfort-Renard, Sculfort-Abdon; Manesse E., MM. Leveaux, *receveur*; Martin, *économiste-comptable et secrétaire*.

Maubeuge. *Hospices*. MM. Deharveng, Dubois, Halgrin, Herbecq, Mazel, Walrand. — Gir, *receveur*. Delarroqua, *secrétaire et économiste*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Brasseur, Delgorge, Hennebert, Lasselín, curé-doyen, Rousseau, Sculfort Gustave. — M. Delarroqua, *secrétaire et économiste*; M. Fabre, *secrétaire*.

Le Quesnoy. *Hospices*. MM. Chouleur, Avis; Lustremant, Motte, Beauvais, Salvan. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Beaultreuil, Cardon, Dutrieux, Lamelin, Largillière, Lotte, *doyen*.

curé. — MM. Vallet, *receveur*; — Feron, *secrétaire*; Collet, *économe*.

Solre-le-Château. *Hospice*. MM. Henri Lion, Fiévet; Delcambre, Michaux, Pourpoint, Prissette. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bernard, Delcambre, Pourpoint, Declémy, Leroy, Michaux; — M. Coppens, *receveur*.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices*. MM. Dubois-Estabel, Duhem, \*, Edmond Lemaire, Legentil, Watelle père, Picot. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Deloffre Léon, Goube-Piérarche, Hayez Charles, Honoré, Charles, \*. Bottin Michel et Bourrion. — MM. Vasse, *receveur*; Dubois, *économ-comptable*; Vasse, Bertin, *secrétaire*.

Orchies. *Hospice*. MM. Broutin J. B., Butez Joseph, Chantaine, Desespringralle J.-B., Herbo François, Broutin Justin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanc Eugène, Coez Louis, Henno J.-B., Lecœuvre, Herbo, François, Legris.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices*. MM. Rousseau, *vice-président*; Pesier, Sabès, Damien, Deladerrière, Doutriaux, *administrateurs*; M. Forichon, *receveur*; M. Fromentin, *secrétaire*; Vassart, *économe*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Sabès, *vice-président*; Courtin, Bultot, Damien, Wattiaux. — M. Forichon, *receveur*; Crespel, *secrétaire*.

Bouchain. *Hospice*. Canonne, André, *maire*, président; Bouchez Victor, *vice président*; Tétar Valéry; Brillet, Jules; Fleury, Alexandre; Lefebvre, Gustave. — *Bureau de bienfaisance*. Canonne, André, *maire*, président; Fontaine, Émile, *vice-président*; Davivier, Victor; Ghienne, Charles; Istas, Joseph; Tétar Valère.

Condé. *Hospice*. MM. le Maire, président; Amand, Crunelle; Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes. — MM. N. Gonthier, *receveur*; Wettge, *économe*.

St-Amand. *Hospice*. MM. Raviart Edouard, Dorchie, Herbert, Lacquement François, Vasseur Marcellin, Raviart-Gardin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Biller, Dufloy Joseph, Carlier, de Visme, pasteur, Duriez, doyen et Vérez. — MM. Dambriun, *secrétaire et économe des hospices*; Portet, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*, Portet, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

## ENFANTS ASSISTÉS.

M. J. Bernard, *inspecteur du service dans le département*, rue Barthélémy-Delespaul, 24, à Lille. MM. Lagarde et Baré *sous-inspecteurs*, à Lille; Romon, *commis*.

## PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 207 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 53, — Douai, 28, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

*Comité départemental.* — MM. A. de Praneuf, A. G., vice-président du Conseil de préfecture. *président*; Mariage, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Milson, vice-président de la commission administrative des hospices; Brunet, vice-président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille; Warin, membre de la commission administrative des hospices de Lille; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine; docteur Hallez; Bernard, inspecteur du service des enfants assistés; Coupey, chef de bureau à la préfecture, *secrétaire rédacteur*.

## Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

### ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

*Commission de surveillance.* MM. Lacherez-Dewilde, président.



MM. Chas, Villara, Dulac, Cerf, Jules. — *Directeur-médecin*, M. le docteur Dubiau ; *aumônier*, M. N . . . ; *receveur-économe*, M. Laleu.

#### BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

*Commission de surveillance*. MM. Plichon, Député et Conseiller général ; Bieswal, conseiller général ; Henri de Coussemaker, conseiller d'arrondissement ; Combronne, doyen-archiprêtre et Hié, maire de Bailleul. — *Directeur*, M. Leblond, *médecin en chef*, M. le docteur Bayle ; *médecin adjoint*, M. Nollet, *aumônier*, M. Debusschère ; *receveur*, M. Flahault ; *économe*, M. Charpy.

#### LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

*Commission de surveillance*. MM. Dethoor, curé de Marquette, Chombart, conseiller général du Nord ; Castiaux, docteur en médecine ; Deprez, conseiller-général du Pas-de-Calais, à Harnes ; Basquin, avocat à Lille.

*Directeur*, M. Suzange ; *médecin en chef*, M. le docteur Bouchaud ; *médecin-adjoint*, M. Ellart ; *médecins consultants*, MM. Pilat, \*, Wintrebert, Desplats et Castelain, docteurs en médecine ; *aumônier*, M. Sabouret.

#### Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 8 1/2 % à Lille, 12 à Dunkerque, et Cambrai ; 9 % à Roubaix, 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

#### PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, Bouchée Jules-Lefebvre, Ed. Desbonnets, Frédéric Milson, D. Deblock. — *Directeur*, M. Mille.

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, depuis

plus de deux ans, s'adressent directement au mont-de-piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans sa donation.

**DUNKERQUE.** *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Woutermaertens, *vice-président*: Charpentier, Delval, Feron, Delavaivre, B. Lefebvre. — *Directeur*, M. Hovelt, *sous-caissier*, M. Démaret.

**ROUBAIX.** *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; L. Watine-Wattinne, \*, *vice-président*; François Ernoult, Grimonprez-Cavrois, Réquillart-Scrépel, J. Lagache, *secrétaire*. — *Directeur*: M. Dutilleul-Lorhois.

**CAMBRAI.** *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

**DOUAI.** *Agent responsable*, M. N. . . .

**VALENCIENNES.** MM. Rousseau, *vice-président*; Pesier; Salés; Damien; Deladerrière; Doutriaux; administrateurs. — *Directeur-caissier*; M. Caudron; *contrôleur*, M. Crespel; *Secrétaire*, M. Fromentin.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

#### COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

#### *Liste nominative des membres des Comités consultatifs.*

A Dunkerque, MM. Willems fils, de Lesdain, N. . . . . — A Hazebrouck, MM. Ruysen, Bloeme, Taverne. — A Lille, MM. Théry, Oigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Lancelle. — A Avesnes, MM. Guillemin, Manesse, Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu Charles, *membres titulaires* MM. Louis Legrand et Jules Dubois, *suppléants*. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, Paul Sautteau.

#### Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

**DUNKERQUE.** MM. Dessurne, *président*; E. d'Arras, *vice-président*; E. Hamoir, *secrétaire*; C. Collet, A. Delval, Bonpain, A. Leroy, L. Carlier, H. Lebleu, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre, G. Cavrois; *Directeurs*: J. Deman, A. Gérard, Alb. Ingelet, Ch. Bernard, M. Choquet, G. Lemerancier, G. Dumont, G. Lefebvre, G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, Gaston Dufour. René Hovelt, Thomas Deman, *Directeurs-adjoints*. — *Caissier central*: M. Ch. Lefebure.

**BERGUES.** MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Menebo, Hagron, Dekester, J. Guilbert, Goetgheluck, Margory, Vercnocke, Vandenbroucke, Goutier, B. Dekyndt, Lefebvre, Bailleul; *trésorier*, M. Gilent.

**BOURBOURG.** MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain \*, Schallier, A. Waguët, Cronier, F. Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguët, V. Vercoustre; *trésorier*, M. Joos.

**GRAVELINES.** MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Torris, *vice-président*; Salomé, *secrétaire*. — Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Dantenuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, *membres*; *trésorier*, Reverend, Joseph.

**HAZEBROUCK.** MM. Carlier, Jean-Baptiste, notaire, adjoint au maire, *président*; Morice, \*, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu, avoué, suppléant du juge de paix; Ruysen, Alexandre; Bogaert, Fortuné, notaire; Houvenaghel, Ferdinand, propriétaire; Vandamme, Alfred; Leleu, Charles, propriétaire; Verlynde, sous-directeur des contributions indirectes; François, Valentin, banquier; Huyghe, Emile, négociant; Duvet, Louis, juge-de-paix; Tersen, Gustave, négociant; Wypelier, chef de bataillon en retraite, *membres*; M. Deroo, propriétaire, *caissier*.

**BAILLEUL.** MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Liefoghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter, Dumez, Baelde, *caissier*.

**CASSEL.** MM. Desmytère, maire, \*, *président*; Dehandschoewercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe; Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel; *trésorier*, M. Pastoors.

**ESTAIRES.** MM. le maire, *président*; Bossu-Revel, Roche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Ledieu, Fé-nart, Courdent-Salomé, Pascalin, Derouillers, Salomé, Georges, Salomé Paul; *trésorier*, Bertein

**MERVILLE.** MM. le maire, *président*; E. Delassus, A. Delassus brasseur; Verhaeghe - Duquenne, notaire; Arnould, Pruvost-Delos, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Traisnel-Salomé, Fatou, Halouchery-Bécue, Legrand, Lefebvre-Deroide, Ducatez, Auguste, Potiez; *trésorier*, Leroy.

**STEENVOORDE.** MM. le maire, *président*; Outters, député et conseiller général, *vice-président*; Verbeke, *secrétaire*; Snyders-Boone, brasseur; Dejonghe, fabricant de laines, Legrand, rentier; Vanheegher, pharmacien; Fossaert, propriétaire; Samsoen, rentier; Folcke, tanneur; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten, propriétaire; Snyders-Serlooten, brasseur; Vandamme, tanneur; *trésorier*, M. Dejonghe.

**LILLE.** MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurisse, *vice-président*; A. Ledieu, *secrétaire*; Tripier-Durieux, A. Quecq, Devémy, \*, J. Cuvelier; U. Virnot, X . . . ., *membres*. — M. A Samin, *administrateur honoraire*. — M. Dartois, *caissier*.

**ARMENTIÈRES.** MM. le maire d'Armentières, *président*; Cerf Jules, *vice-président*; Guilbert Laurent, Leroy Emile, Debondues Désiré, Debosque-Bonte, Fontaine Emile, Decherf Louis, Béquart Henri; Mahutte Gustave, Debaene Henri, Duhot Fernand, Ryckewaert Gustave, Dumoulin Albert, Somon Léon, Hacot Gustave; *trésorier*, A. Willebois.

**COMINES.** MM. le maire *président*; Vandewynkele, Auguste, *vice-président*; Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Froidure; Catteau Charles fils; Lecomte, *secrétaire*; Plamont, *trésorier*.

**LA BASSÉE.** MM. le maire, *président*; Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Houssin, Deleplanque Martial, Cordier Philippe, Leleux Romain, Masure Louis; Leroy-Béghin, Warenghem; *trésorier*, M. Dubus Vincent.

**ROUBAIX.** MM. le maire, *président*; A. Delfosse, \*, *vice-président*; Etienne Motte, *secrétaire*; Louis Watine-Wattinne, \*, Ach. Wibaux, Ach. Delattre, Eloi Toulemonde, E. Réquillart, J. Lagache fils, Victor Defrenne, Louis Mulliez-Delattre, Edouard

Watine-Prouvost, Charles Dubar, E. Lecomte-Scrépel, Louis Lefebvre, Jean Frémont, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Delepouille *vice-président*; C. Merlin, *secrétaire*; J. Mathon, G. Desurmont-Motte, L. Duhamel, J. Lehoucq, J. Lemaire, A. Lefrançois, Leduc-Wattel, A. Fournier, F. Masurel-Jonglez, G. Lombard, J. Ducoulombier, Em. Destombes, Em. Leprince. — M. Paillart, *caissier*.

CAMBRAI. MM. le maire, *président*; Hattu Adolphe, *vice-président*; Brunel-Pamart, conseiller municipal, Lantoine, id., Lallement, id., Delalande, id., Maroniez Ernest, id., Simon, id., Brunelle, docteur en médecine, Delannoy, négociant, Bélami, propriétaire, Dubois-Ancelin, bijoutier; Delattre Victor, *receveur municipal, trésorier central*.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Déjardin-Denise, Collery, Lefebvre-Delvallée, Maréchal, Bracq, Gorin, Rohert, Cottiau, Regnaudin, Jacqz, Sartiaux, Soufflet, Picard, Blangille, Fiévet, Hallette, Bauquin, Lacourte, Mouton; *trésorier*, M. France.

AVESNES. MM. le maire, *président*; George, juge de paix, *vice-président*; Lefebvre, rentier; Neuilles, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Lequime, rentier; Collinet, propriétaire; Druart, rentier; Mutiaux, propriétaire; Beaumont, banquier; Fosset, propriétaire; Goursault, propriétaire; Crombrack, filateur, Marquis, docteur en médecine; Ducarne, Brasseur; Menu Léon, propriétaire. — *trésorier*, M. Leloup; *trésorier-adjoint*, M. Kœlner.

LANDRECIÉS. MM. le maire, *président*; Vendois, Antoine Clavelle, Sculfort Abdon, Flament, Crapez Paul, Druetz-Bénit, Pichard-Deconchy, Hubert Paul, Martin Eugène.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président*; Houdart, Féret, Jules Walrand, Rousseau, Delcroix, Dubois, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean Huart, Wautier fils, Dubut-Halgrin, Hernoux, Autier Emile. — *Trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, \*, conseiller honoraire, *président*; de Bailliencourt, notaire honoraire, *vice-président*; Bommart, juge au tribunal de première instance, *secrétaire*; Cartier, \*, *secrétaire-adjoint*; Allard, propriétaire; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; Boutet, avocat; Dincq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Dewinck, \*, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Grimbart, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lelièvre, propriétaire; Legendre, avocat; Rousseau, propriétaire, Tailliard, propriétaire; Waterneau, propriétaire; Durutte, \* lieutenant-colonel, com-

mandant le 1<sup>er</sup> régiment territorial ; de Warenguien, avocat ; Colot, propriétaire ; *trésorier*, M. Rattez. — *Administrateurs honoraires* : MM. Lagarde, \*, conseiller honoraire ; Emile Leroy, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Bultot Valère, juge au Tribunal civil, *président* ; Didiez, Raymond, *président honoraire* ; Devillers, Auguste, avoué honoraire, *vice-président* ; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire* ; Boulan Ernest, négociant, Wargny Isidore, propriétaire, Rousseau Jules, conseiller général, Dubois Henri, négociant, Dutemple Adolphe, propriétaire, Lecat Julien, négociant, Deladerrière Emile, avocat, Deltombe Eugène, négociant, Guillemart Jules, juge d'instruction, Fromont Jules, propriétaire, Thellier de Poncheville Louis, *licencié en droit* ; *trésorier central*, M. Verchain.

### **Caisses de retraites pour la vieillesse.**

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

### **Sociétés de secours mutuels.**

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

### **ASSOCIATIONS CHARITABLES.**

**Société française de secours aux blessés militaires  
des armées de terre et de mer, siégeant à Paris,  
rue Matignon, 19.**

Cette association instituée par décret du 2 mars 1878, a pour but de concourir au soulagement des militaires blessés ou ma-

lades sur les champs de bataille, dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Elle est représentée en province par des délégués, accrédités par le ministre de la guerre auprès de chacun des commandants des corps d'armée.

Des comités correspondants sont établis dans les principales villes de France.

Délégué auprès du commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée : M. N....

#### COMITÉ DE LILLE.

MM. Léonard Danel, \* C †, Ed. Longhaye, *vice-présidents*; Milson, O \*, ex-sous intendant militaire, *secrétaire-général*; P. Reufllet, avocat, *secrétaire*; Pl. Le Blan, *trésorier*.

*Conseillers* : MM L. Allègre, notaire à Lille; Paul Bernard, Butin, \*, ex-commandant des mobiles; P. Crépy, A O, juge au tribunal de commerce; J. Decroix, avocat; P. Druez, Gauche, négociant; Houzé de l'Aulnoit, A O, avocat, l'abbé Lasne, doyen-curé de St-Maurice; Levézier, ex-commandant des mobilisés; de la Serre, propriétaire.

COMITÉ DE DAMES. Mlle Lefebvre, *présidente*, Mmes Gaumé, Léonard Danel, Auguste Longhaye, Henri Loyer, *vice-présidentes*. — Mme Félix Le Roy, *secrétaire*, Mme Souriau, *secrétaire-adjointe*. Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit, *trésorière*.

*Dames du Conseil*. — Mmes Ed. Longhaye, Méry, Birouste, Henri Scrive, Toussaint Descamps-Crespel, Sauvaige, Arthur Gentil, Becquet, Delaporte-Decroix, Mlles de Montigny et Rosalie Trannin.

#### Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871; elle est administrée par un comité central ainsi composé :

Mme la baronne Séguier, *présidente*; Mmes Clayessens et Aug. Scrive, *vice-présidentes*; Mlle Elisabeth de Montigny, *secrétaire*; M. Edouard Longhaye, *trésorier*.

Les dames patronesses se sont imposées des cotisations annuelles et des quêtes ont été organisées dans les divers quartiers de la ville par les dames charitables.

Les dames patronesses sont : Mesdames Billon, Adolphe Casse, Catoire-Richebé, Victor Courmont, E. Crépy - Poullier, A. de Montigny, C. de Montigny, Floris Descat, la comtesse d'Hespel, Mahy, Jules Dutilleul, Gustave Lammens, Lepercq-Mourmant, E. Lonck, Edouard Longhaye, Mathon, Rouzé-Huet, C. Stéverlynck, E. Van de Weghe.

Le Comité central de Lille s'étant engagé à secourir les orphelins adoptés jusqu'à l'âge de leur majorité, au nombre de 183, l'œuvre ne pourra terminer sa mission qu'en 1890.

**Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.**

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

*Président*, M. le Maire de Lille, *Vice-Président*, M. E. Bommart, *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. Maurice Descamps.

**Œuvre des vieillards indigents, à Lille.**

Cette association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

*Président*, M. Fiévet ; *vice-président*, N. . . . ; *trésorier*, M. Jules Descamps ; *secrétaire*, M. Auguste Bonte ; *rapporteurs*, MM. Rigal, Laurence ; *commissaires*, MM. Charles Bonte, Rigal, Loingeville, Edouard Fauchille, Léon Rouzé, Louis Bigo, Demerode, Gustave Barrois. — *Vestiaire*: MM. Van Remoortère, Playoust, Marcel Sauvaige, Flourens.

**Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille.**

Cet établissement peut occuper cent lits. La pension est de



300 fr. par an, on admet gratuitement un orphelin de père et de mère sur cinq orphelins payants.

### Sociétés de Charité maternelle.

#### LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

*Présidente*, Mme H. Scrive-Briansiaux.

*Vice-présidente honoraire*, Mme Ch. Verley.

*Vice-présidentes*, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Auguste Longhaye.

*Dames pour la confection des vêtements*, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

*Trésorier*, M. Dujardin, notaire.

#### *Dames administrantes.*

*Pour l'ancien Lille.* Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, A. Longhaye, Albert Scrive, H. Barrois, Rogez, Valde-lièvre, V. Hourie, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, Paul Delemer, Bailleu-d'Avrincourt, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépau, Paul Stéverlinck, Virnot, G. Desrousseaux, Bigo-Vanderhâgen, Georges Scrive, Vanverts, C. Mas, E. Remy, Hallez, Babled, V<sup>e</sup> Reumaux, Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaidau-Delecroix, P. Decroix, Ed. Agache, Druetz, Devilder, Dujardin-Scrive. A. Desrousseaux, Albert-Fauchille, Rousset, L. Danel, Descamps-Crespel, Leducq, Des Parcs, de Norguet, d'Halluin, Pouillier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonté, Boisse, Behagel, Traamin, Desmedt-Faucheur, J. Dutilleul, Mouquet, Ch. Delesalle, Reuffet, Braquaval, Edmond Agache.

*Pour la section de Wazemmes.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Ed. Faucheur, H. Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Le Blan,

Boisse, Fontaine, E. Loyer, H. Faure, Crépy-Scrive Menessier, de Caumont, E. Crépy, Sonck, Hedde, Villette, Louis Dansette, Tesse-Bailleux.

*Pour la section de Moulins - Lille.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Debailleux, — DAMES ADMINISTRANTES : Mme V. Olivier, Mlle Cliquennois, Mmes Boonc-Bériot, Dequoy, Duprez.

*Pour la section d'Esquermes.* — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Chartier, Versmesch, Lherminez, Durif-Rose.

*Pour la section de Fives.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, E. Barrois, G. Barrois, Debièvre, Léon Boutry.

*Pour la section de Saint-Maurice.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglard - Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

#### VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

*Présidente*, Mme V<sup>e</sup> Mabilie *secrétaire*, Mme V<sup>e</sup> Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

#### DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de M. le maire de la ville, président, et MM. Ch. Waternau, H. Allard, Treca-Legentil et Dauphin, fils, membres.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Merlin. Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

**Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (Fondée en 1870.)**

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur* ;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André* ;

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour la paroisse *Saint Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes).

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lex-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

PRÉSIDENTE : M<sup>me</sup> Henry Scrive. — DAMES DÉLÉGUÉES : Pour *St-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *St-Maurice*, Mme Lemaitre, pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mmes Ovigneur et Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme Descamps-Crespel ; pour *La Madeleine*, Mme Prosper Derode ; pour *St-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de Paul*, M<sup>me</sup> Pouillier-Longhaye ; pour *Saint-Martin*, Mme Alfred Crépy ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Auguste Catoire ; pour *Saint-Maurice-lex-Lille*, Mme E. Barrois ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

**Œuvre des Crèches, à Lille.**

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans,

et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur; une autre, la crèche Saint-Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

**COMITÉ.** Mmes Emile Wallaert, *présidente*; Emile Humbert, *trésorière*; Pouillier, *secrétaire*; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, de Montigny, Paul Deledicque, Sauvaige, Gentil, Loyer, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel.

### **Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.**

*Présidente*, Mme Delelis; *vice-présidente*, Mme Rolland; *secrétaire*, Mme Emile d'Arras; *vice-secrétaire*, Mme Edouard de Clebsattel; *trésorière*: Mme Carlos-Bernard; *vice-trésorière*: Hip. Bourdon.

*Conseil d'administration.* MM. G. Lemaire, *président*; le Doyen de St-Jean-Baptiste, docteur Blanckaert.

### **Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés périés à la pêche à la morue.**

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés périés, la cotisation fixée par les statuts.

*Conseil d'administration*: MM. G. Beck, *président*. E. Didier, *vice-président* et *trésorier*, Ogez, *secrétaire*, Dewulf-Cailleret, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, *membres*; Benard Pierre-Joseph, Pollefort Désiré, capitaines participants.

### **Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.**

(Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).

*Conseil d'administration.* — MM. Ch. Lavie \*, armateur; *président*, le trésorier des Invalides de la marine, *trésorier*. Le commissaire de l'Inscription maritime membre de droit, *secrétaire*, Devost, L. Elie, armateur et Ecoreur, Delpierre, J. Patron, Vancouwemberghe-Lemaire, armateur et Ecoreur. Vauhille, B. Patron, Wullens Léon, armateur et Ecoreur.

### **Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.**

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière* ; Mme V<sup>e</sup> Chocqueel-Sapelier, *vice-présidente* ; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère*.

### **Société charitable de St-François Régis, à Lille.**

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n<sup>o</sup> 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

*N.-B.* Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

### **Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.**

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers au plus bas prix possible.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, *président* ; Théry, *juge de paix* ; Hanotte, \*, *adjoint au maire*.

### **Fourneaux économiques Valenciennois (Société de Bienfaisance).**

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

*Président* : MM. A. Bultot, maire ; *Vice-président* : J. Sabès ; *Secrétaire-Trésorier* : E. Clément.

## CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

### RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

*Archevêque*, S. G. Mgr Alfred DUQUESNAY, \*, né à Rouen, le 23 septembre 1814, précédemment évêque de Limoges, sacré le 10 février 1872, institué archevêque de Cambrai le 13 mai 1881.

*Vicaires-généraux*, Mgr. Henri MONNIER, évêque de Lydda; MM. DESTOMBES, Cyrille, J.-B., MORTIER, Henri-Abel, *agréés par le gouvernement*; SUDRE, Augustin, et CAILLIAU, Pierre-Benoît, *vicaires-généraux honoraires*.

#### SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général*; Tersin, Louis, *secrétaire*.

## OFFICINALITÉ DIOCÉSAIN.

Mgr MONNIER, vicaire-général, *official*; MM. Bury, chanoine, *promoteur*; Tersin, *greffier*.

## CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

*Chanoines d'honneur*, S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Langénieux, archevêque de Reims; Mgr D'Herbomez, évêque *in partibus* de Méliopolis; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille, Mgr Fava, évêque de Grenoble, Mgr Le Hardy-Dumarais, évêque de Laval, Mgr Dennel, évêque de Beauvais, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

*Chanoines titulaires*, MM. Piquet, Bury, Cailliau, Marchaisse, Musin, Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft et Lemaire.

*Chanoines honoraires*, MM. Delautre, \*, ancien vicaire-général; Giraud, id., Vallée, \*, id., Larsonneur, Lotte, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Lasnes, Lecocq Augustin, Duriez, Coubronne, Vitse, Lecocq Jules, Chevalier, Deroubaix, Van Bockstaël, Durant, Mortreux, Masse'is, Delassus, Gadenne et Deltour, \*.

## SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

*Président*, Mgr l'archevêque.

*Vice-président*, l'un de MM. les vicaires-généraux

*Membres*, MM. Sudre, supérieur du grand séminaire; Massart, chanoine, *trésorier*; Teissandier, économiste du grand séminaire;

*Secrétaire*: M. Tersin, secrétaire de l'archevêché.

## GRAND SÉMINAIRE.

*Supérieur*, M. Sudre.

*Professeurs*, MM. Dautzenberg, *Écriture-Sainte*; Mott, *Dogme*, Antier, *Morale*; Andrieux, *Histoire*; Préau, *Philosophie*.

*Économiste*, M. Tessandier.

## PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

*Supérieur*, M. Meurisse, chanoine.

*Économiste et directeur de la petite division*, M. Desmons.

*Professeurs*, MM. Delpierre, *philosophie*, Parent, G. *rhétorique*;

Parent P., *seconde*; Fercot, *troisième*; Hécart, *histoire*; Davoine, *sciences*; Martin, *anglais*.

Carlier et Gavelle, *surveillants (grande division)*; Couvreur et Baudoux, *quatrième*; Goris, *cinquième*; Leplus, *sixième*; Duthoit, et Godfroy, *surveillants (petite division)*.

#### PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

*Supérieur*, M. Baron.

*Économe*, M. Lagatie.

#### ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Genuys, *Architecte du gouvernement et Professeur à l'École nationale des arts décoratifs*, 87, rue de Monceaux, à Paris.

#### DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud, chef-lieu de cure, à Morbecque.	
» de Cysoing,	» Templeuve.
» de Pont-à-Marcq,	» Mons-en-Pévèle.
» de Saint-Amand, rive gauche,	» Lecelles.
» d'Avesnes-Sud,	» Etrœungt.
» de Quesnoy-Ouest,	» Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent-trois succursales dont cinq sont situées en Belgique.



## ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Mgr Monnier, vicaire-général, *archidiacre*.

### Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Dehaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen*. Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Bouchart, *doyen*; Bourdon, curé d'Abancourt, *vice doyen*. — Le Câteau, MM. Decorne, *doyen*; Dapvril, curé de Neuville, *vice-doyen*. — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bresson, curé de Rieux, *doyen honoraire*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen*. — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucque, curé de Caudry, *vice-doyen*. — Marcoing, MM. Leriche, *doyen*; Selosse, curé de Gouzeaucourt, *vice-doyen*. — Solesmes, MM. Rouselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen*.

### Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen*. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; Lefebvre, curé de Lallaing, *vice-doyen*. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspas, *doyen*; Lamorisse, curé de Quincy, *vice-doyen*. — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Orchies, MM. Flament, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; N..., *vice-doyen*.

## ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, *archidiacre*.

### Archiprêtré de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Berteloot, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen*. — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen*. — Hau-

bourdin, MM. Cateau, *doyen*, N..., *vice-doyen*. — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), Duriez, *doyen*. — Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, *doyen*; Carton, curé de Wazemmes, *vice-doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Helle, curé de Gondécourt, *vice-doyen*. — Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen*.

### **Archiprêtre de la 3<sup>e</sup> section de l'arrondissement de Lille.**

M. Lasnes, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, *doyen*. — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; Deltour, curé d'Hem, *vice-doyen*. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen*. Lille-Centre. La Madeleine, M. Fremaux, *doyen*. — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen*. — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, *doyen*. — Roubaix, Saint-Martin, MM. Berteaux, *doyen*; — Roubaix, Notre-Dame, M. Evrard, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wasquehal, *vice-doyen*. — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen*. — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Debrabant, *doyen*; N..., *vice-doyen*.

### **ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.**

M. Cailliau, vicaire-général honoraire, *archidiacre*.

### **Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.**

M. Delautre, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, MM. Vitse, *doyen*; Bouden, curé du Rosendaël, *vice-doyen*. — Dunkerque-Ouest, St-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen*. — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen*. — Bergues, MM. Delautre, \*, *doyen*; Cockepott, curé de Steene, *vice-doyen*. — Gravelines, M. Brousse, *doyen*. — Hondstchoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Baudens, curé de Warhem, *vice-doyen*. — Wormhout, MM. Herreman, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen*. — Bourbourg, MM. Dominicus, *doyen*; Boedt, curé de Watten, *vice-doyen*.

### **Archiprêtre de l'arrondissement d'Hazebrouck.**

M. Coubronne, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; N....., *vice-doyen*. — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Staelen, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen*. — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Bailleul-Sud-Ouest, St-Amand, MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen*. — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen*. — Steenvoorde, MM. Reumaux, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Merville, MM. Becquart, *doyen*; N....., *vice-doyen*.

## ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Mortier, vicaire-général, *archidiacre*.

### Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, Gaspard-Aimé, *archiprêtre*.

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen*. — Valenciennes-Sud, St-Nicolas, MM. Cappliez, *doyen*; Dervaux, curé d'Aulnoye, *vice-doyen*. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; Lambelin, curé de Quarouble, *vice-doyen*. — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Delattre, curé d'Anzin, *vice-doyen*. — Condé, MM. Béreaud; *doyen*; Margerin, curé de Crespin, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Béreaud, *doyen*; N...., *vice-doyen*.

### Archiprêtré de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoie, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord. Avesnes, MM. Hannoie *doyen*; Denis, curé de Dourlers, *vice-doyen*. — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; N....., *vice-doyen*. — Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen*. — Trélon, MM. Larsonneur *doyen*; Dhenry, *pro-doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen*.

### Archiprêtré de la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen*; Delannoy, curé de

Feignies, *vice-doyen*. — Berlaimont, MM. Dubois, *doyen*; Wattez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen*. — Maubenge, MM. Lasselin, *doyen*; Sinsoillier, curé de N.-D. Sous-le-Bois; *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen*; Trannois, curé de Beaudegnies, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Proye, *doyen*; Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen*.

## CULTE PROTESTANT.

### CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif*, M. F. Ollier, A, pasteur à Lille, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais ou allemands et un évangéliste. Elle a de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à St-Amand, \*, *Président honoraire du consistoire*, F. Ollier, à Lille, A, *Président*, V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, C. Van Oordt, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, P. F. Marre, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. Villeger à Lille, P. Poulain, à Maubeuge, Maulvault, à Cambrai. L. Schmidt à Roubaix. Les pasteurs anglais ou allemands sont MM. Faulkner, à Croix, Hacksteen, à Roubaix, Inkeldom et son collègue, à Lille.

## ORATOIRE ANGLICAN.

*Pasteur, M. Stanley, LL. D, rue Jeanne d'Arc, 16. — Eglise anglaise, rue Lydéric.*

## CULTE ISRAËLITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix à Valenciennes et à Dunkerque.

*Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, \*. Rabbin de Valenciennes, M. Herrmann. Ministre officiant à Lille, M. Ab. Lévy. Président du consistoire, M. Lipman, grand rabbin.*

## ORGANISATION JUDICIAIRE.

## COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

## COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

*Premier président, M. Bardon, O. \*, I. (1). — Présidents, MM. Duhem, \*, Jorel, \*, Honoré, \*. Présidents honoraires, MM. Deschodt, \*, comte De Guerne, \*, Bottin, \*.*

*Conseillers*. MM. Hazard, Bottieau, Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✕, Desticker, Daunoy, ✕, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Maurice, Vandelet, Quinion-Hubert, Mauflastre, Delaby, Espinas, Clément, des Etangs, d'Arcambal, Poulle, Pierre de Borville, Aubry, Bosquet. — *Conseillers honoraires*, MM. Lagarde, ✕, Vanderwallen, ✕, Tournier, Devinck, Danniaux, ✕, Gautier, ✕, E. Deshayes, de Marcère, David, Hardouin, ✕.

PARQUET. — *Procureur général*, M. Marignan, ✕. — *Avocats généraux* : MM. Chaloupin, ✕, De Vault d'Achy, Berton, ✕. — *Substitués pour le service du parquet*, MM. Vibert et Blondel. — *Secrétaire du parquet*, M. A. Lenoir.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Briquet, — *commis-greffiers assermentés*, MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

## COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

### PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

*Premier président*, M. Bardon. *Président*, M. Duhem. *Conseillers* : MM. Hazard, Bottieau, Leroy, Delaby, Clément, des Etangs, Poulle, Bosquet.

### DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

*Président*, M. Jovel. *Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, Daunoy, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Vandelet, Espinas, d'Accambal.

### CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

*Président*, M. Duhem. *Conseillers* : MM. Bottieau, Hibon, Clément, des Etangs.

### CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

*Président*, M. Honoré. *Conseillers* : MM. Dubrulle, Desticker, Maurice, Quinion-Hubert, Mauflastre, Pierre de Borville, Aubry.

### CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Alf. Dupont père, *bâtonnier* ; Clavon, *secrétaire*, Merlin, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois.

*Avocats inscrits au tableau* : MM. Dupont père, Clavon,

Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, J. Dubois, Hattu, Dupont & s, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent, Delloye, Druelle, Grimbert, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, Vanwormhoudt, Monteuis, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Malotau de Guerne, Petit, Bottieau, Devimeux, Dubron, Maurice, Garçon, de Warengnien, Kremp, Lefebvre du Prey, Théry, Deschodt, Boucher, Broy, Renault du Motey.

*Avocats admis au stage.* MM. Lavoix, Lemaire, Legrand, Duhem, Coppin, Lesens, Lebleu, Testart, Rambourg, Poncelet, Henry, Zylot de Wynde, Wagon, Gobert, Allard, Plouvier, Cavroy, Gambart, Darras, Legentil, Bertin, Gracy, Legrand Albert, Adam, Tarlier, Poulle, Delajus.

*Avoués près la cour.* MM. Dussalian, Gennevoise, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedienne, Fardel, Faucompré.

*Huissiers audienciers.* MM. Pinsart, Lecq, Parent, Jaspard. Delinselle.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

### DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

*Président*, M. Doë de Maindreville. — *Juges*, M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et Cottez. — *Juges suppléants*, MM. Duvet N...., N.... — *Procureur de la République*, M. Pelletreau, — *Substitut*, M. Lespagnol. — *Greffier*, M. Spriet. — *Commis-greffier*, M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

*Avocats*, MM. Alf. Dumont, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, G. Lemaire, Lefebvre, Lebleu, G. Cavrois, *Stagiaires*; MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, René Hovelt, Gabriel Beck, Paulmier.

*Avoués*, MM. Liem, Monteuis, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont.

*Huissiers*, MM. Vollaey, Vianne, Lion, Suywens, Cieren, à Dunkerque; Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Belvas, à Watten, Dehorter, à Wormhoudt.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Olivier, *suppléants*: MM. Lefebvre et Montenuis. — *Greffier*, M. Cortois. *Huissier-audiencier*, M. Cieren.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

2<sup>o</sup> CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. de Villers. *Suppléants*, MM. de Clebsattel O \*, et Willems. — *Greffier*, M. Ducrocq. *Huissier-audiencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Dunkerque*, MM. Montigny, Deman, Lebleu, De Baecque, Caboche, Huret.

*Commissaires-priseurs*, MM. Braquaval et G. Henry.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Campignon.

3<sup>o</sup> CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

*Juge de paix*, M. Vandeper. *Suppléants*: MM. Leceuche et De-meunynck. — *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, M. Zeghers.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

*Commissaire-priseur*, M. Kieken.

4<sup>o</sup> CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix*, M. Decarpenry. *Suppléants*: MM. Verschave et Milliez. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Ryngaert.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5<sup>o</sup> CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge de paix*, M. Flajollet. *Suppléants*: MM. Waguët et Salomé. — *Greffier*, M. Vermeersch. *Huissier-audiencier*, M. Macquet.



Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6° CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

*Juge de paix*, M. Vannuxem. *Suppléants* : MM. Vercamer et Deprez. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Boudewel, Vanderheyde, à Hondshoote; Deprez, à Expoëde.

7° CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

*Juge de paix*, M. Vernimmen. *Suppléants* : MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier* : M. de Lylle. *Huissier-audiencier* : M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Notaires du canton*, MM. Debreyne, à Wormhoudt; Blanckaert, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

## TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

*de l'arrondissement d'Hazebrouck.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à midi. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

*Président*, M. Ruhland. — *Juges*, MM. Demazière, juge d'instruction, Dufresne. — *Juges suppléants*, MM. N..., N... — *Procureur de la République*, M. Tellier. — *Substitut*, M. Lemaire. — *Greffier*, M. Olivier. — *Commis-greffier*, M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

*Avocats*, MM. Oscar Grévin, Degroote, de Coussemaker, Deschodt.

*Avoués*, MM. Leleu, Taverne, Didry.

*Huissiers*, MM. Tersen, Fryson, Thonq, à Hazebrouck; Crunel, à Bailleul; Baudry, à Cassel; Lassure, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

## JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — HAZEBROUCK-NORD.** — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Delalée. *Suppléant*, M. Carlier. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audiencier*, M. Tersen.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

**2<sup>e</sup> CANTON — HAZEBROUCK-SUD.** — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Duvet. *Suppléants*, MM. Deram, Taverner. *Greffier*, M. Waryn. *Huissier-audiencier*, M. Deberdt.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons d'Hazebrouck*, MM. Bogaert, Carlier, Warein, à Hazebrouck ; Goutier, à Renescure ; Dormion à Wallon-Cappel ; Demol, à Caestre ; Deram, à Steenbecque.

*Commissaire-priseur*, M. Rollier.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges de paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Gobrecht.

**3<sup>e</sup> CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST.** — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lorthioir,

*Suppléant*, M. Herry. *Greffier*, M. Sename. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

**4<sup>e</sup> CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST.** — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Pelé. *Suppléants*: MM. H. de Coussemaker et Biebuyck. *Greffier*, M. Loviny. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Bailleul*, MM. Leroy, Guichart, Verbaere, à Bailleul ; Pollet, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Helbecque, à Vieux-Berquin.

*Commissaire-priseur*, M. Robeaux.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Loviny Victor.

5<sup>e</sup> CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes  
*Juge de paix*, M. Waeles. *Suppléants* : MM. Dehandschoewerke et Desmyttère. *Greffier*, M. Paresys. *Huissier-audiencier*, M. Baudry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures ; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton de Cassel*, MM. Moeneclay, Deprieck et Singer, à Cassel ; Bogaert, à Rubrouck.

6<sup>e</sup> CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes.  
*Juge-de-paix*, M. Thouret, , à Merville. *Suppléants* : MM. Verhaeghe, Domarles. *Greffier*, M. Guy. *Huissier-audiencier*, M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton de Merville*, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville ; Hennion et Domarles, à Estaires.

*Commissaires priseurs*, MM. Chassing, à Merville ; Sion, à Estaires.

7<sup>e</sup> CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge de-paix*, M. Saudo. *Suppléants*, MM. Mortier, Verbecke. *Greffier*, M. Wydeauw. *Huissier-audiencier*, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

*Notaires du canton de Steenvoorde*, MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde ; Vansteenbergh, à Winnezeele.

## TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

*de l'arrondissement de Lille.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles ; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles ; à onze heures, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois pour les criées, licitations,

ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice, tous les jours non-fériés, à onze heures et demie.

*Président*, M. Le Roy \* ☉ A. — *Vice-présidents*: MM. Parenty, de Valroger. — *Juges*: MM. Telliez (\* ☉ A), Gand, Marion, Coquelin, Enlard de Guesmy. Cousin. *Juges d'instruction*: MM. Hedde, de Brix, Baquet. — *Juges suppléants*: MM. Remy, Babled, Bieswal, Desjardin, de Salleles. — *Procureur de la République*: M. Maulion. — *Substituts*: MM. Herbaux, Duhamel, Plaisant, Fondi de Niort. — *Attaché au parquet*. M. Brackers d'Hugo. — *Juges honoraires*: MM. Bourdon, Desrousseaux, \*, Théry. — *Secrétaires du parquet*, MM. Janssoone et Bailleul. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers*, MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Delplanque, Deconinck, Bernard. — *Interprète judiciaire*, M. Vintaer.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

*Avocats*, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Labbe, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reufflet, Decroix, Dalbertson, Basquin, Fichaux, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Selosse, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde, Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chamard, Mertian; Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chonbart, Kien, Béchamp, Parenty, Bernard.

*Avocats stagiaires*, MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jaspas, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbecque, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine, d'Herbigny, Stoven, Godefroy, Faucompré, Legrand, Werquin fils, Laleman, de Caumont, Mathias, Roquette.

*Avoués*, MM. Lefrancq, Gennevoise, Blondeau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty, Godron.

*Huissier*, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Lallouette, Rattel, Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Douvrin, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Legrain, Jourdain, à Roubaix; Gille, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Coddeville, à Tourcoing.

## JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — LILLE-NORD-EST.** — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Desaute. *Suppléants* : MM. Pajot, Blondeau. *Greffier* : M. Prouvost. — *Huissier-audencier*, M. Moity.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

**2<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-CENTRE.** — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Caplet. *Suppléants* : MM. Ovineur et Gennevoise, *Greffier*, M. Dugard, *Huissier-audencier*, M. Leboucq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures.

**3<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-SUD-EST.** — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Liechtenberger. *Suppléants*, MM. Deledicque et Coquelle. *Greffier*, M. Becquart. *Huissier-audencier*, M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

**4<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-SUD-OUEST.** — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Mertian. *Suppléants* : MM. J. Lefebvre, Labbe. *Greffier*, M. Lassime. *Huissier-audencier*, M. Rattel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille ; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations ; vendredi, à 3 heures, audience.

**5<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-OUEST.** — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Boudry, *Suppléants* : MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier*, M. Devriendt. *Huissier-audencier*, M. Crapet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, N<sup>o</sup> 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

*Notaires des cinq cantons de Lille.* MM. J. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Gennevoise, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille; Théry, à Ronchin; Vallois, à Wambrechies.

*Commissaires priseurs.* MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges de paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

*Greffier*, M. Spriet.

6<sup>e</sup> CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge de paix*, M. Clément. *Suppléants* : MM. Desmazières; Pouchain, *Greffier*, M. Mabutte, *Huissier-audiencier*, M. Dewerve.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

*Notaires du canton d'Armentières*, MM. Desmazières, Debruyin, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

*Commissaire-Priseur*, M. Quintrel, à Armentières.

7<sup>e</sup> CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix*, M. Borie. *Suppléants* : MM. Desmons, Pottier à Cysoing *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin; mardi, affaires civiles; vendredi, simple police.

*Notaires du canton de Cysoing*, MM. Brunel, à Cysoing, Dorchies, à Templeuve.

8<sup>e</sup> CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Dewette. *Suppléants* : MM. Duverdun et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton d'Haubourdin*, MM. Delehelle, à Haubourdin; Desmotte, à Lomme; Galloo, à Radinghem; Chamonin, à Wavrin.

9<sup>e</sup> CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix*, M. D'Herbomez. *Suppléants*, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies. *Greffier*, M. Béghin, *Huissier-audiencier*, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

*Notaires du canton de La Bassée*, MM. Buisine, Callens, à La Bassée; Deron, à Aubers; Cauchie à Fournes.

**10° CANTON. — LANNOY. —** Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Jonville. *Suppléants*, MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Trempont, *Huissier-audencier*, M. Douvrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

*Notaires du canton de Lannoy*, MM. Valenducq, à Lannoy ; Vanhaecq, à Ascq.

**11° CANTON. — PONT-A-MARCO. —** Il est composé de quinze communes. *Juge de paix*, M. Vittori, *Suppléants* : N... et N..., *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audencier*, M. Létendant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Pont-à-Marcq*, MM. Theys, à Pont-à-Marcq ; Cousin, à Phalempin.

**12° CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. —** Il se compose de neuf communes. *Juge de paix*, M. Samyn. *Suppléants*, MM. St-Léger, et N..... *Greffier*, M. Dhalluin. *Huissier-audencier*, M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule.*, MM. Vandenhussche, à Quesnoy ; Meurillon, Flayelle, à Comines.

**13° CANTON. — ROUBAIX-EST. —** Il se compose de deux communes. *Juge de paix* : M. Claustre. *Suppléants* : MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*, M. Balza. *Huissiers-audenciers*, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

**14° CANTON. — ROUBAIX-OUEST. —** Il est composé de trois communes. *Juge de paix*, M. Pannier. *Suppléants* : MM. Tournier, et Watine-Wattinne. *Greffier*, M. Legay. *Huissiers-audenciers*, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Roubaix*. MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

*Commissaire-priseur*, M. Fiquet.

**15° CANTON. — SEGLIN. —** Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*, M. Deltombe († A). *Suppléants*, MM. Louis Collette et Louis Desmazières. *Greffier*, M. Dupont, *Huissier-audencier*, M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et les vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

*Notaires du canton de Seclin*, MM. Collette, Fontaine ; à Seclin.

16<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Legrand. *Suppléants*, M. Deroubaix et Destombes. *Greffier*, M. Vanaverbeck. *Huissier-audiencier*, M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Goubet, *Suppléants*, MM. J. Delepouille et Letuppe. *Greffier*, M. Farvacque. *Huissier-audiencier*, M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

*Notaires des deux cantons de Tourcoing*, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing ; D'Halluin, à Linselles ; Verhaeghe, à Roncq ; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

*Commissaire-priseur*, M. Huart.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois ; à neuf heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Dujardin.

### TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Cambrai.*

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à onze heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à onze heures.

*Juges honoraires*, MM. Quecq, Renard.

*Président*, M. Tabary. *Juge d'instruction*, M. Borel. *Juges*, MM. Barbier, Guisse. *Juges suppléants*, MM. Prioux, Delame, Dutemple fils. *Procureur de la République*, M. Laisné. *Substitut*, M. Lefrançois. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffier*, MM. Petit et Limos.



Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

*Avocats*, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Delattre, Lancelle, Dutemple fils, Tribou, Flinaux, Doise, G. Delattre, La Rivière.

*Avoués*, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Truy, Chappeau.

*Huissiers*, MM. Doucedame, Hutin, Bernard, Cousin, Hequet, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hauteœur, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Piset, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

## JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — CAMBRAI-EST.** — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Cirier et Lancelle, *Greffier*, M. Goy. *Huissier-audencier*, M. Muguet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

**2<sup>o</sup> CANTON. — CAMBRAI-OUEST.** — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Berly. *Suppléants*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

*Notaires des deux cantons de Cambrai*, MM. Taisne, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelín, Moraux, Millot, à Cambrai.

*Commissaires priseurs*, MM. Jardin, Ronsin à Cambrai.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

*Greffier*, M. Thiéry.

**3<sup>o</sup> CANTON. — CARNIÈRES.** — Il comprend seize communes. *Juge de paix*, M. Plouvier. *Suppléants*, MM. Salez, Bisiaux, *Greffier*, M. Lansiaux. *Huissier-audencier*, M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

*Notaires du canton de Carnières*, MM. Bisiaux, à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix, à Quiévy.

4° CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix*, M. Herlem. *Suppléants*, MM. Sartiaux et Basquin *Greffier*, M. Godard. *Huissiers-audienciers*, MM. Hauteœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis onze heures.

*Notaires du canton du Câteau*, MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau ; Basquin, à Catillon.

5° CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix*, M. Labache. *Suppléants*, MM. Maronniz et Vatin, *Greffier* M. Bricout. *Huissiers-audienciers*, MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin

*Notaires du canton de Clary*, MM. Dutemple, à Walincourt ; Dupont, Gérin, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6° CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix*, M. Boutemy. *Suppléant*, M. Leroy. *Greffier*, M. Delobel, *Huissier-audencier*, M. Avis.

Jours d'audiences : tous les mardis à neuf heures.

*Notaires du canton de Marcoing*, MM. Bommier, à Flesquières ; Boulanger, à Gouzeaucourt.

7° CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix*, M. Nugues. *Suppléants*. MM. Ratte et Mallet. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audencier*, M. Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Solesmes*, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

### *de l'Arrondissement d'Avesnes.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à cinq heures. Les mercredis, aux affaires correctionnelles ; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations et adjudications à la barre, les vendredis et samedis, aux affaires civiles.

*Président*, M. Hannotin. — *Juge d'instruction*, M. Lancien. — *Juges*, MM. Beaugrand, Champeaux. — *Suppléant*, M. Gauchet. — *Procureur de la République*, M. Guiral. — *Substitut*, M. Dulart. — *Greffier*, M. Castin. — *Commis-greffiers*, MM. Dubois, Wersinger, Brion. — *Commis-expéditionnaires*, MM. Caudry, Chauderlot, Cartigny.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir. Excepté les dimanches et jours fériés.

*Avocats*, MM. Delaville, Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand; Mutiaux, Fosset.

*Avoués*, MM. Caffiery, Couronne, Gauchet, Pecard, C. Paul-Coupez, Bascourt.

*Huissiers*, MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Mansy, Leclercq, à Landrecies; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge; Bocquet, Marchand, Brébant, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château, Baudson, à Trélon; Marchand et Mercier, à Bavai; Demode, à Fourmies.

## JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — AVESNES-NORD.** — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lamelin, *Suppléants*, MM. Pasqual et Colinet. *Greffier*, M. Koelner.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

**2<sup>e</sup> CANTON. — AVESNES-SUD.** — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Piérard. *Suppléants*: MM. Couronne, Manesse. *Greffier*, M. Normant.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons d'Avesnes*, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers; Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

*Commissaire-priseur*, M. Herbecq.

### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier*, M. Daniel.

**3<sup>e</sup> CANTON. — BAYAI** — Il est composé de vingt communes. *Juge de paix*, M. Gaudonnet. *Suppléants* MM. Richard et Coulmont. *Greffier*, M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers*, MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Tréca, Payen, Richard.

**4<sup>e</sup> CANTON. — BERLAIMONT.** — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*, M. Emond, Ernest. *Suppléants*, MM. Emond et Eliet. *Greffier*, M. Leporcq. *Huissier-audencier*, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Eliez et Favart à Berlaimont.

**5<sup>e</sup> CANTON. — LANDRECIES.** — Il est composé de dix communes. *Juge de paix*, M. Massaroli, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier*, M. Lenain. *Huissiers-audenciers*, MM. Leclercq et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies ; Azambre, à Maroilles.

**6<sup>e</sup> CANTON. — LE QUESNOY-EST.** — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Petit. *Suppléants*, MM. Lustremant et N...., *Greffier*, M. Douvrin, *Huissiers-audenciers*, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

**7<sup>e</sup> CANTON. — LE QUESNOY-OUEST.** — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Véber. *Suppléants*, MM. Lefranc et Lustremant. *Greffier*, M. Michel. *Huissiers-audenciers*, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons du Quesnoy*, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy ; Luzardy, à Jenlain ; Desenfant, à Gommegnies.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures ; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges de paix.

*Greffier*, M. Brassart.

**8 CANTON. — MAUBEUGE.** — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix*, M. Dutilleul. *Suppléants*, MM. Deharveng, et Despret. *Greffier*, M. Favre. *Huissiers-audienciers*, MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Walrand, Durant, Herbecq et Gillet, à Maubeuge.

*Commissaire-priseur*, M. Bréda.

**9<sup>e</sup> CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU.** — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Dupont. *Suppléants*, MM. Vallerand et N... *Greffier*, M. Jouniaux. *Huissier-audencier*, M. Blas.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton*, MM. Cornu, Lecomte, à Solre-le-Château.

**10<sup>e</sup> CANTON. — TRÉLON.** — Il est composé de treize communes. *Juge de Paix*, M. Bourgeois. *Suppléants*, MM. Mehaut et Azambre. *Greffier*, M. Buchet, *Huissiers - audenciers*, MM. Baudson et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Azambre à Fourmies; Bastien, à Wignehies; Lemaire à Trélon.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Douai.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures du matin. Les mercredis; jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

*Président*, M. Paul. — *juge d'instruction*, M. Rousseau. — *Juges*, MM. Bommart, Bottin. — *Juges suppléants*, MM. Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. Honnorat. — *Substitut*, M. Dassonville. — *Greffier*, M. Coppin. — *Commissaires-greffiers*, MM. Vallée, Vest.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

*Avocats*, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

*Avoués*, MM. Boniface, Deltombe, Fabre et Parenty.

*Huissiers*, MM. Campion, Pinsart, Leureele, Saillard, Lecq,

Parent, Avis, Jaspard, Delinselle, à Douai ; Vasseur, à Arleux ; Meunier, Behin, à Marchiennes ; Lemaire, à Orchies.

## JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — DOUAI-NORD.** — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Waché, Druelle. *Greffier*, M. Duhén. *Huissier-audencier*, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures :

**2<sup>e</sup> CANTON. — DOUAI SUD.** — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Rousseau, *Suppléants*, MM. Dubois, Regnault *Greffier*, M. Dehem. *Huissier-audencier*, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

**3<sup>e</sup> CANTON. — DOUAI-OUEST.** — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Bottin. *Suppléants*, MM. Desplanque et Boutet. *Greffier*, M. Jovenet. *Huissier-audencier*, M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires des trois cantons de Douai*, MM. Cardon, Trinquet, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain.

*Commissaires-priseurs*, MM. Parenty, Delcambre, Mortreux, à Douai.

### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix.

*Greffier du tribunal*, M. Coutelier

**4<sup>e</sup> CANTON. — ARLEUX.** — Il est composé de quinze communes. *Juge de Paix*, M. Potiez. *Suppléants*, MM. Pennequin et Bar, *Greffier*, M. Moreau. *Huissier-audencier*, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Dransart, Herry, à Arleux.

**5<sup>e</sup> CANTON. — MARCHIENNES.** — Il est composé de seize communes. *Juge de Paix*, M. Savary, *Suppléants*, MM. Théry et Deprez. *Greffier*, M. Dubus Jules. *Huissier-audencier*, M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis , à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6<sup>e</sup> CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de Paix*, M. Vandrival, *Suppléants*, MM. Pierart, Henno. *Greffier*, M. Dépret. *Huissier-audiencier*, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis , à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Delaroière, Dubus, N....., à Orchies.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

*Président*, M. Deberdt. — *Juges*, MM. Bultot, Danniaux, Guillemart (juge d'instruction). — *Juges suppléants*, MM. Courtin, Verdavaine, Doutriaux. — *Procureur de la République*, M. Gheerbrant (médaille milit.). — *Substitut*, M. Honoré. — *Greffier*, M. Malicorne. — *Commis-greffiers*, MM. Lejay, Guillaume, Ernout.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

*Avocats*, MM. Sautteau, *bâtonnier*; Regnard, Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Bossaut, Saint-Quentin, Armand, Désorbaix, Dubiez, Dellecourt, Foucart Paul, Boca, Boucly, Blocaille, Rombaut. — *Stagiaires*, MM. Ewbank, Henry.

*Avoués*, MM. Marbotin, *président de la Chambre*; Delhaye, Devillers, Boutry, Meurs.

*Huissiers*, MM. Chartier, (syndic); Dreyfus, Gardin; Lambert, Tabary, Coulon, Ghienne, Delgrange, Chaussez, Gibault, à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Watteau, Haussy, à Saint-Amand.

## JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — VALENCIENNES-NORD.** — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lavoix. *Suppléants*, MM. Sautteau, Lestoille, *Greffier*, M. Baboma, *Huissier-audiencier*, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

**2<sup>e</sup> CANTON. — VALENCIENNES-EST.** — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Sabès. *Suppléants*, MM. Deromby et Lebacqz. *Greffier*, M. Godon. *Huissier audiencier*, M. Tabary.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

**3<sup>e</sup> CANTON. — VALENCIENNES-SUD.** — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Vandermersch. *Suppléants*, MM. Saint-Quentin, Fally. *Greffier*, M. Trelcat. *Huissier-audiencier*, M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

*Notaires des trois cantons de Valenciennes*, MM. Beaupère, Lefebvre (Auguste), Bultot, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabile, Namur, Julien, Fally, Lecointe-Desilles, à Valenciennes.

*Commissaires-priseurs*, MM. Pillion (Jules), Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Lemoine.

**4<sup>e</sup> CANTON. — BOUCHAIN.** — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge de paix*, M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier*, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers*, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

*Notaires du canton*, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

**5<sup>e</sup> CANTON. — CONDÉ.** — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*, M. Beaudeloque. *Suppléants*, MM. Waterneau, Martel, à Condé. *Greffier*, M. Wettge. *Huissier-audiencier*, M. Marchand.



Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton*, MM. Longatte, Carlier fils, F. Castiau, à Condé.

*Commissaire-priseur*, M. Charles, à Condé.

6° CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Bigot. *Suppléants*, MM. Barbieux Hippolyte, N..., *Greffier*, M. Copin. *Huissiers-audienciers*, MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7° CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Waché. *Suppléants*, MM. Dayaine et Barbieux, Louis. *Greffier*, M. Lenne. *Huissiers-audienciers*, MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Saint-Amand*, MM. Mascaux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

*Commissaire-priseur*. M. Desuette, à Saint-Amand.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges de paix ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*, M. Lemaire. *Commis-greffier*, M. Dupire

#### ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

#### COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Danniaux, \*, président, conseiller honoraire à la cour

d'appel ; Deschodt \*, président de chambre honoraire ; Louis Legrand, avocat ; Dupont père, avocat ; Desmarets, conservateur des hypothèques ; Hatu, avocat ; Gennevoise, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Dubois, avocat, *président* ; Allard ancien notaire ; Demont, propriétaire ; Desmarets, conservateur des hypothèques ; Deltombe avoué ; Coppin, *greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. De Lesdain, avocat, *président* Favière, s/inspecteur de l'enregistrement Deman ; notaire. Dumont, ancien avoué ; Lefebvre, père, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Bloeme, notaire ; Bogaert notaire ; Olivier, secrétaire ; Toursel, ancien notaire, Degroote, avocat.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Blondeau, avoué, *président* ; Joppé, conseiller de préfecture ; Bayart, avocat ; Lefrancq, avoué ; Declercq, sous-inspecteur de l'enregistrement ; Legrand, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. Renard, *président* ; Ledoux, notaire ; Dutemple, avocat ; Delattre, secrétaire des hospices ; Deloffre, receveur d'enregistrement ; Hulot, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Caffieri, avoué ; *président* ; Pillion, avocat ; Mutiaux, avocat ; Beghin, conservateur des hypothèques ; Corduant notaire ; Castin, *Greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Thellier de Poncheville, *président* ; Libert, avoué honoraire ; Marbotin, avoué ; Doutriaux, avocat ; Lesourd, receveur des domaines ; Malicorne, greffier, *secrétaire*.

## TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes : ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président*, M. Féron. — *Juges*, MM. Collet, Deloince, Woutermaertens, Lefébure. — *Juges suppléants*, MM. Vanhoutte-Flamant, J. Marchand, Trystram, Gérard. — *Greffier*, M. Michel. — *Commis-Greffiers*, MM. Dodan-thun, Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président*, M. Ch. Verley. — *Juges*, MM. J. Le Blan, Aug. Wallaert, Alfred Thiriez, Ch. Bocquet, G. Lemaitre, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, Hector Wargny. — *Juges-suppléants*: MM. Giraud, Wargny, Emile Rouzé, Alf. Scalbert. — *Greffier*, M. Broutin, rue Colbert, 39. — *Commis-greffier*, M. L. Capon, rue Hautes-Voies, à La Madeleine.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président*, M. Edouard Ferrier. — *Juges*, MM. Achille Defrenne, Henry Ternynck fils, et Droulers-Prouvost. — *Juges suppléants*, MM. Léon Motte, Paul Watine, Dumortier-Cuignet et Emile Picavet. — *Greffier en chef*, M. Gustave Vincent. — *Commis-greffier*, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président*, M. F. Masurel. — *Juges*, MM. E. Jourdain, Lesaffre-Lemaitre, Mahieu-Lorthioit. — *Juges suppléants*, MM. P. Flipo-Van-Oost, A. Dewavrin, Jules Desurmont, N... — *Greffier*, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président*, M. Charles Petit. — *Juges*, MM. Edouard Moraux, Paul Mallez, V. Mazinghien, Th. Risbourg. — *Juges suppléants*, MM. Henri Vansstberghe, Messian-Langrand, Brunelle-Pierson, Alex. Pagniez. — *Greffier*, M. Gustave Férez. — *Commis-Greffier*, M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président*, M. Delame, \*. — *Juges*, MM. Nicole, Leduc, Dècle. — *Juges suppléants*, MM. L. Déprez, Pecqueur, Haillet et Debièvre. — *Greffier*, M. Leroy.

## CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE. — PATRONS. — 1<sup>re</sup> catégorie: MM. Loyer Ernest, Boutry Henri, Descamps Ange, Roger Henri. — 2<sup>e</sup> catégorie: MM. Cocard Pierre, Lepad Adolphe, Scrive Georges, Dilhac Jean-Baptiste. — 3<sup>e</sup> catégorie: MM. Mille Célestin, Carlier Philippe, Huidier César, N... — OUVRIERS. — 1<sup>re</sup> catégorie: MM. Poutrain Jean-Baptiste, N....., N....., N..... — 2<sup>e</sup> catégorie: MM. Lagache Ernest, Natiez Antoine, Corbez Charles, Pruvost Joseph. — 3<sup>e</sup> catégorie: MM. Pascal Gustave, Facon Augustin, Boisseau François, Willoy Henri-Joseph.

ROUBAIX. — *Président*, M. N... — *Vice-président*, M. Charles Dervaux. — *Secrétaire*, M. Legay. — *Patrons*, MM. François Deletoile, Auguste Leloire, Georges Motte, Louis Watine-Watianne \*, Charles Dhalluin, Carlos Cordonnier, Paul Derville, Bonami-Picavet. — *Ouvriers*, MM. Ferdinand Mesplomb, Charles Bonne, Jules Chevalier, Adolphe Mathon, Henri Leveugle, Charles Dervaux, Monnier.

TOURCOING. — *Président*, M. Bernard, Louis; *vice-président*, M. A. Rigonnier. — *Patrons*, MM. L. Honoré, L. Bernard, Scala-

bre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaître-Seynave, Lorthioit-Pee-naert, Duhamel-Dujardin, N....., *Ouvriers*, MM. A. Rigonnier, J. Lefebvre, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nollet, A. Vanzuydt, J. Christory. — *Secrétaire*, M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — *Président*, M. Henri Becquart, *vice-président*, M. Bourcke Isidore. — *Patrons*, MM. Hacot, Louis Beun, Bernard Charles, Deren Félix, Gille Léopold, Gruson Charles, Wanin Gustave. — *Ouvriers*, MM. Bourcke, Wable Léon, Chauffoureaux Léopold, Delettré Charles-Henri, Dupont Louis, Pouchain Arthur, Rambaut Antoine, Fretin Pierre, Mabutte Gustave, *secrétaire*.

HALLUIN. — *Président*, M. Dumortier-Leconte; *vice-président*, M. Désiré Castelain. — *Patrons*, MM. Gustave Dassonville, Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc. — *Ouvriers*, MM. Ed. Drouart, Debaisier Emile. — *Secrétaire*, M. Bailly-Carette.

DOUAI. — *Président*, M. Cavroy; *vice-président*, M. Cousart; *secrétaire*, M. Richart. — *Patrons*, MM. de Bailliencourt Hanotte \*, Jupin, Chartier, Cavroy, Desfontaines, Tesse, Lesurque, Leborgne et Abel Moreau. — *Ouvriers*, MM. Berton, Barre, Cochon, Dassouville, Dargaut, Gouy, Lucas, Phlièger, Cousart.

VALENCIENNES. — *Président*, M. Vernus Émile, *Vice-président*, M. Capon, François.

1<sup>re</sup> catégorie, *patrons*, MM. N....., Renôte Adolphe, Vernus Emile; *ouvriers*: MM. Coutelier Auguste, Capon, Ratel Séraphin. — 2<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, MM. Motte Louis, Canqueteau, *ouvriers*, MM. Villars, Cambray Jules. — 3<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, M. Mineur; *ouvriers*, MM. Lemoine, Bataille. — 4<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, MM. Verdonck, N..., N...; *ouvriers*, MM. Binet, Gaisse. — *Secrétaire greffier*, M. Léon Clément.

CAMBRAI. — *Président*, M. Henninot; *vice-président*, M. Belamy. — *Patrons*, MM. Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant. — *Ouvriers*, MM. Dubois, Legrand, Vallet, Bourgeois, N...

LE CATEAU. — *Président*, M. Robert Ledieu; *vice-président*, M. Bara. — *Patrons*, MM. Picard, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Edouard. — *Ouvriers*, MM. Bara, Lostria-Blangille, Deloffre-Marcetin, Demaret Hippolyte, Vitaux, — *Secrétaire*, M. Maquaire.

MAUBEUGE. — 1<sup>re</sup> catégorie, *patrons*, MM. Hensell, François; Fockedey, Henri; Segain, Oscar; Houdart, Prudent; Joubert, Louis. — 2<sup>e</sup> catégorie, Longueville, Victor; Forest, Philibert; Delcroix, Edmond. — 3<sup>e</sup> catégorie, Warnotte, Adolphe; Colart, Pierre; Rémy, Léonard. — 1<sup>re</sup> catégorie, *ouvriers*, M. Fauconnier,

François ; Lecompte, Alfred, Gallois Victor ; Carion ; Mathieu ; Demoulin, Jules. — 2e catégorie, Leleux, Emile ; Carlier, Frédéric ; Parisse, Désiré. — 3e catégorie, Duquesnoy, Victor ; Bertheaux, Ed. ; Quenot, Alfred.

Des conseils de prud'hommes ont été créés à Fourmies et à Cousolre. Les élections n'ont pas encore eu lieu pour la nomination des membres.

## ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

### 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE.

M. Lallemand (G. C. ✱, m<sup>lle</sup> m<sup>re</sup>), général de division, *commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

M. Mayran, lieutenant au 43<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance.*

#### *État-major général du 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

MM. Fix, O. ✱, colonel du génie hors cadre, *chef d'état-major général* ; Lepus, O. ✱, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *sous-chef d'état-major général* ; Le Bègue de Germiny, ✱, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre ; Noiret, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre ; Klipsfel, ✱, chef de bataillon du génie hors cadre ; Emmery, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre ; du Moriez ✱, capitaine d'infanterie, hors cadre ; Thil, capitaine de cavalerie hors cadre ; de Wignacourt, capitaine de cavalerie hors cadre ; Mercier, capitaine breveté au 19<sup>e</sup> régiment de chasseurs, stagiaire ; Hocq, archiviste de 3<sup>e</sup> classe ; Arnould, archiviste de 3<sup>e</sup> classe ; Perruche, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

1<sup>re</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Japy, C. \*, général de division, *commandant*.

MM. Rivière, lieutenant au 114<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*, Robert, \*, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major*; de Grandprey, capitaine du génie hors cadre; de la Vaulx, capitaine breveté au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, stagiaire,

1<sup>re</sup> brigade d'infanterie, à Lille.

MM. du Guiny, O. \*, général de brigade, *commandant*: Peslin, capitaine breveté au 127<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*; Ducorbier, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

2<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Cambrai.

MM. Hubert de la Hayrie, C. \*, général de brigade, *commandant*; Salle, lieutenant au 1<sup>er</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*, Tanguy, archiviste de 3<sup>e</sup> classe,

2<sup>e</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Bardin, C. \*, général de division, *commandant*; Falret de Tuite, lieutenant au 33<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*; Poulain, \*, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major*; Boyer, capitaine de cavalerie hors cadre; Régnier, capitaine breveté au 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie, stagiaire.

3<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Arras.

MM. Broye, C. \*, général de brigade, *commandant*; Barret, capitaine breveté au 73<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*; Démont, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

4<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Saint-Omer.

MM. Bosquillon de Frescheville. O. \*, général de brigade, *commandant*; Hélouis, capitaine breveté au 8<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*; Labarrière, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

1<sup>re</sup> brigade de cavalerie, à Lille.

MM. Gaume, C. \*, général de brigade, *commandant*; Jacquelin-Duval, lieutenant au 19<sup>e</sup> chasseurs *officier d'ordonnance*.

3<sup>e</sup> brigade de dragons, à Valenciennes.

M. Lardenois, O. \*, général de brigade, *commandant*; Eblé, lieutenant au 16<sup>e</sup> dragons, *officier d'ordonnance*.

1<sup>re</sup> brigade d'artillerie, à Douai.

M. N....., général, *commandant*; Bombard, \*, chef d'escadron au 15<sup>e</sup> d'artillerie, *chef d'état-major*; N....., capitaine, *aide-de-camp*.

DIRECTION DU SERVICE DU GENIE DE LA 1<sup>re</sup> RÉGION, A LILLE.

MM. Weynand, O. \*, général de brigade, *directeur*; Morges, capitaine, *aide-de-camp*; Paysant, \*, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ DE LA 1<sup>re</sup> RÉGION.

MM. Cuignet, O. \*, médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, *directeur*; Richard, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, adjoint.

## COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON

## DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — M. Jean \*, chef de bataillon au 43<sup>e</sup> de ligne, *major de la garnison*.

DOUAI. — M. Piect, O. \*, chef d'escadron au 27<sup>e</sup> d'artillerie, *major de la garnison*.

CAMBRAI. — M. Crotel, \*, lieutenant-colonel du 16<sup>e</sup> dragons, *major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. Baum, \*, colonel du 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

VALENCIENNES. — M. Tadiou, O. \*, lieutenant-colonel du 127<sup>e</sup> de ligne, *major de la garnison*.

MAUBEUGE. — M. Dufaud, \*, colonel du 8<sup>e</sup> cuirassiers, *commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. Bergeron, \*, capitaine au 1<sup>er</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

CONDÉ. — M. Manson, O. \*, chef de bataillon au 127<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. Colombier, \*, chef de bataillon au 84<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

BERGUES. — M. Jubault, O. \*, chef de bataillon au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

GRAVELINES. — M. Lherme, \*, capitaine au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

AVESNES. — M. Besson, O \*, colonel du 84<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. Corbin, \*, capitaine du génie, *commandant d'armes*.

## BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Duchesne, \*, lieutenant-colonel, hors cadre; Ferry, capitaine, hors cadre; Corneux, lieutenant adjoint; Dufour, \*, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; Habert, \*, capitaine en retraite, capitaine major du 1<sup>er</sup> régiment de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Gravis, O \*, chef de bataillon, hors cadre; Fontaine, \*, capitaine hors cadre; Bluteau, lieutenant adjoint; Mulot, \*, capitaine en retraite, capitaine-major du 2<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Lelong, lieutenant adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, O \*, chef de bataillon, en retraite; Daman, capitaine, hors cadre; Lefebvre, lieutenant adjoint, Canoz, \*, capitaine, hors cadre, capitaine-major du 3<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

AVESNES. MM. Fruitier, \*, chef de bataillon, hors cadre; Cacan, \*, capitaine hors cadre; Galoteau, lieutenant adjoint; Lhotellerie, \*, capitaine en retraite, capitaine-major du 4<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Bossy, lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. MM. Dubois, \*, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Orain, \*, capitaine hors cadre; Domergue, lieutenant, adjoint; Assonion, \*, capitaine en retraite, capitaine-major du 8<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale; Theis; lieutenant-adjoint.

## GÉNIE.

### Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Leleu, O \*, colonel, *directeur du génie*; M. Ferron, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Souriau, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Leblanc, Pasquier-Vauvillier, de Feydeau, Barbin, capitaines de 2<sup>e</sup> classe; Schloupe \*, Boudaille, Mathis, adjoints de 1<sup>re</sup> classe; Girard, Martin, adjoints de 2<sup>e</sup> classe; Besson, adjoints de 3<sup>e</sup> classe; Fourré, sous-officier stagiaire.



PLACE DE DOUAI. — MM. Mahieu, \*, chef de bataillon, *chef du génie*; Demeunynck, capitaine; Levin, méd. m<sup>re</sup>, Flambert, méd. m<sup>re</sup>, adjoints principaux de 2<sup>e</sup> classe; Aubert, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Roshem, \*, chef de bataillon, *chef du génie*; Pasquier, adjoints de 1<sup>re</sup> classe; Merveille, Guillaume, sous-officiers stagiaires.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Lafaille, adjoint de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Cossart, \*, chef de bataillon, *chef du génie*; Castelin, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Gengembre, Loustalot-Laclette, capitaines de 2<sup>e</sup> classe; Vahé, adjoint principal de 1<sup>re</sup> classe; A. Loiseau, adjoint de 1<sup>re</sup> classe; J. Loiseau, \*, adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Boquin, adjoint de 3<sup>e</sup> classe; Guyard, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 1<sup>re</sup> classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Corbin, \*, capitaine de 1<sup>re</sup> classe, *chef du génie*; Cayatte, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Bermont, \*, adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Martin, adjoint de 3<sup>e</sup> classe; Ternaux, sous-officier stagiaire.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. de la Taille, O \*, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Petit, Petitbon, \*, Mogino, capitaines de 1<sup>re</sup> classe; Bornecque, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Tavernier, méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 2<sup>e</sup> classe, Keller, Faber, adjoints de 3<sup>e</sup> classe; Lamboley, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE LANDRECIÉS. — M. Giroux, \*, adjoint de 2<sup>e</sup> classe

PLACE D'AVESNES. — M. Baron, adjoint de 1<sup>re</sup> classe.

BRIGADE TOPOGRAPHIQUE. PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Launey, méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Pothier, Gancel, adjoints de 3<sup>e</sup> classe; Peycam, sous-officier stagiaire.

### Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Castel, O. \*, colonel, *directeur du génie*; Favarcq, \*, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Dupont, méd. m<sup>re</sup>, adjoint de 2<sup>e</sup> classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Corda O. \*, chef de bataillon, *chef du génie*; Roux, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Couderc de Fonlongue, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Dillon, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Berlemont \*, Volboudt, méd. m<sup>re</sup>, adjoints principaux de 2<sup>e</sup> classe; Bailly, adjoint de 1<sup>re</sup> classe; Bec, stagiaire.

PLACE DE BERGUES. — M. Carton, adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DE GRAVELINES. — M. N...

## ARTILLERIE.

MM. N....., général de brigade commandant l'artillerie du 1<sup>er</sup> corps d'armée; Bombard, \*, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; N....., capitaine aide de camp du général commandant l'artillerie.

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI.—MM. Pépin, \*, lieutenant-colonel, *directeur*; Martin \*, chef d'escadron du train d'artillerie, adjoint au directeur; Fraenkel, lieutenant au 15<sup>e</sup> d'artillerie, *adjoint* au professeur; Rodet \*, chef de musique; Dietz \*, garde principal de 2<sup>e</sup> classe, agent spécial; Simon, garde de 3<sup>e</sup> classe; Barthelet, garde de 3<sup>e</sup> classe, chef artificier.

**Direction d'artillerie de Douai.**

MM. Forqueray O \*, colonel, *directeur*; Ravaut, \*, chef d'escadron, *sous-directeur*.

DOUAI. — MM. Maisse, capitaine en 2<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Hermant, capitaine en 2<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Larcher, capitaine en 2<sup>e</sup> au 22<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Carton, capitaine en 2<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Sallerin, capitaine en 2<sup>e</sup> du train d'artillerie; Charbonnel, \*, garde principal de 1<sup>re</sup> classe; Pennetot, méd. m<sup>re</sup>, Raymond, gardes principaux de 2<sup>e</sup> classe; Colson, Marnet, \*, agent spécial, Noviant, méd. m<sup>re</sup>, chef artificier, gardes de 1<sup>re</sup> classe; Capelier, garde de 2<sup>e</sup> classe; Thomas, Coste et Royer \*, chefs ouvriers, gardes de 3<sup>e</sup> classe; Cardinot, méd. m<sup>re</sup>, Laroche, méd. m<sup>re</sup>, contrôleurs d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

ARRAS. — MM. Benoist, capitaine en 1<sup>er</sup>, commandant l'artillerie; Méeus, garde de 2<sup>e</sup> classe; Ott, méd. m<sup>re</sup>, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

CAMBRAI. — M Marhem \*, garde de 3<sup>e</sup> classe.

**Direction d'artillerie de Lille**

LILLE. — MM. Merlin, O \*, colonel *directeur*; Dumousseau, \*, chef d'escadron, *sous-directeur*; Lombard, capitaine d'artillerie, *adjoint à la direction*; Chauvin, idem, Petit, idem, Lorentz, méd. m<sup>re</sup>, capitaine du train d'artillerie, *adjoint à la direction*; Pierrart, garde d'artillerie; Friant, méd. m<sup>re</sup> garde d'artillerie; Bey, méd. m<sup>re</sup>, garde d'artillerie; Rôle, garde d'artillerie; Bonnet, méd. m<sup>re</sup> contrôleur d'armes; Brun, ouvrier d'état; Laurent, idem.; Courtot, gardien de batterie.

MAUBEUGE. — MM. Bessière, \*, chef d'escadron, commandant

l'artillerie de l'arrondissement de Maubeuge ; de Massacré, capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie, à Maubeuge ; Mutin, méd. m<sup>re</sup>, garde d'artillerie ; Veuillequez, gardien de batterie.

LANDRECIENS. — M. Tourencq, \*, garde d'artillerie.

VALENCIENNES. — MM. Nicolas, \*, chef d'escadron, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valenciennes ; Pillière, capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie, à Valenciennes, Delporte, \*, garde d'artillerie ; Point, \*, contrôleur d'armes ; Courtin, gardien de batterie.

M. BOUCHAIN. — M. Fabaron, garde d'artillerie.

M. CONDÉ. — M. Coulon, \*, garde d'artillerie.

LE QUÉSNAY. — M. Bresson, méd. m<sup>re</sup>, garde d'artillerie.

### Direction d'artillerie de Saint-Omer.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Burelle, O \*, colonel, *directeur* ; Le Gressier de Bellanoy, \*, chef d'escadron, *sous-directeur* ; Lemonnier, \*, capitaine d'artillerie, *adjoint* ; Verdale, \*, capitaine du train d'artillerie, *adjoint* ; Chamton, garde principal de 2<sup>e</sup> classe ; Weber, garde principal de 2<sup>e</sup> classe ; Monvoisin, garde de 3<sup>e</sup> classe ; Fuchs, garde de 3<sup>e</sup> classe ; Kind, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

CALAIS. — MM. Jourdanet, O \*, chef d'escadron, commandant l'arrondissement ; Michel, garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe.

BOULOGNE. — M. Dechers, garde de 3<sup>e</sup> classe.

AIRE. — M. Mérey, garde de 3<sup>e</sup> classe.

DUNKERQUE. — MM. Rivet, \*, chef d'escadron commandant l'arrondissement ; Favre, capitaine adjoint ; Aviez, garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe ; Gueneau, garde de 3<sup>e</sup> classe.

GRAVELINES. — M. Dewailly, garde de 1<sup>re</sup> classe.

BERGUES. — M. Guyot, garde de 2<sup>e</sup> classe.

### CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Ch. Vigneron, O \*, chef de bataillon en retraite, *commissaire du gouvernement* ; Lebon, \*, capitaine en retraite, *rapporteur* ; Chelle, \*, capitaine au 127<sup>e</sup> de ligne, *substitut du commissaire du gouvernement* ; Carnet, lieutenant au 73<sup>e</sup> de ligne, *substitut du rapporteur* ; Raymond, méd<sup>e</sup> m<sup>re</sup>, officier d'administration, *greffier de 2<sup>e</sup> classe* ; Deschamps, officier

d'administration de 4<sup>e</sup> classe, greffier; Garandeau, adjudant, *commis-greffier de 2<sup>e</sup> classe*; Cambours, adjudant, *commis-greffier de 2<sup>m</sup>e classe*.

### ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE. — MM. Méry, O. ✱, *intendant militaire de la 1<sup>re</sup> région*, à Lille; Joba, O. ✱, *intendant militaire du 1<sup>er</sup> corps d'armée*, à Lille; Sannier, O. ✱, *sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> cl.*, à Lille; Ligneau, O ✱, *idem*, à Lille; Cardin, ✱, *sous-intendant militaire de 2<sup>m</sup>e classe*, à Lille; Gatineau, *idem*, à Douai; Bouchond, ✱, *idem*, à Valenciennes; Gardien, *sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*, à Dunkerque; Berger, ✱, *idem*, à Cambrai; de Bergevin, *idem*, à Maubeuge; Lesueur, *adjoint à l'Intendance*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. — MM. Doffe, *officier d'administration principal*, à Lille, *chef des bureaux de l'intendance militaire de la 1<sup>re</sup> région*; Sauton, *officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Loth, *idem*, à Lille, *chef des bureaux de l'intendance du 1<sup>er</sup> corps d'armée*; Mèfre, *officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Fillieux, *idem*, à Dunkerque; Sarraute, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Cambrai; Denoailly, *idem*, à Lille; Bertrand, *idem*, à Valenciennes; Maury, *idem*, à Douai; Burette, *idem*, à Lille; Dalmas, *idem*, à Maubeuge; Bédoas, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Raffaitin, *idem*, à Lille; Noël, *idem*, à Lille; Hébert, *idem*, à Lille; Flogny, *idem*, à Lille; Tacquet, *idem*, à Douai; Maire, *idem*, à Lille; Durand, *idem*, à Lille.

#### Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Cuignet, O ✱, *médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*, directeur du service de santé de la 1<sup>re</sup> région; Sala, ✱, *médecin principal de 2<sup>e</sup> classe*; Mabboux ✱, *médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*; Morisson ✱, *idem*; Richard, *médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe*; Chuffart, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Arrufat ✱, *pharmacien major de 1<sup>re</sup> classe*; Garène, *pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe*; Mages, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Mas, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*; Rémy, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*; Adam, *idem*.

#### Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Breton, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Brenac, *pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe*; de Bigault de Casanove, *officier d'administration comptable de 2<sup>e</sup> classe*.

**Place de Cambrai. — Hôpital militaire.**

MM. Malaval, \*, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Pascaud, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Balland, *pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe*; Coustié, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Capelle, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*,

**Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.**

MM. Van Merris, \*, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Poirier, *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Quiquet, *pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe*; Schryve, *officier d'administration comptable de 2<sup>e</sup> classe*; Delaporte, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*.

**Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.**

MM. Rouflay, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Bocquet, *pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe*; Austaut, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Maubecq, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*.

**Place de Condé. — Hôpital militaire.**

M. Petitmengin, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*.

**Substances militaires.**

MM. Bréard, \*, *officier d'administration principal, comptable*, à Lille; Bouffard, *idem*, à Douai; Duvignal, *officier d'administration, comptable de 1<sup>re</sup> classe*, à Dunkerque; Vendois, *idem*, à Valenciennes; Patez, *officier d'administration, comptable de 2<sup>e</sup> classe*, à Cambrai; Surget, *idem*, à Maubeuge; Barbot, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Decalonne, *idem*, à Douai; Guillier, *idem*, à Maubeuge; Mézin, *idem*, à Lille; Godet, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Billon, *idem*, à Lille; Douvry, *idem*, à Valenciennes; Billan, *idem*, à Cambrai; Baslu, *idem*, à Douai; Raphel, *idem*, à Lille; Guillaume, *idem*, à Lille.

**Habillement et Campement.**

MM. Richard, \*, *officier d'administration principal, comptable*, à Lille; Bunoult, *officier d'administration, adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Michallat, *officier d'administration, adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille.

**SERVICE DES LITS MILITAIRES.**

MM. Pierron, *agent régional du service du 1<sup>er</sup> corps*, à Lille; Légros, *préposé*, à Lille, Morlens, *idem*, à Cambrai et Bouchain;

Contart, *idem*, à Douai; Duflot, *idem*, à Dunkerque; Laffillé, *idem*, à Maubeuge; Meurant, *idem*, à Valenciennes; Ternaux, *idem*, à Avesnes; Delarroqua, *idem*, à Bergues; Bourgouin, *idem*, à Condé; Laine, *idem*, à Gravelines; Coudray, *idem*, à Landrecies; Vermez, *idem*, au Quesnoy.

## GENDARMERIE.

La Compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1<sup>re</sup> légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1<sup>er</sup> janvier 1870.

M. Pothé, \*, lieutenant-colonel, chef de légion, à Lille.

M. Delache, *brigadier, secrétaire du colonel.*

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Guillaut, \*, *chef d'escadron commandant la compagnie*, à Lille, M. Martin, *capitaine trésorier*, à Lille; MM. Dellys, *capitaine, commandant la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille*; Corbière, *sous-lieutenant, commandant la 2<sup>e</sup> section du même arrondissement*, à Roubaix; Orange, *capitaine*, à Dunkerque; Chrétien, *capitaine*, à Valenciennes; Herbay, *capitaine*, à Cambrai; Coutin, \*, *capitaine*, à Douai; Dubois, *lieutenant*, à Avesnes; Dupré, *lieutenant*, à Hazebrouck; Langlois, *maréchal des logis, adjoint au trésorier*, à Lille; Bride, *méd. m<sup>re</sup>, adjudant sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La Compagnie du département du Nord est composée de 79 brigades, dont 34 à cheval et 45 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

### COMMANDANTS :

#### MM.

Une à cheval à Dunkerque. . .	Bugnard, <i>maréchal des logis</i>
Une à pied, id. . . . .	Leclercq, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Rosendael. . . .	(Non installée).
Une à cheval à Bergues. . . .	Lestienne, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Bourbourg . . . .	Brunel, <i>idem.</i>
Une à pied à Gravelines . . . .	Malère, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied à Watten. . . . .	Despretz, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Hondschoote . . .	Delplanque, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Wormhoudt . . .	Deltonne, <i>brigadier.</i>
Une à cheval à Hazebrouck. . .	Moullis, <i>maréchal-des-logis, méd.</i>
Une id. à Cassel . . . . .	Deramont, <i>brigadier.</i>
Une id. à Bailleul. . . . .	Blanckaert, <i>idem.</i>

## MM.

Une à pied à Merville . . . . .	Poiriez, <i>maréchal des logis</i> , méd.
Une id. à Steenvoorde. . . . .	Petit, <i>brigadier</i> .
Trois à cheval à Lille . . . . .	Bride, <i>adjudant sous-officier</i> .
	Gernez, <i>brigadier</i> .
	Fiquet, <i>idem</i> .
Cinq à pied à Lille. . . . .	Aubry, <i>maréchal des logis</i> , méd.
	Crouët, <i>maréchal des logis</i> .
	Leporcq, <i>brigadier</i> .
	Bach, méd. m <sup>re</sup> , <i>idem</i> .
	Henninot, <i>idem</i> .
Une id. à Halluin . . . . .	Lefevre, <i>idem</i> .
Une à cheval à Lannoy. . . . .	Lefebvre, <i>idem</i> .
Une id. à Seclin . . . . .	Dartevet, <i>idem</i> .
Une id. à Roubaix. . . . .	Seguin, <i>maréchal des logis</i> .
Deux à pied id. . . . .	Hisette, <i>brigadier</i> .
	Fried, m. m <sup>re</sup> , <i>idem</i> .
Une à cheval à Pont-à-Marcq . . . . .	Monet, <i>idem</i> .
Une id. à Armentières. . . . .	Joyen, <i>idem</i> .
Une à pied à Houplines . . . . .	Blondé, <i>brigadier</i> .
Une à cheval à La Bassée. . . . .	Lugez, <i>idem</i> .
Une à pied à Haubourdin. . . . .	Esdain, <i>idem</i> .
Une id. à Cysoing . . . . .	Topin, <i>maréchal des logis</i> .
Une à cheval à Tourcoing. . . . .	Taxil, <i>idem</i> . médaillé.
Une à pied à Quesnoy-s.-D. . . . .	Danten, <i>idem</i> .
Deux à cheval à Cambrai. . . . .	Richez, <i>idem</i> .
	Wintzinger, <i>brigadier</i> .
Une à pied à Gouzeaucourt . . . . .	(Non installée).
Une à pied à Iwuy. . . . .	Robbe, <i>brigadier</i> .
Une à pied à Carnières. . . . .	Pomme, <i>maréchal des logis</i> .
Une à cheval au Cateau . . . . .	Ocquemant, <i>idem</i> . médaillé.
Une id. à Clary. . . . .	Deprey, <i>brigadier</i> .
Une id. à Solesmes . . . . .	Danel, <i>idem</i> .
Une id. à Masnières. . . . .	Viart, <i>idem</i> .
Une id. à Busigny. . . . .	Delcroix, <i>idem</i> .
Une id. à Avesnes. . . . .	David, <i>maréchal des logis</i> .
Une à pied id. . . . .	Taranne, <i>brigadier</i> .
Une id. à Berlaimont . . . . .	Blondeaux, <i>idem</i> .
Une id. à Tourcoing. . . . .	Colliot, <i>idem</i> .
Une id. à Hazebrouck. . . . .	Wambecque, <i>idem</i> .
Une à cheval à Maubeuge. . . . .	Delattre, <i>maréchal des logis</i> .
Une à pied à Trélon . . . . .	Cocquelet, <i>maréchal des logis</i> .
Une à cheval à Landrecies . . . . .	Deblock, <i>brigadier</i> .
Une id. au Quesnoy. . . . .	Grognot, <i>brigadier</i> .
Une id. à Bavai . . . . .	Géhénaux, <i>idem</i> .

## MM.

Une à pied à Solre-le-Château .	Baudry, <i>maréchal des logis</i>
Une id. à Hautmont. . . . .	Wuilbert, méd. m <sup>re</sup> , <i>idem.</i>
Une id. à Fourmies . . . . .	Crépelle, <i>maréchal des logis.</i>
Une id. à Jeumont . . . . .	Cottignies, <i>brigadier.</i>
Deux à cheval à Douai . . . . .	Delplaque, <i>m. d. log.</i> * et m.m <sup>re</sup> .
	Corette, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Douai . . . . .	Lesaffre, <i>idem.</i>
Une à cheval à Orchies. . . . .	Decamp, <i>idem.</i>
Une à pied à Marchiennes. . . . .	Kempf, <i>idem.</i>
Une à cheval à Aubigny-au-B	Houlliez, <i>idem.</i>
Une id. à Valenciennes .	Hus, <i>mar. des logis</i> médaillé.
Une à pied à Valenciennes . .	Ryckebusch, <i>brigadier.</i>
Deux id. à Denain . . . . .	Roussel, <i>brigadier.</i>
	Fraillon, m. m <sup>re</sup> , <i>mar. des logis.</i>
Une à cheval à Bouchain . . . . .	Gérard, <i>brigadier.</i>
Une id. à Condé . . . . .	Maghermann, <i>idem.</i>
Une id. à St-Amand. . . . .	Chocreaux, m. m <sup>re</sup> , <i>mar. d. l.</i>
Une à pied à Anzin . . . . .	Bally, <i>maréchal des logis.</i>
Une à pied à Blanc-Misseron. .	Gressier, <i>idem.</i>
Une à pied à Hérin . . . . .	Moirez, <i>idem.</i>
Une à pied à Aniches. . . . .	Grapoulet, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Somain . . . . .	Trogneux, <i>maréchal des logis.</i>
Une à pied à Dorignies . . . . .	Nachin, <i>brigadier.</i>

## CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

LILLE. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur \*.

VALENCIENNES. *Chef de bataillon*, M. Michel, O \* *lieutenant-colonel en retraite.*

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille peut avoir un effectif de 1000 hommes; celui de Valenciennes de 500.

## MARINE ET COLONIES.

## PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu*: Cherbourg).

M. Allemand (C \*), vice-amiral, commandant en chef, *présel maritime.*



### Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par la ligne de Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et Saint-Valery-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats.

MM. Mancel (O. \*), commissaire, *chef du service de la marine*.  
Kerdouef, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs*;  
Berteloot, \*, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port*; Kerespert, sous-agent du commissariat, *chargé du Bureau central*; Vanhoutte, écrivain du commissariat au secrétariat; Copillet, commis de 1<sup>re</sup> classe du commissariat, *au secrétariat du chef de service*; Langlet, sous-agent du commissariat, *attaché aux détails administratifs*; Denis, commis de 2<sup>e</sup> classe, id., idem.; Mauger, commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat, idem; Gourliou, agent-comptable, garde-magasin; Martin, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine*; Doré, distributeur de 1<sup>re</sup> classe, idem, idem.

#### INSCRIPTION MARITIME.

##### Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Lemerle, \*, commissaire-adjoint, *commissaire de l'inscription maritime*; Cattoen, agent du commissariat; Hémery, commis de 1<sup>re</sup> classe, idem.; Vantomme, idem., idem.; Guernier, commis de 2<sup>e</sup> classe idem.; Duponchel, commis de 2<sup>e</sup> classe du commissariat; Landrieu, idem., écrivain du commissariat.

##### Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1<sup>re</sup> classe; Constans, garde maritime de 1<sup>re</sup> classe à Dunkerque; Agneray, idem, commune de Rosendaël; Vanhille, idem, commune de Zuydcoote; Gens, commune de fort Mardyck.

##### École d'hydrographie.

M. Vallerey, professeur de 3<sup>e</sup> classe.

##### Trésorerie des invalides de la marine.

M. Bonnefin, trésorier de 1<sup>re</sup> classe.

*Quartier de Gravelines.*

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Can'on-Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Oye.

MM. N..., sous-commissaire, *commissaire de l'inscription maritime* ; Bouvier, commis de 2<sup>e</sup> classe du commissariat.

*Syndicat de Gravelines.*

MM. Gossart, syndic de 2<sup>e</sup> classe au Petit fort Philippe ; Agniéray, garde maritime de 1<sup>re</sup> classe au Petit fort Philippe ; Coppin, garde maritime de 2<sup>e</sup> classe, au Grand fort Philippe.

**GENDARMERIE MARITIME.**

M. Levavasseur, *maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

**ORGANISATION FINANCIÈRE.****TRÉSOR PUBLIC.**

*Trésorier-Payeur-Général du département du Nord*, M. le marquis d'Audiffret, O. \*, à Lille.

*Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général*, M. V. Crouan, \*,  
*Caissier principal*, M. Robin.

*Chef de la comptabilité*, M. Clochez.

*Chef du service de la recette particulière du chef-lieu* M. Réaud.

*Chef du service de la dépense*, M. Cassier.

*Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.*

Avesnes. M. Vincens, *receveur des finances* ; M. Pépin, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Cambrai. M. Pontallié, \*, *receveur des finances* ; M. Collardeau, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Douai. M. Fischer \*, *receveur des finances* ; M. Fouque, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Dunkerque. M. Jacob. O \*, *receveur des finances* ; M. Arents, *fondé de pouvoirs, caissier*.

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances* ; M. Bailly, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Valenciennes, M. le baron Chabert, *receveur des finances*, M. Fouquet, *fondé de pouvoirs* ; M. N...., *caissier*.

## PERCEPTEURS.

## Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS (4)		Nombre.	NOMS.	
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE</b>					
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Baude Eugène, en résidence à Bergues.	5	PETITE-SYNTHÉ Armbouts-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Amiot, en résidence à Dunkerque.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Parenty, en résidence à Bollezeele.	5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	Rahou, en résidence à Pitgam.
5	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.	4	QUAEDYPRE Soex West-Cappel Wylder	Decroocq, en résidence à Bergues.
4	DUNKERQUE	Bris,	4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Marmينيا, en résidence Rexpoede.
4	GRAVELINES Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.	8	TETEGHEM Coudekerque-Br Coudekerque-Vil. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	F. Béhagle, en résidence à Dunkerque.
3	HONDSCHOOTE Killeme Moères (les)	Joathon, en résidence à Hondschoote.			
4	LOOBERGHE Capellebroucq Dringham St-Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.			

(4) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
5	{ WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe }	Breton, en résidence à Watten.	5	{ WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggars-Cappel }	Gérard, en résidence à Wormhoudt.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.					
6	{ ARNÈKE Buysscheure Noordpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele }	Artzet, en résidence à Zermezeele.	6	{ HAZEBROUCK BORRE Caëstre Hondegheem Pradelles Strazeele }	Isèbe, en résidence à Hazebrouck.
2	{ BAILLEUL St Jans-Cappel }	Poyé, en résidence à Bailleul.	5	{ MÉTÈREN Berthen Flètre Merris Vieux-Berquin }	Vanhoucke, en résidence à Bailleul.
7	{ CASSEL Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene }	A. Wyts, en résidence à Cassel.	3	{ MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin }	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
7	{ EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescur Sercus Staple Wallon-Cappel }	Looten, en résidence à Hazebrouck.	4	{ MORBECQUE Boeseghem Steenbecque Thiennes }	Barbier, en résidence à Hazebrouck.
2	{ ESTAIRES La Gorgue }	Verhaeghe, en résidence à Estaires.		{ Steenwerck NIEPPE }	Hubert, en résidence à Steenwerck.
5	{ EECKE Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdegheem }	Decool, en résidence à Hazebrouck.	4	{ STEENVOORDE Houtkerque Oudezeele Winnezeele }	Bué, en résidence à Steenvoorde.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
<b>ARRONDISSEMENT DE LILLE.</b>					
4	ANNAPPES Ascq Flers Forest	Boucher, en résidence à Annappes.	7	CYSOING Bourghelles Bouvines Camphin-en-Pévèle Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain	Duoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
8	ANNOËULLIN Alleues-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin	Berton, en résidence à Annœullin.	6	ENNETIÈRES-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem	Millon, en résidence à Haubourdin.
4	ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier	Delerue, en résidence à Armentières.	6	FOURNES Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
6	BAISIEUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems	Dacquet, en résidence à Baisieux.	5	HALLUIN Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé	Rondeau, en résidence à La Bassée.	5	HAUBOURDIN Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
5	COMINES Deùlémont Warnéton-Bas Warnéton-Sud Wervick-Sud	Pillot, en résidence à Comines.	4	HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prêmesques	Theillier, en résidence à Houplines.
3	CROIX Wasquehal Wattrelos	Foutry, O *, en résidence à Roubaix.			



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	
6	LANNOY Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Faucon, en résidence à Lannoy.	4	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Charras, *, en résidence à Quesnoy.	
	LILLE 1 <sup>re</sup> division	Babeau, b. Liberté, 157		1	ROUBAIX-EST	Bonnet, rue de la Promenade
	LILLE 2 <sup>e</sup> division	Bommart, r. de Gand, 72		4	ROUBAIX-OUEST	Rigodit. O *, rue Nationale.
	LILLE 3 <sup>e</sup> division	Chevalier, rue Saint-André, 8.			SAINT-ANDRÉ Lambertart Marquette Wambrechies	Villemant, *, en résidence à Lille, r. Nationale 223
	LILLE 4 <sup>e</sup> division	Mimerel O* Colbrant, 16	5	SANTES Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	Deman, en résidence à Haubourdin.	
<i>Lille extra-muros:</i>		3		SECLIN Gondecourt Houplin	Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin.	
(LILLE (srs de Fives et de St-Maurice))				7	TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Bécart, en résidence à Templeuve.
Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (1a) Mons-en-Barceul Ronchin	Renon, en résidence à Lille, rue In- kermann, 17.				4	TOURCOING
MARCOU-EN-BARCEUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté 14.	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville				Demasur, en résidence à Wattignies.
(MONS-EN-PÉVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	Dubois, en résidence à Mons-en-Pévèle.					
(PONT-A-MARCOU Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.					

Nomb. re.	COMMUNES composant chaque réunion.	NOMS DES TITULAIRES.	Nomb. re.	COMMUNES composant chaque réunion.	NOMS DES TITULAIRES.
	NOMS.			NOMS.	
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.</b>					
9	( ABANGCOURT Blécourt Auberehul-an-Bac Cuvillers Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt	Sandubray, en résidence à Cambrai.	6	( CAUROIR Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
6	( AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies	Courcier, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.	5	( CLARY Bertry Busigny Maretz Montigny	Cornuau, en résidence à Clary.
5	( BEAUVOIS Béthencourt Béwillers Boussières Fontaine-au-Pire	Cornez, en résidence à Beauvois.	7	( GOUZEACOURT Banteux Bantouzelle Gonnelieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
4	( CAMBRAI	Gavarry dit Charpenel.	5	( HAUSSY Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain	Planchenault, en résidence à Haussy.
5	( ESTOURMEL Cattenières Carnières Séranvillers Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.	7	( IWUY Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies Thun-Lévéque Thun-St-Martin	Mallet de Chaunoy en résidence à Cambrai.
5	( CATEAU (LE) Montay Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.	6	( LIGNY Audencourt Caudry Caultery Esnes Haucourt	Ricard, en résidence à Ligny.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
7	MASNIÈRES Crèvecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribécourt Rumilly	Bécart, en résidence à Masnières.	6	SOLESMES Beaurain Briastre Saint-Python Romerics Viesly INCHY Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont	Jules Lesage, en résidence à Solesmes.
6	MŒUVRES Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Hermand, en résidence à Fontaine N.-D.	7	Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing.	Moureaux, en résidence à Inchy.
8	NEUVILLE-SI-REMY Fontaine N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai.	6	WALINCOURT Dehéries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Dewalle, en résidence à Vendegies-sur-Ecaillon
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.					
7	AVESNES AVESNELLES Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.	7	BAVAI Audignies Houdain Honhergies Louvignies-Bavai Mecquignies Ohies	H. Alavoine, en résidence à Bavai.



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT Damousies Eclaires Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Vandevor, en résidence à Beaufort.	8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Bonnay, en résidence à Englefontaine.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnyes	Bournazet, en résidence à Berlaimont.	6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Choquet, en résidence à Eppe-Sauvage.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	Jeanjean, en résidence à Cartignies.	3	ETRÖUNGT Floyon Larouillies	Marchant, en résidence à Etrœungt.
5	COUSOLRE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.	4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou, en résidence à Fourmies.
5	DOUBLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Bronsart, en résidence à Doublers.	7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	N..., en résidence à Gommegnies.
			7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies	Varlet, en résidence à Jeumont.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
4	{ LA LONGUEVILLE Feignies Neut-Mesnil Taisnières-s.-Hon }	Vasse Joseph, en résidence à La Longueville	5	{ SAINS Felleries Ramousies Se eries Rainsars }	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	{ LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart }	de Cagnon d'Alincourt, en résidence à Landrecies.	7	{ SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies }	Coillet, en résidence à Bavay.
7	{ LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau }	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.	10	{ SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrignes }	Coppens, en résidence à Solre-le-Chateau.
4	{ MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache }	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.	3	{ TRÉLON Glageon Ohain }	Ségard, en résidence à Trélon.
6	{ MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil }	Meunier, en résidence à Maubeuge.	6	{ VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries }	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
6	{ PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuclin Hargnies Vieux-Mesnil }	Transch en résidence à Pont-s.-Sambre	7	{ VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt }	Fournier, en résidence à Maubeuge.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>					
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mouy en résidence à Marchiennes
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.	4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	Fourmentin, en résidence à Orchies.
7	CUNCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.	5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Mantoulet en résidence à Pecquencourt.
	DOUAI	Devise.	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Bianchi, en résidence à Douai.
8	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	Lacoste, en résidence à Orchies.	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en résidence à Douai.
7	ANICHE Auberchicourt Ecaillon Lewarde Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Aniche.	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit, en résidence à Somain.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
<b>ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.</b>					
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers,	Perrot en résidence à Anzin.	5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Jager, en résidence à Condé.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx	Baude, en résidence à Bouchain.	6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Demarcy, en résidence à Saint-Amand.
5	CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Rennuit, en résidence à Condé.	5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg.	Libersat, en résidence à Valenciennes.
7	DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.	5	ONNAING Etrœux Quaroube Quiévreachain Rombies	Loze, en résidence à Valenciennes.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Hasprès Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles	Ch. Morel, en résidence à Bouchain.	7	RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Querenaing Verchain-Maugré	Erhard, en résidence à Famars.	7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
			5	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
			1	VALENCIENNES	de Boucherville, rue St-Géry, 87.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES. — MM. Vermersch, Lefèvre, Dordin, Suret, Guyon et Voisin.

## DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeur général*, M. Coppens d'Honschoote, à Paris.

*Directeur*, M. Boulart, \*, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

*Inspecteur-premier commis*, M. Bouthors, rue de la Halle, 2, Lille.

*Inspecteurs*, MM. Mote, rue Masséna, 25, et Baylet, boulevard Vauban, 3, à Lille.

### *Contrôleurs : (1).*

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypres, Honschoote, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Cadart, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perceptions d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Painblan, à Roubaix, perceptions de Roubaix.-Ouest et de Croix

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Desté, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extra muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Touzard, à Lille, 2<sup>e</sup> perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Leib, à Lille, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnienville, à Lille, perceptions de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas, Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Virally, au Câteau, perceptions de Le Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Hannard, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Hauss., Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Dhé, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. André, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Dusseaux, au Quesnoy, perceptions de Le Quesnoy, Farnars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. d'Hôtel, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Doullers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Avesnelles, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

MM. Lecœuche, Mote, Bricout, Lusson et Patte, surnuméraires.

#### CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

*Géomètre triangulateur* : M. Martin.

*Géomètres de 1<sup>re</sup> classe.* MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

## ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

*Directeur général*, M. Lecler, rue de Rivoli, 192. à Paris.

La direction du Nord est la première après celle de Paris; elle produit annuellement plus de 25 millions; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeur*, M. Presseq, \*, à Lille. — *Rédacteurs de la direction*: MM. Delacourt; Dupire, *contrôleur*. — *Inspecteurs*, MM. Maleprade et Lambert, à Lille. — *Sous-inspecteurs*, MM. Declercq, Jombart et Malignon, à Lille; M. Favière à Dunkerque. — *Vérificateurs*, MM. Roy, à Avesnes; Lacoste et Galtier, à Valenciennes; Hémery, à Douai; Frère, à Cambrai; Ralle, à Hazebrouck. = *Receveurs-contrôleurs*, MM. Mahieu, Rolland et Decourtrai, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. de Clément du Mez, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre*, M. Servièrè.

*Nota.* Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiqué.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dix-huit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N° 58; Grand'Place, N° 14; rue de Paris, N° 89; rue des Tanneurs, N° 1; rue Royale, N° 45; rue de la Barre, N° 108; rue Notre-Dame, N° 198; boulevard Montebello; place des Reigneaux, N° 18; place des Quatre-Chemins, N° 1; rue des Chats-Bossus, N° 19; rue Esquermoise, N° 28; rue d'Arras, N° 56; rue Nationale, N° 153; rue de Douai, N° 47. rue du Metz, N° 7; rue des Prêtres, N° 40; boulevard de la Liberté, N° 117.

*Nota.* Il y a en outre dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

## BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

*Arrondissement de Dunkerque.* — Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Pitet; successions, baux et locations verbales, M. Langlois; domaines et actes judiciaires, M. Moizan; hypothèques, M. Ginalhac; Gravelines, M. Valmier; Hondschoote, M. Henry; Wormhoudt, M. Bissonnet.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — Bailleul, M. Monbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Stoffaes; hypothèques, M. Guillaumin; Merville, M. Blotin; Steenvoorde, M. Latrasse.

*Arrondissement de Lille.* — Armentières, M. Ackein; Cysoing, M. Blanc; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Graveline Lannoy, M. Mathellon; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu; successions, baux et locations verbales; 1<sup>er</sup> bureau, M. Deschamps, 2<sup>e</sup> bureau, M. Brasseur; 3<sup>e</sup> bureau, M. Bertrand; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Rovel; actes d'huissiers et timbre, M. Sugier; hypothèques, M. Taché, Pont-à-Marcq, M. Leullier; Quesnoy-sur-Deûle, M. Poirson; Roubaix, actes civils, M. Caumartin; successions, M. Barbier; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

*Arrondissement de Cambrai.* — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Deloffre; hypothèques, M. Froussard; Carnières, M. Wallart, Clary, M. Bizot, Le Câteau, M. Pottier; Marcoing, M. Arsac; Solesmes, M. Laffont.

*Arrondissement d'Avesnes.* — Avesnes, enregistrement, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Rouyer; hypothèques, M. Beghin; Bavai, M. Paquet; Berlaimont, M. Piérard; Landrecies, M. Colinet; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, MM. Hermaty et Aubert; Solre-le Château, M. Wavrin; Trélon, M. Perrin.

*Arrondissement de Douai.* — Arleux, M. Henry; Douai, enregistrement et timbre, M. Lelièvre; successions, baux et locations verbales, M. Capuron; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement; hypothèques, M. Desmarests; Marchiennes, M. Prolhiac; Orchies, M. Potel.

*Arrondissement de Valenciennes.* — Bouchain, M. Fèvre; Condé, M. Clément; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Chamvoux; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Gandar; successions, baux et locations verbales, M. Hénieux; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Lesourd; hypothèques, M. Wil-laume.



## DOUANES.

---

### DIRECTION GÉNÉRALE.

M.E. Ambaud, C. \*, Conseiller d'État, *Directeur général, au Ministère des Finances.*

### DIRECTION DE LILLE

*Directeur* : M. Duserech, 24, rue Marais.

*Bureaux de la direction, 24 bis, rue Marais. — Premier commis, M. Rincheval; 2° commis, M. Largé; 3° commis, M. Lenglet; attachés aux bureaux de la direction, MM. Derveaux, Vermersch et Wacongne.*

*Inspecteurs* : MM. Brajeux, *Inspecteur principal à Lille, commandant le 2° bataillon des douanes*; Petit, *Inspecteur sédentaire à Lille*; Paulinier, *Inspecteur à Armentières*; de Fenardent, *Inspecteur à Orchies.*

*Sous-inspecteurs* : MM. DeJigny, *à Lille*; Le Boucher de Brémoy, *à Tourcoing*; Vautier, *à Baisieux.*

### SERVICE SEDENTAIRE.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — *Receveur principal* : M. Danican Philidor; *contrôleur* : M. Deman; *vérificateurs* : MM. Sinsolliez, Dru, Desmazières, Minon, Couso, Gorsas, Netter, et Platelle; *commis-principaux* : MM. Dugard, Basset, Champagne, Vercoustre, Demasur, Charreyron, Pagard et Guilbert; *commis* : MM. Béhague, Lemattre, Lobé, Réveillon et Richard; *garde-magasin* : M. Defives. *Entrepôt réel* : M. Duhem, *contrôleur*; M. Cordier, *garde-magasin.*

HALLUIN, *receveur*, M. Desmidt; *commis principaux*, MM. Thiry et Delahaye; *commis*, MM. Laurent et Le Buhotel. — RISCONTOUT, *receveur*, M. Choffat. — LA MARLIÈRE, *receveur*, M. Courtois. — LE TOUQUET, *receveur*, M. Pharisien. — TOURCOING, *receveur*, M. Leblanc; *vérificateurs*, MM. Delemotte et Bouvier; *commis principal*, M. Canoville; *commis*, MM. D'Éstrée, Charton et Prévot. — ROUBAIX, *receveur*, M. Le François; *vérificateurs*, MM. Sailly et Laplace; *commis principal* M. N.....; *commis*, M. Elleboode. — WATTRELOS, *receveur*, M. Capelier; *commis*, N.... — LEERS, *receveur*, M. Dallenne. — TOUFFLERS, *receveur* M. Tancrez, *commis*, M. Hubrecht. — BAISIEUX, *station, receveur*, M. Chellonneix; *vérificateur*, M. Lefebvre; *commis principal*, M. Lernoould;

*commis*, M. Debreu. — BAISIEUX, route, *receveur*, M. Thomas. — MARCQ-EN-BARŒUL; *receveur*, M. Paillard. — MONS-EN-BARŒUL, *receveur*, M. Darcourt. — FIVES, *receveur*, M. Dernaucourt. — SAINT-ANDRÉ, *receveur*, M. Roussel. — ENTREPÔT RÉEL DE DOUAI, *contrôleur-receveur*, M. Dorigny; *vérificateurs*, MM. Briez et Hibon; *garde-magasin*, M. Quéva. — LOOS, (*fabrique de soude*), *commis principal*, M. N. . . . . ; *commis*, MM. Anciaux, Riquier et Werquin. — LA MADELEINE, (*fabrique de soude*), *commis* MM. Lebreton, Derégnaucourt, Gauthier et Carnel. — *Entrepôt réel de Wattrelos, annexe de l'entrepôt de Lille (pour les pétroles)*, *vérificateur*, M. Peyron.

PRINCIPALITÉ D'ARMENTIÈRES. — *Receveur principal*, M. Sapin, *vérificateur*, M. Médinger; *commis*, MM. Glénisson et Henrion. — SEAU, *receveur*, M. Magnier. — PONT-DE-NIEPPE, *receveur*, M. N. . . — HOUPLINES (route), *receveur*, M. Castel. — HOUPLINES (gare), *receveur*, M. Ogée. — FRELINGHIEN, *receveur*, M. Vieillard. — BIZET, *receveur*, M. Ruel. — PONT-ROUGE, *receveur*, M. N. . . — DEULÉMONT, *receveur*, M. Blondel; *commis*, M. N. . . — PONT-DE-WARNETON, *receveur*, M. Blicq. — COMINES, *receveur*, M. André; *commis principal*, M. Arnouts; *commis*, M. Thévenin. — WERWICQ, *receveur*, M. Billiet; *commis*, M. Guilain. — QUESNOY-SUR-DEÛLE, *receveur*, M. Couty. — STEENWERCK, *receveur-buraliste*, M. Hennebelle. — RUE DE LA LYS, *receveur-buraliste*, M. Girard. — WEZ-MACQUART, *receveur-buraliste*, M. Raout. — L'ARMÉE, *receveur-buraliste*, M. Paravicini.

PRINCIPALITÉ D'ORCHIES — *Receveur principal*, M. Dalverny; *commis principal*, M. N. . . ; *commis*, M. Dubois — WANNEHAIN, *receveur*, M. Chiriaux. — MOUCHIN, *receveur*, M. Germain; *commis*, M. Gosselin. — PONT-A-MARCQ, *receveur*, M. Dupagny. — CYSOING, *receveur*, M. Lefebvre. — ANICHE, (*Fabrique de soude*), *commis principal*, M. Jourdan; *commis*, MM. Emal, Bacquart et Derambure.

#### SERVICE ACTIF.

CAPITAINEURIE D'ARMENTIÈRES; MM. Guéricy, *capitaine*, à Armentières; Drouart, *lieutenant*, à Nieppe; Lemoine, *id.*, à Houplines. Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Chapelle-d'Armentières, Frelinghien.

CAPITAINEURIE DE COMINES. — MM. Fontaine, *capitaine*, à Comines; Huot, *lieutenant*, à Werwicq; Louvet, *idem*, à Deulémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deulémont, Pont-de-Warneton, Comines, Werwicq, Bousbecques, Linselles et Quesnoy-sur-Deûle.

CAPITAINEURIE DE RUE DE LA LYS. — MM. Tap, *capitaine*, à Rue

de la Lys ; B é j a n n i n , *lieutenant* , à Wez-Macquart ; D a r r a s , *idem* , à S a i l l y .

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-Boc, Rue de la Lys, Estaires, Saily, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

CAPITAINE DE TOURCOING. — MM. Dardenne, *capitaine*, à Tourcoing ; Lemaire, *lieutenant*, à Tourcoing (ville) ; Keihling, *lieutenant*, à Tourcoing (station) ; Cor, *lieutenant*, à Roncq ; Gilotin, *lieutenant*, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscoutout, La Marlière, Le Touquet, Tourcoing, (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire ; Wattrelos, Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINE DE CHÉRENG. — MM. Mouy, *capitaine*, à Chéreng ; Langeris, *lieutenant*, à Lannoy ; Eissendeck, *lieutenant*, à Baisieux (route).

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers, Toufflers, Lannoy, Saily, Chéreng, Willems, Camphin, Baisieux (route), Baisieux (station).

CAPITAINE DE LILLE. — MM. Duval, *capitaine*, à Lille ; Lannoy, *lieutenant*, à Marcq-en-Barœul ; Magnies, *lieutenant*, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lambersart, de Saint-André, Marcq-en-Barœul, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Lezennes.

CAPITAINE DE GENECH. — MM. Delemotte, *capitaine*, à Genech ; Carpentier, *lieutenant*, à Cysoing ; Coquelet, *lieutenant*, à Mouchin.

Cette capitainerie comprend les brigades de Wannehain, Bachy, Cysoing, Genech, Mouchin, et Nomain.

CAPITAINE DE FRETIN. — MM. Davesnes, *capitaine*, à Fretin ; Maret, *lieutenant*, à Péronne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Péronne, Lesquin, Templeuve, Pont-à-Marcq et Fretin

CAPITAINE D'ORCHIES. — MM. Sant, *capitaine*, à Orchies ; Rolin, *lieutenant*, à Auchy ; Maillet, *lieutenant*, à Péronne.

Cette capitainerie comprend la brigade d'Auchy, le Bar, Capelle, Orchies, Beuvry, Coutiches et Rue-Jacques-Varlet.

#### DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Cornille \*, *directeur*.

Bureau de la direction. — MM. Piérrens, *premier commis* Herbecq, *second idem* ; Duval, *3<sup>e</sup> idem* ; Winnaert et Bacquet, *commis attachés* ; Colombier, *commis expéditionnaire*.

## INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Déborde, *inspecteur divisionnaire* ; Paloc, *inspecteur sédentaire*.

*Service des bureaux.* — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — M. Astier, \*, *receveur principal*.

MM. Brehier, *sous-inspecteur* ; Godart, *idem*.

*Contrôleurs*, MM. Évrard, Leclercq, Courtois et Tortel (Henri),  
*Vérificateurs*, MM. Maillard, Quelin, Angois, Tortel (Édouard), Cardock, Alverne, de Baecque, Herbart, Salemon, Fauvel et Vanheeger.

*Commis principaux*, MM. Doué, Caron, Flament, Collet, Bossaert, Degraeve, Reveillon et Lemattre.

*Commis*, MM. Jannin, Duterte, Tillier, Le Pendu, Hecquet, Sauvage et Legrand,

*Surnuméraires*, MM. Dufaut et Lest.

*Gardes magasins*, MM. Hyver et Demersseman.

*Receveurs particuliers de la principauté de Dunkerque.*

Gravelines, MM. Beuzard, *receveur* ; Le Pivain, *sommis principal*.

Ghyvelde, (route), M. Danctoville, *receveur*.

Ghyvelde, (station), MM. Muchery, *receveur* ; Leroy, *commis*.

Labroukstrate, M. Watbled, *receveur*.

Oost-Cappel, M. Vermeulen, *receveur*.

Hondschoote, M. Longueval, *receveur*.

Bergues, M. Bassompierre, *receveur*.

Worhoud, M. Pruvot, *receveur*.

*Service actif.* — CAPITAINERIE DE DUNKERQUE. — MM. Sauvage, *capitaine*, à Dunkerque ; Fichaux, Lenoir, Bultel et Delattre, *lieutenants*, à Dunkerque ; M. Couture, *lieutenant*, à Loon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Saint-Pol, Dunkerque et Tente-Verte.

CAPITAINERIE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, *capitaine*, à Hondschoote ; Mazier, *lieutenant*, à Moërkerque ; Charlet, *idem*, à Rexpoëde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moërkerque, Labroukstrate, l'Étoile, Killemlinde, Oost-Cappel, Locrustaete et Rexpoëde.

**CAPITAINEURIE DE BERGUES.** — MM. Réveillon, *capitaine*, à Bergues, Leprêtre, *lieutenant*, à Warhem, D'Estree, *lieutenant*, à Wormhout.

Cette capitainerie comprend les brigades de Tétéghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhout, Rosendael et Esquelbecq.

#### INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. Plancke, *inspecteur*.

*Service des bureaux.* — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Pichoir, *receveur principal*; Daux et Kerdayid, *commis*.

#### *Bureaux particuliers.*

Houtkerque, M. Winckel, *receveur*.

Steenvoorde, M. Dessinguez, *receveur*.

Godewaersvelde, MM. Maniez, *idem*; Salé, *commis*.

Boeschepe, M. Banckaert, *receveur*.

Bailleul, MM. Sindley, *idem*; N....., *commis*.

Schaexhen, M. Dehaeck, *receveur ruraliste*.

La Cornette, M. Damatte, *idem*.

L'Hazewinde, M. Banckaert, *idem*.

Outtersteene, M. Pétel, *idem*.

*Service actif.* — CAPITAINEURIE DE STEENVOORDE. — MM. Leys, *capitaine*, à Steenvoorde; Duchesne, *lieutenant*, à Houtkerque; Delaval, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezele, Steenvoorde et Godewaersvelde.

**CAPITAINEURIE DE BAILLEUL.** — MM. Liebaert, *capitaine*, à Bailleul, Lecercle, *lieutenant*, à Berthen; Barbier, *lieutenant*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats Berthen, Schaexhen, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

**CAPITAINEURIE D'HAZEBROUCK.** — MM. Pocholle, *capitaine*, à Hazebrouck; Lemaitre, *lieutenant*, à Strazéele; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, Lacornette, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazéele et Vieux-Berquin.

#### DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Favry, \*, *directeur*.

*Bureaux de la direction.* — MM. Strub, premier commis de direction; Lécuyer, deuxième commis de direction; Moucheront, troisième commis de direction; MM. Petit, Gaillard, N..... et Margerin, *commis attachés*; M. Deulin, *surnuméraire expéditionnaire*.

### **Service administratif.**

#### **INSPECTION DE VALENCIENNES.**

Cette inspection comprend deux principalités dont le chef lieu est à Condé et à Valenciennes.

*Inspecteur*, M. Planet.

**PRINCIPALITÉ DE CONDÉ.** — MM. Ponchau *receveur principal*, à Condé; Cartigny, *sous-inspecteur*, idem; Lebrun, Ruffin et Jansen, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Musset et Noulin, *commis principaux de 2<sup>e</sup> classe*; Danhier, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Huart, *vérificateur de 2<sup>e</sup> classe*; Marchand, *commis*. — Hergnies. M. Audin, *receveur*. — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, *receveur*. — Vieux-Condé (gare), MM. Lefebvre, *receveur*; Maillard, *vérificateur de 1<sup>re</sup> classe*; N....., *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*. — Le Coq, MM. N..., *receveur*; Davesne, *commis*.

Rumegies, M. Grandjean, *receveur*. — Maulde-Mortagne (gare), MM. Dremaux, *receveur*; Godfrin, *commis principal de 2<sup>e</sup> classe*; Maulde (route). M. Gérard, *receveur*.

Saint-Amand, M. Salomé, *receveur*. — Raismes, M. Landon, *receveur-buraliste*.

**PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES.** — MM. Aliamet, *receveur principal*, N....., *contrôleur*; de Varènes, Schillinger et Pirole, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Pochon, *commis principal de 2<sup>e</sup> classe*; Goutière, Ridon et Laracine, *commis de 1<sup>re</sup> classe*.

MM. Godin et Legat, *gardes-magasins*.

Blanc-Misseron, MM. N....., *sous-inspecteur*; Genin, \*, *receveur*; Malavoy et Maisonnare, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Ballet et Bourdon, *vérificateurs de 2<sup>e</sup> classe*; Meurant, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*, Dunebrouck et Grandgirard, *commis*.

M. Delcourt, *garde-magasin*.

Marchipont, M. Bailly, *receveur*. — Sebourg, M. Aubert, *receveur*. — Crespin, M. Bruniaux, *receveur*.

Bruay (route), M. Dubar, *receveur-buraliste*. — Saint-Saulve, M. Philippot, *receveur*. — Marly, M. Desbordes, *receveur*.

Fabrique de soude de Trith-St-Léger, M. Lécuyer, *commis principal, chef de service*; Parmentier et Lamy, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

### INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Féval, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Martin, *receveur principal*, à Feignies; Ramond-Gontaud, *sous-inspecteur*; Guiomar, Gripon et Blondin, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Lemoigne, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*; Carra, *commis principal de 2<sup>e</sup> classe*; Augustin et Bertrand, *commis de 1<sup>e</sup> classe*; Rombouts, *garde magasin*.

St-Waast, M. Drapier, *receveur*. — Bry, M. Valin, *receveur*. — Eth, M. Hainaut, *receveur*.

Bellignies, M. Lépée, *receveur*. — Hergies, M. Lavallard, *receveur*. — Hon, M. Bouillon, *receveur*. — Malplaquet, M. Lengrand, *receveur*. — Gognies-Chaussée, M. Venet, *receveur*.

Le Quesnoy, M. Dubois, *receveur*. — Pont-sur-Sambre, M. Grandais, *receveur ruraliste*. — Bavai, M. Perriot, *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal*; Vautier, *sous-inspecteur*; Beramet, *contrôleur*; Lelong, Derycke, Jaugeon et Collart, *vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe*; Choffez et Galitien, *commis principaux de 1<sup>re</sup> classe*; Docquier Jules-Léon et Doué, *commis principaux de 2<sup>e</sup> classe*; Letourneur et Leclercq, *commis de 1<sup>re</sup> classe*; Choribit, Joly et Cousin, *commis de 2<sup>e</sup> classe*; Leleu, *garde-magasin*.

Bettignies, M. Fossier, *receveur*. — Villers-sire-Nicole, M. Lemoine, *receveur*. — Vieux-Rengt, M. Vingt-deux, *receveur*. — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, *commis principal de 1<sup>re</sup> classe*; Champagne, *commis de 1<sup>re</sup> classe*, Ledoux et Audin, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

Maubeuge, M. Hamel, *receveur*.

### INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur*.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, *receveur principal*; Docquier, *commis principal de 2<sup>e</sup> classe*; Thiry, *commis de 1<sup>re</sup> classe*.

Cousolre, M. Deltour, *receveur*. — Hestrud, M. Despouy, *receveur*. — Beurieux, M. Margerin, *receveur*. — Eppe-Sauvage, M. Vagogne, *receveur*. — Trélon, M. Baudet, *receveur*. — Ohain, MM. Fosset, *receveur*; Lacour, *commis de 2<sup>e</sup> classe*.

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur-buraliste*. — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur-buraliste*; Solre-le-Château, M. Rile, *receveur, buraliste*.

#### SERVICE ACTIF.

#### INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE DE LECELLES. MM. Lecouvey, *capitaine*, à Lecelles; Claude, *lieutenant*, à Saméon; Berteau, *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rume-gies, Saméon, Lecelles, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Saint-Amand, Landas et Rue Chorette.

CAPITAINEURIE D'HANSON. MM. Masson, *capitaine*, à Hasnon; Flamant, *lieutenant*, à Brillon; Guilbart, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINEURIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois; Dominé, *lieutenant*, à Bruille; Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Ab-baye, Vieux-Condé (ligne) et Vieux-Condé (gare).

CAPITAINEURIE D'ONNAING. MM. Crépin, *capitaine*, à Onnaing; Lernould, *lieutenant*, à Blanc-Misseron; Bourdon, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Thivencelles et Marchipont.

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. MM. Dineur, *capitaine*, à Va-lenciennes; Tonnel, *lieutenant*, à Valenciennes; Jean-Baptiste, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint-Saulve, Anzin (mobile), Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecai-lon, Valenciennes (gare), Famars.

#### INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINEURIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à



Wargnies-le-Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast; Delvallée, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

**CAPITAINE** DE LA LONGUEVILLE. MM. Chassaing, *capitaine*, à La Longueville; Renoult, *lieutenant*, à Bavai; Lenquette, *lieutenant*, à Feignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville.

**CAPITAINE** DE JOLIMETZ. MM. Glin, *capitaine*, à Jolimetz, Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Brimont, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

**CAPITAINE** DE MAUBEUGE. MM. Blutel, *capitaine*, à Maubeuge; Hapiot, *lieutenant*, à Elesmes; Leveau, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

### INSPECTION D'AVESNES.

**CAPITAINE** DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Lépine, *lieutenant*, à Solre-le-Château; Laine, *lieutenant*, à Dimechaux, Jacquart, *lieutenant*, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Beugnies.

**CAPITAINE** DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Boucher, *lieutenant*, à Trélon; Pène, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

**CAPITAINE** D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Défossé, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.

## DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, \* *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Lachaise, *receveur principal* (station); Mille, *vérificateur*; Cousin, *commis principal*; Colmant, Deman et Mutuel, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir en hiver et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Douce, *receveur*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail, le jeudi et le samedi de chaque semaine de 1 h. à 4 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIÉS. — M. Maquin, *receveur*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Petitjean, *lieutenant*.

Cette lieutenance comprend :

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-là-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes.

## DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

*Directeur général*, M. Renaut.

M. Camet, \*, *Directeur*, rue des Fossés, 30, à Lille.

*Sous-directeur*: M. Fine, rue Saint-Firmin, 28.

### BUREAUX DE LA DIRECTION :

*Contrôleur, 1<sup>er</sup> Commis*: M. Delebecque.

*Contrôleurs* : MM. Deplanque et Peltier. — *Commis principaux de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Gadebois, Forel, Chocqueel, Charbonnet et Delbecque. — *Commis principaux de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Vadurel, Wallez, Lehut, Boulanger et Lefeuvrier. — *Commis* : MM. Bochent, Seigne, Rousselot, Gasnier. — *Surnuméraires* : MM. Gadebois et Dalinval. — *Préposés* : MM. Marie et Marrescau.

*Inspecteurs départementaux* : MM. Garnier, rue Dujardin, 12; Querrion, rue des Tours, 12; Cormon, rue Nationale, 110; Haumé, rue Dujardin, 10; Plancke, rue Manuel, 94.

*Inspecteur sédentaire* : M. Artigaud, rue Solférino, 222,

*Receveur principal* : M. Cantaloube de Camboulit, rue Gauthier de Chatillon, 5.

*Entreposeur des tabacs et des poudres à feu* : M. Chevanne, rue Solférino, 173.

*Contrôleurs* : MM. Martin, rue des Pyramides, 36; David, rue Charles de Muysaert, 12; Ransquins, rue Palikao, 15.

*Receveurs particuliers sédentaires* : MM. Büchel, rue des Urbanistes, 9; Dausse, rue Barthélémy-Delespaul, 238 bis; Tabary, rue Valmy, 7, Lesne, rue d'Antin, 16.

*Receveurs ruralistes* : MM. Martin, rue de l'Entrepôt; Van Bambecke, rue Durnerin; Salmon, rue Notre-Dame; Devaux, rue de l'Hôpital Militaire, 16; Périer, gare Saint-Sauveur.

*Service spécial de la garantie* : *Contrôleur* : M. Ferrey, rue Puëbla, 44.

*Service spécial des sucres et distilleries*, *Inspecteur* : M. Jacquin, rue de la Gare, 4; *Contrôleur* : M. Nacry, rue Colbert, 222; Como, (*entrepôt des sucres*).

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Contrôleur* : MM. Verry à Armentières; Chouvin, à Roubaix; Collin, à Tourcoing.

*Receveurs particuliers sédentaires* : MM. Croizet à Armentières; Dalinval et Lefebvre, à Roubaix; Lasnet, à Seclin; St-Gest à Tourcoing.

*Service spécial des sucres-distilleries*, *Contrôleurs* : MM. Durand, à Fournes; Gouëlin, à La Bassée; Masuit, à Marcq-en-Barœul; Appourchaux, à Pont-à-Marcq; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle; Delepierre, à Seclin.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Sous-directeur* : M. Dallard, à Avesnes. — *Receveur principal* :

M. Seigne, à Avesnes. — *Contrôleur* : M. Lemonnier, à Maubeuge. — *Service des sucres*, *Contrôleurs* : MM. Gouret, à Jenlain ; Lucas, au Quesnoy.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Sous-directeur* : M. Sivène, à Cambrai. — *Receveur principal* : M. Lenglet, à Cambrai. — *Entreposeur spécial des tabacs* : M. Guillaume. — *Contrôleur* : M. Garrigoux, à Cambrai. — *Service spécial des sucres-distilleries*, *Inspecteur* : M. Dénay, à Cambrai ; *Contrôleurs* : MM. Sutils, à Cambrai ; Ollier, à Solesmes ; Étienne, à Masnières ; Vouriot, à Bouchain.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Sous-directeur* : M. Raïssac, à Douai. — *Receveur principal* : M. Démasur, à Douai. — *Contrôleur* : M. Rossignol, à Douai. — *Service spécial des sucres-distilleries*, *Contrôleurs* : MM. Joubin, à Douai ; Estagerie, à Cantin ; Gernez, à Marchiennes.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Sous-directeur* : M. Barbier, à Dunkerque. — *Receveur principal* : M. Caudrelier, idem. — *Contrôleurs* : MM. Rooryck, à Dunkerque ; Baré, à Bergues ; (*service de la garantie*) : (*service des sucres*) : Wallon, à Bergues.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Sous-directeur* : M. Verlynde, à Hazebrouck. — *Receveur principal* : M. Hellein, à Hazebrouck.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Sous-directeur* : M. Mangin, à Valenciennes. — *Receveur principal* : M. Troupeau, à Valenciennes. — *Entreposeur spécial des Tabacs*, M. Herbeaux. — *Contrôleurs* : MM. Leclerc, à Valenciennes ; Collesolle, à Anzin ; Werner, à Condé ; Lagniez, à Denain ; Duval, à Saint-Amand ; *service des sucres-distilleries*, *Inspecteur* : M. Ravet, *Contrôleurs* : MM. Clauzel, à Valenciennes ; Dalliez, idem ; Alléguède, idem ; Delalé, à Onnaing ; Peltier, à Denain ; Legrand, à Saint-Amand.

### TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

## DIRECTION DES TABACS DU NORD.

irection dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1883, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

*Directeur-général*, M. Regnault, rue de Rivoli, Paris.

*Directeur des tabacs*, M. Gerbet, \*, à la manufacture.

## MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

*Ingénieur*, M. Bère. — *Contrôleur*, M. Kling. — *Sous-Ingénieur*, M. Bancourt. — *Garde-magasin*, M. Petin. — *Premier commis*, M. Houzé. — *Second commis*, M. N.... — *Commis principal*, M. Eudes. — *Commis aux écritures*, MM. Placet et David.

## MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

*Entreposeur*, M. Andlauer. — *Contrôleur de magasin*, M. Broutta.

## CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

*Inspecteur*, M. Andlauer, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Taffin. — *Contrôleurs de culture*, M. Armand, à Lille, et M. David, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Durigneux, Pelte, Hamant, Changeux et Philippot. — *Commis de culture*, M. Marc. — *Surnuméraire*, M. N.... — *Commis de surveillance*, MM. Maigrot, Godin, Coudriet et Vbuloir. — *Commis de surveillance stagiaire*, M. Poursuira.

## MAGASINS DE LILLE.

*Entreposeur*, M. Scohyers. — *Contrôleur de magasin*, M. Meyer.

## MAGASIN DE MERVILLE.

*Entreposeur*, M. Didier. — *Contrôleurs de magasin*, MM. Decourchelle et Blot.

## ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes,

L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins. il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,524 hectares appartiennent à l'État, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,103 hectares ; la forêt de Nieppe, de 2,500 hectares ; la forêt de Saint-Amand, de 3,263 hectares ; la forêt de Phalempin, de 900 hectares ; le grand bois l'Évêque de 900 hectares ; la forêt de Fourmies, de 900 hectares ; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares ; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares ; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares ; la forêt de Raisimes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

#### ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

*Conservateur*, M. Honoré, à Amiens.

MM. de Champglin, *inspecteur - adjoint sédentaire* ; Crouy, *brigadier*, Courtin et Philippe, *gardes sédentaires*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

#### INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord, et les arrondissements de Saint-Omer et de Béthune, dans le département du Pas-de-Calais.

MM. Cayet, *inspecteur, chef de service*, rue Colbert, n° 23, à Lille ; Ouzelle, *brigadier-sédentaire, attaché à l'inspection* ; Walomé, *inspecteur-adjoint* à Valenciennes ; Froissart, *inspecteur adjoint* à Saint-Omer.

#### INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy ; Taquet, *commis, attaché à l'inspection* ; Gottigniaux, *garde général*, à Avesnes.

## ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

*Direction du service départemental* : M. Blerzy \*, directeur des postes et télégraphes du département, rue de Roubaix, 30 à Lille.

*Bureaux administratifs de la direction* : — MM. Hénon et Berteloot, inspecteurs, M. Crépin, sous-inspecteur ; commis principaux, MM. Savary et Bourdonnais ; commis de direction : MM. Terlet, Carré, Lesage, Trémeau et Despièrres.

*Exploitation* — Il y a dans le département du Nord 194 bureaux de poste et de télégraphe dont 95 bureaux mixtes, 53 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 43 chargés exclusivement du service télégraphique et 3 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE.** *Lille* (recette principale), boulevard de la Liberté. (Poste). MM. Dussourt, receveur principal ; Parsy, Veslot, Ponsinet, Alavoine, *commis principaux* ; **LILLE** (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutny, *receveur, chef de dépôt* Greslé, Miélet, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut, Lavielle, *commis principaux* ; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Houde, receveur ; Lille-Moulins, id. M. Chapiron, idem ; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem ; Lille (rue de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem ; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, idem ; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse ; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur ; Ascq, (poste et télégraphe), Mme Wallart, receveuse ; Aubers, (poste), Mlle Binaut, receveuse ; Baisieux, (Poste) Mme Pollet, receveuse ; Bassée (La), (poste, Mlle Tancrez, idem ; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur ; Bauvin, (poste), Mlle Ducanchez, receveuse ; Bondues, (poste), Mlle Deschamps, receveuse ; Bousbecques, (télégraphe), M. Devris, receveur ; Comines, (poste et télégraphe) Mlle Dubuisson, receveuse ; Croix, (poste), Mme Brach, id. ; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur ; Cysoing, (poste et télégraphe), Mlle Fourment, receveuse ; Fournes-en-Weppes, (idem), Mlle Lesage, idem ; Halluin, (poste), Mme Wallard, idem ; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur ; Haubourdin, (poste et télégraphe), Mme Reboux, receveuse ; Houplines, (P. et T.), Mlle Barbeconty, receveuse ; Lannoy, (télégraphe et poste) ; Mlle Cartier, receveuse ; Linselles, (poste et télégraphe), Mme Deltète, receveuse, Lomme, id. ; Mlle Petitberghien, id. ; Loos, (poste), Mme Estagerie, id. ; Loos, (télégraphe, M. Bodou, receveur ; Madeleine (La), (poste et télégra-

phe), Mlle Annot, receveuse; Marcq-en-Barœul, (poste et télégraphe, Mme Vasseur, idem; Marquette, télégraphe, M. Meertens, receveur; Phalempin, (poste et télégraphe), Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marcq, (poste et télégraphe), Mlle Huguier, idem; Quesnoy-sur-Deûle, (poste et télégraphe), Mlle Guillaume, idem; Roncq, idem; Mme Delangre, (idem), Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal, Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, receveur; St-André, (télégraphe), M. N. . . idem; Templeuve, (poste), Mlle Caplet, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mlle Vaitte, idem; Thumeries, (poste et télégraphe), Mlle Elise Fossé, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Berteloot, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Sabourault, receveuse; Wattrelos, (poste et télégraphe), Mme Canonne, receveuse; Wavrin, (poste et télégraphe), Mlle Pottier, receveuse.; Wattignies, (poste); Mlle Poitou, receveuse.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur; Anor, (idem), M. Gomel, receveur; Bavay, (idem), Mme Dumay, receveuse; Berlaimont, (idem), Mme Soyez, idem; Bousies, (poste), Mme Legrand, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle Lebourlier, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (télégraphe), M. Dehove, receveur; Dourlers, (télégraphe et poste), Mlle Léonard, receveuse; Englefontaine, (poste), Mlle Blary, receveuse; Etrœungt, (poste), Mlle Godbille, idem; Etrœungt, (télégraphe), M. Lefebvre, receveur; Feignies, (poste), Mlle Théry, receveuse, Felleries, (poste et télégraphe), Mlle Marissal, receveuse; Ferrière-la-Grande (télégraphe et poste), Mlle Henrotel, receveuse; Fourmies, (poste et télégraphe), M. Rousseau, idem; Glageon, (poste), M. Gilles, facteur-bottier, municipal; Glageon (télégraphe), M. Laporte, receveur; Hautmont (poste), M. Thiébault, idem; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem; Jenlain, (poste et télégraphe), Mlle Irma Serrier, receveuse; Jeumont, (poste), M. Disneur, \*, receveur; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem; Louvroil, (télégraphe), M. Pauquet, idem; Maroilles (poste et télégraphe), Mme Hugot, receveuse; Maubeuge, (idem), MM. Riotte, receveur, Lechêne, commis principal; Poix, (poste et télégraphe), Mme Rosier, receveuse; Quesnoy (Le), (poste et télégraphe), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), Mlle Lebrun, receveuse; Sars-Poteries, (idem), M. Lelong, receveur; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), Mme Goudeau, receveuse; Trélon, (poste), Melle Cowez, receveuse; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem; Villers-sire-Nicole; (poste), Melle de Morigny, idem; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem; Pont-sur-Sambre, (poste), Mlle Canonne, receveuse.



**ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.** Cambrai, (poste et télégraphe), M. Dhoudain, receveur; Avesnes-les-Aubert, (idem), Melle Furgeros, receveuse; Beauvois (poste et télégraphe), Melle Dubois, receveuse; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur; Busigny, (poste et télégraphe), Melle Lefebvre receveuse; Carnières, (poste et télégraphe), M. Laude idem; Cateau (Le), (poste et télégraphe), M. Godard, receveur; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Marchal, receveuse; Caudry, idem, M. Mayot, receveur; Clary, (idem), Mme Gérard, receveuse, Gouzeaucourt, (idem), Melle Devaux, idem; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem; Inchy (poste et télégraphe), Melle Tison, idem; Iwuy, (poste), Melle Tailiefer, idem, Ligny, (poste et télégraphe), Melle Vercamer, idem, Marcoing, (poste), Mme Guilbert, idem; Marcoing, (télégraphe); M. Regnault, receveur; Maretz, (poste et télégraphe), Mlle Wallez, receveuse; Masnières, (poste), Mlle Harvich, idem; Masnières, (télégraphe), M. Isbled, receveur; Neuville, (poste), Mlle Noury, receveuse; Noyelles-sur-Escout, (télégraphe), M. Capont, idem; Quiévy, (poste et télégraphe), Melle Petitdemange receveuse; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîtier-municipal; Saulzoir, (poste), Mlle Burlet, receveuse; Solesmes, (poste), Mme Vivien, idem; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur; Walincourt, (poste et télégraphe), Mme Leclercq, receveuse; St-Souplet, (poste), Mlle Cochard, receveuse; Viesly, (poste), Mlle Boniface, receveuse; St-Aubert (poste), Melle Lehmann, receveuse.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI.** Douai, (poste et télégraphe), MM. Vandesmet receveur; Faux, commis principal; Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse; Arleux, (idem), Mme Tison, idem; Aubigny-au-bac (poste), Mlle Tellier, idem; Cantin (poste), Melle Delesalle, receveuse; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem; Marchiennes, (poste et télégraphe), Mme Boubay, idem; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem; Râches, (poste), Mme Selle, idem; Somain, (poste), Mlle Mio, idem; Lécluse, (idem), Moreau, facteur-boîtier.

**ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.** Dunkerque, (poste et télégraphe) MM. De Biré, receveur; Bouclet, commis-principal; Dunkerque, (gare télégraphe), M. Devisch, receveur; Bergues, (poste et télégraphe), Mme Helle, receveuse; Bollezeele, (poste), M. Merlier, receveur; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mlle Chassaing, idem; Esquelbecq, (poste), Mme Luyts, idem; Gravelines, (poste et télégraphe), M. Buleux, receveur; Hondschoote, (poste), Mlle Dubrulle, receveuse, Hondschoote, (télégraphe), M. Dekayser, receveur; Moëres (les) (télégraphe), M. Colette, idem; Rosendaël,

(télégraphe), M. N..., idem ; Steene, (télégraphe), M. Courte-cuisse, idem ; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse ; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mme Cabotse, idem ; Loon, (idem), Melle Renaud, receveuse.

**ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK** Hazebrouck, (poste et télégraphe), M. Corbeau, receveur ; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse ; Bailleul, (poste et télégraphe), M. Dehaisne, receveur ; Cassel, (poste et télégraphe), Mlle Felhoen, receveuse ; Estaires, (poste), Mlle Cornillot, idem ; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur ; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur ; Merville, (poste), Melle Rigaut, receveuse ; Merville, (télégraphe), M. Leleux, receveur ; Renescure, (poste), Melle Lecœuvre, receveuse ; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles, receveuse ; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem ; Vieux-Berquin, (poste), Mlle Grancier, idem ; Godewaersvelde, (poste), Mme Rauwel, receveuse.

**ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES** Valenciennes, (poste et télégraphe), MM. Blazart, receveur, Leclercq, Halluin, commis principaux ; Anzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaud, receveur ; Artres, (idem), Mlle Fossé Jeanne, receveuse ; Bouchain, (idem), M. Mougín, receveur ; Condé, (idem), M. Lobbé, idem ; Crespin, (idem), Mlle Tilloy, receveuse ; Curgies, (poste et télégraphe), Mlle Titremann, receveuse ; Denain, (idem), Mlle Sévené, idem ; Escaudain, Mlle Cuisinier, idem ; Fresnes, (idem), Mlle François, idem ; Hasnon, (poste), Mlle Butor, idem ; Louches, (poste et télégraphe), Mlle Nicolet, idem ; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem ; Onnaing, (poste et télégraphe), Mlle Lavinay, receveuse ; Raimes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse ; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), Mlle Suin-Duvoyaux, idem ; Trith, (poste et télégraphe), Mlle Caplet, idem ; Vieux-Condé (poste-et-télégraphe), Mlle Jossé, receveuse ; Wallers, (poste), Mme Dudant, idem ; Saultain, (poste), Melle Serrier, Céline, idem.

*Entreposeurs dans les gares de chemin de fer.* — MM. Maurel, à Lille ; Ratel, à Cambrai ; Cendro, à Douai ; Ruysens, à Hazebrouck ; Prégnon, à Somain ; Lejeune, à Valenciennes ; Alliot, à Busigny.

*Bureaux sémaphoriques.* — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote

*Bureaux d'écluse.* Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun et Warlaing.

*Bureaux d'intérêt privé.* Anzin, (forges d') Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Hauts-Fourneaux de Maubeuge ; Madeleine (la), Marly ; Pecquencourt, Prouvy, Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire Nicole, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe.

*Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée.* — Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-H, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busignies, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Haumont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Louches, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

## TÉLÉGRAPHIE.

### SERVICE TECHNIQUE. — DIRECTION DE LILLE.

La direction régionale de Lille comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

*Directeur-ingénieur*, M. Berthot, \*, rue St-Jacques, 21-23 à Lille  
*Bureau de la direction, rue St-Jacques, 21-23* : M. L'heureux, *contrôleur*; MM. Lalisie Bourdeau, Carrey, Best et Just, *employés*; M. Guillemot, *chef surveillant du Nord*; M. Sintier, *chef surveillant du Pas-de-Calais*.

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais : *Inspecteur-ingénieur*, M. Hequet, \*.

L'inspection d'Amiens comprend les départements de l'Aisne et de la Somme : *Inspecteur-ingénieur*, M. Vasseur, \*.

L'inspection de Paris-Nord comprend le département de l'Oise et partie de Seine-et-Oise : *Inspecteur-ingénieur*, M. Chauvas-saignes, \*.

### POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

*Vérificateur en chef de la 3<sup>e</sup> circonscription régionale* : M. Girod, à Bar-le-Duc.

LILLE, MM. Boone, *vérificateur*; Antoine, Bouverat, *vérificateurs-adjoints*. — ROUBAIX, M. Bertin, *vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Sire, *vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Chaudron, *vérificateur*. — CAMBRAI, M. Delavenne, *vérificateur*. — AVESNES, MM. Gaude, *vérificateur*; Debruyne, *vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Pinchart, *vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Loriaux, *vérificateur*; Guillemot, *vérificateur-adjoint*.

## SCIENCES ET ARTS.

### SOCIÉTÉS SAVANTES.

#### Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments

et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

#### *Membres honoraires.*

MM. De Saint-Aignan, \*, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission; Robert (Charles), \*, membre de l'Institut, à Paris; Paillard, \*, ancien préfet du Pas-de-Calais; Vincent (Charles), A. ☉, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

*Bureau* : MM. Dehaisnes, I. ☉, chanoine honoraire, archiviste honoraire du département, *président*; Van Hende (Edouard), A. ☉, numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

#### *Membres titulaires résidants.*

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergeret, député; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire; le comte de Caulaincourt, ✕, propriétaire; Chautard, ✕, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, \*, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; Dalle à Bousbecque; Danchin, bibliophile; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres; David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ☉, conducteur des ponts et chaussées; Deligne (Jules), professeur, Demeunynck, \*, ancien conseiller général; Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet (Jules), I. ☉, professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert, bibliophile; l'abbé Hyver, archéologue; Houdoy (Jules) A. ☉, archéologue; Legrand (Géry), maire de Lille; Leuridan (Théodore), ✕, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix; Marteau (Charles), ✕, architecte du département; Mortreux, curé de Beaucamp; De Norguet, propriétaire; De la Phalecque, propriétaire; Quarré, bibliophile; Scrive-Bertin, archéologue; De Smyttere, I. ☉, propriétaire; Ternant, sous-agent-voyer en chef à Lille; Verly, archéologue, Vernier, numismatiste.

#### *Membres titulaires non résidants.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Cavernc, Eliacin, à Avesnes; Desilve, curé à Ohain; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy; Jennepin, maître de pension à Cousolre; Lhomme, maire à

Liessies; Pierret, archéologue à Etrœungt; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

**ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.** — MM. Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai; Delattre, receveur municipal à Cambrai; Desilve, curé à Basuel; Durieux, A. O., archiviste de la ville de Cambrai; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI.** — MM. le baron de Bouteville, à Hornaing; Brassart (Félix), avocat à Douai; Bréan, ingénieur à Douai; Dechristé, imprimeur à Douai; Delplanque, conservateur du musée archéologique; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai; Favier, propriétaire à Douai; Hazard, conseiller à la Cour de Douai; Heuguebart, curé à Lambres; Lahaussais, à Orchies; Laloy (Roger), à Flines; De Sars (William), propriétaire à Douai; Le Chevalier de Ternas, propriétaire à Douai.

**ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.** — MM. Bazy, propriétaire à Watten; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque; Lecocq, architecte à Dunkerque; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque; Outters, architecte à Bergues; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

**ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.** — MM. Arnould-Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noorpeene; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttere, \*, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Flêtre.

**ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.** — MM. Caffiaux, A. O., docteur-ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekeerschietter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; Grar (Edouard), \*, à Valenciennes; Legrand (Louis), député à Valenciennes; Martin (Adolphe), \*, à Valenciennes.

*Membres correspondants.*

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, archiviste du département, à Amiens; Bollaert, \*, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résidant; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais; de Boyer de Sainte-Suzanne, \*, à Monaco; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société académique de Laon; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, \*, ingénieur

des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin ; le baron de Girardot, \*, à Nantes ; Grimon, \*, à Paris, ancien membre résidant ; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux ; Le Glay (Edward), \*, ancien sous-préfet, à Paris ; de Linas, \*, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen ; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette ; le comte de Melun ; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris ; le comte de Resbecq, \*, I. ☉, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris ; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais) ; Van Drival, ✕, A. ☉, chanoine-titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras ; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne) ; Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

### Commission météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission météorologique du département du Nord se réunit à la Faculté des sciences, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à deux heures.

*Membres honoraires* : MM le Préfet du Nord, *président d'honneur* ; V. Meurein, inspecteur de la salubrité, *président honoraire*.

*Bureau* : MM. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *président* ; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille, *vice-président* ; Berthot, inspecteur, ingénieur des lignes télégraphiques à Lille, *archiviste* ; Damien, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *secrétaire* ; Schmeltz, ancien professeur au lycée de Lille, *secrétaire-adjoint*.

*Membres titulaires* : MM. Blerzy, directeur des postes et télégraphes à Lille ; Gruson, ingénieur en chef à Douai ; Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef à Dunkerque ; Quinette de Rochemont, ingénieur en chef à Valenciennes ; Peslin, ingénieur en chef des mines à Douai ; Oly, Gérard, Cosserrat, Crépin, Berthet, Etienne, Salles, ingénieurs des ponts et chaussées ; Faucher, ingénieur en chef, directeur des poudres et salpêtres ; Desmarets, directeur de l'Observatoire météorologique à Douai ; Guary, ancien directeur des mines d'Anzin ; Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille ; Corenwinder, chimiste à

Lille; Cayet, inspecteur des forêts à Lille; Humbert et Gay, professeurs au lycée de Lille; Offret, professeur au lycée de Douai; Mongy, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; A. Mangin, docteur en médecine, adjoint au maire de Douai.

**Société centrale d'agriculture, sciences et arts  
du département du Nord, établie à Douai.**

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

*Membres honoraires de droit.*

Mgr l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour d'appel; le procureur-général; le Préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le général commandant l'artillerie; le président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance; le procureur de la République; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

*Membres honoraires nommés par la Société.*

MM. Lagarde, \*, conseiller honoraire à la cour d'appel; Corne, sénateur; Vasse, \*, ancien maire; Bagneris, \*, docteur en médecine; E. Leroy, propriétaire; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant; le comte de Guerne, \*, président honoraire à la Cour; Fleury, O \*, recteur honoraire

*Membres résidants.*

MM. Dupont, avocat; Frédéric de Guerne, propriétaire; Offret, professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire; Luce, propriétaire; Maurice, conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Brassart, avocat; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil; Vuillemin, \*, directeur des mines d'Aniche; B. Cambier, fabricant de sucre; Picot, fabricant de sucre; Boulanger, ingénieur civil; Dubrulle, architecte; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Waternau, propriétaire; Alfred Dupont fils, avocat; Dutilleul, propriétaire; H. Leroy, conseiller; Maillard, avocat; Bernard \*, propriétaire; Laloy, fabricant de sucre;

Dauphin, avocat ; Deschodt, \*, président honoraire à la Cour ; Morel, propriétaire ; Poncelet, propriétaire ; L. Cambier, propriétaire ; Faucheux, docteur en médecine ; Taisne, avocat ; Lebon, avocat ; Bréan, ingénieur ; Ed. Fiévet, fabricant de sucre ; D. Dubois, économe des hospices ; Calot, propriétaire ; Dechristé, imprimeur ; G. Maugin, propriétaire ; Quinion-Hubert, conseiller ; Béharelle, propriétaire ; le baron de Bouteville ; Dovillers, agriculteur ; Vitrant, avocat ; Hilaire \*, directeur de l'École normale ; Hazard, conseiller ; le colonel de Bailliencourt, C \* ; de La Gorce, avocat ; Champenois, \*, médecin-major ; le baron E. Boissonnet, avocat ; Groult, fabricant de sucre ; Durutte, \*, officier supérieur en retraite ; André, brasseur ; Du Motey, avocat.

#### *Fonctionnaires de la Société.*

MM. Fleury, président ; Deschodt, 1<sup>er</sup> vice-président ; H. Leroy, 2<sup>e</sup> vice-président ; Quinion-Hubert, secrétaire général ; Favier, premier secrétaire-adjoint ; D<sup>r</sup> Faucheux, deuxième secrétaire-adjoint ; Paix, trésorier ; Brassart, archiviste-bibliothécaire.

### **Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.**

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. Terquem \*, président ; Colas, vice-président, V. Henry, secrétaire-général ; P. Haltez, A ☉, secrétaire de correspondance ; Marteau \*, trésorier ; Rigaux, bibliothécaire-archiviste.

#### *Membres honoraires.*

MM. le général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée ; le Préfet du département du Nord ; le Maire de Lille.

#### *Membres de droit.*

MM. le Recteur de l'Académie ; l'Inspecteur d'Académie à Lille

#### *Membres résidents.*

MM. Testelin, sénateur, docteur en médecine ; Cazeneuve, O. \*, docteur en médecine ; Bachy, A. ☉, propriétaire ; Chon, \*, I. ☉, ancien professeur d'histoire ; Corenwinder, O. \*, chimiste-agronome ; Lavainne, \*, ✱, professeur de musique ; Parise, \*, professeur à la Faculté de médecine ; Deligne, homme de lettres ; Colas, I. ☉, peintre ; Garreau, \*, professeur à la Faculté de



médecine; Meurein, \* †, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Viollette, Ch., \*, A. Ⓞ, doyen de la Faculté; Mathias, O \*, †, ingénieur de la traction au chemin de fer de Nord; Van Hende A. Ⓞ, ancien chef d'institution; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. Ⓞ; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenberg, architecte; Leuridan, †, bibliothécaire à Roubaix; Gosselet, \*, A. Ⓞ, professeur à la Faculté; Telliez, A. Ⓞ, juge; Dutilleul, Jules, \*, Ⓞ A, propriétaire; Scrive, A., propriétaire; Houdoy, J., \*, littérateur; l'abbé Dehaisnes, I. Ⓞ, archiviste du département; Dépret, Ⓞ A, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, \*, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, A. Ⓞ, docteur en médecine; Rigaux, A. Ⓞ, archéologue; Souillart, A. Ⓞ, professeur à la Faculté des sciences; Verly, \*, littérateur; Marteau, \*, architecte du département; Henry, docteur en droit, conservateur de la bibliothèque municipale, Charles Barrois, A. Ⓞ, maître de conférences de géologie à la Faculté des Sciences; Faucher, \*, ingénieur en chef des poudres et salpêtres; Alfred Renouard, industriel; Masquelez, O \*, Ⓞ I, ingénieur, Paul Hallez, A. Ⓞ, chimiste; Darcq Albert, Ⓞ A, professeur aux écoles académiques; Jules Barrois, docteur ès-sciences; Morat, professeur à la Faculté de médecine; Cornut \*, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Desrousseaux A. Ⓞ, chansonnier; Ozenfant-Scrive, propriétaire.

### **Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.**

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

**BUREAU :** MM. Martin, Adolphe, \*, *président*; Bultot, Valère, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Cromback, Pierre, \*, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Lecat, Julien, *secrétaire-général*; N. . . ., *conservateur du musée et du médaillier*; N. . . ., *trésorier et bibliothécaire*; Damien, *conservateur du matériel des concours*.

## SECTION CENTRALE.

*Membres titulaires élus.*

MM. Martin, Adolphe, \*, homme de lettres, à Saint-Saulve ; Bouton, Ernest, ancien receveur des hospices à Valenciennes ; Cromback, \*, principal honoraire du collège, maire à Beuvrages ; Hamoir, Gustave, \*, agriculteur à Saultain ; Bul-tot, Valère, juge au tribunal civil, à Valenciennes ; Ma-riage, Jean-Baptiste, \*, fabricant de sucre, maire à Thiant ; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes ; De Clercq, \*, ingé-nieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes ; de Quillacq, \*, industriel à Anzin ; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux ; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau ; de Car-pentier, banquier, à Valenciennes ; Thellier de Poncheville, avocat à Valenciennes ; Damien, *conservateur du matériel des Concours.*

*Membres de droit.*

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

*Membres honoraires résidents.*

MM. Boudousquié, \*, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes ; Pesier, Edmond, \*, chimiste, à Valenciennes ; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Cassiaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes ; Cromback, \*, maire à Beuvrages.

**Bureaux des Sections.**

## SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, \*, chimiste à Valenciennes, *président*, N. . . . , *vice-président* ; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire* ; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire adjoint*.

## SECTION D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Cromback, \*, principal honoraire du collège à Beuvrages, *président* ; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, docteur en droit à Valenciennes, *secrétaire*.

## SECTION DES BEAUX-ARTS.

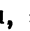
MM. Martin, Adolphe, \*, *président* ; N. . . . , *vice-président* ; Fromentin, E., *secrétaire* ; N. . . . , *secrétaire-adjoint*.

## SECTION DE MORALITÉ.

MM. Mangé, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes, *pré-sident* ; Thellier de Poncheville, *vice-président* ; Lehoucq, au-mônier du lycée, *secrétaire* ; N. . . . , *secrétaire-adjoint*.

### Société Dunkerquoise

*Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences des lettres et des arts.*

BUREAU : MM. Duriau, \*, O , président ; Terquem, vice-président ; Mordacq, secrétaire-général ; Minne, secrétaire-adjoint ; Daigremont, trésorier ; Devos, archiviste.

*Membres titulaires résidants* : MM. Bernaert, ancien négociant ; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes ; Desmit, professeur de peinture ; Habar, journaliste ; Mordacq, inspecteur des écoles primaires ; Terquem, \*, professeur d'hydrographie en retraite ; Vandercolme Alex., \*, propriétaire ; Minne et Delbeke, rédacteurs de l'Almanach du commerce ; Choquet, professeur ; Vaneste, pharmacien ; Daigremont, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite ; Bouvart, principal du collège communal ; Duriau, docteur en médecine ; Gardet, receveur municipal ; Vezien, \*, docteur en médecine ; D'Ortigue, ingénieur civil ; Vanmoé, architecte départemental ; Devos, bibliothécaire ; Thiéry, instituteur ; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes ; Bouchon, professeur ; Schmidt, professeur ; Tronchet, professeur ; Debacker, conducteur des ponts et chaussées ; Lecocq, architecte ; Dutoit chimiste ; Liénard, libraire ; Valleray, professeur d'hydrographie ; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées, Défossé, professeur au collège communal ; Poiret, professeur au collège communal ; Rau, négociant.

*Membres titulaires non-résidants* : MM. Galloo, propriétaire à Bergues ; Outters, architecte à Bergues, Victor Derode, propriétaire et maire de Rosendaël ; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël ; Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël ; Vandercolme, docteur en médecine, à Bourbourg ; Edmond About, homme de lettres à Paris ; Vandavelde, agent-voyer principal, à Lille.

### UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à Lille, Douai, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

Le bureau central siégeant à Douai, se compose de : MM. Nolen, recteur, *président de l'Union* ; Lamy, *secrétaire-général* ; Alain-Chartier, *trésorier général de l'Union*.

BUREAU ET COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ  
DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président* : MM. Bottin, président de Chambre honoraire ; Cornet, chef d'escadron au 27<sup>e</sup> d'artillerie ; Picot, conseiller municipal, *vice-présidents* ; M. G. Mangin, *secrétaire-général* ; MM. Emile Evrard, industriel ; Lachaume, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'artillerie ; Georges Cardon, professeur d'histoire au Lycée, *secrétaires* ; M. C. Cardon, notaire, *trésorier* ; M. Courtecuisse, banquier, *trésorier-adjoint* ; M. Mille-Corbitt, *bibliothécaire-archiviste* ; MM. Espinas, conseiller ; Farez, industriel ; Guillet, architecte et professeur ; Halphen, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'artillerie ; Meurant, architecte ; Riémain, professeur de comptabilité ; Scoutetten, avocat, *membres de la commission administrative*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

MM. Trystram, député, conseiller général et président de la Chambre de commerce, *président d'honneur* ; Terquem, \*, (C), A., ancien professeur d'hydrographie, adjoint au Maire, *président* ; Berteloot, \*, lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port, — Bouvart, principal du Collège, agrégé, — Mordacq, (C) I., inspecteur de l'instruction primaire, *vice-présidents* ; Albert Mine, assureur maritime, *secrétaire-général* ; Défossé, professeur d'histoire au collège communal ; — Thomas Deman, avocat, — Thiery, instituteur communal ; *secrétaires* ; — Girard, directeur de la succursale de la Banque de France, *trésorier* ; Albert Dutoit, chimiste, *trésorier-adjoint* ; Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées, *bibliothécaire-archiviste*.

*Commission administrative* : MM. Anould, lieutenant-colonel d'artillerie, \* ; J.-M. Delbecque, capitaine au long cours ; Delval, notaire ; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées ; Hutter, ingénieur ; Monnot, chimiste en chef des douanes, et Vesson, pasteur de l'Église réformée de France.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM. Doutriaux, avocat, ancien bâtonnier, *président* ; Delame, président de la Chambre de commerce ; Lambert, inspecteur primaire, Jules Sirot, conseiller général, Wagret, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents* ; Paul Foucart, avocat, *secrétaire-général* ; Damien, instituteur communal ; Giard Pierre,

libraire, *secrétaires*; Binet, chef de comptabilité, *trésorier*; M. Mariage, *bibliothécaire*.

*Commission administrative*: MM. Bouchez, notaire à Bouchain; Bultot, maire de Valenciennes; De Berny, négociant; Dombre, directeur des mines de Lourches; Lefebvre, chef de gare; Marcet, proviseur du Lycée; Sautteau, avocat, adjoint au maire de Valenciennes; Muscart, professeur au Lycée; de Cornillon, professeur d'histoire au Lycée.

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1881, la Société de Géographie de Lille s'est séparée de l'Union géographique du Nord. Elle compte aujourd'hui 700 membres, son bureau est constitué comme suit :

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, *président d'honneur*; Paul Crépy, négociant, juge au tribunal de commerce, *président*; Henri Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix; Dejardin, avocat; Verly, publiciste; Faucher, ingénieur, directeur des poudres et salpêtres, *vice-présidents*; Guillot, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie au Lycée, *secrétaire-général*; Duflos, homme de lettres; Boudry, ancien juge de paix; Van Hende, vice-président de la commission historique du département, *secrétaires*; Fromant, Auguste, homme de lettres, trésorier; Alfred Renouard fils, manufacturier, vice-consul d'Italie, *bibliothécaire*; Bertoux, négociant; Bouffet, secrétaire-général de la Préfecture, N....., directeur de l'enseignement primaire; Chon, avocat; Damien, maître de conférences à la Faculté des sciences; Delamarre, chef de bataillon au 43<sup>e</sup> de ligne; Delessert, homme de lettres, à Croix; Ange Descamps, filateur; Victor Duburq, publiciste à Roubaix; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences; Masquelez, ingénieur, directeur de l'institut industriel du Nord; Jules Scribe, membre de la chambre de commerce; René Telliez, juge au tribunal civil; Tilmant, directeur de l'école supérieure; Warin, administrateur des hospices, *membres du Comité d'études*; D<sup>r</sup> Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris; Snérus, professeur d'histoire à Paris, ancien secrétaire-général; Foncin, ancien recteur, ancien président de l'Union géographique, *membres d'honneur*; A. Lacroix, chirurgien de la marine à La Martinique; Meyer, consul de France à Tananarive; Aug. Lepers, à Panama; D<sup>r</sup> Brock, à Christiania; G. Martin, à Toulon; Theiler, officier de la marine Brésilienne à Rio Grande do sul, *membres correspondants*.

La Société a son siège rue St-Jacques. Des conférences sont faites tous les jeudis à 8 heures 1/4 du soir, par M. Guillot, secrétaire-général et par MM. Alfred Renouard, Rosman, Faucher, Damien, Gosselet, Ardoin du Mazet, Watteau, membres de la Société.

## SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD.

La *Société géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, grâce à l'initiative de M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences. Autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873, la Société tint régulièrement pendant plusieurs années des séances mensuelles ou bi-mensuelles dont les procès-verbaux restaient simplement manuscrits.

En 1874, le nombre des membres ayant beaucoup augmenté et des subventions ayant été obtenues du Conseil général du Nord, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 9<sup>e</sup> volume est aujourd'hui presque terminé. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8° la Société publie des *Mémoires* in-4° quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. La première partie du second volume des *Mémoires* est actuellement sous-presse.

La *Société géologique* compte 96 membres titulaires, domiciliés dans le ressort académique de Douai. — 18 membres correspondants — 32 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de 1,000 volumes et brochures.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE DE LILLE.

(Fondée le 8 juin 1857.)

MM. Gabriel Bouffet O ✕, A ☉, *président*; Edouard Coquelle, *vice-président*; Armand Houdoy, *secrétaire-général*; Maurice Contamine, *secrétaire-adjoint*; Adolphe Fromont, *trésorier*.

COMMISSION: MM. Verdier Emile, Faucheur Edmond, Godron Emile, Danel Léonard ✕, C ✕, Legrand Géry, Ovigneur Emile, Decroix Jules, Lefebvre Jules, Wallaert Edouard, Dauchin Fernand.

## ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE LILLE.

(Siège social, 2; rue du Lombard).

Cette Société, reconstituée le 8 février 1881 a pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants et sortis pour les aider dans le choix d'une carrière, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'école.

*Président*, MM. Jules Lefebvre A. — *Vice-président*, Alfred Mongy A. — *Trésorier*, Louis Broutin. — *Secrétaire*, L. Berthelon.

## ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction gratuite des adultes dans le département du Nord. Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de compléter leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique a eu lieu au Grand Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la *véritable égalité*.

## Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq heures de l'après-midi.

BUREAU. MM. Olivier, *président*; Hallez, *vice-président*; Castiaux, *secrétaire-général*; Noquet, *secrétaire-adjoint*; Thibaut, *bibliothécaire*; Lotar, *trésorier*.

*Membres honoraires.*

MM. Despinoy, pharmacien ; Feron, docteur en médecine.  
Gueury (O. \*), docteur en médecine.

*Membres titulaires résidents.*

MM. Arnould, Bergeron, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O \*,  
Cuignet, \*, Daubresse, Delage, Demon, Folet, Gorez, Hallez,  
Joire, Lescoeur, Lober, Looten, Lotar, Meurein \* †,  
Noquet, Olivier, Paquet, Parise, \*, Patoir, Pilat, \*, Pu-  
celle, \*, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, \*,  
Wertheimer.

*Membres titulaires non résidents.*

MM. Windriff, à Cassel ; Couvreur, à Seclin ; Vincent, à Armen-  
tières ; Van Merris, à Dunkerque ; Manouvriez fils, à Valenciennes ;  
Dransart, à Somain ; Derville, à Roubaix ; Leroy-Delhayc, à  
Solesmes.

**Société Industrielle du Nord de la France.**

*Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.*

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire pro-  
gresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les  
industriels et les commerçants de la région par la réunion sur  
un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction,  
par la communication des découvertes et des faits remarquables,  
ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et  
par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de  
l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des  
prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à  
consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'éco-  
nomie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Mathias, \*, *président* ; Auguste  
Wallaert, Edouard Agache \*, Corenwinder, O \*, Emile Bigo,  
*vice-présidents* ; Renouard, *secrétaire-général* ; Paul Crépy, O,  
*secrétaire du Conseil d'administration* ; Faucheur, *trésorier* ;  
Hartung, \*, *bibliothécaire*. — Membres délégués de Roubaix,  
M. Emile Roussel ; de Tourcoing, M. J. Leblan, \* ; d'Armentières,  
M. V. Pouchain.



## COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*, M. Dubreucq ; *vice-président*, M. Newnham ; *secrétaire*, M. Hirsch.

Filature et tissage. *Président*, M. Faucheur ; *vice-président*, M. Duplay ; *secrétaire*, M. E. Loyer.

Chimie. *Président*, M. Ladureau ; *vice-président*, M. Faucher ; *secrétaires*, MM. Delaunoy et Collot.

Utilité publique. *Président*, M. Léon Gauche ; *vice-président*, M. le D<sup>r</sup> Arnould ; *secrétaire*, M. Prouvost.

Commerce et banque. *Président*, M. E. Neut ; *vice-président*, M. Dubar ; *secrétaire*, M. Delecroix.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

**Société médicale de Douai.**

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU : MM. Léonardi, docteur en médecine, *président* ; Fauchoux, fils, docteur en médecine, *secrétaire* ; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste*.

*Membres* : MM. Watelle fils, docteur en médecine ; Léonardi, idem ; Maugin, ☉ idem ; Sockeel, idem ; Delplanque, vétérinaire ; Bagnéris \*, docteur en médecine ; Dransart, idem ; Monnier, Lambilliotte, idem. ; *membres honoraires*, MM. Watelle père, docteur et Fauchoux père, docteur.

**Société d'émulation de Cambrai.**

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. Renard, \*, *président* ; C. de Vendegies, *vice-président* ; Durieux, ☉, I, *secrétaire-général* ; Blin, *bibliothécaire-archiviste* ; Roth, Ch., *trésorier*.

*Membres honoraires.*

Mgr l'archevêque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai ; le recteur de l'Académie ; le maire de Cambrai ; Petit-Courtin, \*, Jules Brabant, \*, Wiart-Pinquet, anciens maires.

*Membres résidents.*

MM. Berger, directeur de l'école de dessin ; Blin, père, conservateur de la bibliothèque ; Ed. Boulanger, agriculteur ; L. Coupé, industriel ; Crépin, \*, agriculteur ; V. Delattre, receveur municipal ; Durieux, professeur de dessin ; Dutemple, avocat ; A. Jacqmart, médecin-vétérinaire ; l'abbé Lemaire ; C. Petit, ingénieur civil ; Renard ; Richard, géomètre ; Roth, Charles, banquier ; comte Charles de Vendegies, propriétaire, Blin, fils, négociant. Deloffre, receveur de l'enregistrement ; Ronnelle, architecte ; Douay, fils, propriétaire et Lallement, O. \*, officier supérieur en retraite.

**Société des Amis des Arts, à Douai.**

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président* ; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents* ; Albert Dutilleul, *secrétaire* ; Arthur Maroniez, *secrétaire-adjoint* ; Edouard Crépin, *trésorier* ; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Favier, Delétréz et Poncelet, *administrateurs*.

**Comité flamand de France.**

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU : MM. Bonvarlet *président* ; Ch. Paeile et I. de Cousse-maker, *vice-présidents* ; l'abbé Becuwe et J. Landron, *secrétaires* ; l'abbé R. Flahault, *trésorier* ; H. Rigaux, *trésorier-adjoint* ; E. Vandercolme, *archiviste*.

**Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.**

BUREAU : MM. Caverne, *président* ; Mortier, *vice-président* ; Tordeux, *secrétaire* ; Pauquet, *trésorier* ; Gossart, *bibliothécaire-archiviste*.

*Membres résidents*, MM. Caverne, pharmacien ; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire ; Colinet (E) ; de Colinet, propriétaire ; Fosset, ex-professeur au collège ; Gossart, négociant ;

Guillemin, architecte; le comte de Mérode, propriétaire; Mu-tiaux, ancien notaire; Pauquet, propriétaire; Tordeux, filateur; Hannoÿe, doyen-curé; Dupont, propriétaire.

**Société des architectes du département du Nord,  
à Lille.**

Cette société, dont le siège est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1882-1883. — MM. Vandenberg, *président*; Leblan, *vice-président*, Mourcou, *secrétaire*; Cockenpot, *archiviste*; Cannissié, *archiviste*.

*Membres*, MM. Cannissié fils, à Lille; Cockenpot, à Lille; Contamine, idem, A. Contamine, idem; Cordonnier, à Haubourdin; Ch. Deperne, à Lille; Paul Destombe, à Roubaix; Dubuisson, à Lille; Dubrulle, à Douai; Dupire-Rozan, à Roubaix; J. Duthilleul, à Lille; Dutouquet, à Valenciennes; Gilquin, à Lille; Hannotin, à Lille; Leblan, à Tourcoing; J. Lecocq, à Dunkerque; Mahieu, à Lille; Marteau, à Lille; Meurant, à Douai; Meurillon, à Lille; Mourcou, à Lille; Newnham, à Lille; Outters, à Bergues; Pennel, à Lille; Sauvage, à Lille; Sproit, à Lille; Thibaut, à Roubaix; Vandenberg, à Lille.

**Cercle horticole du Nord.**

Siège social: Grande-Place, 10, à Lille.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président*; L. Peucelle horticulteur à Esquermes et Bocquet père, maraîcher à la Made-

leine-lez-Lille, *vice-présidents* ; Arthur Van den Heede, horticulteur à Saint-Maurice-Lille, *secrétaire-général* ; Cuvelier, employé de commerce, *secrétaire-adjoint* ; Delmotte-Ladein, fabricant de jalousies, à Lille, *trésorier* ; Delobel-Dupont, horticulteur à Loos, *trésorier-adjoint* ; Vallin, jardinier à Lille, *bibliothécaire*.

*Conseil d'administration* : MM. Casimir Berton, horticulteur ; rue des Roses, à Lille ; A. Delezenne, jardinier à Saint-Maurice ; Leriche, maraîcher, à Canteleu ; Ch. Devos, propriétaire à Saint-Maurice-Lille ; Grolez-Vallet, horticult.-pépiniériste à Marcq-en-Barœul ; Cornil Donat, jardinier, à Loos ; Brou, jardinier, à Loos ; L. Mesplomb, jardinier, à Marcq-en-Barœul ; J.-B. Lorthoïs, horticulteur, à Canteleu ; L. Demay, jardinier-maraîcher, à Mouveaux ; E. Pénin, horticulteur, à Saint-Maurice-Lille ; C. Plum-cœcq, chef de bureau adjoint à la Préfecture du Nord.

## BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

### BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. à midi 1/2, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. du soir. Les dimanches et fêtes, elle n'est ouverte que jusqu'à midi 1/2.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 50 personnes qui viennent journellement en compulsur les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le jeudi soir de 6 h. 1/2 à 9 h. et qui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

*Service de la bibliothèque* : MM. Henry, licencié ès-lettres, docteur en droit, *bibliothécaire*, Vandermersch, *sous-bibliothécaire* ; Touvenot, Viart, *employés*.

*Commission de surveillance*, MM. Contamine, *vice-président* ; de Prins, *secrétaire* ; Corenwinder, Marteau, Debray, Lebigre, Rigaut, Danchin, Quarré, Debièvre, de Renty.

## BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et aux moyens de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures et le jeudi de 5 à 7 heures. Le nombre des volumes est de 4,500.

M. Adolphe Rémant, *bibliothécaire*.

## BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1<sup>er</sup> février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 8,200 volumes imprimés et 34 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV<sup>e</sup> siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 34.

*Bibliothécaire*. M. Th. Leuridan, ♣.

## BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.  
(nommé par le Ministre).

MM. E. Fabre ♣, *vice-président*; N....., *secrétaire*; Courdaveaux, G. Maugin, Dupont, Boulanger, Poulle ♣, A, Grimbert.

*Bibliothécaire*, M. Benjamin Rivière: *surveillant*, M. Dumarquez.

## BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 34,071 ou 34665 avec la bibliothèque populaire; les manuscrits forment un total de 1,236 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été for-

mée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

*Commission d'inspection et d'achat de livres*, M. Renard, maire, *président*; de Liénard, *vice-président*; de Vendegies, Cirier, Barbier et A. Bertrand.

*Conservateur*, M. Blin.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1882, 956 volumes.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1882, 823 volumes, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à environ 3,000 pour l'année précitée.

#### BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,121.

*Commission de surveillance*: MM. Lozé, maire, *président*, Camus, docteur en médecine, Garin, Regnaudin et Sartiaux, membres du conseil municipal.

*Bibliothécaire* : M. Lacourte.

La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

#### BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 24,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux,

ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

*Conservateur*, M. Cromback, \* ; *sous-bibliothécaire*, M. Watte-camps.

*Bibliothèque et Musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.*

Cette collection qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

**BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.**

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

**BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.**

2,045 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux à quatre heures en hiver, et à cinq heures en été.

*Bibliothécaire* : M. Olivier.

**BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.**

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,000 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

*Bibliothécaire*, M. Hervotte.

**BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.**

Une petite bibliothèque, composée de 1,199 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

*Conservateur*, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

**BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.**

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1<sup>er</sup> mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

*Commission de surveillance*, MM. le maire, *président*; Gaspard, docteur en droit, Bouly de Lesdain, et Duriau, docteur en médecine.

*Bibliothécaire*, M. Devos.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 5,094 volumes, dont 2 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux ouvrages qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillon a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

*Conservateur*, M. Parfait Joos.

#### BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir aux secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; *président honoraire*: V. Salomé; *membres*: MM. Hautefeuille, Levent, Decreus, J. Cirot, L.-A. Leurette, L. Vosselle; *bibliothécaire*, L. Dubois.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-



Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

#### BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telle que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

#### MUSÉES.






Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

#### LILLE.

##### MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

*Commission de surveillance*, MM. Aug<sup>te</sup> Herlin, , *vice-président*; Sauvaige, , A. Agache, Colas, , professeur de peinture; Lenglard, Pluchart, Denneulin, artiste peintre; Ozenfant-Scrive, ; Louis Schoutteten; Darcq, , sculpteur; Verly Hippolyte, \*, Coquidé et Faure.

##### MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

## MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

*Commission de surveillance* : MM. Pluchart, *vice-président*; Colas, professeur de peinture; Houzé de l'Aulnoit; L. Sauvage; Em. Delecroix; Auguste Herlin, Darcq, Marteau.

## MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

*Commission de surveillance*, MM V. Meurein \*, †, *vice-président*; le président de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; Gosselet, Giard, Viollette, \*, Lethierry, Hallez, Corenwinder O \* et Barrois Charles.

## MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

## MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, *vice-président*; Vanhende, Debray, Rigaux, Chon, l'abbé Dehaisnes, Giard, Faucher.

## MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.

MM. Ozenfant, *vice-président*; Verly, Fontaine. Schoutteten, Marteau, Planquart, l'abbé Cernel, Roussel.

## MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, *vice-président*; Vernier, Rigaux, Fromont. Demeunynck.

## MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Cussac, *vice-président*; Sauvage, Henri Labbe. Baudet,

## MUSÉE MOILLET.




Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués

à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, *vice-président* ; Van Hende, membre de la Société des sciences ; de Norguet, propriétaire ; N . . .

#### MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

*Commission chargée de la surveillance et du classement*, MM. Ch. Bachy, , *vice-président* ; Léon Gauche, , *administrateur délégué* ; Ch. Viollette, \*, , doyen de la Faculté des sciences ; Cornut, \*, ingénieur, Gauche.

#### DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'administration de M. Gaspard, en 1829 ; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, de midi à cinq heures de relevée et les dimanches et jeudis, du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai, de midi à quatre heures.

A la collection de 248 tableaux indiquée dans la dernière édition du catalogue établi, en 1880, par le secrétaire de la commission, il faut ajouter un grand nombre d'œuvres remarquables données en 1881.

*Commission du musée* : MM. le Maire, *président de droit* ; Terquem, adjoint, *vice-président* ; Gaspard, *secrétaire*.

*Section des beaux arts*. MM. Dagneau, Desmit, délégués ; Coffyn, Detraux, E. Verleye, d'Arras.

*Section d'histoire naturelle* : MM. Prevost , Terquem , Ponchez, Duriau, Vaneste, délégués.

*Section d'archéologie* : MM. Bonvarlet , Ch. Collet , Alibert, délégués.

### BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand I<sup>er</sup>*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

*Commission de surveillance*, MM. Léon Claeys, maire, *président*; Bailleul, Bollaert, Vandenbroucke. — *Secrétaire*, M. Braets. — *Conservateur*, M. N....

### BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Leroy, de Coussemaker et Vandewalle.

*Conservateur*, M. Swynghedauw.

*Conservateur honoraire*. M. Ch. Allo.

### CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

*Commission de surveillance*. MM. Peinte, *vice-président*: Berger, le comte de Vendegies, Ronnelle et A. Durieux, *secrétaire*

### DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

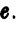
On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

*Section d'archéologie*. MM. Bréan, ingénieur, *président*; Favier, propriétaire, *secrétaire*; Hazard, conseiller; Brassart, avocat, Delannoy, propriétaire; Dubrulle, architecte; Faucheur père, docteur en médecine; Groult; fabricant de sucre.

*Section des beaux arts*. MM. Ed. Paix, *président*; Albert Dutilleul, propriétaire, *secrétaire*; Alphonse André, brasseur; Adrien

Demont, artiste peintre; P. Billet, artiste peintre; Edmond Demont, propriétaire; Achille Poncelet, propriétaire; Edmond Locoge, propriétaire, *président honoraire*.

*Section d'ethnographie.* MM. Farez, A, , industriel, *président*; Alphonse André, brasseur, *secrétaire*; Anicet Boulanger, industriel; de Sars, propriétaire; Fauchaux fils, docteur en médecine; A.-P. Maugin, docteur en médecine; C. Mille-Corbit, négociant.

*Section d'histoire naturelle.* MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; E. Gosselin, ingénieur civil, *secrétaire*; Edmond Demont, propriétaire; Edmond Delplanque, conservateur du Musée; Emile Desmarests, propriétaire; Jules de Guerne, propriétaire; Léon Maurice, conseiller; Vasse aîné, chimiste; Watelle, père, docteur en médecine.

*Bureau de la Commission générale.* MM. le maire de Douai, *président*; Bréan, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Alf. Dupont fils, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Albert Dutilleul, *secrétaire-général*; Alphonse André, *secrétaire-adjoint*.

*Conservateur* (pour toutes les sections), M. Ed. Delplanque.

#### VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée renferme plus de 400 tableaux, parmi lesquels plusieurs fort remarquables, entre autres un *tryptique* représentant la lapidation de saint Etienne, par Rubens, une descente de croix du même auteur; des Vélasquez, Périda, Martin Pepin, Van Dyck, Jordaens, Crayer, Porbus, Fouquières, etc., et une tapisserie d'Arras; 35 miniatures ou dessins, et des salles de sculptures renfermant un grand nombre d'œuvres de Carpeaux.

Cet établissement est placé sous la direction d'une commission. Les membres de cette commission sont les mêmes que pour l'académie de peinture.

MM. Bultot, maire, *président*; Robert, Dècle et Canu.

*Conservateur*, M. Nicolle, François.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

*Commission administrative.* MM. Pesier, \*, *vice-président*; De Clercq, \*, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

*Conservateur*, M. Farez,  A.

#### ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; 4° quatre-vingt-douze carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✠.

#### MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement : 67 tableaux, 16 dessins, 30 gravures, lithographies et photographies, 17 sculptures; ensemble 130 numéros.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✠.

#### MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très-importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✠.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 600 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, ✠.

## JARDINS BOTANIKES ET ZOOLOGIQUE.

### LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban, il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin, Lille possède un vaste et magnifique jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière. Ce jardin, avec ses plantations séculaires, ses pelouses sillonnées de nombreux cours d'eau et ses collections d'animaux, est un séjour des plus agréables et des plus intéressants. Il complète très heureusement le vaste et bel ensemble des promenades de la grande cité transformée.

*Commission de surveillance* : MM. Meurein, \*, †, *vice-président* ; Van den Hende, Adolphe (fils aîné), horticulteur, Giard, professeur à la Faculté des Sciences ; Lotar, Henri, professeur à la Faculté de Médecine ; Corenwinder, O \*, agronome Ed. Desbonnets, conseiller municipal ; Bouchée, conseiller municipal ; Charles, conseiller municipal ; Bertrand.

*Directeur des jardins*, M. Jadoul.

### DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

*Jardinier en chef*, M. Duriau.

## THÉÂTRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.



Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

## ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

### LILLE.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

*Origine de l'école.* En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la

musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

*Commission de patronage et de surveillance.* MM. le maire, *président*; Ed. Desrousseaux, *vice-président honoraire*; Th. Herlin, *vice-président*; Paul Pannier, *secrétaire*; Ed. Français, E. Vandeweghe, Faucher, G. Lammens, A. Ladureau.

ADMINISTRATION. *Directeur*, M. F. Lavainne \*; *secrétaire-archiviste*, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs.* — *Harmonie*: demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, — *Solfège*: Classes supérieures de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugge; classes élémentaires de demoiselles; M<sup>me</sup> Bulteau; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Dienne; classe élémentaire de garçons, M. F. Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — *Chant*: demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair; (hommes), M. Boulanger. — *Piano*: Classe supérieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monneret; classe préparatoire de demoiselles, Mlles Pannequin, Magot, Ortille; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Valtier. — *Piano et orgue*. (garçons), M. Lefebvre. — *Violon*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes M. Paul Martin. — *Violoncelle*, M. Delannoy. — *Contre-basse*, M. Darcq. — *Flûte et hautbois*: M. Herman. — *Clarinette*, M. Gaubert. — *Basson*, M. Bar. — *Saxophone*, M. Gaubert. — *Cor*, M. Wybo. — *Cornet à pistons et trompette*, M. Sinsoilliez. — *Trombone*, M. Masurel. — *Classe d'ensemble et instrumentale*, (garçons et demoiselles), M. V. Delannoy.

## ÉCOLES ACADÉMIQUES.

### Lille.

*Commission administrative.* MM. le Maire, *président*; Marteau, *vice-président*; Coquidé, Gavelle, Agache, Aug. Herlin, Marsillon, J. urcou, Huidiez père, Sproit, Denneullin, Cornut, Schoulteten, Van der Vinck.

*Peinture*, M. Colas, *directeur*. — *Dessin de la figure*. MM. Colas, *professeur*; Darcq, *professeur en second*. — *Sculpture*. M. Darcq, *professeur*. — *Anatomie*, M. le docteur Etienne Colas, \*, *professeur*. — *Architecture*. M. Vandenberg, *professeur*. — *Cours d'ornement*. M. Dubuisson, *professeur*. — *Cours de perspective linéaire*. M. Dubuisson, *professeur*. — *Géométrie et mécanique appliquées*. M. Vanriscotte, *professeur*. — *Dessin linéaire*.

M. Dubuisson, *professeur* — *Dessin élémentaire*. MM. Lecat, *professeur*; Degouge, *professeur-adjoint*. — *Histoire de l'art*. M. Mamet, *professeur*.

### Roubaix.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance*. MM. le Maire, *président*; Carlos Delattre, *vice-président*; Henri Verlais, Édouard Dupire, Harinkouck, Vinchon, E. Roussel, Cornut.

*Directeur*, M. Mils; ☉ A. *professeur de peinture et de bosse*; *Dessin de figure et académie*, M. Bouzin; *dessin élémentaire, ornement, histoire de l'art*, M. Seratzki; *Architecture*, M. X. ....; *géométrie descriptive, géométrie et mécanique appliquées, dessin de machines*, M. Codron; *dessin linéaire élémentaire et mathématiques*, M. Alexandre Faidherbe, I. ☉; *professeur-adjoint*, M. Aristide Faidherbe.

*Cours d'anglais*, M. Hache, 1<sup>er</sup> cours et M. Dorion, 2<sup>o</sup> cours; *allemand*, M. Wilhem-Rohn; *espagnol*, M. Dorion; *italien*, M. H. Hache. *Cours de langue anglaise pour jeunes filles*, Mlle Debuchy.

*Physique, chimie-manipulations-teinture*, M. l'abbé Vassart; *école de tissage, directeur*, M. Sadon, ☉ A; *professeur*, M. Sadon, fils; *cours des chauffeurs*, M. X. ....

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance*. — MM. le Maire, *président*; Victor Delannoy, *vice-président*; P. Parent, Barrez, Bulteau, Pierre Destombes, Bossut-Plichon, A. Vaissier et A. Jourdeuil.

*Directeur*, M. V. Delannoy, A. ☉; *secrétaire*, M. A. Turbelin.

*Professeurs*. Solfège, hommes, 1<sup>er</sup> cours, M. Victor Delannoy ☉ A.; 2<sup>o</sup> cours, M. A. Turbelin; 3<sup>o</sup> cours, M. E. Hodum; *cours d'adultes*, M. Turbelin; solfège, demoiselles, Mme Seynave et Mlle Letellier; piano, Mme Prus et Mlle Letellier; clarinette, MM. P. Fournier et E. Tesse; flûte, hautbois, basson et saxophone, M. Knoor; violon, M. V. Delannoy, ☉ A.; violoncelle et contre-basse, M. Landouzy; instruments de cuivre, MM. D. Cateau, Géminick, Léopold Mercier et X. ....; petits instruments de cuivre, M. Montigny.

Cours de chant pour hommes, M. Minssart.

— pour dames, Mme Landouzy.

Classe d'harmonie, M. Victor Delannoy, ☉, A.

### Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative*. M. le Maire *président*.

*Section de musique.* MM. Dervaux-Wetzel, Dupret Henri, Graulibert, L. Duhamel, L. Marafui, G. Glorieux, A. Delcour, Adolphe Vanaverbeck, H. Balois.

*Section d'architecture, de peinture et de dessin.* MM. J. Leblan, \*, Dervaux François, O. Devaux, Al. Deletombe, Goubet, Doublemart, Petit, Masure-Six; J. Duprez.

*Membres honoraires.* MM. L. Cadeau, J. Mathon.

### Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin.* MM. Detraux, président; Verley, secrétaire; E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Ch. Collet..

Ecole d'Architecture, M. J. Lecocq, architecte de la ville, directeur-professeur, M. Debacker, professeur de géométrie, Delannoy, professeur-adjoint.

Dessin et peinture, MM. Callot directeur-professeur M. N... professeur.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique.* MM. L. Crujeot, président; E. Pouleur, secrétaire; G. Dutoit, E. Petyt

*Directeur.* M. Neerman père.

*Professeurs.* MM. Vergriete; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen, Neerman père, Huot.

### Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

*Commission d'administration.* MM. le Maire, président; Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy, de Coussemaker Ignace et Vandewalle,

*Directeur,* M. Swynghedauw, professeur, M. Croes, fils.

### Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs:* MM. Dutemple, conseiller municipal, vice-président, Ernest Maronniez, Eugène Delalande, Alfred Delannoy, André Deloffre, Manière, conseiller.

*Professeurs,* MM. Datte, professeur de violon, de violoncelle et solfège supérieur; Muguet, professeur de clarinette et de saxophone Mascret, professeur de flûte, hautbois et basson; Dienne et Etienne, professeurs d'instruments de cuivre; Caudriller, professeur de solfège, cours secondaire; Etienne, idem, cours élémentaire.

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*, MM. le Maire, *président*; le comte de Vendegies, *vice-président*; Delannoy, Cornaille, Peinte, Bélamy; Ronnelle, Caluyer; *directeur*, M. Berger, fils; *professeur*, M. Durioux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance*, MM. Cornaille fils; Bertrand, Devilder, Carbonel, Boileau, Messian; Douay fils; *directeur*, M. Christian; *professeur*, M. Desicy.






### Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudez, *directeur*.

### Maubeuge.

COURS DE DESSIN. M. Neulliés, *directeur*.

### Boual.

SECTION DES BEAUX ARTS. — *Commission*, M. le Maire, *président*. MM. Farez, A , ingénieur civil, *vice-président*; Mahieu, O , commandant; Meurant, architecte; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, , ingénieur en chef des ponts et chaussées; Abel Desjardins, O , doyen de la Faculté des lettres; Gosselin, ingénieur civil; secrétaire, Giroud, , député; Watelle, docteur en médecine; *Surveillant général*, M. Carpentier.

*Géométrie et mécanique appliquées aux arts. Architecture*, M. Guillet, *professeur*.

*Perspective*, M. Neveu, *professeur*.

*Dessin, figuré*, M. Petit, *professeur*; *ornement*, M. Delétrez, *id.*

*Modelage et sculpture*, M. Delétrez.

*Cours de comptabilité et de tenue des livres*, M. Riémain.

*Cours de calligraphie*, M. Flament.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance*, M. le Maire, *président*; M. Clavon, *vice-président*; MM. Boulé, Evrard; Cuele-nere, directeur; M. Delahaye, professeur de solfège (garçons); Mlle Dubus, professeur de solfège (filles); Mme Fonrobert-Beauclair, professeur de vocalisation et chant (hommes et demoiselles); Mlle Sarrazin, professeur de piano (demoiselles), M. Heisser, professeur de violon et d'alto; M. E. Henry, professeur de violoncelle et de contrebasse; M. Auguste Bernard, professeur de flûte, et saxophone; M. Alfred Bernard, professeur de clarinette; M. Démoulier, professeur de basson et d'ophicléide; M. Delahaye, professeur de piano et d'accompagnement (jeunes gens); M. A. Détrain, chargé du cours pour la classe de hautbois; M. Devred chargé du cours pour la classe de cor; M. Elie chargé

du cours pour la classe de trombone à pistons et à coulisse, N. Fromont chargé du cours pour la classe de cornet à pistons, trompette, et saxophone soprano et contralto.

### Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

*Membres administrateurs.* — La commission est en réorganisation.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres, Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

*Professeurs*, MM. Henry-Eugène Delacroix, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modèlure et ornements; Dussart, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur adjoint de peinture et sculpture.

COURS DE PEINTURE POUR LES JEUNES FILLES. — Mme Delacroix.

ÉCOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — MM. Nicolet, A, professeur de physique; N. . . ., professeur de chimie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*, MM. le maire, président, Devillers, secrétaire; Boucher Charles; Labit, \*, Dugardin; Georges Devémy, Alfred Trinquet, Emile Vernus.

*Professeurs*, MM. de Cornillon, violon et alto; Absalon, violoncelle et contre-basse; Gaubert, clarinette, saxophone et basson; Alfred Datte, flûte et hautbois; Cantin, cor; Martin, instruments de cuivre à pistons; Biloir, solfège élémentaire et supérieur; Labit Henri, délégué aux études.

### Imprimerie et Librairie.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

## JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<i>Journaux politiques.</i>		
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque..	L'Autorité.....	3 fois par sem.
Id. ....	Le Phare de Dunkerque .....	Id.
Id. ....	Echo Maritime .....	Quotidien.
Id. ....	Le Nord Maritime .....	Id.
Bergues....	Journal de Bergues .....	Hebdomadaire
Id. ....	Revue commerciale de Bergues.....	Id.
Bourbourg ..	Journal de Bourbourg .....	Id.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.....	2 fois par sem.
Id. ....	L'Echo de la Flandre.....	Hebdomadaire
Id. ....	Journal d'Hazebrouck .....	3 fois par sem.
Bailleul.....	La Bailleuloise.....	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille. ....	L'Echo du Nord .....	Quotidien
Id. ....	Le Memorial de Lille et du Nord de la France.	Id.
Id. ....	Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais.	Id.
Id. ....	Le Progrès du Nord .....	Id.
Id. ....	Le Courrier populaire.....	Id.
Id. ....	La Vraie France .....	Id.
Id. ....	La Feuille des Campagnes.....	Hebdomadaire
Id. ....	Les Affiches et Annonces.....	Quotidien.
Id. ....	Le Petit-Nord .....	Quotidien.
Id. ....	La Semaine religieuse de Cambrai.....	Hebdomadaire
Id. ....	Bulletin de l'Œuvre des facultés catholiques.	Mensuel.
Id. ....	La Gazette du Nord.....	Hebdomadaire
Id. ....	Grains de Senevé .....	Mensuel.
Id. ....	Union de prières pour la ville de Lille.....	Id.
Id. ....	La Dépêche.....	Quotidien
Id. ....	Le Carillonneur .....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Nouvelliste du Nord .....	Quotidien
Id. ....	Le Forçat .....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Grand Nord .....	Quotidien
Roubaix.....	Le Journal de Roubaix.....	Quotidien.
Id. ....	Le Courrier d'Armentières.....	Id.
Id. ....	L'Illustration Roubaissienne .....	Hebdomadaire
Tourcoing ..	La Gazette de Tourcoing .....	Quotidien.
Id. ....	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Hebdomadaire
Id. ....	L'Echo de Tourcoing.....	Quotidien.
Id. ....	Le Courrier de Tourcoing.....	Id.
Id. ....	L' Raseur .....	Hebdomadaire
Armentières	Le Journal d'Armentières.....	Bi-hebdomad.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai ....	L'Émancipateur de Cambrai.....	4 fois par sem.
Id. ....	La Gazette de Cambrai.....	3 fois par sem.
Id. ....	Le Libéral de Cambrai.....	Id. ....
Le Câteau. .	Le Cambrésis.....	2 fois par sem.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<b>ARRONDISSEMENT D'AVESNES.</b>		
Avesnes.....	L'Observateur de l'arrondissement d'Avesnes	3 fois par sem.
Id. ....	Le Patriote de l'arrondissement d'Avesnes..	Id.
Fourmies....	Le Journal de Fourmies.....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Courrier de Fourmies.....	2 fois par sem.
Maubeuge...	La Frontière Fie d'Annonces.....	Hebdomadaire
Id. ....	L'Écho de la Sambre.....	Hebdomadaire
Id. ....	La Sambre.....	Id.
Hautmont....	L'Avenir du Nord.....	Id.
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>		
Douai.....	L'Indépendant de Douai.....	3 fois par sem.
Id. ....	L'Ami du peuple.....	Id.
Id. ....	La Gazette de Douai.....	Id.
Id. ....	La Petite Gazette de Douai et de l'arrondis.	Hebdomadaire
Id. ....	Le Vrai Gayant.....	Id.
Id. ....	Le Petit Douai.....	2 fois par sem.
<b>ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.</b>		
Valenciennes	Le Courrier du Nord.....	3 fois par sem.
Id. ....	L'Echo de la frontière.....	Id.
Id. ....	L'Impartial du Nord.....	Id.
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	4 id.
Id. ....	L'Éclaireur.....	2 Id.
St-Amand..	Echo Amandinois.....	Hebdomadaire
Denain.....	L'avenir de Denain.....	2 fois par sem.
Id. ....	Le Journal de Denain.....	Hebdomadaire
<i>Journaux non politiques.</i>		
Paris(1)...	Le Diable Rose.....	Mensuel.
Id. ....	Journal des marchands de modes.....	Id.
Id. ....	Les Modes européennes.....	Id.
Id. ....	Le Génie de la Mode.....	Bi-mensuel.
Lille.....	La dernière semaine financière industrielle et commerciale.....	Hebdomadaire
Id. ....	Carillonneur du Nord.....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Matériel industriel du Nord de la France et de la Belgique.....	Mensuel.
Id. ....	Le Portefeuille d'un Conteur.....	Id.
Id. ....	Le Journal circulaire dumarché linier de Lille.	Hebdomadaire
Id. ....	Journal des brasseurs du Nord.....	Id.
Id. ....	Le financier du Nord.....	Id.
Id. ....	La Feuille d'ann <sup>es</sup> du Nord et la halte de Paris	Id.
Id. ....	La Région du Nord..	Mensuel
Id. ....	Bulletin de l'Adoration réparatrice.....	Id.
Id. ....	Le Bonhomme Flamand.....	Id.
Id. ....	Annonces des arrondiss. de Lille et d'Arras..	2 fois par sem.
Id. ....	Le Nord-Artiste.....	Hebdomadaire
Id. ....	Gymnastic'S, ort-Nord.....	Mensuel.
Id. ....	Circulaire périodique de la Banque lilloise..	Hebdomadaire
Id. ....	Journal général d'annonces, affiches et avis du département du Nord.....	3 fois par sem.

(1) Ces journaux paraissent à Paris, mais sont imprimés et déposés à Lille.



VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Id. ....	La Semaine musicale de Lille.....	Hebdomadaire
Id. ....	La Semaine agricole et financière du Nord..	Le jeudi.
Id. ....	L'Épargne du Nord .....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Nord-Épargne .....	Id.
Id. ....	Le Nord contemporain .....	2 fois par sem.
Id. ....	Journal des sciences médicales.....	Mensuel.
Id. ....	Le Petit Lillois .....	Hebdomadaire
Id. ....	La Halle de Paris .....	Id.
Id. ....	L'annonce illustrée .....	Mensuel
Lille.....	Bulletin de la Société Industrielle.....	Trimestriel
Id. ....	Archives botaniques .....	Mensuel
Id. ....	Revue Générale des chemins de fer.....	Id.
Id. ....	La Finance du Nord .....	Hebdomadaire
Id. ....	Journal de l'Agriculture du Nord .....	Id.
Id. ....	Les Saisons.....	Tous l. quinzej
Id. ....	Le Moniteur de l'Industrie .....	Mensuel.
Id. ....	Le Renseignement. (Moniteur des ventes et locations d'immeubles .....	Hebdomadaire
Id. ....	La Broquette Tourquennoise.....	Id.
Roubaix.....	Le Bulletin musical .....	Mensuel.....
Id. ....	Feuille d'annonces Roubaix - Tourcoing....	Hebdomadaire
Id. ....	Petites affiches ce Roubaix - Tourcoing....	Id.
Tourcoing...	Le Carabinier Français.....	Hebdomadaire
Id. ....	Revue Colombophile .....	Id.
Id. ....	Le Brouetteur.....	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces de l'arrondissement et arrondissements voisins .....	Le jeudi.
Id. ....	Le Coopérateur.....	Mensuel.
St-Amand ...	Journal d'annonces .....	Hebdomadaire
Douai.....	L'Echo commercial et industriel du Nord et du Pas-de-Calais.....	Hebdomadaire
Id. ....	L'Indicateur Financier.....	Le 4 <sup>e</sup> de ch. m.
Id. ....	Indicateur théâtral et musical .....	Le 15 de ch. m
Id. ....	Les Épreuves du baccalauréat.....	Session du bacca.
Id. ....	La Région du Nord.....	Hebdomadaire
Id. ....	Les Petites affiches et annonces .....	Id.
Id. ....	Circulaire financière de la Banque .....	2 fois par sem.
Id. ....	Les Petites affiches et annonces du Nord de la France. (Sous titre : Journal de Douai .....	Hebdomadaire
Id. ....	Le publicité Douaisienne et de l'arrondisse- ment.....	Id.
Id. ....	Indicateur du chemin de fer .....	Id.
Maubeuge...	Le Nord métallurgique.....	Hebdomadaire
Dunkerque...	Le Trésorier du soldat .....	Mensuel.
Id. ....	La Plage .....	Saison balnéa.
Id. ....	L'Écho de l'Union des bienfaiteurs du soldat malade ou blessé.....	Mensuel.
Cambrai....	Revue hebdomadaire, Agricole, et Com- merciale .....	Hebdomadaire
Id. ....	Revue Agricole de la région du Nord.....	Id.
Id. ....	Feuille d'annonces de l'arrondissement....	Id.
Id. ....	Le Petit Cambrésis .....	Id.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870, porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

## AGRICULTURE.

### CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Dantu, maire à Steene ; Lebecque, agriculteur à Coudekerque ; Vandebavière, agriculteur à Loon ; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque ; Dehaene, agriculteur à Wormhoudt ; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. D. Claudórez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président* ; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, *secrétaire* ; Plouvier, maire de Steenwerck ; Vandewalle, maire de Berthen ; Bouilliez, à Merville ; Becquaert, maire d'Arnèke ; Desmarescaux, maire d'Eecke.

**Arrondissement de Lille.** MM. V. Meurein, \* †, agronome, *vice-président*; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *secrétaire*; E. Behagle, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières; Desprez Florimond, père, cultivateur à Cappelle; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies; Bouchery Charles, cultivateur, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, \* propriétaire à Lille; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Chieus, père, vétérinaire à Roubaix; Vandeboulque, cultivateur à Tourcoing; Lepercq, Alexandre, cultivateur, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.

**Arrondissement de Cambrai.** MM. Danquigny-Mallet, conseiller municipal à Cambrai; Herbet, maire d'Haynecourt; Dejardin, propriétaire à Carnières; Carpentier à Caudry; Lombois, maire de Catillon; Boulanger, propriétaire à Doignies; Vallez, maire de Briastre.

**Arrondissement d'Avesnes.** MM. le Sous-Préfet, *président*; Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-président*; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *secrétaire*; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules, conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

**Arrondissement de Douai.** M. le Sous-Préfet, *président*; MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres; Vasse, \*, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-Warendin; Couppé, maire et fabricant de sucre à Férin; Benoit Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, à Faumont.

**Arrondissement de Valenciennes.** MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président*; Davaine Jonathan, à Saint-Amand; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing; Jouglet Théophile à Anzin; Macarez, agriculteur à Haulchin; M. P. J. Lemer, brasseur à Hergnie; M. Ségard, *secrétaire*.

## SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

BUREAU: MM. René Telliez, à Lille, *président*; B. Corenwinder,

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

de Sequedin; F. Desprez, à Cappelle; Bernard, à Roost-Warendin; Em. Macarez, à St-Python; Claudorez, à Hazebrouck; Boulangé, à Salesches; Delelis, à Dunkerque, *vice-présidents pour les divers arrondissements*, Vion, à Lœuilly (Somme), *vice-président pour la section étrangère*; Gustave Dubar, à Lille, *secrétaire-général*; A. Renouard, à Lille, *secrétaire*; Roger Chieus, *secrétaire-adjoint*; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *trésorier*; A. Renouard, *bibliothécaire-archiviste*.

#### DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

MM. Vandercolme, père, *président honoraire*; Fidèle Vanhersecke, *vice-président honoraire*.

BUREAU: *président*, M. J. Delelis, \* ;

*Canton de Dunkerque-Est.* — *vice-président*, M. Auguste Gaspard.

*Canton de Bergues.* — M. Léon Claeys.

*Canton d'Hondschoote.* — M. Mallengier.

*Canton de Wormhoudt.* — M. Dehaene; *secrétaire*, M. Coolen; *trésorier*, M. Louis Debaecque; *secrétaire-archiviste*, M. Bradts.

#### BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

*Bureau*: MM. Ed. Hubert-Legaigneur, *président*; Belle et Vandenbavière, cultivateurs, *vice-présidents*; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire*; P. Joos, *secrétaire-adjoint*; Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire*.

M. Demeunynck, \*, *président-honoraire*, à Bourbourg.

*Membres titulaires de la société.* — Ils sont au nombre de 74.

#### HAZEBROUCK.

*Bureau*. MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, *présidents-honoraires*; Margerin du Metz, *président*; Bouilliez, *vice-président*; Claudorez, Paul, *secrétaire*; de St-Mart, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

#### BAILLEUL.

*Bailleul*. MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire de Bailleul, *président*; H. Bieswal et P. Becuwe, *vice-présidents*; D. Depoorter, *secrétaire*; C. Hopsomer, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 140.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,  
Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Ce comice est composé de 4 membres honoraires et de 620 membres titulaires.

*Membres honoraires.* MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*, le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division.

*Bureau.* MM. Beaucarne-Leroux, \*, *président*; Hellin, Vallet-Roger, \*, *vice-présidents*; De Norguet, *secrétaire-général*; Rousseaux, *secrétaire-adjoint*; H. Butin, \*, *bibliothécaire*; Nicole, *bibliothécaire-adjoint*; Tripier-Durieux, *trésorier*.

Le nombre des membres titulaires est de six cents vingt, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Ernest Legrand, *président*; François Boulanger, *vice-président*; Léon Hannoey, *secrétaire-général*; Henri Pecard, *secrétaire-adjoint*; Jules Hiroux, *trésorier*; Deharvengt-Derkenne, *archiviste*; Désiré Legrand, *bibliothécaire*

VALENCIENNES.

*Comices agricoles de l'arrondissement.*

VALENCIENNES. — *Agriculture*, MM. Bultot, *président*; Hunet, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Mariage, \*, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Damien, *secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, \*, *président*; N. ., Elie, *vice-président*; Gouvion Jules, *secrétaire*, N..., *trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, *président*; Davaine, Jonathan, *vice-président*; N....., *secrétaire*, Waché, *trésorier*.

CAMBRAI.

*Bureau.* MM. Tribou, à Hem-Lenglet, *président*; Dejardin, à Carnières, et Vallez, à Briastre, *vice-présidents*; E. Le Roy, à Crèvecœur, *secrétaire-général*; Bijn, *bibliothécaire*, à Cambrai, *secrétaire-rédacteur*; Richard, *secrétaire-archiviste*; Millot, notaire, *trésorier*.

Nombre des membres, 290.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing

a eu le sien en 1881, Le Câteau a eu son tour en 1882, Cambrai-Ouest l'aura en 1883, Clary en 1884 et Cambrai-Est en 1885.

#### **Haras.**

Le département du Nord fait partie du 1<sup>er</sup> arrondissement des Haras.

*Inspecteur général* : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; *directeur* : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1882, dans le Nord, 22 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait; Bergues, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait; St-Amand, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Douai, 4 dont 3 demi-sang, 1 de trait; Avesnes, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Maubeuge, 4 dont 3 demi-sang, 1 de trait; Landrecies, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a en outre, approuvé 33 étalons qui ont touché 13,200 fr., et en a autorisé 6.

#### **Art vétérinaire.**

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 87, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 21; Cambrai, 15; Avesnes, 18; Douai, 7; Valenciennes, 18; Hazebrouck, 4.

*Vétérinaire du département du Nord*, M. Pollet à Lille.

#### **Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.**

*Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.*

*Président*, M. Bernard, à Aubencheul.

#### **Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.**

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires cantonaux des épizooties.

*Inspecteur vétérinaire du service des épizooties*; M. Pollet, *vétérinaire départemental*, à Lille.

## INDUSTRIE. — COMMERCE.

### CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de sept. Elles sont composées comme suit :

**LILLE.** M. le Préfet, *président d'honneur*; E. Delesalle, *président*; Decroix, *vice-président*; A. Masquelier; E. Agache; Th. Barrois; A. Delesalle; L. Bonduelle; H. Labbe; A. Descamps; P. Derode; P. Le Gavrian; J. Schoutteten; A. Vial; F. Brunet; J. Leblan; J. Scribe-Loyer.

*Secrétaire de la chambre*, M. H. Tournier.

**DUNKERQUE.** MM. Auguste Petyt, \*, *président honoraire*; J.-B. Trystram, *président*, député du Nord; Alfred Petyt, *vice-président*; Th. Foort, *trésorier*; Ad. Fichaux; E. Lavergne, P. Marchand, J. Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, D. Vancauwenberghe-Bellenger, L. Herbart. L. Dubuisson, Deregneaucourt, Demarle-Fétel.

**ROUBAIX.** MM. A. Delfosse, \*, *président*; Scrépel-Roussel, *vice-président*; Th. Leuridan, \*, *secrétaire*; H. Mathon, *trésorier*; G. Wattinne; F. Roussel; J. Lagache, fils; Eloy-Duvillier; Parent-Monfort; A. Vinchon, Motte-Bossut, \*, Voldemar-Lestienne.

**TOURCOING.** MM. Jonglez-Desurmont, *président*; E. Jourdain, *vice-président*; Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste*; Lorthiois-Desplanque, D. Leurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, *secrétaire*.

**DOUAI.** MM. Charles de Bailliencourt, *président*; V. Hanotte, \*, *vice-président*; Maronniez, *secrétaire*; Alain-Chartier, \*; Cavroy; Paix; Farez, A.; Giroud \*; A. Trannin; Goube-Piérache; Delcroix; Messien, Vanderbraeck.

*Membres correspondants.* MM. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*, M. Richart.

**CAMBRAI.** MM. Wallerand, Louis, \*, *président*; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. \*, *vice-président*; Petit, Charles, *secrétaire*; N..., *trésorier*; Ménard, Antoine-Gérard, Hallette, Jules; Ledieu, René; Ménard, Henri; Delloye, Charles; Mallez, Paul-Marie; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, \*; Wiart, Henri Joseph.

**VALENCIENNES.** MM. Charles Delame, \*, *président*; Harpignies, père, *vice-président*; Leduc, *trésorier* A. Wagret, J. Durel, Dubois, Jeronnez, Lamour, Debrabant — M. Ernest Bouton, *Secrétaire*.

## CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

### ARMENTIÈRES.

*Président* : M. Miellez Edouard ; *Vice-président*, M. Leuridan Bouche ; *Membres*, MM. Vial ; H. Becquart ; L. Bouchez ; Lutun ; Gille ; Félix Deren ; Pierre Woussen ; Victor Pouchain ; Lacherez ; Léon Fremaux, *secrétaire*.

**AVESNES.** MM. Boussus, Dubois, Georges, Pecqueriaux, Pigé, Carlier, Gillard, Clavon ; Sculfort ; Imbert.

## BUREAUX DE CONDITIONNEMENT A ROUBAIX ET TOURCOING.

### *Établissement comprenant :*

- 1° Bureau de conditionnement des soies, des laines et des cotons ;
- 2° Bureau de pesage des matières textiles ;
- 3° Bureau de décreusage officieux ;
- 4° Bureau de titrage et de numérotage des fils.

**ROUBAIX.** Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles. Le droit de pesage a été modifié par un autre arrêté préfectoral du 13 décembre 1861.

*Commission de surveillance.* MM. Bonne, Demarquette, Delebois, conseillers municipaux ; A. Delfosse, \* ; H. Mathon, membres de la Chambre de commerce.

*Directeur*, M. A. Musin, ✕ ; *1<sup>er</sup> commis*, M. Simoëns ; *receveur*, M. A. Destrée ; plus 36 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.



Un service de factage spécial *restitue gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

L'établissement de Roubaix sous le rapport du mouvement est le plus important de tous ceux qui existent.

Depuis le 16 octobre 1882 l'établissement est transféré boulevard d'Halluin dans une belle et vaste construction spéciale qui se trouve reliée, par une voie ferrée, au chemin de fer du Nord et aux Magasins généraux qui sont à proximité.

**Tourcoing.** Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

*Commission de surveillance.* MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

*Directeur.* M. Desmettre.

**SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING  
ET DE ROUBAIX.**

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

*Directeur-Ingénieur.* M. A. Binet; *inspecteur*, M. Louchet (à Roubaix); *Régisseur-comptable*, M. Descamps; *picqueur*, M. Riffard, \*.

**Inspection du travail des enfants dans les  
manufactures.**

Les enfants et filles mineurs ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.

La 6<sup>e</sup> circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

*Inspecteur divisionnaire*, M. Nadeau \*, rue Boileux, 26.

*Inspecteurs département* ». MM. Arnold †, rue d'Anvers, 30. à Lille; Pastour \*, a Valenciennes, rue Abel-de-Pujol, 14.

**Comité linier du Nord et Association pour  
l'extension de la culture du lin.**

*(Fondé en 1849).*

MM. Julien Le Blan, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Elouard Agache, à Lille, *secrétaire-général*, Gustave Dubar, à Lille *secrétaire*.

*Membres*: MM. Bayeux fils, à Lille; Boutemy, à Lannoy; G. Canissié, A. Casse, à Fives-Lille; Ch. Catel fils, Eugène Crépy, Ange Descamps, J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai; Duplay, à Frévent, Faucheur-Desmedt, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin, Lemaître fils, à Halluin; Leroy-Crépaux, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Jules Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils, Georges Saint-Léger, Scrive-Loyer, à Lille; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières.

**Syndicat des filateurs de coton du Nord.**

MM. Alfred Thiriez, *président*; Alfred Delesalle, *vice-président*; Jules Schoulteten, *secrétaire-général*; Gustave Dubar, *secrétaire*.

*Membres*: MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Eloy-Duvillier.

**BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.**

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*, M. Hartung, \*; *Administrateurs*, MM. Bernard Henri, \*; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, N....; Scalbert; Ed. Longhayé; Aug. Masquelier, \*; A. Wallaert; *censeurs*, MM. Scrive-Bigo, \*; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*, G. Verron; *caissier*, M. Renut.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Boutoëy; *Censeurs*: MM. Guery, Bracq Amédée, Bultot, \*. *Administrateurs*: MM. Dubois, Declé, Lecat, Pierard, de Quillacq \*, P. Dupont, Delame. — *Caissier*, M. Van Gelder. — *Chef de comptabilité*, M. Ruellé-Duchéné.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du 13 juin 1855.* *Directeur*, M. Armand Girard. — *Administrateurs*, MM. Trystram Jean; Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, A. Vendercolme, J. N. Vancauwenberghe — *Censeurs*, MM. de Clebsattel, O. \*, Carpentier; *caissier*, Bameule.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du 31 décembre 1867* — M. L. Ronceray, *directeur*. — B. Trouslard, *caissier*.

SUCCURSALE DE CAMBRAI. — *Autorisée par décret du 12 août 1880, (promulgué Journal officiel du 7 septembre 1880)*. — M. Teste, *directeur*. — *Administrateurs* : MM. Éd. Bertrand, Jules Delaporte, Jules Brunel-Pamart, Camille Maïresse, Cornaille Georges, Wiart Gustave. — *Censeurs* : MM Brabant Jules, Seydoux Charles, Wallerand Louis. — *Caissier* : M. Jacquemart. — *Teneur de livres* : M. Coquenpot.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du 7 janvier 1881* — M. Chevalier, *directeur*.

## BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord ; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale*, M. D. Spiers *syndic* ; A. Plaideau, *premier adjoint* ; Debaecker, *deuxième adjoint* ; A. Sergent, *troisième adjoint* ; L. Toutain, *quatrième adjoint* ; Leroy, Alibert, L. Deman, G. Ladureau, Lesidaner, Lefebvre.

*Courtier honoraire* ; M. A. Vandercolme, père.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*, MM. Verbiest, Liagre, Févez, Pajot, Paquin, Crouan.

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce*, MM. Pouille, Pochez, Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change ; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*, M. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

## Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — Allemagne, consul : M. A. Wagner ; Angleterre, vice-consul : M. Taylor ; Autriche-Hongrie, consul : M. Numa Plaideau ; Belgique, consul : M. L. Dewulf-Cailleret ; Brésil, Mexique et Grèce, consul : M. G. Féron ; Danemark, consul : M. Bonvarlet.

Espagne, vice-consul : M. Th. Foort ; États-Unis, vice-consul ; M. Lemaitre ; Italie, consul : M. Th. Foort ; Pays-Bas, consul : M. Ed. Petyt ; Pérou, consul : M. N... , Portugal, vice-consul : M. Jodocius ; Russie et Costa-Rica, consul : M. L. Debaecque ; Suède et Norvège, consul : M. Ch. Collet ; Turquie, consul : M. Ed. de Clebsattel.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de Suède, Norvège et Danemarck.

LILLE. MM. Dansaert, consul de Belgique ; Crépy, vice-consul ; Dubois Grégoire, consul des États-Unis ; Desrousseaux, vice-consul de Portugal ; Bayart, vice-consul du Brésil ; Venot, vice-consul d'Espagne ; Renouard, vice-consul d'Italie.

ROUBAIX. MM. Allard, ✕ consul de Belgique ; Lepoutre, consul des Pays-Bas ; Piat, vice-consul des États-Unis ; Albert Prouvost, vice-consul d'Espagne.

TOURCOING. M. le docteur Sioen, ✕, consul de Belgique.

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (A) ✕, banquier, vice-consul d'Espagne.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de Belgique.

## COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1<sup>er</sup> juillet 1855 a établi dans chaque canton, une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

---

---

## Deuxième partie.

---

# DOCUMENTS STATISTIQUES.

---

## NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

### Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les  $0^{\circ} 13'$  à l'ouest, et  $2^{\circ} 3'$  à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les  $49^{\circ} 58'$  et  $51^{\circ} 5'$  de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la Manche ; au nord-est la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne ; et au-sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

### Aspect.

**ÉMINENCES.** Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,

coteau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises ; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cattes, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une partie de grès fort tendre ; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mêlé de pierre meulière ; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai ; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département ; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200, 250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

**VALLÉES.** Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont :

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mét. 77 de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon : longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres ; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres , 5,176 mètres de largeur réduite , avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure , ayant 4 myriamètres environ de longueur , sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure , longue de 4 myriamètres sur 50 à 1,200 mètres de largeur , avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance ; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau , les trois vallées des sources de l'Ecaillon , etc.

**RIVIÈRES.** Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 26 (1).

*L'Aa* , qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth , dans le département du Pas-de-Calais , entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines , où ses eaux vont se jeter dans la mer.

*La Colme* , branche de l'Aa , qui s'en sépare à Watten et se porte sur Bergues , où elle se jette dans le canal de Bergues.

*E'Yser* , petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck , arrondissement d'Hazebrouck , et va grossir les eaux de l'Hyperlé , dans la province belge de la Flandre-Orientale.

*La Piéne* , très petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser , près Wylder .

*La Lys* , dont la source est à Lysbourg ( Pas-de-Calais ) , qui sépare les territoires des deux départements , depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem , qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille , aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck , et depuis Armentières jusqu'à près de Menin , sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

*La Lawe* , formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais , qui vont se jeter dans la Lys à La Gorgue.

*La Bourre* , petite rivière qui naît à Borre , arrondissement d'Hazebrouck , et se réunit au canal de Préaven , au Grand-Dam .

*La Marque* , petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin , arrondissement de Lille , traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières , celles qui sont navigables sont indiquées , ainsi que les canaux , dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la *Deûle*, à Marquette.

*La Deûle*, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

*La Scarpe*, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

*La Sensée*, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Lécuse, (arrondissement de Douai), alimente le canal de la Sensée et va se jeter dans la Scarpe à Lambres.

*L'Escaut*, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

*La Hayne*, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

*La Trouille*, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

*L'Hogneau*, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

*La Selle*, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

*La Rhonelle*, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

*L'Écaillon*, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

*La Sambre*, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landre-cies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

*Le Bassuyau*, petite rivière qui doit son origine à des sources



jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

*L'Esdain*, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

*Le Bayart*, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

*L'Herclain*, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

*La Solre*, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

*L'Helpe-Majeure*, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

*La Petite-Helpe*, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

**RUISSEAUX.** On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

*La Becque de Vieux-Berquin*, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

*La Metterbeck*, qui a sa source au Mont-des Cattes et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir ; il se jette dans la Lys au-dessous de Saily, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

*La Vieille-Rivière*, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

**MARAI.** Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moères, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe ;

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin, quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes ; et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

### **Météorologie.**

**CLIMAT.** Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrés de latitude septentrionale.

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court ; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

**TEMPÉRATURE.** D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30 ; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima ; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de (— 19°,0) le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

**MÉTÉORES.** Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

**VENTS DOMINANTS.** Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

### **Division du Territoire.**

Le département se compose de 663 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 663 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance.

**LILLE.** Chef-lieu du département, du quartier-général du 1<sup>er</sup> corps d'armée, de la 1<sup>re</sup> division militaire et d'un tribunal de première instance ; place forte, avec citadelle ; facultés de l'État : médecine et pharmacie, sciences ; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres ; institut industriel ; ville d'industrie et de commerce. — Population : 178,144 habitants. — Distance de Paris : 236 kilom.

**ROUBAIX.** Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille ; ville de grande industrie. — Population, 91,757 âmes.

**TOURCOING.** Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 51,895 âmes.

**DUNKERQUE.** Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Population : 37,323 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

**DOUAI.** Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel et d'une académie universitaire; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 29,172 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

**VALENCIENNES.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 27,607 habitants.

**ARMENTIÈRES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 25,089 habitants.

**CAMBRAI.** Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 23,448 habitants.

**MAUBEUGE.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 17,221 habitants.

**DENAIN.** Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 17,202 habitants.

**BAILLEUL.** Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 28 kil de Lille. — Population : 12,712 habitants.

**SAINT-AMAND.** Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 11,184 habitants.

**HAZEBROUCK.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 10,595 habitants.

**LE CATEAU.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,564 habitants.

**GRAVELINES.** Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 8,416 âmes.

**MERVILLE.** Ville ouverte; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille. — Population : 7,028 habitants.

**ESTAIRES.** Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,731 âmes.

**COMINES.** Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 6,637 habitants.

**HAUBOURDIN.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants.

**AVESNES.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 105 kil. de Lille. — Population : 5,714 habitants.

**BERGUES.** Chef-lieu de canton, à 66 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,385 habitants.

**SECLIN.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

**CONDÉ.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,621 habitants.

**CASSEL.** Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,276 habitants.

**LANDRECIERS.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,203 habitants.

**LE QUESNOY.** Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 67 kil. de Lille. — Population : 4,030 habitants.

• **LA GORGUE.** Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,885 habitants.

**ORCHIES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 26 kil. de Lille. — Population 3,757 habitants.

**LA BASSÉE.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,545 habitants.

**HONDSCHOOTE.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,472 habitants.

**MARCHIENNES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, 34 kil. de Lille. — Population : 3,388 habitants.

**BOURBOURG.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population : 2,392 habitants.

**LANNOY.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,985 habitants.

**BAVAL.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. — Population : 1,863 habitants.

**BOUGHAIN.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 49 kil. de Lille. — Population : 1,763 habitants.

• **MORTAGNE.** Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,273 habitants.

## SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE			
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement		
			hect. ares	hect. ares		
DUNKERQUE.	Bergues.....	43	44953	72310		
	Bourbourg.....	43	44075			
	Dunkerque-Est.....	8	6775			
	Dunkerque-Ouest.....	6	4648			
	Gravelines.....	4	6944			
	Hondschoote.....	8	43743			
	Wormhoudt.....	40	44205			
HAZEBROUCK.	Bailleul-Nord-Est.....	4	9643	69458		
	Bailleul-Sud-Ouest.....	5	6863			
	Cassel.....	43	44752			
	Hazebrouck-Nord.....	40	42526			
	Hazebrouck-Sud.....	7	8384			
	Merville.....	5	8274			
	Steenvoorde.....	9	42052			
LILLE.	Armentières.....	8	6285	87564		
	Bassée (La).....	44	7007			
	Cysoing.....	44	9644			
	Haubourdin.....	46	8724			
	Lannoy.....	46	7872			
	Lille	Nord-Est.....	2		2625	
		Centre.....	2		285	
		Sud-Est.....	3		4244	
		Sud-Ouest.....	4		2965	
		Ouest.....	4		2965	
		Pont-à-Marcq.....	45		44680	
		Quesnoy-sur-Deûle.....	9		6575	
		Roubaix-Est.....	2		2636	
	Roubaix-Ouest.....	2	4460			
	Seclin.....	46	9592			
	Tourcoing-Nord.....	6	6234			
	Tourcoing-Sud.....	3	3096			
CAMBRAI.	Cambrai-Est.....	44	8894	89334		
	Cambrai-Ouest.....	47	7892			
	Carnières.....	46	40478			
	Câteau (Le).....	47	45948			
	Clary.....	47	43731			
	Marcoing.....	20	49959			
	Solesmes.....	47	42765			

DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE		
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement	
			hect. a <sup>res</sup>	hect. ares	
AVESNES.	Avesnes-Nord.....	44	43046	} 140064 "	
	Avesnes-Sud.....	42	45250		
	Bavai.....	48	42718		
	Berlaimont.....	44	8777		
	Landrecies.....	40	41463		
	Maubeuge.....	45	20963		
	Quesnoy-Est.....	44	48018		
	Quesnoy-Ouest.....	27	7978		
	Soire-le-Château.....	46	43483		
Trélon.....	43	48365			
DOUAI.	Arleux.....	45	8744	} 47584 "	
	Douai {	Nord.....	6		5954
		Sud.....	40		5844
		Ouest.....	44		6341
	Marchiennes.....	45	40345		
Orchies.....	9	40356			
VALENCIENNES	Amand (Saint-), r. g...	40	5856	} 63084 "	
	Amand (Saint-), r. d...	7	40788		
	Bouchain.....	24	4244		
	Condé.....	40	8468		
	Valenciennes {	Nord...	9		5799
		Est...	40		9377
Sud...		45	8552		
Totaux.....		663	569389	569389	

## ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes . . . . .	»
— de collines . . . . .	158,087hect.
— de plaines et de vallons . . . . .	411,302
	<hr/>
	569,389
	<hr/>
Sol riche de terreau . . . . .	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes . . . . .	7,800
Sol de craie ou calcaire . . . . .	84,136
— de gravier . . . . .	1,550
— pierreux . . . . .	55,600
— sablonneux . . . . .	28,600
— argileux . . . . .	280,422
— limoneux ou marécageux . . . . .	34,281
— de différentes sortes . . . . .	»
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour . . . . .	361,075hect.
Prés . . . . .	95,833
Bois . . . . .	35,827
Vergers, pépinières et jardins . . . . .	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies . . . . .	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation . . . . .	1,096
Landes, pâtis, bruyères . . . . .	7,568
Canaux de navigation . . . . .	361
Cultures diverses . . . . .	3,731
Superficies des propriétés bâties . . . . .	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc . . . . .	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux . . . . .	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État . . . . .	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics . . . . .	609
	<hr/>
	569,389
	<hr/>



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 62 communes.</b>									
<i>Canton de Bergues.</i>									
Armbouts-Cappel	937hect	7	48	71	1159	9070	70 4	3 "	73 4
Bergues.....	151	"	9	66	5385	49868	9 "	8 "	17 "
Bierne.....	4089	2	10	68	534	8973	53 4	3 "	56 4
Bissezele.....	347	7	16	62	350	2753	82 6	3 "	85 6
Crochte.....	762	6	15	71	659	6229	53 5	3 "	56 5
Eringhem.....	4139	12	19	66	653	6718	73 9	3 "	76 9
Hoyville.....	551	2	11	68	468	5565	104 6	3 "	107 6
Pitgam.....	2293	9	15	68	1565	16868	34 5	10 7	45 2
Quaëdypre.....	1821	5	14	65	1546	16574	66 9	3 "	69 3
Socx.....	793	4	13	64	727	7208	72 3	3 "	75 3
Steenne.....	1076	6	13	100	1038	10441	59 4	4 5	63 9
West-Cappel....	745	8	16	62	866	6318	135 7	21 "	156 7
Wylder.....	249	9	19	60	309	2329	114 8	3 "	147 3
<b>Totaux.....</b>	<b>41953hect.</b>				<b>45259</b>	<b>448914</b>			
<i>Canton de Bourbourg.</i>									
Bourbourg-Ville.	27hect	"	19	74	2392	22484	9 "	20 "	29 "
Bourbourg-Camp	3784	"	19	74	2493	26783	34 "	19 2	43 2
Brouckerque....	4187	7	13	74	981	7352	68 8	3 "	74 8
Cappelle-Brouck.	4714	5	23	66	1447	14685	49 2	3 "	52 2
Drincham.....	336	10	19	64	244	2672	103 3	3 "	106 3
Holque.....	377	11	28	67	512	3319	53 "	3 "	56 "
Looberghe.....	1922	7	18	67	1454	12755	52 7	3 "	55 7
Millam.....	1221	12	26	66	1006	9493	82 9	14 "	96 9
Momelin (St)...	596	20	33	66	304	3228	68 7	15 "	83 7
Pierre-Brouck (S)	884	7	25	74	666	6386	48 8	7 "	55 7
Spycker.....	938	10	10	75	670	5804	82 "	3 "	85 "
Watten.....	774	14	29	67	1763	13457	63 6	10 "	73 6
Wulverdinghe..	291	18	29	70	321	2100	109 8	26 "	135 8
<b>Totaux.....</b>	<b>14075hect.</b>				<b>13953</b>	<b>127518</b>			
<i>Canton de Dunkerque-Est.</i>									
Coudekerque....	173hect.	6	6	73	637	7889	70 3	3 "	73 3
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	2420	16094	9 "	6 6	15 6
Dunkerque-Est..	377	"	"	76	16631	418779	5 "	25 "	30 "
Leffrinckoucke..	708	7	7	81	334	2690	69 "	3 "	72 "
Rosendaël (Le) ..	717	3	3	79	6223	26849	9 "	28 "	37 "
Téteghem.....	1887	7	7	81	1496	15064	46 4	5 9	52 3
Uxem.....	730	10	10	73	437	4563	39 6	3 "	42 6
Zuytrootte.....	263	10	10	81	333	1479	104 9	24 "	122 9
<b>Totaux.....</b>	<b>6775hect.</b>				<b>28511</b>	<b>493107</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du cauton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Dunkerque-Ouest.</i>									
Cappelle .....	538hect.	6	6	77	644	6505	75 2	3 "	78 2
Dunkerque-Ouest	"	7	7	76	20697	Voir	Dunkerque-Est.		
Fort-Mardyck ...	429	6	6	83	4375	4937	48 3	25 6	73 9
Mardyck .....	682	44	44	87	440	3274	52 7	3 "	55 7
Grande-Synthe...	4518	7	7	84	782	7724	67 3	3 "	70 3
Petite-Synthe ...	4139	4	4	82	2445	45385	80 "	5 4	85 4
Pol (Saint).....	642				4406	43464	25 6	36 4	64 7
Totaux.....	4648hect.				30756	47989			
<i>Canton de Gravelines.</i>									
Craywick.....	772hect.	40	43	83	547	5857	38 7	7 7	46 4
Georges (St)....	812	4	2	95	357	3934	34 "	3 "	37 "
Gravelines.....	4927	"	20	97	8446	42853	9 "	" "	9 "
Loon.....	3430	7	42	89	2324	48283	51 3	44 "	62 3
Totaux.....	6941hect.				41614	70924			
<i>Canton d'Hondschoote.</i>									
Bambecque.....	4180hect.	40	21	67	998	9444	405 6	3 "	408 6
Ghyvele.....	2503	40	42	84	2438	44339	35 3	23 "	58 3
Hondschoote....	2472	"	20	82	3472	29343	54 "	28 2	82 2
Killem.....	4199	4	20	84	4485	9364	88 2	3 "	94 2
Moères (Les)....	4945	6	47	75	847	9418	67 3	3 "	70 3
Oost-Cappel.....	293	7	23	82	404	3468	78 4	3 "	81 4
Rexpoëde.....	4337	6	49	78	4863	44316	83 9	49 3	103 2
Warhem.....	2784	9	44	74	2283	20364	75 2	3 "	78 2
Totaux.....	43743hect.				13490	406723			
<i>Canton de Wormhoudt.</i>									
Bollezeele .....	4754hect.	41	25	65	1798	45228	83 9	44 2	98 4
Broxeele .....	376	45	27	65	357	3027	403 6	23 "	426 6
Esquelbecq.....	4230	3	20	63	4856	43017	409 4	9 "	448 4
Herzele .....	4747	5	24	64	4647	43394	87 8	3 "	90 8
Lederzeele.....	4888	47	29	66	4584	44849	84 3	3 "	87 3
Ledringhem....	704	4	24	57	642	5553	97 9	3 "	400 9
Merckeghem....	4073	44	27	68	838	5840	52 2	34 6	83 8
Volckerinckhove	987	45	27	66	927	8022	91 6	3 "	94 6
Wormhoudt....	2740	"	20	58	3649	29778	67 "	18 "	85 "
Zeggars-Cappel..	4739	6	49	66	1699	43532	89 5	8 6	68 4
Totaux.....	44205hect.				44964	449237			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.</b>									
<i>Canton de Bailleul-Nord-Est.</i>									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect.	»	17	28	7381	78237	9 »	43 5	52 5
Jans-Cappel (St-)	795	30	17	34	4479	6089	106 4	3 »	409 4
Nieppe.....	1729	9	26	20	4992	26526	93 6	7 6	444 2
Steenwerck.....	2747	6	49	26	4229	27220	141 7	24 5	433 2
Totaux....	9643 hect.				17781	158072			
<i>Canton de Bailleul-Sud-Ouest.</i>									
Bailleul-Sud-O..	» hect.	»	17	28	5331	Voit	Bailleul-Nord-Est.		
Berthen.....	518	6	46	35	660	3762	82 »	17 5	99 5
Flêtre.....	897	7	40	35	4074	7388	143 4	3 »	446 4
Merris.....	4009	6	10	35	4208	7192	90 5	25 8	416 3.
Meteren.....	1844	3	44	32	2546	46690	90 7	9 9	400 6
Vieux-Berquin..	2595	8	42	37	3217	49330	84 7	40 7	92 4
Totaux....	6863 hect.				14006	54362			
<i>Canton de Cassel.</i>									
Arnêke.....	4344 hect.	7	20	58	4488	42303	98 »	3 »	404 »
Bavincshove....	834	3	10	55	900	6706	72 9	11 4	84 3
Buyssechoure....	615	42	49	63	793	5756	64 2	29 4	93 6
Cassel.....	4300	»	43	54	4276	28942	20 4	24 9	45 3
Hardfort.....	644	3	43	54	539	4417	84 5	3 »	87 5
Marie-Cappel(st <sup>e</sup> )	756	3	7	50	4695	6289	64 9	40 5	405 4
Noordpeene.....	1711	7	26	58	4392	40303	92 9	20 »	412 9
Ochtezeele.....	557	7	20	57	490	4560	83 4	3 »	86 4
Oxelaère.....	465	2	40	52	543	4237	59 8	3 »	62 8
Rubrouck.....	4487	12	24	63	4335	42898	75 6	20 5	96 4
Wemaers-Cappel	442	4	43	54	453	3224	79 4	3 »	82 1
Zermezele.....	483	4	44	55	359	3408	94 4	40 5	404 9
Zuydpeene.....	4180	7	43	56	822	8077	75 4	3 »	78 4
Totaux.....	41752 hect.				14085	414147			
<i>Canton d'Hazebrouck-Nord.</i>									
Blaringhem.....	4849 hect.	42	42	56	4924	42630	149 9	3 8	423 7
Cæstre.....	4009	7	7	38	4635	44544	104 3	22 »	423 8
Ebblinghem.....	908	9	9	54	703	5868	102 6	40 7	443 3
Hazebrouck-Nord	2725	»	»	45	5440	76393	45 7	23 »	38 7
Hondeghem.....	4259	4	4	50	4385	40675	78 6	23 2	404 8
Lynde.....	896	9	9	55	843	6480	98 2	23 »	421 2
Resenscure.....	4884	42	42	57	2024	43605	86 4	5 »	94 4
Sercus.....	495	7	7	54	524	3938	140 4	3 »	443 4
Slaple.....	995	8	8	53	937	8070	86 4	7 4	93 5
Wallon-Cappel..	539	5	5	50	700	4950	408 5	3 »	444 5
Totaux.....	42526 hect.				16082	454153			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton d'Hazebrouck-Sud.</i>									
Boeseghem .....	695 hect.	44	44	56	4023	6238	406 4	3 9	110 3
Borre. ....	595	4	4	44	792	5474	112	3	145
Hazebrouck-Sud.	"	"	"	55	5155	Voir	Hazebrouck-Nord.		
Morbecque.....	4384	4	4	49	3547	30443	22 5	13 "	35 5
Pradelles.....	323	5	5	54	295	2584	96 3	3 "	99 3
Steenbecque .....	4475	7	7	52	4944	41796	99 6	23 "	422 6
Strazeele.....	466	8	8	38	630	4542	95 4	28 "	423 4
Thiennes.....	743	40	40	54	4030	6660	98 4	21 "	419 4
Totaux.....	8384 hect.				44446	67434			
<i>Canton de Merville.</i>									
Estaires.....	2523 hect.	7	20	30	6734	44300	34 4	23 "	57 4
Haverskerque...	924	7	40	45	4607	8004	99 6	6 5	106 4
La Gorgue.....	1488	5	17	32	3885	25882	56 7	16 6	73 3
Merville.....	2705	"	42	37	7028	44983	54 9	28 9	83 8
Neuf-Berquin .....	631	4	45	34	4364	6227	82 5	25 4	107 9
Totaux.....	8274 hect.				20615	429396			
<i>Canton de Steenvoorde.</i>									
Boëshepe.....	4358 hect.	9	46	36	2175	40434	413 8	8 "	424 8
Eecke.....	4029	4	40	40	4182	9206	97 2	6 8	104 "
Godewaersvelde.	4189	5	15	40	4770	9889	134 8	10 5	145 3
Houtkerque.....	1342	9	20	58	4278	9327	143 9	45 2	429 4
Oudezele.....	935	6	16	54	982	6194	135 8	10 7	146 5
Steenvoorde.....	2984	"	44	48	4219	28879	87 7	32 7	420 4
Sylvestre-C. (St-)	843	5	7	46	4092	7353	92 7	39 5	432 2
Terdegem.....	882	4	40	53	608	6290	80 7	3 "	83 7
Winnezele.....	1553	4	45	52	4466	9833	128 8	49 5	448 3
Totaux.....	42052 hect.				44772	97402			
ARRONDISSEMENT DE LILLE, 17 cantons, 429 communes.									
<i>Canton d'Armentières.</i>									
Armentières.....	649 hect.	"	46	46	25089	488770	4 "	29 4	33 4
Bois-Grenier....	749	5	46	46	4225	7798	66 2	3 "	69 2
Capinghem.....	485	8	8	8	291	2544	95 6	23 "	148 6
Chapelle-d'Arm..	4070	3	43	43	3960	20464	62 "	27 "	89 "
Erquinghem-Lys.	879	3	49	49	2224	43454	92 9	33 "	425 9
Frelinghien.....	4419	5	43	43	2388	20360	74 9	9 3	84 2
Houplines.....	4429	3	46	46	6230	42044	56 5	26 4	82 6
Prêmesques.....	505	7	9	9	4468	6349	108 7	3 "	441 7
Totaux.....	6285 hect.				42575	304444			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1882.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
<i>Canton de La Bassée.</i>									
Aubers.....	4043 hect.	40	23	23	4835	9930	95 5	52 3	147 8
La Bassée.....	344	"	24	24	3545	28132	41 9	20 "	31 9
Fournes.....	822	9	16	16	4734	42535	62 1	33 5	95 6
Fromelles.....	854	40	23	23	4213	6762	424 8	36 6	161 4
Hantay.....	239	5	24	24	575	2804	135 "	16 "	151 "
Herlies.....	711	7	20	20	950	7282	98 8	21 7	120 5
Illies.....	794	4	24	24	4416	9902	420 "	34 "	154 "
Marquillies.....	691	8	21	21	4227	6804	51 "	31 2	82 2
Sainghin-en-W..	770	40	20	20	2573	44485	99 2	38 2	437 4
Salomé.....	525	3	24	24	4219	8380	66 6	34 "	400 6
Wicres.....	277	6	19	19	250	2398	139 7	23 "	162 7
Totaux.....	7007 hect.				16537	406414			
<i>Canton de Cysoing.</i>									
Bachy.....	635 hect.	4	48	48	4029	5288	93 2	23 "	146 2
Bourghelles.....	646	2	46	46	4290	6777	420 5	8 "	128 5
Bouvines.....	268	3	43	43	565	3879	444 "	3 "	444 "
Camphin-en-Pév.	639	5	16	16	4371	7523	93 2	46 "	409 2
Cappelle.....	806	8	48	48	4343	8983	88 9	40 2	99 4
Cobrieux.....	278	4	47	47	444	2081	103 7	3 "	406 7
Cysoing.....	4351	"	44	44	3460	21674	59 6	40 "	99 6
Genech.....	740	5	46	46	4431	5799	444 5	3 "	447 8
Louvil.....	248	3	44	44	679	2993	100 5	36 2	436 7
Mouchin.....	949	9	23	23	4492	9940	58 "	46 5	404 5
Péronne.....	413	5	42	42	718	2632	454 "	24 3	475 3
Sainghin-en-Mél.	4036	5	40	40	4792	44857	50 2	2 6	52 8
Templeuve.....	4565	7	48	48	2997	23625	63 7	3 "	66 7
Wannehain.....	367	4	48	48	565	2990	420 "	3 "	423 "
Totaux.....	9614 hect.				48516	146034			
<i>Canton d'Haubourdin.</i>									
Beaucamps.....	421 hect.	6	43	43	4444	5349	70 7	3 "	73 7
Emmerin.....	490	3	40	40	4574	6723	53 "	13 5	66 5
Englos.....	434	3	40	40	484	4946	92 7	25 "	447 7
Ennetières-en-W.	4044	4	40	40	4739	10993	104 "	42 8	446 8
Erquinghem-le-S	474	5	42	42	264	4639	482 "	3 "	435 "
Escobecques.....	485	5	42	42	354	1883	145 2	25 5	440 7
Hallennes-lez-H..	436	"	9	9	924	5699	86 4	7 5	93 9
Haubourdin.....	528	"	7	7	6409	53373	38 1	34 6	72 7
Le Maisnil.....	350	10	47	47	458	2840	446 "	49 5	165 5
Ligny.....	81	6	43	43	407	921	9 "	"	9 "
Lomme.....	930	7	6		4364	29420	95 4	24 6	447 "
A reporter....	4772				17842	420726			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report</i> .....	4772 hect.				17812	120726	"	"	"
Loos.....	754	3	5	5	6647	40995	13	24	34
Radinghem.....	682	8	15	15	1144	6908	138 2	"	138 2
Santes.....	756	3	40	40	1963	13456	61 3	40 5	71 8
Sequedin.....	405	3	40	40	648	4760	107 5	23	130 5
Wavrin.....	1355	7	44	44	3483	47616	58 6	3	61 6
<b>Totaux.....</b>	<b>3724 hect.</b>				<b>31667</b>	<b>204461</b>			
<i>Canton de Lannoy.</i>									
Annappes.....	4156 hect.	7	6	6	2654	45846	64 4	3	64 4
Anstaing.....	226	9	40	40	650	3040	130	3	133
Ascq.....	659	8	8	8	2409	13639	53 6	3	56 6
Baisieux.....	864	9	15	15	1966	13448	63 4	47 4	110 2
Chéreng.....	411	8	42	42	1394	7365	92 2	42	104 2
Flers.....	907	8	6	6	3363	19706	79 9	5 3	85 2
Forest.....	403	5	42	42	769	2552	89 8	3	92 8
Gruson.....	311	40	42	42	382	2949	177 6	3	120 6
Hem.....	956	3	41	41	3320	19005	50 8	24	71 8
Lannoy.....	14	"	43	43	1985	14388	19 7	20	69 7
Leers.....	525	4	46	46	3459	44451	76 4	4 6	81
Lys-lez-Lannoy..	320	4	44	44	3773	21450	41	28 3	69 3
Sailly.....	430	3	44	44	885	5677	92 4	3	95 4
Toufflers.....	237	2	44	44	1542	5222	86	23	109
Tressin.....	186	7	40	40	522	3700	87 3	20	107 3
Willems.....	570	5	45	45	2462	11480	93 8	22 4	116 2
<b>Totaux.....</b>	<b>7872 hect.</b>				<b>31499</b>	<b>473888</b>			
<i>Canton de Lille-Nord-Est.</i>									
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	3880	23646	86 7	24	107 7
Lille-Nord-Est...	2008	"	"	"	42222	2634204	6 5	17	23 5
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2389	13204	65 8	48 8	84 6
<b>Totaux.....</b>	<b>2625 hect.</b>				<b>48494</b>	<b>2674054</b>			
<i>Canton de Lille-Centre.</i>									
Lille-Centre ..	"	"	"	"	46686	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	8504	57340	47	"	47
<b>Totaux.....</b>	<b>285 hect.</b>				<b>25190</b>	<b>57340</b>			
<i>Canton de Lille-Sud-Est.</i>									
Faches.....	462 hect.	6	6	6	3095	14437	58 5	7	65 5
Lezennes.....	213	6	6	6	4590	4580	425 3	54 5	479 8
Lille-Sud-Est...	"	"	"	"	16195	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin.....	539	5	5	5	2650	13037	33 8	38 2	72
<b>Totaux.....</b>	<b>1214 hect.</b>				<b>23530</b>	<b>32054</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Lille-Sud-Ouest.</i>									
Lille-Sud-Ouest . . . . .					190057		Voir Lille-Nord-Est.		
<i>Canton de Lille-Ouest.</i>									
André (St) . . . . .	343 hect.	3	3	3	2053	22862	86 8	14 0	100 8
Lambersart . . . . .	625	3	3	3	2775	24425	86 2	18 0	104 2
Lille-Ouest . . . . .	"	"	"	"	12984	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette . . . . .	485	5	5	5	3770	23910	86 0	20 0	106 0
Wambrechies . . . . .	4542	7	7	7	4239	34304	82 3	23 0	105 3
Totaux . . . . .	2968 hect.				35824	102201			
<i>Canton de Pont-à-Marcq.</i>									
Attiches . . . . .	668 hect.	4	44	44	849	7047	52 9	14 9	61 8
Avelin . . . . .	4376	3	42	42	4586	44495	86 2	3	89 2
Bersée . . . . .	4013	5	49	49	4843	42212	75 5	22 6	98 4
Ennevelin . . . . .	994	3	47	47	4544	41040	99 9	23	122 9
Fretin . . . . .	4347	5	44	44	2179	44228	79 9	19 4	99
La Neuville . . . . .	394	7	47	47	380	3492	77 9	42	119 9
Mérignies . . . . .	861	2	46	46	934	7910	70 0	23	93
Moncheaux . . . . .	497	9	23	23	4048	5146	85 5	35 4	120 9
Mons-en-Pévèle . . . . .	4236	5	49	49	2079	44658	70 5	20	90 5
Ostricourt . . . . .	759	11	23	23	785	6043	53 4	17 4	70 2
Phalempin . . . . .	792	8	45	45	4434	42081	82 5	29 4	114 9
Pont-à-Marcq . . . . .	222	"	44	44	806	6580	63 8	3	66 8
Thumeries . . . . .	702	8	49	49	4044	7652	74	29 2	100 2
Tourmignies . . . . .	203	3	46	46	540	2949	80 6	10	90 6
Wahagnies . . . . .	569	8	49	49	924	5660	70 3	23	93 3
Totaux . . . . .	44680 hect.				47972	434763			
<i>Canton de Quesnoy-sur-Deule.</i>									
Comines . . . . .	4602 hect.	8	48	48	6637	49832	24	49 2	43 2
Deùlémont . . . . .	994	5	46	46	4862	44104	89 5	3	92 5
Lompret . . . . .	309	7	8	8	707	4337	99 4	16 5	115 9
Pérenchies . . . . .	303	6	8	8	2538	43416	116 2	8 7	124 9
Quesnoy-sur-D . . . . .	4436	"	44	44	5054	44853	88	23	114 0
Verlinghem . . . . .	4007	4	7	7	4635	44524	122 9	5	427 9
Warnéton-Bas . . . . .	279	6	46	46	233	2682	47	"	47 0
Warnéton-Sud . . . . .	437	5	45	45	427	4489	56 4	3	59 1
Wervicq-Sud . . . . .	508	10	48	48	2545	44450	70	35	105 0
Totaux . . . . .	6575 hect.				24335	453084			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Roubaix-Est.</i>									
Roubaix .....	1275 hect.	•	11	11	55065	1124219	10	2½	3½
Wattrelos .....	1361	½	15	15	15725	53323	98 4	15 ½	113 8
Totaux.....	2636 hect.				70790	1177542			
<i>Canton de Roubaix-Ouest.</i>									
Croix .....	474 hect.	3	8	8	8084	54928	67 3	7 7	75
Roubaix .....	•	•	11	11	36692	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal .....	686	½	7	7	3275	19804	65 6	30 6	96 2
Totaux.....	1160 hect.				48048	74732			
<i>Canton de Seclin.</i>									
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	17	17	4017	6744	94 1	25	116 4
Annoeullin.....	1129	3	19	19	4456	24400	46 1	6	52 1
Bauvin.....	385	13	24	24	1998	9606	31 5	3	34 5
Camphin-en-Car	739	6	17	17	906	8420	67 6	16 9	84 5
Carnin.....	236	6	17	17	426	2967	94 9	16 6	108 5
Chemy.....	348	½	15	15	355	3563	82	3	85
Gondécourt.....	821	½	15	15	2095	11932	69 9	12	81 9
Herrin.....	217	6	16	16	441	2965	103 6	14 5	118 1
Houplin.....	647	3	14	14	1635	10819	67 8	3	70 8
Lesquin.....	851	7	7	7	1335	10845	79 3	7	86 3
Noyelles.....	238	7	9	9	339	3254	42	13	55
Provin.....	339	11	20	20	1610	6890	69 5	17	86 5
Seclin.....	1742	•	11	11	5379	49821	29 6	3	32 6
Templemars....	460	4	8	8	982	5479	76 9	71	147
Vendeville.....	256	6	8	8	469	2638	127	13 5	140 5
Wattignies.....	630	5	7	7	2543	12548	81 4	37 1	112 8
Totaux.....	9592 hect.				25686	172891			
<i>Canton de Tourcoing-Nord.</i>									
Bousbecque.....	638 hect.	8	16	16	2214	16222	95 9	19 5	115 4
Halluin.....	1248	9	17	17	4020	60520	81 1	31 1	112 2
Linselles.....	1169	7	13	13	4402	25683	120 3	3	123 3
Neuville-en-Ferr.	614	3	17	17	4266	13911	108 7	32	140 7
Roncq.....	1056	5	14	14	5716	27433	94 4	31 2	125 6
Tourcoing-Nord	1509	•	14	14	20094	545439	10 3	23	33 3
Totaux.....	6234 hect.				50712	688208			
<i>Canton de Tourcoing-Sud.</i>									
Bondues.....	1292 hect.	7	8	8	3206	20611	84 8	10 9	95 7
Marcq-en-Barœul	1390	8	5	8	9266	50656	70 4	13	83 4
Mouveaux.....	414	3	10	10	3678	16859	80	20 6	100 6
Tourcoing.....	•	•	14	14	31801	Voir	Tourcoing-Nord.		
Totaux.....	3096 hect.				47951	88126			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, 7 cantons, 418 communes.</b>									
<i>Canton de Cambrai-Est.</i>									
Awoingt .....	628 hect.	6	6	65	551	5088	418 4	32 4	150 5
Cagnoncles .....	623	7	7	66	837	6194	84 5	3	87 5
Cambrai-Est ...	1654	"	"	59	9482	261097	40 4	15	25 4
Cauroir .....	559	6	6	65	684	6551	78 5	23 2	104 7
Escaudœuvres ..	663	3	3	62	244	18440	39 2	14 5	50 7
Etrun .....	268	11	11	58	627	3048	87 2	66	153 2
Eswars .....	274	7	7	63	470	2865	114 "	32	146 "
Forenville .....	335	7	7	63	97	2892	59 6	18	77 6
Iwuy .....	1269	9	9	62	3853	20665	52 4	26	78 4
Naves .....	513	7	7	66	868	5527	135 9	46 4	182 3
Niergnies .....	435	5	5	64	593	3504	164 3	44 8	179 4
Ramillies .....	508	5	5	65	570	5385	75 9	25 5	104 4
Thun-Lévéque ..	562	8	8	63	852	5153	141 7	23	134 7
Thun-St-Martin.	603	8	8	66	852	7433	93 7	23	116 7
<b>Totaux....</b>	<b>8891 hect.</b>				<b>22447</b>	<b>353536</b>			
<i>Canton de Cambrai-Ouest.</i>									
Abancourt .....	564 hect.	7	7	54	634	5398	93 7	11 8	105 5
Aubenchœul-au-B	316	11	11	48	545	3936	35 5	29	64 5
Bantigny .....	315	7	7	62	557	3189	72 4	3	75 4
Blécourt .....	355	6	6	56	449	3478	73 8	5 5	79 3
Cambrai-Ouest..	"	"	"	59	44266	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers .....	283	6	6	56	348	2198	103 9	8 2	112 1
Fontaine-Notre-D	4038	6	6	66	2074	10066	67 4	9 6	76 7
Fressies .....	463	10	10	51	663	3997	46	32 4	78 4
Haynecourt .....	585	7	7	54	365	5392	80 3	3	83 3
Hem-Lenglet....	485	10	10	54	747	4077	39	23 6	62 6
Morenchies .....	150	3	3	59	408	4317	147 5	3	120 5
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	1280	6575	76 5	"	76 5
Pailencourt .....	748	10	10	60	4249	6670	60 9	25 5	86 4
Proville .....	622	3	3	62	787	6190	65 8	7 6	73 4
Raillencourt .....	697	5	5	65	1188	9221	64 6	16 7	84 3
Sailly .....	324	5	5	56	594	3474	107 4	50	157 4
Sancoart .....	387	6	6	53	426	3922	76 7	3	79 3
Tilloy .....	329	3	3	57	388	2947	92 7	3	95 7
<b>Totaux....</b>	<b>7892 hect.</b>				<b>26605</b>	<b>82347</b>			
<i>Canton de Carnières.</i>									
Aubert (St).....	842 hect.	8	15	74	2418	10612	130 8	12 2	143
Ayesnes-lez-Aub.	894	5	12	71	3920	11944	135 8	42 3	178 1
Beauvois .....	352	5	12	71	3333	17544	67 4	40 3	107 9
<b>A reporter.</b>	<b>2058 hect.</b>				<b>9671</b>	<b>40124</b>			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	N O M B R E des centimes communaux en 1883.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
Report.	2058 hect.				9674	40124			
Béthencourt.....	544	9	16	74	4463	6673	109	28	437
Béwillers.....	478	4	14	73	4119	4938	176	32	208
Boussières.....	481	2	12	71	4122	5645	108	42	451
Carnières.....	823	•	11	70	4817	10784	100	25	425
Cattenières.....	539	5	10	69	4284	5978	89	31	421
Estourmel.....	534	4	8	67	724	3838	133	12	445
Fontaine-au-Pire	757	6	13	72	4934	8044	101	45	446
Hilaire (St).....	646	7	14	72	2277	8643	145	10	156
Quiévy.....	686	6	18	76	3210	41604	134	30	461
Rieux.....	764	5	11	69	2220	40341	64	35	99
Séranvillers.....	388	8	9	66	404	3298	118	30	448
Villers-en-Cauch.	894	10	14	77	4606	7292	106	25	431
Wambaix.....	616	6	9	68	685	4542	109	25	434
<b>Totaux.....</b>	<b>40478 hect.</b>				<b>29596</b>	<b>431618</b>			
<i>Canton du Câteau.</i>									
Basuel.....	4170 hect.	4	28	87	1056	8557	132	33	465
Beaumont.....	327	7	17	76	828	3467	166	37	203
Benin (St).....	461	4	28	87	730	3794	140	73	213
Câteau (Le).....	2697	•	24	83	9564	91055	42	33	45
Câtillon.....	1968	8	31	90	2451	20469	82	18	400
Honnechy.....	646	8	26	84	4360	5105	118	93	212
Inchy.....	384	6	18	77	4498	7793	99	36	435
La Groise.....	929	11	35	93	914	8348	58	9	67
Maurois.....	208	8	25	83	832	4638	64	33	97
Mazinghien.....	896	9	33	80	4076	5479	162	32	495
Montay.....	546	2	26	85	543	5345	48	28	76
Neuvilly.....	1245	5	25	84	2644	44488	89	37	427
Ors.....	4797	7	31	90	888	40776	89	5	92
Pommereuil.....	587	4	28	87	4329	7277	95	16	411
Reumont.....	277	6	25	82	904	3322	118	25	444
Souplet (St).....	947	6	30	89	2490	42797	75	46	212
Trois-Villes.....	833	6	22	84	1804	10261	104	24	426
<b>Totaux.....</b>	<b>45948 hect.</b>				<b>30908</b>	<b>222641</b>			
<i>Canton de Clary.</i>									
Audencourt.....	223 hect.	6	17	76	300	4548	240	42	282
Betry.....	854	3	23	82	3004	40682	132	29	464
Busigny.....	4681	8	28	85	3086	48043	408	12	420
Caudry.....	1069	5	15	74	5334	28647	57	33	91
Caulley.....	249	2	17	77	926	4379	176	43	219
Clary.....	992	•	20	77	2657	40464	177	20	497
Deheries.....	486	6	17	77	100	752	145	3	148
Elincourt.....	840	5	20	78	1842	6334	82	29	411
<b>A reporter.</b>	<b>6094 hect.</b>				<b>17216</b>	<b>80749</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1882.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report</i> .....	609½hect.				47246	80749			
Esnes.....	1444	8	44	69	1590	10503	418 7	3 8	422 5
Haucourt.....	357	6	43	74	650	2646	496 5	63 5	260
Ligny.....	877	4	46	74	2447	9298	426 7	47	143 7
Malincourt.....	4030	8	48	75	1052	5475	415 5	33	148 5
Maretz.....	4428	4	24	82	3228	45766	88 9	54 4	143
Montigny.....	586	2	20	79	4450	4443	224 6	73	294 6
Selvigny.....	645	4	47	75	756	3550	436 8	37 7	174 5
Villers-Outreau.	709	10	24	78	2967	8924	98 4	3	404 4
Walincourt.....	394	5	45	74	2544	40579	95 7	3	98 7
<b>Totaux.....</b>	<b>43734 hect.</b>				<b>33267</b>	<b>451663</b>			
<i>Canton de Marcoing.</i>									
Anneux.....	538hect.	6	9	68	478	4314	432	41 3	143 3
Banteux.....	607	9	14	82	969	5076	435 4	15 5	450 9
Bantouzelle.....	754	10	44	83	4040	5464	446 4	24 6	438
Boursies.....	757	12	45	74	704	6496	94 7	20 5	445 2
Cantaing.....	639	4	8	67	605	5868	406 4	6 8	443 2
Crèvecœur.....	3691	6	40	79	2569	20968	423 3	46 4	439 7
Doignies.....	733	13	47	76	725	6723	79 6	40 7	90 3
Flesquières.....	649	5	43	72	677	5438	95 4	23	448 4
Gonnelieu.....	496	8	46	75	868	4354	456 4	36	492 4
Gouzeaucourt...	4207	9	48	77	2409	42907	88 4	15	403 4
Honnecourt.....	4522	10	47	76	4806	40502	404 8	5 3	407 4
Lesdain.....	844	8	42	74	4445	5082	450 4	23	473 4
Marcoing.....	4497	•	8	66	4936	42787	65	6 4	74 4
Masnières.....	4089	3	7	66	4983	46940	73 5	44	84 5
Mœuvres.....	727	12	44	73	884	5726	94 2	3	94 2
Noyelles.....	488	2	6	64	794	6074	72 2	3	75 2
Ribécourt.....	876	3	42	68	647	5909	413 9	23	436 9
Rumilly.....	665	4	6	64	2046	8058	92 6	38	430 6
Villers-Ghislain.	4442	10	48	77	4954	40998	100 9	29 5	430 4
Villers-Plouich..	4098	6	46	75	980	6875	445 8	44	456 8
<b>Totaux.....</b>	<b>49959 hect.</b>				<b>25456</b>	<b>466253</b>			
<i>Canton de Solesmes.</i>									
Beurain.....	99hect.	5	25	84	388	4347	237 5	23	260 5
Bermerain.....	647	10	24	82	4433	6322	408 9	23 9	432 8
Briastre.....	687	4	24	79	4006	8740	404 8	45	449 8
Capelle.....	507	8	28	83	329	4486	49	25	74
Escarmain.....	637	7	27	84	905	5647	447 8	34 7	452 5
Haussy.....	4609	5	49	85	3074	47474	407 7	49 6	427 3
Martin (St).....	525	9	29	82	695	4520	94	3	97
Montrécourt.....	353	8	49	89	295	2364	279	23	302
Python (St).....	733	2	48	77	4849	40054	429 5	3	432 5
<i>A réporter</i> ..	<b>5797hect.</b>				<b>9644</b>	<b>60294</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1882.			
		du canton	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.	
										3
<i>Report.</i> .....	5797hect.				9641	60294				
Romerics .....	594	3	23	82	868	5853	437 2	47	484 2	
Saulzoir.....	4003	9	20	80	2259	46210	84 4	42 3	426 7	
Solesmes.....	2306	•	20	89	6390	49056	51 1	4 6	55 7	
Sommaing.....	355	40	30	79	519	3150	425 3	3	428 3	
Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	4485	7943	432 9	15	447 9	
Vertain.....	574	4	24	85	4170	6065	93 7	46 8	440 5	
Viesly .....	4054	6	49	78	3024	42492	430 5	34 7	465 2	
Vaast (St).....	435	6	14	73	1856	7205	411 9	3	414 9	
<b>Totaux.....</b>	<b>42765hect.</b>				<b>26909</b>	<b>467935</b>				

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 40 cantons, 453 communes.

*Canton d'Avesnes-Nord.*

Aubin (St).....	4042hect.	•	6	92	472	5818	89 3	14	403 3
Avesnes-Nord ..	216	•	•	405	3863	54467	9	20	29
Bas-Lieu.....	761	3	3	102	440	5428	19 8	3	52 8
Beugnies.....	894	8	8	405	619	5846	62 5	3	65 5
Dompierre.....	4320	8	8	92	890	9353	70 5	8 5	79
Dourlers.....	874	7	7	99	743	6693	56 4	8	64 4
Fellerics.....	4949	8	8	444	4932	45217	409 7	8 4	448 1
Flaumont et W..	570	4	4	409	402	3406	402 3	9	441 3
Floursies.....	464	8	8	400	483	2243	410 5	3	443 5
Hilaire (St).....	4544	3	8	93	925	8518	63 2	23	86 2
Ramousies.....	946	9	9	415	585	3840	154	16 8	467 8
Semerles.....	4345	6	9	411	799	7234	135	20 8	455 8
Semousies.....	308	6	6	93	226	2059	82	8	90
Taisnières-en-T..	849	40	40	400	734	7432	77 2	44	88 2
<b>Totaux.....</b>	<b>43046hect.</b>				<b>42780</b>	<b>437224</b>			

*Canton d'Avesnes-Sud.*

Avesnelles.....	4270hect.	2	2	407	2149	46993	55 3	7 4	62 7
Avesnes-Sud ...	•	•	•	405	4854	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire.....	786	14	14	93	438	3865	95	•	95
Boulogne.....	869	7	7	404	456	5770	81 5	26 5	408
Cartignies.....	2644	8	8	96	1670	46446	68 5	40 5	79
Etrœungt.....	2540	7	7	443	2565	23956	77	3	80
Grand-Fayt.....	879	11	11	93	584	6746	411	23	434
Petit-Fayt.....	816	10	10	95	339	4503	400 1	3	403 1
Floyon.....	4746	11	11	408	4053	40865	92 4	3	95 4
Haut-Lieu.....	944	4	4	444	456	4533	93 4	32 1	425 2
La Roullies.....	540	9	9	446	405	4366	94 4	8 2	402 3
Marbaix.....	662	7	7	97	684	5728	57 9	6 4	64 3
Sains.....	4617	8	8	405	4043	28993	60 7	48 3	79
<b>Totaux.....</b>	<b>45250hect.</b>				<b>46690</b>	<b>432464</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principales des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
<i>Canton de Bavai.</i>									
Amfrolpret .....	453 hect.	6	26	74	288	4533	407	24	134
Audignies .....	355	2	23	75	203	4877	50	3	53
Bavai .....	353	•	24	73	4863	45958	46 5	27 5	74
Bellignies .....	544	4	28	77	922	6755	49 6	3	52 6
Bermeries .....	529	5	26	62	399	3380	79 4	3	82 4
Betrechies .....	333	5	29	73	362	2980	95 •	3	98
Feignies .....	4876	9	24	85	2618	49257	64 4	28 3	92 7
Flamengrie (La).	204	6	30	70	306	4751	108 6	3	411 6
Gussignies .....	344	7	29	80	508	3445	86 1	47 2	403 3
Hon-Hergies .....	4402	4	28	77	4144	44379	30 9	25	55 9
Houdain .....	4244	2	26	73	4006	44483	54 •	25	79 •
Longueville (La).	4736	5	24	77	4178	42743	32 •	40 4	42 4
Louvignies-Bavai	679	4	23	74	4033	7695	57 2	20	77 2
Mocquignies .....	477	3	22	73	886	4254	59 7	3	62 7
Neuf-Mesnil .....	426	9	48	83	4254	3472	20 5	20	40 5
Obies .....	538	4	22	77	940	5308	56 9	3	59 9
Taisnières-s-Hon.	4640	4	26	77	4335	44839	45 5	43 5	59 9
Waast (St-) .....	587	3	27	70	734	8483	37 3	3	40 3
Totaux .....	42748 hect.				46976	436472			
<i>Canton de Berlaimont.</i>									
Aulnoye .....	446 hect.	4	44	83	4085	40243	47	37 2	84 2
Aymeries .....	447	2	44	84	242	3043	44	9 8	53 8
Bachant .....	937	5	44	89	976	6822	83 4	3	86 4
Berlaimont .....	4309	•	44	82	2689	20934	47	9 5	56 5
Boussières .....	327	44	46	85	394	2475	45 6	3	48 6
Ecuelin .....	340	8	9	90	449	4563	99	3	402
Hargnies .....	544	7	48	80	528	3783	32	3	35
Leval .....	589	4	44	87	869	5644	62	•	62
Monceau-St-W.	592	5	9	88	547	4665	53 7	3	56 7
Noyelles .....	649	8	43	95	445	6702	35 4	3	38 4
Pont-sur-Sambre	4432	5	45	87	4443	44643	39 2	24	60 2
Rémy-Chaussée (St-)	547	6	8	88	487	3898	95 4	47	142 4
Sassegnies .....	444	3	47	85	347	3723	78	3	84
Vieux-Mesnil ...	594	8	48	85	398	3047	65 6	3	68 6
Totaux .....	8777 hect.				40596	88059			
<i>Canton de Landrecies.</i>									
Bousies .....	979 hect.	6	25	79	3042	47479	63 2	44 9	75 4
Croix .....	396	9	28	80	483	3496	445 8	44	426 8
Favril .....	4441	4	49	85	630	6285	87 4	40 5	97 6
Fontaine-au-Bois	768	4	23	83	996	7070	60 •	•	60
Forest .....	587	9	28	84	4572	8054	408 4	43	424 4
A reporter .....	4474				6693	44784			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883				
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.		
										3	4
<i>Report</i> .....	4171 hect.				6693	41784					
Landrecies .....	2152	"	49	82	4203	39373	42	3	8	20	3
Maroilles .....	2193	6	43	88	4954	28079	47		16		63
Preux-aux-Bois .....	395	6	24	76	4670	5688	130	4	9	6	140
Prisches .....	2322	8	43	90	4394	42344	87	7	3		90
Robersart .....	230	5	24	77	263	2661	155		"		155
<b>Totaux</b> .....	<b>44463 hect.</b>				<b>46174</b>	<b>429799</b>					
<i>Canton de Maubeuge.</i>											
Assevent .....	487 hect.	4	21	89	472	4736	77	8	42		89
Beaufort .....	4276	8	44	96	4446	7634	57	4	18	5	75
Bersillies .....	282	6	24	93	469	4744	65	3	3		68
Bettignies .....	464	6	25	92	494	2748	78		36		144
Bousois .....	628	5	23	92	679	4375	42		15		57
Cerfontaine .....	386	5	19	94	497	2460	55	4	"		55
Colleret .....	4877	9	24	95	4490	40473	6	5	"		6
Damousies .....	500	8	44	96	275	4749	72	6	"		72
Eclabes .....	488	40	10	97	292	2273	39		"		39
Elesmes .....	623	4	23	94	493	4622	73	2	14	8	85
Ferrière-la-Gr. .....	1000	4	18	90	3475	20530	44	4	42		53
Ferrière-la-Petite .....	535	6	17	94	874	5278	49		3		52
Gognies-Chaussées .....	794	8	27	95	840	5026	69		17	5	86
Hautmont .....	4227	5	15	86	9204	76894	65		3		68
Jeumont .....	4020	40	29	96	2707	26604	9		18	5	27
Limont-Fontaine .....	677	9	40	97	582	3828	9		33		42
Louvroil .....	590	2	47	89	3477	35794	26		3		29
Mairieux .....	648	5	23	92	493	4363	44	3	44		28
Marpent .....	482	8	25	94	984	6205	39	8	26		65
Maubeuge .....	4882	"	49	97	47224	423844	43	"	47		30
Obrechies .....	542	9	44	87	250	2986	31	2	3		34
Quiévelon .....	434	9	23	94	495	4227	447	2	3		150
Recquignies .....	646	6	23	94	844	7705	26	2	1	8	28
Remy-Mal-Bau (St-) .....	594	8	14	93	844	3517	76	8	23		99
Rousies .....	578	4	20	94	1036	7232	26	6	20		56
Vieux-Rengt .....	4163	8	27	94	886	7425	48		3		24
Villers-sire-Nicole .....	845	8	27	95	4406	42894	49	4	4		53
Wattignies .....	634	40	42	99	239	4643	90	3	3		93
<b>Totaux</b> .....	<b>20963 hect.</b>				<b>50232</b>	<b>391510</b>					
<i>Canton du Quesnoy-Est.</i>											
Beaudignies .....	785 hect.	5	34	74	1245	6977	97	5	25	9	123
Engle-Fontaine .....	407	7	26	74	1900	10654	96	2	7	2	103
Ghissignies .....	450	4	29	70	528	3944	44		28	6	142
Hecq .....	435	9	25	76	528	2066	427		24		448
Jolimetz .....	394	4	26	74	957	6359	70	3	9	2	79
<i>A reporter</i> ...	<b>2474 hect.</b>				<b>5128</b>	<b>29967</b>					

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report.</i> ...	2174 hect.				5128	29967			
Locquignol .....	9755	8	22	75	661	36440	44 2	44	25 2
Louvignies-Quesnoy.	833	4	27	70	4039	7562	400 5	25 5	126
Neuville .....	314	8	34	75	526	2836	454	26	480
Poix .....	920	8	28	74	4805	40903	148 4	29 5	147 6
Potelle .....	400	3	27	70	243	2932	77 6	3	80 6
Quesnoy-Est....	4442	8	8	67	2444	33444	22 6	44 3	36 9
Raucourt.....	403	6	24	72	263	4259	410 6	..	440 6
Ruesnes.....	665	4	33	70	485	4468	94 4	35	129 4
Salesches.....	458	8	30	74	644	4220	92 6	3	95 6
Vendegies-au-B.	989	40	29	77	893	6754	422	48	440
<b>Totaux.....</b>	<b>18048 hect</b>				<b>13744</b>	<b>140449</b>			
<i>Canton du Quesnoy-Ouest.</i>									
Bry.....	284 hect.	9	34	63	350	2277	88 4	3	94 4
Eth.....	278	40	32	62	339	3249	444 5	23	437 5
Frasnoy.....	572	5	28	74	539	5750	29 3	26 6	55 9
Gommegnies....	4534	6	25	68	3547	49583	45 2	23	68 2
Jenlain .....	584	7	35	60	924	7898	40 4	23	63 4
Maresches.....	472	7	35	58	983	7042	463 4	23 3	486 7
Orsinval.....	332	3	34	64	503	3648	75	3	78
Preux-au-Sart..	499	7	27	66	399	3707	66 6	41	80 6
Quesnoy-Ouest..	"	"	30	67	4946				
Sépmeries.....	596	7	35	60	852	5328	88 4	72	160 4
Villereau.....	564	3	27	68	4065	6935	94 3	8 5	402 8
Villerspol.....	4206	5	32	64	4443	44876	52	22	74
Wargnies-le-Grand	555	8	34	64	965	8048	65 2	45	80 2
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	854	5656	63 4	48	84 4
<b>Totaux.....</b>	<b>7978 hect.</b>				<b>44646</b>	<b>90967</b>			
<i>Canton de Solre-le-Château.</i>									
Aibes.....	946 hect.	8	49	400	349	2958	409 4	3	442 4
Beaurieux.....	729	3	47	406	236	2154	65	3	68
Berelles.....	577	5	49	404	487	4574	440 5	3	443 5
Bousignies.....	4200	45	29	405	840	5188	46 2	47 2	63 4
Choisies.....	244	8	45	98	402	753	40 4	3	43 4
Clairfayt.....	739	3	46	407	344	2827	420 5	3	423 5
Consolre.....	2069	42	26	402	3346	49774	9	26	35
Dimechaux.....	473	5	43	99	259	4708	9	3	42
Dimont.....	787	44	44	404	426	3030	74 3	48 2	89 5
Eccles.....	346	4	48	404	456	954	400 3	3	403 3
Fontaines (lez)..	443	3	43	404	289	4803	40 4	3	43 4
<i>A reporter..</i>	<b>8473 hect.</b>				<b>6474</b>	<b>42717</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report...</i>	8473 hect.				6471	42747			
Hestrud.....	600	6	20	449	514	2937	63 5	20	83 5
Liessies.....	4732	7	43	406	970	7274	64 2	49	80 2
Sars-Poteries..	777	5	40	403	2560	44354	35	38	73
Solra-le-Château	4367	•	44	403	2669	23056	9	24 5	33 5
Solrinnes.....	534	4	46	402	471	1543	83 2	3	86 2
<b>Totaux....</b>	<b>43483hect.</b>				<b>43355</b>	<b>91875</b>			
<i>Canton de Trélon.</i>									
Anor.....	2205 hect.	9	22	424	4539	30027	79	26	105
Baives.....	784	7	23	424	256	2290	79 5	3	82 5
Eppe-Sauvage..	4666	40	25	424	647	7457	9	•	9
Féron.....	4324	8	42	447	540	6320	72 2	3	75 2
Fourmies.....	2276	9	47	445	45052	449895	44 8	37 2	49
Glageon.....	4165	2	44	442	2456	45375	24 3	•	24 3
Moustier.....	709	40	20	424	472	2159	86	3	89
Ohain.....	4473	3	48	447	4357	7886	47	9 2	26 2
Rainsars.....	605	42	8	444	254	2404	448 5	3	421 5
Trélon.....	3949	•	46	444	3752	30040	72 4	•	72 4
Wailers.....	775	6	24	420	472	3447	24	43 5	34 5
Wignehies.....	4352	40	45	408	5232	32772	23 2	28	54 2
Willies.....	442	9	40	444	274	4996	51 4	44	65 4
<b>Totaux....</b>	<b>48365hect.</b>				<b>34740</b>	<b>261695</b>			
ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.									
<i>Canton d'Arleux.</i>									
Arleux.....	4410 hect.	•	44	47	4723	46164	43	7 6	20 6
Aubigny-au-Bac.	516	7	44	47	4042	5434	9	48	27
Brunmont.....	199	6	43	46	464	2452	29 3	3	32 3
Bugnicourt.....	628	4	44	44	769	6872	53 4	23 2	76 3
Cantin.....	934	5	8	44	977	41987	58 6	3	64 6
Erchin.....	528	8	40	44	490	4906	76 4	49	95 4
Estrées.....	582	3	9	42	4043	6438	37 6	16	58 6
Fechain.....	514	42	17	43	4372	5545	49 7	8	57 7
Fressain.....	638	8	43	36	884	6980	42 6	19 5	62 4
Gœulzin.....	478	6	6	39	902	6875	37 6	3	40 6
Hamel.....	358	3	43	44	437	3525	39 8	3	42 8
Lecluse.....	496	7	43	46	4806	8686	9	3	42
Marcq.....	627	42	22	53	522	5744	39 7	7 8	47 5
Monchecourt.....	679	40	45	50	4062	9534	38 3	8	46 3
Villers-au-Tertre.	457	7	43	45	408	4447	49 2	34 5	83 7
<b>Totaux....</b>	<b>8744 hect.</b>				<b>43874</b>	<b>405220</b>			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Douai-Nord.</i>									
Anhiers .....	462hect.	8	8	28	448	2244	9	"	9
Douai-Nord .....	4674	"	"	33	40479	341986	9 4	40	49 4
Flines-lez-Raches	4959	12	12	28	4020	25676	17	"	47
Lallaing .....	552	8	8	36	2063	8372	9	3	42
Sin .....	4175	3	3	35	5634	30551	9	43	22
Waziers .....	432	3	3	39	2134	44437	9	45	24
<b>Totaux .....</b>	<b>5954hect.</b>				<b>24748</b>	<b>420236</b>			
<i>Canton de Douai-Sud.</i>									
Aniche .....	654hect.	44	44	45	5864	40487	14	37 8	54 8
Auberchicourt...	714	43	43	48	2453	44694	37	46 5	83 5
Dechy .....	906	4	4	36	2028	41927	9	3	42
Douai-Sud .....	"	"	"	33	6170				
Ecailon .....	400	42	42	37	644	5237	53 6	43	66 6
Ferin .....	552	6	6	39	799	8525	43 3	40	53 3
Guesnain .....	400	6	6	43	944	7052	39 4	18 3	57 4
Lewarde .....	390	7	7	40	4302	8277	37 6	20 3	57 9
Loffre .....	260	7	7	40	498	2799	55 5	3	58 5
Masny .....	715	40	40	44	4094	9588	43 1	44	57 4
Montigny .....	544	40	40	46	855	7824	44	40	54
Roucourt .....	318	7	7	42	308	3930	48 9	24 5	70 4
<b>Totaux .....</b>	<b>5844hect.</b>				<b>22596</b>	<b>420334</b>			
<i>Canton de Douai-Ouest.</i>									
Auby .....	706hect.	7	7	40	2440	48285	43 5	29 8	43 3
Courchelettes ..	465	4	4	40	344	5834	34 9	8 8	40 7
Cuincy .....	693	4	4	37	4208	41354	27 5	9 1	36 6
Douai-Ouest .....	"	"	"	33	42523				
Esquerehin .....	528	6	6	38	684	5983	39 6	5 6	45 2
Fiers .....	742	5	5	38	4424	41842	33	46 3	49 3
Lambres .....	881	3	3	37	4446	45584	29 9	4 6	34 5
Lauwin-Plaque	365	4	4	37	692	5227	33 8	44 8	45 6
Raches .....	485	7	7	26	1613	40236	45	3	48
Raimbeaucourt..	4404	9	9	28	2357	45740	9	47 2	26 2
Roost-Warendin.	705	7	7	28	2003	40383	9	3	42
<b>Totaux .....</b>	<b>6344hect.</b>				<b>26374</b>	<b>440465</b>			
<i>Canton de Marchiennes.</i>									
Aines .....	388hect.	4	23	37	654	3242	34 4	22	56 4
Bouvignies .....	879	5	45	48	4618	40207	55 6	23	78 6
Bruille-lez-March	433	6	44	47	4034	5468	28 3	40 3	38 6
Erre .....	588	9	48	43	4471	6492	58 6	23	84 6
<b>A reporter...</b>	<b>2288hect.</b>				<b>4794</b>	<b>25079</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu .			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	N O M B R E des rentes communales en 1882.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	2288hect.				4794	25079			
Fenain.....	578	8	47	42	2489	12154	50	19 5	69 5
Hornaing.....	895	10	20	40	4290	9236	44	3	44
Marchiennes-Vill.	2143	5	19	34	3388	27237	9	.	9
Marchiennes-C <sup>ne</sup>	556	5	16	39	471	3449	50 4	3	53 4
Pecquencourt....	959	8	12	47	4324	44078	9	3	42
Rieulay.....	174	5	16	39	514	2044	70 8	.	70 8
Somain.....	987	6	15	40	5590	36926	45 8	14 8	57 6
Tilloy.....	550	4	24	38	444	3679	56 2	9 3	65 5
Villers-Campeau	245	7	16	40	209	3033	85 7	3	88 7
Vred.....	341	6	15	39	4763	4403	22 7	.	22 7
Wandignies et Ham..	629	4	24	38	935	5986	42 4	23 7	65 8
Totaux.....	10345hect.				23481	444270			

*Canton d'Orchies.*

Aix.....	655hect.	5	23	32	930	7228	75 8	43 5	119 3
Auchy.....	779	3	19	23	4347	40245	54 7	8 5	63 2
Beuvry.....	1252	4	21	30	4840	44743	52 2	3 4	55 6
Coutiches.....	1634	5	13	28	4955	15455	26	29 6	55 6
Faumont.....	957	10	12	24	1617	4465	20 4	11 6	32
Landas.....	4195	5	22	34	2462	15657	72 6	3	75 6
Nomain.....	4914	4	21	30	2385	20996	56 5	3	59 5
Orchies.....	1094	5	17	26	3757	35627	9	24 5	30 5
Saméon.....	882	8	26	34	4458	10549	85	23	408
Totaux.....	10356hect.				47424	444575			

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 7 cantons, 82 communes.

*Canton de Saint-Amand (rive droite).*

Amand (St.) r. dr.	3343hect.	5	13	37	6129	92616	9	13 5	22 5
Bruille-St-Amand	785	7	17	44	1810	42274	45 6	7	52 6
Château-l'Abbay.	436	10	23	40	766	5465	78 7	4 5	83 2
Flines-l.-Mortag.	1435	10	23	40	1924	42567	17	17	34
Hasnon.....	1262	5	18	39	3597	49178	9	3	42
Mortagne.....	216	8	21	38	1273	40506	9	.	9
Raismes.....	3311	8	5	44	4896	39569	35 2	6 2	44 4
Totaux.....	10788hect.				20395	194872			

*Canton de Saint-Amand (rive gauche).*

Amand (St.) r. g.	hect.	5	13	37	5055	Voir St-Amand (r. dr.)			
Bousignies.....	345	7	20	34	334	2749	27 4	3	30 4
Brillon.....	282	8	20	34	682	4541	43 6	3	49 6
Lecelles.....	1614	4	16	33	2170	49309	14	3	17
A reporter....	2214hect.				8238	26569			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE GADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
<i>Report.</i> .....	2214 hect.				8238	26569			
Maulde.....	545	7	20	37	4033	6024	9		9
Millonfosse.....	345	3	16	38	547	4309	33 2	14	47 2
Nivelle.....	594	3	16	40	4084	7425	34 8	23	57 8
Rosult.....	844	6	19	34	4286	40949	66	8 5	74 5
Rumegios.....	759	8	20	29	4620	40089	42	3	45
Sars-et-Rosières.	287	7	20	34	527	3324	34 5	3	34 5
Thun.....	367	4	17	43	571	3680	36 2	28 7	64 9
<b>Totaux.....</b>	<b>5856 hect.</b>				<b>44873</b>	<b>72333</b>			
<i>Canton de Bouchain.</i>									
Abscon.....	726 hect.	8	19	42	2996	16020	52 5	7 4	59 9
Avesnes-le-Sec..	4038	6	20	55	4785	44342	83 9	3	92 9
Bouchain.....	4238	•	19	49	4763	22051	47 9	7	54 9
Denain.....	1447	10	14	49	47202	419972	26	3	29
Douchy.....	920	6	12	53	2393	45346	48 4	10	58 4
Egberchicourt..	544	7	26	49	336	4744	34 4	3	34 4
Escaudain.....	1022	8	15	44	3633	49866	64 6	30 8	95 4
Haspres.....	4220	11	17	57	2763	45849	9	•	9
Haveluy.....	469	14	14	50	2075	8407	27 9	23	50 9
Hélesmes.....	736	15	15	45	4334	7409	50 6	6	56 6
Hordain.....	565	3	20	52	4440	7693	60 5	23	83 5
Lieu-St-Amand..	540	2	18	54	835	6474	58 4	20	78 4
Lourches.....	264	7	15	54	4025	43847	9	•	9
Marquette.....	746	5	22	49	2472	42003	27	5 5	32 5
Mastaing.....	648	4	19	47	835	6345	66	3	69
Neuville-s.-l'Esc.	474	6	15	54	4449	9065	20 5	27 5	48
Noyelles- e e.	504	6	13	53	664	5874	62	3	65
Rœulx.....	402	6	16	49	4680	7988	36 4	21	57 4
Wasnes-au-Bac..	548	5	25	54	784	4244	105 8	31 3	437 4
Wavrechain-s-D.	236	11	12	50	492	4454	33 2	9	42 2
Wavrechain-s-F.	380	3	22	54	648	4064	56	3	59
<b>Totaux.....</b>	<b>44244 hect.</b>				<b>54514</b>	<b>322328</b>			
<i>Canton de Condé.</i>									
Aybert (St).....	449 hect.	6	18	57	374	4933	26 7	8 5	35 2
Condé.....	4839	•	14	54	4624	46443	9	10	49
Crespin.....	994	2	14	58	4926	20354	16 5	4	20 5
Escaupont.....	574	2	10	54	4380	40436	75 9	10 5	86 4
Fresnes.....	4177	2	10	49	6342	46249	9	•	9
Hergnies.....	4075	6	18	47	3430	45830	40 4	3	43 4
Odomez.....	486	7	15	44	547	2983	45 6	8 5	54 4
Thivencelles....	402	4	16	55	568	5497	32 7	14	46 7
Vicq.....	392	5	10	52	945	4874	22 5	3	25 5
Vieux-Condé....	4406	2	16	49	6296	34484	9	4 8	40 8
<b>Totaux.....</b>	<b>8468 hect.</b>				<b>26066</b>	<b>488453</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRÉE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1882.	NOMBRE des centimes communaux en 1883.		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL
<i>Canton de Valenciennes-Est.</i>									
Curgies .....	602 hect.	6	6	66	4444	9389	77 7	36	143 7
Estreux .....	524	7	7	57	624	6924	67 6	23	90 6
Marly .....	795	2	2	54	4874	49626	64 4	25 4	89 5
Onnaing .....	1260	6	6	55	4066	28577	62 4	23 5	85 9
Préseau .....	621	7	7	57	2092	40484	92	15 5	407 5
Quarouble .....	4216	8	8	55	2644	47420	35 9	42 4	78
Quiévrechain ...	465	12	12	64	4262	7992	52 2	.	52 2
Rombles .....	470	12	12	59	584	5403	76 6	21	97 6
Saultain .....	637	4	4	54	4043	9536	66 7	18	84 7
Sebourg .....	1408	10	10	60	1829	15860	63 3	40 5	73 8
Valenciennes-Est	4379	.	.	50	8023	340780	9 3	44	23 3
Totaux .....	9377 hect.				25479	474388			
<i>Canton de Valenciennes-Nord.</i>									
Anzin .....	352 hect.	2	2	48	40043	81443	44	40	24
Aubry .....	427	5	5	53	4474	5904	82	20	402
Bellaing .....	336	9	9	54	368	3608	79 4	.	79 4
Beuvrages .....	294	4	4	48	4543	7403	63	3	66
Bruay .....	664	5	5	52	4549	22214	55	20	75
Petite-Forêt .....	453	4	4	4	4207	4984	88 4	24	142 4
Saulve (St-) .....	4494	2	2	2	2468	27305	35 9	.	35 9
Valenciennes-N.	.	.	.	50	40169	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers .....	2082	12	12	48	3776	24346	9	3	12
Totaux .....	5799 hect.				38367	477474			
<i>Canton de Valenciennes-Sud.</i>									
Artrès .....	647 hect.	9	9	59	4048	8179	82	3	85
Aulnoy .....	609	3	3	52	2007	40462	76	20	96
Famars .....	468	5	5	55	848	6675	84 4	3	87 4
Haulchin .....	510	9	9	53	4244	44044	52 5	42	61 5
Hérin .....	444	7	7	53	2552	44209	54	29 5	83 5
La Sentinelle .....	384	7	7	55	2947	40665	20 3	15	35 3
Maing .....	4452	8	8	57	2245	45669	44	20 2	64 2
Monchaux .....	447	14	14	56	587	4543	82 6	3	85 6
Oisy .....	253	8	8	52	298	2265	114	3	44
Prouvy .....	435	8	8	53	904	7419	48 5	.	48 5
Quérenaing .....	426	8	8	58	509	4073	48 9	8	56 9
Rouvignies .....	321	8	8	53	308	2906	46 8	.	46 8
Thiant .....	826	12	12	54	4618	44339	42 7	19	64 7
Trieth-St-Léger .....	683	7	7	55	2777	26972	47	14 3	34 3
Valenciennes-S.	.	.	.	50	9445	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré	953	14	14	59	4427	9996	73 7	23 7	97 4
Totaux .....	8552 hect.				30644	443386			

## Récapitulation par canton.

NOMS des		POPULATION.  3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1882. 4
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2		
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.</b>			
DUNKERQUE.....	Bergues.....	45259	448944
	Bourbourg.....	43953	427548
	Dunkerque-Est.....	22544	493407
	Dunkerque-Ouest.....	30756	47989
	Gravelines.....	44644	70924
	Hondschoote.....	43490	406723
	Wormhoudt.....	44964	449237
	Totaux.....	428544	4144442
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.</b>			
HAZEBROUCK.....	Bailleul { Nord-Est....	47784	438072
	{ Sud-Ouest....	44006	51362
	Cassel.....	44085	444447
	Hazebrouck { Nord....	46082	454453
	{ Sud.....	44446	67434
	Merville.....	20615	429396
	Steenvoorde.....	44772	97402
Totaux.....	444757	754636	
<b>ARRONDISSEMENT DE LILLE.</b>			
LILLE.....	Armentières.....	42575	304444
	Bassée (La).....	46537	408444
	Cysoing.....	48516	446034
	Haubourdin.....	34687	204464
	Lannoy.....	34499	473888
	{ Nord-Est....	48494	2674054
	{ Centre.....	25490	57340
	Lille { Sud-Est.....	23530	32054
	{ Sud-Ouest....	90057	-
	{ Ouest.....	25824	402204
	Pont-à-Marcq.....	47972	434763
	Quesnoy-sur-Deûle.....	24335	453084
	Roubaix { Est.....	70790	4477542
	{ Ouest.....	48048	74732
	Seclin.....	25686	472894
Tourcoing { Nord.....	50742	688208	
{ Sud.....	47954	88426	
Totaux.....	636077	6250930	
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.</b>			
CAMBRAI.....	Cambrai { Est.....	22447	363536
	{ Ouest.....	26605	82347
	Carnières.....	29596	434648
	Cateau (Le).....	30908	222644
	Clary.....	33267	454663
	Marcoing.....	25456	466253
	Solesmes.....	26909	467935
Totaux.....	494888	4275963	

## Récapitulation par canton (suite).

NOMS des		POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1882.
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2		
<b>ARRONDISSEMENT D'AVESNES.</b>			
AVESNES .....	Avesnes { Nord. ....	42780	437224
	{ Sud.....	46690	432464
	Bavai .....	46976	436172
	Berlaimont .....	40596	38089
	Landrecies .....	46474	429799
	Maubeuge .....	50232	394540
	Quesnoy { Est .....	43744	140449
	{ Ouest. ....	44616	90967
Solre-le-Château .....	43355	94875	
Trélon .....	34710	264695	
Totaux.....		499870	4600214
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>			
DOUAI .....	Arleux .....	43874	405220
	Douai { Nord .....	24748	420236
	{ Sud .....	22596	420334
	{ Ouest .....	26374	440465
	Marchiennes .....	23481	444270
Orchies.....	47421	444575	
Totaux.....		428494	4042100
<b>ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.</b>			
VALENCIENNES.....	Amand (St.) { rive g....	44873	491872
	{ rive d....	20395	72333
	Bouchain .....	54544	322328
	Condé .....	26066	483453
	Valepciennes { Est.....	25179	474388
	{ Nord ...	35267	477174
{ Sud ....	30644	443386	
Totaux.....		203932	4566934

## Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS. 1	POPULATION. 2	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1882. 3
Dunkerque .....	428544	444442
Hazebrouck .....	441757	754636
Lille .....	636077	6250930
Cambrail .....	494888	4275963
Avesnes.....	499870	4600244
Douai .....	428494	4042100
Valepciennes.....	203932	4566934
Totaux.....		4603259

## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

### ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

#### Session d'avril 1882.

Le 17 avril 1882, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'hôtel de la préfecture, en vertu de la loi du 12 Août 1876 qui fixe au second lundi après Pâques l'ouverture de la première session annuelle des Conseils généraux.

M. Testelin, *président*, déclare la session ouverte.

M. Alain Chartier, *l'un des secrétaires*, prend place au bureau.

M. Jules Cambon, *Préfet*, assiste à la séance.

M. le *Préfet* prononce les paroles suivantes :

- « Messieurs, je suis très heureux que peu de temps après
- » mon arrivée dans le département du Nord, la session du
- » Conseil général me permette de me mettre en rapport avec
- » vous.
- » Je succède ici à un homme dont il ne m'est pas permis de
- » faire l'éloge, mais qui a laissé de vifs souvenirs dans le dé-
- » partement : aussi rencontré-je partout une sympathie qui
- » m'est un grand encouragement et qui me fortifiera dans l'ac-
- » complissement de la tâche qui m'incombe.
- » Il a été fait beaucoup depuis quelques années, soit par
- » le gouvernement, soit par votre initiative pour satisfaire
- » aux besoins du département. Il reste, beaucoup à faire et
- » quelles que soient les difficultés que nous puissions rencontrer,
- » j'espère que nous parviendrons à les surmonter.
- » Nous y parviendrons par notre accord. Vous êtes, Messieurs,
- » la plus grande assemblée régionale de France, vous repré-
- » sentez le plus important de nos départements français, vous
- » comptez parmi vous des hommes qui jouissent d'une auto-
- » rité incontestée. Je serai toujours heureux de m'inspirer
- » de vos délibérations et de vos conseils, de vous aider de
- » mon autorité, de concourir avec vous à la bonne adminis-
- » tration de ce beau département.

- » Ainsi, nous parviendrons à répondre aux vœux de ces  
 » populations du Nord si sages, si laborieuses, si respectueuses  
 » des lois et qui s'attachent chaque jour davantage au gou-  
 » vernement de la République. » (Vive approbation.)

*M. le Président* répond ainsi :

- « Je pense, en effet, que M. le Préfet pouvait se dispenser  
 » de faire l'éloge de son prédécesseur : nous avons conservé  
 » de lui le meilleur souvenir. Nous sommes convaincus qu'il  
 » marchera sur ses traces, et je crois pouvoir lui garantir  
 » l'appui sincère et résolu du Conseil général. » (Assentiment.)

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après :

*Bâtiments départementaux.* — Vote en principe d'un crédit de 2441 fr. 48 pour réparations et acquisitions urgentes à la sous-préfecture de Douai ; d'un crédit de 300 fr. pour remplacement d'un poutre à l'infirmerie des hommes de la maison d'arrêt de Lille ; d'un crédit de 3400 fr. pour reconstruction de trottoirs à l'hôtel de la préfecture ; d'un crédit de 316 fr. pour acquisition de mobilier à la sous-préfecture d'Hazebrouck ; d'un crédit de 450 fr. pour renouvellement de carrelages, tapisseries et peintures aux archives départementales ; d'un crédit de 1950 fr. pour acquisition de mobilier pour les cabinets des substituts et pour travaux d'appropriation du palais de justice. La Commission départementale est déléguée pour voter le crédit demandé pour réparations aux calorifères de l'hôtel de la préfecture.

*Bourses.* — Les bourses de demi-pensionnat du Lycée de Lille sont complétées au moyen du prélèvement, sur le crédit spécial, d'une somme de 975 fr. pour l'année scolaire 1881-1882. La demande de création d'une bourse d'agrégation auprès de la faculté des lettres de Douai est ajournée à la session d'août.

*Canaux et rivières* — Le Conseil vote une somme de 568 fr. 50 pour les années échues et maintient à 94 fr. 75 la redevance annuelle due par le département à la ville de Valenciennes pour l'occupation de la surface du canal du Grand-Bruille qui longeait la sous-préfecture de Valenciennes. — Vœu que le projet du canal de l'Escaut et à Meuse soit mis à exécution le plus tôt possible. — Vœu que les ponts situés sur la rivière l'Yser, notamment ceux de Bambecque, Wormhoudt et Esquelbecq soient reconstruits et élargis, de manière à ne plus être un obstacle à l'écoulement des eaux.



— M. le Préfet annonce au Conseil que le gouvernement accepte les propositions du Conseil municipal de Tourcoing en ce qui concerne le canal. — Vœux : que les ponts établis sur la Basse-Colme soient exécutés le plus tôt possible et que ce canal soit approfondi ; que l'approfondissement et l'élargissement du canal de Bergues à Dunkerque soient entrepris en vue d'assurer un écoulement plus régulier à la mer des eaux du pays waeteringué ; que les travaux de curage de la Basse-Deûle soient exécutés prochainement ; que des mesures soient prises pour éviter le retour des inondations de la rivière de la Sensée, pour le rétablissement du pont de Wasquehal, et pour éviter les inconvénients du pont de Dorignies ; que les travaux du grand canal du Nord sur Paris soient entrepris le plus tôt possible ; que les projets définitifs de la dérivation de la Deûle aux abords de Lille soient présentés ; que les cultivateurs soient exonérés de toute redevance pour la circulation sur la rive gauche de la Scarpe dans la traversée de Millonfosse ; que les ponts et passerelle à péage à Rosendael et à Ghyvelde soient rachetés ; que les travaux de rectification de la Scarpe à Douai soient prochainement entrepris ; que la Commission internationale soit saisie de la question relative à l'ouverture de l'écluse de Solre-sur-Sambre (Belgique) en même temps que les écluses supérieures.

*Casernes de gendarmerie.* — Vote en principe d'un crédit de 5000 fr. pour travaux d'appropriation à la caserne d'Iwuy. — Vœu qu'une brigade soit créée à Wignehies.

*Chambres de Commerce.* — Avis favorable aux demandes des villes de Bailleul, Merville, Estaires et La Gorgue, d'être comprises dans la circonscription de la Chambre de Commerce de Lille, par l'intermédiaire de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières. — Vœu qu'une chambre de commerce soit créée à Avesnes.

*Chemins de fer.* — Vœux : que le train n° 4 fasse arrêt à la halte de Wattignies et qu'il soit délivré à cette halte des billets d'aller et retour ; que le gouvernement presse l'exécution du chemin de fer d'Avesnes à Solre-le-Château par Felleries et Sars-Poteries ; qu'une station soit créée à Sous-le-Bois (Maubeuge) ; — Le Conseil décide que la déchéance à prononcer contre la Compagnie de Lille-Valenciennes, en ce qui concerne la ligne d'Haubourdin à Saint-André est d'ordre administratif et qu'il n'a pas à émettre d'avis sur ce point ; qu'il y a lieu de surseoir quant au retrait du décret du 17 août 1875, en tant qu'il concerne l'utilité publique dudit che-

min de fer, jusqu'à la présentation du projet d'ensemble comprenant la modification de la grande gare de Lille, la rectification de la Deûle et la création du chemin de fer de ceinture, qu'il y a urgence pour qu'une entente s'établisse entre les divers services publics de l'État, de la Ville et de la Compagnie du Nord, pour l'étude du projet d'ensemble dont il s'agit.

M. le Préfet annonce au Conseil qu'il interviendra auprès du Ministre de l'Instruction publique, pour obtenir de la Compagnie du Nord l'admission des instituteurs, institutrices et inspecteurs primaires, à voyager en chemin de fer au moyen de billets à prix réduit. — Vœux : que le train n° 3902 partant de Dunkerque à 9 h. 13 du matin, arrivant à Bourbourg à 9 h. 40, soit mis en correspondance avec le train n° 1481 venant de Watten pour partir de Bourbourg vers 10 h. et arriver à Gravelines à 10 h. 15; que la voûte du passage inférieur de la route de Dunkerque à Saint-Pol soit remplacé par un tablier métallique; qu'un service dit des Bains de mer soit établi sur Gravelines; qu'une étude d'ensemble soit faite sur les modifications projetées à la gare de Lille; que le service des voyageurs et de la grande vitesse soit rétabli à la gare des Postes à Lille, et que cette gare soit munie d'une grue et d'une bascule; que le train qui part de Lille le mercredi à 5 h. 40 du soir soit quotidien et prenne les voyageurs et les dépêches de Paris pour Armentières; qu'un train soit établi au départ de Lille pour Armentières vers 9 h. du soir; que les aménagements de la gare des voyageurs à Armentières soit mieux installés et que la Compagnie du Nord fasse couvrir les voies de service au moyen d'un vitrage général ou tout au moins d'un abri fermé entre ces voies; que la ligne de Lille à Lannoy par le Breucq et l'Empenpont soit mise à exécution dans le plus bref délai; que le chemin de fer d'Orchies à Tournai soit prochainement livré à l'exploitation; qu'au départ de Douai, un train soit organisé pour correspondre à Lille avec celui de 6 h. 48 pour Calais et Dunkerque et autant que possible avec celui de Bruxelles de 6 h. 20; que le train express qui arrive à Paris à 11 h. 15 du matin soit mis en communication plus rapide avec Valenciennes; que la section de Bavay à Dour soit livrée à l'exploitation et qu'un service de voyageurs soit établi au garage de Bettrechies; que le train partant de Maubeuge à 7 h. 31 du soir pour Bavay et Valenciennes soit mis en correspondance avec les trains arrivant de Paris et d'Avesnes quelques minutes après le départ de ce train et qu'en général les trains arrivant de ces deux directions aient une correspondance plus commode avec ceux qui partent de Maubeuge pour Bavay et Valenciennes; qu'une sonnerie électrique soit établie au

passage à niveau de la route départementale n° 2 ; que des mesures soient prises pour éviter les désordres qui se produisent à la gare de Tourcoing, les jours d'affluence, au moment de la visite en douane des voyageurs venant de la Belgique. — Le Conseil appelle la sérieuse attention de l'Administration sur la question du transport des exposants et des objets envoyés aux concours agricoles. — Acte est donné de la promesse faite par la Compagnie concernant : la création d'un train partant d'Aulnoye pour Hirson vers 4 heures du matin ; l'arrivée à Paris à 4 h. 20 du matin au lieu de 5 h. 05, du train de marée partant de Dunkerque et de Gravelines le soir ; la création d'un poste de garde de nuit au P. N. du chemin de Berlaimont à Sassegnies sur la ligne de Valenciennes à Aulnoye ; la mise en exploitation de la section de Solesmes au Cateau et de la section d'Orchies à la frontière belge ; l'établissement d'une halte à Villers-Plouich ; la mise en exploitation de la ligne du Quesnoy à Bavai et de celle d'Aubigny-au-Bac à Somain ; la création d'un service direct entre Lille et Nancy ; le départ du train d'Aulnoye pour Hirson à 8 h. 30 du matin au lieu de 8 h. 55, afin de le faire correspondre à Anor avec le train 3 à destination de Chimay ; la représentation de la région du Nord dans le Comité consultatif des chemins de fer. — Le Conseil ne croit pas devoir insister de nouveau sur les vœux suivants : ouverture de la halte de Landas au service des marchandises ; ouverture de la halte de Beuvry au service de la petite vitesse ; établissement d'une halte sur la ligne de Douai à Orchies, au P. N. du chemin dit des Annettes (commune de Roost-Warendin) ; création d'un train express entre Calais et Charleville par Aulnoye ; création d'un nouveau train de voyageurs partant vers 10 heures du soir de Cambrai pour Péronne ; gardiennage d'un P. N. à Wagnies-le-Petit. — Le Conseil réitère les vœux ayant pour objet : l'établissement d'une gare de marchandises et d'une halte pour voyageurs au lieu dit : *le Petit-Ronchin* ; l'emprunt du territoire étranger ; la transformation en station de la halte de Saint-Pierrebrouck ; le transfèrement de la halte de Petite-Synthe le long du chemin d'intérêt commun dit Quaede-Straete-Sud et l'établissement d'un service complet de marchandises ; la prompte exécution du chemin de fer du Cateau à Laon ; le prolongement jusqu'à Valenciennes du train partant de Bruxelles à 5 h. 50 pour Quiévrain ; la déviation de la route nationale n° 42 à Armentières ; la suppression des deux passages à niveau aux abords de Lille ; l'embranchement d'Aniches à Abscon ; la délivrance des billets d'aller et de retour entre toutes les gares même sans prix

réduit ; l'établissement d'une gare ou halte avec service de marchandises à grande vitesse à Fives-Lille ; l'établissement d'une halte entre Le Cateau et Busigny pour desservir Honninchy, Maurois et plusieurs communes de l'Aisne ; l'établissement d'un P. N., rue du Jolimetz, à Valenciennes ; l'établissement d'une halte à Sin-le-Noble et à Aubencheul-au-Bac ; l'établissement d'une station vers le kilomètre 3, entre Valenciennes et Artres ; le prolongement jusqu'à Douai du train 33 de Paris à Cambrai, de manière à le faire correspondre avec le train 35 passant à Douai à 1 h. 55 du matin ; l'étude d'un service plus rapide entre Hirson et Lille, correspondance du train partant de Lille à 5 h. 47 avec le train partant de Valenciennes à 6 h. 45 pour Aulnoye, correspondance du train partant de Maubeuge à 7 h. 31 du soir pour Bavai et Valenciennes avec les trains arrivant de Paris et d'Avesnes quelques minutes après le départ de ce train ; l'établissement d'une halte à Sainte-Marguerite, sur la ligne de Lille à Comines ; l'établissement d'une halte à Recquignies ; l'abréviation des délais de transport sur les chemins de fer du Nord ; la construction d'une nouvelle gare à Roubaix ; l'agrandissement de la gare d'Armentières ; l'unification des tarifs pour le transport des animaux avec réduction des taxes et des délais ; la création d'un nouveau train de Lille à Armentières vers 9 heures du soir ; le chauffage et l'entretien des voitures de voyageurs ; — Vœux : qu'une halte soit établie à Avesnes-lez-Aubert ; que le train de 11 h. 45 du matin de Somain à Douai, s'arrête à Montigny ; qu'un train, aller et retour, entre Lille et Comines, soit créé entre celui du matin et celui de midi ; qu'une gare soit établie à Saint-André. — Acte est donné de la communication faite des documents concernant la question du rachat des chemins de fer, le tunnel de la Manche et le percement du mont Saint-Gothard. — M. le Préfet est prié de poursuivre les négociations entamées avec l'État en ce qui concerne la subvention kilométrique demandée pour la construction du réseau d'intérêt général et d'obtenir, de concert avec les sénateurs et députés que la subvention de 30,000 francs réclamée, soit abaissée et mise en rapport avec les ressources budgétaires du département. — Vœu que la ligne de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde soit déclarée d'utilité publique sans retard.

*Chemins de fer d'intérêt local.* — Le Conseil décide qu'il n'est actuellement dû aucune indemnité pour les chemins de fer d'intérêt local du Cambrésis, puisque des 3 lignes demeurées jointes au point de vue des subventions, il n'y a de

construits et livrés à l'exploitation provisoire que 22 kilomètres sur les 30 kilomètres qui composent la ligne de Cambrai à Câtillon. — Le Conseil donne à M. le Préfet et à la Commission départementale le mandat de se prononcer sur toutes les questions relatives à la concession et à l'approbation des projets d'exécution de la ligne de Denain au Catelet après déclaration d'utilité publique. Il maintient le cahier des charges types, en donnant toutefois à la Commission départementale le droit de faire, en ce qui touche les modifications demandées par le ministère des Postes et Télégraphes, les concessions égales à celles qui auraient été consenties par d'autres compagnies dans des conditions analogues. — MM. E. Legrand, Hiroux et Boussus sont nommés pour faire partie de la Commission interdépartementale chargée de donner son avis sur le chemin de fer de Caudry à Fourmies. — MM. Legrand (de Lecelles), Desmoutiers et des Rotours sont nommés pour faire partie de la Commission interdépartementale du chemin de fer de Saint-Amand à Lens. — M. le Préfet est invité à soumettre à l'enquête d'utilité publique les avants-projets de Valenciennes à Denain, Thiant au Quesnoy, Valenciennes au Quesnoy, Valenciennes à Maubeuge, Saint-Amand à Lens, Lille à Solesmes par Douai et Aniches. — Vœu que le tracé de la ligne de la vallée de l'Ecaillon au Quesnoy soit infléchi de façon à desservir les communes de Salesches, Poix, Englefontaine, Roucourt, Louvignies et Le Quesnoy.

*Chemins de grande communication.* — Vote en principe, comme annexe du chemin n° 35 avec une largeur de 12 mètres, le classement du chemin d'accès à la cour des voyageurs de la station de Flines sur une longueur de 270 mètres, et fixe à 7,000 fr. la part de cette commune dans la dépense évaluée à 14,000 fr., dont l'autre moitié sera à la charge du département. — Classement comme annexe du chemin n° 20, du chemin d'accès à la gare de Fourmies, dit rue Thiers. — Le Conseil fixe, quant à présent à 1.200.000 fr. l'emprunt sollicité à la caisse des chemins vicinaux pour l'achèvement des chemins de grande communication et d'intérêt commun, et demande que le projet de loi soit soumis aux Chambres le plus tôt possible. — Vœu qu'une étude soit faite du raccordement du chemin n° 62 au réseau du Pas-de-Calais par Illies et Ligny.

*Chemins d'intérêt commun.* — Élargissement et fixation des limites du chemin stratégique n° 18, dit des Postes. — Redressement du chemin n° 72 bis aux abords du pont du Douliou dans la traverse d'Estaires. — Fixation des limites du chemin n° 211 dans la traverse d'Inchy. — Élargissement du

chemin n° 109 bis dans la traverse de Douai et autorisation de prélever sur l'emprunt départemental de la loi du 30 juillet 1880 une somme de 2,500 fr. dont la ville de Douai paiera l'amortissement pendant 30 ans. — Approbation du projet de redressement du chemin 122 bis aux abords du pont à construire sur la Lawe à La Gorgue. — Fixation des contingents communaux dans les dépenses d'entretien du chemin n° 74 bis de Ligny à Avesnes-le-Sec. — Renvoi pour instruction de la demande de classement de la voie d'accès à la gare de Wargnies-le-Grand comme annexe du chemin n° 227. — Vœu que le Génie militaire lève l'interdiction sur la création et l'entretien des chemins n° 227, allant de Seymeries à Bry, et 226, allant de Dourlers à la gare d'Aulnoye.

*Chemins vicinaux ordinaires.* — La commune de Landas est autorisée à bénéficier de la subvention départementale qui lui a été allouée pour l'entretien de ses chemins vicinaux en 1881. Vote d'un crédit de 2,880 fr. pour participation dans les dépenses d'amélioration du chemin n° 4 à Watten en laissant à la charge de cette commune une somme de 1,120 fr. — Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu pour le moment de classer le chemin dit des Bois-Blancs dans le nouveau réseau d'intérêt commun. — Vœu que le Gouvernement mette à la disposition du département sur les fonds de la caisse des chemins vicinaux des crédits suffisants pour que les engagements intervenus avec l'État soient remplis en ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires du réseau subventionné, du nouveau réseau des chemins d'intérêt commun et des chemins stratégiques. — Le Conseil décide, en raison de l'insuffisance des crédits ouverts, que des travaux pourront être exécutés par anticipation, mais seulement pour les communes qui s'engageront à payer elles-mêmes, aux époques ordinaires, les entrepreneurs, sauf à être remboursées avec les fonds du département, lorsque les crédits se trouveront disponibles, sans intérêts, ni indemnités. Une délégation spéciale est donnée à cet effet à la Commission départementale sur le mode d'exécution des travaux. — La Commission spéciale instituée pour examiner les propositions et projet de loi sur les chemins vicinaux, propose les conclusions suivantes qui sont adoptées par le Conseil général: Rejet des propositions de loi émanées de MM. Dubost et de La Porte, et de M. Casimir Périer; maintien de la législation actuelle et spécialement de la loi du 21 mai 1836; augmentation notable des ressources affectées aux chemins de toutes catégories et demande qu'une loi de finances affecte chaque année à l'entretien des chemins de toutes catégories une

subvention nécessaire et en prononce la répartition entre les différents départements de France, tout en laissant aux Conseils généraux le soin d'en faire la sous-répartition entre les communes de chaque département sur la proposition du Préfet ; Demande que les Conseils généraux aient le droit de classer les chemins ou tronçons de chemins traversant des communes qui se refusent à demander ce classement, mais seulement dans le cas où ces chemins ou tronçons de chemins font lacune dans d'autres chemins, déjà classés et desservant des communes limitrophes et où ces dernières communes en demanderont elles-mêmes le classement en s'offrant d'en supporter toutes les charges ; Déclare, en ce qui concerne l'amélioration de la situation des agents-voyers, que les Conseils généraux peuvent, sans qu'il soit besoin d'une loi, pourvoir au but indiqué dans le projet de loi. — Répartition des 25<sup>4</sup>,510<sup>m</sup>, restant disponibles sur la longueur primitive de 2,600 kilomètres. Le Conseil décide qu'une Commission de quinze membres, composée de MM. E. Legrand, Sculfort, Dutemple, Seydoux, Mention, le baron de Bouteville, Claeys, Boudewel, Duquenne, Plichon, Desmoutiers, Bouchery, Potié, Caillet et Legrand (de Lecelles) répartira les cent nouveaux kilomètres de chemins accordés par MM. le Ministre de l'Intérieur.

*Commission départementale.* — Acte est donné du rapport de la Commission présenté en exécution de l'article de la loi du 10 août 1871.

*Communes.* — Vœu pour l'agrandissement du périmètre de la ville de Dunkerque.

*Dessèchements.* — Vœux : qu'une allocation du tiers de la dépense, soit accordée sur les fonds de l'État pour le dessèchement mécanique des marais de Roost-Warendin ; que l'instruction de la dérivation du courant de Coutiches soit activement poursuivie ; qu'une allocation de 25,000 fr. sur les fonds de l'État soit accordée pour la restauration des digues de la Traitoire et du Décours ; qu'une prompte décision intervienne sur le projet de dérivation de la Rache et du Bouchard.

*Ecole normale d'institutrices de Douai.* — Le projet du mobilier s'élève à la somme de 141,500 fr. sur laquelle un secours de 41,500 fr. est demandé sur les fonds de l'État et un emprunt de 70,000 fr. est voté sur la caisse des lycées et collèges, comptant que la ville de Douai participera à la dépense du mobilier dans la même proportion de la dépense des constructions.

*Eglises et presbytères.* — Une subvention de 1,000 fr. est

accordée pour réparations à l'église et au clocher d'Alnes et 3,652 fr. 24 sont demandés à l'Etat. — Une subvention de 1,203 fr. 59 est demandée à l'Etat pour appropriation à l'église de Thun-Lévêque. — 900 fr. sont alloués pour restauration de l'église et du presbytère du Petit-Baisieux et 2,094 fr. 66 sont demandés à l'Etat. — Une subvention de 1,000 fr. est demandée à l'Etat pour reconstruction de l'église de Marly — Vote en principe : d'un crédit de 1,000 fr. pour travaux de réparations au clocher de l'église d'Ecaillon ; d'un crédit de 500 fr. pour réparation à la flèche du clocher de l'église de Lompret ; d'un crédit de 800 fr. pour réparations à l'église d'Ennetières-en-Weppes et avis favorable d'une subvention de 1,746 fr. sur les fonds de l'Etat ; d'un crédit de 500 fr. pour reconstruction de la toiture de l'église d'Hérin et avis favorable d'une subvention de 1,500 fr. sur les fonds de l'Etat. — La Commission départementale est déléguée pour statuer sur une demande de secours pour réparations à l'église de Dompierre.

*Elections municipales.* — Ajournement à la session d'août de la demande de sectionnement de la commune de Wattrelos.

*Élèves artistes.* — Vote d'une indemnité de 500 fr. en faveur de M. Charles Pety, élève du conservatoire national de déclamation à Paris.

*Enfants du 1<sup>er</sup> âge.* — M. Mariage est désigné pour faire partie du Comité départemental de la protection des enfants du 1<sup>er</sup> âge en remplacement de M. le docteur Demeunynck.

*Epizooties.* — Le tarif des vacations à accorder aux médecins-vétérinaires, chargés du service des épizooties, est arrêté comme suit : constatation de la maladie et rédaction du procès-verbal 1 vacation 4 fr. ; estimation de bêtes malades ou contaminées, rédaction du procès-verbal, 1 vacation 4 fr. ; exécution de l'ordre d'abatage et d'inoculation, 1 vacation 4 fr. ; autopsie des bêtes abattues et procès-verbal, 1 vacation 5 fr. ; indemnité de parcours 0,25 c. par kil. tant pour l'aller que pour le retour. La rédaction des rapports et procès-verbaux ne donnera droit à aucune indemnité supplémentaire. Vœu que le règlement d'administration publique ordonné par l'art. 40 de la loi du 21 juillet 1881 soit rendu le plus tôt possible et que les indemnités dues aux propriétaires d'animaux abattus soient payées prochainement.

*Etablissement thermal de Saint-Amand.* — Le Conseil demande la déclaration d'utilité publique pour les sources minérales qui alimentent l'établissement thermal, propriété du département, et remet à une époque postérieure la fixation



d'un périmètre de protection sous la réserve du droit de l'Administration d'arrêter les travaux dangereux par des mesures de suspension provisoire. — Vote un crédit de 224 francs 40, pour payer les frais de l'instruction relative à l'enquête d'utilité publique. — La Commission départementale est déléguée pour désigner le concessionnaire de l'établissement en remplacement de M. Prévost, décédé.

*Exposition internationale d'art industriel à Lille.* — Vote en principe d'un crédit de 1,000 francs pour acquisition de médailles d'or, d'argent et de bronze à décerner au nom du Conseil général dans chacune des diverses catégories d'exposants.

*Exposition maritime, industrielle et artistique à Dunkerque.* — Vote en principe d'une subvention de 1,000 francs et vœu que l'Etat accorde un subside pour cette exposition.

*Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.* — Le Conseil décide : 1° la suppression des bourses d'élèves sages-femmes entretenues par le département à la Maternité de Paris, à mesure que les titulaires arriveront au terme de leur éducation professionnelle ; 2° l'institution de huit bourses d'élèves sages-femmes près la faculté de Lille ; 3° l'inscription d'un crédit de 2,000 francs pour quatre bourses à attribuer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1882.

*Foires et marchés.* — Avis favorables aux demandes de la ville de Péronne (Somme) pour établir un marché aux bestiaux gras le lundi de chaque semaine ; de la commune de Roisel (Somme) pour un marché d'animaux gras le lundi de chaque semaine ; de la commune de Saint-Venant (Pas-de-Calais) pour un franc-marché aux chevaux, vaches et porcs le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.

*Forages.* — Vœu qu'une étude soit faite sur le forage commencé à Bourbourg.

*Hôpital maritime.* — Vœu qu'une commission soit constituée pour étudier la question de création d'un hôpital maritime contre la scrofule.

*Impôts.* — Vœu pour le dégrèvement des impôts sur le pétrole. — Le Conseil n'adopte pas pour le moment le vœu déposé tendant à un nouveau dégrèvement sur les sucres, mais demande l'application d'un droit unique pour la perception de cet impôt.

*Instruction publique.* — Le Conseil vote la prorogation des deux centimes additionnels pour faire face aux dépenses de

l'instruction publique en 1883. — Vœu que l'État intervienne dans les secours accordée aux veuves des instituteurs. — Rejet d'une demande de subside présentée par M. Matrat pour la distribution des livrets de la caisse nationale des retraites à titre de récompenses dans les écoles et les cours d'adultes.

Le Conseil émet l'avis que, pour l'application de la loi du 19 mars 1882 sur l'enseignement obligatoire et les règlements, il y a lieu de permettre au père de famille ou au représentant du père, d'assister aux diverses épreuves de l'examen de son enfant, et demande qu'une sanction efficace assure la présence simultanée de trois examinateurs au moins pendant toute la durée de l'examen.

*Maisons d'arrêt.* — Approbation du contrat passé avec la Compagnie l'Union pour l'assurance contre l'incendie de la maison d'arrêt de Cambrai.

*Maisons d'école.* — Les projets de maisons d'école et de mobilier scolaire s'élèvent à une somme de 1,891,890 francs s'appliquant à 43 communes. Cette somme est ainsi répartie : contingent des communes 1,215,768 francs ; contingent du département 66,960 francs ; secours proposés sur les fonds de l'État 608,262 francs.

*Monuments historiques.* — Une subvention de 1,500 fr. est votée pour la restauration du beffroi de Comines.

*Octrois.* — Prorogation et révision des tarifs et règlements des octrois de Lille, Denain, Merville, Bavai, Tourcoing, Estaires, Hazebrouck.

*Orphelins pauvres.* — Le Conseil, vu l'ambiguïté des lois existantes et l'insuffisance des ressources mises à la disposition du département au cas d'accession de tous les orphelins pauvres à l'assistance départementale : 1<sup>o</sup> émet le vœu que la législation concernant les enfants assistés soit révisée, notamment sur les points ci-après : Désignation claire et précise des diverses catégories d'enfants à admettre au bénéfice de l'assistance publique ; contingent de l'État portant, à raison d'un cinquième sur les dépenses extérieures, tout en maintenant le contingent de 1/5 sur les dépenses intérieures ; imposition aux hospices et aux bureaux de bienfaisance d'une contribution, soit proportionnelle, soit égale à la dépense moyenne appliquée durant les 5 dernières années au service des orphelins restés à leur charge ; — 2<sup>o</sup> en ce qui touche les réclamations de la Commission des hospices de Lille : sur le premier point, surseoir à statuer, sous réserve expresse de tous droits et moyens, notamment de ceux résultant du règlement général du 21 mars

1870 et de la loi du 10 août 1871 ; sur le second point, est d'avis que l'action en répétition des sommes précédemment dépensées n'est pas admissible.

*Pensions.* — La pension des orphelins Bar est réglée à la somme de 210 fr., et le secours annuel de 300 fr. qui était accordé à leur mère, veuve d'un agent-voyer, leur est maintenu. — L'indemnité de 300 fr. allouée pour 1882 à M<sup>me</sup> Rains, veuve d'un chef de bureau à la préfecture, aujourd'hui décédée, sera mandatée au nom de sa fille.

*Plans d'alignements.* — Approbation des plans de la traverse de Bousbecques sur le chemin de grande communication n° 69 — de la traverse de Mortagne sur le chemin d'intérêt commun n° 15 — de la traverse de Provilles sur le chemin de grande communication n° 63 — de la traverse de Fourmies sur le chemin de grande communication n° 20 et du chemin n° 65.

*Police sanitaire.* — L'attention de M. le Préfet est appelée sur l'inexécution des réglemens de police et notamment de l'arrêté préfectoral sur la divagation des chiens.

*Ports maritimes.* — Vœux : que le raccordement de la gare au port de Gravelines soit exécuté de manière à pouvoir être mis en service au cours de la présente année ; que des dragages soient exécutés d'urgence dans le bassin et dans le chenal du port de Gravelines ; que le gril de carénage soit rétabli sans aucun retard ; que le nombre des officiers et des maîtres de port à Dunkerque soit augmenté ; qu'une entrée nouvelle soit créée pour le port de Dunkerque ; que les parties du port en état de recevoir un commencement d'outillage, en soient pourvues immédiatement ; que le personnel des bureaux des Ingénieurs du port soit augmenté en vue de faire face aux besoins des services ; que les travaux de la Cunette à Dunkerque soient exécutés immédiatement.

*Postes et Télégraphes.* — Le Conseil constate que, depuis la dernière session, des recettes de poste ont été autorisées à Pont-sur-Sambre, Godewaersvelde, Escaudain, Saultain, Renescure, Wattignies-Lille, Ferrière-la-Grande, St-Aubert, et un établissement de facteur-boîtier à Lécluse. — Pour la télégraphie, de nouveaux bureaux ont été installés ou vont l'être prochainement à Arleux, Doullers, Felleries, Wattlelos, Poix, St-Pol, Wavrin, Vieux-Condé, Ligny, Onnaing, Trith-St-Léger et Louches. — La part des communes dans les dépenses d'établissement des lignes télégraphiques a été abaissée par décret du 11 février 1882 de 120 fr. à 100 fr. par kil. pour les lignes neuves, et de 60 à 50 fr. par kil. pour les

filis à établir sur appuis existants. — Les communes en instance pour une recette de 4<sup>e</sup> classe sont : Crévecoeur, St-Aubert, Bersée, Inchy, Sebourg, Raimbeaucourt, Beauvois, Rexpoëde, Frelinghien, Wargnies-le-Grand, Cattenières, Lécluse, Bousbecques, Caestre, Fretin, Coutiches, Thiant et Maing. — Environ 400 communes rurales du département n'ont qu'une seule distribution ; 200 sont dans les conditions pour en avoir deux. — Le Conseil émet le vœu que des crédits suffisants soient mis à la disposition du ministre pour des améliorations à apporter au service des postes et télégraphes dans ce département. — Vœux qu'un bureau de poste soit créé à Bousbecques ; que des guichets auxiliaires établis au bureau télégraphique de la place de la République soient affectés aux services des chargements, des mandats postaux et des affranchissements, les guichets de la recette principale des postes étant tout à fait insuffisants. — Vœu ayant pour objet l'institution de services maritimes postaux.

*Race chevaline.* — Vote d'une somme de 500 fr. pour cinq primes supplémentaires de 100 fr. accordées lors du dernier concours d'étalons.

*Retraites.* — La retraite de M. Mallebrancq, chef de bureau à la préfecture, est fixée à 2,153 fr. et une indemnité annuelle de 150 fr. lui est allouée pour services gratuits à la préfecture avant sa nomination comme employé. — La retraite de M. Leroy, agent-voyer en chef, est liquidée à 4,200 fr. Le Conseil vote des remerciements pour l'intelligence, le zèle et le dévouement avec lesquels M. Leroy a défendu, en toutes circonstances, les intérêts du département. — Une somme annuelle de 300 fr. est votée à titre de complément de la pension de 3,400 fr. allouée par l'Etat à M. Foucault, inspecteur primaire délégué à la préfecture comme chef de la division de l'instruction publique. — La pension de retraite de la dame Délion, veuve d'un agent-voyer cantonal, à Denain, est fixée à 127 fr.

*Routes départementales* — Renvoi pour instruction de la demande de classement de la partie du chemin d'intérêt commun N<sup>o</sup> 87 bis, comme annexe de la route départementale N<sup>o</sup> 23 à la gare de Gommegnies,

*Salubrité publique.* — Vote d'un crédit de 1,000 fr. pour frais d'impression de la 3<sup>e</sup> édition d'un *vade mecum* devant servir à l'instruction des demandes relatives aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Vœu pour le déplacement immédiat du clos d'équarrissage de la ville de Lille établi à St-André.

*Servitudes militaires.* — Vœux : pour le déclassement et la démolition des fortifications de la ville de Bergues, que la législation en vigueur sur les zones frontières et les places fortes soit modifiée dans un sens plus libéral et donne toutes garanties aux populations intéressées, et que les charges résultant des travaux imposés pour la défense de tous incombent à l'Etat.

*Sociétés de Gymnastique de France.* — Vœu que l'Etat crée une école nationale de gymnastique.

*Société topographique de France.* — Le Conseil décide que l'école normale de Douai et les bibliothèques pédagogiques du département recevront le bulletin et le manuel de la société de topographie de Paris et vote à cet effet un crédit de 2,000 fr.

*Subventions.* — Vote d'un crédit de 3,000 francs comme primes d'encouragement à la culture de la betterave. — Vote d'une subvention de 100 francs en faveur de la Société de gymnastique et d'armes de Wazemmes - Lille. Le Conseil accorde à chacune des cinq sociétés ci-après désignées, une médaille d'or de 100 francs décernée avec cette inscription : *Tir à l'arme de guerre. — Prix du Conseil général.* 1° Ecole d'instruction de tir des officiers de l'armée territoriale et de la réserve de l'arrondissement de Lille à Lille ; 2° Société territoriale et de la réserve de l'armée de Valenciennes à Valenciennes ; 3° École de tir du 4° régiment territorial d'infanterie à Maubeuge ; 4° École de tir du 8° régiment territorial d'infanterie à Dunkerque ; 5° Société de tir du 4° régiment territorial d'infanterie au Cateau. Vote d'une subvention de 3,000 francs pour l'érection de la statue de Duplex à Landrecies et vœu que l'état intervienne dans cette œuvre de réparation envers la mémoire d'un des plus grands patriotes de la région du Nord par un subside en argent et par le don du bronze destiné à la statue. Sans en faire une condition *sine qua non*, l'exécution de la statue sera confiée à un statuaire du département du Nord, et la mémoire de la femme de Duplex, Jeanne de Castro, sera rappelée par une inscription ou par un bas relief. — Le Conseil n'accorde pas de subvention pour l'érection à Lunéville d'une statue à l'abbé Grégoire, à Guise d'une statue à Camille Desmoulin et à Paris d'une statue à Victor Hugo, par le motif que les subsides de cette nature sont réservés pour les localités et les illustrations du département du Nord.

*Tabacs.* — Le Conseil présente des observations sur la

décroissance de la culture du tabac dans le Nord et exprime le regret que la demande d'indemnités en faveur des planteurs éprouvés par la grêle ait été rejetée par M. le Ministre des finances. — M. Mention est nommé membre de la Commission de classement des demandes de débit de tabacs.

*Taxation pour travaux d'intérêt public à la charge des particuliers.* — Vote d'un crédit complémentaire de 30.000 francs en recette et en dépense pour taxes de curage d'office des cours d'eau non navigables.

*Tramways.* — Vœux que les demandeurs en concession du tramway de Cambrai à Arras soient invités à compléter leurs études pour la session d'août ; que le tramway de la ville de Lille jusqu'au Calvaire de Wambrechies soit établi le plus tôt possible ; que M. le Ministre des Travaux publics autorise l'enquête d'utilité publique des deux projets de tramways, l'un à voie large, l'autre à voie étroite, entre Aniches et Douai, ainsi que du projet entre Douai et Lille par Pont-à-Marcq si le demandeur en concession déclare renoncer à réclamer une subvention ou une garantie d'intérêt. — MM. Mariage, Desmazières et Potié sont désignés pour faire partie de la commission interdépartementale chargée d'examiner les questions qui se rattachent à l'établissement du tramway de Lille à Lens et la commission départementale est chargée de donner son avis sur les résultats de l'enquête. — Le Conseil autorise la mise à l'enquête des projets de Condé à Vieux-Condé et Hergnies et de Fourmies à la frontière belge vers Momignies par Ohain, Trélon et Glageon. — Vœu que la ligne que dessert le pont de Canteleu soit prolongée jusqu'à Lomme.

*Travail dans les manufactures.* — Une commission composée de MM. Boussus, Ch. Seydoux, Mention, Claeys, Duquenne, Mariage, Desmazières et Sirot est instituée à l'effet d'ouvrir une enquête et de faire un rapport sur la question de la durée des heures de travail dans les manufactures du département du Nord.

*Tribunaux de commerces.* — Rejet du vœu déposé tendant à obtenir que le département intervienne dans les dépenses de construction d'un tribunal de commerce à Roubaix.

*Ventes partages et judiciaires.* — Vœu que le Gouvernement fasse voter une loi protectrice des incapables dans les opérations de ventes et de partages judiciaires d'immeubles, par la réduction des formalités et des frais auxquels donne lieu la procédure actuelle.

---

### Session d'août 1882.

Le 21 août, à trois heures de relevée, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à la Préfecture, en vertu de l'article 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

*M. Desmoutiers*, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, *M. Outters*, prend place au bureau comme secrétaire.

*M. Jules Cambon*, Préfet du Nord, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés : Président, *M. Testelin*, 1<sup>er</sup> Vice-Président, *M. Trystram*, 2<sup>e</sup> Vice-Président, *M. Ch. Seydoux*, 1<sup>er</sup> Secrétaire, *M. Outters*, 2<sup>e</sup> Secrétaire, *M. Ernest Legrand*.

*M. Desmoutiers*, doyen d'âge prononce les paroles suivantes :

« Messieurs, ma mission est terminée. J'ai occupé momentanément ce fauteuil par le privilège de l'âge. Je suis heureux d'être remplacé par *M. Testelin*, qui est appelé à ce poste élevé par son mérite et par son dévouement inébranlable à la République. (Applaudissements). Je demande qu'elle soit libérale et modérée; c'est une condition de durée pour tout gouvernement. (Nouvelle approbation). »

*M. Testelin* prend place au fauteuil de la présidence et s'exprime en ces termes :

« C'est la troisième fois, Messieurs, que vous me faites l'honneur de me nommer pour présider à vos délibérations. Je vous en remercie du plus profond du cœur et je vous affirme que je ferai tout ce que je pourrai pour ne pas rester au-dessous de la tâche que vous m'imposez.

« Ceux qui m'ont précédé à ce fauteuil n'ont jamais abusé de leur position pour faire des discours politiques. Vous ne trouverez pas que je déroge à cette sage et salutaire coutume, en félicitant notre collègue *M. Pierre Legrand* de l'honneur que vient de lui conférer *M. le Président de la République* en l'appelant au ministère du commerce. (Applaudissements).

» Chacun se rappelle quel zèle, quelle autorité, quel dévouement il a déployés pendant les longs mois de l'année terrible où il a été préfet de ce département. Chacun se rappelle

» avec quelle affabilité il a reçu tous ses administrés. Ce sont  
 » ces qualités éminentes qui lui ont valu les suffrages des élec-  
 » teurs et qui ont attiré sur lui l'attention de M. le Président  
 » de la République, que nous devons remercier d'avoir confié  
 » les fonctions importantes de ministre du commerce à un de  
 » nos élus.

» Permettez-moi de faire remarquer, en passant, combien il  
 » serait à désirer qu'on prît l'habitude de faire toujours figurer  
 » dans le ministère l'un des élus du Nord de la France. (Appro-  
 » bation). Je n'entends pas, par cette expression, le départe-  
 » ment du Nord seul, mais toute cette vaste région si considé-  
 » rable par sa population, par sa richesse et par son dévoue-  
 » ment aux intérêts de la France.

» Je félicite, pour mon compte, mon ami Pierre Legrand  
 » d'avoir bien voulu entrer dans une administration qui a pris  
 » pour devise la conciliation. Oui, l'union, la conciliation, voilà  
 » le mot d'ordre que la République doit inscrire sur son dra-  
 » peau. Je vous prie de croire que je ne parle pas ici en  
 » homme de parti, mais en bon citoyen, et que personne plus  
 » que moi ne désire l'union entre tous les vrais Français, c'est-  
 » à-dire tous ceux qui sont animés d'un amour ardent pour la  
 » patrie et savent mettre au-dessus de tout son honneur, sa  
 » prospérité, sa grandeur et sa gloire. (Applaudissements).

« Je terminerai en vous priant de voter des remerciements à  
 » notre bureau provisoire (Assentiment unanime).

*M. Pierre Legrand* reçoit à son banc les félicitations de  
 beaucoup de ses collègues.

*M. Claeys*, Président de la Commission départementale,  
 dépose le rapport que la Commission doit, en vertu de  
 l'article 79 de la loi du 10 août 1871, présenter sur l'ensemble  
 de ses travaux depuis la session d'avril. Acte est donné du  
 dépôt de ce rapport qui sera imprimé et distribué.

Dans cette session, le Conseil général a pris les délibérations  
 ci-après analysées (1).

*Agents-voyers.* — Renvoi pour examen des vœux concer-  
 nant l'augmentation des traitements des agents-voyers, la  
 diminution des travaux de bureau imposés au service actif et la  
 création d'un agent-voyer par canton.

*Aliénés.* — Le Conseil décide que le prix de la journée de  
 traitement des aliénés indigents à l'asile d'Armentières est

(1) Pour ce qui concerne les crédits de l'exercice de 1883, voir le budget à  
 la suite.



fixé à 1 fr. 15 pour 1883 et nomme une Commission composée de MM. Sculfort, Cirier, le baron de Bouteville, Clayes, Plichon, Albert Legrand, Meurillon et Rousseau avec mission d'examiner si les constructions nouvelles que réclame M. le Directeur d'Armentières pour compléter l'asile sont toutes réellement indispensables à son fonctionnement régulier, et si l'on ne pourrait pas trouver dans le bénéfice des cultures mieux ordonnées, les ressources nécessaires au service des annuités d'un nouvel emprunt à contracter. — Vote d'un crédit de 14,810 fr. 44 au budget rectificatif pour le paiement de l'excédent des dépenses d'entretien et de traitement des aliénés indigents en 1881.

*Bégaïement.* — Vote d'un crédit de 2,000 fr. pour le cours de bégaïement par la méthode Chervin. Les cours auront lieu en 1883 à Lille et à Valenciennes.

*Bourses.* — Les bourses de Caniez, Dufour, Gauquié, Belinck, Delemerre, Charlot et Ketels, à l'école des Beaux-Arts leur sont continuées. — Deux bourses à l'école des Beaux-Arts sont attribuées à Spriet (peintre) de Roubaix, et à Demon (sculpteur), de Steenwoorde. — Les bourses de Déteneuille et de M<sup>lle</sup> Vial au conservatoire national de musique leur sont continuées. — La bourse du jeune Marliac, élève du Conservatoire, ne lui est pas continuée; une bourse de déclamation est attribuée à Pety Charles, de Cambrai — La demande d'une deuxième indemnité exceptionnelle de 1,000 fr. en faveur de M. Peene de Bergues, 1<sup>er</sup> second grand prix de Rome, section de sculpture n'est pas admise. — Deux demi-bourses à l'école vétérinaire d'Alfort sont attribuées à Telliez, d'Aubigny-au-Bac, et à Gostiaux, de Leval. — Une prolongation pour une année est accordée au jeune Derome Albert, élève demi-boursier au Lycée de Valenciennes. — Une somme de 200 fr. équivalente à un quart de bourse est accordée au jeune Caudemont, élève demi-boursier au Lycée de Valenciennes. — Une bourse de demi-pensionnat est attribuée au jeune Cousin, Paul, élève du Lycée de Douai. — L'élève Marsy est transféré de Valenciennes à Lille avec  $\frac{2}{3}$  de bourse. — Il est accordé au jeune Leblanc, Gustave, qui était demi-boursier au Lycée de Lille, une demi-bourse au collège d'Armentières. — Des demi-bourses sont concédées par voie de transfert aux jeunes Pruvost et Piquet du Lycée de Douai, et Rondelle pour l'enseignement classique. Des demi-bourses sont concédées aux jeunes Servin, Sizaire, du Lycée de Lille, et Delemer, du Lycée de Douai. — Des tiers de bourses aux jeunes Boulanger, du Lycée de Lille, Busignies et Taquet du Lycée de Valen-

ciennes. — Trois quarts de bourse au collège de Dunkerque: à Depaepe et Wuit; demi-bourse au collège de Cambrai: Houriez; idem, au collège de Cambrai: Vandenolme; idem, au collège de Dunkerque: Verdière; idem, au collège de Condé: Dubromelle; idem, au collège d'Estaires: Fromont; idem, au collège de Cambrai: Malaquin. — Rejet de la demande de subvention en faveur du jeune Doffe, élève à l'école d'horlogerie de Paris. — Vœu que M. le Ministre du commerce veuille bien créer quinze bourses de frais d'études de 400 fr., à raison de cinq affectées à chacune des trois promotions de la division du génie civil de l'Institut du Nord de la France. — Le Conseil approuve le règlement relatif aux conditions du concours pour l'obtention des huit bourses d'élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, ainsi que le programme des études, et vote un crédit de 5,200 fr. pour l'entretien d'élèves sages-femmes. Rejet du crédit de 1,500 fr. demandé par M. le Doyen de la Faculté de Douai pour la création d'une bourse d'agrégation; La Commission départementale est déléguée pour l'attribution des trois bourses disponibles à l'école d'arts et métiers de Châlons. — Une demi-bourse à l'école d'arts et métiers de Châlons est accordée au jeune Flament, Paul, de Solesmes.

*Budgets.* — Le compte de 1881 tel qu'il a été présenté par M. le Préfet est approuvé. — Des remerciements à M. le Préfet sont votés pour la bonne direction imprimée à la comptabilité. — Le budget rectificatif de 1882 pour l'instruction publique est approuvé dans son entier. — Le budget rectificatif de 1882 est arrêté comme suit : en recettes 10,775,272 fr. 75, en dépenses 10,768,954 fr. 50. — Les budgets ordinaire et extraordinaire de 1882 sont arrêtés comme suit :

	Ordinaires.	Extraordinaires.	Total
Recettes...	4,835,671 fr. 38	3,318,306 fr. 08	8,153,977 fr 46
Dépenses..	4,818,153 54	3,242,868 82	8,061,022 36
Excédent disponible	17,517 fr. 84	75,437 fr. 26	92,955 fr. 10

*Bureaux de Bienfaisance.* — Acte est donné de la communication relative à la situation en 1881 de 639 bureaux de bienfaisance du département. — Vœu que les communes, privées jusqu'à ce jour de bureaux de bienfaisance, en soient pourvues dans la mesure du possible.

*Cadastre.* — La demande de la commune d'Estrun, tendant au renouvellement de son cadastre avant son tour, n'est pas accueillie.

*Caisse d'épargne.* — Les vœux formulés par le Conseil d'arrondissement de Lille à l'effet d'obtenir: 1<sup>o</sup> pour les femmes mariées, la faculté de déposer et de retirer leurs fonds sans l'autorisation du mari; 2<sup>o</sup> la même faculté pour les mineurs sans l'autorisation ou tuteur; 3<sup>o</sup> l'élévation du maximum fixé pour le dépôt des fonds, ne sont pas admis; — celui concernant l'abréviation des formalités et des délais pour les retraits de fonds est émis.

*Canaux et rivières.* — Vœu que les formalités nécessaires pour la construction du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse soient poussées très-activement. — Avis favorable à la reconstruction et à l'élargissement des ponts sur la rivière de l'Yser. — Vœux : que le régime hypothécaire soit rendu applicable à la navigation fluviale. — Que la question de la dérivation de la Dèule, aux abords de Lille, soit mise à l'étude, en observant que la dérivation doit nécessairement faire partie, dans l'avenir, du grand canal du Nord et qu'il y a lieu, par conséquent, de lui donner la même largeur, le même tirant d'eau, des écluses jumelles. — Que ce projet comprenne l'établissement d'un vaste port destiné à desservir Lille et sa banlieue industrielle, en reliant ce port, par des voies ferrées, à la gare demandée à St-André : qu'en conséquence il conviendrait d'englober ce projet dans le grand projet d'ensemble demandé pour l'Est, le Nord et l'Ouest de la ville de Lille. — Que les travaux de curage de la Basse-Dèule soient mis à exécution le plus tôt possible; que la 4<sup>e</sup> section de Waeteringues soit exonérée de toute contribution dans les travaux d'amélioration de la Basse-Colme; que l'approfondissement et l'élargissement de la Basse-Colme ainsi que la construction des ponts soient exécutés le plus tôt possible; que le plan d'eau du canal de Bergues à Dunkerque soit abaissé; que le nouveau règlement relatif à la Sambre canalisée soit rigoureusement appliqué au point de vue des dragages et des curages à exécuter par la compagnie concessionnaire; que les améliorations réclamées dans les sessions précédentes pour l'Escaut, l'Oise et la Scarpe soient promptement exécutées; que des registres destinés à recevoir les observations des mariniers soient déposés dans les maisons éclusières; que des plantations abritent les bateaux aux abords des écluses; que le halage et le pilotage soient organisés sur l'Oise; que les compagnies houillères soient invitées à participer aux travaux à exécuter dans les vallées de l'Escaut et de la Scarpe notamment sur les points où, par suite de leur exploitation, des affaissements se sont produits; que des mesures soient prises pour remédier à l'insalubrité

des eaux du Canal de Bourbourg; que le pont fixe actuel, dit de la Belle-Vue, sur l'Escaut à Fresnes, soit remplacé par un pont tournant; que les cultivateurs, dont les canaux longent ou traversent leurs propriétés, soient autorisés à circuler gratuitement sur les chemins de halage pour la desserte de leurs exploitations; qu'une allocation de 16,000 fr. montant de la dépense du vannage du moulin de Wasquehal sur la Marque soit accordée sur les fonds de l'Etat; qu'un tablier métallique soit substitué au pont en maçonnerie, au moyen duquel le chemin de fer de Valenciennes à Aulnoye franchit la rivière Balhaut, au lieu dit le Jolimetz, et que les deux branches de ladite rivière longeant, l'une, la voie ferrée, l'autre, le chemin latéral, soient élargies. — Le Conseil émet le vœu que le complément du canal du Nord avec ses embranchements soit mis à l'étude dans les conditions suivantes: « 1° Le canal de Cour- » celles à Lille-Roubaix consisterait en l'amélioration de la » Haute et de la Basse-Deûle, avec contournement de la » citadelle de Lille, port fluvial à Lille Nord-Ouest, et abou- » tissant au port maritime à créer dans la vallée de la Marque, » entre Lille et Roubaix; le tout avec une largeur en plafond » de 17 mètres, un tirant d'eau de 2<sup>m</sup>50 susceptible d'être » porté plus tard à 3<sup>m</sup> par une disposition spéciale des » ouvrages, enfin avec des écluses jumelles; 2° Le canal mari- » time relierait les ports de Dunkerque et de Calais au port » intérieur de Lille-Roubaix; il desservirait Armentières et » pourrait avoir 25 mètres de largeur au plafond et 5 mètres » de tirant d'eau; 3° Le branchement d'Arleux-Valenciennes, » destiné à mettre le bassin houiller du Nord en communica- » tion avec le grand canal, consisterait dans l'amélioration de » la Sensée et d'une partie du canal de l'Escaut, la largeur » de la cunette pourrait être réduite à 11 mètres, mais le tirant » d'eau serait le même qu'à la grande artère; 4° le branchement » de Bauvin-Béthune, destiné à desservir le complément du » bassin du Pas-de-Calais, exigerait l'approfondissement d'une » partie du canal de La Bassée dans des conditions identiques.»

Vœux: que la rivière des Laies soit améliorée; que le chemin de halage du canal de Furnes reçoive un pavement ou un empierrement; que l'Etat rachète la concession du canal de Furnes; que les ponts et passerelles du canal de Furnes soient rachetés; que le chômage des canaux de Belgique et de France s'accorde comme début et comme durée; qu'un chemin de contre-halage soit établi entre le pont de Spycker et les abords de la ville de Dunkerque; que le chemin de halage de la rivière de l'Aa soit classé dans la vicinalité, — Les propositions de M. le Préfet au sujet de la reconstruction des ponts sur la

Marque sont approuvées. — Vœux : que les travaux de défense contre les inondations projetés sur l'Escaut soient ajournés et qu'une étude soit faite pour que ces travaux soient exécutés en même temps que ceux sur la Scarpe ; que les études à entreprendre aient pour objet un canal maritime reliant Lille et Roubaix, par Armentières, au port de Dunkerque, canal indépendant, à grand tirant d'eau, évacuateur, distributeur et régulateur des eaux de notre région ; que les travaux d'amélioration de la Deûle soient exécutés le plus tôt possible ; que les cultivateurs soient autorisés à circuler gratuitement sur les chemins de halage des rivières et canaux pour l'exploitation des terres riveraines, et notamment à Milonfosse. — Le vœu proposé en faveur de l'établissement d'un grand canal central de Châlon-sur-Saône à l'Océan Atlantique n'est pas émis. — Vœu que des travaux soient exécutés pour faire baisser les eaux de la rivière de la Sensée.

*Casernes de gendarmerie.* — M. le Préfet est prié d'étudier la question d'éclairage au gaz des casernes dans les localités pourvues d'un gazomètre et de doter, dès à présent, de cet éclairage les casernes où il existe des appareils. — Le Conseil constate que la brigade demandée pour Rosendaël est concédée et que celle pour Bousies le sera prochainement. Il classe en 1<sup>re</sup> ligne les brigades à établir à Bousies et à Wignehies. — Vœu que la brigade provisoire de St Pol soit transformée en brigade définitive. — Une délégation spéciale est donnée à la Commission départementale pour l'étude de la question de construction d'une nouvelle caserne à Valenciennes. — Rejet, quant à présent, d'un crédit de 650 fr. demandé pour travaux à la caserne de Dunkerque. — Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour résiliation du bail passé avec le propriétaire de la caserne de la rue du Faisan, à Lille, et d'un crédit de 1,125 fr. pour résiliation du bail de la caserne rue du Gard, à Lille. — Autorisation de passer un bail de 18 années avec un sieur Courquin pour le logement de la brigade de Bourbourg, moyennant un loyer de 1,700 fr. — La Commission départementale est déléguée pour statuer sur le casernement de Rosendaël. — Vote d'un crédit de 28,665 fr. au budget rectificatif pour construction d'une 8<sup>e</sup> brigade à Lille. — Vote d'un crédit de 39,300 fr. pour acquisition et frais de la caserne d'Iwuy et vœu que cet immeuble soit déclaré d'utilité publique.

*Chambres de commerce.* — Vœu que les cantons de Bailleul et de Merville soient rattachés à la Chambre de

commerce de Lille, par l'intermédiaire de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières. — Renouveau du vœu que la Chambre consultative des arts et manufactures d'Avesnes soit érigée en Chambre de commerce. — Vœu pour une réorganisation complète de la représentation commerciale et industrielle, tant au point de vue de l'électorat qu'à celui de la composition et de la formation des Chambres de commerce et des Chambres consultatives, et de la création d'un nouveau Conseil supérieur général du commerce et de l'industrie.

*Champs de tir.* — Vœu que l'autorité militaire prenne toutes les précautions nécessaires pour qu'aucun accident ne puisse se produire par les exercices à feu des champs de tir, relativement au chemin de Wattignies.

*Chasse.* — Avis que l'ouverture de la chasse reste fixée au 3 septembre et que la fermeture ne comprenne qu'une seule date.

*Chemins de fer.* — Le Conseil vote le principe de la subvention de 66,000 fr. à payer, en 1883 et en 1884, pour la part contributive du département dans les dépenses de construction du chemin de fer du Cateau à Laon. — Vœux : pour l'établissement d'une gare entre Somain et Wallers, sur la ligne de Douai à Valenciennes : que l'embranchement du chemin de fer de Marcoing à Masières soit prolongé jusqu'à Busigny pour la mise en exploitation immédiate de la section de Solesmes au Cateau ; que des haltes soient établies sur le chemin de fer de Valenciennes au Cateau, l'une en face de Briastre, l'autre à proximité du chemin d'intérêt commun n° 86, pour desservir Montay, Forest et Croix ; qu'un service de marchandises soit établi à Nomain-Ouvignies ; qu'une halte soit établie à Renescure ; que le train de marchandises partant de Cambrai à 10 heures du soir pour Péronne, soit rendu mixte ; qu'une gare soit établie à St-André ; que les trains express de Paris à Lille continuent leurs parcours vers les villes de Roubaix-Tourcoing, *vice-versa* : que des rapides internationaux de Paris à Anvers, par Lille, Roubaix, Tourcoing et Gand, avec détachement de Lille vers Dunkerque, soient mis à l'étude ; que les relations rapides et directes de l'arrondissement de Lille vers Dunkerque, Calais et Boulogne soient améliorées ; que ces trains directs régionaux desservent la ville d'Armentières ; qu'une voiture de 3<sup>e</sup> classe au moins soit attelée à ces mêmes trains ; que les voitures de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> classe faisant partie des trains rapides, soient sérieusement améliorées ;

qu'un projet de gare répondant à l'importance de la ville de Roubaix soit étudié le plus tôt possible, et qu'il soit tenu compte dans ce projet de la direction de la rue de la Gare et de la nécessité de couvrir les voies de cette gare; que la Compagnie du Nord soit invitée à examiner, de concert avec la ville de Lille et l'Administration militaire, un vaste projet de transformation de la gare *terminus* en gare de transit, et que, pendant la période des études, une passerelle pour piétons soit établie entre Fives et St Maurice; que le service de la douane soit amélioré à la gare de Tourcoing; qu'une gare de marchandises soit établie à la halte de la Tente-Verte sur la ligne de Dunkerque à Furnes; que la gare des Postes à Lille soit réouverte immédiatement et qu'on y établisse une grue et une bascule; qu'une communication rapide soit établie entre le Nord de la France et le Nord de l'Italie en empruntant les voies existantes ou se raccordant à elles par des trançons à construire et traversant le Mont-Blanc par un tunnel; que les tarifs des chemins de fer soient abaissés afin de permettre l'utilisation de la voie du St-Gothard; que des billets d'aller et retour, même sans prix réduits, soient créés entre toutes les gares; qu'il soit distribué, à la gare de Seclin, des billets à prix réduit, aller et retour, pour Douai, Roubaix et Tourcoing; que les travaux commencés pour établir l'embranchement ferré qui réunira le bassin à la gare de Gravelines soient continués avec toute la célérité possible; qu'il soit établi un train partant le matin de Calais à Gravelines et pouvant arriver à Dunkerque pour l'ouverture des bureaux; qu'en supplément des trains actuels, il parte, vers 1 h. 30, un train de Dunkerque pour Gravelines, de façon à séparer au milieu de la journée, le long intervalle qui existe maintenant entre les trains de 10 h. 25 et 5 h. 10; qu'il soit délivré à Gravelines, des billets d'aller et retour vers l'intérieur; qu'un train express quotidien soit établi de Dunkerque à Lille; qu'une halte soit établie au lieu dit « la Bleuse-Borne, » près du passage à niveau de la route nationale n° 48; que tous les trains express partant de Paris vers Douai ou de Douai vers Paris, conservent le caractère d'express jusqu'à Valenciennes; qu'il soit mis fin à l'abus qui est fait par la Compagnie du Nord, des caisses soi-disant louées; que le train qui part de Tournai vers St-Amand à 5 h. 21 du matin soit avancé de 15 minutes, de manière à permettre aux stations de Maulde-Mortagne et de Lecelles de correspondre à St-Amand avec le train de 6 h. 05 du matin pour Orchies, Douai, Paris; que le train qui part d'Orchies vers St-Amand à 9 h. 20 du matin, prenne les voyageurs à Rosult tout au moins les vendredis de chaque

semaine, afin de permettre aux habitants de cette commune et des environs de se rendre au marché de St-Amand ; que le train rapide qui part de Lille à 5 h. 40 du soir pour Dunkerque soit retardé de 5 m., de façon à ce que les voyageurs d'Amiens, d'Arras et Douai, allant à Dunkerque et arrivant à Lille à 5 h. 39 aient la certitude de trouver la correspondance, qui leur échappe quelquefois lorsqu'il y a un retard dans leur train de 2 ou 3 m. ; que le service des voyageurs entre Lille et Comines soit complété par l'addition d'un train aller et retour dans la matinée, entre ceux de 5 h. 52 et 10 h. 35 de Lille ; qu'une halte soit établie à Ste-Marguerite, sur la ligne de Lille à Comines ; qu'un passage à niveau soit établi au chemin des Murets, à Armentières ; que le passage voûté qui se trouve sous le pont du chemin de fer, à l'entrée de la gare de Dunkerque, soit converti en une voie large, de manière à ce que deux voitures et un tramway puissent s'y croiser ; que la gare de Busigny porte à l'avenir le nom de gare de Busigny-Mareuzet ; qu'il soit organisé un train partant de Cambrai par Douai, chemin de Picardie et Flandres, vers 6 h. du matin, afin que les voyageurs puissent prendre le train quittant la gare de Douai vers 7 h. 30 pour Paris ; que des voitures de seconde classe soient ajoutées au train express qui part de Paris pour Cologne à 8 h. du soir ; que le train de marchandises n° 316, montant vers Paris et arrivant à Busigny vers 7 h. du matin, soit rendu mixte entre Aulnoye et Busigny, de manière à permettre aux voyageurs d'Aulnoye, Landrecies et Le Cateau de correspondre à Busigny avec le train nouvellement créé qui part de Cambrai à 6 h. 15 du matin et arrive à Paris à 11 h. ; que les inspecteurs primaires soient admis par les Compagnies de chemins de fer et bénéficient d'une réduction du prix des places égale à la moitié ; que le chemin de fer d'Avesnes à Solre-le-Château, par Felleries, classé comme chemin d'intérêt général, soit construit dans le plus bref délai possible ; que tous les trains express allant de Bruxelles à Paris, et *vice-versa*, arrêtent à la gare d'Aulnoye ; qu'on enlève la clôture qui sépare la cour des voyageurs de la gare d'Aulnoye du chemin latéral contigu, afin de donner un accès plus facile à ces constructions ; que le train 38 bis partant actuellement de la station d'Aulnoye à 6 h. 32 du soir, soit retardé de façon à être en correspondance avec le train qui arrive d'Hirson et Avesnes vers 7 h. ; que les travaux de la ligne de Maubeuge à Fourmies avec embranchement sur Cousolre soient activement poursuivis ; que la halte de Beuvry soit ouverte au service des marchandises ; que la gare de Landas soit ouverte au service des messageries ; qu'une halte



de voyageurs et une station de petite vitesse soient établies à Sin-le-Noble. — Le Conseil a réitéré les vœux suivants : établissement d'une halte entre le Cateau et Busigny, au lieu dit « Embranchement. » — Établissement de haltes à Sainte-Marguerite et à Erquinghem-sur-la-Lys. — Établissement d'une halte à Fives-Lille. — Déplacement du bâtiment des voyageurs à la gare de Roubaix. — Halte à Aubencheul-au-Bac. — Halte à Sin-le-Noble. — Uniformité des tarifs, réduction des délais de transport. — Suppression de deux passages à niveau aux abords de Lille. — Établissement d'une gare à St-André. — Transformation en station de la halte de Saint-Pierrebrouck. — Création d'une station à Sous-le-Bois, près Maubeuge. — Organisation au départ de Douai d'un train correspondant à Lille avec celui de 6 h. 48 pour Calais et Dunkerque, et autant que possible avec celui de Bruxelles de 6 h. 20. — Communication plus rapide avec Valenciennes du train express arrivant à Paris à 11 h. 15 du matin. — Correspondance à Bourbourg des trains 1481 et 3802 en prolongement des trains 1481 et 1482 entre Bourbourg et Gravelines. — Modifications projetées à la gare de Lille. — Établissement d'un train au départ de Lille pour Armentières vers 9 h. du soir. — Amélioration de la gare des voyageurs à Armentières et couverture. par la Compagnie du Nord, des voies de service au moyen d'un vitrage général ou tout au moins d'un abri fermé entre ces voies. — Suppression de l'impôt sur les transports à grande vitesse et diminution des droits de timbre sur les récépissés et généralement sur toutes les charges qui, directement ou indirectement, pèsent sur les transactions. — Agrandissement de la gare d'Armentières. — Déviation de la route nationale n° 42, à Armentières. — Mesures à prendre pour éviter les désordres qui se produisent à la gare de Tourcoing, les jours d'affluence, au moment de la visite en douane des voyageurs venant de la Belgique. — Création d'un nouveau train entre Lille et Comines. — Voyage à prix réduit en faveur des instituteurs et institutrices. — Train express direct de Tourcoing, Roubaix, Lille à Reims, ne s'arrêtant qu'à Douai, Somain, Cambrai, Busigny, St-Quentin, Tergnier, Laon et Reims. — Le Conseil prend acte de la réduction à 25,000 fr. consentie par M. le Ministre des Travaux publics de la subvention départementale de 30,000 fr. par kilomètre précédemment demandée pour la construction des chemins de fer d'intérêt général, et charge M. le Préfet de présenter à la session d'avril un rapport spécial sur les voies et moyens. — Nomination de M. Dutemple pour faire partie de la Commission instituée par le décret du 20 mars 1882 pour l'examen des

comptes d'entretien et d'exploitation des chemins de fer du Cambrésis. — La Commission départementale est déléguée pour approuver les projets d'exécution du chemin de fer de Denain au Catelet et pour toutes approbations que pourraient nécessiter les formalités d'expropriation. — Vœux ayant pour objet : la prompte ouverture de l'enquête d'utilité publique du chemin de fer de St-Amand à Lens ; la prochaine exécution du chemin de fer à voie étroite de La Bassée à la ligne de Dunkerque ; l'ouverture de la halte de Fontaine-Bouillon, tout au moins du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre, dans l'intérêt de l'établissement thermal de St-Amand ; que les communes de Bousbecques et Linselles soient desservies par les lignes projetées d'Armentières à Halluin et de Roncq à La Madeleine. — Le Conseil nomme une Commission composée de MM. Sculfort, Dutemple, des Rotours, Boudeweel, Plichon, Chiombart, Emile Moreau et Louis Legrand (de Valenciennes), à l'effet de régler les conditions de l'adjudication des chemins de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille avec embranchements de Bergues à Hondschoote et vers La Bassée; de Lille à Solesmes et de Caudry à Fourmies, ainsi que de toutes les autres lignes dont l'instruction serait complète avant la session d'avril 1883. — Le chemin de fer d'Hénin-Liétard à Vis-en-Artois est concédé sans subvention et sans garantie d'intérêt à la Société qui obtiendra la concession dans le département du Pas-de-Calais. — Renvoi pour examen au point de vue des intérêts du département, d'une proposition de loi de M. Lesguillier, député, tendant à la création d'un réseau de chemin de fer d'intérêt général à voie étroite d'un mètre de largeur. — Le Conseil autorise la mise à l'enquête du chemin de fer du Catelet à Cambrai.

*Chemins de grande communication.* — Classement du chemin d'accès à la station de Flines-lez-Raches comme annexe du chemin n° 35. — Vœux : que la plantation entre Bourbourg et le canal de la Colme soit remplacée l'hiver 1882-1883 ; que des travaux de grosses réparations soient exécutés sur le chemin n° 3, entre le Pont-au-Cerf et le pont du Pankenswerve ; que les ponts de Bambecke et de l'Yser à Esquelbecq soient reconstruits ; que la rampe rapide qui existe au Favril au point de jonction du chemin n° 72 et le chemin n° 213 de la Groise à Floyon soit corrigée ; que les travaux à exécuter aux chemins n°s 7, 9, 14, 22, 36, 58, 68 et 69 soient promptement poursuivis ; que le classement du tronçon d'environ 3 kil. nécessaire pour relier le chemin n° 63 du centre d'Herlies au chemin n° 27 du Pas-de-Calais soit mis à l'étude ; que la

restauration du pont de la Sensée sur le chemin n° 60 fasse l'objet d'un examen ; que la rectification du chemin n° 9 entre Roubaix et la frontière, et son prolongement vers Linselles, au point d'intersection des chemins n° 12 et 36 fassent l'objet d'une étude. — Renvoi à l'examen de M. le Préfet des vœux concernant le prolongement du chemin n° 9, et le prolongement jusqu'au réseau du Pas-de-Calais du chemin n° 62.

*Chemins d'intérêt commun.* — Répartition des contingents d'entretien du chemin n° 38. — Renvoi pour complément d'instruction de la demande de classement comme annexe du chemin n° 227, du chemin d'accès à la gare de Wargnies-le-Grand. — Vœux : que les chemins d'accès aux gares de Fenain et de Somain soient admis à l'entretien ; que l'interdiction de création et d'entretien du chemin n° 227 soit levée par le génie militaire ; que la demande de classement comme chemin d'intérêt commun n° 11 du chemin des communes de Fournes et d'Aubert à la gare de Wavrin soit l'objet d'une étude. — L'attention du service vicinal est appelée sur les demandes de classement des chemins de Bertry à Prémont, de prolongement vers Ramillies du chemin de Cuvillers à Bantigny, de prolongement vers Estrun du chemin n° 5, de prolongement du chemin 76 vers Forenville et le chemin 76 bis, d'augmentations de crédits pour le chemin 115 bis, de réparation au chemin de Bousignies à Denain. — Vœu pressant que M. le Ministre de l'Intérieur ouvre les crédits nécessaires pour pousser activement les travaux. — Déclaration d'utilité publique et ouverture de la section du chemin n° 188, comprise entre les faubourgs de Cambrai et de Paris. — Rejet du pavage demandé par les chemins n° 72 et 82. — Renvoi pour examen du vœu concernant la construction du chemin n° 88 bis. — La Commission départementale est déléguée pour statuer sur les modifications proposées au chemin n° 80 bis. — Rejet de la demande de la commune de St-Pol tendant à la substitution d'un pavage à l'empierrement dans la traversée du chemin n° 52 bis.

*Chemins ruraux reconnus.* — Le projet de règlement général est renvoyé à la session d'avril 1883. — Vœu pour le prompt classement et la mise en état des chemins ruraux.

*Chemins vicinaux ordinaires.* — Renouvellement du vœu pour la réouverture par la porte de Bierne, du chemin de Bergues à Bierne. — Ajournement de la demande de classement dans le réseau subventionné du chemin du Banc-Vert à Petite-Synthe. — Renvoi pour examen du vœu relatif à la recons-

truction d'un pont à Aymeries. — Admission au réseau subventionné du chemin n°11 dit Broukeboom-Straete, d'une étendue de 834 mètres et pour une dépense de 8,900 fr. en substitution du chemin n° 14, d'une étendue de 1,030 mètres et pour une dépense de 11,000 fr.

*Circonscriptions communales et cantonales.* — Rejet du vœu déposé tendant à la séparation du territoire de Ghyvelde en deux communes distinctes. — Vœu pour la division du canton Sud-Ouest de Lille. — Avis favorable à l'érection en commune du hameau du Grand-Fort-Philippe, dépendant de la ville de Gravelines. — Rejet de la demande du Conseil municipal de Fourinies tendant à la division du canton de Trélon en deux cantons. — Ajournement de l'affaire relative au projet de division du canton de Bouchain et de création d'un nouveau canton ayant Denain pour chef-lieu. — Avis favorable à la séparation de la commune de Ghyvelde du hameau des Dunes, et à l'érection de ce hameau en commune sous le nom de Bray. — Avis favorable à l'érection en commune sous le nom de commune du Rejet de Beaulieu, des hameaux du Rejet de Beaulieu, de la Louvière, de la Laurette et du Petit-Cambrésis, dépendant de Catillon. — Rejet de la demande de translation à Notre-Dame, du chef-lieu de la commune de Bruille-Saint-Amand. — Avis défavorable à la demande de distraction d'une partie du territoire d'Avesnelles pour être annexée au territoire de la ville d'Avesnes.

*Colonie agricole de St-Bernard.* — Le Conseil désigne à nouveau MM. Chombart et Albert Legrand pour faire partie de la Commission de surveillance.

*Commission départementale.* — Sont nommés membres : MM. Dutemple, Alain Chartier, Sculfort, Potié, Claeys, Joets de Metershof et Jules Sirot.

*Concours hippiques ou agricoles.* — Le Conseil décide : 1° Que dorénavant les Sociétés d'arrondissement subventionnées par le département comprendront dans les programmes de leurs concours annuels un programme officiel, uniforme pour chaque arrondissement, programme qui sera rédigé par une commission spéciale, nommée par le Conseil général. Ces concours d'arrondissement auront lieu en juillet ou en août de chaque année ; — 2° Qu'il n'y aura plus qu'un concours départemental qui sera général et se tiendra en septembre de chaque année à Lille, chef-lieu du département. Dans ce concours devront figurer tous les animaux repro-

ducteurs primés dans les arrondissements d'après le programme officiel. — La Commission chargée d'arrêter, de concert avec M. le Préfet, le programme officiel des concours d'arrondissement et du concours départemental est composée de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Boulangé, Baron de Bouteville, Potié, Albert Legrand, Clayes, Bieswal et Macarez. — Rejet d'un subside de 2,000 francs en faveur du concours qui se tient chaque année à Bergues, le dimanche des Rameaux.

*Conseils de prud'hommes.* — Vœu qu'une modification législative assure un fonctionnement régulier des Conseils de prud'hommes.

*Contributions directes.* — Rejet de la demande du Conseil municipal de Thun-Lévêque tendant à obtenir la diminution du contingent de la contribution personnelle et mobilière assigné à cette commune.

*Courses.* — Rejet du vœu présenté pour la création d'un prix en faveur des courses de Rosendaël. — Rejet d'une demande de subvention pour les courses de Lille.

*Culte israélite.* — Vote d'un crédit de 3,000 francs et vœu qu'un secours de 7,000 francs soit accordé sur les fonds de l'Etat pour la construction d'un temple pour le culte israélite à Valenciennes.

*Dessèchements.* — Le Conseil autorise M. le Préfet à adhérer, au nom du département, aux statuts du syndicat de l'Hogneau. — Vœu qu'il soit donné suite au projet d'association des propriétaires riverains de la Sensée pour se préserver des inondations. — Vœu pour l'exécution de l'amélioration du Schelvlit, du Roocamerdyck et du Langhegracht, de l'élargissement et de l'approfondissement du canal de Bergues et de la Colme ainsi que des travaux de curement de la Cunette. — Vœu qu'une subvention de l'Etat soit accordée pour les travaux de dessèchement mécanique de Roost-Warendin, de dérivation du Bouchard, de dérivation de la Rache, de dérivation du courant de Coutiches, de restauration de la Grande-Traiture et de ses affluents en amont de Saint-Amand, de restauration du Décours et de la Rache et de leurs affluents en amont de Saint-Amand. — Vœux que les travaux du Roocamerdyck et du Langhegracht, dans la 2<sup>e</sup> section, soient poussés avec activité; que la 1<sup>re</sup> section reçoive de l'Etat une subvention pour l'amélioration du Schelvlit.

*École d'Arts et Métiers.* — Vote d'un crédit de 200,000 fr. au budget rectificatif pour la part contributive du département au paiement des terrains acquis pour la création de l'École des Arts et Métiers à Lille.

*Écoles normales.* — Le Conseil prend à la charge du département la dépense totale du mobilier de l'École normale primaire d'institutrice à Douai, sans que cette décision puisse créer un précédent pour l'avenir, et vote à cet effet les crédits nécessaires. — Ajournement à la session d'avril de l'affaire relative à la construction d'une École normale d'instituteurs à Lille.

*Églises et presbytères.* — Vote d'un crédit de 3,000 francs et demande d'un subside à l'État de 25,000 fr. pour la construction d'une chapelle vicariale à Petite-Forêt — Vote d'un crédit de 400 fr. et demande d'un subside à l'État de 800 francs pour travaux de réparation au clocher de l'église de Salesches. — Vote d'un crédit de 1,500 francs et demande d'un subside de 2,000 francs à l'État pour restauration de verrières à l'église de Flêtre. — Vote d'un crédit de 300 francs et demande d'un subside de 700 francs à l'État pour réparation à la toiture de l'église de Wandignies-Hamage. — Vote d'un crédit de 300 francs et demande d'un subside de 795 francs pour travaux de recouverture de l'église d'Hem. — Vote d'un crédit de 244 francs pour travaux supplémentaires à l'église de Mouchin. — Vote d'un crédit de 1,000 francs et demande d'un subside de 8,000 francs à l'État pour achèvement du clocher de l'église de Radinghem — Vote d'un crédit de 2,000 francs et demande d'un subside de 7,500 francs à l'État pour réparations à la couverture de l'église de Bourbourg-Ville. — Vote d'un crédit de 1,600 francs et demande d'un subside de 3,000 francs à l'État pour réparations à l'église et au clocher de Bugnicourt. — Vœu qu'un secours de 7,000 francs soit accordé par l'État pour reconstruction du presbytère d'Avesnelles. — La demande de secours pour l'église de Mardyck est ajournée.

*Épidémies.* — Le rapport de M. le docteur Pilat fait connaître que la fièvre typhoïde, la variole et la rougeole ont été constatées à l'état épidémique dans un certain nombre de communes en 1882.

*Épizooties.* — Vœu pour une réorganisation du service des épizooties de nature à donner satisfaction aux intérêts des cultivateurs. Le Conseil émet l'avis que, comme en Belgique, une commission soit chargée de délivrer, chaque année, avant

la monte, une patente de santé, sans laquelle aucun étalon ne pourra être admis à faire la monte.

*Établissements insalubres.* — Vœu pour le déplacement du clos d'équarrissage de la ville de Lille à St André.

*Établissement thermal de St-Amand.* — M. le Préfet et la Commission départementale sont chargés de s'entendre avec le concessionnaire pour l'exécution des améliorations réclamées par le médecin-inspecteur. L'acte de concession ne donne lieu à aucune observation.

*Événements malheureux.* — Vœu que les propriétaires et cultivateurs soient plus largement indemnisés de leurs pertes occasionnées par des événements malheureux.

*Foires et marchés.* — Avis favorable à la demande du Conseil municipal d'Arras, tendant à transférer au mardi le marché aux bêtes grasses qui se tient le jeudi de chaque semaine. — Avis favorable à l'établissement d'une foire à Esnes le 23 novembre de chaque année.

*Fonds d'abonnement de la préfecture et de sous-préfecture.* — Vœu que ce fonds soit augmenté de 20,000 fr.

*Hospices et hôpitaux.* — M. le Préfet est prié de se mettre en relation avec l'administration de l'assistance publique de Paris, afin d'examiner à quelles conditions les enfants pauvres rachitiques ou scrofuleux du département pourraient être admis à l'hôpital maritime de Berck. Acte est donné de la situation générale au 31 décembre 1881.

*Hygiène des manufactures.* — Vœu qu'il soit formé, dans les villes industrielles, des conseils locaux d'hygiène des manufactures et que des lois sanitaires soient faites pour protéger les ouvriers contre l'insalubrité des ateliers.

*Impôts.* — Fixation à 20 centimes du maximum des centimes communales extraordinaires. Rejet de la demande tendant à la suppression du monopole des allumettes chimiques et vœu que la qualité des allumettes soit améliorée. — Fixation de la taxe personnelle pour l'année 1883. — Renouvellement des vœux tendant : à la réduction à 0 fr. 25 du prix du timbre des récépissés des chemins de fer et à l'abolition du droit sur les transports à grande vitesse, tant des marchandises que des voyageurs ; à la suppression des octrois ; au dégrèvement des sucres employés au sucrage des vins, bières, cidres, poirés et hydromels ; au dégrèvement des propriétés foncières

non hâtées ; à l'abolition du timbre des quittances ; à la création, en dehors des pouvoirs publics, d'une commission de contrôle des dépenses de l'Etat ; à ce que les inconvénients des droits sur le café soient signalés à l'attention du gouvernement ; à ce que la bienveillance du gouvernement soit appelée sur les souffrances de l'agriculture ; à ce qu'une caisse nationale de retraite soit créée par les invalides du travail ; à ce qu'il soit présenté et voté une loi vraiment protectrice des incapables dans les opérations de ventes et partage judiciaires d'immeubles, par la réduction des formalités et des frais auxquels donne lieu la procédure actuelle. — Rejet du vœu tendant à mettre la contribution personnelle et mobilière au nom des propriétaires. — Le Conseil ne renouvelle pas le vœu que l'impôt sur le pétrole soit aboli, mais il exprime l'espoir que le moment est proche où la situation financière permettra un dégrèvement de l'impôt qui frappe les huiles minérales. — Le tableau du répartition des contributions directes de 1883 est arrêté tel qu'il est proposé par M. le Préfet. — Vœu pour le remplacement du régime saccharimétrique actuel par un droit unique de 25 fr. par quintal de sucre de toute qualité.

*Indemnités.* — Rejet de la réclamation de M. Tanchon, docteur en médecine à Valenciennes, tendant à obtenir une indemnité de 1000 fr. pour perte d'un cheval pendant la guerre 1870-1871.

*Industrie minérale.* — Acte est donné de la communication du rapport de M. l'Ingénieur en chef des mines.

*Instruction secondaire et primaire.* — Vœu que les bacheliers soient autorisés à envoyer leurs enfants aux écoles des localités où ils font station. — Renvoi à la Commission départementale de l'instruction publique des vœux : que le règlement des écoles primaires publiques soit modifié de façon à permettre à l'inspecteur d'Académie d'autoriser les communes où les autorités locales qui en feront la demande, à avancer la date des vacances, pour les faire coïncider avec le temps de la moisson ; qu'à l'avenir, les examens au baccalauréat soient supprimés, et qu'on admette, de droit, bacheliers, tous les élèves ayant passé, au moins, leurs deux dernières années de classes supérieures dans un collège universitaire de l'Etat, et ayant obtenu, pendant le cours de ces deux années, un classement représentant au moins la moyenne des places de tous les élèves de leur classe.



*Jeunes libérés.* — Vote d'un crédit de 1,500 francs à la condition expresse que le Comité de patronage des jeunes libérés fonctionnera régulièrement et que chaque année il adressera le résultat de ses travaux.

*Jury d'expropriation.* — Formation de la liste pour l'année 1882-1883.

*Livrets d'ouvriers.* — Vœu pour leur abolition.

*Lycées et collèges.* — Vœu que le collège de Dunkerque soit érigé en lycée.

*Maisons d'arrêt.* — Vœu que des mesures soient prises pour que le transport des prévenus de la prison de Dunkerque au Palais-de-Justice de cette ville s'opère au moyen de voitures. — Ajournement à la session d'avril 1883 de la question relative à la construction d'une prison cellulaire aux environs de Lille, et de la demande de M. Marteau, architecte, qui réclame une somme de 30,062 fr. 20 pour ses honoraires, sur la dépense évaluée à 3,006,209 fr. 53 du projet qu'il a présenté pour la construction de la prison cellulaire.

*Maisons d'école.* — La dépense totale des travaux à exécuter et des fournitures à faire aux maisons d'école s'élève à 3,249,512 fr. dont 1,605,338 fr. au compte des communes, 42,940 fr. au compte du département et 1,601,234 fr. formant le secours sollicité sur les fonds de l'État. — M. le Préfet est autorisé à user de la faculté accordée par l'article 15 de la loi du 1<sup>er</sup> juin 1878, pour doter d'une maison d'école le hameau de Demicourt, commune de Boursies. — Renvoi à la Commission départementale de l'instruction publique des vœux : que l'État et le Département accordent à la ville de Roubaix, une subvention nouvelle de 100,000 fr. et que le gouvernement autorise cette même ville à emprunter 255,000 fr. à la Caisse des écoles ; que des mesures soient prises pour obtenir la création de maisons d'écoles ou des améliorations à celles qui existent à Avelin (hameau d'Ennetières), La Chapelle d'Armentières, Comines, Cysoing, Fournes, Genech, Houplines, Loos, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Tourmignies, Seclin et Warneton-Bas.

*Maison du Bon-Pasteur de Lille.* — La proposition tendant à nommer une Commission de cinq membres avec mission d'examiner s'il y a lieu : 1<sup>o</sup> de procéder par voie d'extinction à la suppression graduelle des bourses ; 2<sup>o</sup> de mettre à l'étude

le projet de création d'un établissement réservé aux enfants pauvres ou abandonnés n'est pas admise. — Le Conseil réduit à 30 le nombre de bourses.

*Monts-de-pitié.* — Acte est donné de la communication relative à la situation en 1881, des six monts-de-pitié établis à Dunkerque, Lille, Roubaix, Cambrai, Douai et Valenciennes.

*Monuments historiques.* — Le Conseil, sans prendre d'engagement, demande que les travaux de restauration de la tour de Saint-Amand soient étudiés exclusivement au point de vue de sa consolidation.

*Octrois.* — Prorogation et révision des tarifs et règlements des octrois d'Hondschoote, Roubaix, Armentières, Avesnes, Saint-Pol, Bavai. — Vœu en faveur du rétablissement de l'octroi de Petite-Synthe.

*Pêche fluviale.* — Avis que la pêche soit interdite en 1883, dans les mêmes conditions qu'en 1882.

*Pensions de retraite.* — La pension de la dame Delaire, veuve d'un directeur de l'asile d'aliénés d'Armentières, est fixée à 892 francs avec jouissance à partir du 19 février 1882. — Vote du nouveau règlement de la caisse des retraites des agents du département du Nord. — Acte est donné de la situation de la caisse des retraites au 31 décembre 1881.

*Plans d'alignements.* — Règlements des alignements du chemin d'intérêt commun n° 15, dans la traverse de Maulde ; du chemin de grande communication n° 65 dans la traverse de Fourmies ; du chemin n° 14, dans la traverse d'Armentières ; du chemin n° 6, dans la traverse d'Hem ; du chemin n° 9, dans la traverse de Nouveaux ; des chemins n°s 39 et 41, dans la traverse d'Annœullin ; du chemin d'intérêt commun n° 112 bis, dit de la Makellerie, dans les traverses de Roubaix et de Tourcoing ; du chemin d'intérêt commun n° 115 bis, dans la traverse de Caudry ; des chemins d'intérêt commun n°s 76, 76 bis et 238, dans la traverse de Cambrai ; du chemin de grande communication n° 22, dans les traverses d'Haubourdin et d'Hallennes-lez-Haubourdin.

*Ponts à péage.* — Vœu pour le rachat du pont à péage de Ghyvelde. — Le Conseil vote les propositions de M. le Préfet, pour le rachat de la concession du pont du Chapeau-Rouge et de la passerelle situés sur le canal de Furnes à Rosendael.

*Ports maritimes.* — Vœux : que le dragage de la Cunette soit continué en aval de la porte des Dunes ; que la tour de Mardyck qui a son utilité pour les navigateurs, soit restaurée ; que le Conseil d'arrondissement de Dunkerque reçoive à l'avenir un exemplaire du rapport de M. l'Ingénieur en chef des Ports ; qu'un pont soit construit sur la Cunette dans le prolongement de la rue Herrestraete, à Rosendael. — Vœux : *en ce qui concerne le port de Dunkerque* : que le phare soit éclairé à la lumière électrique ; que les feux flottants reçoivent des appareils d'éclairage pouvant toujours être maintenus en tête de mat ; que les bouées jalonnant la rade soient éclairées ; que les crédits d'entretien soient en rapport avec les besoins ; que la Chambre de Commerce puisse demander la concession de l'outillage du port ; que l'administration soit promptement appelée à se prononcer sur les projets relatifs à la nouvelle entrée du port ; que les études relatives à l'agrandissement de la ville de Dunkerque soient poursuivies avec l'intention d'arriver à l'extension la plus grande ; que dans les études sur la jonction du grand canal du Nord à Dunkerque, on tienne compte de la nécessité de rendre indépendants l'un de l'autre les services des Waeteringues et de la navigation ; que la Compagnie des chemins de fer du Nord soit amenée à abaisser ses tarifs de manière à ce que le trafic français ne soit pas forcément obligé à se servir des ports belges ; que l'emprunt du territoire étranger pour les transports de gare en gare française soit rendu possible ; qu'un tablier métallique soit substitué à la voûte du passage nord du chemin de fer sur le rec à voleurs, afin que la commune de Saint-Pol puisse être reliée à Dunkerque par un tramway ; que le personnel des bureaux des Ingénieurs du port soit augmenté de manière à ce que ni projets, ni travaux ne subissent de retard. — *En ce qui concerne le port de Gravelines* : que le fonds d'entretien soit augmenté ; que la jonction par rails, de la gare au port, ne subisse pas de retards ; que le dragage du chenal et du bassin Vauban, soit ordonné d'urgence ; que le projet du nouveau bassin soit dressé et transmis à M. le Ministre des Travaux publics avant la prochaine session d'avril ; que M. le Ministre de la Guerre examine de nouveau la possibilité de permettre la pose sur les quais du port du bassin de Gravelines, de hangars légers destinés à abriter les marchandises débarquées ou à embarquer ; que le gril de carénage soit réédifié sans retard.

*Postes et télégraphes.* — Vœux : que les bureaux télégraphiques et téléphoniques établis par le service hydraulique soient ouverts au public pour la correspondance privée ; que

le service soit mieux en rapport avec les besoins du département où, en 1881, les recettes totales ont produit 5,103,773 fr.; que les dépêches soient transmises directement d'Avesnes au Quesnoy; que le bureau télégraphique d'Avesnes comprenne Avesnelles dans son rayon pour dispenser cette dernière commune des frais d'express; qu'un bureau télégraphique soit créé à Flines-les-Raches; qu'un facteur soit attaché au bureau d'Aubigny -au-Bac dans le but de desservir deux fois par jour Féchain et les communes environnantes; que la première distribution de Gravelines soit faite plus tôt; que le hameau des Huttes soit desservi dans la matinée; qu'il soit établi un bureau télégraphique à Bollezeele, Watten et Esquelbecq; que les employés des postes soient transportés gratuitement en chemin de fer pour les besoins du service; que Dunkerque soit doté d'un réseau téléphonique à l'exemple de Roubaix-Tourcoing et que le chiffre de l'abonnement soit réduit notablement; que la durée de la suspension (de midi à deux heures) soit abrégée dans les bureaux où les services des postes et télégraphes sont réunis; qu'un bureau de poste et de télégraphe soit établi à Rruay; qu'un départ postal soit organisé par le train quittant Valenciennes à 10 h. 07 du matin, afin que les correspondances soient distribuées à Paris assez tôt pour permettre d'y répondre le même jour par le courrier du soir; que la levée des lettres déposées dans les boîtes postales soit faite à tous les trains; qu'au passage des trains le dépôt soit fait à chaque gare des correspondances pour la localité, afin de permettre des distributions plus rapides; que tous les bureaux télégraphiques des gares soient ouverts à la correspondance privée; qu'un bureau de poste soit créé à Gondcourt qui desservirait Herrin, Allennes-lez-Marais, Chemy et Carnin; qu'un bureau de poste et de télégraphe soit établi à Rosendaël et à Nieppe; qu'un bureau de poste soit établi à Wargnies-le-Grand; qu'un second courrier quotidien soit créé dans la commune de Cartignies.

*Publications.* — Le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de souscrire à la revue intitulée « Le génie civil. » — L'opuscule intitulé « la santé des enfants dans l'école » du docteur Felix Grosjean est recommandé à M. le Directeur de l'enseignement primaire.

*Routes départementales.* — Le Conseil décide l'abattage des arbres plantés sur le côté gauche de la route n° 14, entre Roubaix et Mons-en-Barœul — Vœu que toutes les fois que des plantations devront être faites sur une route, le Conseil général soit saisi de la demande après avis de la commission

syndicale. — Ajournement de la demande de classement comme annexe de la route n° 23 de la partie du chemin d'intérêt commun n° 27bis comprise entre cette route et la gare de Gommegnies. — Le Conseil recommande l'étude des demandes relatives à des travaux de réparation à exécuter sur la route n° 9, entre Merville et la Gorgue, au relèvement de cette route à la hauteur du pont Guislain, à l'établissement d'un large aqueduc sur la route au même endroit, à la réparation du pont de la Sambre et à l'ouverture d'un aqueduc longeant les bâtiments de la gare de Maubeuge.

*Routes nationales.* — Vœu que des travaux de réparation soient exécutés aux routes n°s 16 et 40. — Acte est donné de la communication relative à la situation des routes nationales.

*Salubrité publique.* — Renouvellement du vœu que le gouvernement fasse étudier un projet de loi destiné à empêcher l'infection des cours d'eau.

*Sapeurs-pompiers.* — Étude du vœu émis par le Conseil d'arrondissement de Lille, pour que des retenues soient imposées aux compagnies d'assurances en faveur des corps de sapeurs-pompiers.

*Sections électorales.* — Maintien de la division de la ville de Roubaix en deux sections pour les élections municipales. — La commune de Wattrelos n'est pas sectionnée. — Maintien du sectionnement de Cysöing. — Le Conseil arrête le tableau des sectionnements établis pour les élections municipales. Les modifications s'appliquent à Lambersart et à Lomme qui sont sectionnées dans les conditions proposées par M. le Préfet.

*Sourds-muets.* — Des prolongations pour une année sont accordées aux jeunes Hégo, sourde-muette, boursière ; Lacquement, sourde-muette, demi-boursière. — Fruit, Léontine, aveugle, demiboursière. — Des demi-bourses de sourds-muets sont concédées aux jeunes Bulté, Caron, Beauvois, Armény, Chantry, Demory — Des demi-bourses de sourdes-muettes aux jeunes : Vandrisse, Desmet, Gaillot, Delfolie, Williame, Sourdeau, Bridelance, Hivergneaux, Marescaux, Criquelion, Demont. — Des demi-bourses d'aveugles garçons aux jeunes Deloffre, Brunin et Debucquoy. — Des demi-bourses d'aveugles filles aux jeunes François, Leblond et Happe.

*Subventions.* — Le Conseil n'alloue pas le subside demandé par la Société de secours aux familles des marins français naufragés par le motif que cette Société n'a pas son siège dans les

ports de mer du département. — Il maintient pour 1883 la subvention de 1,000 fr. allouée à la Commission historique en émettant le vœu que l'État accorde un subside de 4,000 fr. formant le complément de la subvention demandée par ladite Commission. — Il n'accorde pas sa souscription quant à présent pour l'érection de statues à la mémoire d'Armand Barbès (ville de Carcassonne), à la mémoire du marquis Claude de Jouffroy, inventeur de la navigation à vapeur, à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. — Le laboratoire maritime créé en 1874 à Wimereux (Pas-de-Calais) par M. Giard, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, est recommandé à l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique. — Renvoi à M. le Préfet des demandes de subventions en faveur des Sociétés de gymnastique et d'armes d'Orchies et d'Avesnes.

*Tabacs.* — Vœux : que la qualité du tabac soit améliorée ; que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur ; que l'État donne à l'agriculture des graines de variétés de tabacs propres à être employées à l'usage des scaferlatis ; que l'État n'achète à l'étranger des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite. — MM. Chombart et Joets de Metershof sont désignés comme membres des Commissions de délivrance des permis de culture pour les arrondissements de Lille et d'Hazebrouck. — Vœu que les 67 communes de l'arrondissement de Cambrai comprises dans la 3<sup>e</sup> zone pour la vente du tabac, soient classées dans la 2<sup>e</sup> zone.

*Tarif de rachat des journées de prestation.* — Approbation du tarif pour 1883.

*Tramways.* — Vœux : que le tramway de Lille soit prolongé jusqu'à Wambrechies ; que les formalités nécessaires pour le tramway de Lille à Lens soient remplies le plus tôt possible. — Avis favorable à la déclaration d'utilité publique du tramway à traction de locomotives et de chevaux, de Lille (Calvaire de Lomme) à Armentières et Houplines. — Vœu que le cahier des charges de toutes les concessions de tramways contienne des articles tutélaires garantissant les capitaux qui s'y engagent, stipulations portant que le capital-actions devra être effectivement versé, et à l'exclusion des actions d'apport. — La Commission départementale est déléguée pour autoriser la mise à l'enquête du tramway de Comines à Roubaix. — Approbation des projets d'exécution du tramway de Fourmies à Wignehies. — Vœu que Rosendaël soit relié à Dunkerque

par un tramway. — Le Conseil déclare que la subvention kilométrique de 7,000 fr. pour les lignes du Cambrésis ne sera payable en dix annuités sans intérêts que conformément à la convention originaire du 16 septembre 1878, et aux conditions, clauses et cahier des charges de la Compagnie concessionnaire. — Concession à MM. Delattre et C<sup>o</sup> du tramway destiné à relier les établissements industriels de Trélon à la gare de Trélon-Glageon.

*Travail des adultes dans les manufactures.* — Vœu que le maximum de la journée soit réduit à onze heures de travail effectif.

*Tribunaux et Chambres de Commerce.* — Le Conseil désigne, pour 1883, les mêmes membres qui ont siégé en 1882 pour faire partie des Commissions de révision des listes électorales pour les élections aux Tribunaux et Chambres de Commerce, ainsi qu'aux Chambres consultatives des Arts et Manufactures. — Renouvellement du vœu que pour les élections des Tribunaux et Chambres de Commerce, le droit de vote soit étendu à tous les patentés, et que le vote ait lieu par sections territoriales, le scrutin de liste étant maintenu.

*Voirie urbaine.* — Acte est donné de la communication relative aux améliorations de la voirie urbaine dans les villes industrielles et commerciales.

*Zones frontières.* — Vœu que, dans le projet de loi en élaboration, la législation sur les zones frontières soit modifiée dans un sens plus libéral et que les dommages résultant des travaux imposés pour la défense de tous soient mis à la charge de l'Etat.

---

# BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1883.

## Budget ordinaire.

### SOUS-CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

#### Dépenses obligatoires.

##### HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1 <sup>er</sup> Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . .	34,150	•
2. Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes . . . . .	2,050	•
3. Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr. . . . .	40,000	•

##### MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4. Préfecture. — Entretien . . . . .	9,000	•
5. Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions . . . . .	3,360	•
6. Mobilier de l'école normale d'institutrices à Douai . . . . .	44,500	•
7. Entretien du bâtiment de l'Ecole normale de Douai . . . . .	3,700	•

##### CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

8. Entretien des casernes appartenant au département . .	4,930	•
9. Loyer des casernes au nombre de 37 . . . . .	75,230	•
40. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage . . . . .	4,200	•
44. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie . . . . .	3,000	•

##### COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

42. Entretien des bâtiments . . . . .	2,800	•
43. Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux . . . . .	2,465	•
44. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux . . . . .	4,800	•
45. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux . . . . .	27,600	•
46. Menues dépenses des justices de paix . . . . .	8,830	•
47. Service des épizooties . . . . .	25,000	•
48. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury . . . . .	4,000	•

Total du sous-chapitre 1<sup>er</sup> . . . . . 260,645 •



## SOUS-CHAPITRE II.

*Propriétés départementales immobilières.*

Art. 1 <sup>er</sup> .	Bâtiment des archives départementales : Entretien . . .	650	•
2.	Casiers et rayonnages . . . . .	2,304	•
3.	Entretien des prisons . . . . .	5,000	•
4.	Établissement thermal de St-Amand . . . . .	2,000	•
5.	Traitement des architectes du département . . . . .	5,000	•
6.	Assurance des propriétés départementales . . . . .	2,806	66
7.	Contributions dues par les propriétés du Département . . . . .	4,939	56
8.	Chauffage et éclairage des bâtiments . . . . .	3,095	•
9.	Service des eaux (abonnement) . . . . .	2,300	•
10.	Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête . . . . .	5,000	•
11.	Gages des concierges et garçons de bureaux . . . . .	5,600	•
12.	Traitement des gardiens des palais de justice . . . . .	2,800	•
13.	Caserne de gendarmerie de Clary, 4 <sup>e</sup> annuité . . . . .	4,800	•
Total du sous-chapitre II . . . . .		40,295	22

## SOUS-CHAPITRE III.

*Routes départementales.*§ 1<sup>er</sup> — ENTRETIEN.

A <sup>rt.</sup> 1 <sup>er</sup>	Route N <sup>o</sup> 1, de Lille à Valenciennes . . . . .	44,700	•
2.	— 2, de Lille à Ypres . . . . .	47,000	•
3.	— 3, de Douai à Tournai . . . . .	7,500	•
4.	— 4, de Cambrai à Tournai . . . . .	42,500	•
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville . . . . .	45,500	•
6.	— 6, de Landrecies à Chimay . . . . .	34,500	•
7.	— 7, de Condé à Mons . . . . .	8,000	•
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand . . . . .	8,800	•
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer . . . . .	38,000	•
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain . . . . .	37,000	•
11.	— 11, de Cambrai à Guise . . . . .	44,000	•
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy . . . . .	46,000	•
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles . . . . .	42,900	•
14.	— 14, de Lille à Courtrai . . . . .	26,000	•
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes . . . . .	9,000	•
16.	— 16, d'Estaires à La Bassée . . . . .	5,500	•
17.	— 17, d'Haverskerque à Aire . . . . .	7,500	•
18.	— 18, de Béthune à Armentières . . . . .	4,000	•
19.	— 19, de Roubaix à Saint-Amand . . . . .	30,500	•
20.	— 20, de Cassel à la frontière . . . . .	8,000	•
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin . . . . .	45,500	•
22.	— 22, de Lille à Tourcoing . . . . .	8,500	•
23.	— 23, de Cambrai à Malplaquet . . . . .	52,000	•
24.	— 24, d'Hélesmes à Denain . . . . .	6,700	•
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge . . . . .	2,400	•
26.	— 26, Ceinture de Cambrai . . . . .	3,500	•
A reporter . . . . .		409,200	•

Report . . . . . 409,200 .

## § 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 4 <sup>er</sup> Réserve pour travaux imprévus . . . . .	40,000 .
2. Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc . . . . .	70,430 .
3. Frais d'impression, etc. . . . .	2,570 .
4. Indemnités fixes des ingénieurs . . . . .	8,000 .
5. Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs . . . . .	3,500 .

Total du sous-chapitre III . . . . . 503,700 .

## SOUS-CHAPITRE IV.

*Chemins vicinaux de grande communication.*

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1 . . . . .	40,800	"	40,800
2	2 . . . . .	7,500	"	7,500
3	3 . . . . .	46,500	"	46,500
4	4 . . . . .	6,150	"	6,150
5	5 . . . . .	8,500	"	8,500
6	6 . . . . .	8,000	"	8,000
7	7 . . . . .	8,000	"	8,000
8	8 . . . . .	21,000	"	21,000
9	9 . . . . .	15,500	"	15,500
10	10 . . . . .	6,000	"	6,000
11	11 . . . . .	22,000	"	22,000
12	12 . . . . .	5,000	"	5,000
13	13 . . . . .	44,500	"	44,500
14	14 . . . . .	8,000	"	8,000
15	15 . . . . .	45,000	"	45,000
16	16 . . . . .	8,200	"	8,200
17	17 . . . . .	20,500	2,400	22,900
18	18 . . . . .	4,000	"	4,000
19	19 . . . . .	5,000	"	5,000
20	20 . . . . .	38,000	2,307 76	40,307 76
21	21 . . . . .	9,200	"	9,200
22	22 . . . . .	2,200	"	2,200
23	23 . . . . .	20,500	"	20,500
24	24 . . . . .	46,500	"	46,500
25	25 . . . . .	46,000	2,695 40	48,695 40
26	26 . . . . .	2,000	"	2,000
27	27 . . . . .	8,600	"	8,600
28	28 . . . . .	5,680	"	5,680
29	29 . . . . .	4,350	"	4,350

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
30	30 . . . . .	6,500	"	6,500
34	34 . . . . .	300	4,307 45	4,607 45
32	32 . . . . .	8,000	"	8,000
33	33 . . . . .	8,000	"	8,000
34	34 . . . . .	5,500	"	5,500
35	35 . . . . .	16,500	5,000 "	21,500
36	36 . . . . .	12,000	"	12,000
37	37 . . . . .	500	"	500
38	38 . . . . .	15,000	"	15,000
39	39 . . . . .	10,000	"	10,000
40	40 . . . . .	7,500	"	7,500
41	41 . . . . .	9,500	"	9,500
42	42 . . . . .	17,500	"	17,500
43	43 . . . . .	12,000	"	12,000
44	44 . . . . .	4,400	"	4,400
45	45 . . . . .	16,000	"	16,000
46	46 . . . . .	9,700	"	9,700
47	47 . . . . .	9,800	"	9,800
48	48 . . . . .	5,500	"	5,500
49	49 . . . . .	8,800	"	8,800
50	50 . . . . .	20,000	"	20,000
51	51 . . . . .	5,000	"	5,000
52	52 . . . . .	11,200	695 45	11,895 45
53	53 . . . . .	2,800	"	2,800
54	54 . . . . .	4,000	"	4,000
55	55 . . . . .	12,500	"	12,500
56	56 . . . . .	4,200	"	4,200
57	57 . . . . .	8,000	"	8,000
58	58 . . . . .	14,000	"	14,000
59	59 . . . . .	15,900	721 52	16,621 52
60	60 . . . . .	9,000	"	9,000
61	61 . . . . .	6,600	"	6,600
62	62 . . . . .	14,000	"	14,000
63	63 . . . . .	13,000	800 "	13,800
64	64 . . . . .	8,000	"	8,000
65	65 . . . . .	15,100	376 20	15,476 20
66	66 . . . . .	3,200	"	3,200
67	67 . . . . .	2,700	"	2,700
68	68 . . . . .	7,000	"	7,000
69	69 . . . . .	13,700	"	13,700
70	70 . . . . .	10,000	"	10,000
71	71 . . . . .	9,550	3,000 "	12,550
72	72 . . . . .	13,500	800 "	14,300
73	73 . . . . .	2,600	"	2,600
74	74 . . . . .	2,200	"	2,200
75	75 . . . . .	7,500	"	7,500
76	76 . . . . .	2,900	"	2,900
77	77 . . . . .	5,000	"	5,000
78	78 . . . . .	800	"	800
	<b>Totaux . .</b>	<b>754,130</b>	<b>20,103 78</b>	<b>774,233 78</b>

Subvent. de l'Etat pour les chemins nos 2 et 5.....	7,222	.
Art. 79 à 203. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun	696,640	.
204 à 255. Entretien du nouveau réseau de 4400 kilomètres de chemins d'intérêt commun .....	204,390	.
256 à 266. Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques.....	82,430	.
267 à 290. Restauration des chemins du réseau de 4,400 k.	48,400	.
291. Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	10,000	.
292. Réserve pour travaux imprévus. . . . .	30,000	.
293. Traitement des agents-voyers, y compris 62,300 francs sur les contingents communaux. . . . .	241,600	.
294. Dépenses des chemins vicinaux de grande communica- tion et dépenses des chemins d'intérêt commun im- putables sur les contingents communaux. . . . .	4,000	.

§ 2. — *Chemins de fer d'intérêt local.*

Art. 1 <sup>er</sup> Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . .	6,640	96
	<hr/>	
Total du sous-chapitre IV . . . . .	2,097,734	74
	<hr/>	

SOUS-CHAPITRE V.

*Enfants assistés.*

Art. 4 <sup>er</sup> Dépenses du service intérieur . . . . .	}	230,000	.
Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 4342 enfants. . . . .			
Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc. . . . .			
Total du sous-chapitre V . . . . .		230,000	.
		<hr/>	

SOUS-CHAPITRE VI.

*Aliénés.*

Dépense pour un nombre moyen de 4,360 aliénés, frais de transport, etc. . . . .	533,000	.
	<hr/>	

## SOUS-CHAPITRE VII.

*Assistance publique.*

Art. 1 <sup>er</sup> Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents . . . . .	4,600
2. Indemnité pour la propagation de la vaccine . . . . .	6,000
3. Secours aux sociétés maternelles . . . . .	5,000
4. Protection des enfants du premier âge . . . . .	53,500
5. Subvention aux sociétés de secours mutuels . . . . .	3,000
6. Bureaux d'assistance judiciaire . . . . .	540
7. Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties . . . . .	6,750
8. Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon . . . . .	6,000
9. Secours aux malades indigents . . . . .	4,000
10. Allocation pour le traitement des bègues indigents . . . . .	2,000
11. Entretien de sourds-muets et jeunes aveugles à Paris, Lille et Ronchin . . . . .	59,000
12. Subvention pour les jeunes libérés . . . . .	4,500
13. Subvention pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle . . . . .	500
14. Secours aux familles des pêcheurs morts à la pêche de la morue . . . . .	500
15. Secours à la calse des marins qui vont à la pêche du poisson frais . . . . .	500
16. Allocation aux incendiés nécessiteux . . . . .	2,000
17. Secours en cas d'extrême misère . . . . .	4,000
18. Société des sauveteurs du Nord . . . . .	300
19. Secours aux blessés des armées de terre et de mer . . . . .	150
20. Subvention à la Société de l'enfance abandonnée . . . . .	400
21. Société de sauvetage des naufragés . . . . .	4,000
22. Société de patronage des libérés adultes de l'arrondissement de Valenciennes . . . . .	200
<b>Total du sous-chapitre VII . . . . .</b>	<b>455,440</b>

## SOUS-CHAPITRE VIII.

*Culte catholique.*

Néant.

## SOUS-CHAPITRE IX.

*Archives départementales.*

Art. 4 <sup>er</sup> Appointements du conservateur et des employés auxiliaires . . . . .	42,750	.
2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc. . . . .	4,700	.
3. Publication de l'inventaire . . . . .	4,600	.
4. Inspection des archives communales. . . . .	500	.
5. Mise en état des archives des sous-préfectures de Dunkerque et d'Hazebrouck. . . . .	700	.
Total du sous-chapitre IX . . . . .	47,250	.

## SOUS - CHAPITRE X.

*Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.*

Art. 4 <sup>er</sup> Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc. . . . .	2,000	.
2. Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :		
Subv. à la société des sciences de Lille . . . . .	4,500	.
Id. id. d'émulation de Cambrai . . . . .	500	.
Id. id. des sciences et des arts de Valenciennes . . . . .	500	.
Id. id. des sciences de Douai. . . . .	500	.
Id. id. dunkerquoise . . . . .	500	.
Id. id. d'émulation de Roubaix . . . . .	300	.
Id. à l'institut industriel de Lille . . . . .	29,200	.
Id. à la faculté de droit de Douai . . . . .	500	.
Id. à la société de médecine de Lille. . . . .	800	.
Id. à la société de géologie de Lille . . . . .	500	.
Id. à la société de géographie du Nord de la France. . . . .	500	.
Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille . . . . .	4,000	.
Élèves artistes. . . . .	43,500	.
Art. 3. Subvention à la commission historique de Lille . . . . .	4,500	.
4. Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons ou à l'école centrale des arts et manufactures. . . . .	4,800	.
5. Service des observations météorologiques. . . . .	4,000	.
6. Élèves sages-femmes envoyées à Paris . . . . .	5,200	.
7. École des maîtres-mineurs à Douai. . . . .	4,000	.
Total du sous-chapitre X . . . . .	68,300	.

## SOUS-CHAPITRE XI.

*Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.*

Art. 4 <sup>er</sup> Chambres d'agriculture . . . . .	4,700	»	} 9,200
Société d'horticulture de Valenciennes . .	4,000	»	
Cercle horticole du Nord . . . . .	500	»	
Station agronomique de Lille . . . . .	2,000	»	
Concours régional et international de la société d'horticulture du Nord . . . . .	4,000	»	
Amélioration de la culture de la betterave	3,000	»	
2. Encouragements pour l'amélioration de la race chevaline	5,000	»	
3. Concours général départemental . . . . .	27,400	»	
4. Encouragement aux artistes vétérinaires . . . . .	300	»	
5. Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse . . . . .	3,000	»	
6. Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .	4,000	»	
7. Dépenses des comices agricoles d'arrondissement . . .	22,000	»	
Total du sous-chapitre XI . . .			<u>69,600</u> »

## SOUS-CHAPITRE XII.

*Subventions aux communes.*

Art. 1 <sup>er</sup> Établissement de pompes à incendie . . . . .	3,000	»
2. Subvention et pensions aux sapeurs-pompiers . . . . .	4,000	»
3. Subvention aux communes privées d'établissements hos- pitaliers . . . . .	6,000	»
4. Faculté de médecine et de pharmacie . . . . .	44,500	»
5. Subventions pour construction ou reconstruction d'églises:		

## COMMUNES DE :

Saint-André . . . . .	4,000	»	Lederzeele . . . . .	4,000	»	} 20,000
Roncourt . . . . .	4,000	»	Louvignics-Quesnoy	4,000	»	
Gruson . . . . .	931	50	St-Hilaire . . . . .	465	50	
St-Jans-Cappel . . . . .	4,000	»	Templemars . . . . .	4,000	»	
Hem-Lenglet . . . . .	667	»	Willems . . . . .	500	»	
Terdeghem . . . . .	1,000	»	Aines . . . . .	800	»	
Beaudignies . . . . .	4,000	»	Balsieux . . . . .	900	»	
Bergues . . . . .	4,000	»	Domplierre . . . . .	700	»	
Maretz . . . . .	750	»	Ecaillon . . . . .	800	»	
Crèvecoeur . . . . .	500	»	Ennetières-en-			
Cattenières . . . . .	4,000	»	Weppes . . . . .	800	»	
Elincourt . . . . .	936	»	Hérin . . . . .	500	»	
Englos . . . . .	250	»	Lompret . . . . .	500	»	
Total du sous-chapitre XII . . . . .						<u>41,500</u> »

## SOUS-CHAPITRE XIII.

*Dépenses diverses.*

Art. 1 <sup>er</sup> Indemnités de logements aux aumôniers des prisons...	4,200	»
2. Dépenses des conseils de salubrité.....	44,300	»
3. Mesures contre les épidémies.....	4,000	»
4. Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie....	2,000	»
5. Avances pour travaux d'intérêt public .....	50,000	»
6. Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc .....	20,800	»
7. Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	7,500	»
8. Subvention à la Caisse des retraites.....	46,239	»
9. Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires .....	9,000	»
10. Allocations aux employés de la préfecture et des sous- préfectures.....	34,000	»
11. Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture.....	2,400	»
12. Gratifications pour belles actions.....	1,400	»
13. Société de tir.....	4,000	»
14. Id. de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale .....	500	»
15. Allocation aux Sociétés de gymnastique.....	4,000	»
16. Dépenses de la commission départementale .....	2,000	»
17. Subside au Sporting Dunkerquois.....	300	»
18. Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing .....	250	»
19. Allocation aux vérificateurs des poids et mesures.....	3,250	»
20. Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures.....	6,000	»
21. Frais de conservation et de garde des pierres lithogra- phiques de la carte départementale de M. Raillard .	335	95
22. Frais de division de cotés entre propriétaires et fermiers	7,000	»
23. Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de ports, gardiens de fanaux, etc.....	8,200	»
24. Réserve pour dépenses diverses et imprévues . . . . .	40,000	»
25. Canal du Grand Bruille. Redevance.....	94	75
26. Œuvre du patronage des aliénées indigentes.....	2,000	»
<b>Total du sous-chapitre XIII.....</b>	<b>497,269</b>	<b>70</b>



## SOUS-CHAPITRE XIV.

*Dettes départementales.*

Néant.

## SOUS-CHAPITRE XV

*Instruction publique.*§ 1<sup>er</sup>.

Art. unique. Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux.....	549,298 88
Total du sous-chapitre XV.....	<u>549,298 88</u>

## SOUS-CHAPITRE XVI.

*Cadaastre.*

Subvention pour le renouvellement du cadaastre . . . .	<u>55,000</u>
--	---------------

**Budget extraordinaire.**

## SOUS-CHAPITRE XVII.

*Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.*

Art. 1 <sup>er</sup> Subvention pour les travaux des chemins ordinaires .	247,000	•
2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux.....	886,752	•
3. Confection des tables décennales de l'état civil.....	30,000	•
4. Acquisition de la caserne de gendarmerie d'Iwuy.....	39,300	•
5. Chemin de fer de Busigny à Hirson et du Câteau à Laon (4 <sup>er</sup> à-compte).	•	•
6. Banquettes à la Sous-Préfecture de Douai.....	512	40

*Instruction publique.*

## § 2.

Art. 4 <sup>er</sup> . Annuité pour la construction de l'École normale de filles à Douai et de l'École normale de Lille.....	20,000	•
2. Subvention aux communes pour maisons d'école et mobiliers scolaires.....	75,109	44
3. Bourses accordées dans les lycées et collèges.....	42,000	•
4. Bourses à l'école de Cluny.....	800	•
5. Traitements et indemnités des employés de la division de l'instruction publique.....	22,700	•
6. Supplément de traitement au directeur de l'École normale et aux inspecteurs primaires.....	48,900	•

7. Frais de tournées à M. le Directeur de l'enseignement primaire .....	2,400 "
8. Supplément de traitement au Directeur de l'école normale de Douai.....	8,800 "
9. Ecole normale de Douai. — Abonnement aux journaux scolaires et dépenses imprévues.....	500 "
10. Indemnité au secrétaire de l'academie.....	500 "
11. Traitement de l'Inspectrice départementale des salles d'asiles (1,500 fr.) et frais de tournées (1.000 fr.).. .	2,500 "
12. Bulletin de l'instruction primaire.....	2,400 "
13. Bourses au cours normal d'institutrices (Douai).....	10,125 "
14. Bourses au cours normal d'institutrices (Lille).....	5,625 "
15. Subvention à la directrice du cours normal d'asile.....	800 "
16. Bourses en faveur des aspirantes à la direction des salles d'asile.....	4,000 "
17. Certificats d'études. — Frais d'examen.....	6,500 "
18. Subvention pour achat de livres d'école destinés aux élèves indigents des communes pauvres.....	3,000 "
19. Traitement d'instituteurs suppléants et d'institutrices suppléantes et indemnités de déplacement .....	6,400 "
20. Fournitures et impressions diverses pour le service de l'instruction primaire .....	2,000 "
21. Secours à d'anciens instituteurs ou institutrices et à des parents d'anciens instituteurs ou institutrices qui sont dans le besoin .....	40,000 "
22. Indemnité aux instituteurs ou institutrices admis à la retraite .....	7,000 "
23. Indemnité aux élèves sortant de l'Ecole normale d'instituteurs.....	6,000 "
24. Indemnité aux élèves sortant du Cours normal de Douai ou de Lille.....	5,000 "
25. Fourniture de livres aux mêmes élèves .....	4,190 "
26. Secours aux instituteurs ou institutrices qui se trouvent dans le besoin.....	6,000 "
27. Encouragements aux instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués.....	4,500 "
28. Subvention aux communes pour bibliothèques scolaires	2,000 "
29. Abonnements à diverses publications.....	400 "
30. Dépenses imprévues.....	500 "

## § 3.

Emprunts départementaux..... 368,895 "

Total du sous-chapitre XVII..... 1,850,408 84

## SOUS-CHAPITRE XVIII.

*Dépenses imputables sur fonds d'emprunt.*§ 1<sup>er</sup>.

Art. 1 à 34. Construction ou transformation de chemins d'intérêt commun .....	4,188,200	"
---	-----------	---

## § 2.

Art 1 <sup>er</sup> Acquisition du mobilier pour l'école normale de filles à Douai.....	400,000	"
---	---------	---

## § 3.

*Restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun.*

Art. 4 à 14. ....	90,000	"
<b>Total du sous-chapitre XVIII.....</b>	<b>4,378,200</b>	<b>"</b>

## SOUS-CHAPITRE XIX.

*Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun .....	7,434	20
2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques).....	7,128	30
<b>Total du sous-chapitre XIX.....</b>	<b>14,560</b>	<b>"</b>

## RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires .....	4,818,703	54
Dépenses extraordinaires.....	3,242,868	84
<b>Total.....</b>	<b>8,061,572</b>	<b>38</b>

Le budget est liquidé avec un excédant de recettes de 92,405 fr. 08 cent.

# POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1881.

## NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque .....	4466	70	204	4740
Hazebrouck.....	3252	22	124	3408
Lille.....	48934	852	2294	22080
Cambrai.....	4833	153	437	5423
Avesnes.....	4630	125	383	5138
Douai.....	3434	137	179	3750
Valenciennes.....	5639	205	347	6191
	45488	1564	3978	50730

Le nombre de naissances en 1881 a été supérieur de 248 à celui de 1880. Les arrondissements de Dunkerque, Lille, Avesnes, Douai et Valenciennes sont en accroissement ; mais ceux d'Hazebrouck et Cambrai sont en diminution. La majeure partie de l'accroissement total est fourni par le plus grand nombre d'enfants naturels.

## Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES:		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque.....	2266	2200	436	438	2402	2338
Hazebrouck.....	1698	1554	59	97	1757	1654
Lille.....	9691	9243	4604	4542	14295	14785
Cambrai.....	2503	2330	302	288	2805	2618
Avesnes.....	2382	2248	253	255	2635	2503
Douai.....	4748	4746	457	459	4875	4875
Valenciennes....	2857	2782	290	262	3447	3044
	23445	22073	2804	2744	25946	24814

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques. Dans l'arrondissement de Douai, le nombre de garçons a été précisément égal à celui des filles et il est à remarquer que, depuis quelques années, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le nombre des filles, parmi les enfants naturels, a été supérieur à celui des garçons.

## Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque.....	3459	4581
Hazebrouck.....	2175	4233
Lille.....	20043	2067
Cambrai.....	3474	2252
Avesnes.....	4874	3264
Douai.....	2484	4566
Valenciennes.....	4578	4613
	37454	43576

Sur 1000 naissances, on en trouve 734 pour les villes et 266 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparsée.

*Division par mois.*

Janvier .....	4875	Maï.....	4486	Septembre...	4216
Février .....	4475	Jun.....	4216	Octobre....	4298
Mars .....	4656	Juillet .....	4378	Novembre ..	4244
Avril.....	4655	Août.....	4393	Décembre ...	4362

La moyenne mensuelle a été de 4437. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai ont dépassé cette moyenne; les autres mois ne l'ont pas atteinte. Les naissances, comme on le voit, restent plus nombreuses en hiver et au printemps, que dans l'été et l'automne

*Naissances multiples.*

Il y a eu, en 1881, 627 accouchements multiples, c'est-à-dire 70 de plus qu'en 1880.

Ils ont produit 1,225 enfants, savoir: 629 garçons, dont 539 vivants et 90 mort-nés, et 596 filles, dont 513 vivantes et 83 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi: 219 ont donné des garçons; 199 des filles, et 209 garçons et filles.

Il y a eu 5 accouchements triples, ensemble 15 enfants dont 5 garçons vivants et 2 garçons mort-nés, et 7 filles vivantes et 1 mort-née.

*Mort-nés.*

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,629, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque .....	129	73	202
Hazebrouck.....	102	63	165
Lille.....	1028	270	1298
Cambrai .....	176	118	294
Avesnes .....	79	136	215
Donai.....	92	47	139
Valenciennes.....	233	83	316
	4839	790	2629

Ce nombre de mort-nés représente environ 19 % sur le chiffre total des naissances. L'arrondissement de Lille en représente seul presque la moitié.

## MARIAGES.

Les mariages, en 1881, ont été de 11,979, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE :				TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	
Dunkerque.....	906	58	64	42	1064
Hazebrouck.....	636	27	73	27	763
Lille.....	3974	247	350	224	4762
Cambrai.....	4202	28	73	29	4332
Avesnes.....	4347	54	70	40	4481
Douai.....	830	33	46	30	939
Valenciennes.....	4440	43	403	55	4644
	40296	460	776	447	44979

Il y a eu, en 1881, 625 mariages de plus qu'en 1880. Ces mariages se divisent ainsi :

Population urbaine . . . . .	8,262
Population rurale . . . . .	3,717

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier..... 939	Mai..... 4154	Septembre... 4063
Février..... 4435	Juin..... 4026	Octobre..... 4137
Mars..... 548	Juillet..... 897	Novembre... 4046
Avril..... 4444	Août..... 949	Décembre.... 4004

C'est en Mars qu'on se marie le moins, à cause du carême ou du temps clos; mais c'est dans les deux-mois suivants qu'on se marie le plus.

Se sont mariés : 10,756 garçons, 10,072 filles, 1,223 veufs et 907 veuves.

18,286 mariés, dont 9,864 hommes et 8,422 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 5,580, dont 2,069 hommes et 3,511 femmes.

95 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 3,824.

Il y a eu 2 mariages entre neveux et tantes, 5 entre oncles et nièces, 38 entre beaux-frères et belles-sœurs et 94 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,646, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés de 2,005.

## DÉCÈS

*Décès par âge et par état civil.*

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 1 an ....	5027	"	"	5027	3878	"	"	3878	8905
De 1 à 5 ans....	2378	"	"	2378	2240	"	"	2240	4588
De 5 à 40 ans....	471	"	"	471	542	"	"	542	1013
De 40 à 45 ans....	276	"	"	276	267	"	"	267	543
De 45 à 20 ans....	286	40	44	340	442	36	4	482	792
De 20 à 25 ans....	557	65	10	632	416	210	9	635	1267
De 25 à 30 ans....	292	209	43	544	227	366	14	607	1121
De 30 à 35 ans....	188	303	27	518	151	365	34	550	1068
De 35 à 40 ans....	129	340	33	502	87	382	28	497	999
De 40 à 45 ans....	444	422	44	607	69	321	36	426	1033
De 45 à 50 ans....	129	427	71	627	71	320	62	453	1080
De 50 à 55 ans....	137	474	89	700	309	308	129	746	1446
De 55 à 60 ans....	153	604	170	924	83	364	163	640	1534
De 60 à 65 ans....	132	596	245	973	88	332	269	689	1662
De 65 à 70 ans....	134	590	353	1077	94	334	343	771	1848
De 70 à 75 ans....	126	535	404	1062	118	300	520	938	2000
De 75 à 80 ans....	103	318	383	804	112	173	599	884	1688
De 80 à 85 ans....	82	487	423	892	102	97	570	769	1461
De 85 à 90 ans....	24	60	140	224	60	32	281	373	597
De 90 à 95 ans....	5	13	30	48	43	10	88	141	149
De 95 à 100 ans...	"	2	2	4	1	"	20	21	25
De 100 et au-dessus.	"	"	"	"	4	"	"	4	4
	40770	5152	2448	48370	9344	3950	3169	16463	34833

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 27 p. % du chiffre total des extinctions : les femmes mariées décédées de 20 à 40 ans ont été en nombre dépassant le double de celui des hommes mariés décédés au même âge. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.



*Décès par arrondissement.*

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Dunkerque .....	4720	4484	3204
Hazebrouck .....	4246	4498	2444
Lille .....	8044	7229	45273
Cambrai .....	4978	4947	3895
Avesnes .....	1890	4544	3434
Douai .....	4369	4232	2601
Valenciennes .....	2453	1865	4048
	48370	46463	34833

Les décès ont éprouvé en 1881, une diminution de 2,359, par rapport aux chiffres de 1880. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a près, à lui seul, plus de 44 %.

*Décès de la première année.*

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours inclusivement .....	529	390	919
De 8 à 15 jours inclusivement	333	301	634
De 15 à 30 id. ..	524	422	946
D'un mois à 6 mois id...	2386	4644	4000
De 6 mois à 12 mois id...	4255	4454	2406
	5027	3878	8905

Il y a eu diminution de 1992 relativement à l'année 1880, et cette diminution s'est produite en plus grand nombre sur les filles que sur les garçons.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7324 enfants légitimes et 1,581 enfants naturels.

*Division entre les villes et les campagnes.*

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque .....	2164	4040
Hazebrouck .....	1591	823
Lille .....	13549	2754
Cambrai .....	2302	4593
Avesnes .....	1203	1228
Douai .....	4479	4422
Valenciennes .....	2954	4064
	25209	9624

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 72 et la population rurale 28.

*Division par mois.*

Janvier..... 3202	Mai..... 2976	Septembre .. 2702
Février..... 2940	Juin..... 2643	Octobre..... 2863
Mars..... 3234	Juillet..... 2827	Novembre ... 2656
Avril..... 3220	Août..... 2827	Décembre ... 2773

La moyenne mensuelle des décès a été de 2902. Les 5 premiers mois, ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en juin que la mortalité a été la plus faible, et c'est en mars qu'elle a été la plus forte.

*Comparaison des naissances et des décès.*

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédant des naissances.
Dunkerque .....	4740	3204	1539
Hazebrouck.....	3408	2444	994
Lille.....	22080	15273	6807
Cambrai.....	5423	3895	1528
Avesnes.....	5138	3434	1707
Douai.....	3750	2604	1149
Valenciennes.....	6194	4018	2173
	50730	34833	15897

Les naissances ont surpassé les décès de 15,897. L'excédant en 1880 ayant été de 12,290, la population a ainsi éprouvé une cause de plus-value de 3667 individus.

**Recensement général de la population en 1882.**

Conformément au décret de M. le Président de la République en date du 3 novembre 1881 et aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, il a été procédé dans le cours de ladite année à un nouveau démembrement général de la population du département.

Il résulte de cette opération que la population annuelle est de..... 1,603,259 habitants.

Celle de 1877 ayant été de..... 1,519,585

Le nouveau recensement constate une augmentation de..... 83,674 égale à  $5\frac{1}{4}\%$  du nombre total de 1877.

La population du département a fait de remarquable progrès depuis le commencement de ce siècle. Les recensements successifs qui ont eu lieu depuis 1806 ont donné les chiffres suivants, à la suite desquels nous signalons les augmentations moyennes annuelles soit totales, soit proportionnelles :

ANNÉES DE RECENSEMENT.	RÉSULTATS.	Augmentation moyenne par an.	PROPORTION annuelle %.
1806.....	839833		
1821.....	905761	4395	0.5
1826.....	962648	11377	1.26
1834.....	989928	5456	0.57
1836.....	1026417	7228	0.74
1841.....	1085298	11776	1.15
1846.....	1132980	9336	0.86
1851.....	1158285	8261	0.47
1856.....	1212353	10814	0.93
1861.....	1303380	18205	1.50
1866.....	1392041	17732	1.36
1872.....	1447764	9287	0.67
1877.....	1519585	14364	0.99
1882.....	1603259	16735	1.10

L'augmentation depuis 1806 a donc été de 763,426 soit de 98 p. %. Il est peu de départements où la population totale atteigne le chiffre de cet accroissement.

Les excédants des naissances sur les décès ayant été de 75,008, pendant la dernière période quinquennale, et le recensement de 1882 ayant donné un résultat supérieur de 83,674 à celui de 1877, la différence ou 8,666 représente l'immigration, ou le nombre d'individus étrangers au département qui s'y sont fixés.

Le tableau qui suit établit par arrondissement la comparaison des chiffres donnés par les recensements de 1877 et 1882.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION		DIFFÉRENCE sur 1877.
	En 1882.	En 1877.	
Dunkerque.....	428544	421844	+ 6700
Hazebrouck.....	111757	111775	- 18
Lille.....	636077	591134	+ 44943
Cambrai.....	194888	196418	- 1530
Avesnes.....	199870	182577	+ 17293
Douai.....	428191	423619	+ 4572
Valenciennes.....	203932	192518	+ 11414
<b>Totaux.....</b>	<b>1603259</b>	<b>1519585</b>	<b>83674</b>

Ainsi qu'on le voit par ce tableau, l'augmentation de la population s'est très inégalement répartie entre les divers arrondissements. L'arrondissement de Lille en a pris plus de la moitié; les autres ont eu le surplus, savoir: ceux d'Avesnes 20, 66 %, de Valenciennes 13,87, de Douai 5, 46 et de Dunkerque 8 %. L'arrondissement d'Hazebrouck est resté à peu près stationnaire, et celui de Cambrai a subi une diminution de 1, 47 %.

L'accroissement de population s'est réparti entre 354 communes qui ont ainsi obtenu une augmentation de 97,197 habitants.

Les communes dans lesquelles la population a diminué sont au nombre de 305 ainsi divisées entre les arrondissements: Dunkerque, 38; Hazebrouck, 34; Lille; 45; Cambrai, 79; Avesnes, 59; Douai, 33; Valenciennes, 17. Ces communes ont éprouvé ensemble une diminution de 13,523 habitants. C'est surtout dans les petits villages que cette diminution s'est produite, et ce sont les agglomérations industrielles qui en ont le plus profité.

Les communes d'Allennes-lès-Marais, de Maing et de Vicq ont conservé le même nombre d'habitants en 1882 et en 1877.

Les accroissements de population les plus remarquables sont ceux des villes ou agglomérations ci-après: Lille, 15,639; Roubaix, 8,096; Fourmies, 3,664; Armentières, 3,343; Tourcoing, 3,261; Maubeuge, 2,823; Denain, 2,783; Croix, 2,340; Dunkerque, 2,257; Hautmont, 2,231; Douai, 2,173; Rosendaël, 1,832; Valenciennes, 1,524; Houplines, 1,424; Cambrai, 1,369; Wignehies, 1,269. — Puis viennent avec des augmentations d'un millier d'habitants: Avesnes, La Madeleine, Anzin et Haubourdin.

### *Population selon l'Etat-Civil.*

La population résultant du dernier recensement se divise en outre comme suit dans chaque arrondissement par catégorie d'habitants:

ARRONDISSEMENTS.	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariés.	Veuves.	
Dunkerque .....	38072	23939	2538	35012	23289	5694	128544
Hazebrouck.....	34327	18194	2826	33466	18379	4565	411757
Lille.....	493596	107042	20544	481345	409595	23988	636077
Cambrai .....	62113	29933	4924	62370	30030	5524	494888
Avesnes.....	56338	40785	4940	50994	37945	8934	199870
Douai.....	40340	21833	3250	35623	21833	5342	428194
Valenciennes .....	62958	36296	5039	55609	35964	8069	203932
<b>Totaux .....</b>	<b>487744</b>	<b>277992</b>	<b>44025</b>	<b>454446</b>	<b>277002</b>	<b>62110</b>	<b>4603259</b>
	809734			793528			

La population masculine est supérieure d'environ 16,000 à la population féminine.

La proportion par arrondissement de chacune des catégories d'habitants considérées selon l'état-civil, se traduit par les chiffres suivants :

	ÉLÉMENT	
	MASCULIN.	FÉMININ.
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>		
Garçons et filles.....	29.56	27.24
Hommes et femmes mariés.....	18.54	17.89
Veufs et veuves.....	4.94	4.86
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>		
Garçons et filles .....	30.64	29.34
Hommes et femmes mariés.....	16.43	16.58
Veufs et veuves.....	2.73	4.64
	9.50	50.50

	ÉLÉMENT	
	MASCULIN.	FÉMININ.
<i>Arrondissement de Lille.</i>		
Garçons et filles.....	30.34	28.56
Hommes et femmes mariés.....	16.81	17.28
Veufs et veuves.....	3.32	3.69
	50.47	49.53
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>		
Garçons et filles.....	34.64	34.92
Hommes et femmes mariés.....	15.37	15.38
Veufs et veuves.....	2.61	3.64
	49.61	50.34
<i>Arrondissement d'Avènes.</i>		
Garçons et filles... ..	28.05	25.97
Hommes et femmes mariés.....	20.44	18.62
Veufs et veuves.....	2.52	4.43
	50.98	49.02
<i>Arrondissement de Douai.</i>		
Garçons et filles.....	30.14	28.45
Hommes et femmes mariés.....	16.68	17.78
Veufs et veuves.....	2.38	4.57
	49.20	50.80
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>		
Garçons et filles.....	30.97	27.29
Hommes et femmes mariés.....	17.74	17.55
Veufs et veuves.....	2.55	3.84
	54.23	48.68
<i>La proportion pour l'ensemble du département est représentée par les chiffres ci-après :</i>		
Garçons et filles.....	30.43	28.40
Hommes et femmes mariés.....	17.25	17.29
Veufs et veuves.....	2.94	3.69
	50.62	49.38

L'élément féminin domine dans les arrondissements de Douai, d'Hazebrouck et de Cambrai, à l'inverse de ce qui existe dans les autres où l'élément masculin est le plus fort. Ce fait s'était produit en 1872 dans le seul arrondissement d'Hazebrouck et en 1866 dans celui de Dunkerque. C'est surtout dans les arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes que la supériorité de la population masculine est le plus accentuée.

La moyenne des garçons et des filles est de 58 à 59 % et celle des individus mariés de 35 à 36 %. Les veufs et les veuves sont dans la proportion de 6 à 7 %.

Le nombre des premiers dépasse la moyenne dans les arrondissements d'Hazebrouck et de Cambrai et reste au-dessous dans les autres, notamment dans celui d'Avesnes. En revanche, la population des gens mariés est surtout nombreuse dans ce dernier arrondissement; elle est également supérieure dans ceux de Dunkerque et de Valenciennes et remarquablement plus faible dans les arrondissements d'Hazebrouck, de Lille, de Douai et de Cambrai.

Dans toutes les parties du département, à l'exception de celui de Cambrai, et selon l'ordre ordinaire, le nombre des garçons est supérieur à celui des filles. D'autre part, il y a égalité presque complète entre les sexes parmi les personnes vivant en état de mariage. Il n'en est pas ainsi dans la dernière catégorie, les veuves étant toujours en grande majorité comparativement aux veufs.

*Population par âge.*

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
De 0 à 12 mois accomplis ..	48643	48653	37304
De 1 à 2 ans.....	46080	46207	32287
De 2 à 3 ans.....	20204	19440	39644
De 3 à 4 ans.....	47674	47852	35726
De 4 à 5 ans.....	47420	47435	34855
De 5 à 6 ans.....	46884	46956	33807
De 6 à 7 ans.....	47302	47484	34876
De 7 à 8 ans.....	47053	47125	34478
De 8 à 9 ans.....	46256	46765	33234
De 9 à 10 ans.....	46343	46386	32699
De 10 à 11 ans.....	45010	45448	30458



	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
De 11 à 12 ans.....	14394	14830	29224
De 12 à 13 ans.....	15562	15104	30666
De 13 à 14 ans.....	15298	14974	30272
De 14 à 15 ans.....	15360	15473	30773
De 15 à 16 ans.....	15376	15141	30517
De 16 à 17 ans.....	15209	14836	30045
De 17 à 18 ans.....	14916	14823	29739
De 18 à 19 ans.....	15203	15108	30311
De 19 à 20 ans.....	14673	14226	28901
De 20 à 21 ans.....	14384	14607	28991
De 21 à 22 ans.....	14476	14091	28567
De 22 à 23 ans.....	15112	16462	31574
De 23 à 24 ans.....	14435	15035	29450
De 24 à 25 ans.....	15731	16331	32062
De 25 à 30 ans.....	51967	54518	106485
De 30 à 35 ans.....	54122	50366	104488
De 35 à 40 ans.....	54136	47663	98799
De 40 à 45 ans.....	50690	45055	95745
De 45 à 50 ans.....	44787	41363	86170
De 50 à 55 ans.....	39441	38203	77644
De 55 à 60 ans.....	36152	33932	70084
De 60 à 65 ans.....	29369	26445	55814
De 65 à 70 ans.....	20884	20947	41835
De 70 à 75 ans.....	14572	14516	29088
De 75 à 80 ans.....	9331	10643	19974
De 80 à 85 ans.....	5274	6260	11534
De 85 à 90 ans.....	2156	2440	4596
De 90 à 95 ans.....	487	583	1068
De 95 à 100 ans.....	66	77	137
Centenaires.....	2	3	5
Age inconnu.....	135	67	202
<b>TOTAL.....</b>	<b>809734</b>	<b>793528</b>	<b>1603259</b>

La population générale du département divisée en deux parties comprend dans la première les personnes de 0 à 25 ans et dans la seconde celles de 26 à 101.

Jusqu'à l'âge de 65 ans, la population masculine domine; sauf de 22 à 30 ans où la population féminine est plus grande au-dessus de 65 ans, c'est en moyenne la population féminine qui l'emporte.

*Résultats généraux du recensement.*

Population normale ou municipale. ....	Agglomérée..... 1,171,456	}	4,564,304
	Éparse..... 392,845		
Population comptée à part en vertu de l'article 2 du décret du 24 août 1876..	Militaires et marins. 19,049	}	38,958
	Autres catégories .. 19,909		
Total.....			1.603,259

Nombre de maisons d'habitation.....	303,987
Nombre de ménages .....	388,373

*Population selon l'origine et la nationalité.*

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
Français d'origine ou nationalisés ...	665918	659630	1325548
Anglais, Écossais, Irlandais.....	763	877	1640
Américains.....	17	17	34
Allemands.....	645	744	1386
Autrichiens et Hongrois.....	345	35	380
Belges.....	139810	130544	270354
Hollandais.....	724	655	1376
Italiens.....	432	182	614
Espagnols.....	94	90	184
Portugais.....	10	12	22
Suisses.....	233	188	421
Russes.....	135	73	208
Suédois, Norvégiens, Danois.....	27	33	60
Turcs, Égyptiens, Grecs.....	7	13	20
Chinois, Indiens et autres asiatiques.	179	•	179
Autres étrangers.....	179	177	356
Nationalités inconnues.....	16	274	287
<b>TOTAUX.....</b>	<b>809731</b>	<b>793528</b>	<b>1603259</b>

Ce qui est surtout remarquable dans cette nomenclature c'est le nombre considérable de belges existant dans le pays. Le chiffre n'en était en 1861 que de 126,441 ; il a augmenté successivement depuis lors et forme aujourd'hui plus du cinquième de la population totale du département.

*Population générale classée par professions.*

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL
Agriculture.....	200232	492643	392845
Industrie.....	383496	374515	757741
Commerce et transports.....	435743	437286	273029
Professions libérales.....	26491	26032	52523
Personnes vivant exclusivement de leurs revenus.....	24107	32375	53482
Mendiants, vagabonds, filles publiques inscrites.....	4525	4416	2941
Professions inconnues.....	6308	4950	41258
<b>TOTAUX.....</b>	<b>774602</b>	<b>769487</b>	<b>1543789</b>
Population comptée à part.....	35429	24344	59470
Ensemble de la population générale.	809734	793528	1603259

*Population communale par ordre de quotité.*

2 communes de moins de 101 habitants, toutes deux dans l'arrondissement de Cambrai ;

15 de 101 à 200, dont 11 dans l'arrondissement d'Avesnes, 1 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai et 2 dans celui de Lille ;

27 de 201 à 300, dont 17 dans l'arrondissement d'Avesnes, 2 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 4 dans celui de Dunkerque, 4 dans celui d'Hazebrouck, 4 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes ;

38 de 301 à 400, dont 12 dans l'arrondissement d'Avesnes, 5 dans celui de Cambrai, 2 dans celui de Douai, 8 dans celui de Dunkerque, 1 dans celui d'Hazebrouck, 5 dans celui de Lille et

5 dans celui de Valenciennes ;

41 de 401 à 500, dont 16 dans l'arrondissement d'Avesnes, 5 dans celui de Cambrai, 7 dans celui de Douai, 4 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 6 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes ;

178 de 501 à 1,000, dont 47 dans l'arrondissement d'Avesnes, 42 dans celui de Cambrai, 15 dans celui de Douai, 18 dans celui de Dunkerque, 16 dans celui d'Hazebrouck, 21 dans celui de Lille et 19 dans celui de Valenciennes ;

113 de 1,001 à 1,500, dont 19 dans l'arrondissement d'Avesnes, 21 dans celui de Cambrai, 15 dans celui de Douai, 8 dans celui de Dunkerque, 14 dans celui d'Hazebrouck, 20 dans celui de Lille et 16 dans celui de Valenciennes ;

70 de 1,501 à 2,000, dont 8 dans l'arrondissement d'Avesnes, 11 dans celui de Cambrai, 8 dans celui de Douai, 9 dans celui de Dunkerque, 5 dans celui d'Hazebrouck, 18 dans celui de Lille et 11 dans celui de Valenciennes ;

50 de 2001 à 2,500, dont 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 11 dans celui de Cambrai, 10 dans celui de Douai, 7 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 10 dans celui de Lille et 8 dans celui de Valenciennes ;

26 de 2,501 à 3,000, dont 6 dans l'arrondissement d'Avesnes, 5 dans celui de Cambrai, 1 dans celui d'Hazebrouck, 8 dans celui de Lille et 6 dans celui de Valenciennes ;

23 de 3,001 à 3,500, dont 4 dans l'arrondissement d'Avesnes, 7 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 1 dans celui d'Hazebrouck, 8 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes ;

17 de 3,501 à 4,000, dont 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 2 dans celui de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 6 dans celui de Lille et 3 dans celui de Valenciennes ;

20 de 4,001 à 5,000, dont 4 dans l'arrondissement d'Avesnes, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 4 dans celui d'Hazebrouck, 5 dans celui de Lille et 5 dans celui de Valenciennes ;

26 de 5,001 à 10,000, dont 3 dans l'arrondissement d'Avesnes, 3 dans celui de Cambrai, 3 dans celui de Douai, 3 dans celui de Dunkerque, 2 dans celui d'Hazebrouck, 10 dans celui de Lille et 2 dans celui de Valenciennes ;

9 de 10,001 à 20,000, dont 2 dans l'arrondissement d'Avesnes, 2 dans celui d'Hazebrouck, 2 dans celui de Lille et 3 dans celui de Valenciennes ;

8 de 20,001 et au-dessus, dont 1 dans l'arrondissement de Cambrai, 1 dans celui de Douai, 1 dans celui de Dunkerque, 4 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes.

## JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers Généraux,

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 3 juillet 1882, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	42,059	5
	— Sud.....	45,421	6
	Bavai.....	46,444	6
	Berlaimont.....	40,358	4
	Landrecies.....	45,982	6
	Le Quesnoy-Est.....	43,456	5
	— Ouest.....	44,379	6
	Maubeuge.....	42,462	47
	Solre-le Château.....	42,847	5
	Trélon.....	29,469	42
CAMBRAI.....	Cambrai-Est.....	22,005	8
	— Ouest.....	24,971	40
	Carnières.....	29,263	42
	Clary.....	33,741	43
	Le Câteau.....	32,219	43
	Marcoing.....	25,924	40
	Solesmes.....	27,995	44
DOUAI.....	Arleux.....	43,864	6
	Douai-Nord.....	23,944	9
	— Ouest.....	24,309	40
	— Sud.....	21,299	8
	Marchiennes.....	22,747	9
	Orchies.....	47,462	7
<i>A reporter</i> . . . .		502,344	498

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	<i>Report</i> .....	502,344	498
DUNKERQUE. ....	Bergues.....	45,344	6
	Bourbourg.....	44,448	6
	Dunkerque-Est.....	25,318	40
	— Ovest.....	27,016	41
	Gravelines.....	40,964	4
	Hondschoote.....	43,694	5
	Wormhoudt.....	45,398	6
HAZEBROUCK ...	Baillet-Nord-Est.....	47,750	7
	— Sud-Ouest.....	44,449	6
	Cassel.....	44,249	6
	Hazebrouck-Nord.....	45,857	6
	— Sud.....	44,469	5
	Merville.....	20,574	8
	Steenvoorde.....	44,787	6
LILLE. ....	Armentières.....	37,047	45
	Cysoing.....	48,460	7
	Hanbourdin.....	29,922	42
	La Bassée.....	46,408	6
	Lannoy.....	29,508	42
	Lille-Centre.....	24,364	40
	— Nord-Est.....	44,284	46
	— Ovest.....	24,459	40
	— Sud-Est.....	23,807	9
	— Sud-Ovest.....	80,742	32
	Pont-à-Marcq.....	47,999	7
	Quesnoy-sur-Deûle.....	24,005	8
	Roubaix-Est.....	64,997	26
	— Ovest.....	42,794	47
Seclin.....	25,480	40	
Tourcoing-Nord.....	49,625	49	
— Sud.....	44,572	47	
VALENCIENNES..	Bouchain.....	47,524	49
	Condé.....	24,773	40
	Saint-Amand (rive droite) ..	49,829	8
	— (rive gauche) ..	44,694	6
	Valenciennes-Est.....	24,836	40
	— Nord.....	32,804	43
	— Sud.....	28,064	44
	<b>Totaux.....</b>	<b>4,549,585</b>	<b>600</b>

## STATISTIQUE ÉLECTORALE.

### Chambre des Députés.

*Élection du 3 décembre 1882, en remplacement de M. Louis Legrand, démissionnaire, nommé ministre plénipotentiaire à La Haye.*

1<sup>er</sup> tour de scrutin. — Inscrits : 19,571. — Votants : 10,981.

MM. Giard.....	5111
Rousseau.....	5065
Divers et voix perdues.....	805

#### BALLOTAGE.

2<sup>o</sup> tour de scrutin. — Inscrits : 19,572. — Votants : 13,247.

MM. Giard (élu).....	7028
Rousseau.....	6219

## CONSEIL GÉNÉRAL.

### Canton de Lille-Sud-Est.

*Élection du 12 février 1882 en remplacement de M. Chéri Dumez, démissionnaire.*

Inscrits : 4662. — Votants : 2569.

MM. Mariage (élu).....	1868
Carrette.....	541
Divers et voix perdues.....	160

### Canton de Bourbourg.

*Élection du 1<sup>er</sup> octobre 1882, en remplacement de M. Demcunynck, démissionnaire.*

Inscrits : 3462. — Votants : 2227.

M. Edmond Duriez (élu).....	2102
Divers et voix perdues.....	125

### Canton de Tourcoing-Sud.

*Élection du 22 octobre 1882, en remplacement de M. Desurmont, décédé.*

Inscrits : 3132. — Votants : 5519.

MM. Lehoucq (élu).....	3339
Duvillier-Labbe.....	2157
Divers et voix perdues.....	23

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

### Canton de Bavay.

*Élection du 8 janvier 1882, en remplacement de M. Darche-Levant, élu conseiller général.*

Inscrits : 3986. — Votants : 1947.

M. Gravis Aimé (élu).....	1901
Divers et voix perdues.....	46

**Canton d'Hondschoote.**

*Élection du 5 mars 1882, en remplacement de M. Boudewel, élu conseiller général.*

Inscrits : 2897. — Votants : 2216.	
MM. Outters (élu).....	1200
Deprez .....	1005
Voix perdues .....	11

Cette élection a été annulée par arrêté du Conseil de préfecture du 28 mars 1882. L'affaire est actuellement déferée au Conseil d'État.

**Canton de Bouai-Nord.**

*Élection du 26 mars 1882, en remplacement de M. Béhague, décédé.*

Inscrits : 5144. — Votants : 3785.	
MM. Renard (élu).....	2224
le baron Boissonnet.....	1469
Divers et voix perdues.....	92

**Canton d'Hazebrouck-Nord.**

*Élection du 5 novembre 1882, en remplacement de M. Lespagnol, décédé.*

Inscrits : 3971. — Votants : 1344.	
MM. Dausse (élu) .....	1045
Wambergue .....	116
Divers et voix perdues.....	183

**Canton d'Orchies.**

*Élection du 10 décembre 1882, en remplacement de M. Josson, décédé.*

Inscrits : 5061. — Votants : 4093.	
MM. Josson fils (élu).....	2255
Simon-Legrand .....	1787
Divers et voix perdues.....	51

**Canton de Lille-Centre.**

*Élection du 10 décembre 1882, en remplacement de M. Schneider-Boucher, décédé.*

1 <sup>er</sup> tour de scrutin. — Inscrits : 4158. — Votants : 2578.	
MM. Charles Simon.....	966
Jules Leduc .....	782
Blondel .....	690
Divers et voix perdues.....	140

**BALLOTAGE.**

2<sup>e</sup> tour de scrutin. — Inscrits : 4158. — Votants : 2436.

MM Jules Leduc (élu).....	1164
Charles Simon.....	1102
Divers et voix perdues.....	168



## STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

## CHEMINS DE FER (1).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueur en exploitation.
<b>Lignes d'intérêt général.</b>			
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement . . . . .	Loi du 45 juillet 1845	47.304	47.304
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement ..	Idem.	47.840	47.840
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix . . . . .	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque . . . .	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelines . . . .	Décr. du 49 févr. 1852	60.647	60.647
Busigny à Somain . . . . .	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 49 août 1854	44.409	44.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 1857	44.244	44.244
Lens à Le Forest . . . . .	Idem.	2.045	2.045
Lille à la front. vers Tournai . .	Décr. du 6 juill. 1862	42.534	42.534
Hirson à Anor . . . . .	Idem.	4.447	4.447
Anor à la frontière . . . . .	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye . . . .	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor . . . . .	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour. .	Loi du 48 juin 1872 .	50.336	50.336
Douai à Orchies et à la front. . .	Loi du 3 août 1875 . .	28.500	20.595
		494.471	486.269

(1) Le kilométrage du réseau du Nord, qui avait depuis longtemps Paris pour origine unique, a été modifié.

Les grandes lignes seules sont mesurées à partir de Paris, et toutes les lignes transversales dans le département du Nord, ont Lille pour origine de kilométrage.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
<i>Réseau de la Compagnie d'Anzin.</i>			
Anzin à Somain.....	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la front. vers Péruwelz.	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne.....	Décr. du 3 janv. 1875	990	473
		37.391	36.874
<i>Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.</i>			
Cambrai à Douai.....	Loi du 6 juillet 1875.	29.442	29.442
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.....	Idem.	46.830	44.500
		46.242	43.942
<i>Lignes concédées à des Compagnies diverses.</i>			
Dunkerque à la frontière vers Furnes.....	Décr. du 23 mai 1863	45.384	45.384
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe.....	Décr. du 49 déc. 1866	43.779	43.779
Armentières à la frontière vers Ostende.....	Décr. du 26 mai 1866	2.944	2.944
		32.407	32.407
<i>Lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Lille à Comines.....	Décr. du 22 mai 1869	44.850	44.850
Tourcoing à Menin.....	Idem.	42.349	42.349
Gravelines à Watten.....	Idem.	48.559	48.559
Armentières à Berguette.....	Idem.	45.754	45.754
Berguette à St-Omer.....	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais.....	Idem.	47.007	47.007
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	43.593	43.593
Maubeuge à Fourmies et embranchement de Cousobre..	Idem	41.610	"
		165.807	164.497

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS d'utilité publique.	Dévelop- pement.	Longueur en exploitation.
<i>Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Lille à Valenciennes et raccord Lille à Béthune .....	Décr. du 11 juill. 1864 Décr. du 29 août 1863 et 8 mars 1865 ...	43.912 25.430 49.430	43.912 25.430 49.430
St-Amand à Blanc-Misseron. ... St-Amand à la frontière vers Tournai .....	Décr. du 26 oct. 1874  Idem.	 8.639 8.639	 8.639 8.639
		97.444	97.444
<b>Lignes d'intérêt local.</b>			
<i>Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.</i>			
Cambrai à Epéhy..... Marcoing à Masnières.....	Décr. du 23 mai 1873 Déc. du 10 sept. 1876	20.976 2.354 23.330	20.976 2.354 23.330
<i>Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes que la Compagnie du Nord s'est engagée à reprendre après construction.</i>			
Don à Hénin-Liétard..... Valenciennes à Douzies-Mau- beuge .....	Déc. du 14 janv. 1874 Déc. du 14 nov. 1874	6.344 34.350 37.694	6.344 34.350 37.694
<i>Compagnie d'Achiet à Bapaume.</i>			
Bapaume à Marcoing .....	Déc. du 20 janv. 1875	5.477	5.477

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION d'utilité publique.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
<i>Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.</i>			
Chemin de ceinture de la ville de Lille (exploitée par la Compagnie du Nord) ....	Déc. du 11 juin 1874.	6.447	6.447
Embranchement des mines de l'Escarpelle.....	" 24 fév. 1866.	896	896
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy.....	" 4 août 1869.	2.000	2.000
Chemin de fer des mines d'A- niches.....	" 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chemin de fer de Denain à Lourches .....	" 18 juin 1863.	5.000	5.000
		48.443	48.443
Embranchements industriels divers .....		28.998	28.998

## RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
<b>Lignes d'intérêt général.</b>		
Compagnie du Nord .....	494.474	486.269
Id. d'Anzin .....	37.394	36.874
Id. de Picardie et Flandres....	46.242	43.912
Id. diverses.....	32.407	32.407
Id du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est).	465.807	424.197
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes.....)	97.444	97.444
	873.432	820.770
<b>Lignes d'intérêt local.</b>		
Compagnie de Picardie et Flandres...	23.330	23.330
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes).....	37.694	37.691
Id. d'Achiet à Bapaume.....	5.477	5.477
	66.498	66.498
Intérêt général.....	873.432	820.770
Intérêt local.....	66.498	66.498
Totaux .....	939.630	887.268
<b>Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.</b>		
Lignes diverses .....	48.413	48.413
Embranchements industriels divers.....	28.998	28.998
	47.414	47.414

**Réseau complémentaire des chemins de fer  
d'intérêt général créé par la loi  
du 17 juillet 1879.**

Les lignes du Nord comprises dans ce réseau sont les suivantes :

- D'Armentières à Lens par Don ;
- D'Armentières à Tourcoing et à Roubaix ;
- De Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde ;
- De Valenciennes à Denain et Lourches par ou près Trith-St-Léger ;
- De Denain à St-Amand ;
- De Don à Templeuve ;
- De Lille, La Madeleine à Lannoy par le Breucq l'Empempont et Flers ;
- D'Hirson à Busigny, avec embranchement vers Guise ;
- De Solre-le-Château à Avesnes ;
- De Valenciennes à Laon par ou près le Cateau.

## T R A M W A Y S.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	Développement.	LONGUEURS en exploitation
Tramways de Lille.....	4 octobre 1873 — 12 mars 1875 et décret du 42 octobre 1877	63.940 "	42.177 "
Id. de Roubaix.....	Décret du 3 décembre 1875 et du 26 avril 1880.....	49.740 "	13.467 "
Id. de Tourcoing.....	Décret du 26 avril 1880.....	9.420 "	3.936 "
Id. de Valenciennes....	Décret du 30 juin 1877.....	45.580 "	15.400 "
Id. de Dunkerque.....	Décret du 14 septembre 1875..	3.787 "	2.950 "
Id. de Cambrai à Catillon	Id. du 17 août 1880.....	35.500 "	26.302 "
Id. de Fourmies à Wi- gnehies.....	Id. du 2 août 1882.....	40.658 "	"
		<b>458.325 "</b>	<b>403.932 "</b>

## ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 592 kilomètres, 230 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
			en payé.	en empièr- rement.	
			k. m.	k. m.	k. m.
2	4 <sup>re</sup>	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons.....	27.447	9.763	36.910
46	2 <sup>e</sup>	De Paris à Dunkerque .....	54.402	"	54.402
47	2 <sup>e</sup>	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.361	"	96.361
25	3 <sup>e</sup>	Du Havre à Lille.....	45.644	"	45.644
29	3 <sup>e</sup>	De Rouen à Valenciennes .....	58.441	"	58.441
39	3 <sup>e</sup>	De Montreuil-sur-Mer à Mézières ..	30.051	40.292	40.343
40	3 <sup>e</sup>	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres .....	32.970	4.304	34.274
44	3 <sup>e</sup>	De St-Pol à Lille et Tournai .....	40.367	"	40.367
42	3 <sup>e</sup>	De Lille à Boulogne .....	52.935	2.414	55.349
43	3 <sup>e</sup>	De Bouchain à Calais.....	27.941	"	27.941
44	3 <sup>e</sup>	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.	4.298	2.394	6.689
45	3 <sup>e</sup>	De Marles à Valenc. et à Tournai..	46.821	43.879	60.700
48	3 <sup>e</sup>	De Valenciennes à Condé et à Gand	48.230	"	48.230
49	3 <sup>e</sup>	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville.....	25.624	47.078	42.699
50	3 <sup>e</sup>	De Douai à Arras.....	3.946	"	3.946
<b>Totaux.....</b>			<b>535.412</b>	<b>57.448</b>	<b>592.230</b>

La construction de zones empièrrées, qui embrasse aujourd'hui un développement de 319 kilomètres, 530 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérable, pour compromettre le roulage

## ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 514 kilomètres 634 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N <sup>os</sup> des Routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empla- cement.	
		k.	k.	k.
4	De Lille à Valenciennes .....	25.980	.	25.980
2	De Lille à Ypres .....	45.322	.	45.322
3	De Douai à Tournai .....	46.038	.	46.038
4	De Cambrai à Tournai .....	48.624	.	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville .....	0.634	45.426	46.060
6	De Landreçies à Chimay .....	6.436	35.074	41.507
7	De Condé à Mons .....	9.025	.	9.025
8	De Condé à St-Amand .....	42.240	.	42.240
9	De Lille à St-Omer .....	46.507	.	46.507
40	De Valenciennes à Bohain .....	42.435	.	42.435
44	De Cambrai à Guise .....	48.663	.	48.663
42	D'Avesnes au Quesnoy .....	8.800	48.854	27.654
43	De Maubeuge à Marolles .....	.	20.476	20.476
44	De Lille à Courtrai .....	22.302	.	22.302
45	De Dunkerque à Furnes .....	0.685	42.955	43.640
46	De La Bassée à Estaires .....	4.590	3.700	5.290
47	D'Hazebrouck à Aire .....	.	7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières .....	2.230	2.650	4.880
49	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	.	43.567
20	De Cassel à la frontière .....	44.323	.	44.323
21	De Bergues à St-Momelin .....	4.057	47.887	24.944
22	De Lille à Tourcoing .....	9.442	.	9.442
23	De Cambrai à la frontière .....	34.180	49.962	54.162
24	D'Hélesmes à Denain .....	7.448	.	7.448
25	Ceinture de Maubeuge .....	0.280	4.525	4.805
26	Ceinture de Cambrai .....	0.460	2.047	2.507
Totaux: ... ..		357.278	457.356	544.634

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur les questions relatives à la révision du classement des voies de



communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

### CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-huit, ainsi que l'indique le détail ci-après :

N <sup>os</sup> des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empier- rement.	
		mètres	mètres	mètres
4	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	19578
2	De Dunkerque à Bourbourg . . . . .	490	41890	42080
3	D'Hondschoote à Watten . . . . .	47244	20864	38072
4	De Bergues à Furnes . . . . .	390	44622	42042
5	De Bergues au pont de St-Folquin.	544	43442	13653
6	De Lille à Lannoy . . . . .	8040	"	8040
7	De Lomme à Fourmes . . . . .	9558	"	9558
8	De Douai à Seclin . . . . .	29496	"	29496
9	De Nouveaux à Roubaix, à la fron- tière et la route nationale N <sup>o</sup> 47.	9476	2337	44543
10	De Douai à Bapaume . . . . .	6546	"	6546
11	De Cassel à Gravelines . . . . .	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle .	540	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain . . . . .	49373	"	49373
14	D'Armentières à Ypres . . . . .	7443	"	7443
15	D'Esnes à Busigny . . . . .	46085	"	46085
16	De Solesmes à Caudry . . . . .	9734	"	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt . . . .	2055	24924	23976
18	De Bailleul à Ypres . . . . .	4000	3406	4406
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq . . . .	9252	"	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson.	4263	35441	36404
21	De St-Amand à Hélesmes . . . . .	9455	"	9455
22	D'Englos à Haubourdin . . . . .	4890	"	4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville..	2406	49434	24540
24	De Gussignies à Avesnes . . . . .	"	22072	22072
25	D'Arleux à Orchies . . . . .	20048	"	20048
26	De Merville à Béthune . . . . .	"	4770	4770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	"	43381	43381
28	De Maubeuge à Binche . . . . .	47	8648	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye . . . . .	"	4682	4682
30	De Carvin à Orchies . . . . .	9404	"	9404
31	De Gognies-Chaussée à Aulnois..	4476	"	4476
32	D'Etrœungt à Prisches . . . . .	"	43545	43545
33	D'Hazebronck à Merris . . . . .	2624	8032	40656
34	D'Auberchicourt à Abbeon . . . . .	5444	"	5444

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empiè- rement.	
		metres	metres	metres
35	De Douai à St-Amand .....	27492	"	27492
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing .....	20486	"	20486
37	De Lannoy à Néchin .....	580	"	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau ..	4572	45566	47438
39	De Seclin à La Bassée .....	44962	"	44962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque ..	574	9777	40348
44	D'Haubourdin à Carvin .....	40395	"	40395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	"	46744	46744
43	De Landrecies à Solismes .....	45566	"	45566
44	De Ghyselde à Hondschoote .....	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Canchies .....	46812	"	46812
46	De Bourbourg à Lederzeele .....	"	47447	47447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt ..	44840	"	44840
48	De Lomme à Loos, p. la Planche-à-Q ..	3831	"	3831
49	De Denain à Mastaing .....	9030	"	9030
50	De Fresnes à Jenlain .....	45566	3144	48710
51	De Seclin à Pont-à-Maroq .....	5475	"	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise .....	4346	4979	6295
53	De Courchelettes .....	4448	"	4448
54	D'Etrœungt au Nouvion .....	"	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abbele .....	2566	9790	42356
56	De Béthune à Estaires .....	710	395	4405
57	De Caestre à Vieux-Berquin .....	4048	6798	7816
58	D'Armentières à La Bassée .....	9693	6365	46058
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois ..	42435	4424	46556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy ..	45138	"	45138
64	De Cassel à Lederzeele .....	4506	6589	44095
62	D'Estaires à Don .....	44929	870	42999
63	De Cambrai à Metz-en-Couture ..	3376	9458	42834
64	D'Arras à St-Quentin .....	"	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor .....	376	44940	42316
66	De Fourmies à la Gare .....	"	400	400
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde .....	4395	"	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle ..	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin .....	743	42327	43040
70	De Vendegies à la pyram. de Denain ..	40243	"	40243
71	De Maubeuge à Erquelines .....	"	40207	40207
72	De Prisches au Nouvion .....	"	40444	40444
73	De Trélon à La Capelle .....	"	5824	5824
74	De Solre à Silvry .....	"	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette .....	7375	"	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C. (tr. de Mœuvres)	"	2380	2380
78	Cont. de Valenciennes .....	465	3677	3842
79	Ceinture de Bergues .....	"	4236	4236
	<b>Totaux .....</b>	<b>449061</b>	<b>461736</b>	<b>940797</b>

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou

en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zones latérales empierrées. Les empierréments se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

### CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté d'une longueur de 1400 kilom. dont le classement est échelonné sur une période de 7 années commençant à 1880. (1).

Le nombre de ces chemins à l'état d'entretien était au 31 décembre 1880 de 148. Il est pour l'année 1882 de 194.

En voici l'énumération :

N <sup>o</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empier- rement.	TOTALE.
1	de Straenstraet, de la route départ. N <sup>o</sup> 45, à Tétèghem.....	690	3700	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem .....	"	9744	9744
3	de Bergues au Sprewkot .....	4800	8735	10535
4	d'Aubers au Fin de la Guerre et à Salomé.....	8824	7852	16676
5	de Thun-l'Évêque à Cambrai.....	6580	"	6580
6	de Renescure à Noordpeene.....	"	4415	4415
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	"	9954	9954
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole ...	"	4472	4472
9	de Bellignies à Bettrechies.....	"	4500	4500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac..	6775	"	6775
11	de Douai à Roost-Warendin .....	3996	"	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies.....	7090	"	7090
13	de Sequedin à Haubourdin .....	435	3650	3785
14	de Vendegies à Escarmain.....	7700	"	7700
15	de Bruille à Maulde.....	9663	"	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin.....	"	8687	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Cal- cannes.....	69	7082	7151

(1) Dans un but de simplification d'écritures, on a attribué aux nouvelles lignes qui ne sont que le prolongement naturel ou formant le complément d'anciennes lignes, le même numéro qu'à ces dernières, en ajoutant provisoirement à ce numéro le mot *bis*, afin d'éviter toute confusion, entre les deux réseaux pendant la période d'exécution des travaux d'achèvement.

Pour les anciennes lignes susceptibles d'être réunies à d'autres, en vue également d'une simplification d'écritures dans l'avenir, on a de même appliqué un numéro *bis*, à l'une des nouvelles lignes, le mot *bis* étant aussi destiné à disparaître ultérieurement.

(2) On remarque que le nombre de chemins est moindre pour l'année 1883 que pour 1882. Cette différence provient de ce que certains N<sup>os</sup> *bis* ont disparu. Ces chemins ne formant que le prolongement d'anciennes lignes ont été rattachés à la ligne principale.

N <sup>o</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTALE.
48	de Lewarde à Fressin.....	4080	2970	7030
49	de Bourghelles à Baisieux.....	7900	"	7900
20	de Vred à Somain.....	4540	"	4540
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet.....	7500	"	7500
23	de Steenwoorde à Winnezele.....	393	5520	5913
24	de Saily à Baisieux.....	6406	"	6406
25	de Catillon à Ribeaupville.....	"	5062	5062
26	de Ramillies à Escandœuvres.....	460	750	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Bary.....	"	15561	15561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux..	61	8047	8078
29	de Clary à Troisvilles.....	8360	"	8360
29 bis	de Selvigny à Clary.....	3022	"	3022
30	de Bergues à Bambecque.....	300	8965	9265
34	de Tourmignies à Avelin.....	4490	"	4490
32	de Roost-Warendin à Auby.....	5284	"	5284
32 bis	de Roost-Warendin à Raches.....	749	"	749
33	de Pecquencourt à Aniche.....	6325	"	6325
34	de Neuville à Noyelles.....	6445	"	6445
35	d'Ors à Basuel.....	"	3230	3230
35 bis	de Landrecies à Ors.....	"	2687	2687
36	de Ledringhem à Wormhoudt.....	"	5079	5079
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5330	3375	8705
38	de Villereau à Orsinval.....	660	49676	20336
39	de Roucourt à la route nationale N <sup>o</sup> 45	"	2568	2568
40	d'Esquerchin à Douai.....	4505	425	4930
44	de Fourmes à Fromelles.....	3400	"	3400
42	de Fourmies au pont de Sains.....	"	6280	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon.	"	4000	4000
43 bis	d'Accès à la gare de Bourbourg.....	"	430	430
44	de Boeseghem à Aire.....	"	40044	40044
45	de Cassel à Oudezele.....	"	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame..	400	3730	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles.....	2740	"	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem.....	445	43510	43625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon..	"	9616	9616
50	de Noyelles à Ancoisne.....	3400	"	3400
51	d'Hazebrouck à Hondeghem.....	750	8472	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelleu à Epehi	280	4840	5120
52 bis	de Dunkerque à Loon.....	"	42600	42600
53	de Lederzele à Watten.....	485	6818	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle...	4420	3285	4405
55	de Rexpoède à Hondschoote.....	440	5770	5880
55 bis	de Wormhoudt à Rexpoède.....	"	9370	9370
56	d'Esnes à Marcoing.....	4407	40643	44750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)..	625	40389	44044
58	de Lille à Lambersart.....	3538	"	3538
59	d'Étreux à Saultain.....	2275	"	2275
59 bis	de Quiévrchin à Saultain.....	4352	"	4352
60	de Valenciennes à Orsinval.....	6700	"	6700
60 bis	de Watten à Bollezeele.....	"	8686	8686

N <sup>o</sup>	DENOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
64	d'Haveluy à Wallers.....	2392	"	2392
64 bis	de Denain à St-Amand.....	2726	"	2726
65	de Bois-Grenier à Wavrin.....	5545	2472	7717
64	de Bondnes à Bousbecques.....	8445	"	8445
65	de Donai à Oisy.....	5242	2633	7875
66	de Marcq à Marquette.....	2025	"	2025
66 bis	de Villers-au Tertre à Bouchain.....	2396	"	2396
67	de St-Souplet au Câteau.....	3548	7176	10684
68	de Wavrechain à Denain.....	4023	"	4023
69	de Wulverdinghe à Bollezeele.....	"	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	4260	"	4260
71	de Pailencourt à Hordain.....	7025	"	7025
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	1400	3895	5295
73	d'Arnéke au Ménégat à Nordpeene ...	200	3348	3548
73 bis	de Craywick à Loon.....	"	5430	5430
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand..	5366	"	5366
74 bis	de Ligny à Avesnes-le-Sec.....	6062	"	6062
75	de Zermeezele à Cassel et à Ledringhem	734	4487	5648
75 bis	de Petite-Synthe au Grand-Mille- Brugghe.....	"	9966	9966
76	de Niergnies à Cambrai et à Beau- revoir.....	47572	70	47642
77	d'Estaires à Steenwerck.....	228	7692	7920
78	du bac de Wavrin.....	44520	"	44520
79	de Steenbecque à Ebblinghem.....	"	14222	14222
80	de Beugnies à Sains.....	"	44370	44370
81	d'Hornaing à Marchiennes.....	8450	"	8450
82	de Demicourt à la route nation. N <sup>o</sup> 39 et à Mœuvres.....	"	2906	2906
83	d'Ohain à la frontière.....	"	2395	2395
84	de Bavai à la frontière.....	"	7064	7064
85	d'Haspres à Solesmes et à St-Python.	40780	"	40780
86	du Quesnoy au Câteau.....	4632	42643	47275
87	de Gommegnies à Roisin.....	4000	7606	41606
88	de Dunkerque au Rosendael.....	"	2225	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir à la frontière	"	2784	2784
90	de Genech à Baisieux.....	9530	"	9530
91	de Leers à Tourcoig.....	7850	"	7850
92	du Câteau à Landrecies.....	"	40380	40380
93	de Seclin à Haubourdin.....	5450	"	5450
94	de Seclin à la Maisonnelle.....	44450	"	44450
95	de La Longueville au bois des Dames.	"	8520	8520
97	de Montigny à Lallaing.....	4370	"	4370
98	de Mœing à Famars et Valenciennes...	644	2040	2684
99	d'Hasnon à Ralsmes.....	5950	"	5950
99 bis	de Marchiennes à Hasnon.....	4064	"	4064
100	de Ruesnes à Famars.....	49036	"	49036
101	de St-Aubert à la route dép. N <sup>o</sup> 7.....	2044	"	2044
102	de Condé à Brulle-St-Amand.....	6367	"	6367



N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTAL.
103	de Busigny à Vaux.....	1806	"	1806
104	de Felleries à Avesnes.....	"	7840	7840
105	de Wallers à Hasnon.....	4800	"	4800
105 bis	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe.....	"	3522	3522
106	de Solrines à Dimechaux.....	"	3000	3000
107	de Caëstre à Steenvoorde et à Hond- schoote.....	300	18826	19126
108	de la Madeleine à la route dép. N <sup>o</sup> 44..	2000	"	2000
109	de ceinture de Douai.....	7780	"	7780
109 bis	d'Accès à la gare de Dorignies.....	665	"	665
110	de Wattignies à Faches.....	3000	"	3000
111	d'Englefontaine à la Balance.....	782	4557	5339
111 bis	de Montay à Serain.....	12311	"	12311
112	de Roubaix à Mouscron.....	6325	"	6325
113	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	2900	5570	8470
114	de Renescure à Campagne.....	"	4984	4984
115	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien.....	"	6120	6120
115 bis	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise....	3068	"	3068
116	de Quérenaing à Trith-St Léger.....	8472	"	8472
117	de Beaurain à Solesmes.....	2020	"	2020
118	d'Iwuy à Cattenières.....	12544	"	12544
119	d'Hélesmes à Escaudain.....	5453	"	5453
120	de Pont-à-Marcoq à Mérignies.....	1350	"	1350
121	de Templeuve à Cysoing.....	2070	"	2070
122	de Merville à Estaires.....	956	5328	6284
122 bis	d'Estaires au Pont-de-Nieppe.....	"	670	670
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	4000	500	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Owillers.....	"	2449	2449
125	de Théroouanne à Cassel.....	"	3165	3165
126	de Marchiennes à Landas.....	5040	"	5040
128	de Steenvoorde à Wormhoudt.....	"	44504	44504
129	de Péronne à la gare de Fretin.....	7298	"	7298
131	d'Hazebrouck à Bailloul.....	"	7023	7023
135	de Steenwerck au Bac Saint-Maur..	"	4988	4988
136	de La Gorgue à Laventie.....	"	4043	4043
151	d'Halluin à Tourcoing.....	5973	"	5973
152	de Wambrechies à Halluin.....	5739	"	5739
153	du Dronkart.....	6449	"	6449
158	d'Houplin à Carvin.....	6975	"	6975
161	de Mons-en-Pévèle à Auchy.....	10538	"	10538
169	de Masny à Fressies.....	1204	"	1204
176	de Quérenaing à Saint-Sauve.....	1825	"	1825
177	d'Abscon à Emerchicourt.....	4695	"	4695
179	de Condé à Biaton.....	4123	"	4123
185	de Fresnes à Crespin.....	5884	"	5884
195	d'Elincourt à Audencourt.....	920	2940	3866
197	d'Estourmel à Serain.....	1640	810	2450
199	de Mazinghien à Forest.....	495	10512	10707

N <sup>o</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTAL.
200	de Carnières à Montrécourt.....	2149	"	2149
204	de Bantouzelle à Gouzeaucourt.....	"	6021	6021
202	de Bantouzelle à Epehy.....	49	6745	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt.....	293	11110	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière.....	2	9775	9777
205	de Malincourt à Maretz.....	4988	4524	6512
209	de Solesmes à Escarmain.....	5165	"	5165
210	de Briastre à Solesmes.....	205	2520	2725
212	de Capelles à Beaudegnies.....	4847	"	4847
213	de la Groise à Floyon, par Prisches..	"	9341	9341
214	de Berlaimont à Malplaquet.....	"	13256	13256
215	de Maroilles à Prisches.....	"	6153	6153
216	de la route nation <sup>e</sup> N <sup>o</sup> 49 à Fayt.....	"	6330	6330
222	d'Etrœungt à Felleries.....	"	10320	10320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal.....	"	4461	4461
225	de Maubeuge à Hautmont.....	"	5021	5021
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme Bellevue.....	"	5550	5550
<b>LIGNES STRATÉGIQUES.</b>				
24 bis 8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul. ...	8677	"	8677
63 bis 2	de Wez-Macquart à Santes.....	9547	4340	10887
44-1	du Maisnil à Pérenchies.....	2505	7325	9830
44-7	d'Emmerin à Loos et à Faches.....	8197	"	8197
443 (3-4)	de Wambrechies au Molinel et à Hem.	45588	4030	46648
444-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul.	9604	"	9604
445-9	du Moulin de Lesquin à Ronchin.....	40975	"	40975
446-10	de Lille à Sainghin-en-Méantois.....	7820	"	7820
447-11	de Wattignies à Houplin.....	6390	"	6390
449-16	d'Estreux à Saint-Saulve.....	3954	"	3954
<b>TOTAUX.....</b>		<b>593930</b>	<b>637154</b>	<b>1231084</b>

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais du département et des communes et avec le concours de l'Etat.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque.....	8	463089	49	430308	27	293397
Hazebrouck.....	12	449534	24	449722	33	269253
Lille.....	47	457045	41	291960	58	448975
Cambrai.....	41	448578	40	245097	54	363675
Avesnes.....	14	461392	28	225045	42	386437
Douai.....	8	443493 50	47	80368	25	493864 50
Valenciennes.....	7	77029	22	408584	29	485643
<b>Totaux.....</b>	<b>77</b>	<b>940427 50</b>	<b>488</b>	<b>4234084</b>	<b>265</b>	<b>3,141,214 50</b>

#### CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la longueur de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque.....	538788	173674	710459
Hazebrouck.....	605258	259583	864841
Lille.....	857489	495574	4053060
Cambrai.....	670935	282804	953739
Avesnes.....	797667	300209	4097876
Douai.....	402948	466775	569723
Valenciennes.....	439229	247643	686872
<b>Total.....</b>	<b>4340344</b>	<b>4626256</b>	<b>5936570</b>



**Dépenses et ressources du service vicinal  
de l'exercice 1881.**

	CHEMINS		
	de grande communi- cation.	d'intérêt commun.	Ensemble.
<b>DÉPENSES.</b>			
Entretien.....	745,631 86	832,291 04	1,577,922 90
Grosses réparations.....	62,804 09	856,477 63	918,981 42
Travaux neufs.....	9,731 "	283,434 75	292,865 75
Acquisitions de terrains, etc.....	" "	335 "	335 "
Domages et dépenses diverses.....	9,547 43	40,042 83	49,560 26
Frais généraux. — Personnel.....	32,940 95	133,090 25	166,004 20
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>860,595 33</b>	<b>2,445,070 90</b>	<b>2,975,666 23</b>
<b>RESSOURCES.</b>			
Revenus communaux et produits divers ordinaires.....	53,247 55	237,444 25	290,391 80
Prestations.....			
{ en nature.....	30,877 92	174,742 88	205,390 80
{ en argent.....	22,872 58	37,578 30	60,450 88
Centimes spéciaux.....	436,649 70	92,045 44	229,595 44
Impositions extraordinaires.....	" "	" "	" "
Produits extraordinaires.....	55,407 04	500 "	500 "
Subventions industrielles.....	" "	23,775 62	78,882 66
Souscriptions particulières.....	9,928 "	40,385 80	20,343 80
Fonds départementaux			
{ ordinaires.....	511,349 04	484,834 25	4,036,183 29
{ extraordinaires.....	40,592 "	162,080 30	472,672 30
Fonds de l'État.....	1,200 "	59,281 "	60,481 "
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux.....	" "	629,482 45	629,482 45
Excédant à la clôture de l'exercice 1880	" "	4,394,088 75	4,394,088 75
<b>Ensemble.....</b>	<b>874,323 83</b>	<b>3,303,808 71</b>	<b>4,175,432 54</b>
<b>A déduire :</b>			
Pour non-valeurs d'excédts de crédits	50 "	51,848 42	51,898 42
<b>Total des ressources.....</b>	<b>874,273 83</b>	<b>3,251,960 29</b>	<b>4,123,234 12</b>

## CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

*Dépenses et ressources de l'exercice 1881.*

	RÉSEAU		
	subventionné.	non subventionné.	Totaux.
<b>DÉPENSES.</b>			
Entretien.....	2,343,465 42	184,437 43	2,527,902 85
Grosses réparations.....	85,441 26	392 "	85,833 26
Constructions.....	4,964,229 51	69,639 34	2,033,868 82
Acquisitions de terrains.....	47,627 84	750 "	48,377 84
Dommages et dépenses diverses.....	44,339 46	580 92	44,920 08
Frais généraux.....	64,042 48	3,993 39	68,005 57
Remboursements et intérêts d'emprunts.....	873,564 97	4,904 80	878,469 77
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>5,359,680 04</b>	<b>264,697 55</b>	<b>5,624,377 59</b>
<b>RESSOURCES.</b>			
Ressources d'origine communale....	3,945,092 25	251,737 37	4,196,829 62
Subventions industrielles et offres particulières.....	45,847 53	265 "	46,082 53
Subventions du département et de l'État.....	935,942 20	9,162 60	945,074 80
Excédent à la clôture de l'exerc. 1880	4,763,697 48	742,706 84	2,476,404 02
<b>Ensemble.....</b>	<b>6,690,549 46</b>	<b>973,871 84</b>	<b>7,664,390 97</b>
<b>A déduire :</b>			
Dégrèvements et non-valeurs.....	38,406 48	2,154 04	40,560 22
<b>Total des ressources.....</b>	<b>6,682,142 98</b>	<b>971,717 77</b>	<b>7,623,830 75</b>

## RÉSUMÉ.

	DÉPENSES.		RESSOURCES.	
Chemins de grande communication .....	860,595	33	874,273	83
Chemins d'intérêt commun.....	2,415,070	90	3,254,960	29
Chemins vicinaux ordinaires .....	5,624,377	59	7,623,830	75
<b>TOTAUX.....</b>	<b>8,600,043</b>	<b>82</b>	<b>11,747,064</b>	<b>87</b>

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1881 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande mmunication...	849,337	58,566	2,224,50	"	910,427,50
Chemins d'intérêt commun .....	934,798	273,940	5,339	8,314	4,222,394
<b>Chemins vicinaux ordinaires :</b>					
Réseau subventionné	3,946,537	54,988	74,664	237,425	4,310,344
Réseau non subven- tionné.....	247,667	62,548	4,007	4,345,034	4,626,256
<b>Totaux.....</b>	<b>5,948,339</b>	<b>447,049</b>	<b>83,234,50</b>	<b>4,590,473</b>	<b>8,069,088,50</b>

## CHEMINS DE FER.

*Travaux d'entretien et de grosses réparations.* — On a poursuivi la substitution du ballast en cailloux, grès ou laitier, au ballast terreux ou de mauvaise qualité, sur certaines sections, notamment entre Valenciennes et Quiévrain, entre Hazebrouck et Dunckerque, et entre Seclin et Wattignies.

On a continué aussi, sur les voies principales, la substitution des rails en acier aux rails en fer. Cette substitution a été achevée sur les lignes de Lille à Tournai et de Lille à Béthune.

*Mesures de sécurité.* — La Compagnie a installé le block-system de Paris à Lille et de Lille à Tourcoing.

Les anciens indicateurs de bifurcation, dont le plateau était éclairé par réflexion, ont été remplacés par de nouveaux appareils dans lesquels la lumière traverse directement un écran en verres blanc et vert.

L'application des freins continus a pris une certaine extension.

De nombreux véhicules et machines ont été munis récemment de freins à vide, système Smith, savoir :

94 locomotives,  
254 voitures à voyageurs,  
169 wagons de grande vitesse;

ce qui porte le nombre total des machines et véhicules, ainsi aménagés à 1,460, savoir :

263 locomotives à voyageurs,  
32 locomotives à marchandises,  
796 voitures à voyageurs,  
et 369 wagons de grande vitesse.

La plupart des trains express du réseau du Nord sont actuellement munis du frein à vide.

La Compagnie du Nord est occupée actuellement à faire appliquer le frein à air comprimé, système Westinghouse, à celles de ses machines et voitures qui sont destinées à remorquer les trains internationaux ainsi que les trains directs qui empruntent les réseaux des Compagnies de l'Est et de Paris-Lyon-Méditerranée. Lesdites machines et voitures étant déjà munies du frein à vide, la mesure prise par la Compagnie du Nord aura pour effet de :

supprimer les inconvénients que présente la composition hétérogène des trains en question au point de vue de l'emploi des freins continus.

*Accroissement du matériel.* — La consistance du matériel moteur s'est accrue de 160 locomotives (10 de grande vitesse, 120 à 4 essieux accouplés, 25 locomotives-tenders et 5 machines de gare).

L'effectif total des locomotives du réseau du Nord était de 1313 au 1<sup>er</sup> janvier 1882.

Un nombre très important de véhicules a été livré à la Compagnie du Nord dans le courant de l'année 1881 ; il s'élève à 4,181, dont 266 de grande vitesse et 3,915 wagons et de marchandises.

37 wagons à sable ont été démolis.

L'effectif des véhicules de toutes catégories comprenait, au 1<sup>er</sup> janvier 1882, 41,309 véhicules, dont 3,370 de grande vitesse et 37,939 affectés au service des marchandises.

*Exploitation commerciale.* — Les produits des stations exploitées dans le département par la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont élevés, en 1881, à 43,767 858 fr. 07, ce qui correspond à une augmentation de 2,151,891 fr. 91 sur les produits de 1880, soit une différence en plus de 5 %.

*Lignes nouvelles.* — La ligne d'Aubigny-au-Bac à Somain (Compagnie de Picardie et Flandres) a été livrée à l'exploitation le 15 juin 1882.

*Ligne de Valenciennes au Câteau.* — La section de Solesmes au Câteau ne pourra être livrée à l'exploitation que vers le milieu de l'année 1883, et celle de Valenciennes à Solesmes, que vers la fin de la même année.

*Ligne de Lens à Armentières.* — La partie de la ligne comprise entre Lens et Wavrin, a été livrée à l'exploitation le 1<sup>er</sup> décembre 1882. On espère pouvoir livrer à l'exploitation au milieu de 1883, la partie comprise entre Wavrin et Armentières.

*Ligne de Busigny à Hirson.* — Les travaux de l'infrastructure sont avancés ; ils se poursuivent au milieu de sérieuses difficultés ; cette ligne comporte de profondes tranchées dans la glaise et la marne bleue et des remblais d'une grande importance.

*Ligne du Câteau à Laon.* — On espère commencer les travaux près de Laon et entamer le tunnel de Guise et de ses abords au commencement de 1883, ces ouvrages étant les plus importants de la ligne.

*Produits, par station de provenance, des chemins de fer  
d'intérêt général, dans le département du Nord.*

**Exercices 1880 et 1881.**

**Chemins de fer de la Compagnie du Nord (ancien et nouveau réseau).**

N <sup>os</sup> d'ordre.	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1881.	PRODUITS.		
			1881.	1880.	
1881	1880		fr. c.	fr. c.	
4	4	Dunkerque .....	228,993	6,427,688 51	6,234,826 49
2	3	Lille .....	4,788,324	3,678,785 05	3,496,334 63
3	2	Somain .....	422,756	3,489,946 55	3,806,218 54
4	4	Valenciennes .....	299,756	2,942,744 77	2,549,687 84
5	5	Lille (Saint-Sauveur) ..	"	2,459,500 61	2,335,499 90
6	6	Douai .....	366,004	1,764,241 57	1,716,492 46
7	7	Roubaix .....	554,335	4,656,964 58	4,689,344 20
8	8	Louches .....	31,226	4,328,037 36	4,336,610 45
9	9	Front. de Baisieux .....	437,639	4,285,680 44	4,225,655 33
10	40	Cambrai .....	492,499	4,100,573 50	4,039,092 30
14	42	Gare des Usines .....	"	1,021,427 05	844,453 20
12	44	Hautmont .....	77,829	958,493 38	868,606 65
43	43	Pont-de-la-Déule .....	34,445	884,399 94	822,657 94
14	15	Armentières .....	234,040	812,370 03	734,606 70
15	44	Tourcoing .....	354,597	800,290 05	788,098 89
16	46	Maubeuge .....	173,204	698,905 45	706,843 03
47	47	Jeumont .....	32,936	568,471 65	503,603 44
18	48	La Madeleine .....	24,038	544,909 30	443,087 28
49	24	Fourmies .....	402,657	466,449 34	446,785 81
20	49	Avesnes .....	447,593	447,796 85	437,742 58
21	20	Fives .....	"	446,600 80	424,876 62
22	22	Blanc-Misseron .....	20,984	393,520 67	344,572 69
23	24	Frontière d'Anor .....	21,997	371,740 39	346,538 07
24	27	Raismes .....	14,996	344,485 98	267,394 17
25	23	Le Câteau .....	46,762	343,051 39	330,393 29
26	26	Hazebrouck .....	403,315	325,349 58	294,477 42
27	28	Bergues .....	405,448	284,254 77	259,925 02
28	25	Aulnoye .....	84,547	258,524 34	304,377 51
29	29	Landrecies .....	39,408	223,847 68	234,324 94
30	30	Seclin .....	81,257	223,323 79	205,636 60
34	34	Caudry .....	36,902	208,226 85	194,384 43
32	34	Anor .....	57,004	208,158 82	183,739 44
33	32	Sains .....	54,380	190,395 "	191,089 95
34	35	Croix-Wasquehal .....	44,085	173,845 06	182,255 98
35	33	Le Quesnoy .....	59,475	167,983 77	186,753 55
36	36	Busigny .....	62,462	166,069 25	157,815 35
37	66	Baval (a) .....	27,630	154,430 20	45,825 50
38	37	Solesmes .....	34,200	143,504 31	135,444 08
39	38	Bailleul .....	57,926	139,481 09	119,405 78
40	40	Bouchain .....	27,842	124,469 09	103,247 45

(a) 4 mois d'exploitation en 1880.

N <sup>os</sup> d'ordre.		GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1881.	PRODUITS.	
1881	1880			1881.	1880.
				fr. s.	fr. c.
44	44	Balsieux .....	35,546	421,635 69	96,288 20
42	39	Feigules .....	47,494	406,745 20	97,529 58
43	42	Montigny.....	34,502	404,357 74	95,364 05
44	45	Bertry .....	47,871	404,002 66	76,526 59
45	44	Watten.....	38,899	403,466 77	79,308 34
46	43	Iwuy .....	26,747	97,761 46	86,458 07
47	46	Cassel.....	29,821	89,624 73	83,804 55
48	47	Strazeele.....	46,531	86,513 08	83,646 27
49	49	Onnaing.....	31,439	70,804 13	63,653 41
50	50	Cattenières .....	42,245	69,232 52	62,853 20
54	48	Esquelbecq .....	33,452	66,256 52	64,688 77
52	"	Flines (b).....	48,946	57,296 84	4,645 41
53	54	Steenwerck.....	48,767	55,207 68	54,885 88
54	"	Raches (c).....	45,704	54,535 57	4,700 92
55	57	Artres .....	40,989	53,432 42	40,438 07
56	55	Saint-Aubert.....	49,294	52,208 85	43,781 44
57	54	Arneke .....	47,282	47,803 25	45,530 56
58	53	Ascq .....	43,810	47,767 27	45,859 56
59	56	Wallers .....	49,229	46,358 65	40,565 88
60	52	Pérenchies.....	30,083	40,567 60	48,492 60
64	62	Salesches.....	8,519	34,758 13	22,565 29
62	58	Domplierre.....	20,305	33,466 24	32,469 14
63	59	Ebblinghem .....	42,949	30,770 18	31,045 59
64	64	Phalempin .....	24,769	28,863 69	25,280 78
65	60	Thiennes .....	6,477	23,698 76	28,612 57
66	63	Steenbecque.....	6,780	20,668 03	20,544 44
67	64	Rieux .....	44,551	49,900 94	46,868 50
68	65	Wattignies .....	8,683	4,079 70	2,955 80
69	"	Coutiches (c).....	3,464	3,226 24	86 40
70	67	Naves (d).....	7,349	2,495 44	229 07
71	"	Romerics (7 mois d'exp.)	2,484	4,885 70	"
72	"	Gommegnies (2 d <sup>o</sup> )	2,043	4,460 65	"
73	"	Bretrechies (2 d <sup>o</sup> )	"	350 55	"
<b>Totaux...</b>			<b>6,439,500</b>	<b>39,646,496 27</b>	<b>37,862,295 54</b>

<i>Chemin de fer de Lille à Béthuns.</i>					
				fr. s.	fr. c.
4	4	Haubourdin .....	24,948	225,498 18	245,388 43
2	3	Don-Sainghin.....	27,275	493,823 34	466,096 94
3	2	La Bassée.....	38,184	494,278 80	494,745 95
4	4	Loos .....	46,074	98,569 29	88,379 41
5	5	Wavrin .....	26,664	64,039 69	58,844 78
6	6	Lille (porte d'Arras) ...	9,768	44,427 99	28,830 43
7	7	Santes.....	6,404	22,401 32	20,217 24
8	8	Marquillies.....	44,704	49,475 17	45,929 27
9	9	Lille (porte des Postes).	"	44,077 96	4,228 99
<b>Totaux...</b>			<b>457,715</b>	<b>929,892 74</b>	<b>849,664 44</b>

(b) (c) 1 mois d'exploitation en 1880.

(d) 2 mois d'exploitation en 1880.

N <sup>os</sup> d'ordre.		G A R E S par ordre d'importance des produits.	N O M B R E de voyageurs en 1881.	P R O D U I T S	
				1881.	1880.
<i>Chemin de fer de Lille à Valenciennes.</i>					
1	4	Fresnes .....	42,720	644,997 45	626,074 59
2	2	St-Amand .....	77,836	284,146 16	244,689 41
3	3	Bruai (Nord).....	"	179,618 05	189,135 45
4	4	Orchies .....	67,759	163,635 62	147,904 23
5	5	Raismes-Vicoigne.....	14,144	147,282 90	109,391 16
6	6	Templeuve .....	31,738	58,743 59	58,229 62
7	16	Maulde-Mortagne (a)...	16,256	22,277 70	4,359 47
8	7	Rosult .....	14,414	24,411 09	19,800 67
9	8	Fretiln .....	19,754	19,045 97	18,702 40
10	11	Odomez .....	5,522	14,675 42	11,748 44
11	9	Nomain .....	7,400	14,673 36	13,005 28
12	40	Lesquin .....	8,583	14,458 54	12,786 75
13	17	Lecelles (a).....	4,800	12,147 78	524 14
14	12	Landas .....	7,575	10,597 32	9,483 49
15	13	Beuvrages.....	4,320	3,943 08	3,431 75
16	14	Vicq .....	4,440	830 47	604 80
17	15	La Fontaine-Bouillon ...	694	596 47	487 86
"	"	Frontière de Maulde (b).	5,829	4,497 33	"
Totaux...			300,478	4,586,907 37	4,167,326 51
<i>Chemins de fer du Nord-Est.</i>					
1	1	Gravelines.....	39,926	368,668 05	363,704 82
2	3	Merville .....	31,947	190,834 52	171,410 07
3	2	La Gorgue-Estaires....	44,186	178,496 85	208,839 33
4	4	Bourbourg .....	48,777	142,951 15	122,539 04
5	6	Comines (France)....	32,802	108,583 61	107,433 09
6	5	Quesnoy-sur-Deûle .....	38,050	100,623 19	109,892 53
7	8	Roubaix Wattrelos.....	3,024	81,733 72	55,859 31
8	9	Halluin .....	26,560	76,817 21	51,687 67
9	7	Marchiennes .....	20,487	57,043 13	57,434 33
10	10	Lannoy.....	23,009	53,343 57	50,967 47
11	14	Tourcoing-les-Francis...	14,974	48,107 56	31,948 35
12	12	Cysoing .....	22,529	28,698 67	29,261 71
13	14	St Pierre-Brouck.....	5,942	24,299 75	16,993 70
14	13	Wambrechies .....	10,986	24,036 82	23,708 35
15	15	Roncq .....	19,617	19,532 70	13,644 99
16	18	Fénain .....	8,605	16,146 27	6,756 15
17	16	Loon.....	8,064	15,614 36	13,584 02
18	17	Blaringhem .....	7,347	14,570 22	18,575 90
19	19	Tressin .....	14,035	9,543 85	6,511 97
20	20	Bouvry-lès-Orchies.....	6,481	4,311 04	4,413 80
21	21	Genech.....	5,397	3,642 16	3,276 77
22	22	Petite-Synthe.....	3,877	2,839 90	2,484 "
23	23	Nomain-Ouvignies.....	2,072	1,307 55	1,074 30
Totaux...			432,694	1,574,745 85	1,466,682 67

(a) 8 mois d'exploitation en 1880.

(b) 7 mois d'exploitation.



Nos d'ordre.		GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1881.	PRODUITS	
1881	1880			1881.	1880.
<i>Ligne de Dunkerque à la frontière vers Furnes (État)</i>					
(6 mois d'exploitation).					
1	°	Frontière de Ghyvelde .	42985	36,976 43	°
2	°	Ghyvelde.....	7540	13,255 74	°
3	°	La Tente-Verte.....	9033	6,158 91	°
4	°	Rosendaël ..	2963	3,048 01	°
5	°	Zuydcoote .....	2032	877 05	°
<b>Totaux...</b>			<b>31523</b>	<b>60,315 84</b>	

## RÉCAPITULATION.

Chemins de fer de la Cie du Nord (ancien et nouveau réseau) ....	Voyageurs.	1881.	1880
	6,439,500	39,616,196 27	37,862,295 54
Chemin de fer de Lille à Béthune.....	457,715	929,692 74	849,664 44
Chemin de fer de Lille à Valenciennes....	300,478	4,586,907 37	4,467,326 54
Chemins de fer du Nord- Est. ....	432,694	4,574,745 85	4,465,682 67
Chemin de fer de Dun- à la frontière vers Furnes. ....	34,523	60,315 84	
<b>Totaux.....</b>	<b>7,364,910</b>	<b>43,767,858 07</b>	<b>41,615,966 46</b>
<b>Augmentation ..</b>		<b>2,154,894 91</b>	

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les résultats indiqués ci-après, pendant les années 1880 et 1881. Les produits sont indiqués par station de provenance.

COMPAGNIES EXPLOITANTES.	STATIONS.	Nombre de Voyageurs en 1881.	RECETTES TOTALES	
			1880.	1881.
<i>Picardie et Flandres.</i>	Cambrai.....	50,748	fr. 464,607	fr. 400,488 40
	Rumilly (halte) (a)	287	"	454 75
	Marcoing.....	17,746	31,844 25	26,440 45
	Gouzeaucourt ....	46,544	28,773 65	26,649 35
	Masmères (b).....	3,274	45,290 20	37,470 20
<i>Achiet à Bapaume.</i>	Marcoing .....	4,427	49,927 40	43,738 30
	Flesquières .....	4,470	4,774 05	4,833 55
<i>Nord.</i>	Valenciennes (c) ..	28,494	53,853 55	82,998 35
	Marly (c).....	47,337	42,946 59	69,289 46
	Saultain (c).....	8,228	43,443 41	21,434 07
	Curgies (c).....	46,948	26,550 69	30,350 45
	Wargnies-l-Gr. (c)	42,894	23,550 97	34,208 46
	St-Waast-l-Vallée	7,844	8,467 80	16,707 43
	Bavai (d).....	27,453	45,525 50	109,835 30
	La Longueville: (d)	9,675	3,936 62	43,072 75
	Douzies (d) .....	7,944	2,643 67	40,647 44
	Maubeuge (d).....	25,884	12,209 40	43,648 30
	Don-Sainghin.....	4,444	5,459 "	6,774 30
Bauvin-Provin....	46,336	54,024 03	135,605 22	
	<b>Totaux....</b>	<b>280,212</b>	<b>548,466 88</b>	<b>780,682 33</b>
	<b>Augmentation..</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>232,545 45</b>

(a) 2 mois 1/2 d'exploitation en 1881.  
(b) 8 mois d'exploitation en 1880.  
(c) 11 id. id.  
(d) 4 id. id.

## PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service spécial des ports, phares et balises du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare, un feu sur la tour du Leugenaer et des feux de marée à Dunkerque; enfin, trois feux flottants, dont deux, le Dyck et le Snouw, jalonnent l'entrée Ouest de la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 25 bouées en place à la mer et de 33 bouées de rechange. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2* pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service des ports est divisé en deux arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1<sup>er</sup> arrondissement comprenant l'entretien du port de Dunkerque, les grosses réparations, les manœuvres d'eau nécessaires aux dessèchements, l'éclairage et le balisage de la rade et des bancs de Flandre et les travaux d'amélioration ;

Le 2<sup>e</sup> arrondissement comprenant les travaux de restauration du port de Dunkerque et le service du port de Gravelines avec les

manœuvres des ouvrages à la mer destinés aux dessèchements et à l'hygiène du littoral.

*Dunkerque* est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

*Gravelines*, ce port de 3<sup>e</sup> ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque autorisés par la loi du 14 décembre 1875 sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1882 ont été de 13,224,738 fr. 38 c. Le crédit de 1882 est de 790,000 fr.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875 sont en cours d'exécution. Les avances que le département et la Chambre de commerce de Dunkerque avaient été admis à faire et qui s'élevaient à la fin de 1880 à 4,800,000 fr., leur ont été remboursées par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1881 à 4,446,367 fr. 29 c. Et le crédit de 1882 est de 895,000 fr.

Mais ces dépenses quoique considérables seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui donner l'importance qui lui est due par sa situation. Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique des travaux complémentaires d'amélioration et d'extension du port et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1881, a été de 4,995,656 fr. 20 c et un crédit de 4,500,000 fr. a été ouvert en 1882 pour ces travaux.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés à Gravelines par décrets du 16 septembre 1867, du 18 janvier 1871 et par diverses décisions. Ils sont aujourd'hui terminés à l'exception de deux : la construction d'une digue avec jetée en charpente à l'ouest du chenal, dont la dépense autorisée est de 606,890 fr. 42 c., et la réparation d'affouillements à l'écluse 63bis, dont la dépense autorisée s'élève à 80,000 fr.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1881 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,737, jaugeant ensemble 1,793,857 tonneaux et portant 1,586,955 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1880, diminution de 269 navires, mais augmentation de 76,131 tonneaux de jauge et 90,439 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 312.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 512, jaugeant ensemble 73,794 tonneaux et portant 39,818 tonnes de marchandises. Il y a diminution sur 1880, de 149 navires, de 12,888 tonneaux de jauge et de 1,375 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Étrangers.
A Dunkerque. . . . .	2,202	3,535
A Gravelines. . . . .	354	158
	<hr/>	<hr/>
	2,556	3,693
	<hr/>	<hr/>

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 97, de 9,138 tonneaux de jauge, montés par 1,396 marins, et à Gravelines de 8, de 911 tonneaux de jauge, avec 134 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 50,241 quintaux d'une valeur de 3,050,300 fr. et pour les seconds de 3,859 quintaux évalués 234,260 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 66 bâtiments de 395 hommes d'équipage et à Gravelines 94 navires montés par 752 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 5,360 quintaux métriques d'une valeur de 536,000 fr.; pour Gravelines de 25,650 quintaux métriques, valant ensemble 730,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1881 a été, à Dunkerque, de 3 jaugeant ensemble 388 tonneaux, à Gravelines, de 8 d'une capacité totale de 206 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 18 dans les parages de Dunkerque avec perte d'un homme. Dans les parages de Gravelines, le nombre des navires naufragés ou échoués, a été de 3, sans perte d'hommes.

## NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 32, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
Albert .....	237	269	Bordeaux.	60	44
Jean-Bart. ....	436	419	Bordeaux.	42	5
Flandre .....	59	420	Rotterdam.	42	28
Nord.....	400	630	Bordeaux.	40	3
Newa.....	279	207	Bordeaux, Hâvre, Rotterdam.	2	46
Dunkerquois.	548	495	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Marine.....	474	92	Idem.	Id.	
Progrès.....	438	82	Idem.	Id.	
Mouche.....	45	24	Idem.	Id.	
Haleur N° 1.	92	46	Idem.	Id.	
Baliseur N° 2.	59	69	Idem.	Service du balliage.	
Gravelinois..	49	32	Dunkerque, Calais.	-	
Charles (ch <sup>pe</sup> )	47	48	Boulogne et St-Omer.	Remorquage de bélandres.	
Émile (ch <sup>pe</sup> ) .	42	35	Idem.	Id.	
Ville de Lille.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	"
Courrières ..	230	309	Hâvre.	7	45
Ville de Camb.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	"
Ville de Dunk.	506	667	Idem.	7	"
Abeille n° 2 .	84	33	Dunkerque, bancs du large.	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Étincelle (ch <sup>pe</sup> )	42	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chal <sup>pe</sup> )	3	4	Navigation de plaisance.	8	28
Courageuse..	58	70	Dunkerque.	Dragages.	
Aurore.....	420	273	d°	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Marie.....	45	200	d°	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	43	d°	Transp. d'eau douce p <sup>r</sup> la marine	
Lucien.....	430	34	d°	Rem. de chalands. charg. de vases	
Pilote.....	56	7.9	Dunkerque.	S <sup>o</sup> du pilotage.	
Persévérante.	58	200	d°	Dragages.	
Marie.....	400	533	Bordeaux, Hâvre.	8	4
Émile.....	95	428	Côte anglaise.	4	"
Roub.-Tourc.	174	479	Cardiff.	40	"
Galindo.....	680	662	Bilbao.	4	2
Émilie.....	440	492	Petit et grand cabotage.	3	"
Présid. Leroy-Lallier....	750	921	Bordeaux, Hâvre, Baltique.	42	"
Nautilus.....	2	2	Navigtion de plaisance dans les canaux.	7	45
Stella.....	8	5	D° D° D°	45	35

## BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde, Blanche.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra ou Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Édimbourg, steamers Marie Stuart King-Horn, Windsor, Osborne.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, steamers Annie, John Wells.

5° De Dunkerque à Grangemouth ; Amelia ; Bertha.

6° De Dunkerque à Rotterdam, steamer Néva, tous les samedis.

7° De Dunkerque à Liverpool tous les 10 jours et plus tôt si nécessaire ; steamers Tern ou Lestris.

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière d'Aa*. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, est de 28 kilom. 396 mètres.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme*. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote*. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondschoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 4. *Canal de Bourbourg*. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque,

où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 5. *Canal de Furnes*. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues*. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres.

N° 7. *Canal de Neuf-Fossé*. — Ce canal qui forme la jonction de la Lys à l'Aa part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kilom. 950 mètres. — Aux Fontinettes, se trouvent cinq sas superposés rachetant une chute de 13.13. — On va y construire un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute sera franchie par les bateaux en 4 ou 5 minutes.

N° 8. *Rivière de la Lys*. — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin est de 71 kilom. 902 mètres. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe*. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 10. *Canal d'Hazebrouck*. — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 11. *Canal de Préaven*. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.

N° 12. *Rivière de la Bourre*. — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven, et son confluent dans la Lys à Merville. Sa longueur est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lawe*. — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire



de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle*. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle*. Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16,714 mètres.

N° 16. *Canal d'Aire*. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 17. *Canal de Roubaix*. — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1877. Il a une longueur de 20,038 m.

N° 18. *Rivière de Scarpe*. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 19. *Rivière de l'Escaut*. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin*. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

N° 21. *Canal de la Sensée*. — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait

suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé.*— La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée.*— Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

N° 24. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres, dont 13,202 dans le département.

#### *Situation du service de la navigation intérieure.*

Les voies navigables du Département sont généralement dans un état satisfaisant ; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires, dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement commercial des transports par eau s'est accru en 1881. Il avait été en 1880 de 10,616,407 tonnes et s'est élevé, en 1881, à 10,632,225 tonnes, soit une augmentation de 15,818 tonnes.

En somme, le mouvement des transports par eau a été, en 1881, de 10,632,225 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons . . . . .	785,059
Escaut . . . . .	1,359,136
Canal de St-Quentin . . . . .	1,947,016
Sambre . . . . .	453,014
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise .	435,047
Canal de la Sensée . . . . .	1,252,930
Scarpe moyenne . . . . .	1,339,758
Scarpe-Inférieure . . . . .	236,057
Haute-Deûle . . . . .	1,221,557
Basse-Deûle . . . . .	355,484
Canal de Roubaix . . . . .	120,941
La Lys . . . . .	157,371
Canaux d'Hazebrouck . . . . .	13,404
Canal de la Haute-Colme . . . . .	141,453
Canal de Bourbourg . . . . .	625,496
Canal de Bergues . . . . .	113,817
Canal de Furnes . . . . .	51,384
Canal de la Basse-Colme . . . . .	23,301
	<hr style="border-top: 1px solid black;"/>
	<b>10,632,225</b>

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à 2<sup>m</sup>00 et à permettre la circulation des bateaux de 1<sup>m</sup>80 d'enfoncement.

Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés.

L'entreprise touche à sa fin.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879

Un décret du 6 mars 1880 a autorisé la rectification du canal de la Haute-Colme dans la traversée de Bergues. La dépense est évaluée à 427,000 fr.

Un autre décret du 26 juillet 1881 a autorisé la transformation de ce canal en ligne de grande navigation. La dépense est évaluée à 2,450,000 francs.

Un décret du 3 août 1880, a autorisé l'amélioration du canal de la Deûle. La dépense est évaluée à 3,418,000 francs.

Un décret du 18 octobre suivant a déclaré d'utilité publique l'amélioration du canal de Seclin. La dépense est évaluée à 215,000 francs.

Un décret du 17 août 1880, a autorisé l'amélioration de la Lys. La dépense est évaluée à 1,077,000 francs.

Un décret du 3 août 1880 a autorisé une dépense de 720,000 fr. pour travaux complémentaires à exécuter sur le canal de Roubaix.

Un décret du 9 décembre 1880, a autorisé une dépense de 557,000 pour le perfectionnement de la Scarpe Moyenne.

Une allocation de 1.425,000 fr. a été accordée au canal de la Sennée par décret du 9 décembre 1880.

Un décret du 14 novembre 1881 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de l'amélioration de la Scarpe inférieure. La dépense est évaluée à 2,560,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la vallée de la Scarpe.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Les travaux sont en cours d'exécution.

Un projet montant à 100,000 fr. pour l'établissement d'une ligne télégraphique le long des voies navigables entre la Belgique et Paris a été approuvé le 24 juillet 1880.

Un service spécial d'Ingénieurs est chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. L'avant-projet a été présenté et a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les dires de l'enquête dans le Département du Nord sont unanimes pour demander que le canal

du Nord ait une largeur de 17 mètres au plafond, 2<sup>m</sup>50 au moins de profondeur utile et des écluses jumelles.

Un autre service spécial est chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. L'avant-projet a été soumis à l'enquête d'utilité publique, qui a été entièrement favorable. L'exécution du projet est vivement sollicitée.

## STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

### Bureaux de jaugeage.

Dunkerque. — Douai. — Condé. — Cambrai. — Maubeuge.

### Bureaux de déclaration.

*Aa*, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail. — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlemont. — *Canal de Furnes*, écluses octogone à Dunkerque et de Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lavo*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François; de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses d'Hergnies, Mortagne, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies.

### Bureaux télégraphiques.

*Colme*, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Scarpe*, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — *Escaut*, écluse de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, Vaucelles et du Bosquet.

## SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les dessèchements, les curages, les irrigations, les usines à eau, le drainage, la surveillance de la pêche le service hydrométrique et d'annonce des crues.

*Dessèchements.* — Les dessèchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

	Superficie.
Waeteringues	9298
de l'arrondissement	10189
de Dunkerque.	8509
(1 <sup>re</sup> section . . . . . 2 <sup>e</sup> — . . . . . 3 <sup>e</sup> — . . . . . 4 <sup>e</sup> — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique). . . . .	10884
Les Moères . . . . .	2091
Près Duhem, territoire d'Armentières. . . . .	76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes . . . . .	10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut . . . . .	3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne. . . . .	120
Marais de Bruay et de l'Épaix . . . . .	340
Prairies de Flines-lez-Mortagne. . . . .	140
Vallée de la Naville. . . . .	416
Vallée de la Vergne. . . . .	113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche, à Achette . . . . .	64
— — rive droite . . . . .	723
Vallée de la Moyenne-Sambre, à Berlaimont . . . . .	434
— Basse-Sambre . . . . .	»
Marais de la Haute-Deûle . . . . .	1223
Marais de Bourlain et de Trith . . . . .	189
Marais de Lauwin-Planque . . . . .	250
<b>Total . . . . .</b>	<b>59540</b>

Les dessèchements établis sont au nombre de quatorze ; ils comprennent une superficie de 59,188 hectares ; ils fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable.

Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Dans ces dernières années, le territoire des Waeteringues a beaucoup souffert de l'abondance et de la persistance des crues ; la première et la quatrième sections laissent à désirer sous le rapport de l'écoulement des eaux. Pour la première, on espère que la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Grave-lines permettra d'améliorer le dessèchement.

La seconde section exécute le dessèchement mécanique du bassin du Roodkamer-dyck et l'amélioration du Longhegracht ; l'État paiera le tiers de la dépense de ces travaux.

La quatrième section est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du dessèchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se dessèche uniquement par le canal des Moères qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. La construction de l'écluse à la mer du bastion 28 à l'extrémité des nouveaux fronts de l'est des fortifications, améliorera les conditions actuelles du dessèchement du bassin dont il s'agit, mais ne lui permettra pas d'assurer la continuité des écoulements qui s'opèrent par le canal des Moères lesquels resteraient soumis aux intermittences résultant des mouvements de marée ; or, pour compléter l'amélioration de son territoire, la 4<sup>e</sup> section a installé au pont de Steendam deux pompes pouvant débiter ensemble jusqu'à 350 mètres cubes par seconde. Le canal des Moères étant barré, l'eau est prise en amont et rejetée en aval où son niveau peut s'élever jusqu'à 2<sup>m</sup>50 au-dessus de celui d'amont. L'eau est ainsi emmagasinée dans le canal même, qui fait fonction de réservoir, depuis le pont de Steendam jusqu'à Dunkerque, et la quantité qu'il peut ainsi recevoir, en élevant son niveau de 2<sup>m</sup>50, est d'environ 110,000 mètres cubes, ce qui correspond à une durée de marche de machines de 6 heures environ. Lorsque la marée est basse, cette énorme masse d'eau est évacuée rapidement par l'ouverture des écluses à la mer.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut aura à remettre ses ouvrages en bon état d'entretien.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le rachat de la Scarpe inférieure ayant été effectué, le syndicat sera sans doute bientôt en mesure d'entreprendre les travaux, qui sont subventionnés par l'État.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois

que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1881 ont embrassé une étendue de 787 kilomètres.

M. le Ministre des travaux publics a approuvé le 8 juillet 1881 les instructions et règlements du service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Les observations hydrométriques et météorologiques ont été commencées en 1881; les lignes téléphoniques devant relier plusieurs stations hydrométriques au réseau des lignes télégraphiques ont été construites en 1882.

La commission instituée par les gouvernements français et belge pour examiner, suivant le programme adressé le 23 mars 1881 par M. le Ministre des travaux publics à M. le Ministre des affaires étrangères, différentes questions qui se rapportent à l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, a soumis aux deux gouvernements les mesures qu'elle propose d'adopter pour que les cours d'eau non navigables qui servent de frontière soient remis en bon état et entretenus, pour que la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing n'occasionne pas de débordements sur le territoire français. Elle a indiqué également les mesures à prendre pour l'amélioration du régime de la Lys, de l'Escaut, de la Hayne et du canal de Mons à Condé et la transmission des avis et avertissements des crues des cours d'eau communs aux deux pays. La question de l'assainissement de l'Espierre est à l'étude.

La Commission internationale est composée ainsi qu'il suit :

*Membres français* : MM. Derôme, ingénieur en chef du service de la navigation entre la Belgique et Paris, à Compiègne; Gruson, ingénieur en chef du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai; Doniol, ingénieur en chef du service hydraulique, à Lille; Peslin, ingénieur en chef des mines du département du Nord, à Douai; Meurein, chimiste à Lille, inspecteur de la salubrité et vice-président du Conseil Central d'hygiène du Nord.

*Membres belges* : MM. Morelle, inspecteur général des ponts et chaussées, à Bruxelles; Leclercq, inspecteur général des chemins vicinaux et de l'agriculture, membre du Conseil supérieur d'hygiène public, à Bruxelles; Honorez, inspecteur provincial de la voirie vicinale dans le Hainaut, à Mons; de Raeve, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de Hainaut, à Mons; Piens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de la Flandre occidentale, à Bruges.

---

# STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

## HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1881.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concedée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines.		Ouvriers employés.	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
			d'extraction. et divers.	d'écrage.			
Anzin .....	hectares. 41857	Cie d'Anzin . . .	93	8	8823	330	quint mètr. 4384460
Denain .....	4343	Id .....	6	"	529	48	84300
Raismes.....	4849	Id .....	9	4	4438	41	239295
St-Saulve....	2200	Id .....	8	2	997	34	453525
Fresnes .....	2073	Id .....	4	4	342	43	50387
Vieux-Condé.	3996	Id .....	12	"	4939	45	382194
Odomez .....	346	Id .....	"	"	42	"	"
Aniche .....	44850	Cie d'Aniche ....	54	6	3289	423	636508
L'Escarpelle .	4724	- de l'Escarpelle	45	4	4250	56	296638
Douchy.....	3419	- de Douchy...	26	4	4406	38	208294
Vicoigne.....	4320	- de Vicoigne..	9	"	642	23	135474
Escaupont...	440	- deThivencelles et Fresnes-M.	6	"	239	6	54508
Thivencelles.	987	- deThivencelles et Fresnes-M.	6	4	98	4	48629
Azincourt....	2482	- d'Azincourt..	5	2	306	6	37299
Marly .....	3343	- de Marly ....	2	"	34	"	200
Crespin .....	2842	- de Crespin...	2	"	20	4	"
Hasnon .....	4488	- d'Anzin .....	"	"	"	"	"
Bruille .....	403	- de Vicoigne..	"	"	"	"	"
Château-l'Abb	946	Id .....	"	"	"	"	"
St-Aybert....	455	- deThivencelles et Fresnes-M.	"	"	"	"	"
Annœullin...	920	- d'Annœullin.	"	"	"	"	"
<b>Totaux .</b>	<b>61548</b>	.....	<b>254</b>	<b>26</b>	<b>20704</b>	<b>735</b>	<b>3674702</b>



Le nombre des fosses en exploitation dans la dernière campagne a été de 46 dont 19 appartenant à la Compagnie d'Anzin, 9 à celle d'Aniche, 5 à celle de l'Escarpelle, 5 à celle de Douchy, 3 à celle de Vicoigne, 2 à celle de Fresnes-Midi, 2 à celle d'Azincourt et 1 à celle de Marly; 3 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1881, de 3,671,702 tonnes. Cette quantité est inférieure de 29,887 tonnes à celle de 1880. Il y a augmentation du chiffre de l'extraction pour plusieurs des Compagnies les plus importantes.

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1881, de 16,026 et celui des ouvriers du jour de 4675. Il avait été en 1880 de 16,098 pour les ouvriers du fond et de 4,561 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu, en 1881, une légère diminution sur le chiffre des ouvriers du fond et une augmentation à peu près égale sur le chiffre des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1881 a été de 20,529,406 fr., ce qui correspond à 991 fr. 70 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1880, le total des salaires a été de 20,077,772 fr. ce qui correspond à 971 fr. 86 c. de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. Il y a donc une augmentation sensible.

Le compte-rendu de la situation par le service des mines contient en outre les renseignements suivants :

*Compagnie d'Anzin.* — Cette compagnie a eu, en 1881, 19 fosses en activité de même que l'année précédente. Une fosse nouvelle, celle de Lambrecht, a été mise en service vers le milieu de l'année, mais, par contre, la fosse Amaury, abandonnée vers la fin de 1881, n'a pas été reprise. — L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 120,775 tonnes, chiffre sensiblement égal à celui de l'année précédente. — A la fosse Renard, la production journalière moyenne, calculée sur 300 jours de travail, a atteint le chiffre de 920 tonnes. Le chiffre de 500 tonnes a été dépassé aux fosses Chabaud-Latour, Casimir Périer, Saint-Marck, Réussite et Thiers. — Les travaux de foncement de la fosse d'Escaudain ont été poursuivis avec activité pendant le second semestre de l'année 1881.

*Compagnie d'Aniche.* — Cette Compagnie a eu 9 fosses en exploitation, soit le même chiffre que l'année précédente. La fosse l'Archevêque est la seule dont l'extraction journalière moyenne ait dépassé le chiffre de 300 tonnes. — Les travaux de reconnaissance de la fosse Rocourt ont été poursuivis activement au moyen de la perforation mécanique.

*Compagnie de l'Escarpelle.* — Cette Compagnie a eu 5 fosses en activité; à l'une d'elles, la fosse n° 4, l'extraction moyenne a dé-

passé le chiffre de 400 tonnes. La fosse n° 1 n'a été en extraction que pendant 5 mois ; elle a été mise en chômage au 1<sup>er</sup> juin pour cause de réparations importantes à faire subir à la colonne du puits.

*Compagnie de Douchy.* — Cette Compagnie a eu 5 fosses en activité sur 8 ; les trois autres fosses ont été consacrées au service de l'aérage.

*Compagnie de Vicoigne.* — Trois des fosses de cette Compagnie ont été en activité, en 1881 ; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes.

*Compagnie de Fresnes-Midi.* — Cette Compagnie a eu 2 fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles.

*Compagnie d'Azincourt.* — Cette Compagnie a eu 2 fosses en activité. La seule où l'exploitation ait été régulière est la fosse St-Roch ; à la fosse St-Edouard l'extraction n'a pu être qu'intermittente, vu l'irrégularité du gisement.

*Compagnie de Marly.* — Les travaux de la fosse St-Saulve, de cette Compagnie, ont été poursuivis sans donner de meilleurs résultats que l'année précédente. Cette fosse a été abandonnée le 1<sup>er</sup> Mai 1881.

*Compagnie de Crespin.* — Les travaux de foncement de l'avalesse de Quièvrechain, ont été poursuivis avec activité dans le courant de l'année 1881. La profondeur atteinte au 31 décembre 1881 était de 145 mètres.

*Travaux de recherches.* — Il n'a été exécuté pendant le courant de l'année aucun travail de recherche par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires et que nous venons de passer en revue.

*Concessions inexploitées.* — Les concessions de Saint-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye et d'Hasnon sont restées inexploitées pendant tout le cours de 1881, de même que pendant le cours des années précédentes.

*Demandes en concession.* — Aucune demande en concession ou extension de périmètre n'est en instance devant l'Administration.

*Accidents.* — Les accidents survenus en 1881, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 11 ouvriers, ce qui correspond à une victime pour 1889 ouvriers. La proportion avait été en 1880 de une victime pour 1721 ouvriers et en 1879, de une victime pour 812 ouvriers.

## MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Aucune n'a été exploitée en 1881.

## MÉTALLURGIE.

## USINES A FER.

Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département pour les années 1880 et 1881.

NATURE DES PRODUITS.	1880.		1881.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage .....	223.424 tonnes	68.22	239 449 tonnes	71 f. »
Fers marchands .....	237.498	470 »	247.534	470 »
Rails.....	24.848	475 »	49.263	475 »
Fers spéciaux.....	58.952	465 »	62.257	465 »
Tôles.....	23.088	250 »	23.677	260 »
Acier Bessemer.....	42.865	220 95	47.781	490 »

## USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine a produit en 1881, 10,445 tonnes de zinc brut, vendues au prix moyen de 387 fr. 50.

En 1880, la production avait été de 8,368 tonnes.

## APPAREILS A VAPEUR.

*Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année 1881.*

DÉSIGNATION.	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES		Récipients de vapeur.	MACHINES	
		motrices	calorifères.		Nombre.	Force en chevaux
Mines et Carrières.....	228	485	"	4	336	40506
Usines métallurgiques.....	387	940	"	47	760	46456
Agriculture .....	256	300	"	3	304	4357
Industries alimentaires.....	955	4634	594	2695	4556	46773
Industries chimiques et tanneries .....	253	384	72	240	332	4302
Tissus et vêtements.....	768	4572	292	2094	998	42770
Papeteries, teintureries et imprimeries.....	448	493	209	785	484	3242
Objets mobiliers et d'habitat.	492	497	"	3	495	4485
Bâtiments et travaux.....	487	244	6	9	234	2992
Établissements de l'État.....	6	44	4	2	40	300
<b>TOTAUX.....</b>	<b>3380</b>	<b>5957</b>	<b>4174</b>	<b>5849</b>	<b>4903</b>	<b>99583</b>

Ont chômé pendant l'année 1881, 135 chaudières motrices, 20 calorifères, 92 récipients, et 129 machines d'une force totale de 2,916 chevaux.

## SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale dressée le 18 octobre 1882 en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 23 de la loi du 21 germinal même année et de l'art. 12 de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1062, dont :

ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	Officiers de santé.	AGES-FEMMES.		PHARMACIENS.		Herboristes.
			1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	
Avesnes.....	44	24	37	15	16	22	•
Cambrai.....	27	23	44	7	42	7	•
Douai.....	20	24	17	15	3	19	•
Dunkerque.....	26	44	7	9	7	12	•
Hazebrouck.....	45	44	9	2	2	8	•
Lille.....	122	92	24	62	44	60	•
Valenciennes.....	33	24	56	42	5	23	2
<b>Totaux.....</b>	<b>287</b>	<b>217</b>	<b>194</b>	<b>122</b>	<b>89</b>	<b>154</b>	<b>2</b>

## VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1881, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais-sances.	Vacci-nations.	Re-vaccina-tions.	VARIOLE		Morts	Défigurés.	Moyenne des vaccinations.
					Après vaccination.	Sans vaccination.			
Avesnes.....	482.577	5.429	3.744	544	9	64	13	42	72.91
Cambrai.....	496.448	5.423	4.350	942	289	139	38	94	80.24
Douai.....	423.619	3.758	2.663	413	18	4	2	7	70.86
Dunkerque.....	424.844	4.740	2.360	249	8	43	2	7	49.79
Hazebrouck.....	444.775	3.573	2.253	442	18	43	6	6	64.40
Lille.....	594.434	20.449	18.434	6.757	457	98	42	66	88.67
Valenciennes.....	492.548	6.494	3.924	488	15	3	"	"	64.99
<b>Totaux.....</b>	<b>4.549.585</b>	<b>49.263</b>	<b>37.425</b>	<b>8.872</b>	<b>544</b>	<b>334</b>	<b>403</b>	<b>192</b>	<b>75.00</b>

Les vaccinations ont été plus nombreuses en 1881 qu'en 1880. Elles avaient été en 1880 de 32,255. Par suite de cas de variole qui se sont produits dans le cours de l'année et qui ont atteint notamment des sujets vaccinés, les revaccinations se sont élevées à un nombre de 8,872. Il avait été de 7,903 en 1880.

L'année 1881 a fourni un total d'opérations un peu au-dessus de la moyenne. À part les arrondissements de Lille, Cambrai et un peu celui d'Hazebrouck, l'épidémie variolique n'a dû faire qu'un nombre assez restreint de victimes sur une population la plus nombreuse, après la Seine, de tous les départements de France.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Comité central de vaccine a de nouveau demandé que la vaccine devint obligatoire dans toute la France, que la source du vaccin pût être renouvelée le plus souvent possible afin de réviser ce virus, dont la dégénérescence devient de plus en plus manifeste ; que la rémunération de trente centimes pour la vaccination des indigents soit raisonnablement augmentée, et qu'un service de contrôle de la vaccine et plus particulièrement de la variole soit établi.

Une somme de 6,000 fr. a été attribuée pour la propagation de la vaccine.

Nous donnons ci-après le nom du vaccinateur qui s'est le plus distingué, en 1881, dans chaque arrondissement :

*Arrondissement d'Avesnes*, dame Foucart-Moreau, sage-femme à Maubeuge, 286 vaccinations.

*Arrondissement de Cambrai*, dame Piérard-Légrand, sage-femme à Carnières, 204.

*Arrondissement de Douai*, dame Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 248.

*Arrondissement de Dunkerque*, docteur Reumaux, à Dunkerque, 236.

*Arrondissement d'Hazebrouck*, docteur Smagghe, à Hazebrouck, 246.

*Arrondissement de Lille*, dame Desplanques, sage-femme à Tourcoing, 830.

*Arrondissement de Valenciennes*, dame Bertrand-Faux, sage-femme à Denain, 328.

Une médaille d'or a été attribuée à M. Petit Charlemagne, docteur en médecine à Lille, et aux dames Dourlet Stéphanie et Dalle Éméлина, sages-femmes à Sars-Poteries et à Bavai.

#### SAGES-FEMMES.

Par délibération en date du 22 août 1882, le Conseil général a décidé l'entretien de huit bourses d'externes élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, et a adopté le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études.

#### ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1881.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LONNELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1 <sup>er</sup> janvier	594	4074	564	2226
Admis pendant l'année.....	206	222	449	547
Sortis ou décédés pendant l'année .....	797	4293	683	2773
	202	220	442	534
Restant le 31 décembre 1881.	595	4073	574	2239

Dont : Hommes ..... 4466

Femmes ..... 4073

Il y a en 1881 augmentation sur 1880 de 11 hommes et de 2 femmes.

Ces 2239 aliénés qui ont séjourné en 1881 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple .....	683	854	1537
Folie compliquée d'épilepsie.....	148	72	220
Folie paralytique.....	58	34	89
Démence sénile et démence organique ..	66	42	108
Idiotie et crétinisme .....	214	74	288
	1466	4073	2239

Plus des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un septième environ du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

### Épidémies.

*EXTRAIT du rapport de M. le Docteur PILAT, sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1881.*

On peut considérer l'année 1881 comme moins favorable sous le rapport sanitaire que les années précédentes,

Le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année a été marqué par des froids excessifs, alternant avec une grande humidité du sol. Le vent du Nord, vif et froid, a régné presque constamment. Les fièvres éruptives et principalement la variole, les bronchites, les pneumonies, ont donné pendant cette période.

Le 2<sup>e</sup> trimestre plus doux, mais également humide, a été caractérisé par la continuation des mêmes maladies, et la manifestation des différentes formes de rhumatisme.

Le 3<sup>e</sup> trimestre, pendant lequel la température s'est élevée à un très haut degré pour notre région, a été marqué par un grand nombre d'entérites cholériformes, surtout chez les enfants. Dans le 4<sup>e</sup> trimestre relativement sec, les fièvres éruptives ont repris leur empire, ainsi que les affections rhumatismales.



Le département du Nord a été visité principalement par deux maladies distinctes : la fièvre typhoïde et la variole.

*Fièvre typhoïde.* — La fièvre typhoïde est une des maladies qu'on rencontre le plus fréquemment dans nos contrées. Il est certaines communes où elle existe à l'état endémique et, chaque année, on y constate un certain nombre de cas isolés ou sporadiques dans les diverses parties de l'agglomération communale. Lorsque les circonstances atmosphériques sont favorables à son développement, elle y revêt facilement le caractère épidémique.

Les communes de Roncq, de Linselles, d'Armentières, d'Houplines, de Quesnoy-sur-Deûle et d'Halluin tiennent le premier rang sous ce rapport.

Au hameau de Berckem, commune de La Madeleine, la fièvre typhoïde a fait son apparition dans les premiers mois de l'année ; dans ce hameau de 700 habitants environ, les habitations sont généralement humides, les rues étroites sont souvent couvertes de débris de toute espèce qui entrent facilement en fermentation ; les fils d'eau mal entretenus permettent aux eaux ménagères de former des mares stagnantes, qui, l'été, dégagent des odeurs infectes. L'eau des puits qui alimentent la population, ne présente pas toutes les conditions d'une eau salubre. C'est dans ces conditions défectueuses que la maladie débuta au mois de février ; une fois développée, elle s'est transmise de maison en maison. L'affection a revêtu deux formes distinctes ; la forme muqueuse et la forme typhoïde. Les toniques et le sulfate de quinine ont formé la base du traitement ; des aspersions d'eau phéniquée ont été ordonnées dans toutes habitations renfermant des malades.

La fièvre typhoïde s'est montrée aussi cette année dans la prison du palais de justice ; elle a été importée par deux jeunes fraudeurs de la Belgique, appartenant à une commune où régnait la fièvre typhoïde.

Des mesures de précautions ont été prises immédiatement par l'Administration et l'épidémie s'est éteinte en quelques jours ; un seul malade est mort à l'hôpital. Dans l'arrondissement d'Avesnes, la fièvre typhoïde a fait son apparition au chef-lieu au mois de juin, elle a régné jusqu'à la fin de septembre ; dans la population civile elle n'a causé que peu de décès, mais dans la garnison elle a fait sept victimes.

A Hazebrouck la fièvre typhoïde a revêtu la forme franchement épidémique ; sur 158 malades, on compte 23 décès.

A Caëstre, il y a eu également une épidémie de fièvre typhoïde mais qui a été très bénigne.

*Variole.* — La variole semble être restée en permanence depuis quelques années dans le département et surtout dans l'arrondisse-

ment de Lille. En 1831, elle s'y est montrée avec une intensité qu'on n'avait pas observée depuis 1810. A St-Aubert, commune de 2505 habitants, il y a eu 250 personnes environ atteintes par la variole. A Avesnes-lez-Aubert, commune voisine de la précédente, la variole a régné pendant cinq mois de l'année; sur 143 personnes atteintes, on compte 140 enfants; il y a eu chez ces derniers 11 décès. Dunkerque a été éprouvé par la variole pendant toute l'année; on a relevé 110 cas et compté 23 décès. Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, la variole a été observée épidémiquement à Flêtre et à Wallon-Cappel. L'épidémie a été constatée également dans plusieurs communes de l'arrondissement de Lille, à Ascq, Bondues, Linselles, Hellemmes, Marcq-en-Barceul, Roncq, Wavrin, Wambrechies, Herlies, etc.

A Lille, l'épidémie s'est déclarée en octobre 1880, dans le quartier habité par la population belge qui compte environ 25,000 individus. Dès le commencement de 1881, l'épidémie a envahi les autres quartiers de la cité. A l'hôpital Ste-Eugénie sur 145 entrées, on a constaté 32 décès. Le nombre des décès constatés dans toute la ville, s'est élevé à 326. Le meilleur moyen de remédier à une situation si désastreuse c'est de rendre la vaccine obligatoire aussi bien que la revaccination.

*Rougeole.*— La rougeole à l'état épidémique a été constatée dans cinq communes de l'arrondissement de Lille, à Wambrechies, Aubers, Quesnoy-sur-Deûle, Halluin et Camphin-en-Pevèle, sauf dans cette dernière commune où elle a fait 27 victimes; elle a été bénigne et peu meurtrière.

A Steenvoorde, le nombre des malades a été considérable; les décès au nombre de 13, ont porté sur des enfants de 3 mois à 2 ans 1/2.

On signale encore comme maladies épidémiques ayant montré un caractère peu grave le croup, la diphthérie et la conjonctivité granuleuse.

---

### Épizooties.

*Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, sur les épizooties qui se sont produites en 1881 dans le département.*

*Fièvre aphteuse.* — La fièvre aphteuse ou cocotte a sévi en 1880 sur un très grand nombre d'animaux sans occasionner

toutefois une mortalité notable. Elle s'est continuée, en s'affaiblissant dans les premiers mois de l'année de 1881, pour s'éteindre complètement vers le mois d'avril. Elle n'a pas moins atteint 1158 bovines et 1 chèvre. Cette affection n'a duré si longtemps dans le département du Nord, malgré la surveillance active de l'Administration, que parce qu'elle y a été entretenue, par l'introduction sans cesse renouvelée des bœufs que le commerce de la boucherie allait chercher toutes les semaines au marché de la Villette, pour l'approvisionnement de nos citées populeuses.

*Péripneumonie.* — La péripneumonie contagieuse ou pleuropneumonie exsudative, durant une série d'années, a régné dans le Nord à l'état épizootique.

Comme la plupart des maladies contagieuses, après un certain laps de temps, elle s'est acclimatée dans le pays. Il est à remarquer qu'elle n'apparaît pas ou fort incidemment, dans nos principaux centres d'élevage, comme dans les arrondissements d'Avesnes, d'Hazebrouck et de Dunkerque. En 1881, dans le département du Nord, on compte 913 animaux atteints de la péripneumonie contagieuse et on peut évaluer la perte en argent à 110,230 fr.

*Morve.* — Il y a eu en 1881 dans le département du Nord, 75 chevaux déclarés atteints ou suspects de morve.

Un seul est mort de cette maladie, 44 ont été abattus, 3 sont restés en surveillance.

*La rage.* — En 1881, la rage a sévi surtout dans les arrondissements de Dunkerque, de Lille et d'Hazebrouck. Elle n'a fait que des apparitions partielles dans les autres arrondissements. On signale comme ayant été atteints de la rage 53 chiens, 2 chevaux, 2 génisses, 1 veau et 19 porcs. On a abattu préventivement 171 chiens errants considérés comme suspects. La statistique de 1881 élève à 13 le nombre des personnes mordues, mais elle se tait sur les suites déterminées par ces morsures.

*Le charbon.* — Les cas d'affections charbonneuses sont tout à fait exceptionnels dans le département du Nord. Dans les environs d'Avesnes, on a signalé le charbon symptomatique sur 23 animaux de l'espèce bovine et sur 6 auprès de Cambrai; tous sont morts dans un laps de temps assez court, 2 à six jours.

*La clavelée.* — On a signalé la clavelée sur 105 moutons, à Steenwerck, où jamais elle n'avait paru. La clavelée est une si grande rareté dans le département que sa présence a étonné tout le monde. Elle n'a eu, du reste, aucune gravité; 2 moutons seulement sont morts.

*Fèvre typhoïde du cheval.* — L'affection dominante de cette

année fut la fièvre typhoïde du cheval. Cette maladie peut avoir la forme pectorale, abdominale ou nerveuse, attaquer les poumons, les plèvres, le péricarde, les intestins, le foie, la moëlle épinière, et acquérir une gravité plus ou moins grande selon l'organe attaqué.

La fièvre typhoïde du cheval est une affection non seulement inflammatoire et infectieuse, mais encore éminemment contagieuse. C'est vers le milieu du mois de mai qu'elle fit son apparition; elle s'est vite étendue sur tout le département et de préférence, semble-t-il, dans l'arrondissement de Lille, où elle a sévi jusque dans les premiers mois de 1882. La mortalité a été relativement minime; environ 5%. Il y a eu à peu près 3,000 chevaux atteints de cette maladie. Sa durée moyenne a été de 20 jours; les chevaux les plus malades, n'ayant pas succombé ont eu un chômage de 6 semaines à 2 mois.

L'hydrothérapie bien appliquée est sans conteste le meilleur régime à employer. Il a été expérimenté sur 4 des chevaux les plus malades à la Compagnie des tramways du Nord, ce sont eux qui ont été le plus vite remis au service.

La fièvre typhoïde du cheval, dans les conditions où elle a sévi, n'a eu de gravité que par le temps perdu et par l'affaiblissement organique des animaux atteints.

## RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

### *Classe de 1881.*

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.) . . . . .	4,207
id. de Valenciennes (arrond.) . . .	1,672
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai) . . . . .	2,232
id. d'Avesnes (arrondissement) . . .	2,072
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck) . . . .	2,035
Total . . . . .	<u>12,218</u>

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 827 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste

departementale du recrutement s'est trouvée réduite à 11,391 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

*Première partie de la liste du recrutement* — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif. . . . . 5,493

*Deuxième partie.* — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Aînés d'orphelins, fils de veuve	677	}	2,022
Aînés de deux frères concourant au même tirage . . . . .	5		
Frères de militaires. . . . .	1340		

*Troisième partie.* — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Élèves de l'école polytechnique et de l'école forestière. . . . .	5	}	1,468
Voués à l'enseignement . . . . .	105		
Élèves ecclésiastiques du culte catholique . .	84		
Élèves des autres cultes salariés par l'Etat . .	1		
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art. 21 de la loi :			
Engagés volontaires de 5 ans. . . . .	841		
Engagés conditionnels d'un an . . . . .	325		
Inscrits maritimes . . . . .	107		

*Quatrième partie.* — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire. . . . . 575

*Cinquième partie.* — Jeunes gens ajournés à un an . . . 1,833

Total de la liste du recrutement. . . . . 11,391

*Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.*

Ne sachant ni lire ni écrire. . . . .	1,676
Sachant lire seulement . . . . .	254
Sachant lire et écrire . . . . .	2,076
Ayant une instruction primaire complète . . . . .	7,713
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences. . . . .	143
Dont on n'a pu vérifier l'instruction . . . . .	356
Total . . . . .	<u>12,218</u>

*Indication de la taille des jeunes gens du service actif*

Ayant moins de 1 m. 54. . . . .	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62 . . . . .	952
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66 . . . . .	1,388
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69 . . . . .	1,091
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72 . . . . .	966
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus . . . . .	986
Dont on n'a pu connaître la taille. . . . .	110
<b>Total. . . . .</b>	<b>5,493</b>

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire et ajournés à un nouvel examen, 1 était atteint de maladies de la peau, 5 de maladies du cuir chevelu, 33 de myopie, 22 de strabisme, 14 de surdité légère, 19 de perte des dents, 6 de bégaiement, 5 de goître, 141 de hernie, 20 de maladies génito-urinaires, 71 d'affections des membres et 238 d'infirmités diverses, soit un total général de 575.

### **Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.**

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 17 et celui des inscriptions ajoutées, de 26.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,170. Parmi eux : 863 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, 4 ont été rayés après le tirage et 296 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Sur ces 296 jeunes gens, 121 ont été compris dans la première partie du contingent, 32 exemptés pour infirmités, 43 ajournés à un nouvel examen, 37 déclarés propres à un service auxiliaire, 63 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi.

Un certain nombre de jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 60, ont concouru au tirage de la classe de 1881.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire,

était de 10,186 sur 12,218 inscrits, ou 83 %. — Ce rapport est supérieur à celui de 1880 de 3 ./. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont convenablement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64. — Le Préfet a présidé toutes les séances qui ont eu lieu en dehors de la ville de Lille.

La tournée a eu lieu en 64 jours. 46 membres du Conseil général et 50 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 10,510 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,218.

Sur les 12,218 hommes convoqués, 11,978 se sont présentés; 65 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter. 175 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 956, y compris 129 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente près de 8 % du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 889 pour la classe de 1880. Le nombre des ajournés qui avait été de 1088 en 1881 est de 1833 cette année. Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1879 à 1882, au nombre de 841 ont été classés, savoir: 677 dans l'armée de terre et 164 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 891, dont 575 appartenant à la classe de 1881 et 316 ajournés des classes de 1879 et 1880.

Les 533 ajournés de 1879 et les 1,088 ajournés de 1880, ensemble 1,621 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 560 propres au service armé, 316 classés dans le service auxiliaire, 129 exemptés pour infirmités et 591 ajournés à une troisième visite.

---

## SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci-après l'état de leur matériel. — 1881.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque .....	46	42
Hazebrouck .....	49	42
Lille .....	99	494
Cambral.....	55	74
Avesnes.....	63	85
Douai.....	44	64
Valenciennes.....	67	97
<b>Totaux.....</b>	<b>360</b>	<b>592</b>

Cette situation indique 1 pompe de plus que l'année précédente et deux communes de plus pourvues de pompe.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

Un crédit de 3,000 fr. est également alloué annuellement au budget départemental pour venir en aide aux communes dans leurs dépenses d'achat de pompes à incendie.



## PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de deux mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3° 52 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la grosse vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, le peignage du lin, etc., etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

### POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

#### MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1881 de. 1,151  
savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement . . . . .	938	} 1,151
Quartier correctionnel . . . . .	213	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

*Colonie agricole de St-Bernard.*

Les jeunes détenus étaient au nombre de 389 au 31 décembre 1881, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P.,	{ à moins de deux ans. . . 4 }	}	4
	{ à plus de deux ans. . . » }		
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal. . . . .			374
Détenus par voie de correction paternelle . . . . .			<u>11</u>
	TOTAL . . . . .		<u>389</u>

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SÛRETÉ.

*Population au 31 décembre 1881.*

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille. . . . .	270	80	350
Avesnes. . . . .	107	11	118
Cambrai . . . . .	68	16	84
Douai . . . . .	149	36	185
Dunkerque . . . . .	75	10	85
Hazebrouck. . . . .	68	8	76
Valenciennes . . . . .	63	9	72
Chambres de sûreté . . . . .	»	»	»
Totaux . . . . .	<u>800</u>	<u>172</u>	<u>972</u>

Ce nombre de 972 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés . . . . .	217	27	244
Condamnés à un an et au-dessous . . . . .	382	118	500
Détenus de diverses catégories . . . . .	130	18	148
Enfants . . . . .	71	9	80
Totaux . . . . .	<u>800</u>	<u>172</u>	<u>972</u>

*Récapitulation.*

Maison centrale. . . . .	1,151
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté . . . . .	972
Colonie agricole de St-Bernard . . . . .	<u>389</u>
Total de la population des prisons . . . . .	<u>2,512</u>

## ADMINISTRATION COMMUNALE.

### IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions dont la quotité est indiquée au tableau statistique ont eu pour objet, en 1881 :

- 1° Le traitement des gardes-champêtres ;
- 2° Le service des dépenses municipales ordinaires,
- 3° Le service ordinaire du culte paroissial ;
- 4° Le service ordinaire de l'instruction publique ;
- 5° Le service des chemins vicinaux ;
- 6° Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

Les communes qui ont voté des ressources pour travaux et dépenses extraordinaires, sont au nombre de 451 et la quotité des centimes qu'elles y ont affectés est indiquée ci-après : De 1 à 5 centimes, 45 communes; de 5 à 10, 67; de 10 à 15, 58; de 15 à 20, 75; de 20 et au-dessus, 199.

### OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1881.

<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>	<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>
Bergues. . . . .	Bailleul. . . . .
Bourbourg-Ville . . . . .	Cassel. . . . .
Bourbourg-Campagne. . . . .	Estaires. . . . .
Coudekerque-Branche. . . . .	Hazebrouck . . . . .
Dunkerque . . . . .	La Gorgue . . . . .
Gravelines. . . . .	Merville. . . . .
Hondschoote. . . . .	Morbecque. . . . .
Saint-Pol . . . . .	Nieppe. . . . .
	Steenvoorde . . . . .
	Vieux-Berquin . . . . .
<b>Total. . . . .</b>	<b>Total. . . . .</b>

955,918 94

407,454 30

**Arrondissement de Lille.**

Annœullin.....	14,396	39
Armentières.....	482,222	62
La Bassée.....	20,308	63
Bois-Grenier.....	3,566	28
Chapelle-d'Armentières.....	42,002	59
Comines.....	34,419	83
Erquinghem-Lys.....	5,328	46
Halluin.....	57,672	99
Haubourdin.....	31,037	28
Houplines.....	20,763	38
La Madeleine.....	40,904	76
Lannoy.....	43,675	64
Lille.....	4,350,000	"
Lomme.....	17,433	05
Loos.....	23,549	40
Roncq.....	14,942	36
Quesnoy-sur-Deûle.....	28,848	27
Roubaix.....	1,645,444	81
Seclin.....	25,072	38
Tourcoing.....	757,409	47
Wambrechies.....	47,010	76
<b>Total...</b>	<b>7,642,695</b>	<b>75</b>

**Arrondissement de Cambrai.**

Cambrai.....	411,844	46
Le Câteau.....	428,396	99
Solesmes.....	40,458	57
<b>Total...</b>	<b>580,700</b>	<b>02</b>

**Arrondissement d'Avesnes.**

Avesnes.....	90,217	44
Bavai.....	14,874	60
Cousolre.....	7,000	"
Fourmies.....	402,943	48
Hautmont.....	54,309	62

Le produit des octrois a été, en 1881, de 11,700,411 fr. 88 c. — Il y a eu augmentation de 1,337,600 fr. 88 c. sur le produit de 1880 qui avait été de 10,362,811 fr.

Le produit de 1881, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 14 fr. par habitant.

**Taxe municipale sur les chiens.**

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la	
		chasse . . . . .	10 »
Dans les autres communes.	{	chiens de garde . . . . .	2 »
		chiens d'agrément ou servant à la	
		chasse . . . . .	8 »
		chiens de garde . . . . .	2 »

Landrecies.....	43,663	37
Maubeuge.....	200,376	58
Louvroil.....	46,043	43
Le Quesnoy.....	55,598	39
Sars-Poteries.....	11,974	42
Solre-le-Château.....	46,280	02
Wignehies.....	48,247	07
<b>Total...</b>	<b>625,495</b>	<b>12</b>

**Arrondissement de Douai.**

Aniche.....	32,480	06
Douai.....	525,191	28
Flines.....	4,948	28
Orchies.....	44,712	96
<b>Total...</b>	<b>574,332</b>	<b>58</b>

**Arrondissement de Valenciennes.**

Amand (St-).....	75,854	25
Anzin.....	407,783	28
Condé.....	50,085	83
Fresnes.....	38,846	18
Lourches.....	24,705	89
Denain.....	423,879	65
Valenciennes.....	497,484	18
Vieux-Condé.....	28,978	94
<b>Total..</b>	<b>943,845</b>	<b>17</b>

**Récapitulation par arrondissement.**

Dunkerque.....	955,948	94
Hazebrouck.....	407,454	30
Lille.....	7,612,695	75
Cambrai.....	580,700	02
Avesnes.....	625,495	12
Douai.....	574,332	58
Valenciennes.....	943,845	17
<b>Total...</b>	<b>14,700,444</b>	<b>88</b>

## ASSISTANCE PUBLIQUE.

## HOSPICES ET HOPITAUX.

## Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1881.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature. 1881	DÉPENSES de toute nature. 1881	Excédant des recettes de 1880.
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	28	72	50	150	57354	58053	•
Bollezeele.....	6	39	•	45	27207	18322	9984
Bourbourg.....	48	48	39	105	34657	32261	24828
Dunkerque.....	127	248	83	428	169455	167286	5423
Esquelbecq.....	•	42	•	42	5632	4715	2208
Ghyvelde.....	9	9	•	18	47483	27709	43245
Gravelines.....	•	40	•	40	14469	7217	769
Hondschoote.....	5	39	4	48	7070	7045	648
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice.....	•	400	25	425	30922	27845	•
Bailleul { Hôpital.....	46	•	•	46	42446	44625	5448
Cassel { Hospice.....	•	36	•	36	18326	47743	•
Cassel { Pauvre-Ecole..	•	•	36	•			
Estaires.....	•	34	•	34	44664	8689	446
Haverskerque.....	•	42	•	42	4200	4200	•
Hazebrouck.....	44	80	55	149	42585	46179	5555
La Gorgue.....	•	28	•	28	5446	5629	526
Merville.....	•	40	•	40	27440	45870	7364
Morbecque.....	•	26	•	26	3787	3271	649
Nieppe.....	2	27	•	29	9080	8948	4644
Renescure.....	•	6	•	6	4400	4400	•
Steenbecque.....	•	23	•	23	4304	4307	42
Steenvoorde.....	•	44	•	44	41049	43941	3534
Steenwerck.....	40	51	5	66	49029	48307	3517
Vieux-Berquin.....	•	28	•	28	4849	4359	456
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières.....	88	70	93	251	47218	480847	22469
Bondues.....	2	50	42	64	49133	25167	30519
Bousbecque.....	•	24	•	24	4944	2143	29
Comines (hôpital).....	28	64	•	92	27454	25329	12034
Cysoing.....	•	46	•	46	2803	6362	4583
Erquinghem-Lys.....	4	42	•	43	3578	3459	•

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature 1881.	DÉPENSES de toute nature 1881.	Excédant des recettes de 1880.
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.			
Halluin .....	"	35	"	35	9536	9437	76
Haubourdin .....	8	28	40	46	38396	26775	5647
Herlies .....	"	40	"	40	3452	2800	151
Houplines .....	"	24	"	21	6299	6484	4481
La Bassée .....	6	30	25	61	44186	38729	166
La Chapelle-d'Arment ..	2	16	"	18	3384	3385	404
Lannoy .....	"	20	"	20	13098	13720	4681
Hospice-Général.	"	4066	400	4466	2547576	2333442	"
Hôp. St-Sauveur.	304	"	"	304			
Vr.-Hommes et Bleuets	"	94	56	150			
Hospice Gantois ..	"	478	"	478			
Hospice Stappaert	"	"	60	60			
Hôpit. Ste-Eugénie	387	"	"	387			
Maison de santé	40	"	"	40			
Fa Baës (vr ménés)	"	"	"	"			
Linselles .....	"	40	"	40	8786	9530	1604
Lomme .....	"	"	"	"	"	"	"
Loos .....	40	24	"	34	18202	57581	46065
Marcq-en-Barœul .....	"	32	"	32	42653	41573	336
Quesnoy-sur-Deûle .....	"	29	"	29	13062	42297	749
Roncq .....	"	24	"	24	4872	4467	127
Roubaix { Hosp. civil. ...	"	466	66	232	254899	263381	23731
Hôpital .....	200	"	"	200			
Seclin (hôpital) .....	84	74	"	155	96256	88336	44012
Templeuve .....	"	24	"	24	5464	5380	281
Tourcoing { Hosp. Génér	"	132	"	132	43338	487065	"
Hôpital .....	77	"	"	77	29896	29896	"
Wambrechies .....	"	44	"	44	9254	9506	1947
Wattrelos . } Hospice .....	"	97	"	97	24534	47228	4506
Hôpital .....	20	"	"	20	7600	7550	"
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>							
Cam- { Hosp. Général. ...	"	200	75	275	183397	143426	296125
brai { Hôp. St-Julien ...	407	"	"	407	400275	84940	22160
Hôp. Vanderburch	100	"	"	100	77274	64789	55774
Le Câteau (hosp. Paturle)	83	"	"	33	68767	66264	504
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>							
Avesnes .....	40	60	"	400	34612	37430	30628
Bavai .....	"	46	"	46	17567	6213	3152
Landrecies .....	6	60	"	66	49057	47451	45445
Le Quesnoy .....	402	45	22	469	43408	35882	30317
Maubeuge .....	30	30	45	105	65035	51028	39940
Solre-le-Château .....	"	2	"	2	864	384	2808
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai { Hosp-Général.	"	500	30	530	423318	443857	217049
Hôtel-Dieu .....	410	"	"	410			
Orchies .....	20	48	40	408	49782	45740	4731

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature. 1881	DÉPENSES de toute nature. 1881.	EXCÉDANT des recettes de 1880.
	Ma- lades.	Viell- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain .....	2	29	.	31	23296	22468	27195
Condé, h <sup>os</sup> des vieillards	"	"	"	"	"	"	"
Condé, hosp. des veuves	"	20	"	20	7314	3265	3705
St-Amand } Hospice. ...	40	70	18	98	30224	29439	42586
} Orphelins..	"	"	25	25	40924	40889	4395
Valen- } Hosp.-Général.	"	400	30	430	401789	380475	249384
ciennes } Hôtel-Dieu ...	422	"	"	422			
} Hôtellerie ....	"	9	"	9			
} Chartriers ....	"	50	"	50			
} Orphelins.....	"	"	"	"			
Totaux....	2504	4962	4004	8467	5443694	5304444	1303360

Les établissements hospitaliers, au nombre de 64, sont situés dans 62 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 189 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

*Arrondissement de Lille* : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

*Arrondissement d'Avesnes* : Maubeuge et Le Quesnoy ;

*Arrondissement de Cambrai* : Cambrai ;

*Arrondissement de Douai* : Douai ;

*Arrondissement de Dunkerque* : Dunkerque et Bergues ;

*Arrondissement d'Hazebrouck* : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

*Arrondissement de Valenciennes* : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

## ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1° *les enfants trouvés*, 2° *les enfants abandonnés*, 3° *les orphelins pauvres*. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont placés à la campagne chez des nourriciers qui reçoivent pour ces enfants une rétribution décroissante de 16 fr. à 7 fr. par mois jusqu'à l'âge de 13 ans.

Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont supportées par l'État pour 1/5 et par le département pour 4/5. Les dépenses extérieures sont payées par le département pour 4/5 et par les communes pour 1/5.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1880 et 1881, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1881.	1880.
Enfants trouvés.....	9	44
Enfants abandonnés.....	459	496
Orphelins pauvres.....	446	434
A quoi viennent s'ajouter :	584	644
Les pupilles de 12 à 21 ans.....	738	810
Les enfants secourus temporairement..	637	674
Total.....	959	2122

Il en résulte une diminution de 163 sur les premières classes et qui porte principalement sur la catégorie des *abandonnés*.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Le concours des Comités de patronage assure à l'administration une surveillance indispensable à la marche régulière du service.



La moyenne des décès qui avait été, en 1880, de 18,70 p. % sur la population totale des enfants, est descendue, en 1881, à 13,36 p. %. Elle se répartit comme suit : pour les enfants d'un jour à 12 ans : 46 décès sur 979, soit 4,69 p. %; pour ceux de 12 à 21 ans : 3 décès sur 897, soit 0,33 p. %, et pour les enfants secourus temporairement : 82 sur 983, soit 8,34 p. %. En ce qui concerne les enfants du premier âge, c'est-à-dire de 1 jour à 1 an, la moyenne de la mortalité a fléchi également dans une grande proportion, de 56 p. % qu'elle avait été en 1880 pour les enfants *abandonnés* et de 29,11 p. % pour les enfants *secourus temporairement*, elle est descendue à 41,42 p. % pour les premiers et à 18,05 p. % pour les seconds en 1881.

Les dépenses du service se sont élevées en 1881 à 214,596 fr. 47 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures . . . . .	49,437 07
Dépenses extérieures . . . . .	165,395 68
	<hr/>
Ensemble . . . . .	214,832 75
	<hr/>

## BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 639 dans le département. Le nombre des communes étant de 663, il en résulte que 24 d'entre elles sont privées de bureaux de secours.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1881 à 239,502.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1881, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.]	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Dunkerque .....	61	348.408	357.333	189.019
Hazebrouck .....	53	327.319	294.719	57.498
Lille .....	129	1.801.911	4.694.866	163.002
Carabrai .....	108	607.591	524.348	374.227
Avesnes .....	143	466.843	434.584	235.879
Douai .....	64	262.604	243.110	130.798
Valenciennes .....	81	537.477	486.748	258.229
<b>TOTAUX.....</b>	<b>639</b>	<b>4.352.480</b>	<b>4.026.668</b>	<b>4.405.352</b>

#### SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

#### MONTS-DE-PIÉTÉ.

*Résumé des opérations de l'année 1881.*

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque .....	36294	405600	34570	379274	3249	36280
Lille { Mont-de-piété	473719	4316510	466792	4231528	4542	70576
{ fond. Masurel	3318	58644	3311	57911	169	4100
Roubaix .....	48407	390142	50500	414032	4035	46485
Cambrai .....	40798	61944	9948	53050	440	5878
Douai .....	21861	426956	21478	430064	1303	9921
Valenciennes .....	36209	304509	33401	270654	1546	22866
<b>Totaux ....</b>	<b>330606</b>	<b>2664245</b>	<b>320000</b>	<b>2536507</b>	<b>45284</b>	<b>196406</b>

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr. 87 en 1880, et de 8 fr. 06 en 1881. Celle des dégagements a été de 7 fr. 63 en 1880 et de 7 fr. 92 en 1881. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 13 fr. 03 en 1880 et à 12 fr. 83 en 1881.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1881 se sont élevés : à Dunkerque, à 3,249 fr. 09 c., Lille, 11,334 fr. 55 c., Roubaix à 4,035 fr.; Cambrai, 692 fr. 82 c. Douai à 2,627 fr. 49 c.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 3,956 fr. 18.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir : à Dunkerque, 12 p. %; à Lille, 9 p. %; à Roubaix, 12 1/2 p. %; à Cambrai, 12 p. %; à Douai, 10 p. %; à Valenciennes, 7 1/2 p. %.

L'intérêt a été réduit à 8 1/2 pour le Mont-de-Piété de Lille à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1881. Il a été réduit à 9 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1882 pour le Mont-de-Piété de Roubaix.

---

### CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1881, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6; Cambrai, 5; Avesnes, 4; Douai, 1; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 42 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 69. Le nombre des succursales s'est accru en 1881 de deux : celle de Lomme, dépendant de la caisse de Lille, et celle de Bousbecque, dépendant de la caisse de Tourcoing.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1881 les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES ou sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE DE LIVRETS				SOLDE DU aux dépositants au 1 <sup>er</sup> janvier 1881.	VERSEMENTS effectués pendant l'année 1881.	CREDITS des livrets ouverts par suite de transferts en 1881.	INTÉRÊTS alloués aux dépositants.	ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses.	REBOUR- SEMENTS effectués pen- dant l'année en rentes qu'en argent.	SOLDE DU aux dépositants au 31 décembre 1881.
	existants au 1 <sup>er</sup> janvier 1881.	ouverts pendant l'année.	reçus par transfert.	restant au 31 déc. 1881.							
Armentières .....	2481	771	41	3062	793535	232532	2512	29050	"	45023	902606
Avesnes .....	6740	786	9	7417	4328619	55999	2090	54058	"	472176	4465590
Bailleul .....	3264	407	8	3478	4452747	346196	2743	54079	"	289214	4566551
Bergues .....	4151	298	4	4284	4439834	388434	934	54394	"	350815	4532774
Bourbourg .....	1974	231	4	2064	475514	447043	2137	48107	50	324845	521337
Cambrai .....	43702	4539	77	40268	3350469	447133	40713	427963	34	962007	3670306
Cassel .....	4252	235	3	4332	536822	445704	4798	49426	1579	443576	564754
Câteau (Le) .....	1802	464	7	2054	282914	468494	4217	42102	"	80784	384865
Clary .....	2412	489	3	2257	304945	427332	364	41995	"	89769	354865
Comines .....	4282	484	"	4325	734663	435994	4020	26815	"	447026	748467
Donai .....	20844	2377	55	22336	6435306	4703509	15144	246513	80	4398597	7001924
Dunkerque .....	43364	4270	49	44347	3709435	443346	44266	437065	535	4222346	3782004
Estaires .....	639	93	"	682	476320	55570	"	6281	"	54072	484099
Etroungt .....	4094	80	"	4153	236091	436207	"	8334	"	426149	254484
Gravelines .....	4392	196	4	4478	345984	451485	438	41943	"	438973	370577
Hazebrouck .....	2541	281	42	2676	836234	238133	2896	32127	"	495258	913130
Iwuy .....	924	99	88	933	259732	52458	538	9082	"	65305	256504
La Bassée .....	825	150	4	903	324294	44273	438	42420	403	44944	355613
Landrecies .....	4594	241	4	4538	330600	435805	4148	43240	"	41740	441052
Lille .....	33454	4679	483	3264	34749	2267342	42472	352445	4463	2093130	9896236
Maubeuge .....	40445	4072	34	40663	2559872	4048443	7239	404653	"	700326	3046917
Merville .....	615	73	2	656	454870	55646	747	6577	"	50828	497013
Roubaix .....	15169	1882	46	15605	4904038	987835	2593	184830	128	4075908	5000515
Solesmes .....	4263	312	"	4440	322444	426456	"	43040	"	62044	399626
Steenvoorde .....	4050	468	55	4473	373033	96484	"	44406	"	63888	449736
Tourcoing .....	7825	4452	9	8239	4237476	888462	2993	460344	27	795389	4493713
Valenciennes .....	21722	3636	62	23601	5418122	4851316	45692	495688	"	4371853	6108966
TOTAUX .....	472924	22832	555	42871	183440	50725852	44390331	4907374	3999	42387862	54770940

Le service des caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1881. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1880, était de 50,722,648 fr. en augmentation de 3,004,853 fr. sur 1879, s'est élevé au 31 décembre 1881 à 54,770,910 fr. Il s'est ainsi accru de 4,048,262 fr.

Les versements qui avaient été en 1880 de 12,923,907 fr. ont produit en 1881 une somme de 14,390,331 fr.

Le nombre des versements a été de 157,814 et celui des remboursements de 54,962. Il résulte sur 1880, une différence en plus de 2,341 pour les premiers, et de 1603 pour les seconds.

La division des livrets et des crédits par classes de quotité était au 31 décembre 1881 celle ci-après :

	Livrets.	Crédits
500 fr. et au-dessous . . . . .	130,951	10,506,792 98
501 à 800. . . . .	19,089	11,717,799 48
801 à 1000. . . . .	15,381	13,678,671 23
1001 et au-dessus. . . . .	16,765	17,326,505 01
1001 (non réductible). . . . .	1254	1,541,140 89
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>183,440</b>	<b>54,770,909 59</b>

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année et dont le nombre a été de 22,832 se divisent comme suit par classes de déposants :

	Livrets.	Crédits.
Ouvriers . . . . .	4,534	847,537 »
Domestiques. . . . .	1,534	226,324 »
Employés . . . . .	807	152,350 »
Militaires et Marins . . . . .	518	61,029 44
Professions diverses. . . . .	5,336	1,336,408 97
Mineurs. . . . .	10,086	586,108 43
Sociétés de secours mutuels . . . . .	17	8,056 »
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>22,832</b>	<b>3,217,813 84</b>

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

292 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1881, 300 inscriptions, montant ensemble à 4,986 fr. 346 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,192 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom

de 345 déposants; 4 autres, s'élevant à 145 fr., sont arrivés par transfert. — Ensemble 650 titres montant à 14,323 fr.

422 titres, montant ensemble à 10,461 fr., ont été retirés par 413 personnes. — 3 autres titres montant à 15 francs ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1881, 225 inscriptions appartenant à 224 titulaires, et d'une valeur de 3.847 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1881, de 1,741,438 fr. 53 c. dont en fonds de dotation 1,600.096 fr. 54 et en fonds de réserve 141,339 fr. 99.

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

### SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

#### Opérations de l'année 1881.

Le tableau ci-après indique la situation de ces sociétés au 31 décembre 1881.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE		Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	
		Membres participants.					
		Hommes	Femmes.				
Avesnes . . . . .	5	232	832	488	6208 45	2286 "	2286 09
Cambrai . . . . .	6	449	807	28	6472 05	2834 "	4371 25
Douai . . . . .	46	800	4658	894	20764 40	3602 "	5806 40
Dunkerque . . . . .	4	363	827	7	5050 "	2970 75	4317 42
Hazeubrouck . . . . .	23	1053	3579	34	48166 40	4640 40	6367 26
Lille . . . . .	187	4737	22346	2128	185864 69	38203 37	43962 02
Valenciennes . . . . .	20	920	5558	287	36866 30	3824 60	6766 55
Situation au 31 décembre 1881 . . . . .	231	7544	36407	3563	282412 29	68341 42	73876 99
Situation au 31 décembre 1880 . . . . .	225	7249	35270	3649	258454 98	53441 65	71777 88
Augmentation pour l'année 1881 . . . . .	6	265	837	"	24257 31	4899 27	2099 14
Diminution . . . . .	"	"	"	86	"	"	"

Les recettes se sont élevées à . . . . .	638,508 fr. 10
et les dépenses de toute nature à . . . . .	623,776 fr. 81
d'où un excédent de recettes de . . . . .	14,731 fr. 29

L'avoir des Sociétés qui était de 2,585,687 fr. » c. au 31 décembre 1880, s'est élevé au 31 décembre 1881 à 2,625,979 fr. 20 se décomposant comme suit :

En capitaux placés . . . . .	636,318 fr. 68
A la caisse des retraites . . . . .	1,989,660 52
Total égal . . . . .	2,625,979 20

Depuis longtemps, le Conseil général vote un crédit annuel de 3.000 francs pour encouragements aux Sociétés de secours mutuels.

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

### Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 5 novembre 1882.

VILLES ou les établissements sont situés.		Pension- naires.	Demi- pension- naires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES..	Lille . . . . .	225	187	435	847
	Douai . . . . .	286	46	170	502
	Valenciennes . . . . .	159	72	489	420
COLLÈGES	Dunkerque . . . . .	54	43	460	227
	Bailleul . . . . .	94	4	79	177
	Cassel . . . . .	3	2	33	38
	Hazebrouck . . . . .	14	2	122	138
	Armentières . . . . .	48	35	469	252
	Cambrai . . . . .	423	44	474	308
	Le Câteau . . . . .	19	6	104	129
	Avesnes . . . . .	60	10	76	146
	Maubeuge . . . . .	29	17	61	107
	Le Quesnoy . . . . .	79	»	46	119
	Landrecies . . . . .	64	5	46	115
	Saint-Amand . . . . .	38	5	81	124
	Condé . . . . .	34	22	98	154
Totaux . . . . .		4329	440	2034	3803

## Instruction primaire.

*Extrait du rapport sur la situation du service, par M. Carré,  
inspecteur d'académie.*

---

Toutes les communes du département, sauf 13, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique, est de 45 ; 18 d'entre elles, parmi lesquelles 4 n'ont 500 habitants que depuis le recensement de 1881, possèdent une école mixte ; 26 ont une école libre de filles tenant lieu, en fait, d'école publique et une, celle de Saily (Cambrai), pourvue d'une école spéciale de garçons, n'entretient pas d'école pour ses petites filles qui sont admises à l'école publique de Raillencourt, commune voisine. — 12 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants. Du 1<sup>er</sup> octobre 1881 au 31 juillet 1882, 18 communes de 500 habitants ont dédoublé leur école mixte.

A la fin de l'année scolaire 1879-1880, il y avait dans le département du Nord, 1649 écoles de toute nature. Les états de situation en donnent 1661 pour 1880-1881, soit une différence en plus de 12 écoles. Cette augmentation se décompose comme suit : *écoles publiques*, 16 en plus ; *écoles libres*, 4 en moins. — Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 27 (de 987 à 1014). Les congréganistes ont perdu 11 établissements (de 341 à 330). Le nombre des écoles libres congréganistes est de 225, comme l'année 1881. Celui des écoles libres laïques est tombé de 96 à 92.

Le mouvement général du personnel se résume par une augmentation totale de 175 instituteurs et institutrices publics et libres dont : pour l'enseignement public, 163 instituteurs et institutrices laïques et 36 instituteurs et institutrices congréganistes, et pour l'enseignement libre 12 laïques et 60 congréganistes.

Le nombre des classes est de 3,895 soit une classe pour 412 habitants. Il s'est accru en 1880-1881 de 126 : 123 dans les écoles publiques (66 spéciales aux garçons et 57 spéciales aux filles) et 3 dans les écoles libres. Il est à remarquer que l'accroissement du nombre de classes publiques (3 21 %) est sensiblement supérieur à celui des écoles qui n'est que de 0.72 p. %.

Le nombre total des élèves des écoles publiques et libres,



laïques et congréganistes est de 234,759. De 1879-1880 sur 1878-1879, l'augmentation du nombre des élèves avait été de 7,046 ; de 1880-1881 sur 1879-1880, elle est de 3,506, soit un accroissement de 1,49 p. %. — Les écoles publiques ont gagné 5,012 élèves, tandis que les écoles libres en ont perdu 1,506. Les écoles publiques laïques ont une augmentation de 7,635 élèves ; les écoles congréganistes ont perdu 2,623 élèves. Dans l'enseignement libre le nombre des élèves a partout diminué, mais d'une manière beaucoup plus sensible chez les laïques qui perdent 5,58 p. % que chez les congréganistes, dont la perte n'atteint que 3,66 p. %. En somme, la diminution totale dans le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles congréganistes pendant l'année 1880-1881 est de 3,761 (2,623 pour les écoles publiques et 1,138 pour les écoles libres).

*Elèves payants et élèves gratuits.* — Au moment de la promulgation de la loi du 16 juin 1881, les 234,757 élèves qui peuplaient les écoles primaires du département du Nord étaient répartis en 80,327 payants et 154,432 gratuits, soit presque 66 gratuits sur cent élèves. Mais si l'on sépare les élèves des écoles publiques de ceux des écoles libres, la proportion change. Les élèves gratuits des écoles libres étaient au nombre de 14,444 sur 36,129, soit 39 p. % seulement, tandis que les écoles publiques qui recevaient 198,630 élèves en admettaient gratuitement 139,988, soit 70 p. %. C'est donc 30 p. %, c'est-à-dire moins d'un tiers seulement des élèves des écoles publiques du Nord qui sont ajoutés à la charge du budget de l'instruction publique, la moyenne générale pour la France était de 34 p. %.

*Enfants d'âge scolaire.* — D'après le recensement de 1876, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) était de 218,830. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1880-1881 est de 204,826, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 13,693. La différence entre les enfants recensés et ceux inscrits dans un établissement quelconque d'enseignement primaire serait donc de 311. — Mais l'augmentation du chiffre de la population du département constatée par le dénombrement de 1881, étant de 83,674 et la moyenne des enfants d'âge scolaire étant de 12,2 p. % des habitants, il y aurait de ce chef 10,108 enfants à ajouter aux 311 trouvés plus haut, soit 10,419 enfants qui ne fréquentent aucune école primaire; Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce nombre : 1° les enfants reçus dans les établissements publics d'enseignement secondaire ; 2° les élèves des établisse-

ments secondaires libres ; 3° les enfants recevant l'instruction dans leurs familles. Le nombre 10,419 indiqué ci-dessus serait donc diminué d'autant.

*Élèves des écoles mixtes publiques.* — 9,286 élèves sont encore reçus dans des écoles mixtes publiques, soit 4,68 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 9,286 élèves, 8,873 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 913 des écoles dirigées par des institutrices. (Sur ce nombre 623 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 9,286 élèves des écoles mixtes publiques en 5,111 garçons et 4,175 filles. Et si l'on veut rechercher quel est dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de maîtres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 3,682 filles est confiée à des instituteurs et que celle de 420 garçons est confiée à des institutrices.

*Écoles maternelles (Salles d'asile) et personnel dirigeant.* — *Écoles maternelles.* — Les écoles maternelles, tant publiques que libres, sont au nombre de 345, en augmentation de 12 sur l'année précédente. Cette augmentation se répartit comme suit : 11 aux écoles maternelles publiques (214 au lieu de 203) et 1 aux écoles maternelles libres (131 au lieu de 130). Le progrès des écoles maternelles publiques est général ; mais il est plus sensible pour les laïques qui gagnent 8 établissements (79 au lieu de 71), que pour les congréganistes qui n'en gagnent que 3 (135 au lieu de 132). Le progrès des écoles maternelles libres s'est fait en faveur des congréganistes qui gagnent 2 établissements (113 au lieu de 111) contre les laïques qui en perdent 1 (18 au lieu de 19).

*Personnel dirigeant.* — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 595 (13 de plus que l'année précédente), dont 370 publiques et 225 libres.

*Élèves des Salles d'asile (écoles maternelles).* — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 2.230 plus élevé que celui de l'année précédente (66,300 au lieu de 64,070), soit une augmentation de 3,36 p. %. Cette augmentation est supérieure de 1,87 p. % à celle que l'on constate dans les écoles primaires de toute nature. Mais il est à noter que le progrès des écoles maternelles publiques est sensiblement supérieur à celui des écoles maternelles libres. L'augmentation p. % du nombre des élèves reçus dans les premières est de 3,76 ; elle n'est que de 2,13 pour les deuxièmes. Les écoles maternelles publiques laïques ont gagné 2,097 élèves, tandis que les congréganistes en ont perdu 200. Le mouvement se produit dans un sens inverse pour les écoles libres ; les laïques perdent 163 élèves et les congréganistes en gagnent 514, dépassant ainsi leur perte de 314 élèves. Au point de vue de la quantité, 9.512 enfants des écoles maternelles publiques, soit

19 p. %, ont bénéficié de l'application de la loi du 16 juin 1881, qui supprime toute rétribution scolaire.

Il y avait en 1879-1880, 105 non brevetés sur 1,976 maîtres et maîtresses laïques, soit 5,31 % et 1,525 non brevetés sur 2,012 maîtres et maîtresses congréganistes, soit 75,79 %. Il n'y a plus en 1880-1881 que 84 non brevetés sur 2,121 instituteurs et institutrices laïques (3,96 %) et 1,201 non brevetés, sur 2,036 instituteurs congréganistes (58,98 %). C'est donc une diminution totale de 1,35 % sur les laïques et de 16,81 % sur les congréganistes non brevetés des deux sexes, qui peut être portée à l'actif de la loi du 16 juin 1881 sur les titres de capacité.

*Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles.* — En 1879-1880, il y avait : Sur 90 directrices laïques, 11 non brevetées, soit 12,22 %; Sur 243 directrices congréganistes, 227 non brevetées, soit 93,41 %; Sur 57 sous-directrices laïques, 19 non brevetées, soit 33,33 %, Sur 192 sous-directrices congréganistes 175 non brevetées, soit 91,14 %.

En 1880-1881 ; Sur 97 directrices laïques, 11 non brevetées, soit 11,34 %; Sur 248 directrices congréganistes, 210 non brevetées, soit 84,73 %; Sur 62 sous-directrices laïques, 13 non brevetées, soit 20,96 %; Sur 188 sous-directrices congréganistes, 163 non brevetées, soit 86,86 %.

Il y a donc un peu progrès partout.

*Bibliothèques scolaires.* — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1880 de 551, est actuellement de 600; augmentation : 49. Elles renferment 76,657 livres de lecture à prêter aux familles au lieu de 70,434; soit 6,223 livres de plus qu'en 1880. Le nombre des prêts augmente progressivement; il atteint cette année le chiffre de 107,239, soit une différence d'environ 5,000 prêts de plus en faveur de l'année qui vient de s'écouler. Le montant des dons faits en faveur de cette institution pendant l'année 1881 est de 21,004 fr; il était de 20,760 fr. 92 l'année précédente.

*Bibliothèques pédagogiques.* — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 33 bibliothèques pédagogiques qui renferment 7,280 volumes.

*Caisses d'épargne scolaire.* — Les caisses d'épargne scolaire continuent à progresser. Leur nombre s'est accru de 32 (913 au lieu de 881). — 26,991 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 593,506 fr. Le département du Nord est signalé par la statistique ministérielle comme étant l'un de ceux où cette institution a pris des développements les plus remarquables.

*Caisses des écoles.* — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881, il en a été créé 287 dans le courant de l'année 1882.

*Société de secours mutuels.* — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. — Elle comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 1882, 867 membres participants (710 hommes et 157 femmes) et 101 membres honoraires. L'avoir de la Société, à la même époque, était de 97,186 fr. 13 dont 64,690 fr. 51 à la Caisse des dépôts et consignations. Les recettes pour l'année 1881, en y comprenant un legs de 7,245 fr. 21, se sont élevées à 15,348 fr. 68. Pendant cette même année, 46 secours, montant ensemble à 3,787 fr. 80, ont été distribués à des sociétaires malades. 58 membres participants reçoivent sur les fonds de la Société une pension viagère de 40 fr. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

*Association des anciens élèves de l'école normale de Douai et des instituteurs du Nord.* — Dès son origine, en 1868, cette Société avait pris pour titre: « Association des anciens élèves de l'école normale de Douai. » L'année dernière, à sa réunion générale, elle ajoutait: « et des instituteurs du Nord. » Le chiffre de la cotisation annuelle qui était primitivement de 5 fr. fut abaissé à 3 fr. Elle comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 1882: 46 membres honoraires et 458 membres titulaires. Actuellement, le nombre des membres s'élève à environ 600. Cette Société publie un bulletin mensuel composé presque exclusivement de devoirs scolaires.

*Certificats d'études primaires.* — 2,970 aspirants, au lieu de 2,570, se sont présentés en 1881 pour l'obtention du certificat d'études primaires. Malgré cette augmentation de 400 candidats en faveur de 1881, 1,558 seulement au lieu de 1,621 ont été reçus, soit une diminution de 63. Il faut attribuer cette diminution à la nouvelle réglementation, qui a élevé le programme des examens, et surtout au choix des compositions qui ont peut-être été plus difficiles ainsi qu'à leur correction qui a été plus sévère. 2,060 aspirantes, au lieu de 1,638, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études; 1,665 au lieu de 1,145, ont été admises, soit 520 de plus que l'année précédente. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles est de 1.37. Elle était de 1.19 l'année précédente.

*Cours d'adultes.* — Pendant l'hiver 1881-1882, il a été ouvert 532 cours d'adultes, dont 420 pour les hommes (417 publics, 3 libres).

et 112 pour les femmes (tous publics). Les premiers ont réuni 15,329 hommes (15.199 dans les cours publics, 130 dans les cours libres); les seconds, 3,261 jeunes filles; en résumé 18,590 auditeurs. Le nombre des cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 509 et le chiffre des auditeurs de 18,490, soit 23 cours de plus et une augmentation de 100 dans le nombre des élèves en faveur de l'année courante. En somme l'institution se maintient.

*Cours d'apprentis.* — 200 cours d'apprentis (157 dirigés par des instituteurs ou des institutrices publics, 43 par des maîtres et maîtresses de l'enseignement libre), ont reçu 9,425 élèves dont 7,389 (5,409 garçons et 1,980 filles), dans les cours publics et 2,036 (1,205 garçons et 831 filles) dans les autres. Ces cours sont inexactement suivis et donnent assez peu de résultats.

*Écoles normales.* — Le département du Nord possède une école normale de garçons à Douai. Elle est bâtie pour recevoir 150 internes (50 par année). Une école normale de filles est actuellement en construction dans la même ville. Elle pourra recevoir également 150 élèves internes.

*Brevet élémentaire.* — 845 aspirants et 958 aspirantes se sont présentés en 1881 dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire : 434 aspirants et 509 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1881 avait été de 539 dont 193 aux aspirants et 346 aux aspirantes. La moyenne générale des brevétés est pour les aspirants de 51,36 % et de 62,52 % pour les aspirantes.

*Brevet supérieur.* — La réglementation relative au brevet supérieur ayant été modifiée, il n'y a pas lieu d'établir de comparaison entre les résultats de l'année 1881 et les années précédentes. Le brevet supérieur, qui remplace actuellement les brevets complet et facultatif, a été obtenu, en 1881, par 69 aspirants sur 160, soit 42,5 % et par 84 aspirantes sur 266, soit 31,57 %.

*Situation matérielle, ressources et dépenses générales.* — Les améliorations matérielles ont continué pendant l'année 1881 : 152 projets de construction, de réparation d'agrandissement de maisons d'école ont été présentés au Conseil départemental; ils ont tous été acceptés, sauf 10. — Pour ces 142 projets, la dépense a été de 3,386,906 fr. dont 2,317,120 fr. sur les fonds des communes, 108,736 fr. sur ceux du département, 961,050 fr. sur ceux de l'État. Elle avait été, en 1880, de 1,881,209 fr. L'État a, de plus, contribué pour une somme de 12,530 fr. à l'acquisition de 35 mobiliers personnels ayant coûté 26,280, et il a concédé des cartes et des sphères pour les classes à 59 communes. Le département, de

son côté, a consacré sur le reliquat de son budget rectificatif, 1,500 fr. à l'acquisition de cartes du département du Nord. La somme totale payée pour le traitement des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1881, de 3,028,597 fr. dépassant d'environ 205,000 fr. la somme payée en 1880.

Les ressources destinées à faire face à cette dépense ont été :

Dons et legs.....	22,666 *
Rétribution scolaire.....	280,150
Part des communes.....	2,115,755
Subvention du département.....	195,550
Subvention de l'État.....	424,476
<b>Total égal.....</b>	<b>3,028,597</b>

## STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'Etat réalisés en 1879 dans le département se sont élevés à la somme de 442,137,300 fr. 01, suivant le détail ci-après :

Contributions directes.....	46,774,327	63 <sup>(1)</sup>
Taxes assimilées aux contributions directes.....	4,226,120	57
Enregistrement, timbre et domaine.....	23,957,335	57
Produits des forêts.....	4,668,792	47
Douanes et sels.....	29,162,444	63
Contributions indirectes.....	44,551,970	48
Postes.....	3,633,529	98
Télégraphes.....	854,072	96
Impôt de 3 p. % sur le revenu des valeurs mobilières...	837,635	67
Produits universitaires.....	226,697	50
Produit des amendes et condamnations pécuniaires.....	308,420	27
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles.	894,833	70
Produits divers.....	4,343,555	95
Ressources spéciales.....	46,700,862	93
<b>Total.....</b>	<b>442,137,300</b>	<b>04</b>

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1879, un revenu total de 3,576,572,598f.75. Le département du Nord a

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et dont le montant est de 14,079,714 fr. 27, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes dont le détail est donné ci-après s'élève ainsi à 30,851,041 fr. 90 c.

fourni dans ce produit un contingent de 142,137,300f.01, équivalent à un 25<sup>e</sup> environ des ressources totales de l'Etat.

Le département du Nord est celui, sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 845,168,272 fr. 27, on voit que le produit des autres départements est de 2,671,404,326 fr. 48 et que l'apport du Nord est d'un dix-huitième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice se sont élevés en totalité à 30,851,044 fr. 90, savoir :

Contribution foncière .....	44,562,480 06
Personnelle et mobilière .....	4,414,650 73
Portes et fenêtres .....	3,903,830 03
Patentes .....	44,244,327 83
Taxes du premier avertissement aux contribuables .....	25,753 25
Total.....	<u>30,851,044 90</u>

Ces chiffres présentent une augmentation de 1,446,507 fr. 94 avec ceux de l'année 1878.

Le nombre des patentes a été en 1879 de 82,953. Ce nombre représente le 22<sup>e</sup> des patentes de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,855,401.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

*Contribution foncière.* — Fonds de secours et de non valeurs, 2 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 71,8.  
Total, 123,3.

*Contribution personnelle et mobilière.* — Centimes généraux, 17 ; fonds de secours et de non-valeurs, 3,7 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 56,1 ;

Total, 126,3.

*Portes et fenêtres.* — Centimes généraux, 15,8 ; fonds de secours et de non-valeurs, 3,1 ; centimes départementaux, 24,7 ; centimes communaux, 52,8 ;

Total, 96,4.

*Patentes.* — Centimes généraux, 14,6 ; centimes généraux extraordinaires, 43 ; fonds de secours et de non-valeurs, 5 ; centimes départementaux, 25,2 ; centimes communaux, 46,4 ;

Total, 134,2.

## CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1882.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS				TOTAL.
	foncière. (1)	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque ..	499,433	457,007	453,468	304,803 51	4,444,444 51
Hazebrouck ..	442,770	99,907	407,224	401,735 05	754,636 05
Lille.....	4,844,648	928,000	4,464,349	2,346,962 90	6,250,929 90
Cambrai ....	604,461	484,663	462,092	327,747 09	4,275,963 09
Avesnes ....	746,235	224,916	478,786	453,276 60	4,600,243 60
Douai.....	506,424	453,808	440,642	244,225 80	4,042,099 80
Valenciennes	703,335	227,095	494,568	441,936 25	4,566 934 25
Totaux..	5,344,276	4,969,396	2,400,829	4,247,687 20	43,602,488 20

## PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,402 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.



produits, savoir : 1<sup>re</sup> classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2<sup>e</sup>, de 5,001 à 8,000 fr. ; 3<sup>e</sup>, de 3,601 à 5,000 fr. ; 4<sup>e</sup>, de 2,401 à 3,600 fr. ; 5<sup>e</sup>, de 2,400 fr. et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1882 :

N <sup>o</sup> d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondis- sements.	Produit.	N <sup>o</sup> d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondis- sements.	Produit.
<b>1<sup>re</sup> Classe.</b>				39	Somain.....	D	8856
				40	Cambrai.....	C	8808
				44	Fournes.....	L	8795
				42	Cysoing.....	L	8685
1	Halluin.....	L	47980	43	Haussey.....	C	8664
2	Tourcoing.....	L	46646	44	Cuincy.....	D	8622
3	Lille (extra-muros)	L	46445	45	Iwuy.....	C	8564
4	Roubaix-Est.....	L	46435	46	Marly.....	V	8504
5	Roubaix-Ouest.....	L	45420	47	Lannoy.....	L	8488
6	Lille (4 <sup>e</sup> division)..	L	45313	48	Landreules.....	A	8270
7	Fourmies.....	A	44350	49	Méteren.....	H	8249
8	Haubourdin.....	L	44299	50	Templeuve.....	L	8212
9	Croix.....	L	44052	51	Landas.....	D	8095
10	Lille (1 <sup>re</sup> division)..	L	43560	52	Onnaing.....	V	8039
11	Denain.....	V	43545	<b>2<sup>e</sup> Classe.</b>			
12	Anzin.....	V	43217	53	Sains.....	A	7990
13	Armentières.....	L	43116	54	Sin le Noble.....	D	7937
14	Lille (2 <sup>e</sup> division)..	L	42021	55	Bouchain.....	V	7903
15	Saint-André.....	L	41344	56	Auvoëullin.....	L	7888
16	Maubeuge.....	A	41340	57	Hazebrouck.....	H	7857
17	Valenciennes.....	V	40893	58	Morbecque.....	H	7857
18	Dunkerque.....	Dk	40773	59	Inchy.....	C	7819
19	Douchy.....	V	40770	60	Villers-Pol.....	A	7808
20	Raismes.....	V	40448	61	Catillon.....	C	7785
21	Marcq-en-Barœul..	L	40304	62	Bourbourg.....	Dk	7776
22	Aniches.....	D	40213	63	Fresnes.....	V	7620
23	Douai.....	D	9943	64	Ligny.....	C	7642
24	Lille (3 <sup>e</sup> division)..	L	9863	65	Raches.....	D	7569
25	Avesnes-lez-Anbert	C	9830	66	Bavai.....	A	7476
26	Coude.....	V	9849	67	Gravelines.....	Dk	7327
27	Wormhoudt.....	Dk	9714	68	Houplines.....	L	7272
28	Teteghem.....	Dk	9600	69	Ebblinghem.....	H	7198
29	Masnières.....	C	9574	70	Steenwerck.....	H	7180
30	Clary.....	C	9548	71	Seclin.....	L	7170
31	Solesmes.....	L	9476	72	Le Quesnoy.....	A	7148
32	Mons-en-Pévèle...	L	9233	73	Lecelles.....	V	6937
33	Quesnoy-sur-Deûle	L	9222	74	Avesnes.....	A	6832
34	Rouvignies.....	V	9156	75	Arleux.....	D	6828
35	Pont-à-Marcq.....	L	9121	76	Orchies.....	D	6821
36	Famars.....	V	9049	77	Saint-Amand.....	V	6817
37	Gouzeaucourt.....	C	9001				
38	Le Câteau.....	C	8933				



# AGRICULTURE.

## RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 486,128 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1881 les produits indiqués ci-après :

ESPÈCES de grains et de farineux.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	PRODUIT par hectare en 1881.		PRODUIT TOTAL de chaque espèce de grains et de farineux en 1881		Poids moyen de l'hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1881.
			Hecto- litres.	Quin- taux	Hectolitres	Quintaux	
Froment .....	438384	4.82	23.69	47.84	3278317	2464649	77
Méteil.....	875	4.72	23.07	47.02	48628	14886	74
Seigle.....	41538	2.44	20.95	44.91	244721	172032	70
Orge.....	40754	4.99	37.15	20.55	402661	220926	60
Sarrasin.....	27	4.30	18	40.80	486	30	60
Avoine.....	56407	2.76	44.20	18.92	2479982	1064554	42
Millet.....	49	0.90	26.30	18.44	502	246	69
Autres menus grains	43864	2.48	20.69	47.54	286780	243448	76
Totaux....	234562	.....	.....	.....	6709047	4477444	

La récolte en blé dans le département du Nord étant généralement insuffisante pour les besoins, on en fait venir d'Amérique ou d'Odessa. Le fût coûte environ 8 francs à l'hectolitre pour son introduction en France.

Les orges nécessaires pour les brasseries viennent généralement de la Beauce ou d'Afrique.

Les avoines destinées à combler le déficit de la récolte proviennent de la Russie.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment .....	3.604.416	4.953	251.859	5.380	3.863.608
Méteil .....	47.443	"	1.504	"	48.617
Seigle .....	467.454	448.597	24.345	409.856	749.982
Orge .....	"	34.037	21.405	4.440.943	4.461.365
Sarrasin .....	"	20	35	"	55
Avoine .....	"	2.679.425	454.857	44.487	2.818.469
Millet .....	"	495	48	"	213
Autres menus grains	467.453	477.481	30.246	4.040	375.566
<b>Totaux.....</b>	<b>3.982.838</b>	<b>3.044.408</b>	<b>484.239</b>	<b>4.544.376</b>	<b>9.047.875</b>

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1881 ont donné un nombre d'hectolitres de . . . . . **6,709,047**

Les besoins de la consommation étant de . . . . . **9,047,875**

Il en résulte une insuffisance de . . . . . **2,338,828**

Égale à près de 35 p. % des produits.

### POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1881, un nombre de 25,343 hectares 65 centiares qui ont produit, chacun, en moyenne 103 hectolitres 04 l., ce qui fait pour la totalité . . . . . **2,611.409 h. 69**

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. . .	2,233,790	} 3,191,403
Pour celle des animaux domestiques	576,191	
Pour les semences. . . . .	381,422	
Pour les distilleries, etc. . . . .	"	

Les produits de 1881 présentent conséquemment  
un déficit de . . . . . 579,994

## AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN	PRODUIT
		PAR HECTAIRE. en 1881.	TOTAL. en 1881.
		9. k.	9 k.
Betteraves à sucre.....	37.094	462.82	17.467.815.08
Id. fourragères.....	6.656	498.88	3.320.905.72
Houblon .....	4.252	41.31	14.160.42
Colza (graines).....	2.886	46.55	47.762.47
Chanvre } flasse .....	449	7 "	4.046.50
} graines.....	56	6.50	367.25
Lin } flasse .....	7.799	9.46	73.773.84
} graines.....	6.456	7.78	50.234.57
Tabac .....	552	23.50	42.969.41
Prairies naturelles.....	44.463	47.15	2.096.430.45
Trèfle.....	20.937	52.42	4.091.247.38
Luzerne .....	9.054	37.44	547.436.34
Sainfoin.....	4.782	49.27	87.799.44
Cultures fourragères non dé- nommées ci-dessus.....	3.323	67.22	223.372.06
	442.459		

## FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Bergues*, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour, si c'est un lundi, trois jours. — *Bourbourg*, le 25 juin, le lundi après le troisième dimanche de septembre, le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la fête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — *Dunkerque*, le 1<sup>er</sup> janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — *Esquelbecq*, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet, un jour. — *Gravelines*, le 15 août, neuf jours. — *Herzele*, le 15 août, un jour. — *Hondschoote*, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le premier vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre, pour les bestiaux, un jour; le deuxième dimanche de juillet, cinq jours. — *Warhem*, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. — *Wormhoudt*, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre, pour les chevaux, vaches, etc.

### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Bailleul*, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril, le premier vendredi qui suit le 1<sup>er</sup> décembre, un jour. — *Cassel*, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; le dernier jeudi de novembre, un jour. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai, deux jours; le premier mercredi d'octobre, deux jours. — *Hazebrouck*, le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après

le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour; le premier lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, un jour pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre, un jour; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois; une foire aux chevaux le 24 juillet et le 24 décembre de chaque année. — *Morbecque*, le mardi qui suit le premier lundi de mai, un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le 21 novembre, un jour. — *Renescure*, marché aux bestiaux le mercredi des cendres et le 19 juillet. — *Steenvoorde*, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour. — *Steenwerck*, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1<sup>er</sup> juillet, un jour; le 20 novembre; un jour. — *Vieux-Berquin*, troisième samedi d'avril, troisième samedi de novembre.

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Armentières*, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre, un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois; le premier dimanche de mai, dix jours. — *La Bassée*, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché, le deuxième lundi de chaque mois. — *Comines*, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — *Cysoing*, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois, un jour. — *Haubourdin*, le 21 janvier, un jour; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour; le 21 octobre, un jour. — *Lannoy*, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. — *Lille*, le 26 août, quinze jours. — *Mons-en-Pévèle*, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois pour les bestiaux. — *Roubaix*, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi inclusivement; le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours; franc marché le samedi, de quinze jours en quinze jours. — *Seclin*, le troisième lundi de mai, un jour; le troisième lundi de novembre, un jour; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. — *Templeuve*, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — *Tourcoing*, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Wavrin*, marché aux bestiaux le troisième

samedi de chaque mois. — Lille (*Wazemmes*), le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Avesnes-lez-Aubert*, le premier lundi d'octobre, un jour pour les bestiaux. — *Cambrai*, le 28 octobre, neuf jours; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — *Le Câteau*, le 22 septembre, neuf jours; franc marché le 22 de chaque mois; un jour. — *Câtillon*, franc marché le 10 de chaque mois. — *Caudry*, le 26 de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les bestiaux. — *Clary*, le 6 de chacun des mois de janvier, juillet et septembre. — *Esnes*, le 23 novembre. — *Crèveœur*, le 25 juin, un jour. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois, un jour. — *Honnecourt*, le 22 mars, un jour; le 22 juillet, un jour. — *Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois: marché aux bestiaux. — *Maretz*, le premier de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Solesmes*, franc marché le premier mercredi de chaque mois. — *Walincourt*, le 12 avril, un jour; le 23 octobre, un jour.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Anor*, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour, le premier lundi des mois de janvier, février, mars, juin, juillet, août, novembre et décembre, un jour. — *Avesnes*, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour; le premier dimanche d'août, neuf jours; le 1<sup>er</sup> septembre, un jour, franc marché et foire aux bestiaux le 8 de chaque mois. — *Bavai*, le 15 août, quatre jours; franc marché le 9 de chaque mois, un jour; le 17 de chaque mois pour les chevaux. — *Bertaimont*, le 17 de chaque mois, un jour. — *Cartignies*, foire le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de mars, avril, octobre, novembre. — *Cousolre*, le 18 de chaque mois, un jour. — *Etrœungt*, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Felleries*, le premier mercredi de chaque mois. — *Fourmies*, le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois de mars, septembre et octobre. — *Hautmont*, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois un jour, foire aux bestiaux — *Landrecies*, le quatrième jeudi de carême, un jour; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — *Maroilles*, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Maubeuge*, le 28 de chaque mois, un jour; le 19 mars, un jour. — *Prisches*, le 3 février, un jour le 12 mai, un jour, le deuxième lundi de septembre, un jour, le 26 novembre, un jour. — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, huit jours franc marché les 12 et 29 de chaque mois,



un jour. — *Sains*, le 7 de chaque mois. — *Solre-le-Château*, le 1<sup>er</sup> mars, un jour; le 1<sup>er</sup> octobre, un jour; le premier mardi de chaque mois, un jour. — *Trélon*, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Douai*, le 1<sup>er</sup> juin, cinq jours; le 1<sup>er</sup> octobre, quinze jours; franc marché le premier mercredi de chaque mois, un jour. — *Marchiennes*, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre, un jour. — *Orchies*, le lendemain de la Trinité, un jour; le dimanche après la Nativité, un jour; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour; le premier lundi de chaque mois, un jour.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Saint-Amand*, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — *Bouchain*, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — *Condé*, le 1<sup>er</sup> octobre, neuf jours. — *Fresnes*, le quatrième lundi de chaque mois. — *Hasnon*, le premier jeudi de chaque mois. — *Valenciennes*, le 15 septembre, dix jours; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois pour les chevaux, et les lundis pour les bestiaux.

### MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Armbouts-Cappel*, dimanche et jours de fête. — *Bergues*, lundi et vendredi; le lundi pour les grains. — *Bollezeele*, mercredi. — *Bourbourg*, tous les mardis pour les grains, graines, comestibles et menues denrées; — les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mardis de chaque mois pour chevaux et bestiaux; — tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux. — *Brouckerque*, dimanche. — *Capelle-brouck*, dimanche. — *Dunkerque*, mercredi et samedi; samedi pour les grains. — *Esquelbecq*, dimanche, mercredi et samedi. — *Ghyvelde*, jeudi. — *Gravelines*, mercredi et vendredi. — *Herzele*, dimanche. — *Hondschoote*, mardi et vendredi. — *Les Moeres*, dimanche et mercredi. — *Looberghe*, jeudi. — *Loon*, jeudi. — *Pitgam*, dimanche. — *Rexpoede*, jeudi et dimanche. — *Volkerinckhove*, jeudi. — *Warhem*, dimanche. — *Wormhoudt*, mercredi.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Bailleul*, mardi pour les grains. — *Caestre*, dimanche pour les légumes. — *Cassel*, jeudi pour les grains. — *Estaires*, mercredi et jeudi; jeudi pour les grains. — *Hazebrouck*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Houtkerque*, mercredi. — *Merville*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Rubrouck*, le vendredi pour le beurre et les œufs. — *Steenvoorde*, samedi pour les grains. — *Steenwerck*, vendredi pour les menues denrées et grains. — *Vieux-Berquin*, samedi pour les légumes, fruits et menues denrées.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Annœullin*, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales. — *Armentières*, dimanche, lundi, vendredi; lundi pour les grains. — *La Bassée*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *La Madeleine*, dimanche et jeudi pour les légumes, volailles, etc. — *Comines*, lundi et jeudi. — *Cysoing*, mardi pour les comestibles et graines. — *Fournes*, vendredi. — *Halluin*, samedi. — *Haubourdin*, mardi et samedi. — *Lannoy*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *Lille*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Linselles*, vendredi. — *Loos*, jeudi. — *Mons-en-Pévèle*, jeudi. — *Pont-à-Marcq*, vendredi. — *Quesnoy-sur-Deûle*, jeudi. — *Roubaix*, mardi, jeudi, samedi et dimanche; mardi après midi pour les bestiaux. — *Seclin*, lundi. — *Templeuve*, le samedi pour les porcs, veaux, œufs, volailles, etc. — *Tourcoing*, lundi, jeudi et dimanche; jeudi pour les grains; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. — *Wattrelos*, dimanche. — *Lille (Wazemmes)*, mardi et vendredi. — *Willems*, vendredi.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Busigny*, samedi. — *Cambrai*, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — *Catillon*, mercredi. — *Clary*, samedi. — *Elicourt*, jeudi. — *Le Câteau*, mardi, jeudi et samedi; les mêmes jours pour les grains. — *Maretx*, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — *Masnieres*, vendredi. — *Quiévy*, mercredi. — *Solesmes*, samedi. — *Walincourt*, vendredi.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Avesnes*, lundi, mercredi et vendredi. — *Bavai*, mardi,

vendredi. — *Berlaimont*, mardi et samedi. — *Cartignies*, mercredi. — *Etraëungt*, jeudi. — *Ferrière-la-Grande*, jeudi. — *Fourmies*, mercredi et samedi. — *Jeumont*, jeudi. — *Glageon*, jeudi. — *Gommegnies*, jeudi. — *Hautmont*, mardi et vendredi. — *Lan-drecies*, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains. — *Maroilles*, mardi et vendredi. — *Maubeuge*, tous les jours; samedi pour les grains. — *Maubuge-sous-le-Bois*, mardi et vendredi. — *Le Quesnoy*, mardi et vendredi. — *Prisches*, lundi. — *Sains*, jeudi pour les légumes et comestibles. — *Sars-Poteries*, jeudi et lundi. — *Solre-le-Château*, mardi et vendredi. — *Trélon*, lundi. — *Wignehies*, mardi.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Aniche*, mardi et vendredi. — *Arleux*, lundi. — *Auberchicourt*, mardi. — *Douai*, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux. — *Fenain*, mardi. — *Flers*, vendredi. — *Marchiennes*, mercredi pour les fruits et samedi pour grains et autres produits. — *Orchies*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Sin-le-Noble*, mardi et vendredi pour les légumes. — *Somain*, jeudi, lundi pour les légumes, le beurre, les fruits et autres comestibles.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Abcon*, mercredi pour les légumes et comestibles. — *St-Amand*, tous les vendredis pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées. — *Bouchain*, mardi et vendredi; vendredi pour les grains. — *Curgies*, mardi de chaque semaine pour les bestiaux et jeudi pour les denrées. — *Condé*, mercredi et samedi. — *Denain*, mardi, jeudi et samedi. — *Escaudain*, vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, marché aux bestiaux tous les lundis, excepté le premier lundi d'août, le troisième lundi de septembre et les lundis qui ont pour date 10, 20 ou 30 du mois. — *Hasnon*, tous les jeudis. — *Lourches*, mercredi et vendredi. — *Marquette*, jeudi. — *Raismes*, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées. — *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Valenciennes*, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; lundi pour les chevaux et bestiaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

---

## Troisième partie.

### TABLEAU NOMINATIF

DES

PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

**Depuis 1801**

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1 et 1802	Elections.	De Warenguien.....	.....	Emmery.
3 à 1805	Elections.	De Warenguien.....	.....	Farez.
5 à 1809	Elections.	De Warenguien.....	.....	Michel.
10 .....	Elections.	Gossuin.....	.....	Michel.
14 à 1813	Elections.	Gossuin.....	.....	Dhaubersart.
14 à 1816	Elections.	Gossuin.....	.....	Marquis de La Coste.
17 et 1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	.....	Marquis de La Coste.
19 .....	Elections.	Gossuin.....	.....	Marquis de La Coste.
20 et 1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	.....	Marquis de La Coste.
22 à 1826	Elections.	Comte de Muysaert....	.....	Marquis de La Coste.
27 et 1828	Elections.	Comte de Muysaert....	.....	Fiezau de La Martel.
29 .....	Elections.	Comte de Muysaert....	.....	Béthune-Houriez.
31 .....	Elections.	Barrois-Virnot.....	.....	.....
32 .....	Elections.	Farez.....	.....	Farez.
33 .....	Elections.	De Brigode.....	.....	Lorrain, fils.
4 et 1835	Elections.	Ferrier.....	.....	Lorrain, fils.
6 et 1837	Elections.	Ferrier.....	.....	Lorrain, fils.
8 .....	Elections.	Ferrier.....	.....	Leroy de Béthune.
9 .....	Elections.	Comte de Montozon....	.....	Marchant.
10 à 1845	Elections.	Ferrier.....	.....	Marchant.
16 et 1847	Elections.	Delespaul.....	.....	Marchant.
18 et 1849	Elections.	Marchant.....	.....	Marchant.
20 et 1851	Elections.	Danel.....	.....	Lectiboudois.
22 à 1859	Décret ...	Marchant.....	Danel.....	De Clebsattel.
24 à 1867	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel, comte Dubois	De Clebsattel.
26 et 1869	Décret ...	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux...	De Clebsattel et Mailliet.
30 .....	Elections.	Danel.....	.....	De Clebsattel et Mailliet.
34 .....	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet.
32 et 1873	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
34 à 1877	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet.	Mailliet et Desrousseaux.
38 et 1879	Elections.	Plichon.....	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
40 .....	Elections.	Testelin.....	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.	Van der Straeten et Duponchel
4 .....	Elections.	Testelin.....	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Alain Chartier et Outters.
2 .....	Elections.	Testelin.....	L. Legrand (de Valen- ciennes) et Trystram	Outters et Ernest Legrand
			Trystram et Ch. Sey- doux.....	

---

## NÉCROLOGIE.

---

### M. ROUCOU.

Directeur général des contributions indirectes.

M. Roucou, directeur général des Contributions indirectes, conseiller d'État en service extraordinaire, est décédé à Lagny (Seine-et-Marne), le mercredi 10 mai 1882, à onze heures du soir.

M. Roucou (Charles-Louis-Honoré-Aimé), né le 20 novembre 1820, à Stecùbecque (Nord), avait débuté dans la Régie à l'âge de vingt ans. Nommé au premier emploi rétribué le 17 août 1842, il avait successivement parcouru, dans le service actif, tous les degrés inférieurs de la hiérarchie.

Entré à l'Administration centrale en 1850, à la suite d'un travail remarquable sur les sucres, il y avait fait preuve d'une intelligence vive et peu commune.

Nommé chef de bureau en 1860, M. Roucou s'était distingué par des travaux sérieux et approfondis. C'est lui qui, au lendemain de nos désastres, alors que l'incendie du ministère des Finances avait détruit les archives administratives, avait préparé les projets de loi portant augmentation des impôts indirects existants et création de nouvelles taxes : dans la rédaction des exposés des motifs, dans l'élaboration des décrets, des règlements d'administration publique et des circulaires, il avait montré des connaissances théoriques et pratiques très étendues, une capacité de travail véritablement étonnante. De 1871 à 1876, il avait activement collaboré avec les membres du Parlement qui s'occupaient des impôts indirects de consommation : plus d'un député lui doit en partie la réputation qu'il a acquise en matière de finances.

Le 25 janvier 1879, les services de M. Roucou, longtemps méconnus en raison de son attachement aux idées républicaines, recevaient leur récompense par une nomination au grade d'administrateur. Moins de deux ans après (novembre 1880), une plus haute consécration leur était réservée : M. Roucou était appelé à succéder à

à M. Audibert dans les fonctions de directeur général. Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur le 20 février 1880.

Pendant sa longue carrière, M. Roucou avait conquis de précieuses amitiés dans tous les rangs de nos assemblées parlementaires : à force de travail, de dévouement et de probité politique, il s'était imposé au respect de ses adversaires eux-mêmes.

Il occupera une place honorable dans l'histoire de l'administration des Contributions indirectes : son nom restera à côté de celui des Molroguier, des Barbier, des David, etc., qui ont été l'honneur de la Régie.

Conformément au vœu exprimé par la famille, la dépouille mortelle de M. Roucou fut transportée à Steenbecque, son pays natal. Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe, en présence d'une foule considérable. Ne pouvant les reproduire tous, nous donnons presque en entier celui de M. Massiet du Biest, sénateur, maire d'Hazebrouck ;

« Messieurs,

• Il y a un peu plus d'un an, Steenbecque était en fête. Non seulement chaque habitant avait tenu à orner et à paviser sa maison, mais toutes les rues étaient décorées et présentaient un aspect inaccoutumé de réjouissance.

Ce jour-là, Messieurs, il s'agissait de fêter un compatriote, un enfant du peuple qui, parti de bas, avait su, à force de travail et d'intelligence, s'élever au poste le plus éminent de son administration et devenir un personnage dans l'État. Nous voulions tous lui prouver combien nous étions fiers de lui, et lui manifester tout le bonheur que nous éprouvions.

Aujourd'hui, tout cela a changé. La joie a fait place au deuil, et nos visages, au lieu de refléter le bonheur, n'expriment que la douleur ; nos yeux sont baignés de larmes.

L'homme que nous fêtions, l'ami que nous acclamions n'est plus ; il vient de nous être enlevé subitement, encore plein de force et d'intelligence. Nous nous trouvons en présence de sa tombe, et il ne nous reste plus de lui que son souvenir.

Mais quel souvenir ! Peu d'hommes en laissent un pareil et méritent plus les regrets de leurs concitoyens, peu d'hommes ont une vie plus honorable et mieux remplie. Je ne toucherai à la politique que pour vous dire que M. Roucou a toujours été républicain et qu'il s'en est jamais caché, même quand cette opinion pouvait lui nuire.

Je ne vous parlerai que de l'homme et de ses qualités.

La vie de M. Roucou peut se résumer en deux mots, « travailler et faire le bien ».

Ces mots, Messieurs, sont le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme, et personne ne les a plus mérités que notre ami.

Qui, en effet, a travaillé plus que lui et a été plus utile à son pays ? Il était parti de bas, vous ai-je dit tout à l'heure ; il n'avait reçu d'autre instruction que celle qui était donnée à l'école de ce village quand il entra dans l'administration des contributions indirectes.

Mais M. Roucou, outre une énergie et une volonté de fer, avait une intelligence rare ; il avait, de plus, la faculté d'assimilation poussée à un extrême degré.

Il se mit donc à l'œuvre et, dans les moments que ses devoirs professionnels lui laissaient libres, il s'adonna à l'étude et travailla.

Tout ce qui concernait l'administration des contributions indirectes fut l'objet de ses études constantes, et ses connaissances étaient tellement appréciées que, longtemps avant qu'il fût parvenu au sommet de sa carrière, rien d'important ne se faisait sans qu'il fût consulté.

J'ai dit qu'il a fait beaucoup de bien.

Est-ce ici, au milieu de cette population qu'il aimait tant, et qui le lui rendait si bien, qu'il est besoin d'insister sur ce point ?

A Lagny, où il est mort, ses collaborateurs, ses subalternes, jusqu'aux plus modestes employés ou serviteurs du ministère, ont entouré son cercueil de leurs regrets et de leurs larmes. Il n'était pas pour eux un chef, c'était un ami. Cette administration des contributions indirectes, qui, à elle seule, est une armée, était considérée par lui comme sa famille ; tous ceux qui la composent étaient connus de lui, traités comme ses enfants, et l'aimaient comme un père.

La simplicité était tellement dans sa nature, qu'il ne paraissait pas savoir combien il avait monté et le rang élevé qu'il occupait dans l'État. Le plus humble habitant de Steenbecque et des environs se trouvait à l'aise devant M. Charles, comme vous l'appeliez et comme il était heureux de s'entendre appeler.

Le voyez-vous encore, dans vos rues, accosté et suivi par vos enfants qui eux, l'appelaient simplement Charles ? Le voyez-vous encore causer familièrement avec eux, les caresser et les encourager à travailler et à s'appliquer à l'école ?

Ah ! mes enfants, vous qui m'écoutez ici, n'oubliez pas que M. Roucou est parti des bancs sur lesquels vous êtes maintenant assis. Il eut, comme vous, le bonheur de rencontrer un maître excellent et dévoué, et il sut profiter de ses leçons. Faites comme lui, travaillez et écoutez votre maître. Si les hommes comme

M. Roucou sont rares, si Dieu n'a pas donné à tous une intelligence aussi grande, sachez au moins vous souvenir de lui et de l'exemple qu'il vous laisse, pour apprendre comment on sert son pays par le travail, comment on sait se rendre utile, se faire aimer par ses concitoyens, et se faire regretter par eux après sa mort.

Roucou, mon ami, au nom de tous vos concitoyens, au nom de tous ceux que vous avez aimés et qui vous aimaient tant, je vous dis un dernier adieu. Vous laissez parmi nous un bien grand vide, difficile à combler, mais vous y vivrez toujours par le souvenir de vos belles qualités, de vos bienfaits et des services que vous avez rendus.

Adieu ! Roucou ! mon ami, adieu !

## M. DESURMONT-DESURMONT

Conseiller général.

M. Gaspard Desurmont-Desurmont, ancien maire de Tourcoing, Administrateur de la succursale de la Banque de France, Conseiller général, Chevalier de la Légion d'Honneur, est décédé à Tourcoing, le 23 août 1882, à l'âge de 61 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 26, au milieu d'une affluence considérable.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Désiré Debuchy, député; Hassebroucq, maire; Chombart, conseiller général; Duchochois, Ronceray, directeur de la Banque de France, et Charles Jonglez, président de la Chambre de Commerce.

Le défunt étant chevalier de la Légion d'Honneur, les sapeurs-pompiers rendaient les honneurs militaires.

Immédiatement après le cercueil venaient : M. Jules Cambon, préfet du Nord ; M. Testelin, président du Conseil général et une députation de ce Conseil ; M. Plichon, député ; le Conseil municipal de Tourcoing ; la Chambre de Commerce ; les censeurs, administrateurs et le personnel de la Banque.

Trois discours ont été prononcés, par M. Hassebroucq, maire, par M. Charles Jonglez, conseiller général et président de la Chambre de Commerce, et par M. Testelin, président du Conseil général.



Voici les paroles prononcées par M. Charles Jonglez :

« Messieurs ,

» J'aurais voulu pouvoir me soustraire à la douloureuse mission qui m'a été confiée de venir jeter quelques paroles d'adieu sur cette tombe, et je suis obligé de faire appel à toute mon énergie pour dominer mon émotion et accomplir ce pénible devoir ; car M. Desurmont-Desurmont n'était pas seulement pour moi un collègue estimé, il était aussi un ami intime.

» Issu d'une des plus anciennes et des plus honorables familles tourquennoises, Gaspard Desurmont, jeune encore, fut distingué par ses concitoyens comme un esprit sérieux, un jugement net, un caractère élevé.

» Son entrée, en 1848, à la Chambre consultative des arts et manufactures, alors qu'il n'était âgé que de 27 ans, mit en relief ses qualités solides ; et en 1852, il était appelé à les utiliser d'abord comme adjoint, au service de l'Administration municipale, puis, comme maire, de 1855 à 1857. Mais il n'avait accepté ces hautes fonctions que par intérim et forcé par un privilège qui l'honorait encore davantage, celui de premier inscrit, comme nombre de voix, au tableau des élections qui l'avaient amené au Conseil municipal. Il continua à y siéger comme simple conseiller jusqu'en 1870, partageant ses soins entre les administrations des Hospices, de la Caisse d'épargne et de la Chambre de Commerce, à laquelle il réservait la meilleure part, et dont il conserva la présidence effective jusqu'en 1876, ses collègues n'ayant pu le retenir au milieu d'eux, malgré tous leurs efforts, et lui conférant, à son départ, le titre de président honoraire, qui consacrait toute une longue carrière, déjà récompensée, du reste, par la Croix de la Légion d'Honneur.

» Il avait témoigné, à cette époque, l'intention formelle de rentrer dans la vie privée pour se consacrer tout entier à sa propre famille et à ses enfants adoptifs, les dix ou douze orphelins laissés par son frère et par sa sœur. Il n'avait retenu qu'une seule fonction, celle d'administrateur de la succursale de la Banque de France ; c'était pour lui une sorte de retraite, où il se complaisait, et où l'autorité de son expérience et son entente des affaires étaient hautement appréciées. Mais il avait compté sans l'insistance de ses amis et le choix des électeurs, qui voulurent couronner une carrière si bien remplie en l'appelant, en 1877, au poste élevé de Conseiller général.

» Vous rappelez-vous cette aménité de caractère, cette égalité d'humeur, conservées malgré de nombreuses et rudes épreuves, et

ce bienveillant sourire qui était comme le reflet de sa bonté d'âme ? Que vous dirai-je de plus ? L'énorme affluence d'amis, de notabilités, venus de tous les points du département, la tristesse peinte sur tous les visages, sont plus éloquents que tous les discours.

Puissent ces témoignages de sympathiques condoléances, adoucir la douleur de ces enfants, calmer le chagrin de son frère, qui nous rappelle plus d'une de ses aimables qualités, et sur qui nous reporterons l'affection qui se brise aujourd'hui. Dieu, dans ses arrêts impénétrables, en marquant le terme de cette existence d'abnégation et de sacrifices, aura voulu récompenser plus tôt un homme de bien.

» Adieu, cher et digne ami, adieu ! »

*Paroles de M. Testelin.*

M. Testelin, dans une improvisation pleine de sentiment, a dit, au nom du Conseil général, combien M. Desurmont-Desurmont était tenu en haute estime par ses collègues, les regrets qu'il laisse après lui dans la première assemblée du département. Il a rendu justice à son caractère ferme et conciliant et a constaté que là, comme dans toutes les Administrations dont il a fait partie, on a apprécié son jugement droit et sûr et le charme de ses relations.

---

## LHOMME

Professeur agrégé du Lycée de Lille.

L'Université de France a perdu cette année dans la personne de M. Ernest Lhomme un des membres les plus distingués de son enseignement secondaire. Deuil cruel surtout pour notre Lycée, dont il était l'honneur depuis 17 ans, et pour les générations d'élèves qui lui devaient plus encore qu'à tous leurs excellents maîtres leur éducation morale et intellectuelle. Il confinait sa vie modeste dans ses travaux professionnels et dans son bonheur domestique. Mais la reconnaissance et la vénération de ses élèves lui avaient gagné tous les cœurs. Esclave du devoir, toujours enclin à exagérer sa responsabilité, il a, par ses veilles prolongées, usé sa santé et succombé à sa tâche. Ses collègues et ses élèves n'ont pas été les seuls à ressentir l'étendue d'une telle perte. Sa mort a été pour notre ville, comme pour Châlons, sa patrie, un deuil public.

Le Conseil municipal de la ville de Lille, en prenant sous son patronage ses enfants, s'est acquitté, selon l'expression d'un de ses membres, d'une dette de cœur. *L'Association des anciens élèves du Lycée* a aussi honoré sa mémoire en aidant à l'éducation de son fils aîné. Nous avons lieu d'espérer que l'Etat saura aussi reconnaître le prix de ses services en s'associant pour sa part à l'immense et solennelle manifestation par laquelle notre ville a marqué une sympathie unanime à son honorable veuve et à ses cinq jeunes enfants.

Nous ne raconterons pas nous-même ici le détail de cette belle vie. Nous laissons la parole à l'ami qui en a été l'un des témoins les plus intimes. Voici le discours que prononçait sur sa tombe le 7 septembre 1882, à Châlons-sur-Marne, M. Gustave Bouvart, professeur au Lycée de Vanves :

« Messieurs,

» Les compatriotes de mon intime ami ont fait à sa dépouille mortelle et au désespoir de sa veuve, de ses parents, de ses enfants, un cortège bien honorable et bien touchant. Mais les amis absents qui apprennent à cette heure notre deuil, sont bien plus nombreux encore. C'est au nom de ces amis lointains que je crois devoir dire ici ce qu'ils pensaient de celui qu'ils vont pleurer avec vous.

» Vous, Messieurs, vous ne connaissiez de son mérite que ce que sa modestie ne parvenait pas à vous cacher. Vous le voyiez en vacances : vous saviez qu'il était le modèle des fils, des pères, des époux, des frères, des amis.

» Mais, loin d'ici, quand il redevenait professeur à Strasbourg d'abord, puis, à St-Quentin, puis, durant 17 ans à Lille, là, dans le service actif de notre Université de France, là seulement, malgré qu'il en eût, son rare mérite éclatait aux yeux de ses élèves et de ses collègues.

» Au savoir le plus vaste, fruit de ses labeurs, son esprit fin et délicat savait donner une saveur exquise. Il haïssait le pédantisme. Il était simple et enjoué autant qu'érudit. Il séduisait par sa bonhomie ceux qu'il éclairait par sa science. Il avait une puissance extraordinaire d'application. Quand ses amis le suppliaient de ne plus trop prolonger ses veilles, il se reprochait la lenteur et l'insuffisance de son travail. Il s'en fallait de peu qu'il s'accusât de paresse. Lui qui aimait les arts avec passion et qui était si fier d'en voir le goût s'éveiller prématurément chez son petit Victor, sa classe ne lui laissait jamais le temps de leur sacrifier une heure.

» L'autorité qu'il exerçait sur ses élèves ne recourait jamais à la sévérité, elle émanait naturellement du respect, de l'estime, de

l'affection, de la reconnaissance. Il était adoré d'eux. C'est en s'adressant à leurs cœurs qu'il formait leurs caractères en même temps que leurs esprits. Les lycéens se promettaient ou se rappelaient comme une année de honneur leur classe de seconde. Dans un des trois cours où il préparait des jeunes filles aux brevets, le jour où l'on dut annoncer à ses élèves que M. Lhomme allait les quitter, elles fondirent toutes en larmes, élèves et maîtresses, et lui, étonné autant qu'ému de leur désespoir, ne put faire sa dernière leçon.

Les Inspecteurs généraux, qui tous les ans sortaient de sa classe frappés de son mérite et de son succès, n'ont jamais pu décider sa modestie à accepter un poste plus en vue. Je l'ai vu consterné d'apprendre que le ministre l'avait nommé membre d'un jury d'agrégation. Pouvait-il se croire capable de juger des collègues, lui, le plus humble de tous ? S'il eût daigné accepter une place honorable dans l'administration universitaire, il vivrait encore aujourd'hui sans doute : mais sa modestie s'effarouchait, et il aimait trop sa profession. Un groupe nombreux d'électeurs universitaires de l'Académie de Douai désirait qu'il siégeât au conseil académique : jamais je ne l'ai vu si malheureux que le jour où il apprit notre conspiration. Il nous fallut renoncer à un candidat aussi désespérant. Un ministre eût un jour attaché à sa boutonnière ce ruban rouge que l'administration partage trop rarement avec les maîtres éminents qui honorent la chaire, nul n'aurait été étonné que lui-même. Certains de ses amis étaient devenus des personnes en restant ses amis : il ne jouissait de leur amitié qu'en secret, et, redoutant leur bienveillance, il ne s'appliquait qu'à la décourager.

» Tolérant, bienveillant à tous, infiniment bon, désintéressé jusqu'à l'abnégation, il ne fuyait que les puissants. Il aimait passionnément ses amis. Serviable jusqu'au dévouement le plus absolu, il les aidait de ses lumières avec autant de modestie que de zèle, mais avec une constance infatigable. On peut m'en croire sur parole, et j'en sais plus d'un autre qui lui doivent leurs positions. Il enveloppait la critique sous des formes qui flattaient l'amour propre. Son ironie même, son affectueuse ironie, avait la grâce de l'éloge; nous ne la saisissons que dans la douceur d'un sourire.

» Ses vertus privées, comme son mérite, cherchaient l'obscurité. Dans la vie calme et simple où il trouvait le bonheur auprès d'une femme adorée, de ses cinq enfants et de quelques intimes, que de bien il savait faire autour de lui, dans ce faubourg d'une grande ville manufacturière ! Il avait bien peu d'argent à donner aux misérables : pourtant lui et les siens savaient les secourir ; la machine à coudre suppléait la bourse. Là seront longtemps bénis son nom et celui de Mme Lhomme, qui y a souvent rendu tous ser-

vices d'une sœur de charité. Ses enfants eux mêmes ont un jour, à l'insu de leurs parents, suivi leur exemple en soulageant la misère.

» Hélas ! tout ce bonheur est à jamais évanoui. Mon pauvre ami à payé de sa vie son dévouement au devoir. Le corps n'a pas supporté les veilles que lui imposaient une âme infatigable et une conscience scrupuleuse.

» La maladie s'est manifestée ici même, vers Pâques, par des symptômes qui inquiétèrent ses parents. Ses fonctions, qu'il reprit, aggravèrent le mal. On le supplia de prendre un peu de repos. Un de ses collègues, un homme de mérite et de cœur aussi, celui-là, M. Lafont, offrit avec le désintéressement d'une touchante amitié de le joindre au service de sa classe de rhétorique celui de la classe de seconde. Notre ami est venu ici au milieu de ses deux familles également chères. La science, le dévouement, la tendresse, rien ne fit : la mort avait marqué sa victime. Venu pour prendre un peu de repos, il a trouvé l'éternel repos au sein de Dieu.

» Mourir ainsi, dans notre noble profession, n'est-ce pas mourir au champ d'honneur ? Pourquoi faut-il, hélas ! que, pour reconnaître les services d'un tel serviteur, l'Etat, même aujourd'hui, n'ouvre à la veuve et aux orphelins qu'une main avare ? Ah ! la révision de cette loi des retraites et des pensions importe à l'honneur de la République française.

» Mes pauvres enfants ! » s'écriait notre ami, quand on a dû lui faire pressentir la gravité de son mal.

» Croyez, mon ami, que votre nom est un héritage qui portera bonheur. Prenant votre belle vie pour modèle, encouragés par vos amis, soutenus par la tendresse de deux familles qui adorent votre mémoire, ces enfants chéris seront dignes de vous ; et Dieu, dont vous avez béni la main appesantie sur vous, mettra bientôt sa justice d'accord avec ses rigueurs.

---

### M. SCHNEIDER-BOUCHEZ.

M. Léopold Schneider-Bouchez, adjoint au maire de Lille, vice-Président du Conseil d'arrondissement, Président de la Commission de surveillance de la Bibliothèque municipale, et Président de la Société des Orphéonistes Lillois, est décédé subitement à Lille, le 19 octobre 1882, à l'âge de 69 ans et demi.

La mort l'a frappé à son poste, au milieu des devoirs de sa

charge municipale ; c'est dans le cabinet même du maire de Lille qu'il subit l'attaque d'apoplexie qui, quelques heures plus tard, devait l'emporter.

Le 23 octobre, une foule nombreuse et recueillie se pressait aux abords de l'église Saint-Maurice pour assister aux obsèques de cet homme de bien.

Le cercueil, couvert de couronnes et de fleurs, était exposé dans une chapelle ardente établie sous le porche de la maison mortuaire.

A onze heures et demie, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

Un détachement de Sapeurs-Pompiers, les membres honoraires des Orphéonistes lillois, précédés d'une magnifique couronne d'immortelles ainsi que des médailles, (couronnes et palmes gagnées par l'Orphéon dans les concours, pendant la présidence du défunt), la musique des Pompiers, le clergé, le char funèbre, suivi immédiatement de la famille ;

Puis venaient M. Jules Cambon, Préfet du Nord, M. Géry-Legrand, Maire de Lille, Président du Conseil d'arrondissement, les membres de ce Conseil et les conseillers municipaux, les membres exécutants de la Société des Orphéonistes et de nombreuses députations venues de différents points du département ; enfin la foule au milieu de laquelle figuraient les sommités du monde commercial, industriel et artistique de Lille.

Pendant le service religieux, célébré par M. Lasne, doyen de Saint-Maurice, la Société des Orphéonistes lillois a exécuté la messe de *Requiem*, de Mazingue. Plusieurs solistes, parmi lesquels M. Boulanger, professeur de chant au Conservatoire, et M. Degrave, première basse au Grand-Théâtre, ont chanté des morceaux funèbres.

Après la messe, le cortège s'est remis en marche dans le même ordre et s'est dirigé vers le cimetière de l'Est.

Sur la tombe, au milieu d'une grande affluence d'assistants, M. Géry-Legrand a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Un double titre nous impose le douloureux devoir de prendre la parole devant cette tombe. Adjoint au Maire de Lille, Vice-Président du Conseil d'arrondissement, Schneider-Bouchez était deux fois notre collaborateur, et nous avons pu apprécier les services que n'a cessé de rendre à la Ville et à la démocratie cet excellent collègue.

» Tous ont rendu justice à l'affabilité de son caractère, à la sûreté de ses relations.

» Négociant justement considéré, il apportait dans la direction des affaires publiques cette loyauté et cette largeur de vues qui sont restées l'apanage du négoce de nos Flandres.

» Son amour pour les arts l'avait désigné pour la mission qu'il remplissait avec tant de tact et d'ardeur. La direction des services artistiques de la ville était bien placée dans les mains du Président des Orphéonistes lillois.

» Homme politique, son libéralisme n'a jamais varié, et ses sentiments de conciliation lui ont valu l'estime de tous ses concitoyens.

» Il est tombé tout à coup et tout entier, à l'Hôtel-de-Ville, dans l'accomplissement de ses fonctions, mourant comme il avait vécu, en travaillant. Il repose dans le dernier sommeil, entouré des regrets de tous ceux qui l'ont connu. Mais tout ne finit pas à la tombe.

» Son souvenir vivant restera gravé dans nos cœurs. Homme de bien, citoyen dévoué, sa vie modeste, laborieuse et utile, restera comme un encouragement et un exemple. Ami et collègue, au nom de la municipalité lilloise, fière de t'avoir compté dans ses rangs, au nom du Conseil d'arrondissement qui t'a appelé à le présider, au nom de la démocratie lilloise que ta mort plonge dans le deuil, nous apportons sur ta tombe un dernier hommage, un suprême adieu ! »

M. Lequenne a pris ensuite la parole au nom des Orphéonistes lillois :

« Il est difficile, a-t-il dit, de dominer notre émotion devant ce cercueil qui va bientôt disparaître à nos regards. Le sentiment de douleur qu'éprouvent tous ceux qui sont réunis autour de cette tombe est la marque la plus expressive des regrets que laisse après lui l'homme si remarquable que la mort, comme la foudre, vient de frapper à son poste de magistrat municipal.

» Il est, en effet, bien digne d'un aussi éclatant témoignage de la douleur publique, le vénéré Président de la Société des Orphéonistes lillois, son guide et son soutien durant trente-six années.

» Une voix plus autorisée que la mienne a rappelé les services qu'il a rendus comme Vice-Président du Conseil d'arrondissement et dans ses fonctions d'adjoint au Maire de Lille, mais la reconnaissance nous fait un devoir de dire ce qu'il a été et ce qu'il a fait pour notre Société.

» Schneider-Bouchez possédait le sentiment du beau ; l'amour de l'art musical et la pratique du bien ont été le charme de sa vie ; ces précieuses qualités étaient entièrement associées en lui,

et fidèle à sa devise « *C'est pour la charité* », il voulait que le bien fût la splendeur du beau.

» Dans sa jeunesse, réuni à quelques amis qui partageaient ses goûts, il cultiva le chant et sa voix, d'une étendue puissante, lui valut des succès intimes qu'il aimait à se rappeler. En 1846, il fut l'un des fondateurs du premier orphéon créé à Lille, et depuis lors, il n'a pas cessé de soutenir cette utile institution.

» L'œuvre orphéonique n'a rencontré nulle part ailleurs un défenseur plus convaincu ni plus dévoué. Il aimait ces paisibles et charmantes réunions de jeunes gens qui préfèrent à des plaisirs malsains le culte de l'art choral. Les Orphéonistes lillois étaient sa seconde famille; il vivait au milieu d'eux et suivait pas à pas leurs progrès; bon, serviable, généreux, il était plutôt un père qu'un administrateur; par son zèle infatigable, il préparait toutes leurs victoires artistiques qui ont tant contribué à consacrer la réputation musicale de la ville de Lille. Qu'il était heureux quand un jeune talent se révélait! Il lui prodiguait les encouragements et les services; aussi sont-ils nombreux ceux qui lui doivent le rang distingué qu'ils occupent dans le monde musical.

» Sa nature compatissante ne cessait de faire appel à ses chanteurs pour soulager l'infortune, et tous étaient heureux d'y répondre. Il n'appartient pas à ceux qui ont été ses collaborateurs de rappeler le bien qu'ils ont fait sous sa noble et constante impulsion: la reconnaissance publique en témoigne assez haut.

» Comment s'étonner que cette âme généreuse ait enchaîné tous les cœurs par ses services et par ses bienfaits?

» Vénéré Président, ta chère cité de Lille te devait bien cette unanime manifestation de son deuil.

» Puissent les regrets que tu laisses, adoucir la douleur de ton épouse souffrante et de tes dignes enfants!

» Il ne nous reste plus maintenant qu'à te dire adieu au nom des Orphéonistes lillois qui, eux aussi, étaient tes enfants et dont tu resteras le modèle respecté, au nom de tous ces artistes dont tu as été le bienfaiteur et qui te pleurent au loin, au nom des malheureux que tu as secourus si abondamment.

» Nos cœurs ne t'oublieront jamais. — Quand on laisse, comme toi, un souvenir impérissable, on ne meurt pas tout entier, et l'injuste oublié, ce second linceul des morts, ne couvrira pas ton nom.

» Adieu, Schneider! »

---



## M. DESSAIN.

Peintre Valenciennois.

Le 8 novembre 1882, la ville de Valenciennes a perdu une de ses célébrités artistiques en la personne de M. Dessain, Emile, François, peintre, administrateur des Académies de peinture, de sculpture et d'Architecture.

M. Dessain était né à Valenciennes le 2 juin 1808. Il y fit ses études, et de bonne heure manifesta l'intention de se livrer à l'art. L'entrée de cette carrière, vers laquelle le poussait une vocation instinctive, lui était d'ailleurs facilitée par la direction qu'il pouvait recevoir de son grand-père, M. Momal, aussi recommandable par son talent que par sa bonté.

Dessain, entré en 1820 à l'académie de peinture, y remportait en 1822 la médaille de dessin copié, en 1823 celle de la bosse, en 1824 celle du modèle vivant.

Ses succès fixèrent l'attention du Conseil académique et bientôt il partit pour Paris avec une pension de la ville de Valenciennes.

Il entra d'abord à l'atelier Lafon, puis devint élève d'Abel de Pujol. Celui-ci, qui l'aimait beaucoup, l'envoya chez Boisselier pour apprendre le paysage et chez Ciceri pour étudier la perspective et la décoration.

Dessain, sous la direction de ces maîtres, ne tarda pas à acquérir une certaine force, à se faire connaître avantageusement ; dans les ateliers, on se disputait ses études.

En 1827, il fut admis au grand prix de paysage.

De 1830 à 1836, il obtint différentes médailles et mentions aux expositions de Douai, Cambrai, Valenciennes, Lille, etc.

Ses tableaux exposés au Louvre en 1831, 1833, 1834, 1835, 1836, 1839, 1841 et 1842 lui valurent une certaine réputation dans le monde artistique.

Tout en se livrant à la peinture à l'huile, Dessain fit paraître plusieurs livraisons de gravures à l'eau forte représentant des animaux, des sujets de genre, des principes et des études de paysage.

Pendant une bonne partie de l'année 1843, il travailla en compagnie de Théodore Rousseau, de Diaz et de Célestin Nanteuil. Son nom allait percer, lorsque, tout-à-coup, en 1844, cédant à des propositions avantageuses, il partit pour la Russie.

A Saint-Pétersbourg, Dessain ne tarda pas à acquérir une réputation méritée ; l'empereur de Russie l'attacha à sa personne ; il abandonna alors la peinture à l'huile pour le pastel, qui était

peu connu en Russie ; l'impératrice, les princes, les princesses, les gouverneurs, les célébrités du pays, voulurent avoir leur portrait signé de l'artiste valenciennois, consacrant ainsi son talent.

Vers 1866, il rentra à Paris; alors il s'appliqua avec activité à prendre connaissance du mouvement artistique qui s'était produit pendant son absence.

Il alla étudier les maîtres modernes au musée du Luxembourg, et y fit une grande quantité d'études et de pochades destinées à orner son atelier, où il aimait à vivre au milieu de souvenirs artistiques.

Mais le besoin de la tranquillité venant avec l'âge, il se sentait attiré par le pays natal ; il se décida à revenir et à s'établir à Valenciennes.

Nommé le 5 juillet 1875 administrateur des Académies de peinture, de sculpture et d'architecture, il s'attacha à cet établissement et suivit avec intérêt le travail et les études des élèves.

Le 2 juillet 1877 il fut nommé membre agréé de l'Académie.

La Société d'agriculture après l'avoir admis au nombre de ses membres eut le bon esprit de lui confier le soin de ses tableaux. Elle le nomma de plus, vice-président de la section de peinture.

Dessain était aimé et estimé de tous ses concitoyens. Simple, modeste, aux manières affables et douces, il ne faisait pas parade de son talent. Depuis longtemps il ne voulait plus qu'on le considérât comme un artiste; il vivait retiré dans une maison de la rue Famars où il mourut.

Pendant sa douloureuse maladie, comme pendant toute sa vie, il ne cessa d'associer dans une même pensée de reconnaissance son grand père et sa ville natale, qui lui avaient ouvert la carrière des arts.

La mort d'Émile Dessain laisse un vide réel parmi les artistes valenciennois.

## M. HOUZÉ DE L'AULNOIT.

Docteur en médecine.

M. Alfred-Désiré-Parfait Houzé de l'Aulnoit, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Lille, membre de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, médecin du Lycée, délégué régional de la Société de Secours aux Blessés militaires près le 1<sup>er</sup> Corps d'armée, chevalier de la Légion

d'Honneur, officier de l'Instruction publique, etc., est décédé à Lille, le 19 novembre 1882, à l'âge de 56 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 23, à l'église Saint-Etienne de Lille.

Le corps avait été déposé dans un triple cercueil, qui disparaissait littéralement sous les bouquets et les couronnes. Parmi ces dernières, on a fort remarqué celle qu'avaient offerte à leur ancien professeur de clinique chirurgicale, les étudiants de la Faculté de médecine.

Le cortège qui suivait le cercueil dont les rubans étaient tenus par MM. Wannebroucq, doyen de la Faculté de médecine, Léonard Danel, représentant la Société de la Croix-Rouge; Olivier, pour la Société de médecine; Deligne, président de la Société des Sciences; un membre du Comité départemental et un membre de la Société industrielle. Le deuil était conduit par M. Aimé Houzé de l'Aulnoit, frère du défunt; puis après la famille, venait M. Nolen, recteur de l'Académie; les membres des Facultés de médecine, des sciences et des lettres, en grand costume; des élèves des Facultés; une députation des élèves du Lycée de Lille; une députation de l'Orphelinat de Saint-Gabriel, dont le défunt avait été le bienfaiteur; les membres des sociétés savantes et un nombre considérable de notabilités parmi lesquelles on remarquait M. Jules Cambon, préfet du Nord, accompagné de M. Bouffet, secrétaire général; M. le général Lallemand; M. d'Audiffret, trésorier général; M. Géry Legrand, maire de Lille, accompagné de plusieurs conseillers municipaux; MM. Maulion, procureur de la République; MM. Maulion, procureur de la République; Delaporte, conseiller de préfecture; Cuignet, chef supérieur du service de santé militaire, et les majors et aides-majors; M. Crepy, président de la Société de géographie; MM. Crespel-Descamps, Catel-Béghin, ancien maire; Lesergent de Monnecove, délégué de la Croix-Rouge de Paris; Gorenwinder, Billon, etc.; la magistrature et le barreau, le corps médical presque entiers, en un mot, tout ce que la ville compte de sommités en tout genre.

Dans l'église, au pied du maître-autel, sous la grande nef, avait été élevé un magnifique catafalque au-dessus duquel s'élevait un dôme. Sur ce catafalque avaient été déposés les insignes et les décorations du défunt. Le service d'honneur était fait par un piquet du 43<sup>e</sup> de ligne, sous le commandement d'un sous-lieutenant.

Pendant l'office divin la maîtrise a exécuté un très beau *Requiem*, de Mazingue. Les soli étaient chantés par MM. Leclercq, basse,

et Morel, ténor, des Orphéonistes lillois. Une foule compacte se pressait dans l'église, trop petite pour contenir tous les assistants.

Sur la tombe, au cimetière de l'Est, des discours ont été prononcés par MM. Wannebroucq, Deligne, Danel et Olivier.

M. le doyen Wannebroucq, qui a parlé au nom de la Faculté de médecine, a retracé dans ses nombreux détails toute la carrière de son regretté collègue, comme professeur, comme praticien et homme de science, comme organisateur de la Croix-Rouge :

« Ce n'est pas sans un cruel déchirement, a-t-il dit, que nous venons ici, au moment où la terre va le recevoir, dire un dernier adieu à celui qui, pendant 26 ans, a été notre ami, notre compagnon de route. » Et après avoir longuement exposé les travaux divers du docteur Houzé de l'Aulnoit et ses incontestables titres à la reconnaissance publique, il a terminé par ces paroles d'adieux :

» ..... Cependant les énormes labeurs assumés par notre collègue, les fatigues corporelles comme les travaux d'esprit qu'il s'imposait, devaient prématurément épuiser ses forces. Il commença, il y a un peu plus d'une année, à éprouver les premiers symptômes, très insidieux encore, du mal que devait l'emporter. Il voulut résister d'abord, se refusant à prendre un repos nécessaire ; mais bientôt il dut céder à la souffrance et se décida à rompre avec cette vie dévorante qu'il avait menée jusque-là. Sa lutte contre le mal qui le torturait fut héroïque, mais vaine, hélas ! malgré les secours que lui prodiguèrent ses amis, malgré les soins assidus de son épouse dévouée qui entourait son chevet de toutes les plus tendres sollicitudes.

» Il avait parfois le pressentiment de sa fin prochaine et s'en exprimait sans terreur comme un sage qui n'a rien à redouter de la mort, comme un chrétien pénétré de foi et d'espérance. L'un de ces derniers jours, sentant ses efforts impuissants, voyant les dernières lueurs de sa vie sur le point de s'éteindre, il me chargeait, dans un moment d'effusion, mais avec calme et fermeté, de dire à tous ceux qui s'étaient intéressés à lui, à tous nos collaborateurs communs, combien il leur était reconnaissant de leurs marques de sympathie, combien il regrettait de quitter à jamais ses amis, ses collègues, et il me faisait le dépositaire de ses derniers adieux.

» Cet ultime élan de ton cœur, cher et noble ami, nous l'avons recueilli précieusement, et c'est au nom de tes collègues à qui s'adressait une de tes dernières pensées, que je viens, en retour, au moment de la suprême séparation, affirmer leur inconsolable douleur et t'offrir l'hommage de leurs inaltérables regrets. »

M. Léonard Danel s'est exprimé au nom de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Il a exposé les résultats entraînés par l'énergique initiative du docteur Houzé pour le développement général de cette grande œuvre d'humanité, et il a cité les termes émus de la lettre de regrets que M. le duc de Nemours, président du comité central, venait d'adresser à M<sup>me</sup> Houzé de l'Aulnoit.

M. le docteur Olivier, président de la Société de médecine, a rappelé surtout les travaux médicaux de son défunt confrère. Enfin, M. Jules Deligne, président de la Société des sciences, s'est particulièrement attaché à retracer la vie et les œuvres de M. Alfred Houzé de l'Aulnoit pendant les vingt années qu'il a passées dans cette savante compagnie.

---

### M. EDOUARD DECAUDAVEINE,

Président de la Chambre honoraire à la Cour d'appel de Douai.

M. Decaudaveine, Président de Chambre à la Cour d'appel de Douai, Chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Boulogne-sur-Mer, le 22 septembre 1882, dans sa 79<sup>e</sup> année.

M. Decaudaveine a appartenu à la magistrature du ressort pendant plus de 50 ans. Nommé substitut à Montreuil en mai 1831, il a été successivement nommé substitut à Boulogne, à St-Omer et à Lille où il fut ensuite nommé juge d'instruction. En novembre 1843, il fut appelé à la présidence du Tribunal civil de Boulogne; en mai 1856 il obtint un siège de conseiller à la Cour de Douai, et en février 1871, il fut nommé président de Chambre à la même cour.

Atteint par la limite d'âge, il fut, par un décret du 7 mai 1874, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé conseiller honoraire.

M. Decandaveine avait eu, pendant près de 13 années, la présidence du tribunal de Boulogne; il s'y était marié à l'une des filles de son prédécesseur, M. le président Dessaux. Un nombreux concours d'amis assistait à ses obsèques qui ont eu lieu à Boulogne le 24 septembre 1882. On y remarquait les sénateurs et les députés de Boulogne, les membres des tribunaux civils et de commerce, plusieurs magistrats du ressort, les avocats et les avoués.

Le deuil était conduit par M. Boucher-Cadart, sénateur, son neveu, qu'accompagnait M. de Marcère.

Après la cérémonie religieuse qui eut lieu à la cathédrale de Boulogne, le cortège se rendit au cimetière où plusieurs discours furent prononcés par M. de Beaumont, président du tribunal civil de Boulogne, par M. Aubry, conseiller à la Cour d'appel de Douai et par M. Sergent, ancien avoué à Boulogne.

Voici le discours de M. Aubry :

Messieurs,

« Au moment de laisser à la terre les restes mortels de M. le Président Decaudaveine, permettez à l'un des membres de la Cour, dont il a si longtemps fait partie, de déposer sur sa tombe l'expression des sympathiques souvenirs qu'il y a laissés.

» M. le Président Decaudaveine n'était pas, Messieurs, un inconnu parmi vous, il y a près de quarante ans qu'il prenait, à Boulogne, possession du siège de Président du Tribunal qu'avait occupé si honorablement et pendant de longues années M. le Président Dessaux, son beau-père.

» Ai-je besoin de vous dire qu'il se montra digne à tous égards de lui succéder et qu'il y continua les traditions d'honnêteté et d'impartialité qui honorent le magistrat ?

» D'un esprit fin, délié, observateur, d'une intelligence cultivée, sachant parler, sachant écrire, il joignait à la pureté et à l'élégance de la forme, les qualités, solides du caractère, la courtoisie de l'homme du monde et les connaissances juridiques du magistrat.

» M. le Président Decaudaveine, du reste, n'était plus à ses débuts dans la magistrature ; il n'était arrivé à cette importante présidence de Boulogne qu'après avoir occupé successivement, avec distinction, les postes de substitut à Montreuil, à Boulogne, à Saint-Omer et à Lille, et celui de juge d'instruction dans cette dernière ville, il y arrivait magistrat éprouvé et apprécié, dans la maturité de l'âge et du talent.

» Aussi il ne tarda pas à recevoir une nouvelle récompense de ses bons et loyaux services et, après deux ans à peine de présidence, il fut décoré de la Légion d'honneur ; il était dès lors désigné, dans le monde judiciaire, comme devant occuper un siège à la Cour d'appel. Ce ne fut que onze ans plus tard, en 1856, qu'il y fut appelé.

» Ce ne fut pas sans hésitation qu'il se décida à accepter ce nouveau poste. Bien des liens de bonne confraternité et d'amitié l'attachaient à cette bonne et hospitalière ville de Boulogne.

» Les hommes de cette époque se souviennent des regrets qu'il laissa parmi les justiciables et parmi ceux avec lesquels ses fonctions le mettaient en rapport, regrets partagés par la Société

boulonnaise qui avait apprécié son commerce si sûr et si agréable.

» Ces précieuses qualités de l'homme du monde et du magistrat, M. le Président Decaudaveine les conserva dans le poste auquel l'appelaient la confiance et l'estime des chefs de la Cour.

» Ses connaissances du droit criminel qu'il avait pratiqué dès le début de sa carrière et son expérience ne tardèrent pas à le désigner pour la présidence des assises.

» Fonction redoutable, Messieurs, pour l'accomplissement de laquelle la science juridique est insuffisante si elle ne se joint à une grande expérience, à la rectitude et à la sûreté du jugement, en même temps qu'à la modération du caractère et à l'indulgence de l'esprit.

» M. Decaudaveine fut à la hauteur de la situation. Comme tous les hommes de valeur, il trouva autant d'occasions de succès que de difficultés à surmonter et la façon remarquable avec laquelle il sut diriger les débats des nombreuses sessions qu'il présida, mit en évidence les ressources de son heureuse nature. Il y avait plus de trente années que M. Decaudaveine appartenait à la magistrature. Une carrière aussi longue, aussi utile, aussi laborieusement et honorablement parcourue appelait une récompense en rapport avec les services rendus.

» Cette récompense lui fut donnée en février 1871.

» Il fut nommé Président de Chambre à la cour d'appel de Douai.

» C'est dans cette haute position, vers la fin de sa carrière, qu'il nous a été donné de le connaître dans l'intimité, c'est-à-dire dans le détail de la vie où les hommes les plus distingués perdent souvent de leur prestige. M. Decaudaveine gagnait à être connu sous tous les aspects ; son esprit, libre des entraves officielles qui paralysent la spontanéité et l'originalité des aperçus, se donnait libre carrière, et l'on était agréablement surpris et charmé de trouver, sous une bonhomie naturelle et bienveillante, pleine d'abandon et empreinte d'une gaieté douce, des connaissances étendues et variées.

» Il avait toujours aimé et cultivé les lettres, il leur avait consacré une part du peu de temps que lui laissaient ses devoirs professionnels et la vie de famille ; elles lui furent d'un grand secours, lorsqu'atteint par la limite d'âge il dût, en 1874, au grand regret de ses collègues et dans toute la plénitude de ses facultés, se résigner à l'honorariat.

» Plus tard, et presque en même temps, lorsqu'il eut le malheur d'être, par la mort, séparé de l'épouse aimée qui faisait le charme de sa vie, la culture des choses de l'esprit furent sa consolation.

Mais six années s'étaient écoulées depuis sa mise à la retraite et son affaiblissement général, qui allait s'aggravant, avait fait perdre toute espérance.

» Il y a quelques mois, M. le Président Decaudaveine quittait Douai pour venir, me disait-il, mourir auprès de la tombe de celle à laquelle il voulait être réuni dans la mort.

» Il ne croyait peut-être pas si prochain le jour où son vœu se réaliserait.

» Il y a quinze jours environ, il y eut chez lui comme un réveil de mémoire et d'intelligence, on crut à une amélioration, c'était une illusion qui devait de peu de jours précéder ses funérailles.

» Adieu, cher et vénéré Président, de votre bienveillance et de votre amitié il reste la reconnaissance dans le cœur de ceux que vous en avez honorés.

» De votre vie consacrée à l'accomplissement de tous les devoirs, il reste un durable souvenir, et parmi ceux qui vous ont succédé, un exemple à imiter.

» Adieu. »





## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

<b>A</b> cadémie de Douai.....	413	<b>Associations syndicales.</b> — Dessèchements.....	70
Académie de musique de Lille...	260	<b>Association pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai.....</b>	452
<b>Administration académique.....</b>	413	<b>Association pour l'extension de la culture du lin.....</b>	277
— communale... 84 et 446		— philotechnique du Nord. 242	
— départementale 37 et 314		— des anciens élèves du Lycée de Lille.....	244
— des bureaux de bienfaisance.....	430	— amicale des anciens élèves de l'École primaire supérieure de Lille.....	242
— des hospices (personnel).....	430	<b>Aumôniers des prisons.....</b>	82
— diocésaine.....	453	<b>Avocats à la cour d'appel.....</b>	462
— militaire. Intendance 194		— (Voyez Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance).	
— municipale ... 84 et 446		<b>Avoués près la cour d'appel.....</b>	462
— des forêts.....	224	— (Voyez Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance).	
— des postes et télégr. 226		<b>B</b> anque de France.— Succursales. 277	
— financières.....	497	<b>Bibliothèques publiques....</b> 247 à 252	
<b>Adresses des sénateurs du Nord, à Paris.....</b>	7	<b>Bourses de commerce.....</b>	278
— députés.....	46	<b>Budget départemental.....</b>	355
<b>Agents consulaires étrangers en résidence dans le département....</b>	279	<b>Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources)</b> 452	
<b>Agents sanitaires.....</b>	78	— de bienfaisance (personnel) 430	
<b>Agents-voyers chargés du service des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.....</b>	62	— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing.....	275
<b>Agriculture.....</b> 269 et 470		— de la Préfecture (personnel) 42	
<b>Algérie (Administration départementale).....</b>	32	— de recrutement.....	487
<b>Alliés.....</b> 439 et 434		<b>C</b> adastre..... 209 et 229	
<b>Anciens préfets du département....</b>	34	<b>Caisse d'épargne.....</b> 144 et 454	
<b>Annonces judiciaires.....</b>	269	<b>Caisse de retraites pour la vieillesse.</b> 145	
<b>Appareils à vapeur.....</b> 66 et 434		<b>Caisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.....</b>	454
<b>Architectes départementaux.....</b>	66	<b>Caisse de secours. — Pêche du poisson frais.....</b>	454
— des communes, hospices et autres établissements publics.....	67	<b>Canal du Nord.....</b>	60
— examens à passer.....	69	— de la Meuse à l'Escaut.....	60
<b>Archives communales.....</b>	48		
— du département.....	48		
<b>Artillerie.....</b>	489		
<b>Art vétérinaire.....</b>	273		
<b>Asiles d'aliénés.....</b> 439 et 434			
<b>Assistance judiciaire.....</b>	480		
— publique.....	448		
<b>Associations charitables.....</b>	445		

Canaux et rivières.....	282 et 448	Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.....	77
Canoniers sédentaires.....	495	Commissions administratives des hospices.....	430
Cercle horticole du Nord.....	246	— cantonales d'hygiène publique.....	77
Chambres consultatives d'agriculture des arts et manufactures.....	275	— cantonales de statistique.....	279
Chambres de commerce.....	274	Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges.....	424
Chambre des Députés.....	8 et 384	Commission d'examen pour l'enseignement primaire.....	425
Chanoines.....	454	Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les écoles maternelles.....	425
Chemins de fer.—Service de contrôle de l'exploitation des chemins de fer du Nord.....	56	Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur.....	425
— Service de contrôle des travaux... 58 et 59		Communautés religieuses.....	459
— Cie du Nord 64, 388 et 407		Communes (tableau des).....	94 et 292
— Cie de Lille à Valenciennes et ses extensions.....	65	Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing.....	275
— du Nord-Est.....	65	Conseil académique.....	444
— Personnel.....	56 et 59	— des ministres.....	4
— Cie de Picardie et Flandre.....	65	— d'État.....	47
— Cie du Cambésis... 66		— départemental de l'instruction publique.....	424
Chemins de grande commun. 396 et 404		— de préfecture.....	37
— d'intérêt commun... 398 et 404		Conseil général du département.....	89, 344, 384 et 479
— vicinaux.....	403 et 405	Conseils d'arrondissement et sous-préfectures.....	49 et 384
Collèges communaux... 420 à 424 et 458		— de guerre.....	490
Collège municipal de jeunes filles... 426		— de prud'hommes.....	482
Colonie agricole de Saint-Bernard... 83		— d'hygiène publique et de salubrité.....	75
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge, Valencienn. et Cambrai	272	— municipaux des villes du département.....	84
Comité flamand de France.....	245	Consommations diverses (tableau des)	470
Comités consultatifs.....	141	Consulats.....	279
— de vaccine.....	79	Contributions directes.....	208 et 467
Comité linier du Nord.....	277	— indirectes.....	221
Commandement du 4 <sup>er</sup> corps d'armée et de la 4 <sup>re</sup> division militaire....	484	Corps d'armée (4 <sup>er</sup> ).....	484
Commerce.....	274	Corps des ponts et chaussées (personnel).....	52
Commissaires de police.....	442	Cour d'appel de Douai.....	460
— de surveillance administrative près les chemins de fer... 57		Cours d'eau non navigables.....	74
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	413	Crués (annonce des) service spécial... 60	
Commissaires-priseurs ( <i>Voyez</i> Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance).....	462	Culte catholique.....	94 et 453
Commission départem <sup>ale</sup> permanente	41	Culte israélite.....	460
— départementale des bâtiments civils.....	67	— protestant.....	459
— des prisons.....	84		
— historique du département du Nord.....	230		
— météorologique du Nord... 233			
— sanitaire de Dunkerque... 79			

<b>D</b> écès en 1881 .....	371
Département du Nord.....	34
— Aspect.....	280
— Division du territoire..	286
— Météorologie.....	285
— Superficie.....	289
— Topographie.....	280
Dessèchements.....	70 et 424
— Moères.....	70 et 424
Diocèses .....	31
Diocèse de Cambrai.....	153
Députés.....	8 et 384
— du Nord. — Adresses à Paris.	46
Direction de l'enregistrement et des domaines.....	240
— des contributions directes.	208
— de l'enseignem. primaire du département du Nord	47
Direction des contributions indirect.	224
— des postes et télégraphes.	226
— des tabacs.....	223
— des travaux municip. de Lille	64
Directions d'artillerie .....	189
Direction du génie .....	187
Division du diocèse.....	155
— du territoire.....	286
Documents statistiques.....	280
Douanes Direction de Lille.....	242
— — Dunkerque ..	245
— — Valenciennes	246
— — Charleville ..	224
<b>E</b> aux et boues de St-Amand ....	80
Ecole d'artillerie de Douai.....	189
Ecole des maîtres-mineurs de Douai	64
Ecole normale primaire du départe- ment établie à Douai .....	426
Ecole primaire supérieure de garçons à Lille .....	426
— primaire supérieure de filles.. gratuite.....	427
Ecoles académiques .....	264
— spéciales communales .....	260
Ecrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques.....	266
Élections. — Statistique.....	384
Enfants assistés.....	439 et 454
Enregistrement et domaines .....	240
Enseignement primaire du départe- ment du Nord.....	47
Enseignement primaire.....	425 et 458
— secondaire.....	417 et 458
— supérieur.....	414 et 458
Epidémies.....	75 et 435
Epizooties.....	273 et 437

<b>E</b> tablissements et services de bien- faisance....	430 et 452
— livres d'instruction secondaire.....	428
Etat-major des places du départe- ment.....	486
Etat des divers sols du département	291
Evêchés.....	31
Exploitation télégraphique .....	230

<b>F</b> aculté de Droit de Douai.....	444
Faculté de médecine et de phar- macie de Lille.....	445
Faculté des sciences de Lille.....	446
Faculté des lettres de Douai.....	447
Facultés libres.....	427
Folres .....	473
Forêts (administration des).....	224
Fourneaux économiques valenciennois.....	452

<b>G</b> endarmerie.....	193
Génie.....	487

<b>H</b> ameaux.....	406
Haras.....	273
Hôpitaux et hospices .....	430 et 448
Hôpitaux militaires .....	494
Hospices et hôpitaux.....	430 et 448
Houilles (mines de).....	427
Huissiers (Voir tribunaux de 4 <sup>o</sup> ins- tance).	
Huissiers près la Cour d'appel .....	462

<b>I</b> mpôts extraordinaires com- munales .....	446
Imprimerie.....	263
Industrie. — Commerce .....	274
Industrie houillère .....	427
Industrie métallurgique.....	430
Industrie minérale.....	427
Inscription maritime.....	495
Inspecteurs primaires .....	425
Inspection départementale de salu- brité.....	77
Inspection du travail des enfants dans les manufactures.....	276
Institut industriel et agronomique.	428
Institut Fénélon. — Collège municipal de jeunes filles.....	426
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille.....	430
Instruction primaire.....	413 et 459
Instruction publique .....	403 et 458
Intendance militaire .....	494

<b>J</b> ardins botaniques et zoologique..	259
<b>J</b> ournaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord..	266
<b>J</b> ury .....	384
<b>J</b> ustices de paix	
— Avesnes.....	474
— Cambrai.....	472
— Douai.....	477
— Dunkerque.....	463
— Hazebrouck.....	465
— Lille.....	468
— Valenciennes.....	479
<b>L</b> ibrairie .....	265
Lycée de Douai.....	448 et 458
Lycée de Lille.....	447 et 458
Lycée de Valenciennes.....	449 et 458
<b>M</b> airies.....	84 à 105
Maison centrale de détention de Loos.....	84 et 444
Maisons d'arrêt du département	84 et 444
Maison militaire.....	4
Maison d'école. — Commission pour l'examen des projets de construct.	69
Manufactures de l'Etat.....	223
Marais.....	284
Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger.....	73
Marais de la Haute-Deûle.....	74
Marais de l'Epaix et de Bruay.....	72
Marchés.....	473
Mariages en 1884.....	370
Marine et colonies.....	495
Marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles)....	454
Médecins des prisons.....	82
Métallurgie.....	430
Météorologie.....	285
Mines (personnel, statistique). 64 et	427
Mines de fer.....	430
Mines de houille.....	427
Ministères.....	49 à 30
Ministres Secrétares d'Etat.....	4
Mères.....	69 et 424
Monastère du Bon-Pasteur.....	83
Monts-de-Piété.....	440 et 453
Mouvement de la population en 1884	367
Mouvement de la population des asiles d'aliénés.....	434
Musées.....	252 à 258
<b>N</b> aissances en 1884.....	367
Navigation à vapeur.....	54 et 447
Navigation intérieure.....	56, 448 et 423
Nécrologie.....	480
Notaires ( <i>Voyez</i> tribunaux de 4 <sup>re</sup> instance).....	462

Notice topographique et statistique sur le département.....	280
---	-----

<b>O</b> bservations hydrométriques. — Service spécial.....	60
Octrois. Communes où il sont établis et personnel des employés.....	410
Octrois. Produits.....	446
Ordre politique.....	4 à 30
Orphelinat de garçons de Sainte-Gabrielle.....	447
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.	454
— des crèches, à Lille.....	450
— des invalides du travail....	446
— des orphelins de la guerre..	446
— de secours aux blessés militaires.....	445
— des vieillards indigents....	447
Oratoire anglican.....	460
Organisation administrative du département du Nord.....	34
Organisation financière.....	497
— judiciaire.....	460
— militaire.....	484
— municipale.....	84

<b>P</b> ayeur du département.....	497
Percepteurs des contributions directes.....	498
Perceptions (état de classement des)	467
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance.....	434
Personnel des C <sup>ies</sup> de chemins de fer	64
— des employés des octrois.	410
— du corps des ponts et chaussées.....	52
Poids et mesures. — Vérification...	230
Police de la pharmacie.....	78
Police sanitaire des ports.....	78
Ponts et chaussées.....	52
Population. Mouvement en 1884	367 et 374
Ports maritimes.....	54 et 414
Postes et télégraphes. ( <i>Voir</i> aussi le tableau des communes, p. 94)....	226
Poudres et salpêtres.....	64
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne.....	72
Prairies de Flines-lez-Mortagne....	72
Préfecture.....	37
Préfectures et évêchés.....	34
Prés Duhem.....	74
Président de la République.....	4
Prêt du linge à domicile aux indigents.....	450
Prisons.....	84 et 444

Protection des enfants du premier âge.....	439	Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonces des crues dans les bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser.....	60
Produits des stations des chemins de fer.....	409	Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.....	273
<b>R</b> affinerie de salpêtre de Lille ...	62	Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing.....	277
Recensement général de la population en 1882.....	374	Services publics et départementaux.	52
Receveurs particuliers des finances.	498	Service vicinal.....	62 et 396
Récoltes en 1882.....	470	Société archéologique d'Arvesnes ...	245
Recrutement de l'armée et réserve.....	487 et 439	Société centrale de médecine du département, à Lille.....	242
République française.....	4	Société des agriculteurs du Nord ...	270
Rivières.....	282 et 448	Société d'agriculture de Dunkerque.	274
Rivière des Laies et courant des Breux.....	74	— de Bourbourg.	274
Rivière de l'Helpe-Mineure.....	74	— de Bailleul ...	274
Routes départementales.....	395	— d'Hazebrouck.	274
Routes nationales.....	394	Sociétés d'agriculture.....	270
Ruisseaux.....	284	Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes.....	236
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph.....	74	Société d'architecture du département.	246
<b>S</b> ages-femmes.....	434	— de la Miséricorde à Bergues.	452
Salubrité publique (inspection)...	77	— de charité maternelle.....	448
Santé publique.....	75 et 432	— d'émulation de Cambrai....	242
Sapeurs-pompiers.....	441 et 443	— de patronage des jeunes condamnés libérés.....	83
Sciences et arts.....	230	— des Amis des arts, à Douai..	245
Secours mutuels.....	445 et 457	Sociétés de secours mutuels..	445 et 457
— publics.....	430	Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.....	238
Secrétariat général de la Préfecture	37	Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.....	235
Séminaires diocésains.....	454	Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département, établie à Douai.....	234
Sénat.....	2	Société de secours aux blessés militaires.....	445
Sénateurs du Nord — Adresses à Paris.....	7	Société des vieillards indigents ...	447
Services de santé.....	75	— industrielle du nord de la France.....	242
Service des contributions indirectes.	224	— du prêt du linge à domicile aux indigents malades..	450
— des douanes.....	212	Société charitable de Saint-François-Régis.....	452
Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.....	60	Sociétés médicales.....	242
Services spéciaux d'études et travaux des chemins de fer à exécuter par l'Etat.....	59	Société médicale de Douai.....	244
Service des routes, des irrigations et des dessèchements.....	53	Sociétés savantes.....	230
Service des ports.....	54 et 444	Sociétés de géographie.....	238
— poudres et salpêtres.....	64	Société de géographie de Lille.....	240
— des tabacs.....	223	Société géologique du Nord.....	241
— hydraulique.....	53 et 424	Solre et canal de Bourgogne.....	74
— des ponts et chaussées.....	52	Sols du département.....	294
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	55	Sourds-muets (institution de).....	430
Service spécial de la navigation intérieure du Nord et du Pas-de-Calais.....	55 et 448		
Service spécial des ports maritimes.	54		

Sous-préfectures .....	49
Stations des chemins de fer. — Produits .....	409
Statistique électorale.....	386
— de l'industrie minérale..	427
— des voies de communication .....	388
— des mouvements de la navigation intérieure .....	423
Statistique financière.....	465
Substances militaires.....	492
Superficie du département.....	289
Surveillance administrative .....	87
Syndicat de Berlaimont.....	73
— de Maubeuge.....	73
— des filateurs de coton du Nord.....	277

<b>T</b> abacs .....	223
Tableau alphabétique des communes.....	91 et 292
Tableau alphabétique des hameaux.....	406
Tableau des circonscriptions de perceptions .....	498
— du mouvement de la navigation sur les canaux et rivières du département du Nord.....	423
— statistique des communes par canton .....	292
Tableau des distances .....	292
Taxe municipale sur les chiens.....	447
Télégraphie .....	226
Théâtres .....	259
Topographie du département .....	280
Tramways.....	89, 66 et 393
Travail des enfants dans les manufactures .....	276

Travaux municipaux de la ville de Lille .....	64
Trésorerie générale des finances.....	497
Trésor public .....	497
Tribunal des conflits .....	48
Tribunaux de commerce .....	484
Tribunaux de première instance :	
Avesnes.....	473
Cambrai.....	474
Douai.....	476
Dunkerque .....	462
Hazebrouck.....	464
Lille.....	466
Valenciennes .....	478
Tribunaux de simple police ( <i>Voyez tribunaux de 1<sup>re</sup> instance</i> ).	

<b>U</b> nion géographique du Nord de la France .....	238
Usines à fer et à zinc.....	430

<b>V</b> accine.....	79 et 433
Vaccine. — Comité central du département .....	73
Vallée de la Basse-Sambre .....	73
— de la Haute-Deûle .....	70
— de la Haute-Sambre .....	73
Vallée de la Hayne et de l'Escaut... ..	74
— de la Naville.....	72
— de la Scarpe.....	71
— de la Vergne.....	72
Vallées.....	234
Vétérinaires .....	273

<b>W</b> aeteringues.....	70 et 424
---------------------------	-----------



